3 1761 11726577 7


Digitized by the Internet Archive
in 2023 with funding from
University of Toronto

https://archive.org/details/31761117265777

Government Publications
79

ESTIMATES

Agriculture and Agri-Food Canada

2007–2008
Estimates

Part III – Report on Plans and Priorities

LIBRARY
MAY 07 2007
UNIVERSITY OF TORONTO

Canada

The Estimates Documents

Each year, the government prepares Estimates in support of its request to Parliament for authority to spend public monies. This request is formalized through the tabling of appropriation bills in Parliament. The Estimates, which are tabled in the House of Commons by the President of the Treasury Board, consist of:

Part I – The Government Expense Plan provides an overview of federal spending and summarizes the key elements of the Main Estimates.

Part II – The Main Estimates directly support the *Appropriation Act*. The Main Estimates identify the spending authorities (votes) and amounts to be included in subsequent appropriation bills. Parliament will be asked to approve these votes to enable the government to proceed with its spending plans. Parts I and II of the Estimates are tabled concurrently on or before March 1.

Part III – Departmental Expenditure Plans, which is divided into two components:

1) **Reports on Plans and Priorities (RPPs)** are individual expenditure plans for each department and agency (excluding Crown corporations). These reports provide increased levels of detail over a three-year period on an organisation's main priorities by strategic outcome(s), program activity(s) and planned/expected results, including links to related resource requirements. The RPPs also provide details on human resource requirements, major capital projects, grants and contributions, and net program costs. They are tabled in Parliament by the President of the Treasury Board on behalf of the ministers who preside over the appropriation dependent departments and agencies identified in Schedules I, I.1 and II of the *Financial Administration Act*. These documents are usually tabled on or before March 31 and referred to committees, which may then report to the House of Commons pursuant to Standing Order 81(7).

2) **Departmental Performance Reports (DPRs)** are individual department and agency accounts of results achieved against planned performance expectations as set out in respective RPPs. These Performance Reports, which cover the most recently completed fiscal year, are tabled in Parliament in the fall by the President of the Treasury Board on behalf of the ministers who preside over the appropriation dependent departments and agencies identified in Schedules I, I.1 and II of the *Financial Administration Act*.

Supplementary Estimates directly support an *Appropriation Act*. The Supplementary Estimates identify the spending authorities (votes) and amounts to be included in the subsequent appropriation bill. Parliamentary approval is required to enable the government to proceed with its spending plans. Supplementary Estimates are normally tabled twice a year, the first document in early November and a final document in early March. Each Supplementary Estimates document is identified alphabetically A, B, C, etc. Under special circumstances, more than two Supplementary Estimates documents can be published in any given year.

The Estimates, along with the Minister of Finance's Budget, reflect the government's annual budget planning and resource priorities. In combination with the subsequent reporting of financial results in the Public Accounts and of accomplishments achieved in Departmental Performance Reports, this material helps Parliament hold the government to account for the allocation and management of public funds.

©Her Majesty the Queen in Right of Canada, represented
by the Minister of Public Works and Government Services, 2007.

This document is available in multiple formats upon request.

This document is available on the TBS Web site at the following address: www.tbs-sct.gc.ca.

Available through your local bookseller or by mail from
Publishing and Depository Services
Public Works and Government Services Canada
Ottawa (Ontario) KIA OS5

Telephone: 613-941-5995
Orders Only: 1-800-635-7943 (Canada and U.S.A.)
Fax: 613-954-5779 or 1-800-565-7757 (Canada and U.S.A.)
Internet: http://publications.gc.ca

Catalogue No.: BT31-2/2008-III-1
ISBN 978-0-660-63260-5

Agriculture and Agri-Food Canada

2007-2008

Report on Plans and Priorities



Agriculture and Agri-Food Canada
Agriculture et Agroalimentaire Canada
Canada

HOW TO READ THIS REPORT

This Report on Plans and Priorities presents Agriculture and Agri-Food Canada's (AAFC) planned program activities for the fiscal year 2007-2008. The report's structure is as follows:

Section I, Plans and Priorities Overview, contains an introductory message from the Minister of Agriculture and Agri-Food and Minister for the Canadian Wheat Board, summarizing the department's plans and priorities. This section also contains: a Management Representation Statement, signed by the Deputy Minister and the Associate Deputy Minister; Summary Information in table format, designed to provide a quick view of AAFC's reason for existence, the total financial and human resources the department manages, and an overview of departmental program activities by strategic outcome; an outline of all priorities, and areas of the department's vision, mandate and strategic outcomes, and benefits accruing to Canadians from its activities; highlights of performance accomplishments by program activities that contribute towards ongoing departmental priorities; the management framework that the department uses to deliver results; and information on Parliamentary Committee Reports.

Section II, Analysis and Performance, provides a detailed analysis of AAFC's program activities by strategic outcome: Security of the Food System, Health of the Environment and Innovation for Growth. This section also describes the program activities of the Rural Secretariat and the Co-operatives Secretariat, and the two agencies that report to Parliament through the department: the Canadian Pari-Mutuel Agency and the National Farm Products Council. It also includes information on Horizontal Initiatives, and information on AAFC's Sustainable Development Strategy.

Section III, Supplementary Information, is made up of the department's detailed Financial Tables.

Section IV, Other Items of Interest, includes the portfolio's organizational chart and contacts, and an appendix providing links to electronic resources for further information.

Due to rounding, figures may not add to totals shown.

In our continuing effort to provide Canadians with on-line access to information and services, we are including web links to more information and highlights. These links are indicated by  .

We are committed to continuous improvement in our reporting. We therefore welcome receiving your comments on this report. You can contact us in the following ways:

By Mail:
Strategic Management
Corporate Management Branch
Agriculture and Agri-Food Canada
Sir John Carling Building
Floor 8, Room 818
930 Carling Avenue,
Ottawa, Ontario, K1A OC5

By Fax:
613-759-6729

By Email:
chadwicks@agr.gc.ca

Table of Contents

SECTION I – OVERVIEW 1

Minister's Message 1

Management Representation Statement 3

Program Activity Architecture 4

Summary Information 5

Plans and Priorities Overview 9

- Introduction 9
- Our Strategic Response 11
- The Next Generation of Agriculture and Agri-Food Policy 18
- Our Management Priorities 19
- Parliamentary Committee Reports 24
- Link to the Government of Canada Outcome Areas 25
- Conclusion 26

SECTION II – ANALYSIS OF PROGRAM ACTIVITIES BY STRATEGIC OUTCOME 27

Security of the Food System 27

- Business Risk Management 28
- Food Safety and Food Quality 32
- Markets and International 34
- National Farm Products Council 36

Health of the Environment 44

- Environment 45

Innovation for Growth 52

- Innovation and Renewal 53
- Markets and International 57
- Rural and Co-operatives Secretariats 60
- Canadian Pari-Mutuel Agency 65

Horizontal Initiatives 71

Sustainable Development Strategy 72

SECTION III – SUPPLEMENTARY INFORMATION 73

Financial and Other Tables 74

SECTION IV – OTHER ITEMS OF INTEREST 115

Agriculture and Agri-Food Portfolio 115

How to Reach Us 116

Appendix A — List of Web sites 119

Minister's Message



The Honourable
Chuck Strahl

As Minister of Agriculture and Agri-Food, I am proud of our efforts to work together with all stakeholders to secure a bright future for Canada's farm families and the sector. In fact, collaboration is the hallmark of this portfolio. By our concerted action, we are making great strides in helping Canada's farmers overcome immediate pressures, while putting the sector on a solid foundation for the long-term.

The portfolio includes Agriculture and Agri-Food Canada, the Canadian Food Inspection Agency, the National Farm Products Council, the Canadian Dairy Commission, the Canadian Grain Commission and Farm Credit Canada. While the organizations within the portfolio have different mandates, they share a common purpose: to make our agriculture and agri-food sector stronger, more competitive and sustainable into the future. Under my direction, we are working efficiently and effectively in the interests of all Canadians.

Over the coming years, the development and implementation of the next generation of agriculture and agri-food policy will be key to the sector's success. Our producers need continuously updated policies and programs from governments to help them thrive in the rapidly-evolving economy and manage the inherent risks of the business. I am counting on the energy and expertise of the agriculture and agri-food portfolio to translate these new policy directions into a prosperous reality in Canadian agriculture and agri-food.

To this end, I'm pleased to present to Parliament and Canadians this report, which charts the direction that Agriculture and Agri-Food Canada will take over the next three years to strengthen the Canadian agriculture and agri-food sector.

We are starting on solid ground. In Budget 2006, we allocated an incremental $1.5 billion to the sector, including significant direct assistance to farmers and their families. We are bringing in major improvements to business risk management programming for producers, particularly as we move to reshape and replace the original Canadian Agricultural Income Stabilization program with a new margin-based income stabilization program that is more predictable, responsive and bankable for our farmers, and added a new and separate disaster relief framework to the business risk management suite. We also enhanced cash advance programming and helped farmers recover from flood damage.

Over the coming months, we will continue to implement Agriculture and Agri-Food Canada's new Strategy for Science and Innovation that will support existing and new research networks and help industry move into promising new markets, like biofuels and bioproducts.

New initiatives like the Agri-Opportunities Program are strengthening support for science and innovation, and helping push new products, including agricultural, food and bioproducts processes and services along the innovation chain and into the marketplace.

Protecting the environment is a priority for Canada's New Government, and Agriculture and Agri-Food Canada is doing its part by promoting the development of biofuels and other bioproducts. We are committed to developing a strong renewable fuels sector in Canada in which farmers can take an active role. Programs such as the new Capital Formation Assistance Program for Renewable Fuels Production and the Agricultural Bioproducts Innovation Program are designed to help producers make the most of these new market opportunities, ensuring that we can meet our regulatory commitment of an annual average of five per cent renewable content in gasoline by 2010, and two per cent in diesel fuel and heating oil by 2012.

In 2007, we will also continue to pursue our agricultural interests internationally, at the World Trade Organization and through a reinvigorated regional and bilateral trade agenda. Future prosperity for our farmers will depend on our ability to strengthen the rules which govern international agricultural trade. The reduction of trade-distorting subsidies and the achievement of enhanced market access opportunities for our exporters will remain key objectives for Canada. So too will be our continued strong support for Canada's supply management system, which constitutes an integral part of our agricultural sector.

Underlining all our efforts for the sector is our work with the provinces, territories, industry and Canadians to develop the next generation of agriculture and agri-food policy, which will replace the existing Agricultural Policy Framework in early 2008. We began an extensive consultation process in December 2006, and we will continue to consult with producers and all interested stakeholders in 2007 as we develop policies and programs that will ensure a competitive and profitable agricultural sector for years to come.

We are on the threshold of the best years yet for agriculture. I look forward to working collaboratively to continue to bring positive change to Canada's agricultural and agri-food sectors.



Hon. Chuck Strahl, PC, MP,

Minister, Agriculture and Agri-Food and
Minister for the Canadian Wheat Board

Management Representation Statement

We submit for tabling in Parliament, the *2007-2008 Report on Plans and Priorities (RPP)* for Agriculture and Agri-Food Canada.

This document has been prepared based on the reporting principles contained in the *Guide for the Preparation of Part III of the 2007-2008 Estimates: Reports on Plans and Priorities and Departmental Performance Reports*.

- It adheres to the specific reporting requirements outlined in the Treasury Board Secretariat guidance;
- It is based on the department's Strategic Outcomes and Program Activity Architecture that were approved by the Treasury Board;
- It presents consistent, comprehensive, balanced, and reliable information;
- It provides a basis of accountability for the results achieved with the resources and authorities entrusted to it; and
- It reports finances based on approved planned spending numbers from the Treasury Board Secretariat.





Leonard J. Edwards
Deputy Minister
Agriculture and Agri-Food Canada

Christiane Ouimet
Associate Deputy Minister
Agriculture and Agri-Food Canada

Program Activity Architecture

In support of a common, government-wide approach to the collection, management and reporting of financial and non-financial performance information, AAFC, like all federal government departments, follows the Management, Resources and Results Structure (MRRS)  . The MRRS provides a standard basis for reporting to citizens and Parliament on the alignment of resources, program activities and results, and reinforces the government's commitment to strengthen public sector management and accountability, consistent with the Management Accountability Framework. The MRRS provides departments with the flexibility and discretion they need to design and manage their programs in a manner that best achieves results for Canadians.

A key component of the MRRS is the Program Activity Architecture (PAA), which links departmental resources to strategic outcomes.

A strategic outcome is defined as a long-term and enduring benefit to Canadians that stems from a department's or agency's mandate and vision. It should be measurable and within the department's sphere of influence.

The PAA also establishes performance measures for reporting to Parliament, thus linking areas of expenditure with performance. It is essentially an inventory of all the programs and activities undertaken by a department or agency. These programs and activities are organized in a logical and hierarchical relationship to each other and to the strategic outcomes to which they contribute.

AAFC's PAA links financial and non-financial information, and articulates how the department's work contributes to its three strategic outcomes. As part of the ongoing development of its PAA, AAFC measures expected results and indicators for each activity. These expected results and indicators are presented in Section II of this report.

It is important to note that AAFC's PAA is a dynamic structure that reflects the evolving nature of the department and will change to reflect the direction of the department and changing performance measurement approaches.

Summary Information

MANDATE

AAFC provides policies, programs, information, and technology to achieve its three strategic outcomes:

1) Security of the Food System;

2) Health of the Environment; and

3) Innovation for Growth.

The department's work toward achieving these outcomes is concentrated in areas of core federal jurisdiction, including supporting agricultural and agri-food productivity and trade, stabilizing farm incomes, conducting research and development, and being responsible for the inspection and regulation of animals and plant-life forms. The Minister of Agriculture and Agri-Food is also responsible for co-ordinating rural development and enhancing the quality of rural life.

In addition to AAFC, there are six other organizations that fall under the Minister's portfolio:

- the Canadian Wheat Board (CWB),
- the Canadian Dairy Commission (CDC),
- the Canadian Food Inspection Agency (CFIA),
- the Canadian Grain Commission (CGC),
- Farm Credit Canada (FCC), and
- the National Farm Products Council (NFPC).

These agencies provide advice and guidance to the Minister on issues including food inspection, plant protection and animal health, the financing of farm operations, milk quotas and dairy subsidies, the overall grain handling system and associated standards, and the marketing of farm products.

BENEFITS FOR CANADIANS

AAFC's departmental program activities, based on the vision-driven Agricultural Policy Framework (APF), form a cohesive action plan that is working for the benefit of all Canadians. The Canadian agriculture and agri-food sector will enjoy enhanced business stability. Consumers will be confident in the safety and quality of their food and the environmentally responsible methods used to produce it. Canadians will also benefit from a range of new food and non-food products that will improve their day-to-day quality of life. A stronger Canadian agriculture and agri-food sector will, in turn, strengthen the Canadian economy as a whole.

Departmental Resources (Total Net Planned Spending)

2007-2008		2008-2009		2009-2010	
$ Millions	FTE*	$ Millions	FTE	$ Millions	FTE
2,754.2	6,564	1,741.9	6,565	1,704.3	6,566

* Full Time Equivalents

Departmental Program Activities by Strategic Outcome

Strategic Outcomes / Program Activities	Type	Planned Spending (Net) 2007-2008	2008-2009	2009-2010
Security of the Food System				
Business Risk Management	Ongoing	1,518.9	1,123.3	1,108.3
Food Safety and Food Quality	Ongoing	119.4	38.9	38.9
Markets and International	Ongoing	78.5	57.1	57.1
National Farm Products Council*	Ongoing	3.8	3.8	3.8
Total Security of the Food System		*1,720.7*	*1,223.2*	*1,208.1*
Health of the Environment				
Environment	Ongoing	308.5	158.2	158.2
Total Health of the Environment		*308.5*	*158.2*	*158.2*
Innovation for Growth				
Innovation and Renewal	Ongoing	664.3	325.2	302.6
Markets and International	Ongoing	33.7	24.5	24.5
Rural and Co-operatives Secretariats	Ongoing	27.0	10.9	10.9
Canadian Pari-Mutuel Agency*	Ongoing	0.0	0.0	0.0
Total Innovation for Growth		*725.0*	*360.6*	*337.9*
TOTAL		**2,754.2**	**1,741.9**	**1,704.3**

*** Note:** These are separate agencies that report to Parliament through Agriculture and Agri-Food Canada and contribute to the department's Strategic Outcomes.

The Planned Spending for 2007-2008 is $2,754.2 million compared to $1,741.9 million for 2008-2009, a difference of approximately $1 billion. This is largely attributable to the expiry of the APF in 2007-2008. Significant policy and program development work will be required in 2007-2008 to ensure the next generation of Canadian agriculture and agri-food policy is developed, negotiated and ready to implement in 2008.

The figures have been rounded to the nearest millions of dollars. Figures that cannot be listed in millions of dollars are shown as $0.0.
Due to rounding, figures may not add to the totals shown.

Departmental Links to the Government of Canada Outcome Areas

($ millions)

Program Activity	2007-2008 Budgetary Operating	Capital	Grants	Contributions	Main Estimates (Gross)	Less: Respendable Revenue	Main Estimates (Net)	Adjustments (Planned Spending not in Main Estimates)	Total Net Planned Spending
Security of the Food System									
Business Risk Management	99.0	4.1	5.0	1,164.4	1,272.5	5.5	1,267.0	252.0	1,518.9
Food Safety and Food Quality	47.4	2.2	-	71.4	120.9	1.5	119.4	0.1	119.4
Markets and International	58.7	2.5	-	17.3	78.4	-	78.4	0.1	78.5
National Farm Products Council	3.6	-	0.2	-	3.8	-	3.8	0.0	3.8
Total Security of the Food System	*208.7*	*8.7*	*5.2*	*1,253.1*	*1,475.7*	*7.0*	1,468.6	252.1	1,720.7
Health of the Environment									
Environment	210.8	9.9	-	111.0	331.7	23.5	308.2	0.3	308.5
Total Health of the Environment	*210.8*	*9.9*	-	*111.0*	*331.7*	*23.5*	*308.2*	*0.3*	*308.5*
Innovation for Growth									
Innovation and Renewal	262.0	8.9	193.5	147.4	611.9	15.0	596.9	67.4	664.3
Markets and International	25.2	1.1	-	7.4	33.6	-	33.6	0.0	33.7
Rural and Co-operatives Secretariats	19.2	-	-	7.8	27.0	-	27.0	0.0	27.0
Canadian Pari-Mutuel Agency	15.0	-	-	-	15.0	15.0	-	-	-
Total Innovation for Growth	*321.3*	*10.0*	*193.5*	*162.6*	*687.4*	*29.9*	*657.5*	*67.5*	*725.0*
TOTAL	**740.8**	**28.6**	**198.7**	**1,526.7**	**2,494.8**	**60.5**	**2,434.3**	**319.9**	**2,754.2**

Program Activity Business Risk Management contributes to the achievement of the Government of Canada's Economic Affairs: Strong Economic Growth outcome area

Program Activity Food Safety and Food Quality contributes to the achievement of the Government of Canada's Economic Affairs: Strong Economic Growth outcome area

Program Activity Markets and International contributes to the achievement of the Government of Canada's Economic Affairs: Strong Economic Growth and International Affairs: A Prosperous Canada Through Global Commerce outcome areas

Program Activity Environment contributes to the achievement of the Government of Canada's Economic Affairs: A Clean and Healthy Environment outcome area

Program Activity Innovation and Renewal contributes to the achievement of the Government of Canada's Economic Affairs: An Innovative and Knowledge-Based Economy outcome area

Program Activity Rural and Co-operatives contributes to the achievement of the Government of Canada's Economic Affairs: An Innovative and Knowledge-Based Economy outcome area

Program Activity National Farm Products Council contributes to the achievement of the Government of Canada's Economic Affairs: Strong Economic Growth outcome area

Program Activity Canadian Pari-Mutuel Agency contributes to the achievement of the Government of Canada's Economic Affairs: A Fair and Secure Marketplace outcome area

The figures have been rounded to the nearest millions of dollars. Figures that cannot be listed in millions of dollars are shown as 0.0.
Due to rounding, figures may not add to the totals shown.



Plans And Priorities Overview

INTRODUCTION

Operating Environment

The agriculture and agri-food sector plays an important role in Canada, from both an economic and social perspective. The sector, which comprises primary agriculture, food and beverage processing, and distribution, including retail and food service outlets, accounts for approximately eight per cent of the country's GDP. It generates about $130 billion in consumer sales in Canada each year. In addition, the sector exported more than $30.5 billion in agriculture and food products (including seafood) in 2006, and contributed almost $7.4 billion to Canada's overall trade surplus. It employs about two million Canadians, representing one of every eight jobs in the country.

Just as important is the sector's contribution to Canada's social fabric and the rural way of life. Canada's farmers, farm families and farming communities are the heart of Canadian agriculture and agri-food, and ensuring the sector has the tools it needs to grow, prosper and be competitive on the world stage is key to a successful economic and social future for Canada and for all Canadians.

There are many issues that affect the state of the sector today and will continue to shape the industry well into the future.

Declining farm income

Despite record-high government payments and a notable growth in productivity within the agriculture and agri-food sector, farm income in Canada has been on a persistent decline in recent years. Realized farm income declined from $3.7 billion in 2001 to a record low level of $423 million in 2003, due largely to a combination of short-term production risks such as animal diseases and natural disasters. It has since recovered somewhat, reaching a forecast high of approximately $1.7 billion in 2006.

Production risks

Disaster comes in many forms for the agriculture and agri-food sector. Recent cases of bovine spongiform encephalopathy and the outbreak of avian influenza in British Columbia in early 2004 led many countries to close their borders to Canadian live cattle and beef and poultry products, creating chaos for farmers and many others in the sector. Plant diseases such as the plum pox virus, which diminishes yields of tree fruit, can be devastating to growers.

Producers also face a host of adverse weather and environmental conditions each year, including drought, excessive moisture, frost, and pests. While weather phenomena can be predicted with some accuracy, their effects on the sector are largely unavoidable. They are part of doing business in Canada's agriculture and agri-food sector.

Environmental responsibilities

Farmers understand the important link between sound farm stewardship practices and a cleaner, healthier environment for all Canadians and healthier food for consumers.

The reduction of risks due to pesticides is important for Canadian farmers and consumers. By developing strategies and registering new uses of reduced risk pest management products, the environment and consumers will benefit, as will the competitiveness of Canadian farmers.

As a contributor of approximately 10 per cent of Canada's greenhouse gas emissions, the agriculture and agri-food sector has a clear role to play in the Government of Canada's broader environmental plans such as the Clean Air Act. By reducing its emissions of air pollutants and greenhouse gases, the sector can help protect human health and the environment while also taking advantage of opportunities to achieve greater operating efficiencies.

By employing science-based innovative and environmentally sound business practices, Canada's agriculture and agri-food sector can achieve significant economic benefits through greater marketability of agriculture and food products and the preservation of the environment and resources on which the sector relies.

Market and trade conditions

Canada produces far more agriculture and food products than it consumes. As a result, the agriculture and agri-food sector and the country rely heavily on export markets. Canada has traditionally found great success internationally, based on the quality and diversity of the goods it produces.

Canada's agriculture and agri-food exports have more than doubled since the early 1990s, with exports of value-added agricultural products more than quadrupling over this period. This growth is expected to continue, with the emergence of the burgeoning middle class in countries such as China and India.

However there is growing competition for market share around the world. Canadian producers are forced to compete against subsidized products from the United States and European Union, and also face market pressure from emerging countries, such as Brazil, that are increasingly capitalizing on their lower production costs. At the same time, technological advances and productivity growth have expanded the capacity of many other countries to produce agricultural commodities faster than the growth in demand, resulting in surpluses and a decline in some commodity prices.

The Government of Canada remains actively engaged in efforts to achieve a successful outcome at the World Trade Organization (WTO) agriculture negotiations. Canada remains deeply committed to the WTO and to advancing the interests of Canada's agriculture and agri-food sector, including both supply-managed and export-oriented industries. When necessary, Canada will also promote and defend the sector's interests through dispute settlement at the WTO.

Consumer preferences

Meeting the ever-changing demands of consumers requires flexibility on the part of the entire sector. Increased public concern about food safety issues has raised awareness within the sector of the need to adopt common industry standards at the farm and processing levels. Consumers are also taking an active interest in how their food is produced, providing opportunities for products and food produced in environmentally friendly ways. Producers, processors, governments, and everyone involved in Canadian agriculture and agri-food will find continued success by adapting to the needs and requirements of domestic and international consumers.

Innovation and new markets

Canada's agriculture and agri-food sector has a long and accomplished history of scientific research and innovation, and today as much as ever it is science and innovation that hold the key to the long-term profitability and competitiveness of the sector. Through new products, new uses, new markets and new solutions, the agriculture and agri-food sector has increasing opportunities to provide social and economic benefits for Canada and for all Canadians.

There is a growing understanding of the link between agriculture and human health, and of the role agriculture, food and nutrition can play in disease prevention and wellness to reduce health care costs. Food safety and quality are ongoing concerns for consumers and the industry, and the knowledge derived from science will play an essential part in the development and implementation of tracking and tracing and identity preservation systems. Agriculture science and innovation will also yield new agricultural management practices that enhance environmental sustainability, and Canadian farms' and agri-industries' international competitiveness and productivity in the export sector.

In addition, agriculture will be a central player in the Government of Canada's new biofuel strategy, as it aims to regulate an annual average renewable content of five per cent in gasoline by 2010, and two per cent in diesel fuel and heating oil by 2012.

Indeed, the entire bioeconomy holds great promise for Canada's agriculture and agri-food sector. The decreasing cost of biomass and advances in process technology that allow sustainable mining of biomass as an industrial feedstock are driving new industries in Canada to generate bioenergy and bioproducts. The agriculture and agri-food sector will be a major contributor of the biomass needed to fuel this emerging industry.

The APF and the next generation of agriculture and agri-food policy

Since 2003, AAFC has worked through the APF to meet many of the challenges in today's agricultural climate and to address the needs of Canada's agriculture and agri-food sector.

The APF helped to create a national approach to agriculture and agri-food policy. It was designed to help the sector seize opportunities from globalization and increase Canadian competitiveness in markets at home and abroad by becoming the world leader in: meeting burgeoning consumer demands for safe food and environmental stewardship; earning market premiums for high-quality foods; developing innovative products through investments in science; and building market recognition of the quality and value of our products.

The framework is made up of five complementary elements:

- Business Risk Management,
- Food Safety and Quality,
- Science and Innovation,
- Environment, and
- Renewal.

The framework also supports action in the international arena to help the sector capitalize on domestic strengths and successes. In fiscal year 2007-2008, AAFC will continue to work through the policies and programs in place under the APF to enhance the long-term profitability, competitiveness and sustainability of the sector.

As the APF expires in March 2008, the department, along with its portfolio partners and provincial and territorial governments, is working in concert with stakeholders to develop the next generation of agriculture and agri-food policy.

OUR STRATEGIC RESPONSE

With the development and implementation of the joint federal, provincial and territorial APF, governments recognized that a comprehensive and co-ordinated strategy was needed to ensure future profitability, sustainability and competitiveness for Canadian agriculture and agri-food.

The framework provides a stable platform of policies and programs to help the sector meet its challenges, and make the most of its opportunities. It established a new policy direction for governments and industry by enabling a full shift towards a whole-farm approach.

The major strategic policy development focus in the department for 2007-2008 and beyond will be on developing and implementing the next generation of agriculture and agri-food policy, to support an industry that is market driven, innovative and efficient, enabling the sector to seize opportunities across the value chain and strengthen Canada's position in the global market place. In doing so, AAFC will contribute to the economic agenda of the Government of Canada in supporting greater opportunities for Canadians.

Within the framework of agriculture and agri-food policy the department seeks to achieve results under its three strategic outcomes – (1) Security of the Food System, (2) Health of the Environment and (3) Innovation for Growth. During the next three years, informed by the consultations on the next generation of agriculture and agri-food policy, AAFC and its portfolio partners will pursue key program activities under each of these three strategic outcomes to advance the agriculture and agri-food agenda and ensure the best quality of life for all Canadians.

Strategic Outcome: Security of the Food System *A secure and sustainable agriculture and agri-food system that provides safe and reliable food to meet the needs and preferences of consumers*

Program Activity: Business Risk Management

Farming in Canada requires a comprehensive and proactive approach to managing risk. Through business risk management (BRM) programming, AAFC, together with provincial and territorial governments and industry, works to enhance producers' capacity to manage risk, and increase the sector's viability and profitability.

Under the APF, the Government of Canada agreed to invest $1.1 billion every year for five years in BRM programs that directly assist farmers in managing business risks, such as those posed by weather, disease and changing market conditions.

BRM was based on two core programs: a margin-based program called the Canadian Agricultural Income Stabilization (CAIS) program and Production Insurance (PI). These programs were designed to work together to help producers manage the business risks associated with farming.

The margin-based income-stabilization program offers protection from overall declines of farm income because of circumstances such as low prices and rising input costs, whereas PI offers protection for production losses related to specific crops or commodities caused by hail, drought, flooding, disease, and other factors.

During the past year, significant progress has been made on a new suite of BRM programs to address concerns identified by producers. Vast improvements have been built into what is becoming a new income stabilization program. Federal, provincial and territorial agriculture ministers have agreed in principle on a separate disaster relief framework. In 2007-2008, AAFC will continue to work with partners to complete the replacement of the CAIS program with a new income stabilization program (ISP) and a new and separate disaster relief program.

At the same time, federal, provincial and territorial governments will continue in 2007-2008 to examine options for considering the extension of coverage under PI to livestock and additional horticulture crops.

The margin-based ISP and PI are complemented by Financial Guarantee programs, including the temporary *Enhanced Spring Credit Advance Program* (ESCAP) and the new *Advance Payments Program* (APP), as well as the *Farm Improvement and Marketing Co-operatives Loan Act* (FIMCLA) program, the *Price Pooling Program* (PPP), and the *Private Sector Risk Management Partnerships* (PSRMP) program.

Under Bill C-15, an Act to amend the *Agricultural Marketing Programs Act* (AMPA), the original Spring Credit Advance Program and the APP have now been combined into one new APP program which will be implemented through 2007-2008. This new program allows producers of other commodities and livestock to be eligible for benefits under the program providing interest-free advances up to $100,000 in the spring to offset input costs and a maximum $400,000 advance in the fall. In the interim of the new APP being implemented, the ESCAP was announced in May 2006 to make more money available to producers. It will expire in September 2007 as the new APP is implemented.

The Farm Improvement Marketing and Co-operatives Loan Act program provides producers with access to credit to improve farm assets, strengthen production, and improve the financial viability of their farms. Through the program, loans of up to $250,000 for producers and $3 million for Farm Products Marketing Co-operatives owned by active producers are guaranteed by the federal government.

The FIMCLA program will be examined, based on the results of consultations done in 2006-2007, to see how changes can be implemented in 2007-2008 to better support beginning farmers, intergenerational farm transfers and agricultural co-operatives.

The Price Pooling Program provides a price guarantee to marketing agencies for agricultural products. The guarantee protects the marketing agencies and its producers against unanticipated declines in the market price of their products. The agencies can then use the guarantee as security to obtain credit from a lender.

The Private Sector Risk Management Partnerships program is designed to help the agriculture and agri-food sector develop risk management products and services that can be delivered by the private sector.

The federal government has put programs in place, which are continuing into 2007-2008, to respond to disaster situations, such as the plum pox virus, Golden Nematode and excessive moisture and flooding. Officials will continue to monitor conditions across the country to allow the federal government to react quickly and appropriately when future disasters occur.

Program Activity: Food Safety and Food Quality

Canadians in general have a high degree of trust in Canada's food regulatory system and are confident that it will protect them from food-borne illnesses. At the same time, consumers are increasingly seeking more information and greater assurances about the safety, quality and nutritional value of the food they eat.

To this end, informed by the consultations on the next generation of agriculture and agri-food policy, AAFC will work with portfolio partners, other federal government departments, provincial and territorial governments, industry, and consumer groups to build on existing food safety and quality measures. Over the next three years, the department will continue this work (for example, traceability) and will increasingly focus attention on the links between agriculture and health. This will improve the sector's ability to identify and respond to food safety issues and concerns, while improving market access and opportunities for the sector.

Ensuring consumers' trust is maintained, and providing them with healthy, nutritious products, are vital to ensuring the stability and success of Canada's agriculture and agri-food sector, and helping all Canadians achieve the best quality of life.

Specifically, AAFC will:

- work in collaboration with portfolio partners, provincial governments and Health Canada to improve the conditions for the development of innovative food and nutritional products, by building a strong science base that supports new product development, and by making the entry to market of healthy products more efficient. This will be achieved through partnerships to improve stakeholder and government capacity for the development, submission, approval, and commercialization of innovative food products with enhanced health attributes. This will enhance human health and consumer confidence while allowing Canada's agriculture and agri-food sector to position itself to compete in a rapidly growing global market for functional foods;

- work in partnership with the CFIA to continue to improve safety and security of the food system through detection, monitoring and control of food hazards and the development of preventative safety approaches to mitigate risks; and

- continue to play a lead role in developing integrated management strategies to enhance quality and value, while ensuring that Canada's food products can be traced through every link of the production chain.

Enhancing Canada's food safety and quality systems will require AAFC to continue to work with its portfolio partners, such as the CFIA, and other federal organizations, provincial and territorial governments, and producers and processors, for a horizontal and cohesive approach.

Program Activity: Markets and International

Canada is a trading nation, and the agriculture and agri-food sector plays a significant role in the country's trade success. For the sector, continued success in world markets can be further enhanced by international recognition of Canadian actions in food safety and quality, environmental stewardship, innovation and investment in new products. Not only will this approach benefit those Canadians earning their livelihoods from agriculture and agri-food, it will further enhance the sector's important contribution to Canada's positive trade balance, for the benefit of all Canadians.

The sector faces a variety of pressures in the constantly changing global marketplace. Consumers are becoming increasingly discriminating in their food purchases, placing new demands for safety, quality and health attributes on the foods they choose. There is also growing competition in the global marketplace from countries where production costs are lower than they are in Canada, and where trade-distorting domestic subsidies are provided to producers, causing overproduction of commodities and market distortions. Further, the rules governing trade in agriculture and food products are not consistently followed by all trading nations and need to be strengthened. Canada must continue to work on the international stage toward achieving a more level playing field for the Canadian agriculture and agri-food sector.

The Government of Canada will pay very close attention to the development of the next U.S. Farm Bill, which will take place over the course of 2007, and engage as appropriate to encourage the U.S. to undertake initiatives that are not trade distorting. For example, Canada's request for WTO consultations on U.S. corn and other subsidies has been characterized by U.S. proponents of farm bill reform as helpful in putting pressure on the U.S. to modify its programs to bring them into line with United States' international trade commitments.

At the World Trade Organization (WTO), Canada is seeking the elimination of all forms of export subsidies, the substantial reduction of trade-distorting domestic support, and real and significant market access improvements. While progress in the WTO Doha Round will require key WTO members to resolve significant differences in their negotiating positions, including in respect of agriculture, Canada strongly supports efforts to achieve an ambitious result.

Regional and bilateral trade initiatives will also be important for the future prosperity of Canada's agriculture sector, and serve to complement and reinforce the WTO multilateral system. For this reason, Canada is reinvigorating its efforts to negotiate regional and bilateral trade agreements which serve the commercial interests of the sector and the country. From the perspective of ensuring Canadian competitiveness, a more active regional and bilateral agenda will help to ensure that we both maintain and create new market access opportunities for our exporters.

Moving forward, the Government of Canada will continue to consult with provinces and the full range of agriculture and agri-food industry stakeholders about how best to achieve the country's agricultural trade policy objectives.

To realize the intended outcomes from international activities related to the Security of the Food System, informed by the consultations on the next generation of agriculture and agri-food policy, AAFC will focus during the next three years on:

- pursuing a multi-faceted trade policy agenda, including securing and enhancing market access through trade negotiations at the WTO;
- advancing the development and implementation of an enhanced regional and bilateral trade agenda;
- advancing the implementation of traceability within the agriculture and agri-food system, in collaboration with industry; and
- working closely with provinces and the industry to further integrate the Canada Brand Promise into international market development strategies and activities to advance Canada's image in key markets abroad.

Program Activity: National Farm Products Council

The National Farm Products Council (NFPC) promotes efficient, competitive Canadian agriculture. It helps to improve farm-product marketing between Canadian provinces and territories and internationally. It is an agency that reports to Parliament through the Minister of Agriculture of Agri-Food.

The Council supervises the operations of four national marketing agencies, ensuring they work best for producers and consumers. These four agencies manage the supply of Canadian chicken, turkey, eggs, and broiler-hatching eggs. They implement and administer marketing plans, allocate production quotas, and generate their revenues through levies.

The NFPC also supervises the operation of the beef cattle promotion and research agency. This agency promotes beef marketing through advertising, promotion and consumer education programs, and through product and nutrition research. This agency implements its promotion and research plan and generates its revenues through levies, commonly called "national check-offs."

The Council will also supervise any other national marketing agency or promotion and research agency established under the *Farm Products Agencies Act*.

Strategic Outcome: Health of the Environment *An agriculture and agri-food sector that uses environmental resources in a manner that ensures their sustainability for present and future generations*

Program Activity: Environment

In 2006-2007, AAFC worked to put in place the final environmental components of the existing APF, and accelerate the implementation of some environmental programs, particularly those covered by recently concluded APF implementation agreements.

The 2007-2008 fiscal year will require the department to look ahead to determine how to best address environmental challenges under the next generation of agriculture and agri-food policy, while also continuing implementation of existing programs and determining how AAFC can best fit into broader government-wide environmental initiatives, such as the strategy for increased production and use of biofuels, and Canada's Clean Air Act.

In addition, the department will develop transition plans for those existing environmental programs that continue under the new policy. These plans will be put into action next year, as the new policy is rolled out.

AAFC has a key role to play in Canada's biofuels strategy. During the next few years, the department will work to develop cost-effective management practices and technologies to help the sector capture the economic benefits of greater reliance on biofuels. The department must consider ways to assist the sector in enhancing its own environmental performance through application of the strategy. To this end, AAFC will partner with other departments and agencies to develop an overall approach to biofuels that identifies and enhances environmental benefits in support of economic gains for Canadian farmers and the agriculture industry.

Working together with its portfolio partners as well as provincial and territorial partners and industry, AAFC will continue to further efforts towards achieving the Government of Canada's goals on environmental sustainability of the sector and improved stewardship of soil, water, air, and biodiversity. Informed by the consultations on the next generation of agriculture and agri-food policy, the focus of these activities during the next three years will include:

- developing and implementing innovative policy options to achieve environmental goals under the next generation of agriculture and agri-food policy, including a biofuels strategy;
- continuing to support environmental farm plans and the development and adoption of on-farm beneficial management practices through financial and technical assistance;
- developing an AAFC water strategy related to agricultural sustainability through the Prairie Farm Rehabilitation Administration;

- developing the scientific knowledge and understanding needed to improve the environmental performance of the Canadian agricultural system by fostering greater scientific collaboration among partners and developing an enhanced understanding of the country's bioresources and their protection;

- completing implementation of the National Land and Water Information Service; and

- reducing the risks due to pesticides by developing commodity specific strategies and by making available new uses of reduced risk minor use products.

By managing the effects of agriculture on the environment, producers can not only contribute to a better quality of life for Canadians, but they can also better sustain their operations and improve their environmental performance. AAFC will continue to work with provincial and territorial partners and industry on projects and policies designed to promote sustainable, economically viable and environmentally sound activities from the farm level and up the value-chain. Canada is committed to improving the environment, and AAFC will help Canada achieve that goal.

Strategic Outcome: Innovation for Growth

An innovative agriculture and agri-food sector that develops food and other agriculture-related products and services in order to capture opportunities in diversified domestic and global markets

Program Activity: Innovation and Renewal

New knowledge is essential to increased farm profitability, sustainable growth, competitiveness of the agriculture and agri-food sector, and economic success of rural communities. Science generates knowledge on which the sector can build innovations to achieve greater job creation, profitability and competitiveness. Innovation transforms that knowledge into benefits for Canadians. It is the process by which ideas for new and improved products and services are developed and commercialized in the marketplace.

The application of science and innovation is aimed at transforming the sector by equipping it with new business and management skills, helping it become a leader in the bioeconomy and application of bioproducts, assisting with the development of new knowledge-based production systems, and developing strategies to capture opportunities and manage change.

During the next three years, informed by the consultations on the next generation of agriculture and agri-food policy, the AAFC Science & Innovation Strategy will be implemented and further developed by focusing science and innovation investment on national research priorities identified in the strategy. Excellence in science will be pursued by developing and applying the highest and best standards of scientific excellence through external peer review of research proposals, and by developing a capabilities-driven, authoritative, and document-based science planning and reporting system.

Traditional food and feed markets remain key to Canadian agriculture, but future success for the sector lies in more than food and food products. Significant opportunities for growth also exist for non-food products, such as biomaterials, biomedical products, biohealth products, bioenergy products, biochemicals, and biopharmaceuticals.

For example, biofuels is a key element of the energy, environmental and economic agenda for the Government of Canada. AAFC is working in partnership with other science and research providers to explore the more efficient use of farm-based feedstocks for ethanol and biodiesel production and the use of waste products to generate methane gas for energy production. In the longer-term, the department aims to help integrate biofuels production into biorefinery processes that produce fuels and a variety of high-value co-products from biomass, thereby creating improved economic opportunities for farmers and the agriculture and agri-food sector while also addressing energy and environmental goals.

Indeed, there is a recognition among stakeholders of the need to take a collaborative approach to address issues facing the sector and make the most of opportunities that are becoming increasingly complex, interrelated and multidisciplinary in nature. To this end, AAFC, along with its portfolio partners, will continue its efforts to build an integrated national science capacity and focus research on the creation of new non-food products that will generate economic, social and environmental benefits for all Canadians.

During the next three years, informed by the consultations on the next generation of agriculture and agri-food policy, the department will also work to develop and implement new partnership strategies and architectures with other federal departments and provincial, academic and industrial organizations for the benefit of all Canadians. These science partnerships will be promoted by the development and delivery of a proactive outreach program. AAFC, together with its partners, will also work to develop complete innovation chains to transform scientific and technical knowledge and know-how into benefits for Canadians. Science and innovation clusters will be formed that bring together the stakeholders that will form complete innovation chains to maximize the return on investment.

AAFC will also participate in the development of the Government of Canada's science policy framework. The department will participate and provide leadership where necessary in working with other federal departments to develop and implement a national science and technology strategy.

Linked with advances in science and technology is continuous learning, designed to help ensure producers have the skills, knowledge and tools required to capitalize on new opportunities and increase farm profitability.

To this end, AAFC offers several renewal programs for producers and their families which are aimed at increasing their knowledge and use of business management practices as well as developing a clear understanding of their business and personal goals.

Renewal programs also provide producers with access to a confidential, on-line benchmarking tool that allows them to compare their farm data with other farms of similar specialization and size within their region.

In addition, in 2006-2007 the Government of Canada launched the Canadian Farm Families Options Program, which works hand-in-hand with renewal programs at AAFC. The program provides the income support necessary for farmers to take advantage of opportunities to increase their business management capacity through such means as engaging in a farm business assessment or in the development of an individual learning plan that could lead to improved on- or off-farm income.

In 2004, AAFC launched the Advancing Canadian Agriculture and Agri-Food (ACAAF) program. The ACAAF program is a five-year, $240-million program designed to position Canada's agriculture and agri-food sector at the leading edge of new opportunities. The program provides funding for regional and national projects designed and implemented by the sector.

AAFC will continue to deliver renewal programs and will work to develop new options for the next generation of agriculture and agri-food policy. AAFC will make programs more easily accessible in various areas, including farm business advisory services, awareness, skills development, and access to capital, and will work with other players including FCC.

Program Activity: Markets and International

Canada's agriculture and agri-food sector has the potential to build on its reputation as a reliable supplier of products that meet and exceed consumer expectations. Realizing this potential – both at home and around the world – will require a focused, determined and innovative approach by governments and industry.

As mentioned, there are numerous market and trade challenges facing the sector. Globalization has made world markets more competitive as new, low-cost producers expand production. Market access is undermined by trade-distorting practices and circumvention of trade protocols. Consumers continue to raise the bar on food safety and quality, humane production systems for livestock and expectations for environmentally sustainable land management practices.

Canada's agriculture and agri-food sector has an opportunity to meet these challenges, while maximizing and capturing opportunities in domestic and international markets, by building on its strengths and established reputation.

As such, a key to success for the sector will be the implementation of a branding strategy designed to build on its strengths and on Canada's reputation as a supplier of safe and high-quality food and food products. In 2007-2008, AAFC will continue to work

closely with industry toward the implementation and integration of this strategy, as well as the development of other long-term strategies designed to bring increased market success to the sector.

The department will also work to strengthen international market and development relationships, and implement international market engagement, international development and international scientific co-operation strategies, as it helps the sector continue to take advantage of new and existing export opportunities.

Program Activity: Rural and Co-operatives

There is an obvious connection between a healthy and vibrant rural Canada, and a strong and prosperous agriculture and agri-food sector. It takes an entire network of rural communities in Canada to support a resource-based sector like agriculture; without those communities the huge contributions of the sector would be reduced. To ensure the sector remains strong, rural issues and priorities must receive due attention and consideration when policies, programs and legislation are developed.

Part of AAFC's mandate is to support rural community development, which is pursued in partnership with the complementary mandates of other federal departments. As the federal lead on this horizontal initiative, AAFC will, during the next three years, identify rural community development priorities and implement an action plan responding to those priorities. Information requirements and tools to support rural development in Canada will also be provided.

The AAFC mandate also includes co-ordination of federal government initiatives that support co-operative development. Canada has 9,200 co-operatives serving more than 10 million citizens in different sectors of the social economy such as housing, childcare, financial services, and agriculture. There are approximately 1,200 agricultural co-operatives with a combined membership of 380,000 independent farmers. Agricultural co-operatives employ 34,000 people and possess 15 to 20 per cent of the market for farm procurement, processing and marketing of farm products. They generate $14 billion per year in revenue and play a key role in the viability of rural communities.

During the next three years, AAFC will focus on providing expert assistance and advice to groups that want to start new co-operatives, or that need help to manage existing ones. AAFC will also focus on studying and demonstrating how co-operatives can be used in innovative and successful new ways.

Program Activity: Canadian Pari-Mutuel Agency

Section 204 of the Criminal Code of Canada designates the Minister of Agriculture and Agri-Food as responsible for the policy and regulatory functions pertaining to pari-mutuel wagering on horse races. This function is delivered through the Canadian Pari-Mutuel Agency (CPMA), a special operating agency within AAFC.

A comprehensive regulatory framework and governance review is underway at the CPMA. The objective of the review, launched in 2006-2007, is to ensure the most modern, effective and efficient approach to protecting the betting public as it pertains to pari-mutuel wagering on horse races across Canada. The review is being informed through broad-based stakeholder outreach, including consultations with provincial regulatory bodies, the Canadian horse-racing industry and the Canadian betting public.

THE NEXT GENERATION OF AGRICULTURE AND AGRI-FOOD POLICY

As mentioned, with the APF expiring in March 2008, the department and provincial and territorial governments are working in concert with stakeholders to develop the next generation of agriculture and agri-food policy, to support an industry that is market driven, innovative and efficient, enabling the sector to seize opportunities across the value-chain and strengthen Canada's position in the global market place.

The 2007-2008 fiscal year will see an even greater focus on this work, in preparation for the transition from the APF to the next generation of agriculture and agri-food policy. AAFC and provincial and territorial partners will consult with a wide range of stakeholders, including industry associations and grassroots producers, processing, retail and food service industries, agricultural value-chain players, consumers and experts from academia and think tanks, to develop and refine policy options

to support a competitive and prosperous agriculture and agri-food sector.

To this end, AAFC will continue to work with its portfolio partners and its partners in industry and government on a new policy framework to support programs and other initiatives aimed at:

- helping the Canadian industry to stay ahead of competitors;
- meeting evolving consumer demands;
- developing non-food products, linking with other sectors in the bioeconomy, creating solutions to environmental issues and capitalizing on the service-based aspects of the farm entity; and
- fostering prosperity and opportunity.

OUR MANAGEMENT PRIORITIES

AAFC conducts its operations with the accountability, transparency and oversight called for in the *Federal Accountability Act* and Action Plan and associated federal government measures. These new measures include streamlining financial management policies, strengthening access to information legislation, reforming the procurement of government contracts, strengthening auditing and accountability within departments, and ensuring a fair, economical and efficient delivery of grants and contribution programs.

AAFC is also responding to the new Management, Resources and Results Structure (MRRS), which supports a common, government-wide approach to the collection, management and reporting of financial and non-financial performance information. The MRRS provides departments with the flexibility and discretion they need to design and manage their programs in a manner that best achieves results for Canadians. Through the MRRS, management and accountability, in accordance with the Management Accountability Framework (MAF), will be reinforced at AAFC.

Tying into the MRRS is the department's comprehensive Strategic Planning and Accountability Framework. It consists of five interdependent components: Accountabilities and Responsibilities, Strategic Planning, Comptrollership and Financial Management, Results-based Management Framework, and Managing in a Matrix Environment.

The framework provides the tools and internal policies to enable all departmental employees to work in the most efficient and effective manner possible, while emphasizing financial stewardship and accountability. It clearly demonstrates that AAFC's management practices are consistent with the Government of Canada's overall management agenda. AAFC has also been actively engaged in the Treasury Board Secretariat's MAF since its inception in 2003. The MAF summarizes the Government of Canada's expectations of sound management – from financial to people management, from assigning accountabilities to reporting results – and departments are measured on their performance against each of the 10 elements under the MAF. Through its management priorities, AAFC strives to meet and exceed expectations under the MAF and strengthen its accountability regime for 2007-2008 and beyond.

People

The *Public Service Modernization Act* (PSMA) is a cornerstone piece of legislation for modernizing human resources (HR) management in the public service. The ability of a department to maximize opportunities afforded by the PSMA is tied to the robustness of its human resources planning efforts. To advance HR planning at AAFC, the department developed a corporate human resources planning approach in early 2005, following the model designed by the Public Service Human Resources Management Agency of Canada, and constructed to align with the elements of the People Component of the MAF.

AAFC's approach to HR planning ensures rigour and consistency, and brings together HR plans from individual branches to create one department-wide plan. The departmental plan is built around a recruitment, development and retention model, supporting the employee life-cycle and underpinning the sustainable renewal of AAFC's workforce.

HR planning is an integral part of the departmental strategic planning cycle and overall strategic management direction. AAFC's matrix governance model encourages

branch management to consider the current and future HR needs required to support team business plans, and enables the crosswalk of HR needs to the longer-term strategic work needs of teams, and the department as a whole.

This integrated approach to HR planning ensures the right people are recruited into the department, and that development opportunities are made available to employees so that its workforce can respond to new work priorities and shifts in the strategic direction of the department.

Key initiatives include the adoption of a competency-based HR management approach. AAFC has developed a suite of competency profiles for virtually all occupational groups and levels, and are integrating these into recruitment, staffing, learning and Employee Performance Management Program. By integrating competencies into its staffing processes, in particular, the department can hire people suited to a broader range of positions, not just one or a narrowly defined set of positions. This is critical to help AAFC continually move people from low-priority to high-priority work, and to have people who can adapt professionally as the work evolves.

Third, as implementation of HR plans is being finalized, the need to ensure that AAFC remains a representative and inclusive department, in terms of both usage of official languages and in employment equity membership, is being taken into account. For example, Our Bilingualism Program at AAFC includes more than $1 million annually for non-statutory language training. This multi-year program is being accessed across the country, increasing the department's ability to do business in both official languages.

A key challenge for the department is affecting the full implementation of integrated HR and business planning within its matrix governance model, whereby the department manages resources through branches and work through horizontal teams. AAFC continues to explore tools, processes and points of intersection that enhance the integration of HR planning with business planning, to best make the demand(work)/supply (people) matrix work.

Another challenge is ensuring the department has comprehensive and accurate data, and the tools and systems to manage information and reporting. AAFC has recognized this challenge and is overhauling its information management system and piloting new reporting tools to increase the accuracy and timeliness of reporting on HR activities.

Financial Management / Strategic Planning

In keeping with enhanced Government of Canada policies designed to ensure sound financial comptrollership within federal departments, AAFC continues to implement the Chief Financial Officer (CFO) model. The CFO will be accountable for managing financial risks within AAFC, understanding the financial implications of decisions before they are taken, reporting on financial results, and protecting against fraud, financial negligence, violation of financial rules or principles, and losses of assets or public money.

AAFC is implementing a three-year financial strategy to help deploy future resources and ensure the department can go in the direction it has planned. This strategy will determine how the majority of AAFC's discretionary resources are allocated to departmental priorities.

As part of this overall financial strategy, AAFC has implemented the Financial Matrix Management model, designed to support effective and efficient financial and results-based management, where teams are accountable for delivering results and outcomes, and branches support teams through day-to-day decision-making through delegated authorities. The Financial Matrix Management model provides improved financial management accountability, while providing sufficient flexibility to manage changing departmental needs.

AAFC's strategic planning process continues to be improved across each of the six interdependent components with the introduction of new management and reporting tools for employees throughout the country. Each has its own set of requirements and steps, and each involves aspects of risk management. The six components are:

1) Strategic visioning – provides a road map consisting of our overall strategic vision and long-term strategic objectives, to steer planning and decision-making to deal with challenges as they emerge;

2) Business planning – establishes annual plans and priorities, and balances the investment in ongoing operations and activities with the investment required for the change agenda initiatives;

3) HR planning – integrated with business planning, identifies current and future HR needs based on departmental priorities, and develops and documents the HR management strategies that best support these priorities;

4) Resource prioritization – involves analyzing departmental priorities and establishing resource priorities over a three-year period, with emphasis on the upcoming planning cycle;

5) In-year management – involves monitoring the progress against the business plan, managing the impact of significant issues and new requirements, including risk, and adjusting resources in response to new pressures; and

6) Performance management – outlines the structure and focal areas for measuring performance in AAFC with boards of directors and assistant deputy ministers monitoring progress, making course corrections and reporting on performance results.

Within the department's framework, strategic visioning focuses on a three- to five-year horizon; resource prioritization focuses on the one- to three-year horizon; and the business planning process focuses on the upcoming year.

Internal Client Services

In keeping with guidelines from the Treasury Board of Canada Secretariat, AAFC has developed its *Long-Term Capital Plan* to plan for and manage its assets and capital priorities and expenditures. The department will continue to implement the plan in the 2007-2008 fiscal year. The plan will help AAFC retain or acquire only essential assets required to deliver programs efficiently, and manage its existing asset base and make appropriate changes to it with the resources that are available. It will also provide a rationale for proposed expenditures and project approvals.

The department will also continue to manage its new headquarters project.

For the purpose of improving excellence in delivering internal services, AAFC has initiated the Internal Service Standards Project. The outcome of this project will be attained though the capture and analysis of relevant non-financial metrics.

AAFC is contributing to the Government of Canada's Corporate Administrative Shared Services initiative, and will design and implement internal service standards to help guide and measure its performance.

Under the Corporate Administrative Shared Services initiative, federal transactional and administrative functions are planned to be delivered through new shared service structures, designed to provide the best service and value to Canadians. The initiative aims to improve effectiveness and efficiency of administrative services by developing government-wide information management and information technology systems, streamlining and standardizing administrative practices and processes, and ensuring access to information for better management of government. As a current provider of financial and HR systems services to portfolio partners as well as to other departments, AAFC and its clients are uniquely positioned to offer lessons learned and successful practices to the Corporate Administrative Shared Services organization.

AAFC will also work in 2007-2008 to implement the greening operations commitments outlined in the department's fourth Sustainable Development Strategy, which was tabled in Parliament December 13, 2006.

Information Management and Technology

AAFC has revised its Information Management and Information Technology (IM/IT) strategy to reflect the federal and departmental direction and to ensure that all IM/IT investments and activities respond to client and business needs.

The departmental IM/IT Strategic Planning Framework and supporting strategies identify the context, business drivers, key targets, recommended approaches, and planning considerations to best use information technology to meet business challenges.

Under the umbrella of *service excellence*, the framework will address three strategic outcomes: strategic partnerships to create value; being an IM/IT integrator to add value; and being a service provider to demonstrate value for money.

Part of this overall framework also includes IM/IT priorities which will allow AAFC to implement its IM strategy and change to a culture of more effective information management and sharing. In 2007-2008, AAFC will continue to focus on IM/IT departmental governance for strategic sound management of information and technology assets. The department will continue to respond to the departmental priorities and initiatives to enable service improvement and service delivery including simplifying business processes, as well as ongoing critical operations.

Corporate Management

The *Emergency Preparedness Act* states that every Minister is accountable to Parliament for: i) developing plans for contingencies that are within or related to their area of accountability; ii) implementing plans when requested, to support other government departments or provinces and territories; iii) providing for the safety and welfare of staff who are involved in responding to an emergency, and iv) conducting training and exercises to develop and test plans.

To this end, AAFC, with its portfolio partners, is implementing the National Disaster Assistance Framework (NDAF), to help better manage and co-ordinate the sector-wide response to emergencies.

The NDAF is an all-hazards emergency management system that is designed to link the federal, provincial and territorial governments and private sectors to better manage and co-ordinate responses to emergencies. The framework is designed to be activated for agriculture and agri-food emergencies (including situations involving food safety, animal and plant health, or emergencies occurring in other countries where international organizations request support) that exceed a provincial or territorial lead agency's capacity to deal with the situation and when support to the response effort is needed from other federal, provincial, territorial and private sector stakeholders.

As part of this framework, the department, along with its portfolio partners, is developing a plan detailing how the portfolio will respond in the event, however remote, of an influenza pandemic.

AAFC is also a key contributor to the Government of Canada's *whole-of-government* plan for responding to such a pandemic. As part of this plan, committees have been established to address potential gaps in preparedness in six main areas:

1) *International Issues;*
2) *Federal Business Continuity and Human Resources;*
3) *Public Health and Emergency Management;*
4) *Communications;*
5) *Economic and Social Impact; and*
6) *the Private Sector.*

Audit and Evaluation

AAFC will work in 2007-2008 to further implement the new Internal Audit Model, as required under the *Federal Accountability Act*. This model will help reinforce good stewardship practices and sound decision-making within AAFC, and ensure the department best serves the needs of Canadians.

AAFC is also working to meet stringent new internal audit guidelines released by the Comptroller General of Canada. The department's Chief Audit Executive (CAE) is responsible for overseeing and promoting professional conduct of internal audits. The CAE provides independent, objective information and assurance on the effectiveness and adequacy of the department's governance, risk management and control processes, including assessing controls over financial management, financial reporting and evaluation of programs and activities.

The CAE is independent from departmental management and operations. This position has unimpaired ability to carry out responsibilities, including reporting findings to the Deputy Minister, the Departmental Audit Committee and the Comptroller General of Canada.

In 2007-2008, AAFC will also work to provide performance information and evaluations that support the development of the next generation of agriculture and agri-food policy and other strategic initiatives.

Portfolio Collaboration

AAFC, together with its portfolio partners, has been taking an integrated approach toward addressing major issues that cross responsibilities and policy development. More importantly, AAFC, along with the rest of the portfolio, is committed and engaged in the development of the next generation of agriculture and agri-food policy.

There has been an extensive evolution in portfolio collaboration since 2001, from protocols on key files to sharing research and administrative services, to participating in executive level meetings, which has translated into continued adoption of portfolio management best practices.

As well, AAFC, together with its portfolio partners, has strengthened its approach to annual planning and reporting to meet the requirements of good governance, transparency and management accountability.

Citizen-focused Service

AAFC is committed to a client-focused approach to service delivery, and to achieving measurable improvements in response to client expectations. To support this approach, the department is guided by its Service Delivery Strategy, which aims to put AAFC in a leadership role in the design and implementation of citizen-centred, responsive programs and services that contribute to a profitable and sustainable agriculture and agri-food sector.

Understanding clients and their needs is what drives service improvement at AAFC. Using the Common Measurement Tool – a client satisfaction survey instrument – the department will undertake further client surveys to determine levels of satisfaction, service quality drivers and priorities for improvement. AAFC will establish priorities and implementation plans to have service standards in place within three years. Other major activities will be undertaken in support of service improvement and service delivery, including building a client and service knowledge base, simplifying business processes, and migrating programs to a common grants and contributions platform.

As part of an ongoing effort to enhance access to information, programs and services, AAFC will continue to consolidate and update its Web site, strengthening its capacity to provide on-line services to complement the more traditional service channels of telephone, in-person and mail. Clients will benefit from a more comprehensive integrated channel management approach evidenced by AAFC My Account and telephone access.

The department is also working with its federal, provincial and territorial partners to develop and implement strategic communications plans and marketing activities. This will help better serve and inform AAFC clients at home and abroad about the objectives, benefits and value of AAFC programs and services, with the goal being to promote and increase stakeholder involvement in these programs. To achieve this goal, AAFC has established the following key communications priorities to support external clients:

- provide comprehensive communications and consultation support to the engagement strategy for the next generation of agriculture and agri-food policy;
- provide intensive and sustained strategic communications support for science and innovation and other areas supporting new market development and other opportunities for the agriculture sector;
- implement an internal communications approach that focuses on new tools and ongoing dialogue with employees; and
- provide ongoing strategic communications advice and activities in support of the action plan for BRM programs in the context of the current APF and the next generation of agriculture and agri-food policy.

PARLIAMENTARY COMMITTEE REPORTS

Standing Committee on Agriculture and Agri-Food

The Committee tabled a report in the House of Commons that requires a Government Response, as well as three other reports that may require action by the Portfolio. Details follow.

Report on the Review of the Canada Grain Act and the Canadian Grain Commission conducted by COMPAS Inc.

Under the Standing Orders, a response is required within 120 calendar days.

This report is the result of an amendment to Bill C-40, An Act to amend the *Canada Grain Act* and the *Canada Transportation Act* introduced by the Standing Committee in 2005. This amendment required an independent and comprehensive review of the *Canada Grain Act* and the CGC, which was carried out by COMPAS Inc.

The Committee tabled this report on December 5, 2006 following a series of meetings held in September and October 2006 with several witnesses including COMPAS Inc., CGC officials and stakeholders. There was general support for reform to the CGC and the most challenging issues of the reform were common to the majority of witnesses. The report focuses on the common themes raised by witnesses which include the mandate and governance of the CGC, inward weighing and inspection, research funding, liability of the CGC, Kernal Visual Distinguishability and producer cars.

The report contains 12 recommendations and can be found at the following site:
http://cmte.parl.gc.ca/cmte/CommitteePublication.aspx?COM=10464&Lang=1&SourceId=185696

Other reports that may require action by the portfolio include:

1. a report tabled by the Committee on June 8, 2006, which presented three recommendations on the matter of Imports of Milk Protein Concentrates (MPCs) specifically import control measures, the classification of all MPCs and the issue of invoking Article XXVIII of the GATT.
   The report is available at:
   http://cmte.parl.gc.ca/cmte/CommitteePublication.aspx?COM=10464&Lang=1&SourceId=145897

2. a report tabled by the Committee on December 12, 2006, which presented one recommendation on matters relating to the Pest Management Reglementation Agency regarding the Own Use Program for importing pesticides.
   The report is available at:
   http://cmte.parl.gc.ca/cmte/CommitteePublication.aspx?COM=10464&Lang=1&SourceId=187444

3. a report tabled by the Committee on December 13, 2006, which presented four recommendations on matters relating to restricting supplemental beef quota.
   The report is available at:
   http://cmte.parl.gc.ca/cmte/CommitteePublication.aspx?COM=10464&Lang=1&SourceId=187070

The Standing Senate Committee on Agriculture and Forestry

On May 16, 2006, pursuant to a motion by Senator Hugh Segal, the Committee was authorized to examine and report on rural poverty in Canada. In the fall of 2006, following a series of 13 meetings in Ottawa, including one appearance by the Minister of Agriculture and Agri-Food, the Committee tabled an interim report entitled *Understanding Freefall: The Challenge of the Rural Poor* on December 13, 2006. The findings of the interim report were fairly broad, touching on not only agriculture, but also issues such as rural economic development, education, access to services, transportation and immigration.

The report can be found at the following site:
http://www.parl.gc.ca/39/1/parlbus/commbus/senate/com_e/agri_e/rep_e/repintdec06_e.pdf

The Committee's final report is to be tabled no later than April 30, 2007.

LINK TO THE GOVERNMENT OF CANADA OUTCOME AREAS

AAFC's program activities reflect and support the Government of Canada's broad priorities and goals to create opportunities for Canadians, make the economy more productive and competitive, and make Canadian communities better places to work, play and grow.

The department works with producers, stakeholders in the agriculture and agri-food sector and other levels of government to help ensure that the sector is competitive domestically and internationally, viable and prosperous, and contributing to a strong economy, while protecting and promoting integrity of the environment.

The Whole of Government Framework provides a structure for mapping the contributions of departments, agencies and Crown corporations to a set of high-level Government of Canada outcomes. AAFC's strategic outcomes and activities are focused in the following Government of Canada outcomes under the Framework:

- Economic Affairs: Strong Economic Growth
- Economic Affairs: An Innovative and Knowledge-Based Economy
- Economic Affairs: A Fair and Secure Marketplace
- Economic Affairs: A Clean and Healthy Environment
- International Affairs: A Prosperous Canada Through Global Commerce

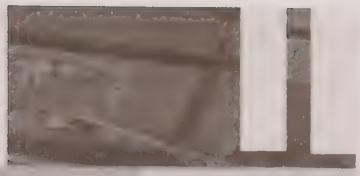
CONCLUSION

The Canadian agriculture and agri-food sector is a success story and will continue to make significant contributions to society and to the quality of life of all Canadians. This country's producers and processors have a world-wide reputation for meeting consumer expectations regarding food safety and quality and environmental standards.

For a variety of reasons outlined in this report, farm incomes have declined in recent years. While the sector has shown resilience, the nature and scope of pressures it faces require Canadian producers and governments to continue efforts aimed at stability and success in the sector. The policies and programs under the APF have provided an integrated national approach and this will continue under the next generation of agriculture and agri-food policy being developed by AAFC and provincial and territorial partners in consultations with stakeholders.

Taken together, AAFC's departmental program activities form a cohesive action plan that is working for the benefit of producers, for the rest of the value-chain, and for all Canadians. Efforts will continue to ensure the Canadian agriculture and agri-food sector enjoys enhanced business stability. Consumers at home and abroad will have greater assurances about the safety and quality of their food and the environmentally responsible methods used to produce it. Canadians can also expect a broad range of new food and non-food products that will improve their day-to-day quality of life. A stronger Canadian agriculture and agri-food sector will, in turn, strengthen the Canadian economy as a whole.

AAFC, along with its portfolio partners, is well positioned to respond and to contribute to government-wide initiatives to strengthen management and sustain a culture of accountability. The department's experience in developing and implementing the APF with provincial and territorial partners and with stakeholders has created solid foundation for the development of the next generation of Canadian agriculture and agri-food policy.



Analysis of Program Activities by Strategic Outcome

This section covers AAFC's program activities for the fiscal year 2007-2008 and outlines how these activities will contribute to achieving the department's three strategic outcomes:

1) Security of the Food System;
2) Health of the Environment; and
3) Innovation for Growth.

This section also contains information on other key areas for which the department is responsible, including Rural Development, Co-operatives, the Canadian Pari-Mutuel Agency and the National Farm Products Council.

The Agricultural Policy Framework

AAFC's strategic outcomes and corresponding program activities have been guided by the Agricultural Policy Framework (APF), and by the need to adjust the framework as necessary to ensure it best serves Canada's agriculture and agri-food sector and helps provide the best quality of life for all Canadians.

The APF was developed to strengthen the agriculture and agri-food sector through a comprehensive and integrated national policy that seeks to position the sector to meet the challenges and seize the opportunities of the 21st century. It aimed to meet and exceed consumer demands and expectations, and brand Canada as a world leader in producing and supplying a variety of safe, high-quality and nutritious agri-food products while caring for the environment.

The APF also put significant emphasis on the role of agricultural research and development to introduce new products, help the sector expand into new markets, and ensure product safety and quality, while preserving the environment and enhancing the environmental performance of commercial agriculture.

With the APF due to expire at the end of this fiscal year, significant policy and program development work will be required in 2007-2008 to ensure the next generation of Canadian agriculture and agri-food policy is developed, negotiated and ready to implement in 2008. Broad public consultations, begun in late-2006 and continuing in early-2007, support this work. This groundwork will also include the integration, within the next generation of agriculture and agri-food policy, of a food industry strategy to assist with growth and development of the food production and food processing sectors in Canada.

In addition, development of a strategy for agricultural biomass-based non-food products and markets will be an area of focus for the department. This approach is motivated by the growing significance of value-added products in today's marketplace as well as the recognition of the increasing importance of co-ordinated action along value chains. AAFC's work under each of the following strategic outcomes is conducted with this in mind.

STRATEGIC OUTCOME 1: SECURITY OF THE FOOD SYSTEM

A secure and sustainable agriculture and agri-food system that provides safe and reliable food to meet the needs and preferences of consumers

INTRODUCTION

A secure food system is one that is profitable and can be relied upon by consumers to provide the products

they want and need. Through the Security of the Food System strategic outcome, AAFC, along with its portfolio partners the CFIA and the CGC, aims to ensure Canada can continue to produce, process and distribute safe and reliable food. To achieve this, the country needs an agriculture and agri-food sector that is healthy, stable and viable.

The department's approach to ensuring Security of the Food System is based on ensuring farmers and food producers have the tools they need to manage business risks, maintaining and enhancing consumer confidence in the safety and quality of Canada's agriculture and agri-food products, and sustaining and expanding access to global markets.

OPERATING ENVIRONMENT

The agriculture and agri-food sector plays a significant role in the Canadian economy and society. Besides meeting the basic need for food, the sector provides one of every eight Canadian jobs and accounts for approximately eight per cent of the country's GDP. Ensuring this success can continue is integral to a strong and productive future for Canada.

The Canadian agriculture and agri-food sector is a key contributor to the country's success on the trade front. Canada's land base and relatively small population means the country produces far more food and agricultural products than it needs, and relies heavily on trade, exporting close to half of all domestic production. Throughout the world, Canada has established a firm reputation as a reliable supplier of agriculture and food products that meet and exceed consumer demands and expectations.

Opportunities for growth, prosperity and a stable future for Canadian producers and processors are expanding as borders around the world become more open, foreign markets become more affluent and the sciences converge to produce a new range of bioproducts. In addition, an increasing number of consumers are seeking out more convenient, healthier products.

To continue to succeed over the long-term, the agriculture and agri-food sector will need to satisfy the ever-changing expectations of domestic and international markets, as well as capitalize on the opportunities provided by increasing numbers of customers, demand for specific safety and quality attributes, and fast-growing markets for value-added foods and food products.

At the same time, the business of agriculture is inherently risky, presenting the sector with many challenges. Environmental conditions, low commodity prices, high input prices, international competition for markets, and the general unpredictability of plant and animal diseases – among other issues – all contribute to put Canada's agriculture and agri-food sector under enormous pressure each year. Governments play a key role in helping the sector deal with this pressure.

STRATEGIC RESPONSE

To achieve the strategic outcome Security of the Food System, AAFC works through the departmental program activities of Business Risk Management, Food Safety and Food Quality, and Markets and International. The National Farm Products Council also contributes to this Strategic Outcome.

BUSINESS RISK MANAGEMENT

Enhancing producers' capacity to manage risk, and increasing the sector's viability and profitability

Business Risk Management (BRM) programming is designed to equip producers with the tools and capacity needed to manage risks and ensure viable and profitable farming operations. Governments across Canada agree that effective BRM programming is crucial to ensuring a more stable and profitable agriculture and agri-food

Net Planned Spending and Full Time Equivalents – Business Risk Management

2007-2008		2008-2009		2009-2010	
$ millions	FTE	$ millions	FTE	$ millions	FTE
1,518.9	947	1,123.3	947	1,108.3	947

sector. By being able to better mitigate risk, producers can focus on seeking out new opportunities to strengthen their ability to produce safe food and non-food products for Canadians and consumers around the world. This, in turn, helps improve the quality of life for all Canadians.

Under the APF, the federal government has targeted $5.5 billion over five years for BRM programs. These programs provide similar treatment to every producer across the country facing similar circumstances, and provide whole-farm assistance instead of being commodity-focused, to address the needs of the sector for stability and disaster protection.

AAFC and provincial governments, in consultation with industry organizations, are working to develop new and separate income stabilization and disaster relief programs that provide responsive, predictable and timely assistance to producers. This programming will be implemented in 2007-2008, and will form a core element of the next generation of agriculture and agri-food policy.

Business Risk Management programs

There are two main national programs available to help producers manage risk and deal with income fluctuations: the Canadian Agricultural Income Stabilization (CAIS) program and Production Insurance (PI). These programs are complemented by the Private Sector Risk Management Partnerships (PSRMP) program and financial guarantee programs including the Advance Payments Program (APP), Spring Credit Advance Program (SCAP), the Enhanced Spring Credit Advance Program (ESCAP), the Price Pooling Program (PPP), and the *Financial Improvement and Marketing Cooperatives Loan Act* (FIMCLA) program.

CAIS program

The CAIS program, which is federal-provincial-territorial cost-shared, is designed to help producers manage farm income risk. Under the program as originally designed, income stabilization and disaster protection were integrated into a single program, helping producers protect their farming operations from both small and large drops in income due to circumstances beyond their control.

It is a whole-farm program available to eligible farmers regardless of the primary agricultural commodities they produce, including dairy, poultry and eggs operating within supply management systems. Farmers in supply managed sectors, who primarily use supply management to stabilize their revenues, are eligible for disaster assistance under the CAIS program.

The program is cost-shared among federal, provincial and territorial governments and producers. A payment is made when a participant's margin in the program year falls below the reference or historical margin. The bigger the loss, the larger the share of the payment from governments. Since funding allocations under the program are demand-driven, assistance goes where it is needed, with no fixed cap on government funding for any given year.

The CAIS program is delivered in British Columbia, Saskatchewan, Manitoba, New Brunswick, Nova Scotia, Newfoundland and Labrador, and the Yukon under federal administration. In Alberta, Ontario, Quebec, and Prince Edward Island, the CAIS program is delivered provincially.

As a result of consultations among federal, provincial and territorial officials and industry in 2006-2007, governments have committed to replace the CAIS program with separate margin-based income stabilization and disaster relief programs. The objectives of these new initiatives include improving the responsiveness of BRM programming, increasing producers' understanding of the programs and ensuring the programs are simpler and more responsive to the needs of Canadian producers, as well as more affordable to taxpayers. The new margin-based income stabilization program involves significant improvements on the original CAIS program and will be launched for the 2007 stabilization year. Governments are also pursuing a separate disaster relief framework that will allow the federal and provincial governments to work more quickly to address the impacts of disaster situations on farming businesses when they occur.

In the interim, the current CAIS program will continue for the 2006 stabilization year (which will generally be administered during the 2007-2008 fiscal year). Governments have implemented under CAIS program elements which will be part of the new income stabilization program to help transition producers to the new program and allow them to benefit from these elements sooner. These include:

- the replacement of the previous producer deposit requirement with a more affordable fee;
- the inclusion of a better (hybrid) method of valuing inventories;
- broader eligibility criteria for negative margin coverage;
- a targeted advance mechanism for disaster situations; and
- improved service delivery (including a late filing option, automatic sign-up, electronic filing, online calculators, a harmonized Income Tax/CAIS form, reduced information requirements, and common service standards).

In November 2006, governments announced a series of cross-Canada consultations to provide industry leaders and individual producers with the opportunity to help shape discussions on the next generation of agriculture and agri-food policy. These meetings will include further consultations on BRM programming. The results of these consultations will be used to identify and address gaps and make further improvements to BRM programming within the context of affordability.

Production Insurance

Production Insurance (PI) is designed to stabilize producers' incomes by minimizing the economic impacts of production losses arising from natural hazards like drought, hail, frost, and excessive moisture, as well as uncontrollable pests and diseases. The program is cost-shared by producers and governments. It is delivered by the provinces and territories, with the federal government contributing a portion of total premiums and administrative costs.

Under the program, producers are able to purchase protection for severe, uncontrollable production and asset losses for crops. PI also gives producers a wide range of program options that are consistent across provinces and territories.

In 2007-2008, the PI program will develop and implement new products for horticulture, forage and livestock.

Private Sector Risk Management Partnerships

While the APF has helped significantly to expand risk management coverage to primary producers, farmers have identified some gaps in available farm-level risk management coverage.

AAFC's Private Sector Risk Management Partnerships (PSRMP) programming is designed to help the agriculture and agri-food sector find risk management solutions to these gaps, through products and services developed and delivered by the private sector. PSRMP complements the federal government's ongoing investment in Canadian agriculture by assisting producers in managing their business risks, while moving the sector toward improved long-term profitability and competitiveness.

By facilitating an expanded role for private sector providers of risk management products and services, the PSRMP approach allows for a limited investment of public resources in industry-led projects. The results of this approach include an increased capacity to manage farm business risks, and an increasing range of private sector risk management products and services designed to meet the needs of Canadian farmers.

In 2007-2008, PSRMP will continue to work with producer organizations and the private sector financial services industry to increase the range of private sector risk management products and services meeting Canadian producers' needs in farm business risk managment.

Financial Guarantee Programs

In addition to the risks traditionally associated with agricultural production, inadequate operating cash or access to credit can also affect the viability of farming operations. Financial guarantee programs address this need through credit facilities.

In 2006-2007, the Government of Canada announced amendments to the *Agricultural Marketing Programs Act* (AMPA), designed to provide expanded coverage and increased financial advances to farmers. As a result of the amendments, the former SCAP and the APP were combined into a single program under the AMPA, also called the Advance Payments Program (APP). The new APP will continue to provide farmers with advances during the entire production cycle to allow producers to market their products throughout the year when market conditions may result in better prices. As an interim measure, while the above changes are being implemented, the *Enhanced Spring Credit Advance Program* (ESCAP) has been created and put in place to make more money available to producers through interest-free loans. The interim program will expire in September 2007.

In 2007-2008, AAFC will continue to deliver the newly amended APP, and will implement enhancements to the program's electronic delivery system to improve administration and increase producers' capacity to manage cashflow through the production year.

Producers also have access to the FIMCLA program, a federal loan-guarantee program designed to increase the availability of loans to producers for farm improvements, and support access to capital for agricultural co-operatives.

Departmental officials will make recommendations on how the FIMCLA program could be adapted to better support beginning farmers, intergenerational farm transfers and agricultural co-operatives. If changes are required in 2007-2008, the department could initiate legislative changes to this end designed to enhance the program. In addition, an electronic delivery system will be developed for FIMCLA, to improve and simplify the administration of the program.

Other BRM Programming

The *Price Pooling Program* is designed to facilitate the marketing of agricultural products under a co-operative by providing a price guarantee to protect against unanticipated declines in the market price.

Special Assistance Programming

The $85-million Plum Pox Eradication Program was introduced in 2004 to help control and eliminate the plum pox virus in Canada. The program includes $20 million to help address the losses experienced by growers who have had to destroy trees, and $65 million for work on detection and research on diagnostic and transmission of the virus. The program is continuing in 2007-2008.

In response to the discovery of Golden Nematode in the St. Amable region of Quebec, the federal government launched a $5.4 million assistance program in 2006-2007. This program includes $2 million to assist with potato disposal, extraordinary costs and business advice and planning services, as well as $3.4 million through the CAIS program and renewal programming. Government officials will continue to monitor the situation and program up-take into 2007-2008.

The Cover Crop Protection Program (CCPP), announced in May 2006, was a one-time Government of Canada initiative totaling $90 million, delivered to producers who were affected by springtime crop-land flooding in 2005-2006. The CCPP provided financial assistance to agricultural producers unable to seed commercial crops due to excessive moisture and experienced incremental costs of protecting their land from further soil erosion. In 2007-2008, the department will implement an ongoing CCPP which will be delivered by PI agencies and operate as a federal *top-up* to PI's unseeded benefits.

FOOD SAFETY AND FOOD QUALITY

Minimizing the risk and impact of food-borne hazards on human health, increasing consumer confidence and improving the sector's ability to meet or exceed market requirements for food products

Canada has a reputation as a producer and supplier of food products that are among the safest and highest quality in the world. Due in large part to the country's rigorous processes for safety and quality control, Canadian agriculture and food products have earned the confidence of consumers.

However, consumer demands and expectations continue to increase, due to high-profile issues such as BSE and avian influenza, and as Canadians and other consumers put a greater focus on getting the maximum health benefits from their foods.

The Government of Canada is committed to working with its provincial and territorial government, portfolio and industry partners to uphold Canada's reputation for food safety, and ensure Canadians and other consumers continue to get the nutritious, high-quality food and food products for which Canada is known.

The Food Safety and Quality element of the APF provides policy direction, along with programs, services and tools for the industry to maintain Canada's solid international reputation regarding food safety and quality. These include an on-farm food-safety program, traceability initiatives, support for quality-control systems and data-management systems, and research and technology transfer. The CFIA is an active partner in many of these initiatives.

The confirmation of BSE in Canada, beginning in May 2003, required special measures and programs to deal with the impacts on the beef industry and other ruminant industries, including enhancing the capacity to ensure domestic and international consumers of the safety of Canadian meat. These included measures to improve traceability across the livestock and meat value chain, and contributions to provincial government programs designed to assist the sector in building the capacity to fully implement the feed ban enhancements that require the removal of specified risk material.

Improving traceability across the livestock and meat value chain will continue to be a key priority in 2007-2008. AAFC will work with the provinces, territories and sector to accelerate the implementation of a multi-species traceability system including animal identification, premise identification, the tracking of animal movements, and the tracking of meat products through the value chain.

The science and innovation focus and efforts of the department and portfolio partners like the CFIA, in relation to food safety and quality, include providing the knowledge and technology needed to enhance the ability of Canadian producers and governments to keep the food system safe, and producing quality food products for consumers. Research in support of Food Safety and Food Quality includes a focus on enhanced understanding of the links among food, nutrition, health and wellness, detection, monitoring and control of food-borne hazards, and plant and animal disease management to enhance the safety of the food production, processing and distribution system.

During the next three years, informed by the consultations on the next generation of agriculture and agri-food policy, AAFC will work with portfolio partners such as the CFIA, other governments and industry to strengthen food safety and quality in Canada through four main components:

1) federal, provincial and territorial governments will be asked in 2007-2008 to endorse an approach aimed at putting in place a national policy for food quality. AAFC will take the lead

Net Planned Spending and Full Time Equivalents – Food Safety and Food Quality

2007-2008		2008-2009		2009-2010	
$ millions	FTE	$ millions	FTE	$ millions	FTE
119.4	466	38.9	466	38.9	466

to develop policy options, which will be driven and supported by public consultations. This work will also be integrated into the food safety and quality component of the next generation of agriculture and agri-food policy. The department will participate in the negotiation of operational agreements with the provinces and territories, and, in 2008-2009, policy approaches will be implemented through the new policy. AAFC, together with the CFIA, will demonstrate continued leadership in 2009-2010 to develop principles and criteria leading to a national food quality policy and to assist decision-makers in addressing food quality issues;

2) in 2007-2008, AAFC will implement three key science priorities designed to improve the agriculture and agri-food sector's ability to respond to food safety and security issues, while creating opportunities for the sector through food innovation. Specifically, through a peer-reviewed research program aimed at assuring science excellence, the department will focus its efforts on:

   i) building a strong science base to make available to Canadians innovative health-enhancing nutritional products;

   ii) improving the safety and security of the food system through the development of predictive safety approaches; and

   iii) developing integrated management strategies throughout the food continuum to enhance food quality and add value to products.

3) in addition to developing the next generation of agriculture and agri-food policy, the department will continue in 2007-2008 to examine the current legislative and regulatory framework for animal health and welfare in Canada. At the same time, work will also continue, in close co-operation with portfolio partners, in particular the CFIA, to develop policy options and advice related to animal health and welfare to provide a more integrated approach to managing animal health and welfare risks. For 2008-2009, there will be further work to develop options for improving animal disease detection and response capacity, and help address the information requirements in support of a national policy. Complete development and public consultations for a national animal health and welfare policy will be concluded that year, along with the implementation of policy approaches through the next generation of agriculture and agri-food policy. In 2009-2010, the department will work to develop options for integrating sound risk-management practices into the animals-for-food production process; and

4) finally, an important priority for 2007-2008 will be the framework for the National Livestock Traceability System. Key components of the framework are animal identification, premises identification and a means for tracking animal movement. In addition, in 2007-2008 the inclusion of other food commodities into a national agriculture and food traceability system will be pursued, with a target to have the architecture for a national system, that could include all food products, completed in 2009-2010.

Canadian Food Safety and Quality Program (CFSQP)

The Canadian Food Safety and Quality Program (CFSQP) is a key part of the federal government's efforts to solidify and build upon Canada's reputation as a provider of high-quality and safe agriculture and food products. The program provides agriculture and agri-food sector associations with financial assistance to develop and implement food safety, traceability and quality process control systems.

The CFSQP has three distinct yet integrated components:

1) the Systems Development (SD) component provides national industry associations with funding to develop systems that form the foundation for food safety, quality assurance and traceability systems. Through this component, the CFSQP will also assume the delivery of on-farm projects formerly managed by the Canadian Federation of Agriculture;

2) the On-Farm Implementation (OFI) component supports the implementation of on-farm food safety systems by providing funding to national producer organizations that helps them access tools to implement national systems on the farm; and

3) the Food Safety Initiative (FSI) component supports the implementation of food safety systems in non-federally registered processing facilities in participating provinces, as well as research, outreach and staff training to strengthen provincial food safety infrastructure.

The CFIA is an important partner in these endeavours, providing technical advice in all areas, as well as managing the On-Farm Food Safety Recognition Program. This program, requested by producers, ensures a consistent national approach to food safety based on internationally accepted, science-based, risk-management systems.

MARKETS AND INTERNATIONAL

Expanding international opportunities for the Canadian agriculture and agri-food sector

Exports of Canadian agriculture and agri-food products totaled $26.2 billion in 2006, and contributed $5.8 billion to Canada's overall trade surplus. When seafood exports are taken into account, Canadian agriculture and food exports totaled $30.5 billion, and the sector's contribution to Canada's trade surplus increases to $7.4 billion. Clearly, the prosperity of the agriculture and agri-food sector in Canada is a large part of the country's success as a trading nation.

AAFC acts as Canada's agricultural trade advocate, working to break down trade barriers at home and abroad and expand opportunities for the agriculture and agri-food sector. Together with portfolio, government and industry partners, the department works to improve and secure market access and achieve a more level playing field in international markets for agriculture and agri-food products.

The department promotes and defends the interests of Canadian farmers and agri-food processors in various international trade negotiations and through trade litigation, when necessary. AAFC also monitors and seeks to influence policy developments in key countries, using tools such as trade advocacy, and agri-food specialist positions in selected embassies abroad.

Canada remains active in the negotiations on agriculture at the WTO, and in regional and bilateral trade negotiations. In addition, AAFC also manages a number of bilateral agricultural trade issues with Canada's major trading partners. These include negotiating the resolution of trade irritants and trade remedy cases related to Canada's obligations in the WTO, the North American Free Trade Agreement (NAFTA) and other free trade agreements (FTAs) with our trading partners.

In 2007-2008, AAFC's integrated international strategy will concentrate on further moving the sector forward in three key areas:

- gaining recognition;
- improving market access; and
- overcoming technical barriers.

Gaining Recognition

An important approach to expanding markets for agriculture and agri-food products during the next three years will be the leveraging of domestic improvements and capabilities into a strong Canada Brand. Informed by the consultations on the next generation of agriculture and agri-food policy, AAFC will promote greater adoption of the Canadian agriculture and agri-food sector Brand Promise and elements into the marketing strategies implemented by government and industry to achieve a more cohesive and positive image of the brand among key market segments abroad.

Net Planned Spending and Full Time Equivalents – Markets and International

2007-2008		2008-2009		2009-2010	
$ millions	FTE	$ millions	FTE	$ millions	FTE
78.5	555	57.1	555	57.1	555

Funding under the Canadian Agriculture and Food International (CAFI) program for branding and market development initiatives gives industry sectors the ability to establish generic, industry-wide brands. These brands will help brand Canada in markets around the world by promoting Canadian agriculture and food products based on their superior safety and quality, to meet market demands for these attributes.

Traceability, along with other efforts, will help gain international recognition for Canadian agriculture and food products. Traceability will be implemented as a first priority in the livestock sector, and subsequently, enabled in other sectors and across the value chain, consistent with international market standards and market opportunities.

The integration of international activities will also help to gain recognition and maximize market opportunities, particularly in emerging markets. The department will refine and prioritize the Integrated Market Engagement Strategies to facilitate the increase of exports by Canadian companies of products into existing markets and their entry into new markets.

At the same time, the department will continue with its efforts to brand Canada for its scientific excellence, provide science expertise to support Canada's markets and trade, address needs of developing countries, and fulfill its international obligations through intergovernmental science-related agricultural organizations. Of importance will be the continued implementation of the China-Canada Agriculture Development Program (CCADP), to strengthen international market and development relationships with China to help the agriculture and agri-food sector take advantage of new and existing export opportunities. AAFC will also initiate consultations with Canadian stakeholders to develop a potential successor program to the CCADP.

AAFC will co-operate with other federal departments and agencies to promote a strong Canadian trade and investment presence in international markets with a sector-focused approach, to gain increased recognition in targeted markets of Canada's ability to supply high-quality agriculture and agri-food products.

Improving Market Access

In addition to raising Canada's visibility and profile in the international marketplace, the Government of Canada will continue its efforts to press for a more level international playing field so that producers and processors can trade more effectively on the basis of their competitive advantage.

In July 2006, following intensive efforts by WTO members to reach agreement on detailed rules and commitments, the WTO Doha negotiations were suspended. Key WTO members had been unable to resolve differences in their negotiating positions. However, since that time, WTO members have been involved in informal discussions and most express a strong desire to renew the negotiations. Canada remains committed to more liberalized trade, the rules-based multilateral trading system, and the objectives of the Doha negotiations, and will continue to work with other WTO members to promote this country's interests. Canada will continue to strongly support efforts to achieve a successful conclusion to the Doha Round. Canadian agriculture and agri-food will benefit from clear and fair rules governing the international trade of agriculture and agri-food products and maximum access of Canadian exports to markets around the world.

In addition to efforts at the WTO, an important objective for AAFC will be to achieve further progress towards FTAs with Korea, European Free Trade Association countries (Iceland, Norway, Switzerland, and Liechtenstein) and the Central-America-Four (El Salvador, Guatemala, Honduras, and Nicaragua) to attain maximum advantage for Canada's agriculture and agri-food sector. In co-operation with the Department of Foreign Affairs and International Trade (DFAIT), the department will develop and implement a strategy for initiating additional free trade agreement negotiations with potential trading partners.

In advancing and defending Canada's agricultural trade interests, trade litigation remains an important policy tool in instances where other approaches fail to ensure that trading partners abide by their obligations. AAFC will continue working closely with DFAIT to monitor other countries' trade policies and will initiate WTO or NAFTA challenges, when appropriate, and will continue to defend Canada's policies when challenged by others.

Overcoming Technical Barriers

Although adherence to scientific principles is one of Canada's trade tenets, some countries' trade requirements are not based on science. Such technical trade barriers can be disruptive to global trade. Accordingly, Canada is moving to address technical issues that critically impact market access.

In 2007-2008, the department will work to influence international trade-related discussions, policies and standards to the advantage and interest of the Canadian agriculture and agri-food sector, and aim to ensure other countries' technical measures and policies do not negatively impact the sector in Canada.

The department will increase Canada's trade advocacy efforts abroad through targeted initiatives, and address technical issues and international standard setting that critically impact market access. The department will maintain, improve and secure market access by working bilaterally and multi-laterally with foreign governments to influence technical trade policies, measures, and international standards that reflect, to the greatest extent possible, domestic Canadian policies and regulatory practices.

AAFC will also work to ensure the interpretation and implementation of Canada's existing international obligations do not unnecessarily restrict trade, and will continue working to re-open and expand markets for Canadian beef and cattle that were closed following the discovery of BSE here in 2003.

NATIONAL FARM PRODUCTS COUNCIL (NFPC)

The NFPC was established in 1972 through the *Farm Products Agencies Act* (FPAA). The Act combines the marketing powers of the federal government, which has authority over interprovincial and international trade, and provincial governments, which are restricted to intraprovincial trade. This enabling legislation provided for the establishment of national marketing agencies and, in 1993 was amended to provide for the founding of national promotion-research agencies.

The National Farm Products Council was established to:

- advise the Minister on all matters relating to the establishment and operations of agencies under the Act with a view to maintaining and promoting an efficient and competitive agriculture industry;

- review the operations of agencies with a view to ensuring that they carry on their operations in accordance with the objectives set out in the Act. The Council has a legislative responsibility to approve agency orders and regulations;

Net Planned Spending and Full Time Equivalents – NFPC

2007-2008		2008-2009		2009-2010	
$ millions	FTE	$ millions	FTE	$ millions	FTE
3.8	20	3.8	20	3.8	20

Notes:

These amounts are included in the Votes of the Department of Agriculture and Agri-Food and include $200,000 in grants and contributions and $243,000 in employee benefits.

Services provided without charge include:

- accommodation provided by Public Works and Government Services Canada; and
- corporate services such as financial systems, security, information technology, human resource management advice and services provided by Agriculture and Agri-Food Canada.

These amounts are not reflected in the program costs.

- work with agencies in promoting more effective marketing of farm products in interprovincial and export trade and, in the case of a promotion-research agency, in promoting such marketing in import trade and in connection with research and promotion activities relating to their farm products; and

- consult, on a continuing basis, with governments of all provinces having an interest in the exercise of powers of agencies established under the Act.

The Council monitors the operations of five national agencies:

- the Canadian Egg Marketing Agency;

- the Canadian Turkey Marketing Agency;

- the Chicken Farmers of Canada;

- the Canadian Broiler Hatching Egg Marketing Agency; and

- the Canadian Beef Cattle Research, Market Development and Promotion Agency.

The Council promotes the strength and enhances the competitiveness of the sectors it oversees. It is committed to working with the agriculture and agri-food sector to meet the challenges and opportunities that arise from significant change in agri-food policies, business trends and market requirements at home and abroad.

The NFPC has been an active proponent of portfolio management with the aim of comprehensive advice to the Minister and the government. This co-operative approach within the agri-food portfolio is done in a manner designed to maintain the Council's arms-length relationship due to its quasi-judicial status and the managerial autonomy and accountability required in today's modern comptrollership environment.

Operating Environment

In developing its strategic plan, the NFPC took into account many trends and developments in Canadian agriculture and agri-food as they affect the sectors for which the Council has responsibility. Broadly, the four supply management agencies which the Council oversees deal with issues concerning:

- a decrease in the number of retailers and processors increasing centralized buying by larger chains;

- an increase in regionalism/provincialization leading to increased disputes;

- human resource renewal hinging on access to capital and return on investment;

- WTO agreement leading to changes in tariffs and trade liberalization;

- animal diseases (avian influenza) and other health and food safety issues creating an increased focus on animal and human health;

- increased productivity and innovation; and

- poultry and egg products consumption trends.

The Canadian Beef Cattle Research Market Development and Promotion Agency and the beef cattle industry at large are facing the continuing impact of BSE on Canada's export markets. Other issues for the agency and its partners (Beef Information Centre, the Canada Beef Export Federation and the Beef Cattle Research Council) include:

- implementation of a national levy system;

- development of national beef research strategy;

- implementation of market development programs;

- WTO agreement leading to changes in tariffs and trade liberalization; and

- animal diseases (BSE) and other health and food safety issues creating an increased focus on animal and human health.

The NFPC provides the following benefits:

- national agencies are working in the balanced interests of all Canadians;
- a sound regulatory framework is in place for the agri-food industry for poultry, eggs and beef research and promotion;
- more effective marketing of farm products in interprovincial and export trade; and
- an efficient and competitive agriculture industry.

BENEFITS FOR CANADIANS

A secure food system is essential for the agriculture and agri-food sector to remain competitive at home and abroad. While Canadians have achieved an enviable level of food security, the sector continues to face a host of pressures. Sustaining and enhancing the security of the food system will help cushion the sector against the impact of periodic downswings. By making the most of expanding opportunities, the sector will continue to strengthen its own performance, profitability and stability for the sector, while contributing to an enhanced quality of life for all Canadians.

Strategic Outcome 1: Security of the Food System

Program Activity: Business Risk Management (BRM)

Enhancing producers' capacity to manage risk, and increasing the sector's viability and profitability

Commitments 2007-2008

- deliver the new Advance Payments Program resulting from the coming into force of the amended *Agricultural Marketing Programs Act* (AMPA)
- implement enhancements to the APP Electronic delivery system to further meet the needs of internal staff and external administrators
- initiate enhancements to existing Farm Improvement and Marketing Cooperatives Loan Act (FIMCLA) to provide support to beginning farmers and intergenerational farm transfers
- develop a FIMCLA electronic delivery system to improve and simplify the administration of the program
- continue to work with partners to replace CAIS with distinct programs for agricultural income stabilization and disaster relief
- develop and implement new products under PI for horticulture, forage and livestock
- continue to improve program delivery

Expected Results

- producers better supported and able to manage business risks
- programming that is more responsive and predictable
- additional PI plans and benefits in place
- increased producer capacity to manage operations (cashflow) throughout the production year
- increased sector viability and profitability

Performance Indicators

- level of variability of farm income over time
- level of sector farm income over time
- level of farm capital investments over time
- industry reaction to changes made to BRM programming

Program Activity: Food Safety and Food Quality

Minimizing the risk and impact of food-borne hazards on human health, increasing consumer confidence and improving the sector's ability to meet or exceed market requirements for food products, and provide value-added opportunities through the adoption of food safety, food quality and traceability systems

Commitments 2007-2008	Expected Results	Performance Indicators
• accelerate development and implementation of comprehensive and integrated traceability systems across the Canadian meat and livestock industry	• farmed animals can be traced from birth throughout their life cycle	• regulatory strategy for priority livestock species animal identification is complete and costs and benefits have been identified
• manage the Canadian Radio Frequency Identification (RFID) reader program, the Canadian Integrated Traceability Program (CITP) and the Canadian Livestock Identification Agency (CLIA)	• waste disposal infrastructure in place	• livestock movement strategies drafted for priority species
• contribute to provincial programs that assist industry in preparing for the enhanced feed ban	• development and adoption of industry-led and government-recognized on-farm food safety process control systems by all commodities in the primary production sector	• number of successfully completed projects that demonstrate traceability
• work with provincial and territorial partners and with industry to develop the next generation of agriculture and agri-food policy	• development and participation in food safety systems, developed by the industry and recognized by government, by other sectors of the agri-food continuum	• number of RFID readers adopted by industry (higher number = more successful)
• continue to support industry's efforts to develop food safety, quality and traceability systems	• development and government recognition of food quality process control systems at minimum in the sectors required by market specification	• completion of priority activities, including a well-documented business plan
		• the number of successfully completed projects that enhance SRM disposal capacity
		• number of systems developed in the various stages (phases) of SD component
		• number of organizations participating in OFI systems
		• progress of provinces in implementation of FSI initiatives

Program Activity: Markets and International

Expanding international opportunities for the Canadian agriculture and food sector

Commitments 2007-2008

- work through the agriculture negotiations and other WTO activities to promote and defend Canada's interests
- manage bilateral and regional trade agreements and negotiations
- engage in trade litigation when necessary, and increase Canada's trade advocacy efforts abroad through targeted initiatives
- work to ensure that the interpretation and implementation of existing international obligations do not unnecessarily restrict trade, and continue working toward re-opening and expanding markets for Canadian beef and cattle that were closed following the discovery of BSE in 2003
- work bilaterally and multi-laterally to influence the development of technical trade policies, measures and international standards
- review the Canadian regulatory environment to enhance the competitiveness of Canadian agriculture
- enhance the abilities of the Canadian food industry to produce high-quality food products while meeting current and future consumer needs
- continue to support industry associations in gaining recognition for the safety and quality of Canadian agriculture and food products
- engage industry with governments to develop traceability implementation plans

Expected Results

- Canadian interests strategically advanced through participation in WTO Committee on Agriculture, WTO agriculture trade and accessions negotiations
- Canadian approaches fully informed through communications and consultations activities with agriculture sector and provincial governments
- Canadian interests strategically advanced through regional/bilateral trade negotiations
- Canadian approaches fully informed through communications and consultations activities with agriculture sector and provincial governments
- Canadian interests advanced through strategic participation in offensive trade cases
- Canadian policies and programs adequately defended as required
- increased influence in the development and application of international rules, technical standards and policies governing the trade of agriculture
- gradual opening of international markets for cattle and livestock products
- Canadian positions informed and influence international technical trade discussions to advance Canada's agri-food sector's interests; and development of domestic policies in line with Canada's (existing or evolving) international obligations

Performance Indicators

- analysis of WTO notifications, submitting written questions to members for clarification, responding to questions from countries, participation at WTO Committee on Agriculture
- Canadian interests strategically advanced through WTO agriculture trade negotiations meetings and related activities and regional and bilateral trade negotiations meetings and related activities
- participation in bilateral WTO accession meetings to negotiate favourable market access conditions for Canada's agricultural export interests; analysis of documents prepared by the Secretariat, other WTO members and acceding parties on multilateral issues
- Canadian approaches fully informed through communications and consultations activities with the agriculture sector and provincial governments
- Canadian interests advanced through strategic participation in offensive trade cases
- Canadian policies and programs adequately defended as required
- number of initiatives where objectives were met towards prevention, minimization or resolution of international trade barriers and other irritants through trade advocacy, bilateral negotiations and/or dispute resolution
- participation at international fora concerning multilateral technical trade issues

Program Activity: Markets and International (continued)

Expanding international opportunities for the Canadian agriculture and food sector

Commitments 2007-2008	Expected Results	Performance Indicators
	• industry responsiveness to consumer and buyer demands for product differentiation based on quality-related product attributes facilitated through development of quality standards and analysis-based recommendations made on food industry technical/regulatory issues • industry responsiveness to consumer demands for specific attributes facilitated by the use of effective communication of data and analysis on new and emerging trends • industry responsiveness to market demands • farmed animals can be traced through their life cycle	• number of new or updated, consensus-based, whole value-chain agreements leading to national standards/guidelines, assurance programs, regulations, and/or audit/ enforcement provisions • number of analytical reports, briefings, workshops and/or presentations completed for use in regulatory decision-making processes • number of new or updated data purchases, briefings, reports, media articles, meetings, workshops, and/or presentations completed for the department and industry • number of industry initiatives aimed at marketing Canadian products based on healthy-quality attributes • number of livestock identification implementation plans completed

Program Activity: National Farm Products Council

In 2007-2008, the second year of NFPC's Strategic Plan 2006-2009, the Council will focus on the priorities and commitments outlined in the table below.

Note: Because the NFPC reports through the Minister of Agriculture and Agri-Food, and contributes to AAFC's Security of the Food System strategic outcome, it is being included in this table with all other contributing program activities.

Monitor agency operations to ensure they work in the balanced interest of all stakeholders

Commitments 2007-2008	Expected Results	Performance Indicators
• renewed federal-provincial-territorial agreements among marketing agencies and governments	• completion of the federal-provincial-territorial agreements with CEMA, CTMA and CBHEMA agencies in collaboration with provincial government agricultural supervisory agencies	• completion of a work plan to complete the process, agreed to by agencies, provincial governments and NFPC
• monitor the work of the five national agencies	• approval of allocation policies (approval of quota order) and regulations (post approval/levy orders), etc.	• number of policies reviewed and approved
	• process requests for amendments of orders and regulations and agency proclamations/marketing plan	• number of requests processed
	• positive progress in implementation of a national levy collection system on interprovincial marketing and imports with the Canadian Beef Cattle Research, Market Development and Promotion Agency	• level of compliance of agency orders and regulations
		• continued efforts by the agency to complete the legal framework required to implement the system

Work in promoting effective marketing of farm products

Commitments 2007-2008	Expected Results	Performance Indicators
• enhanced communication and relationships with stakeholders and governments	• active participation in agency, stakeholder, and portfolio meetings as well as convening workshops and conferences	• quality of relationships with national agencies and industry associations
	• active participation in meetings and activities of the National Association of Agricultural Supervisory Agencies (NAASA)	• quality of relationships with provincial government supervisory agencies

Program Activity: National Farm Products Council (continued)

In 2007-2008, the second year of NFPC's Strategic Plan 2006-2009, the Council will focus on the priorities and commitments outlined in the table below.

Note: Because the NFPC reports through the Minister of Agriculture and Agri-Food, and contributes to AAFC's Security of the Food System strategic outcome, it is being included in this table with all other contributing program activities.

Facilitate the resolution of disputes

Commitments 2007-2008	Expected Results	Performance Indicators
• management of complaints including provision of alternative dispute settlement process of holding of a quasi-judicial hearing	• development of the processes for the management and facilitation of complaints, such as Alternative Dispute Resolution	• effectiveness of the complaint process • feedback from parties • self-assessment

Share information and knowledge regarding supply management

Commitments 2007-2008	Expected Results	Performance Indicators
• increased knowledge in the market of supply management	• development of communication products and services • internal and external research projects which may include studies relative to supply management, innovation and technology within the industry, discussion forums, etc. • work with portfolio partners in the development of the next generation of agriculture and agri-food policy	• quality of communications products • number of studies and projects undertaken externally and internally in collaboration with other departments and agencies • participation in AAFC working groups

Pursue opportunities for the establishment of new promotion-research agencies

Commitments 2007-2008	Expected Results	Performance Indicators
• increased awareness among farm product groups about their opportunity to create promotion-research agencies	• consultations with farm produce groups to consider the establishment of promotion-research	• number of requests for information sessions

Program Activity: National Farm Products Council (continued)

In 2007-2008, the second year of NFPC's Strategic Plan 2006-2009, the Council will focus on the priorities and commitments outlined in the table below.

While because the NFPC reports through the Minister of Agriculture and Agri-Food, and contributes to AAFC's Security of the Food System strategic outcome, it is being included in this table with all other contributing program activities.

Provide efficient, transparent and responsible management

Commitments 2007-2008	Expected Results	Performance Indicators
• provision of support to Council	• delivery of secretariat services	• feedback from Council Chairperson and members
• improved administration of the Agricultural Products Marketing Act (APMA)	• streamlining the administrative process for orders and regulations	• improved efficiency of the process
• renewed Memorandums of Understanding and Services Level Agreements	• completion of the Memorandums of Understanding and Service Level Agreements with AAFC and the Department of Justice	• implementation of MOUs
• renewed corporate policies, systems and procedures	• development of policies, systems and procedures to meet the requirements under the MAF	• implementation of new policies and systems
• participation on internal and intra/inter-agency committees	• continued implementation of the Government of Canada's MAF	• yearly self-assessment of application of sound management practices

STRATEGIC OUTCOME 2: HEALTH OF THE ENVIRONMENT

An agriculture and agri-food sector that uses environmental resources in a manner that ensures their sustainability for present and future generations

INTRODUCTION

Farmers understand that good stewardship of environmental resources is the key to the sustainability and profitability of their operations.

At the same time, environmental stewardship is a priority for Canadians and consumers around the world. They have increasingly high environmental expectations for all sectors of the economy, including agriculture and agri-food.

Farmers, industry, governments, environmental organizations, and citizens must work together to achieve the goals of sustainable development to ensure both an economically vibrant agriculture and agri-food sector and a healthy environment and society.

OPERATING ENVIRONMENT

To enhance their competitiveness in the global market place, Canadian producers have increasingly diversified, intensified and specialized their operations. They have also implemented practices supported by the Government of Canada's environmental programming. Together, provincial and territorial governments and industry are taking steps to mitigate the risks to the environment from agriculture and to position the agricultural sector to deal with the risks environmental factors may pose to production and competitiveness.

During the next three years, AAFC will be challenged to develop innovative policies, tools and technology related to ensuring the Health of the Environment. To this end, the department's efforts must not simply put the agriculture and agri-food sector on sounder footing,

both in terms of a more secure production base and a more competitive position, they must also proceed in tandem with the broader environmental agenda of the Government of Canada.

AAFC has been working to put in place the final environmental components of the APF, while looking ahead to determine what will be required to address environmental challenges under the next generation of agriculture and agri-food policy and programming. At the same time, the department is aligning its position with government-wide initiatives, such as a strategy for biofuels production and use, and Canada's proposed Clean Air Act.

STRATEGIC RESPONSE

To achieve the Health of the Environment strategic outcome, AAFC has a range of activities and initiatives relating to air, water, soil and biodiversity that contribute to providing Canadian and international consumers with high-quality food that has been produced using environmentally sound crop and livestock management practices. This helps secure the sustainability of the Canadian agriculture and agri-food sector and the quality of environmental resources for present and future generations.

ENVIRONMENT

Achieving environmental sustainability of the industry by preserving the quality and availability of resources – air, water, soil, and biodiversity – for present and future generations

AAFC's Environmental Priority Areas

The APF sets out the areas where the federal government, in collaboration with the provinces and territories, can provide leadership in environmental actions, including better knowledge and understanding of the links between agriculture and the environment. Through the APF, AAFC, provincial and territorial counterparts and industry organizations continue to work toward achieving common environmental goals. This is done through work on air and climate change, with a focus on particulate emissions, nuisance odours and emissions of greenhouse gases; water availability and quality, with a focus on reduced contamination from nutrients, pathogens and pesticides from agricultural origins; soil health, with a focus on enhanced soil organic matter and reduced soil erosion caused by water, wind or tillage; and biodiversity and agriculture compatibility, with a focus on habitat availability, conservation of plant and animal genetic resources, impacts of invasive alien species, species at risk, and economic damage to agriculture caused by wildlife.

The environmental science focus includes research in support of environment objectives which comprises fundamental understanding of soil, water and biodiversity and the development of beneficial management practices and on-farm tools and processes to enhance the environmental performance of the agriculture and agri-food sector.

At the same time, AAFC's work on environmental challenges as they relate to the agriculture and agri-food sector will also be framed by its role in the Government of Canada's broader environmental plans and priorities, including Canada's proposed Clean Air Act, and a strategy for increasing the production and use of biofuels.

As AAFC continues to implement the APF, which supports the Government of Canada's environmental strategy, it will also continue to work with partners to develop the next generation of agriculture and agri-food policy.

Net Planned Spending and Full Time Equivalents – Environment

2007-2008		2008-2009		2009-2010	
$ millions	FTE	$ millions	FTE	$ millions	FTE
308.5	1,987	158.2	1,987	158.2	1,987

Over the next year, AAFC will continue to aim to reduce environmental risks and impacts related to agricultural production by focusing on the following priority areas:

- developing and implementing innovative policy options to achieve environmental goals under the next generation of agriculture and agri-food policy, including a biofuels strategy;
- conducting research to develop the knowledge to improve the environmental performance of the Canadian agricultural system, foster greater scientific collaboration among partners, and develop an enhanced understanding of the country's bioresources and their protection;
- continuing to implement the National Land and Water Information Service  ;
- enhancing the availability of minor use pesticides, risk reduction products and beneficial management practices to improve the health of the environment while contributing to the competitive position of Canadian farmers; and
- developing an AAFC water strategy related to agricultural sustainability through the Prairie Farm Rehabilitation Administration  .

Taking Action and Achieving Results

In contributing to these priority areas and achieving results, AAFC will focus its efforts and resources in 2007-2008 on the following key departmental priorities:

1) *Developing and implementing innovative policy options to achieve environmental goals under the next generation of agriculture and agri-food policy, including a biofuels strategy*

The ongoing challenge under environmental policy involves improving and expanding agri-environmental indicators (an area where Canada is becoming recognized as a world leader) and policy development and integration to monitor and report progress. It also involves identifying new tools and mechanisms in support of the environment program activity of the department. This means addressing agri-environmental policy issues, such as air, climate change and water in the broader contexts of rural landscapes, watersheds and ecosystems, and sustainable development, while acknowledging the positive impacts of producers on maintaining environmental quality.

As mentioned, AAFC is working with its provincial and territorial partners, along with industry and other federal government departments and agencies, to develop the next generation of agriculture and agri-food policy, for implementation in 2008. As there is with the existing APF, there will be a significant environmental component to the new policy framework. In 2007-2008, AAFC will continue consultations and negotiations with its provincial and territorial partners on policy options relating to environmental components of the next generation of agriculture and agri-food policy.

The department will also develop transition plans for those existing environmental programs that will continue under the next generation of agriculture and agri-food policy.

2) *Developing the knowledge to improve the environmental performance of the Canadian agricultural system, fostering greater scientific collaboration among partners, developing an enhanced understanding of the country's bioresources and their protection*

Acting on agricultural risks presumes a sound knowledge of the environment, and specifically a better understanding of the relationship between agriculture and the environment. It is essential to understand the processes and mechanisms by which agricultural inputs, such as nutrients and pesticides, affect resources, such as air, water, soil, and biodiversity, under different agri-environmental landscapes and management practices. It is also necessary to understand the relationships and interactions among the different components of the agri-environment, to reduce the environmental footprint of pest management practices and to determine the outcome of agricultural inputs and wastes in the environment. Such a scientific understanding is crucial for providing sound advice to policy makers and land resource and extension specialists on the effects of agricultural production on air, water, soil, and biodiversity. Gaining greater knowledge through multidisciplinary research in these areas will be a key priority for AAFC in 2007-2008.

The knowledge gained from scientific research can be used to develop beneficial management practices and indicators of the environment's state, and also be applied toward the use of innovative environmental technologies, genetic resources and biological information by the sector.

Another key ongoing research priority for AAFC in 2007-2008 will be enhancing the understanding of Canada's bioresources and how to best protect them, including conserving their genetic diversity. To this end, the department will continue to develop information on the classification, chemical and molecular characterization, and attributes of Canadian bioresources, and will develop science-based tools and knowledge to predict the behaviour of biological resources in response to environmental challenges, as well as participate in collaborative efforts to ensure the conservation of germplasm through plant and animal gene banks.

3) *Continuing to implement the National Land and Water Information Service*

In 2005, AAFC launched the National Land and Water Information Service project, to strengthen the capacity of land managers to make better decisions about land use. The National Land and Water Information Service is transforming the way AAFC delivers services to Canadians and is incorporating the principles of AAFC's Service Delivery Strategy into its deliverables to ensure a client-focused approach. Not only does the project support the delivery of the current APF, it is also well-positioned to support the next generation of agriculture and agri-food policy.

The project is being implemented in phases over four years. It is a co-ordinated, national initiative providing access via the Internet to geospatial information and interpretive models that support local and regional land-use decision-making. Through partnerships and collaboration, the service will link the land-use, soil, water, climate and biodiversity information that supports local and regional land-use decision-making by federal, provincial, territorial and municipal governments, non-governmental organizations, and the private sector. This improved access to information will provide value to producers and other land-use decision-makers. It will help provide the support they need to balance economic development and environmental sustainability. The information will form the basis for environmental farm planning, and help producers make decisions such as the kind of production a particular section of land will best support.

In 2007-2008, the department will complete Phase 2 of the Service. Under Phase 2, the initial information technology platform is being built and mechanisms are being established to manage and house agri-environmental geospatial information according to national standards and policies.

Concurrently, the project will also initiate Phase 3 activities in 2007-2008, which will support the delivery of new geographic information system (GIS) services on the information technology platform. Through the National Land and Water Information Service, new GIS applications and services will be made accessible to users across Canada. It will provide direct access to geospatial data, maps and tools, and develop improved Web-based services. Moreover, users will be able to access information and data in both official languages and in standardized formats.

4) *Developing an AAFC water strategy related to agricultural sustainability through the Prairie Farm Rehabilitation Administration*

Agriculture depends on an adequate supply of good quality water for plant and animal production. Safe, reliable water supplies and the accompanying infrastructure are necessary for irrigation, livestock watering and processing operations, as well as domestic and potable uses.

Agriculture also has the capacity to affect water quality and it is in the sector's interests to minimize its adverse impacts on water quality, to help ensure that its future needs for good quality water can be met.

Working through the Prairie Farm Rehabilitation Administration (PFRA), in 2007-2008 AAFC will create a governance structure for departmental water-related activities, to help AAFC staff and other stakeholders better understand the department's role in ensuring the sustainability of Canada's water. This new structure will contribute to more focused

partnerships with provincial agencies, and will help ensure AAFC is best positioned to contribute to Government of Canada discussions on water strategy.

In addition, AAFC will continue to work to improve producer access to secure water supplies of acceptable quality. The National Water Supply Expansion Program provides technical and financial assistance for on-farm and community infrastructure, and strategic studies to understand agricultural water supply and demand and evaluate new technologies. In particular, there are growing industry demands for sustainable irrigation development and management. AAFC supports sustainable irrigation practices through applied research, demonstration and technology transfer conducted at PFRA irrigation centres in Saskatchewan and Manitoba.

5) *Continuing to support environmental farm plans and the development and adoption of on-farm beneficial management practices through financial and technical assistance*

Agricultural risks to the environment will be best dealt with through collaborative efforts of governments, producers and other stakeholders. The department, through the PFRA, delivers a comprehensive package of tools and services to encourage environmental stewardship.

Environmental farm plans help producers assess their operations and determine environmental risks and opportunities. The National Farm Stewardship Program helps producers address these risks by providing financial and technical support to adopt beneficial management practices. Greencover Canada complements these programs by targeting technical and financial assistance to more fragile forage, range land and riparian areas.

AAFC will continue to support sustainable land management in other ways, such as through the management of 2.1 million acres of native range land under the PFRA Community Pasture Program, and agroforestry programs provided through the PFRA Shelterbelt Centre that help to prevent soil erosion, protect riparian areas, provide wildlife habitat and sequester carbon.

Highlights of agri-environmental activities

AAFC will continue to build its capacity together with provinces, territories and the industry to respond to the challenges of managing agri-environmental issues. Efforts will continue to focus on the application of science to develop beneficial agricultural management practices; the development of information, knowledge and skills; and the means to assist Canadian producers to improve environmental performance and economic competitiveness through action on their farms. APF environmental initiatives, including Environmental Farm Planning, the National Farm Stewardship Program and Greencover Canada, will be delivered in collaboration with the provinces and producer groups.

Some pertinent activities and initiatives worth highlighting include:

- the *National Agri-environmental Health Analysis and Reporting Program*, to enhance AAFC's capacity for developing and improving science-based agri-environmental indicators and policy tools;

- the *Gaps* initiative, now in its fourth of five years, to address gaps in knowledge through scientific research on the impact of intensive livestock and cropping systems;

- AAFC strategies in air, water, soil, and biodiversity to help provide guidance in responding to the key risks and opportunities for the agriculture and agri-food sector, and ensuring these strategies contribute to the Government of Canada's broader goal to ensure the health of Canadians;

- the *Watershed Evaluation of Beneficial Management Practices*, a multi-partner project designed to evaluate the effects of beneficial management practices on water quality at a watershed scale;

- AAFC's Pest Management Centre (PMC) is working with farmers, pesticide companies, the provinces, and other stakeholders to facilitate better access to new pest-management technologies. The PMC operates three programs to enhance the environmental stewardship and competitiveness of Canadian farmers:

- the *Pesticide Risk Reduction Program*, a joint initiative with Health Canada's Pest Management Regulatory Agency, to help producers to develop commodity-specific pesticide risk-reduction strategies, and provide support for implementing these strategies;

- the *Minor Use Pesticides Program* supports the introduction of new uses of reduced-risk minor-use products. The program will provide benefits to Canadian producers, the environment and consumers by focusing on:

    - making minor use pesticides available more readily, with emphasis on reduced-risk products;

    - working on joint projects with the United States in an effort to have new products available in both countries simultaneously; and

    - providing Canadian producers with access to new pest-management technologies to improve their competitiveness domestically; and

- the *Minor Use Research Program* supports the activities of the Pesticide Risk Reduction and the Minor Use Pesticides programs by funding projects to encourage the registration of new products for Canada, and to identify reduced-risk solutions for high-priority pest control issues.

BENEFITS FOR CANADIANS

Environmental stewardship of air, water, soil, and biodiversity by agricultural producers will contribute to a healthy environment for all Canadians. A healthy environment is crucial to the sustainability and profitability of the agriculture and agri-food sector, which is a key component of the Canadian economy. AAFC activities and initiatives, in partnership with provinces, territories, municipalities, industry, and producers, will contribute to a secure future for the sector, a healthy environment and quality of life for all Canadians.

Strategic Outcome 2: Health of the Environment

Program Activity: Environment

Achieving environmental sustainability of the industry by preserving the quality and availability of resources – air, water, soil, and biodiversity – for present and future generations

Commitments 2007-2008

- develop and implement innovative policy options to achieve environmental goals under the next generation of agriculture and agri-food policy, including a biofuels strategy
- develop the knowledge to improve the environmental performance of the Canadian agricultural system, foster greater scientific collaboration among partners, develop an enhanced understanding of the country's bioresources and their protection
- continue to implement the National Land and Water Information Service
- enhance the availability of minor use pesticides, risk reduction products and beneficial management practices to improve the health of the environment while contributing to the competitive position of Canadian farmers

Expected Results

- environmental components of new agreements on agricultural policy developed with provinces
- enhanced environmental performance of the Canadian agricultural system
- enhanced understanding of Canadian bioresources and protection and conservation of their genetic diversity
- increased access to authoritative data via the National Land and Water Information Service
- increased accuracy and currency of data
- increased content and coverage of data
- growers have greater access to new pest management technologies, thereby increasing their competitiveness domestically and abroad

Performance Indicators

- environmental components included in implementation agreements signed with all provinces and territories
- number of scientific publications (number of peer-reviewed articles in scientific and technical literature, etc.), co-operative research (number of signed agreements with industry partners, etc.), technology transfer activities (number of oral communications, posters, reports, press articles, etc.), innovations (number of licenses, royalties, copyrights, patents, etc.), recognition and influence (number of invited presentations, prizes, awards, etc.)
- completion of the National Land and Water Information Service Project - Phase 2: Establish geospatial environment
- implementation of the National Land and Water Information Service Project - Phase 3: National Source for Agri-Environmental Geospatial Information
- increased usage of the National Land and Water Information Service
- number of minor use and reduced risk pesticide regulatory submissions made to Health Canada's Pest Management Regulatory Agency
- number of crop profiles, risk reduction strategies, research projects and new products, practices or technologies that can be utilized by growers

Program Activity: Environment (continued)

Achieving environmental sustainability of the industry by preserving the quality and availability of resources – air, water, soil, and biodiversity – for present and future generations

Commitments 2007-2008

- develop an AAFC water strategy related to agricultural sustainability through the PFRA
- continue to support EFPs and the development and adoption of on-farm beneficial management practices through financial and technical assistance

Expected Results

- creation of a governance structure for AAFC water-related activities
- establishment of an annual forum on water in agricultural landscapes
- staff and provinces will have a better understanding of AAFC's role in water
- more focused partnerships developed with provinces
- AAFC better positioned to contribute to the federal water strategy discussions
- increased uptake of EFPs
- increased adoption of on-farm beneficial management practices by agricultural producers in the management of land, water, air, and biodiversity

Performance Indicators

- governance structure is operational
- annual meeting of the forum on water in agricultural landscapes
- AAFC staff using the strategic water plan as a work planning and policy-development tool
- feedback from the provinces
- IWRM partnership developed with Manitoba and Environment Canada as a pilot
- AAFC becomes significant contributor in federal water policy discussions
- number of reviewed (i.e. completed) Environmental Farm Plans and/or Equivalent Agri-Environment Plans

STRATEGIC OUTCOME 3: INNOVATION FOR GROWTH

An innovative agriculture and agri-food sector that develops food and other agriculture-related products and services in order to capture opportunities in diversified domestic and global markets

INTRODUCTION

Increasingly rapid advances in science and technology mean producers and other agriculture and agri-food sector stakeholders face greater challenges to keep pace. For all players in the sector, operating in the marketplace today requires advanced technology and the latest knowledge to address rapidly changing consumer needs and expectations. Keeping on top of change is key to profitability.

As farming operations become larger and more complex, both new and established producers need to add to their skills and knowledge, ranging from managing financial and human resources to mastering innovative technologies, products and practices to stay competitive. By acquiring additional skills, adopting new technologies, maximizing efficiencies in operations, or changing product mixes, those who earn their livelihood from Canadian agriculture and agri-food will continue to be profitable and successful.

The vibrancy, sustainability and competitive position of Canada's agriculture and agri-food sector will depend on all stakeholders – including producers, processors, researchers, and others – working together to develop new opportunities across the country. At the same time, governments will work with the sector to foster a climate for innovation that encourages investment in the sector.

OPERATING ENVIRONMENT

As mentioned, the agriculture and agri-food sector operates in an uncertain business environment, facing pressure from a variety of risks. There are production risks, including adverse weather, and pests and diseases of crops and livestock. There are market risks, including changing consumer expectations, market access restrictions, and fluctuating exchange and interest rates that impact on farm income and farm debt. There are also competitive risks, including those related to rapid changes in science and technology and increasing competition from developed and developing countries.

As the sector expands, the scope and nature of the pressures it faces are becoming more varied and complex, requiring collaboration along the value chain from inputs through production, processing, distribution, and marketing. More and more, these pressures require multi-disciplinary solutions through co-ordinated and integrated action by a variety of stakeholders.

The discovery and application of new knowledge are key to addressing these pressures. Science will generate knowledge about how challenges may be addressed, and provide the base on which the sector can build innovations to enhance productivity and competitiveness. Innovation will transform that knowledge into benefits for Canadians. It is the process by which ideas for new or improved products, processes or services will be developed and commercialized in the marketplace.

New discoveries and their application are crucial to ensuring the agriculture and agri-food sector and all Canadians benefit from Canada's ability to produce food and an increasing range of non-food products from the land. Examples of these new applications include new biomaterials, biomedical and biohealth products, biofuels, bioenergy, biochemicals, and biopharmaceuticals.

Value-chain roundtables, which include participation from the CFIA, will be instrumental in helping to identify pressures on the sector and develop solutions to build and implement sector-specific market strategies and action plans in line with the Canada Brand.

STRATEGIC RESPONSE

AAFC and its portfolio partners are committed to playing a significant role on behalf of the sector and all Canadians by reducing risks, improving productivity and innovation, easing the introduction of new products in food and industrial markets, and facilitating international marketing of Canadian products.

To this end, to achieve the Innovation for Growth strategic outcome, AAFC will work primarily through two departmental program activities: 1) Innovation and Renewal and 2) Markets and International. The Rural Secretariat, Co-operatives Secretariat and Canadian Pari-Mutuel Agency also contribute to this Strategic Outcome.

The department is committed to ensuring that priorities identified by participants in the value-chain roundtables regarding policies and programs are factored into its planning and decision-making.

INNOVATION AND RENEWAL

Equipping the industry with new business and management skills, bioproducts, knowledge-based production systems, and strategies to capture opportunities and manage change

Innovation

While there is a good foundation and capacity for innovation in Canada, the country's ability to capture the benefits of its science investments requires renewed thinking about how government, the sector and all stakeholders work together to optimize the use of available resources. Collaboration will be the key to managing Canada's investments in science and technology to ensure returns across the innovation value chain.

To continue on this path, AAFC will play a leadership role in helping the sector and stakeholders focus on new priorities, challenges and opportunities, to build new critical mass and develop new partnerships among Canada's university, government and industrial sectors to enhance returns on investments in science and innovation. Innovation efforts must also be supported by a co-ordinated and enabling public policy and regulatory framework that keeps pace with the advances in science and technology.

Accordingly, science is being recognized as a key component of the next generation of agriculture and agri-food policy. Science will support a Canadian agriculture and agri-food sector that is innovative and competitive, where all partners work together to be a world leader in the production of food and other agriculture-related products and services that meet global consumer needs in ways that respect the environment and contribute to the best quality of life for all Canadians. In 2007-2008, AAFC will work to enhance the innovative capacity of the agriculture and agri-food sector through support for strategy development and better opportunities to capture the benefits of science and innovation.

The department is expanding its linkages with the health community as perceptions regarding the role of food have changed with the mounting research demonstrating diet as a risk factor in chronic diseases. Exploring the intersection between agriculture and health will stimulate the development of innovative food products and agricultural ingredients that may be seen as a major contributor to health and a potential solution to rising healthcare costs associated with elevated rates of chronic disease.

In support of the future competitiveness and prosperity of the sector, the Government of Canada has increased its support for biomass science and biofuels strategy, and new programming to support the agriculture and agri-food sector in developing new market opportunities.

In July 2006, AAFC announced the Biofuels Opportunities for Producers Initiative (BOPI), to help agricultural producers and rural communities participate in and benefit from increased biofuels production. The BOPI is being delivered through the regional industry councils that administer the Advancing Canadian Agriculture and Agri-Food (ACAAF) program to assist the Government of Canada in meeting its biofuels commitment of five-per-cent average renewable fuel content in transport fuel by 2010.

Net Planned Spending and Full Time Equivalents – Innovation and Renewal

2007-2008		2008-2009		2009-2010	
$ millions	FTE	$ millions	FTE	$ millions	FTE
664.3	2,113	325.2	2,113	302.6	2,113

In addition, in December 2006, the Government of Canada announced the Capital Formation Assistance Program, a $200-million, four-year program designed to encourage agricultural producers' participation in the renewable fuels industry. The program will provide repayable capital funding to renewable fuels projects based on agricultural producers' contributions to biofuels facilities. It will also build on the existing technical feasability and business planning components of the BOPI by providing agricultural producers with incentives for participation in new renewable fuels production capacity.

In 2007-2008, the Capital Formation Assistance Program will begin to fund projects based on the level of producers' contributions to eligible project costs and capped at the lesser 25 per cent of total project costs or a maximum of $25 million per project.

Also, in December 2006, the federal government announced the new Agricultural Bioproducts Innovation Program  , a $145-million, multi-year program designed to support new and existing research networks and encourage clusters for the advancement of a sustainable and profitable Canadian bioeconomy. The program is designed to increase the exploitation of Canada's natural advantage in biomass to develop new economic opportunities for agriculture in the areas of bioproducts and bioprocesses such as biofuels, other forms of bioenergy, biochemicals, and biopharmaceuticals.

Following stakeholder consultations in 2005, AAFC developed a science and innovation strategy, which outlined key science management goals and identified seven key areas for research. In 2007-2008, the department will implement this strategy to maximize opportunities in the global marketplace, resulting in increased profitability through growth, diversification and value-added activities.

The implementation of the Science and Innovation Strategy will:

- provide a vision for the sector, identifying challenges and opportunities;
- identify the science capacity required to meet this vision;
- co-ordinate the role of the various players performing agricultural science and innovation research;
- clarify AAFC's research priorities in support of the vision for the sector and national priorities; and
- identify areas where partnership opportunities exist to establish critical masses of expertise and multidisciplinary research clusters.

There is a requirement to strengthen overall national science and innovation capacity by positioning and integrating AAFC science resources and research efforts within a national frame of multi-disciplinary, multi-player partnerships that cross jurisdictional, disciplinary and institutional boundaries. Bringing supply chain participants together to form value-chains that use transformational research to redefine the business of agriculture will position producers and the sector to take advantage of new economic opportunities and capture new markets.

To this end, a key part of AAFC's Science and Innovation Strategy will be the development of innovative partnerships, designed to explore collaboration among the various players involved in research and development. This strategy will examine ways to make the best use of buildings, equipment and the skills and knowledge of Canada's science community. The department will be a leader in science and innovation in emerging sectors, and will be a reliable partner that complements the efforts of other organizations in more mature sectors.

AAFC will consult and co-ordinate to ensure ongoing relevance of its research efforts with the strategic priorities of the sector and the government. The department will continue to work in co-operation with the value-chain roundtables and other vehicles

in support of accelerated adoption and commercialization of scientific and technical knowledge leading to improved economic opportunities for the sector and rural communities.

AAFC is working in partnership with other science and research providers to explore the more efficient use of farm-based feedstocks for ethanol and biodiesel production and the use of waste products to generate methane gas for energy production to support biofuels. This is a key element of the energy, environmental and economic agenda for the Government of Canada. In the longer-term, integrating biofuels production into biorefinery processes that produce fuels and a variety of high-value co-products from biomass, will create improved economic opportunities for farmers and the agriculture and agri-food sector while addressing energy and environmental goals at the same time. Such integrated production and processing solutions will provide a solid basis for sustainable sector growth and economic development opportunities for rural communities.

Initiatives in the areas of bioproducts and bioprocesses represent a snapshot of the efforts of AAFC as a science organization serving the sector by working to meet the demands of a highly segmented world market and by adapting as demands change. Implicit in achieving this goal is the need to be on the cutting edge of new scientific disciplines and tools as they develop.

AAFC will also help develop the Government of Canada's science policy framework during the next three years. The department will participate and provide leadership where necessary in working with other federal departments to develop and implement a national science and technology strategy.

The Advancing Canadian Agriculture and Agri-Food program

The Advancing Canadian Agriculture and Agri-Food (ACAAF) program is a five-year, $243-million program designed to help expand the capacity of the agriculture and agri-food sector to respond to current and emerging issues, and position it to capture market opportunities.

The program was launched in 2004 as a successor to the Canadian Adaptation and Rural Development (CARD) fund, and, like the CARD fund, funds projects at the national, multi-regional and regional level.

The program is delivered at the national level by AAFC and at the regional level by 14 industry councils. These councils provide a unique, grassroots approach allowing a council Board of Directors, consisting of the entire regional agriculture and agri-food value chain, to identify, evaluate and fund industry-led solutions to emerging regional issues.

The program is delivered under the following three pillars, which were confirmed through extensive consultation with industry:

- Pillar I: Industry-led Solutions to Emerging Issues, which supports projects that test or pilot approaches and solutions;
- Pillar II: Capturing Market Opportunities by Advancing Research Results, which supports projects that transfer research results into market opportunities; and
- Pillar III: Sharing Information to Advance the Sector, which supports projects aimed at gathering, analyzing and sharing information to contribute to future agriculture and agri-food policy directions.

In 2007-2008, recommendations of a mid-program assessment of Pillars II and III will be implemented to ensure the ACAAF program continues to effectively meet its objectives and, in particular, the needs of the agriculture and agri-food sector. Efforts will also be made to ensure the program is in the best possible position to complement and link with other initiatives, such as the new Agri-Opportunities Program, while continuing to respond to emerging issues and advance innovative ideas and approaches.

There will also be a continued focus on strengthening the up-take of the national component of the ACAAF program. As part of this work, new service standards will be implemented under the program, including a 40-working-day service standard for approving national applications and a 40-working-day service standard for developing contribution agreements with national proponents.

Industry councils will implement their 2007-2008 strategic plans to deliver the regional component of ACAAF, and will continue to focus on collective outcome projects. Collective outcome projects are multi-regional projects which have a broad application in situations where more than one council shares the same priority, demonstrating greater industry collaboration among stakeholders.

Given the pathfinding nature of the activities it funds, the results of the ACAAF program will contribute to the next generation of agriculture and agri-food policy in 2007-2008.

The Agri-Opportunities Program

The Agri-Opportunities Program is a new $134-million, five-year program designed to enhance the competitiveness and innovative capacity of the Canadian agriculture and agri-food sector. The Agri-Opportunities Program will provide funding to accelerate the commercialization of new agricultural products, processes or services. Funding will be provided for projects designed to increase market opportunities for the Canadian agriculture and agri-food sector across the value chain and generate demand for primary agricultural products produced in Canada. Program investments will enhance the sector's competitiveness and prosperity through transition into new and value-added areas of opportunity.

The program will form an important linkage for other programs, such as the ACAAF program and the Agricultural Bioproducts Innovation Program, moving new products, processes and services further along the commercialization stages.

In 2007-2008, the Agri-Opportunities Program will begin funding projects up to a maximum of $10 million per applicant over five years. Funding to for-profit organizations will be made as repayable contributions.

Renewal

In a rapidly changing environment, strategic business planning and continuous learning are increasing in importance. Strategic planning, lifelong learning and upgrading skills can strengthen the performance of individual agricultural operations, and the sector as a whole.

Through Renewal programming, AAFC and its portfolio partner FCC aim to provide producers with the tools and abilities they need to make business decisions based on good knowledge and skills. Renewal programming is built on the concept of continuous learning, and is designed to help producers assess their situations and plan for the future during critical transition times. Renewal programs enhance producers' access to information, advice and training and enable them to pursue on- and off-farm income opportunities.

During the next three years, informed by the consultations on the next generation of agriculture and agri-food policy, AAFC and FCC will continue to work strategically with partners in the sector to identify the new skills and learning opportunities that producers need to be successful in the increasingly knowledge-intensive economy. Priorities will include finding improved ways to provide farm families with the assistance needed to enhance their skills and knowledge and expand access to tools, advice and information.

In 2007-2008, AAFC will continue to implement the Canadian Farm Families Options Program, designed to help low-income farm families by providing the income support necessary for farmers to take advantage of opportunities to increase their business management capacity to address income challenges. The program links an income support payment with the opportunity to engage in a farm business assessment or development of an individual learning plan that could lead to improved on-or off-farm income prospects. Farm families that apply to the program and receive an options payment commit to completing business or training opportunities within two years of their application.

In addition, AAFC and its portfolio partner FCC, together with sector and government partners, offer a variety of other ongoing programs and services to help producers acquire the skills they need to adapt to rapid business changes.

- Producers will have access to the Canadian Farm Business Advisory Services (CFBAS). The CFBAS has two components: Farm Business Assessment and Specialized Business Planning Services. These services provide farmers with access to financial consultants who help them assess their finances and develop action plans and in-depth business plans (that may cover finances, marketing, expansion, and diversification) and succession plans. Farmers interested in developing value-added businesses can use the Planning Assessment for Value-Added Enterprise (PAVE) program services.

- The Canadian Agricultural Skills Service (CASS) provides beginning farmers and established producers access to training to help them make choices about their future and enable them to pursue income opportunities both on and off the farm. Through the program, producers will continue to be able to access assistance for skills development and training that could result in higher on- or off-farm income.

- Producers will continue to be able to access the services of qualified financial counselors to prepare financial reviews and recovery plans for farming operations, through the Farm Debt Mediation Service (FDMS). Qualified mediators are also available to assist in negotiations between producers and creditors to help them arrive at a mutually satisfactory arrangement.

- In addition, Renewal will provide Farm Business Assessments and support for training under the CASS for clients of the Canadian Farm Families Options Program.

AAFC is undertaking an evaluation of Renewal programming. A response to this evaluation will be developed in 2007-2008. The department will also develop a public report on the 2007 National Renewal Survey and Client Impact Assessment survey.

Informed by the consultations on the next generation of agriculture and agri-food policy, the department will continue to work strategically with the sector to identify the new skills and learning opportunities needed to succeed in the increasingly knowledge-intensive economy. Renewal will make key contributions to the next generation of agriculture and agri-food policy through support for options to be considered by ministers, as well as support for negotiations with the provinces and territories. A strategy will also be developed for the transition of existing Renewal programming to the new policy.

MARKETS AND INTERNATIONAL

Expanding international opportunities for the Canadian agriculture and food sector

With almost half of all Canadian domestic agriculture and food production exported each year, either directly as primary products or indirectly as part of processed products, a strong international presence and a high profile are key to the success of the agriculture and agri-food sector.

The goal of AAFC's international strategy is to use improvements in food quality, safety and environmental sustainability to maximize global sales for Canadian producers and processors. This strategy is based on certain key principles: leveraging domestic program development to maximize international reputation and market access; linking all research and analytical work to create a comprehensive understanding of market opportunities and challenges; engaging industry continuously and through new relationships to ensure maximum effectiveness of programming;

Net Planned Spending and Full Time Equivalents – Markets and International

2007-2008		2008-2009		2009-2010	
$ millions	FTE	$ millions	FTE	$ millions	FTE
33.7	238	24.5	238	24.5	238

and working closely with portfolio partners, other government departments and provinces and territories to ensure international approaches are cohesive and effective.

The strategic objectives of the international component are two-fold: to achieve greater recognition, at home and abroad, of Canada's capacity to meet the demands for quality in a rapidly changing and highly segmented global market; and to expand the agriculture and agri-food sector's access to foreign markets. AAFC will continue to work closely with industry and provincial and territorial stakeholders.

Over the next three years, informed by the consultations on the next generation of agriculture and agri-food policy, AAFC's Markets and International efforts will:

- leverage domestic improvements, capabilities and scientific excellence into a strong Canada brand, to achieve a more cohesive and positive image of the Canada brand among key markets;
- continue to promote the value-chain roundtables and other collaborative mechanisms to foster a climate of collaboration and joint action among sectors;
- refine and prioritize the Integrated Market Engagement Strategies to facilitate increased exports by Canadian companies into existing and new markets;
- develop an investment strategy for innovation;
- seek to leverage the implementation of the Specified Risk Material Feed Ban into market access for ruminants and ruminant products;
- continue to engage in activities directed at increasing Canadian exporters' readiness to take advantage of market opportunities;
- co-operate with other federal departments and agencies, and apply an integrated and strategic approach to international development and co-operation, to gain increased recognition in targeted markets of Canada's expertise in sustainable agriculture, food safety and business risk management;
- assess strategic infrastructure investments, identify transportation constraints, and develop strategies with Transport Canada and other government departments as appropriate; and
- continue to support Canada's agriculture, food and seafood industry associations in their efforts to gain and expand international recognition for Canadian agriculture and food products.

The Markets and International component of the APF contributes to the Innovation for Growth strategic outcome mainly through two of the key areas of the International Strategy: Building Markets and Increasing Investment; and Enhancing International Development and Fostering Science and Technology Linkages. The remainder of the key areas contribute primarily to the Security of the Food System strategic outcome.

Building Markets and Increasing Investment

Significant progress has been made on implementing a strategy for branding Canadian agriculture and food. The Brand Promise that serves as the strategy's backbone has been endorsed by key industry leaders and federal and provincial agriculture ministers. Branding tools have been launched and are now available to stakeholders to help them effectively use the Canada brand in their work, and contribute to building the brand.

In 2007-2008, AAFC will aim to promote greater adoption of the Canada brand and strategy among the sector, by working the branding strategy into stakeholder planning and activities. Industry-led value-chain roundtables, which include participation by the CFIA, will continue to play an important role in helping implement the branding strategy. In some sectors, the roundtables are building sector-specific branding strategies to work in concert with the overall Canada branding effort.

The integration of international activities will also help to gain recognition and maximize market opportunities, particularly in emerging markets. AAFC will refine and prioritize the Integrated Market Engagement Strategies to facilitate the increase of exports of Canadian products into existing markets and their entry into new markets.

The value-chain roundtables and other collaborative mechanisms will also be promoted by AAFC to foster a climate of collaboration and joint action among sectors as a means of enhancing industry competitiveness. Through the roundtables, the department will effectively establish and monitor government and industry collaborative approaches to growing markets, and propose public and private sector investments in these industries.

Enhancing the competitiveness of the sector also requires an increase in Canadian exporters' readiness to take advantage of market opportunities. To address this requirement, AAFC will review and reposition team services in 2007-2008 to better meet the needs of Canadian companies entering international markets. The department will consult with the sector on a food industry strategy with a focus on innovation, safeguarding agricultural inputs and diversifying markets, while securing and enhancing market access.

Another initiative to foster competitiveness will be a horticulture strategy to guide AAFC engagement with the sector. The strategy will be developed in consultation with the sector, and will serve as a guide for investments in market development, regulatory reform, science, and departmental contribution programming. This strategy will be integrated into the next generation of agriculture and agri-food policy, and progress will be monitored through the horticulture value-chain roundtable and the Markets and International board within AAFC.

The assessment of AAFC's strategic infrastructure investments is another key component in enhancing the competitiveness of the sector. Transportation constraints affecting the sector's competitiveness and the Brand Promise execution will be identified, and strategies will be developed with Transport Canada and other government departments as appropriate. AAFC will identify and prioritize regulatory constraints to industry innovation and competitiveness, and develop effective strategies to address them.

Promoting Canada as a preferred location to do business is therefore a critical component of AAFC's international activities. Accordingly, AAFC will continue to maximize investment potential of the Canadian agriculture and agri-food sector by addressing policy issues that affect the investment climate and by capitalizing on our research and development capacity.

Enhancing International Development

Significant progress has been made in applying an integrated, strategic approach to AAFC international development activities. Through continued execution of the China-Canada Agriculture Development Program, AAFC will build the regulatory and policy capacity of key Chinese agricultural agencies and help shape the institutions of the future agriculture and food market in China. AAFC will continue to deliver capacity-building in key agriculture policy areas, either to countries where this may contribute to resolving ongoing market access issues or to countries where this will contribute to the development of a mutually beneficial long-term agricultural relationship.

Fostering Science and Technology Linkages

Canada must broaden international science and technology work to enhance its knowledge-base and help to bridge the gap between domestic innovation and international commercialization.

In 2007-2008, the department will continue its efforts to brand Canada for its scientific excellence, provide science expertise to support Canada's markets and trade, address needs of developing countries, and fulfill its international obligations through intergovernmental science related agricultural organizations.

Emphasis for scientific co-operation will be with existing and emerging large economic countries such as the United States, Europe, China, and India, and with smaller targeted countries. AAFC will benefit from the international science co-operation by accessing international knowledge and technologies, providing opportunities for the adaptation of Canadian technology to international markets, increasing international confidence in Canadian products, and by facilitating the removal of technical barriers.

The CAFI Program

Launched in April of 2003 to replace the Agri-Food Trade Program, the CAFI program features a range of activities aligned with the objectives of the APF. The program supports industry associations' long-term international strategies to gain and expand international recognition for Canada and enhance market opportunities for Canadian agriculture and food products. An important premise of the CAFI program is ensuring Canada is well-positioned to succeed in international markets, and respond to consumer demands and global competition.

In 2007-2008, the CAFI program will continue to support the sector's international branding and market development initiatives by funding activities that establish generic, sector-wide brands within and across product and commodity groups in established and emerging international markets.

The demands of the rapidly changing global marketplace are pushing research into innovative food products. The marketing of innovative products will maximize domestic investments made in science and research. The CAFI program is supporting the sector in its search for new market niches so Canada can maintain a competitive edge.

RURAL AND CO-OPERATIVES SECRETARIATS

RURAL DEVELOPMENT

Introduction

By creating the Canadian Rural Partnership (CRP) in 1997 to co-ordinate federal action in rural Canada, the federal government explicitly recognized the importance of focusing its efforts to support rural Canadians.

The CRP is administered by AAFC's Rural Secretariat. The Secretariat co-ordinates a government-wide approach to rural citizen engagement in support of rural policy and program development and implementation. This approach addresses the challenges and issues of rural Canada through partnership initiatives among federal departments and agencies, other levels of government and rural stakeholders.

Operating Environment

Rural Canadians face unique challenges that include distance from urban markets, geography, low population density, and reliance on primary sector industries vulnerable to sharp, cyclical downturns, often related to globalization.

While parts of the rural economy are strong, significant challenges remain. Rural employment is growing slower than employment in urban Canada, and unemployment remains higher. Diversification and value-added growth are occurring, but much of the rural economy remains reliant on slower-growth, traditional, primary-sector industries – industries crucial to the Canadian economy as they account for 51 per cent of total exports and 21 per cent of the country's GDP.

Net Planned Spending and Full Time Equivalents – Rural and Co-operatives Secretariats

2007-2008		2008-2009		2009-2010	
$ millions	FTE	$ millions	FTE	$ millions	FTE
27.0	173	10.9	173	10.9	173

Local, national and global forces – such as markets and changing environmental standards – have changed the nature of these resource-based industries, reducing labour requirements even as productivity levels grow, leaving many rural communities vulnerable.

On the social front, access to education and health care, an aging population, and youth out-migration are major challenges facing rural and remote areas.

Further, there are significant regional and local differences across rural Canada. Remote and northern communities face very different realities from those communities in Canada's heartland or near larger metropolitan areas. These differences cannot be ignored when responding to the challenges facing rural and remote communities.

Strategic Response

Since its inception nine years ago, the CRP has been researching and gathering information, developing policy directions and building support through its partnership initiatives with federal, provincial and territorial governments and rural stakeholders.

During the next fiscal year, the Rural Secretariat will build on the knowledge base and partnerships to develop policy options to enhance collaboration within the federal government, with other levels of government and with rural stakeholders, and to further develop evidence-based knowledge for informed decision-making, focusing efforts on the viability and sustainability of rural communities.

Strong rural voice

The engagement of citizens, stakeholders and networks has been undertaken to ensure a citizen-centred approach to rural development and to respond to rural concerns.

Since the CRP's launch in 1998, a variety of mechanisms have been used by the Rural Secretariat to strengthen citizen engagement and influence public policy development at all levels of government. Rural outreach activities (workshops, surveys, conferences) involving over 17,000 citizens from rural, remote and northern regions have been held across the country. This forum for reaching out to citizens has been beneficial to both citizens and government.

The Secretariat will continue to engage rural citizens and stakeholders, giving them an opportunity to provide input on their needs with respect to federal programs to build rural economic prosperity.

The Rural Secretariat will continue to develop partnership plans with key federal, provincial, territorial governments, regional partners, and aboriginals related to regional and national rural strategic objectives.

Working in partnership with other departments and agencies, the Secretariat will also take more deliberate action to ensure that government initiatives are communicated to rural citizens in a way that highlights their potential benefits to rural citizens and communities.

More informed decisions by governments and rural communities through evidence-based research and analysis and improved accessibility of information

The Rural Secretariat's research and analysis work will complement the knowledge gained from citizen engagement activities and provide evidence-based data to inform the policy development process. A key part of this work will be identifying and undertaking targeted research and analysis in areas of priority to the government and importance to rural Canadians.

The CRP will continue building and maintaining research networks. The National Rural Research Network will be used to raise the profile and awareness of rural research and the application of research results in rural areas. It will continue to work with other departments and research partners on studies and reports such as the Rural and Small Town Canada Analysis Bulletin.

The Models Program will finalize testing of approaches to rural development and community capacity building. Evaluations will be conducted to identify gaps and to determine whether or not it is beneficial to extend some of the models beyond 2007–2008. The Secretariat will continue to strengthen collaboration with resource-based departments and enhance local leaders' access to information concerning their communities to enhance the quality of decision-making.

The Secretariat will further develop a collective base of knowledge and information to support informed decision-making by governments and communities. The Secretariat has launched the Community Information Database (CID), a web-based tool that will provide communities and governments with consistent, reliable and accessible information on economic and demographic factors and indicators at the community level.

The Secretariat will provide collaborative research at the regional level, and disseminate research information (e.g. statistical and analytical products such as profiles, hosting seminars and learning events). This information sharing will provide useful analytical tools and approaches for informed decision-making for rural communities.

Research information will continue to be available through the rural Web site at www.rural.gc.ca, the Canadian Rural Information Services (CRIS)  , and Rural and Remote Canada Online at www.rural-canada.ca. These tools provide access to information products of interest to rural Canadians including newsletters, toolkits, reports on dialogue activities, programs and information pathfinders.

Better co-ordination of government policy responses to community priorities

Recognizing that the challenges faced by rural communities are multi-dimensional and multi-jurisdictional, and that no one department and no government alone can fully address the issues faced by rural communities, the Rural Secretariat will continue to build partnerships across the federal government, and with the provinces and territories to better co-ordinate efforts for long-term rural community viability.

Currently, co-ordination among federal policy makers benefits from the Rural Development Network—a recently announced initiative that brings together policy and research practitioners from across federal departments to create a better understanding of the unique challenges of rural and remote Canada and to strengthen the capacity of the federal government to respond to the needs of rural Canadians.

The Rural Lens is a tool used to bring the rural and remote perspective to bear on federal government decisions. At the national level, rural and remote implications are highlighted for consideration when the government assesses the impacts of new federal initiatives. Over the next year, analysts will target major issues, such as Canada's aging population, and work with sponsoring departments and agencies to ensure that rural perspectives are integrated in national policy development work.

At the regional level, the Rural Secretariat provides leadership to thirteen Rural Teams comprised of representatives of the federal government, and in most cases, provincial or territorial government and/or sectoral stakeholders. Through their local presence and community interaction, Rural Teams are a valuable vehicle to satisfy rural citizens' demand for "one government" responsiveness at the local level.

The Secretariat will work with the Rural Team Canada network, to facilitate inter-jurisdictional collaboration at the regional level and greater integration of Rural Teams into rural policy activities.

This collaboration will contribute to raising awareness of rural issues, co-ordinating and facilitating the development of partnerships, dialogue activities and reports on key rural issues. Over the next year, the role of the Rural Teams will be reinforced through the development of action plans that focus on a number of community priorities.

Performance Measurement

Key performance indicators for the success of rural development on a national scale include:

- number of interdepartmental activities in one fiscal year;
- number of partnership arrangements with other federal departments, provinces and territories, and other stakeholders;
- creation of research and evidence-based knowledge regarding rural Canada, community capacity building and rural development; and
- usage of or reference to research and tools.

Benefits for Canadians

By ensuring a comprehensive and coherent understanding of the issues facing rural Canadians, the Rural Secretariat helps ensure that rural, remote and northern communities continue to benefit from government decisions that reflect their priorities and support them in addressing their challenges. Likewise, governments continue to benefit from gaining a better understanding of the issues and priorities of rural communities.

Better collaboration within governments and greater emphasis on decision-making through evidence-based research and analysis will lay a firm foundation for rural development, enhancing Canadians' access to opportunities to contribute to, and benefit from, Canada's prosperity.

CO-OPERATIVES SECRETARIAT

Introduction

Co-operatives have historically been an important model for community development and one of the cornerstones of local economies across Canada. Today, with combined assets of over $225 billion and 155,000 employees, co-operatives help Canadians meet their social and economic needs in areas such as retail, banking, housing and service industries, as well as the agriculture and agri-food sector. Altogether there are over 9,200 co-operatives, credit unions, and *caisses populaires* across the country, engaging 70,000 volunteers providing services and products to over 11 million Canadians.

Since 1987, AAFC's Co-operatives Secretariat has been working across government to ensure that co-operatives are considered in the development and implementation of policies and programs. The Secretariat also works closely with co-operative sector partners, and is a centre of knowledge and expertise on co-operatives within Canada.

Operating Environment

Communities are facing important challenges while trying to provide essential services to residents. This is especially true in rural communities which are experiencing significant demographic pressures as a result of out-migration.

Pressures coming from the global business environment will still have an impact on Canadian co-operatives, which will require adequate financing (equity and debt) to remain competitive, foster innovation and improve productivity.

The issue of capitalization remains a challenge for many co-operatives, particularly agricultural co-operatives. Agricultural co-operatives are facing major challenges from two related factors: the need to attract new investment (particularly for new co-operatives) and the need to replace the capital of retiring farmer members.

Improving promotion and increasing awareness of the potential of the co-operatives model will be key to the creation and development of new co-operatives in the future.

Strategic Response

The Secretariat's work in 2007–2008 will help co-operatives meet their current challenges by concentrating on the following priorities:

Establish and co-ordinate a policy and research agenda to support co-operative development

The Secretariat will collaborate with the co-operative sector, federal departments and provincial and territorial counterparts to identify and prioritize research needs relating to co-ops, and develop and implement a research plan to address specific areas. It will collect and provide statistical information on co-ops in Canada to present an accurate perspective.

Developing and presenting policy recommendations for the renewal of the Co-operative Development Initiative (CDI) will also be front and centre for the Secretariat.

The Co-operatives Secretariat will continue to provide policy advice to the Minister of Agriculture and Agri-Food while seeking opportunities to promote and include the co-op model within the department's initiatives.

Develop programs and partnerships to promote, implement and support the co-operative model of enterprise

The Co-operatives Secretariat will continue to work collaboratively with the co-operative sector, federal departments and provincial and territorial counterparts, developing and maintaining relationships ensuring that programs address the identified needs for co-op development in Canada. Additionally, it will also work with the co-op sector to identify and address the sector's organizational and resource development needs.

The Co-operatives Secretariat will manage the final year of the CDI, including delivery of the Innovation and Research component and of the advisory services. It will also play a part in the proposal for renewal of the program.

The Secretariat will also take advantage of its 20th anniversary to plan activities promoting the success of the co-op model.

Performance Measurement

Key performance indicators regarding co-operatives include:

- number of partnerships established and maintained with sectoral organizations, other government departments, and provinces and territories;
- change in available research pertinent to co-operatives and co-operative development;
- use of or reference to research and tools; and
- number of co-operative initiatives supported by the CDI program.

Benefits for Canadians

The Government of Canada will enhance the capacity of co-operatives to contribute to the Canadian economic and social fabric with strategic investments made in partnership with the co-operative sector. New co-operatives will help respond to the current and emerging needs of citizens in areas such as access to health care and home care, rural economic development, value-added opportunities in agriculture, development of Aboriginal communities, integration of immigrants into Canadian communities, and identification of community-based solutions to environmental challenges.



CANADIAN PARI-MUTUEL AGENCY (CPMA)

The CPMA is a special operating agency within AAFC that regulates and supervises pari-mutuel betting on horse racing at racetracks across Canada.

Regulatory Environment

Section 204 of the Criminal Code of Canada designates the Minister of Agriculture and Agri-Food as responsible for the policy and regulatory functions pertaining to pari-mutuel wagering on horse races.

The CPMA regulates and supervises pari-mutuel betting on horse racing at racetracks across Canada, thereby ensuring that pari-mutuel betting is conducted in a way that is fair to the betting public.

Costs associated with the activities of the CPMA are recovered through a levy on every dollar bet on horse races in Canada. The levy is currently set at eight-tenths of a cent of every dollar bet. This levy constitutes the financial resource base that is the CPMA's Revolving Fund.

Strategic Response and Key Program Areas

CPMA's strategic plans are focused on maintaining the highest standards for pari-mutuel wagering and surveillance. The agency's key program areas include:

- pari-mutuel supervision;
- drug control;
- race surveillance; and
- research.

Benefits for Canadians

- Integrity maintained in pari-mutuel betting.

Net Planned Spending and Full Time Equivalents – Canadian Pari-Mutuel Agency

2007-2008		2008-2009		2009-2010	
$ millions	FTE	$ millions	FTE	$ millions	FTE
0.0	65	0.0	66	0.0	67

Note: Revenues and Expenditures are dictated by collecting a levy of eight-tenths of a cent on every $1.00 bet in Canada.

Benefits for Canadians

The rapid advances in science and technology present opportunities for increased prosperity and security in the Canadian agriculture and agri-food sector. Science and technology efforts will contribute to farm incomes being more stable and support an expanded agriculture and agri-food sector presence in the country's economy and in the lives of all Canadians. While science enables the economic gains, Renewal programs help producers keep pace with the rapid changes and benefit from the opportunities available within and outside the sector. Markets and international activities contribute to the vitality of the sector through branding Canada as a leader not only in innovative products, but also in meeting or exceeding consumer expectations regarding food safety and quality, and stewardship of the environment. They will also provide a secure and profitable climate for foreign investment and partnerships with Canadians.

Strategic Outcome 3: Innovation for Growth

Program Activity: Innovation and Renewal

Equipping the industry with new business and management skills, bioproducts, knowledge-based production systems and strategies to capture opportunities and manage change

Commitments 2007-2008

- enhance the innovative capacity of the agri-food sector through support for strategy development and better opportunities to capture the benefits of science and innovation
- implement AAFC's Science and Innovation Strategy
- implement the newly established external peer-review process for the selection of departmental research projects and allocation of resources
- implement the new Agricultural Bioproducts Innovation Program
- develop and implement a national innovation co-ordination mechanism
- develop and implement a new investment model for innovation
- participate in the development of the Government of Canada's Science and Technology Strategy
- build national integrated science and innovation capacity through the establishment of clusters and networks involving government, academia, private sector, and not-for-profit organizations
- implementation of the Biofuels Opportunities for Producers Initiative
- implementation of the Canadian Farm Families Options Program
- work strategically with the sector to identify and enhance skills and learning opportunities needed to succeed in the increasingly knowledge-intensive economy

Expected Results

- funding support to organizations to develop sector-based, innovative, market-focused strategies that utilize science to transform commodities into new value-added or bioproduct opportunities for processors, producers and rural communities, and new life sciences products for consumers
- increased opportunities for the agriculture and agri-food sector in existing and new markets
- increased value for research investments through better alignment of research activities and resources with departmental, government and sector priorities
- increased research capacity to exploit Canada's natural advantage in biomass to develop new economic opportunities for agriculture in the areas of bioproducts and bioprocesses
- utilization of advances in value-added research that enable farmers, processors, rural communities, and service providers to differentiate their products and services
- improved co-ordination of national research efforts and resources along the innovation chain in priority areas of focus for the agriculture and agri-food sector
- increased co-operation among federal and provincial departments and agencies, academic, institutions, industrial organizations, and not-for-profit science and research entities
- market-responsive research collaboration among national players to accelerate the transformation of knowledge from the bench to the marketplace
- sound, well-documented business plans and feasibility studies, with significant producer ownership, developed which support the creation and expansion of the biofuel production capacity

Performance Indicators

- funded sector-led projects to implement alternative value-added strategies for existing commodities and new products and markets
- improved collaboration along value chains to identify risks, opportunities and new markets
- funded support for the development and start-up costs for centres of innovation and/or incubators or business mentoring
- Science and Innovation Strategy research implemented
- number of domestic and world agri-food research opportunities created
- increased contribution of bioproducts and value-added agricultural products by agriculture
- number of science and innovation clusters and networks established to bring together stakeholders to form complete innovation chains
- number of research agreements between AAFC and industry
- number of biofuels pilot projects funded with successful results and targets met
- number of Options payment recipients compared to total eligible per year.
- total value of payments issued per year
- percentage of Options payment recipients enrolled in Renewal programming
- percentage of Options payment recipients who have met their business and personal financial goals
- level of use of Renewal programs

Program Activity: Innovation and Renewal (continued)

Equip agriculture industry with new business and management skills, bioproducts, knowledge-based production systems and strategies to capture opportunities and manage change

- continued implementation of the ACAAF program at the national and regional levels to respond to emerging issues and advance innovative ideas and approaches
- implement the recommendations of a mid-program assessment of Pillars II and III of ACAAF
- implementation of the Capital Formation Assistance Program
- implementation of the Agri-Opportunities Program

- increased awareness and benefits of Renewal programs by providing the income support necessary for farmers to take advantage of the opportunity to increase their business management capacity and skills learning
- Canadian farmers increase their knowledge of business management practices
- Canadian farmers increase the use of tools available through renewal programming and services in order to increase profitability
- enhanced and integrated approach to Innovation and Renewal Policy
- Canada's agriculture and agri-food sector positioned at the leading edge to seize new opportunities
- ACAAF most effectively positioned to respond to new emerging issues while fostering innovative technologies
- increased farm equity investment in biofuels facilities
- agricultural producers more aware of consumer requirements for renewable fuel
- successful launch of the program
- increased market opportunities for the Canadian agriculture and agri-food sector which benefit primary producers
- enhanced industry competitiveness and prosperity through new and value-added areas of opportunity

- increased number of national, multi-regional (collective outcome), and regional Pillar I, II and III projects
- number of projects addressing current and emerging issues
- number of pre-commercialization activities
- number of policy dialogue events and market and trend studies
- number of biofuels facilities
- value of producers' investment in biofuels facilities
- number of new products, processes or services commercialized or being commercialized

Program Activity: Markets and international

Expanding international opportunities for the Canadian agriculture and agri-food sector

Commitments 2007-2008

- continue to support Canada's agriculture, food and seafood industry associations in their efforts to gain and expand international recognition for Canadian agriculture and food products
- leverage domestic improvements and capabilities and scientific excellence into a strong Canada brand, to achieve a more cohesive and positive image of the Canada brand among key market segments abroad
- continue to promote Value Chain Round Table (VCRT) and other collaborative mechanisms to foster a climate of collaboration and joint action among sectors
- refine and prioritize the Integrated Market Engagement Strategies to facilitate the increase of exports by Canadian companies of products into existing markets and their entry into new markets.
- develop an Investment Strategy for Innovation
- seek to leverage the implementation of the Specified Risk Material (SRM) Feed Ban into market access for ruminants and ruminant products
- continue to engage in activities directed at increasing Canadian exporters' readiness to take advantage of market opportunities
- co-operate with other federal departments and agencies, and apply an integrated and strategic approach to international development and co-operation, to gain increased recognition in targeted markets of Canada's leading expertise in sustainable agriculture, food safety, and business risk management
- in consultation with industry, guide AAFC engagement with the sector

Expected Results

- increased exports of Canadian agriculture and food products
- increased recognition of Canadian products and capabilities
- increased recognition of Canadian products and capabilities over the long term
- increased awareness of global market demands and opportunities, development and implementation of value chain strategies for each sector with established roundtables and industry engagement in the development of a Brand Canada strategy
- foreign markets engaged by focusing on highest potential Canadian agriculture and food products and investment prospects, in conjunction with government and industry partners, to build markets; and increase investment.
- perception of Canada as a leader in the development of certain advanced food technologies and agri-related biotechnologies is enhanced
- international market access to ruminants and ruminant products enhanced
- increased exports of Canadian agriculture and food products
- Canada's relations with developing countries strengthened to enhance and support bilateral trade and policy relations with an emphasis on agriculture and food products
- market development strategy for AAFC engagement with commodities sectors

Performance Indicators

- change in international market share of Canadian agriculture and food exports
- number of communications and marketing tools developed to facilitate integration of branding strategy into stakeholder planning and activities
- number of projects completed to facilitate integration of branding strategy into stakeholder planning and activities
- number of outreach meetings held and usage agreements signed to facilitate integration of branding strategy into stakeholder planning and activities
- industry satisfaction with VCRT meetings
- number of research projects completed in conjunction with industry to support strategic development
- partner satisfaction with investment promotion activities
- number of market development initiatives completed in priority markets
- market development activities aligned with strategic direction
- number of joint activities carried out to promote Canada as a leader in the development of advanced food technologies and agri-related biotechnologies
- key markets identify Canada as a preferential North American supplier
- key markets (Korea/Taiwan) previously closed to Canada but open to the US become open

Program Activity: Markets and international (continued)

Expanding international opportunities for the Canadian agriculture and agri-food sector

- assess strategic infrastructure investments, identify transportation constraints, and develop strategies with Transport Canada and other government departments as appropriate
- continue to support Canada's agriculture, food and seafood industry associations in their efforts to gain and expand international recognition for Canadian agriculture and food products

- expansion of range of products eligible for export (SRM-free tallow to China, SRM-free MBM to Indonesia, over thirty month beef, under thirty month and over thirty month bone-in beef, live cattle)
- number of new documents posted on the Agri-Food Trade Service Web site
- number of regional exporter preparedness activities delivered
- number of capacity building training modules on food safety, business risk management and Agri-Environmental Policy delivered in target countries
- strategies in place for each commodity sector group in AAFC

Program Activity: Rural and Co-operatives Secretariats

Commitments 2007-2008

- build on existing knowledge base and partnerships to develop policy options to enhance collaboration within the federal government, with other levels of government and with rural stakeholders
- further develop evidence-based knowledge for informed decision-making, focusing efforts on the viability and sustainability of rural communities
- establish and co-ordinate a policy and research agenda to support co-operative development
- develop programs and partnerships to promote, implement and support the co-operative model

Expected Results

- better co-ordination of government policy responses to community priorities
- more informed decisions by governments and rural communities through evidence-based research and analysis and improved accessibility of information
- government policies, programs and services increase opportunities, mitigate barriers and enhance capacity for co-operative development
- increased capacity of co-operatives to meet the needs of Canadians

Performance Indicators

- economic stability
- economic competitiveness
- social progress
- local institutional capacity
- number of partnerships established and maintained with sectoral organizations, other federal departments and provinces
- change in available research pertinent to co-operatives and co-operative development
- use of or reference to research and tools
- number of co-operative initiatives supported by the CDI program

Program Activity: Canadian Pari-Mutuel Agency

Enhancing CPMA's capacity to manage risk in pari-mutuel betting, thereby helping to protect the betting public against fraudulent activities

Note: Because the CPMA reports through the Minister of Agriculture and Agri-Food, and contributes to AAFC's Innovation for Growth Strategic Outcome, it is being included in this table and in all other contributing program activities.

Commitments 2007-2008	Expected Results	Performance Indicators
• provide effective pari-mutuel supervision	• confidence of the betting public in pari-mutuel wagering	• tote tests conducted for all Tote Systems • percentage of pari-mutuel pools audited
• provide effective Drug Control Program and advance key research initiatives	• detection of performance-affecting drugs in horses	• number of samples analyzed • research projects completed
• strengthen engagement with horse racing industry stakeholders, the betting public and provincial and international regulatory bodies	• policy development informed through domestic and international engagement	• meetings conducted with domestic and international stakeholders to inform policy development
• advance Comprehensive Review of the Regulatory Framework	• direction established for the development of a modern, effective and efficient approach to regulating and supervising pari-mutuel wagering on horse racing in Canada	• key review milestones achieved

HORIZONTAL INITIATIVES

AAFC'S HORIZONTAL INITIATIVES

A "horizontal initiative" is an initiative in which partners, from two or more organizations, have agreed under a formal funding agreement (e.g. Memorandum to Cabinet, Treasury Board submission, federal-provincial agreement) to work toward the achievement of shared outcomes.

The objective of reporting on horizontal initiatives is to provide Parliament and the Canadian public and government with an overall picture of public spending and results achieved by departments working together.

Horizontal initiatives reported here are led by AAFC and have been either allocated federal funds that exceed $100 million (counting all federal partners) for the duration of the program, or allocated less than $100 million in federal funds but are still considered to be key to the achievement of government priorities, or have a high public profile.

Following is a summary list of horizontal initiatives for 2007-2008. More complete information on each initiative, including planned spending by our federal partners, is available on the Treasury Board Secretariat's Horizontal Results Database: http://www.tbs-sct.gc.ca/est-pre/estime.asp

Horizontal Initiative Information for 2007-2008

1. Canadian Agricultural Income Stabilization (CAIS)
2. Canadian Agricultural Skills Service (CASS)
3. Co-operatives Secretariat
4. Farm Business Services
5. MOU with Canadian Food Inspection Agency (CFIA) on Food Safety and Quality
6. AAFC - Department of Foreign Affairs and International Trade (DFAIT) MOU on Agri-Food Specialists Positions Abroad
7. MOU with Environment Canada (EC) on the National Agri-Environmental Standards initiative (NAESI)
8. MOU with Health Canada (HC) on Food Safety and Quality and Environment
9. Production Insurance
10. Rural Development

SUSTAINABLE DEVELOPMENT STRATEGY

Introduction

AAFC's fourth Sustainable Development Strategy (SDS), titled *Making Progress Together* 💻, was tabled in Parliament in December 2006. The focus of AAFC's fourth SDS is to enhance the integration of the three pillars of sustainable development – environmental, economic and social – through various initiatives. SDS IV builds on progress made in the department's third SDS, titled *Sustainable Agriculture: Our Path Forward*, which presented the APF as the departmental approach to sustainable development.

Our Approach

The department's SDS highlights the ongoing implementation of the APF and provides an examination of the progress towards sustainable agriculture in Canada. The strategy promotes the integration of the three pillars of sustainable development – economic, environmental and social.

Through various initiatives, AAFC will strive to strengthen linkages among the three pillars to ensure a seamless approach to sustainable development. AAFC's fourth SDS illustrates how the department integrates sustainable development into decision-making and is intended to help lay the groundwork for the next generation of agriculture and agri-food policy.

SDS IV also contributes to federal sustainable development goals for clean water, clean air, reduced greenhouse gas emissions, sustainable communities, sustainable development and use of natural resources, and governance for sustainable development. The strategy also includes a chapter on how AAFC plans to further *green* its own internal operations by addressing federal priorities for greening operations and high priority areas specific to the department's own operations. It also contributes work to meet many of Canada's international commitments. As with previous strategies, much of the work under this strategy will involve collaboration with other federal departments, provincial and territorial governments and other partners.

Next Steps

In the 2007-2008 fiscal year, the department will continue to move towards the next generation of agriculture and agri-food policy. Through various initiatives to enhance the integration of the three pillars of sustainable development, the department will continue to further its efforts towards sustainable development.

Supplementary Information

FINANCIAL AND OTHER TABLES

Table 1	Departmental Planned Spending and Full Time Equivalents (FTEs)
Table 2	Voted and Statutory Items Listed in the Main Estimates
Table 3	Services Received Without Charge
Table 4	Summary of Capital Spending by Program Activity
Table 5	Sources of Respendable and Non-Respendable Revenue
Table 6	Canadian Pari-Mutuel Agency Revolving Fund (Statement of Operations, Statement of Cash Flows and Projected Use of Authority)
Table 7	Resource Requirements by Team
Table 8	User Fees
Table 9	Details on Project Spending
Table 10	Status Report on Major Crown Projects
Table 11	Details on Transfer Payment Programs
Table 12	Conditional Grants
Table 13	Horizontal Initiatives
Table 14	AAFC's Fourth Sustainable Development Strategy
Table 15	Internal Audits and Evaluations

NOTE:

In the following tables, **forecast spending** reflects the authorized funding levels to the end of the fiscal year 2006-2007 (not necessarily forecast expenditures). **Planned spending** reflects funds already brought into the department's reference levels as well as amounts to be authorized through the Estimates process (for the 2007-2008 through to 2009-2010 planning years) as presented in the Annual Reference Level Update. It also includes adjustments in future years for funding approved in the government fiscal plan, but yet to be brought into the department's reference levels.

The figures have been rounded to the nearest millions of dollars. Figures that cannot be listed in millions of dollars are shown as $0.0.
Due to rounding, figures may not add to the totals shown.

Table 1: Departmental Planned Spending and Full Time Equivalents

($ millions)	Forecast Spending 2006-2007[1]	Planned Spending 2007-2008[2]	Planned Spending 2008-2009	Planned Spending 2009-2010
Budgetary Main Estimates				
Business Risk Management	1,275.9	**1,272.5**	756.3	755.8
Food Safety and Food Quality	123.0	**120.9**	40.4	40.4
Markets and International	113.9	**112.0**	81.6	81.6
Environment	352.9	**331.7**	183.2	184.2
Innovation and Renewal	346.9	**611.9**	253.0	230.4
Rural and Co-operatives Secretariats	22.8	**27.0**	10.9	10.9
National Farm Products Council	2.7	**3.8**	3.8	3.8
Canadian Pari-Mutuel Agency	15.2	**15.0**	15.0	15.1
Budgetary Main Estimates (gross)	**2,253.4**	**2,494.8**	**1,344.3**	**1,322.2**
Less: Respendable Revenue	61.7	60.5	62.0	63.1
Total Main Estimates	**2,191.7**	**2,434.3**	**1,282.3**	**1,259.1**
Adjustments (Planned Spending not in Main Estimates):				
Procurement Savings:				
Business Risk Management	(0.7)	–	–	–
Food Safety and Food Quality	(0.3)	–	–	–
Markets and International	(0.5)	–	–	–
Environment	(1.5)	–	–	–
Innovation and Renewal	(1.3)	–	–	–
Total Procurement Savings	**(4.3)**	–	–	–
Supplementary Estimates:				
Funding in support of amendments to inventory valuation under the Canadian Agricultural Income Stabilization program	897.8	–	–	–
Contributions in support of Business Risk Management Programs under the Agricultural Policy Framework including funding in support of coverage for producers with negative margins - Canadian Agricultural Income Stabilization Program	471.0	–	–	–
Funding for the Canadian Farm Families Option Program	240.0	–	–	–
Funding in support of the Implementation of the Agricultural Policy Framework	100.3	–	–	–
Funding in support of the Cover Crop Protection Program in response to flood damage in 2005 and 2006	89.9	–	–	–
Funding to foster investments in sectoral capacity that support the transformation and transition of farmers and agri-food and agri-bioproduct into new areas of opportunity (New Opportunities for Agriculture Initiatives)	33.8	29.5	29.2	29.1
Operating Budget Carry forward	28.9	–	–	–
Funding to support the establishment, further development and operations of bioproducts research networks (Agricultural Bioproducts Innovation Program)	24.1	31.9	31.7	34.5

Table 1: Departmental Planned Spending and Full Time Equivalents (continued)

($ millions)	Forecast Spending 2006-2007[1]	Planned Spending 2007-2008[2]	Planned Spending 2008-2009	Planned Spending 2009-2010
Funding in support of the direct financial assistance to grain and oilseed producers and consultations with federal, provincial and territorial officials and stakeholders under the Grains and Oilseeds Payment Program	18.6	–	–	–
Grant for the Canadian Agri-Food Policy Institute which provides a neutral venue for dialogue on policy issues critical to the future of the agriculture and agri-food industry	15.0	–	–	–
Contributions in support of the Ruminant Slaughter Loan Loss Reserve Program	15.0	–	–	–
Funding in support of organizations to facilitate adaptation and rural development within the agriculture and agri-food sector under the Biofuels Opportunities for Producers Initiative	10.0	–	–	–
Funding to facilitate the disposal of tissues that can carry the Bovine Spongiform Encephalopathy (BSE) disease and infect the entire food and animal chain	5.1	–	–	–
Funding in support of the enhancement and integration of Agricultural Policy Framework Business Risk Management Initiative	5.0	–	–	–
Reinvestment of royalties from intellectual property	4.8	–	–	–
Grants to organizations to facilitate adaptation and rural development within the agriculture and agri-food sector	4.7	–	–	–
Funding for existing climate change programs pending the finalization of a new environmental agenda	4.0	–	–	–
Reinvestment of revenues from sales and services related to research, facilities and equipment	2.8	–	–	–
Funding to assist producers affected by the Golden Nematode, more specifically potato producers in Quebec, in order to provide quick financial relief as well as renewal programming to evaluate longer term implications (Golden Nematode Disaster Program)	1.2	–	–	–
Funding in support of the expansion of co-operatives under the Co-operative Development Initiative	1.0	–	–	–
Reinvestment of revenues from the sales or transfer of real property	0.7	–	–	–
Transfer from Canadian Heritage - For the development of Official Language Minority Communities (Interdepartmental Partnership with the Offical Language Communities)	0.4	–	–	–
Funding related to the assessment, management and remediation of federal contaminated sites	0.3	–	–	–
Additional resources related to a reallocation of the Ministry's regional responsibilities	0.3	–	–	–
Transfer from Industry - To undertake projects related to the development and application of biotechnology (Canadian Biotechnology Strategy)	0.2	–	–	–
To write-off the projected net drawdown authority used by the Canadian Pari-Mutuel Agency's Revolving Fund of up to $1,400,000 effective March 31 2007	0.0	–	–	–

Table 1: Departmental Planned Spending and Full Time Equivalents (continued)

($ millions)	Forecast Spending 2006-2007[1]	Planned Spending 2007-2008[2]	Planned Spending 2008-2009	Planned Spending 2009-2010
Transfer to Canadian Food Inspection Agency - For the implementation of a national livestock traceability system to strengthen Canada's negotiating position in international markets related to Bovine Spongiform Encephalopathy (BSE)	(0.5)	–	–	–
Transfer to Foreign Affairs and International Trade - To provide support to Agriculture and Agri-Food staff located at missions abroad	(0.1)	–	–	–
Less: Spending Authorities available within the Vote	58.4	–	–	–
Total Supplementary Estimates	**1,915.7**	**61.4**	**60.9**	**63.7**
Budget Announcement				
Total Budget Announcement	**–**	**–**	**–**	**–**
Other				
Collective Agreement Salary Increases	9.4	–	–	–
Employee Benefit Plan (EBP)	4.8	–	–	–
Action Plan for the Agricultural Sector: Agricultural Disaster Assistance	–	**124.5**	125.0	125.0
Funding to facilitate the disposal of tissues that can carry the Bovine Spongiform Encephalopathy disease and infect the entire food and animal chain	–	**34.5**	40.3	–
Farm Support - Enhanced Agriculture Support - Capital Formation Program	–	**30.7**	52.0	52.0
Action Plan for the Agricultural Sector: Negative Margin	–	**25.0**	25.0	25.0
Funding to support the enhancement of delivery systems for the Business Management Programs under the Agricultural Policy Framework	–	**24.9**	–	–
Action Plan for the Agricultural Sector: Cover Crop	–	**9.0**	9.0	9.0
Farm Support - Enhanced Agriculture Support - Biofuels Opportunities	–	**7.0**	–	–
Farm Support - Enhanced Agriculture Support	–	**1.5**	141.5	164.5
Government of Canada Exhibitions Program	–	**0.5**	–	–
Funding to assist producers affected by the Golden Nematode, more specifically potato producers in Quebec, in order to provide quick financial relief as well as renewal programming to evaluate longer term implications (Golden Nematode Disaster Program)	–	**0.5**	–	–
Internal Audit	–	**0.4**	–	–
Biotechnology Budget	–	–	6.0	6.0
Skyline - Repayment towards client costs	–	–	(0.6)	(0.6)
Total Other	**14.2**	**258.5**	**398.2**	**380.9**
Total Adjustments	**1,925.6**	**319.9**	**459.0**	**444.6**
Total Net Planned Spending	**4,117.3**	**2,754.2**	**1,741.3**	**1,703.7**

Table 1: Departmental Planned Spending and Full Time Equivalents (continued)

($ millions)	Forecast Spending 2006-2007[1]	Planned Spending 2007-2008[2]	Planned Spending 2008-2009	Planned Spending 2009-2010
Less: Non-Respendable Revenue	29.3	**23.7**	23.7	23.7
Plus: Cost of services received without charge [3]	51.9	**45.7**	40.6	39.9
Total Departmental Spending	**4,139.9**	**2,776.2**	**1,758.2**	**1,719.8**
Full Time Equivalents [4]	**6,564**	**6,564**	**6,565**	**6,566**

1 Reflects the authorized funding levels to the end of the fiscal year 2006-2007 (not necessarily forecast expenditures).

2 Planned spending reflects funds already brought into the department's reference levels as well as amounts to be authorized through the Estimates process (for the 2007-2008 through to 2009-2010 planning years) as presented in the Annual Reference Level Update. It also includes adjustments in future years for funding approved in the government fiscal plan, but yet to be brought into the department's reference levels.

3 Cost of services received without charge include accommodation provided by Public Works and Government Services Canada (PWGSC), contributions covering employers' share of employees' insurance premiums and expenditures paid by Treasury Board Secretariat (TBS), Worker's compensation coverage provided by Social Development Canada and salary and associated expenditures of legal services provided by the Department of Justice Canada. See details in Table 3.

4 In addition to the FTEs noted above, in 2006-2007 there were 164 FTEs employed by AAFC funded by respendable revenue sources from collaborative research projects with industry, and other activities not funded through AAFC appropriations. Also, 366 FTEs were employed as students. Data for 2007-2008 to 2009-2010 similarly does not make any provision for staff funded through respendable revenue sources or students.

The Planned Spending for 2007-2008 is $2,754.2 million compared to $1,741.9 million for 2008-2009, a difference of approximately $1 billion. This is largely attributable to the expiry of the APF in 2007-2008. Significant policy and program development work will be required in 2007-2008 to ensure the next generation of Canadian agriculture and agri-food policy is developed, negotiated and ready to implement in 2008.

The figures have been rounded to the nearest millions of dollars. Figures that cannot be listed in millions of dollars are shown as $0.0.
Due to rounding, figures may not add to the totals shown.

Table 2: Voted and Statutory Items Listed in the Main Estimates

($ millions)

Vote or Statutory Item	Truncated Vote or Statutory Wording	Main Estimates 2007-2008	Main Estimates 2006-2007
1	Operating Expenditures	605.9	583.9
5	Capital Expenditures	28.6	28.6
10	Grants and Contributions	595.8	448.9
15	Pursuant to Section 29 of the *Financial Administration Act*, to authorize the Minister of Agriculture and Agri-Food, on behalf of her Majesty in Right of Canada, in accordance with terms and conditions approved by the Minister of Finance, to guarantee payments of an amount not exceeding, at any one time, in aggregate the sum of $1,500,000,000 payable in respect of cash advances provided by producer organizations, the Canadian Wheat Board and other lenders under the Spring Credit Advance Program and $1,500,000,000 payable in respect of cash advances provided by producer organizations, the Canadian Wheat Board and other lenders under the Enhanced Spring Credit Advance Program.	0.0	0.0
20	Pursuant to Section 29 of the *Financial Administration Act*, to authorize the Minister of Agriculture and Agri-Food, on behalf of her Majesty in Right of Canada, in accordance with tems and conditions approved by the Minister of Finance, to guarantee payments of amounts not exceeding, at any time, in aggregate, the sum of $140,000,000 payable in respect of Line of Credit Agreements to be entered into by the Farm Credit Corporation for the purpose of the renewed (2003) National Biomass Ethanol Program.	0.0	0.0
(S)	Grants to agencies established under the *Farm Products Agencies Act*	0.2	0.2
(S)	Payments in connection with the *Agricultural Marketing Programs Act*	138.7	65.5
(S)	Loan Guarantees under the *Farm Improvement and Marketing Cooperatives Loans Act*	4.0	4.0
(S)	Contributions in Support of Business Risk Management Programs under the Agricultural Policy Framework – Production Insurance	407.0	407.0
(S)	Contributions in Support of Business Risk Management Programs under the Agricultural Policy Framework – Canadian Agricultural Income Stabilization Program	570.5	570.0
(S)	Contributions in Support of Business Risk Management Programs under the Agricultural Policy Framework – Agriculture Policy Initiatives	4.2	4.2
(S)	Canadian Cattlemen's Association Legacy Fund	5.0	5.0
(S)	Minister of Agriculture and Agri-Food – salary and motor car allowance	0.1	0.1
(S)	Contributions to employee benefit plans	74.3	74.3
(S)	Canadian Pari-Mutuel Agency Revolving Fund	–	–
TOTAL DEPARTMENT		**2,434.3**	**2,191.7**

NOTES: (S) denotes a Statutory item

The Main Estimates for 2007-2008 are $2,434.3 million compared to $2,191.7 million for 2006-2007, an increase of $242.6 million. The increase is mainly attributable to funding for the Canadian Farm Families Options Program, the amended Agricultural Marketing Programs Act and increases resulting from collective bargaining agreements.

The figures have been rounded to the nearest millions of dollars. Figures that cannot be listed in millions of dollars are shown as $0.0.
Due to rounding, figures may not add to the totals shown.

Table 3: Services Received Without Charge

($ millions)	2007-2008
Accommodation provided by Public Works and Government Services Canada (PWGSC)	13.8
Contributions covering employers' share of employees' insurance premiums and expenditures paid by the Treasury Board of Canada Secretariat (TBS) (excluding revolving funds)	28.6
Worker's compensation coverage provided by Human Resources and Skills Development Canada	1.7
Salary and associated expenditures of legal services provided by the Department of Justice Canada	1.7
Total 2007-2008 Services received without charge	**45.7**

The figures have been rounded to the nearest millions of dollars. Figures that cannot be listed in millions of dollars are shown as $0.0.
Due to rounding, figures may not add to the totals shown.

Table 4: Summary of Capital Spending by Program Activity

($ millions)	Forecast Spending 2006-2007	Planned Spending 2007-2008	Planned Spending 2008-2009	Planned Spending 2009-2010
Business Risk Management	9.8	**4.1**	4.1	4.1
Food Safety and Food Quality	2.9	**2.2**	2.2	2.2
Markets and International	4.8	**3.5**	3.5	3.5
Environment	13.3	**9.9**	9.6	9.6
Innovation and Renewal	20.4	**17.5**	12.2	11.7
Rural and Co-operatives Secretariats	–	–	–	–
National Farm Products Council	–	–	–	–
Canadian Pari-Mutuel Agency*	–	–	–	–
Total Capital Spending	**51.2**	**37.2**	**31.5**	**31.0**

*The Canadian Pari-Mutuel Agency Revolving Fund is forecasting acquisition of depreciable assets of $0.1 million per year for the years 2006-2007 through 2009-2010. See Table 6.

The Forecast Spending for 2006-2007 is $51.2 million compared to $37.2 million for 2007-2008, a difference of $14.0 million. This is mainly attributable to an internal reallocation of resources for rust-out issues related to science infrastructure including buildings, health and safety issues and environmental requirements.

The figures have been rounded to the nearest millions of dollars. Figures that cannot be listed in millions of dollars are shown as $0.0.
Due to rounding, figures may not add to the totals shown.

Table 5: Sources of Respendable and Non-Respendable Revenue

Respendable Revenue

($ millions)	Forecast Revenue 2006-2007	Planned Revenue 2007-2008	Planned Revenue 2008-2009	Planned Revenue 2009-2010
Business Risk Management				
Canadian Agricultural Income Stabilization – Admin. fees	5.5	**5.5**	5.5	5.5
Total – Business Risk Management	**5.5**	**5.5**	**5.5**	**5.5**
Food Safety and Food Quality				
Collaborative research agreements and research services	1.5	**1.5**	1.5	1.5
Total – Food Safety and Food Quality	**1.5**	**1.5**	**1.5**	**1.5**
Environment				
Collaborative research agreements and research services	5.5	**5.5**	5.5	5.5
Community Pastures	19.0	**18.0**	19.5	20.5
Total – Environment	**24.5**	**23.5**	**25.0**	**26.0**
Innovation and Renewal				
Collaborative research agreements and research services	15.0	**15.0**	15.0	15.0
Total – Innovation and Renewal	**15.0**	**15.0**	**15.0**	**15.0**
Canadian Pari-Mutuel Agency				
Canadian Pari-Mutuel Agency Revolving Fund	15.2	**15.0**	15.0	15.1
Total – Canadian Pari-Mutuel Agency	**15.2**	**15.0**	**15.0**	**15.1**
Total Respendable Revenue	**61.7**	**60.5**	**62.0**	**63.1**

Non-Respendable Revenue

($ millions)	Forecast Revenue 2006-2007	Planned Revenue 2007-2008	Planned Revenue 2008-2009	Planned Revenue 2009-2010
Business Risk Management				
Refund of Previous Years' Expenditures [1]	6.9	**1.3**	1.3	1.3
Service and Service Fees	0.8	**0.8**	0.8	0.8
Privileges, Licences and Permits	0.4	**0.4**	0.4	0.4
Return on Investments [2]	0.4	**0.4**	0.4	0.4
Proceeds from Sales of Crown Assets	0.0	**0.0**	0.0	0.0
Other non-tax revenues	1.9	**1.9**	1.9	1.9
Total – Business Risk Management	**10.4**	**4.9**	**4.9**	**4.9**
Food Safety and Food Quality				
Refund of Previous Years' Expenditures [1]	0.3	**0.3**	0.3	0.3
Service and Service Fees	0.3	**0.3**	0.3	0.3
Privileges, Licences and Permits	0.4	**0.4**	0.4	0.4
Return on Investments [2]	0.2	**0.2**	0.2	0.2
Proceeds from Sales of Crown Assets	0.1	**0.1**	0.1	0.1
Other non-tax revenues	0.3	**0.3**	0.3	0.3
Total – Food Safety and Food Quality	**1.6**	**1.6**	**1.6**	**1.6**

Table 5: Sources of Respendable and Non-Respendable Revenue (continued)

Non-Respendable Revenue

($ millions)	Forecast Revenue 2006-2007	Planned Revenue 2007-2008	Planned Revenue 2008-2009	Planned Revenue 2009-2010
Markets and International				
Refund of Previous Years' Expenditures [1]	0.5	**0.5**	0.5	0.5
Service and Service Fees	0.0	**0.0**	0.0	0.0
Privileges, Licences and Permits	0.2	**0.2**	0.2	0.2
Return on Investments [2]	0.5	**0.5**	0.5	0.5
Proceeds from Sales of Crown Assets	0.0	**0.0**	0.0	0.0
Other non-tax revenues	0.5	**0.5**	0.5	0.5
Total – Markets and International	**1.7**	**1.7**	**1.7**	**1.7**
Environment				
Refund of Previous Years' Expenditures [1]	1.4	**1.4**	1.4	1.4
Service and Service Fees	0.0	**0.0**	0.0	0.0
Privileges, Licences and Permits	0.9	**0.9**	0.9	0.9
Return on Investments [2]	1.2	**1.2**	1.2	1.2
Proceeds from Sales of Crown Assets	0.6	**0.6**	0.6	0.6
Other non-tax revenues	1.3	**1.3**	1.3	1.3
Total – Environment	**5.3**	**5.3**	**5.3**	**5.3**
Innovation and Renewal				
Refund of Previous Years' Expenditures [1]	1.2	**1.2**	1.2	1.2
Service and Service Fees	0.0	**0.0**	0.0	0.0
Privileges, Licences and Permits	4.6	**4.6**	4.6	4.6
Return on Investments [2]	1.1	**1.1**	1.1	1.1
Proceeds from Sales of Crown Assets	1.7	**1.7**	1.7	1.7
Other non-tax revenues	1.1	**1.1**	1.1	1.1
Total – Innovation and Renewal	**9.8**	**9.8**	**9.8**	**9.8**
Rural and Co-operatives Secretariats				
Refund of Previous Years' Expenditures [1]	0.1	**0.1**	0.1	0.1
Service and Service Fees	0.0	**0.0**	0.0	0.0
Privileges, Licences and Permits	0.0	**0.0**	0.0	0.0
Return on Investments [2]	0.1	**0.1**	0.1	0.1
Proceeds from Sales of Crown Assets	0.0	**0.0**	0.0	0.0
Other non-tax revenues	0.1	**0.1**	0.1	0.1
Total – Rural and Co-operatives Secretariats	**0.3**	**0.3**	**0.3**	**0.3**

Table 5: Sources of Respendable and Non-Respendable Revenue (continued)

Non-Respendable Revenue

($ millions)	Forecast Revenue 2006-2007	Planned Revenue 2007-2008	Planned Revenue 2008-2009	Planned Revenue 2009-2010
National Farm Products Council				
Refund of Previous Years' Expenditures [1]	0.0	**0.0**	0.0	0.0
Service and Service Fees	0.0	**0.0**	0.0	0.0
Privileges, Licences and Permits	0.0	**0.0**	0.0	0.0
Return on Investments [2]	0.0	**0.0**	0.0	0.0
Proceeds from Sales of Crown Assets	0.0	**0.0**	0.0	0.0
Other non-tax revenues	0.0	**0.0**	0.0	0.0
Total – National Farm Products Council	**0.1**	**0.1**	**0.1**	**0.1**
Total Non-Respendable Revenue	**29.3**	**23.7**	**23.7**	**23.7**
Total Respendable and Non-Respendable Revenue	**91.0**	**84.2**	**85.7**	**86.9**

[1] Refund of Previous Years' Expenditures for the Business Risk Management program activity for 2006-2007 includes amounts recovered from provinces for payments made by the department, and collections of overpayments under the Canadian Agricultural Income Stabilization (CAIS) and the Agricultural Income Disaster Assistance Program (AIDA).

[2] Return on Investments includes interest on loans for the Canadian Dairy Commission and Construction of Multi-Purpose Exhibition Buildings.

The figures have been rounded to the nearest millions of dollars. Figures that cannot be listed in millions of dollars are shown as $0.0.
Due to rounding, figures may not add to the totals shown.

Table 6: Canadian Pari-Mutuel Agency Revolving Fund

Statement of Operations

($ millions)	Forecast 2006-2007	Planned 2007-2008	Planned 2008-2009	Planned 2009-2010
Respendable Revenue	**13.6**	**15.0**	**15.0**	**15.1**
Expenses				
Operating:				
Salaries and employee benefits	5.2	**5.9**	6.1	6.2
Depreciation	0.1	**0.1**	0.1	0.1
Administrative and support services	8.7	**8.4**	8.2	8.2
Utilities, materials and supplies	0.3	**0.6**	0.6	0.6
Total Operating	**14.3**	**15.0**	**15.0**	**15.1**
Surplus (Deficit)	**(0.7)**	**–**	**–**	**–**

Statement of Cash Flows

($ millions)	Forecast 2006-2007	Planned 2007-2008	Planned 2008-2009	Planned 2009-2010
Surplus (Deficit)	**(0.7)**	**–**	**–**	**–**
Add non-cash items:				
Depreciation/amortisation	0.1	**0.1**	0.1	0.1
Investing activities:				
Acquisition of depreciable assets	(0.1)	**(0.1)**	(0.1)	(0.1)
Financing activities:				
Funding from AAFC vote 1	0.7	–	–	–
Cash Surplus (requirement)	**(0.0)**	**–**	**–**	**–**

Projected Use of Authority

($ millions)	Forecast 2006-2007	Planned 2007-2008	Planned 2008-2009	Planned 2009-2010
Authority*	**2.0**	**2.0**	**2.0**	**2.0**
Drawdown:				
Balance as at April 1	–	–	–	–
Projected Surplus (Drawdown)	**(0.0)**	–	–	–
Total Drawdown	**(0.0)**	**–**	**–**	**–**
Projected Balance at March 31	**2.0**	**2.0**	**2.0**	**2.0**

* $2 million is the maximum amount that may be drawn down from the Consolidated Revenue Fund (CRF) at any time.

The figures have been rounded to the nearest millions of dollars. Figures that cannot be listed in millions of dollars are shown as $0.0.
Due to rounding, figures may not add to the totals shown.

Table 7: Resource Requirements by Team

($ millions)	2007-2008								
Team	Business Risk Management	Food Safety and Food Quality	Markets and Inter-national	Environment	Innovation and Renewal	Rural and Co-operatives Secretariats	National Farm Products Council	Canadian Pari-Mutuel Agency	Total Net Planned Spending
Business Risk Management	5.6	–	–	–	–	–	–	–	5.6
Food Safety and Quality	–	26.0	–	–	–	–	–	–	26.0
Markets and Trade	–	–	44.0	–	–	–	–	–	44.0
Environment	–	–	–	92.3	–	–	–	–	92.3
Innovation and Renewal	–	–	–	–	210.1	–	–	–	210.1
Programs [1]	1,433.1	73.0	26.1	122.9	364.1	0.2	0.0	–	2,019.5
Enabling [2]	77.6	19.1	39.4	86.4	83.9	5.5	1.1	–	313.1
Corporate Offices [3]	2.6	1.4	2.6	6.9	6.1	21.3	2.8	–	43.8
Total	**1,518.9**	**119.4**	**112.2**	**308.5**	**664.3**	**27.0**	**3.8**	**–**	**2,754.2**

These resource requirements by Team are notional allocations based largely on 2006-2007 Team allocations, as Team budgets based on 2007-2008 planned spending have not been fully allocated at the time of preparing this document.

1 **Programs Team** resources are significantly higher than those of the other Teams as they include the majority of the department s resources for Transfer Payments ($1,914.8 million included).

2 **Enabling Teams** include Assets, Communications, Finance, Human Resources, Information Systems and Policy and Strategic Management.

3 **Corporate Offices** include Executive Offices, Rural and Co-operatives Secretariat, National Farm Products Council, Legal Services, Audit and Eva uation, Values and Ethics Financial Matrix Management and ADM Offices.

The figures have been rounded to the nearest millions of dollars. Figures that cannot be listed in millions of dollars are shown as $0.0.
Due to rounding, figures may not add to the totals shown.

Table 8: User Fees

The Department currently has no planned user fee initiatives (either to introduce new fees or amend existing fees) for the departmental program covered by the User Fee Act, ie. the Farm Improvement and Marketing Cooperatives Loans Act (FIMCLA) program.

Table 9: Details on Project Spending

Over the next three years the following projects have or are expected to exceed the department's delegated project approval level:

1. Ontario (Ottawa), Skyline Campus
2. Enhancements to the Delivery Systems for the Business Risk Management Programs under the Agricultural Policy Framework
3. Saskatchewan (Swift Current), Duncairn Dam / Water Control Structures
4. National Land and Water Information Service (NLWIS)
5. Saskatchewan (Maple Creek), Junction Dam Rehabilitation
6. Manitoba (Winnipeg), St. Boniface General Hospital
7. Quebec (Lennoxville), Dairy Research Facility
8. Ontario (Ottawa) Greenhouse and Growth Chamber Facility

Table 10: Status Report on Major Crown Projects

Over the next two years, Agriculture and Agri-Food Canada will be the lead department and will manage the following major Crown project:

National Land and Water Information Service (NLWIS)

Supplementary information on this Major Crown Project can be found at http://www.tbs-sct.gc.ca/est-pre/estime.asp

Table 11: Details on Transfer Payment Programs

The following is a listing of AAFC Transfer Payment Programs for which further information can be found at http://www.tbs-sct.gc.ca/est-pre/estime.asp

1. Canadian Agricultural Income Stabilization (CAIS)
2. Production Insurance
3. Payments in connection with the *Agricultural Marketing Program Act*
4. BSE/Cull Cow
5. Enhanced Spring Credit Advance Program (ESCAP)
6. Contributions for Agriculture and Agri-food Sector Assistance - Environment
7. Contributions for Agriculture and Agri-Food Sector Assistance - Food Safety and Food Quality
8. Advancing Canadian Agriculture and Agri-Food (ACAAF)
9. Canadian Farm Families Options Program
10. Canadian Cattlemen's Association Legacy Fund
11. Contributions for Agriculture and Agri-Food Sector Assistance - Science and Innovation
12. Contributions for Agriculture and Agri-Food Sector Assistance - Renewal
13. Contributions for Agriculture and Agri-Food Sector Assistance - International
14. Contributions in support of Rural Canada and of development in the area of Co-operatives

Table 12: Conditional Grants

The following is the AAFC Conditional Grant for which further information can be found at http: www.tbs-sct.gc.ca est-pre/estime.asp

Grant for the Canadian Agri-Food Policy Institute

Table 13: Horizontal Initiatives

The following is a listing of Horizontal Initiatives in which AAFC is involved. Supplementary information on Horizontal Initiatives can be found at http://www.tbs-sct.gc.ca/est-pre/estime.asp

1. Canadian Agricultural Income Stabilization (CAIS)
2. Canadian Agricultural Skills Service (CASS)
3. Co-operatives Secretariat
4. Farm Business Services
5. MOU with Canadian Food Inspection Agency (CFIA) on Food Safety and Quality
6. AAFC - Department of Foreign Affairs and International Trade (DFAIT) MOU on Agri-Food Specialists Positions Abroad
7. MOU with Environment Canada (EC) on the National Agri-Environmental Standards Initiative (NAESI)
8. MOU with Health Canada (HC) on Food Safety and Quality and Environment
9. Production Insurance
10. Rural Development

Table 14: AAFC's Fourth Sustainable Development Strategy

For the SDS IV, AAFC was required to present a logic model to outline goals with a target completion date of December 2009. The logic model was developed following AAFC's performance measurement practices to ensure a logical sequence of results from activities to outputs and outcomes.

SDS Departmental Goal:
AAFC's SDS presents eight outcomes (goals) to indicate what the department plans to accomplish by the target date of 2009.

2. Federal SD Goal Including GGO Goals (if applicable)	3. Performance Measure (Outputs) from current SDS	4. Department's Expected Results for 2007-2009
1.1 The Next Generation of Agricultural Policy		
The Next Generation of Agricultural Policy is in place and operational.		
2.1 This goal is not linked to a federal SD goal.	3.1 Develop policy documents.	4.1 • Participate in Canada-wide consultations. • Participate in developing policy documents. • Report on policy documents.
This goal is not linked to a federal SD goal.	Develop mechanisms to deliver next generation of agricultural policy with provinces and territories.	• Participate on FPT working groups to develop framework and contribution agreements. • Participate on FPT working groups to implementation agreements. • Prioritize agreements. • Report on agreements.
This goal is not linked to a federal SD goal.	Develop programs and research activities to meet new policy objectives.	• Participate on FPT working groups to develop program and research activities. • Evaluate program and research activities. • Report on APF progress: "Report to Canadians."

1.2 Canadian Rural Partnership

Government policies, programs and services increase opportunities for, and mitigate barriers to, sustainable rural community development.

2.2 ***Linked to Federal SD Goal: 4.1.1*** "Communities are well positioned to advance sustainable social development"	3.2 Analysis of policies, services, programs, and legislation for potential impact on rural communities and residents.	4.2 • Analyse of federal policies, services, programs, and legislation (Rural Lens Reviews). • Develop a federal engagement strategy. • Manage Rural Policy Network. • Support, develop and manage Rural Teams, including Rural Team Canada network. • Develop Rural Team Action Plans.
Linked to Federal SD Goal: 4.2.1 "Communities are well positioned to adapt and to maintain or generate sustainable economic activities"	Development of a body of empirical evidence to support sustainable rural community development.	• Collaborate on rural research at the regional, national, and international level. • Provide research support and assistance for FPT initiatives. • Deliver rural programs to research and verify models for sustainable rural development and community capacity building. • Collection and analysis of rural statistics. • Research informed decision-making methodologies, tools, and experiences. • Collaborative research papers. • Develop a community information database (GIS).
This goal is not linked to a federal SD goal.	Communication, dialogue and dissemination of research and knowledge to rural residents, communities and other interested parties.	• Disseminate statistical and analytical products, and organize seminars and learning series. • Manage and maintain the website for the Canadian Rural Partnership. • Provide leadership in the development and maintenance of the Rural and Remote Services Cluster, a Government Online initiative. • Prepare rural newsletters. • Prepare rural and small town bulletins. • Organize Rural Dialogue events and prepare reports. • Present Young Leaders in Rural Canada Awards. • Develop a program pocket directory for rural Canadians.

1.3 Agricultural Bioproducts Innovation Program (A.B.I.P)

Increased value-added opportunities for the agri-food sector from innovative use of agricultural bioresources as a result of R&D, technology transfer and commercialization network activities.

2.3	3.3	4.3
This goal is not linked to a federal SD goal.	Develop ABIP networks for collaboration among researchers.	• Program management: The ABIP Secretariat is responsible for the day-to-day administration and management of the program. • Selection of networks: competitions will be held to fund networks and projects. All funding decisions are based on arm's length and peer-reviewed assessment of applications by expert panels and selection committee. The Steering Committee and peer review committee will make recommendations through the Secretariat to the ADM Research for decision.
Linked to Federal SD Goal: 3.2.2 "Renewable and clean energy is promoted"	Produce and disseminate scientific information to meet the needs of the bioproducts industry and government and Canada's socio-economic development.	• Research and development: Collaborative research projects will be carried out by Canadian science providers. Results will be disseminated through the open literature notwithstanding IP protection issues.
This goal is not linked to a federal SD goal.	Develop highly qualified personnel.	• Monitoring and evaluation: The major tools used for monitoring and evaluation are annual statistical and financial tables, annual reports, mid-term review reports, and progress reports. To facilitate consistency and comparability of information and data, these tables and reports are collected annually from the networks using pre-set templates and models.
Linked to Federal SD Goal: 3.2.1 "Support for clean technologies is provided (such as building, transportation, and industrial processes)"	Transfer technology and facilitate their exploitation by industry and government.	• Foreground intellectual property resulting from the research of ABIP networks will be assessed for its commercialization potential and technology transfer plans will be developed for implementation.

1.4 Sustainable Development Awareness Building

Sustainable Development (SD) is integrated into the departments decision-making and AAFC's fourth SDS is utilized and applied by AAFC employees and external stakeholders.

2.4	3.4	4.4
Linked to Federal SD Goal: 4.3.1 "Canadian communities are actively engaged in sound environmental and natural resource management practices, stewardship initiatives, and biodiversity conservation" and ***Federal SD Goal 5.2.1*** "Sustainable consumption and production of natural resources is promoted"	Communication of SD and AAFC's fourth SDS.	• Survey of AAFC employees on their knowledge of the three pillars of SD. • On-going meetings with the Sustainable Development Working Group. • On-going participation in the Interdepartmental Network on Sustainable Development Strategies (INSDS). • Update SD website as necessary. • Hold information sessions within the department.
This goal is not linked to a federal SD goal.	Development of promotional mechanisms on SD and AAFC's fourth SDS.	• Continue to promote (through various mechanisms) SD within the Department. • SDS will be distributed to internal and external stakeholders, including a response card.
Linked to Federal SD Goal: 6.1.2 "Clear and effective governance mechanisms to integrate sustainable development in decision-making (e.g. SEA)"	The development of Sustainable Development Test Questions.	• Monitor the application of the SD test questions.
Linked to Federal SD Goal: 6.1.1 "SDS commitments are integrated into the key planning and reporting processes of departments and agencies."	AAFC will join with other government departments and the Canada School of Public Service to design and deliver new Government of Canada sustainable development training material.	• Participate in the development the Government of Canada Sustainable Development training material

1.5 Information and Tools:

A. Strategic Environmental Assessment (SEA):
Environmental considerations are incorporated into the development of public policies at AAFC on the same level as economic and social considerations.

2.5A	3.5A	4.5A
Linked to Federal SD Goal: 6.1.2 "Clear and effective governance mechanisms to integrate sustainable development in decision-making (e.g. SEA)"	Knowledge sharing and communication of the SEA requirement.	• Development and facilitation of SEA information sessions. • Update the SEA website as necessary. • Ongoing meetings of and email updates to the SEA Working Group. • Ongoing attendance at Senior Management Committee on Environmental Assessments (SMCEA) SEA Subcommittee meetings. • Ongoing communication by the SEA Co-ordinator of the SEA requirement.
This goal is not linked to a federal SD goal.	Implementation of a system to track policy, plans and program proposals subject to an SEA.	• Preparation of tracking reports for management. • Ongoing use by SEA Co-ordinator of the tracking system.
Linked to Federal SD Goal: 6.1.2 "Clear and effective governance mechanisms to integrate sustainable development into decision-making (e.g. SEA)"	Preliminary scans are conducted on all policy, plan or program proposals by an AAFC policy analyst with guidance from the SEA Co-ordinator; detailed SEAs are conducted when required.	• Ongoing guidance on and review of SEAs by the SEA Co-ordinator.

1.5 Information and Tools: (Continued)

B. Integrated Economic/Environmental Modeling and Analysis (IEEMA):
Models inform the ongoing policy decision-making process for priority agricultural issues by providing integrated quantitative analyses of the economic and environmental impacts.

2.5B
Linked to Federal SD Goal: 6.1.2
"Clear and effective governance mechanisms to integrate sustainable development into decision-making (e.g. SEA)"

3.5B
Operational and documented analytical tools are used to prepare integrated quantitative assessments of both the economic and environmental impacts of existing and proposed agricultural policies and programs.

4.5B
- Update and enhance the policy model CRAM (Canadian Regional Agricultural Model) to improve the structure, spatial coverage, and relevance.
- Update and enhance existing linkages between CRAM and the science-based Agri-Environmental Indicators (AEIs), and develop linkages to additional indicators.
- Develop a Land Use Allocation Model (LUAM) to provide better spatial linkages between the large administrative regions in CRAM and the much smaller ecologically based regions (Soil Landscapes of Canada polygons) underlying the AEIs.

1.5 Information and Tools: (Continued)

B. Integrated Economic/Environmental Modelling and Analysis (IEEMA):
Models inform the ongoing policy decision-making process for priority agricultural issues by providing integrated quantitative analyses of the economic and environmental impacts.

Linked to Federal SD Goal: 4.2.1 "Communities are well positioned to adapt and to maintain or generate sustainable economic activities "	Reports documenting the quantitative analyses of the economic viability and environmental sustainability of pertinent policy issues.	• Re-evaluate provincial environmental outcome targets based on updated and enhanced CRAM and AEI models and better information on actual provincial environmental programming under the APF. • Analysis to contribute to planning for the next generation of agri-environmental programming. • Climate change analysis including assessment of additional green house gas mitigation strategies, analytical support for the continued development and implementation of the Offset Trading System, exploring issues related to the impacts of global warming on the agriculture sector and the assessment of options for adaptation, analytical support for the planning and negotiation process for the next round of international agreements, and assessment of the environmental co-benefits of GHG mitigation. • Strategic Environmental Assessments of existing and proposed agricultural programs and policies to meet legislative obligations; EAs will be done for the Canadian Agricultural Income Support Program (CAIS), the Production Insurance Program (PI), and the Doha round of the WTO trade negotiations. • Contribute analysis to other policy priorities such as exploration into the concept of Ecological Goods and Services as a basis for future agri-environmental policy development, innovation and the bio-economy, and a water strategy for agriculture.

1.5 Information and Tools: (Continued)

C. Agri-Environmental Valuation (AEV):
Initial research is conducted and measures are in place to determine economic values corresponding to bio-physical changes in the environment resulting from agriculture.

2.5C	3.5C	4.5C
Linked to Federal SD Goal: 4.2.1 "Communities are well positioned to adapt and to maintain or generate sustainable economic activities"	Develop a plan to communicate with stakeholders and increase the capacity for agri-environmental valuation research in Canada.	• Hold annual meetings of the agri-environmental valuation expert committee. • Hold first workshop on project development. • Co-ordinate and co-operate on environmental valuation activities with other federal and provincial agencies and organizations.
This goal is not linked to a federal SD goal.	Development of a mechanism to co-ordinate and fund a series of valuation projects.	• Issue a request for proposals and market them to relevant members of the research community. • Set up an adjudication process to review and select submitted proposals.
This goal is not linked to a federal SD goal.	Implementation of valuation pilot studies addressing pre-selected agri-environmental (NAHARP) indicators.	• Implementation of pilot studies where data is abundant and available. • Implementation of a valuation study based on existing literature (benefits-transfer). • Regular consultations on individual studies and program development with scientists, economist/modelers, and policy decision-makers.

1.5 Information and Tools: (Continued)

D. Social Indicators (SI)

A suite of social indicators is in place to help monitor and assess trends of social issues affecting the agriculture sector and to inform decision-making.

2.5D	3.5D	4.5D
This goal is not linked to a federal SD goal.	Identification of social issues affecting the agriculture sector.	• Ongoing meetings of AAFC's Social Indicators Working Group. • Ongoing meetings of AAFC's Technical Working Group and associated summary reports. • Prioritization of social issues.
Linked to Federal SD Goal: 4.1.1 "Communities are well positioned to advance sustainable social development" *& 6.1.2* "Clear and effective governance mechanisms to integrate sustainable development into decision-making (e.g. SEA)"	Development of indicators.	• Ongoing meetings of expert groups developing indicators.
This goal is not linked to a federal SD goal.	Pilot Social Indicators projects.	• Report on Social Indicators Pilot.

1.6 Research: Model Farms Research Program (MFRP)

To increase carbon sequestration in agricultural soils, reduce GHG emissions per unit of production, and enhance the synergy between agriculture and the environment.

2.6	3.6	4.6
This goal is not linked to a federal SD goal.	Prepare a technical report titled *Greenhouse gases: Clues to more efficient farming systems in Canada* as a sequel to Health of Our Air.	• Prepare and publish a review of science pertinent to estimating and reducing GHG emissions from Canadian farms. The review, to be published as a book, will include a series of chapters, each written by several co-authors, and will summarize the research findings from the Model Farm project that was funded through Action Plan-2000 on Climate Change (AP-2000) and A-base.

1.6 Research: Model Farms Research Program (MFRP) (Continued)

To increase carbon sequestration in agricultural soils, reduce GHG emissions per unit of production, and enhance the synergy between agriculture and the environment.

This goal is not linked to a federal SD goal.	Develop and improve models and measuring technologies that more reliably quantify GHG emissions and/or soil C sequestration for promising BMPs in selected climates, geographical regions, and farming systems to enhance the synergy between agriculture and the environment.	• Conduct measurement exercises at selected sites to better understand and manage the impact of agricultural practices on the environment, with emphasis on GHG emissions and energy use. • Identify and assess new methods to reduce GHG emissions from farms and from energy use on farms. • Develop improved methods (ie., accessible databases, models) to provide scientific support for mitigation policies, such as the offset system, agri-environmental indicators, and economic analyses of mitigation practice.
Linked to Federal SD Goal: 3.2.1 "Support for clean technologies is provided (such as building, transportation and industrial processes)"	A tool is developed that allows potential clients (e.g., scientists, policy makers, producers) to test how the adoption of certain practices might reduce GHG emissions per unit of production and increase soil C sequestration, thereby leading to more sustainable farming practices.	• Quantify emissions of GHG per unit of production (ie., liters of methane (L of CH4) per kg of milk). • Develop and improve algorithms, based on sound science, that predict net GHG emissions from farms and identify ways of reducing them. • Develop a GHG estimation tool that generates output useful for performing economic analyses of proposed GHG mitigation practices. • Evaluate and ensure consistency of the GHG estimation tool used on farms with approaches used for national inventories (e.g., NCGAVS). • Establish communication links with various clients to improve and increase the use of AAFC GHG calculator. • Using the GHG estimation tool, explore the potential role of bio-fuels as a way of reducing net GHG emissions.

1.7 Work with sector to apply and perfect integrated approaches:

A. Ecological Goods and Services Policy (EG&S Policy)
The development of the National EG&S Policy Framework benefits from research gathered through EG&S policy pilot projects and through other research initiatives.

2.7A	3.7A	4.7A
This goal is not linked to a federal SD goal.	Workplan projects are developed for the EG&S policy framework by AAFC analytical staff.	• FPT EG&S policy WG meetings and conference calls. • AAFC analytical staff research development meetings and updates.
This goal is not linked to a federal SD goal.	Engagement with stakeholders to ensure the proper development of an EG&S policy framework	• Attendance at relevant stake holder meetings. • FPT EG&S policy development updates/presentations to stakeholder groups. • Communication with FPT Environment Departments.
Linked to Federal SD Goals: 4.2.1 "Communities are well positioned to adapt and to maintain or generate sustainable economic activities " *4.3.1* - "Canadian communities are actively engaged in sound environmental management practices, stewardship initiatives, and biodiversity conservation" *5.2.1* - "Sustainable consumption and production of natural resources is promoted" *& 5.3.1* - "Environmentally sustainable use of natural resources is promoted"	Implementation of EG&S policy pilot projects that will contribute to the development of an EG&S policy framework.	• Pilot proposal assessments and engagement with proponents.

1.7 Work with sector to apply and perfect integrated approaches: (Continued)

B. Integrated Water Resources Management (IWRM)

Increased adoption of, and support for, applying, an IWRM approach to watershed planning and management activities that will improve the protection of water quality from agriculture impacts, secure water supplies for agricultural needs, and consider the three elements of sustainable development.

2.7B

This goal is not linked to a federal SD goal.

3.7B

Increase capacity in AAFC, provincial and territorial partners, First Nations, non-government organizations, communities of experts, watershed authorities, and stakeholders to support IWRM and advance watershed planning and management in agricultural landscapes.

4.7B

- Promote IWRM as a *Beneficial Management Process* for the management of natural and human resources in watersheds.
- Develop tools, protocols, methodologies, technologies, guidelines, or BMPs for partners and watershed authorities for the collection and evaluation of agricultural-related information in watersheds to support decision-making.
- Support, facilitate and participate in international, national, regional, and local partnerships, networks, forums, boards, and communities of practice that can affect decision-making related to agricultural activities in watersheds and basins (ie., development of provincial watershed health indicators).
- Support education and awareness activities to promote APF programs, specifically Environmental Farm Planning, equivalent agri-environmental planning and the NSFP.

1.7 Work with sector to apply and perfect integrated approaches: (Continued)

B. Integrated Water Resources Management (IWRM)
Increased adoption of, and support for, applying an IWRM approach to watershed planning and management activities that will improve the protection of water quality from agriculture impacts, secure water supplies for agricultural needs and consider the three elements of sustainable development.

2.7B	3.7B	4.7B
Linked to Federal SD Goal: 1.3.2 "Knowledge of water resources is increased"	Transfer science-based knowledge and tools to AAFC, provincial and territorial partners, First Nations, non-government organizations, communities of experts, watershed authorities, and stakeholders which can be used to assess, analyze, monitor, evaluate, and report on agricultural practices, risks, and related resources in watersheds.	• Provide water resource and/or agricultural related information and assessments for watershed groups and stakeholders and partners. • Identify existing and emerging issues and gaps in agricultural information, tools, and BMPs needed to support watershed planning and management. • Develop and test satellite and radar imagery tools and data collection and analysis tools and protocols for partners and watershed authorities for identifying and and or quantifying agricultural risks in watersheds. • Provide trend analysis information on Canadian agri-environmental health indicators.
Linked to Federal SD Goal: 1.2.1 "Water efficiency and sustainable water use is improved"	Improve targeted adoption of beneficial management practices in agricultural based watersheds to improve watershed health and, ultimately, water quality.	• Promote access to APF programs (such as EAEP, NFSP, NWSEP), services and technical expertise to improve financial, technical and organizational capacity of provinces and watershed authorities to set goals and implement changes related to agricultural activities and practices.

8. Programs

A. Co-operative Development Initiative (CDI)

To develop new co-operatives that respond to the needs of citizens, and that fall into areas of federal priority.

2.8A	3.8A	4.8A
Linked to Federal SD Goal: 4.2.1 "Communities are well positioned to adapt and to maintain or generate sustainable economic activities "	Make co-operative advisory services and technical assistance readily available to citizens.	• Invest in advisory services for the co-operative sector to build sector capacity for co-operative development.
This goal is not linked to a federal SD goal.	Implement innovation and research activities to lead to a better understanding of the role co-operatives can play.	• Raise awareness of co-operatives and build a common, national understanding of the unique role that co-operatives can play. • Invest in innovation and research activities to test new applications of the co-operative model.
This goal is not linked to a federal SD goal.	Develop and expand partnerships with the co-operative sector, various levels of government, non-government organizations, academia, and other sectors.	• Develop and expand partnerships to achieve Co-operative Development Initiative program objectives.

8. Programs

B. Canadian Farm Families Options Program (CFFOP)
Low-income farm families have found ways to increase their family incomes.

2.8B	3.8B	4.8B
Linked to Federal SD Goal:4.2.1 "Communities are well positioned to adapt and to maintain or generate sustainable economic activities"	Implementation of CFFOP.	• Implementation of CFFOP Year 1 and Year 2. • Provide guidance on program promotion and communication. • Monitor administrative efficiencies of CFFOP. • Develop and maintain an integrated database with Renewal programs and Farm Income Programs. • Develop low-income farmer-level data and information on related Renewal activities.
This goal is not linked to a federal SD goal.	Evaluation/Review of CFFOP.	8B.2.1 Ongoing review of CFFOP. 8B.2.2 Provide advice to support policy decision-making with respect to development or improvement of CFFOP-type program. 8B.2.3 Conduct survey of CFFOP participants and integration with Renewal programming to evaluate the effectiveness and make recommendations on future program development. 8B.2.4 Conduct research and analysis to determine impacts of CFFOP on low-income farm families. 8B.2.5 Provide support for the Advisory board.
This goal is not linked to a federal SD goal.	Advisory board interim and final reports.	8B.3.1 Input on next generation policy. 8B.3.2 Report to Minister on findings of program review and recommendations for future program direction. 8B.3.3 Report to Cabinet with proposal for future program.

8. Programs

SDS Departmental Goal:
AAFC's SDS presents six Greening Government Operations (GGO) outcomes (goals) to indicate what the department plans to accomplish by the target date of 2009.

2. Federal SD Goal including GGO Goals (if applicable)	3. Performance Measure (Outputs) from current SDS	4. Department's Expected Results for 2007-2009
1.1 Contaminated Sites Assessment and remediation of contaminated sites to protect human health and the environment per Federal Contaminated Sites Action Plan		
This goal is not linked to a federal GGO goal.	Number and percentage of third-party Phase I Environmental Site Assessments (ESAs) completed at research properties with potential for contamination per approved plan	• Completion of third-party Phase I ESAs at all AAFC research properties with potential for contamination by 2009
1.2 Halocarbon Management Management of halocarbons in compliance with the Federal Halocarbon Regulations		
2.2 This goal is not linked to a federal GGO goal.	• Inventory verified and updated each year • Plan delivered per schedule each year (reporting of releases, site visit reports and follow-up annual report)	• Up-to-date inventory of equipment and refrigerants (annual) • Delivery of halocarbon management and compliance program (annual)
1.3 Species at Risk Management of halocarbons in compliance with the Federal Halocarbon Regulations		
2.3 This goal is not linked to a federal GGO goal.	• Number and percentage of Community Pasture species-at-risk (SAR) and SAR habitat assessments completed • Number and percentage of management plans completed	• Assessment of research and rangeland sites for potential or actual presence of SAR and SAR habitat by 2009 • Completion of a management plan for each research site with high SAR/SAR habitat potential by 2009

8. Programs

1.4 Water Management
Water conservation and water quality management to ensure potability at departmental sites

2.4 This goal is not linked to a federal GGO goal.	• Number and percentage of sites with a potable water quality management plan in place	• Implementation of a departmental potable water quality management plan by 2009
	• Number and percentage of sites with water management plan in place	• Implementation of a departmental water management plan that addresses both water quality and water conservation by 2009

1.5 Green Procurement
Reduction of consmption of resources and increase in the use of environmentally responsible office products and practices

2.5 linked to GGO goal on Green procurement	• Number and percentage of additional duplex printers in use	• A 10%-per-year increase in the number of duplex printers in operation across the Department
	• Change in volume of paper used compared to baseline	• Reduction of 3%-per-year in paper consumption at the NCR Headquarters facility
	• Number of contracts considered and number where green specifications are included	• Inclusion of green technical specifications where possible in building cleaning contracts for facilities, e.g., use of green products/practices (annual)
	• Number and percentage of staff who have received training	• 100% of new materiel managers and procurement officers receive procurement training, either through the TBS Professional Development and Certification program or other green procurement course offerings. **Note:** AAFC has already trained existing contracting staff as of 2005 (annual)

1.6 Building Energy
Reduction of Greenhouse gas emissions through increased energy efficiency and use of renewable energy.

2.6 linked to GGO goal on Building energy	• AAFC's annual greenhouse gas emission level, calculated using recorded quantities of annual energies consumed within AAFC buildings and fleet and the Federal House in Order published greenhouse gas conversion factors for all energy types	• Reduction of the department's overall greenhouse gas emission levels accounted for by operations to 8.5% below 1998 business-as-usual levels by 2010

1.7 Vehicles
Reduction of consumption of resources and increase in the use of environmentally responsible office products and practices

2.7 linked to GGO goal on Green Fleet	• Estimated percentage of gasoline purchased for AAFC road vehicles that is ethanol blended	• All gasoline purchased for federal road vehicles to be ethanol blended, where available by 2010
	• Estimated annual average greenhouse gas emissions per vehicle/kilometre	• Reduction of greenhouse gas emissions per vehicle/kilometre of the departmental fleet to 15% below 2002–2003 levels by 2010

Table 15: Internal Audits and Evaluations

Upcoming Internal Audits and Evaluations (Next three fiscal years)

1. Name of Internal Audit/Evaluation	2. Audit Type/Evaluation Type	3. Status	4. Expected Completion Date	5. Electronic Link to Report
Audit of Canadian Agriculture Income Stabilization Program Payments	Transfer Payment	In Progress	2007-2008 1st Qtr	
Audit of Temporary Help Services	Compliance	In Progress	2007-2008 1st Qtr	
Audit of Taxi Chit Usage	Management	In Progress	2007-2008 1st Qtr	
Audit of Management of Federal/Provincial Agreements for the delivery of BSE	Transfer Payment	In Progress	2007-2008 2nd Qtr	
Audit of Farm Income Payment Program - General Payment	Transfer Payment	In Progress	2007-2008 2nd Qtr	
Audit of Farm Income Payment Program - Direct Payment	Transfer Payment	In Progress	2007-2008 2nd Qtr	
Audit of Grains and Oilseeds Payment Program	Transfer Payment	In Progress	2007-2008 3rd Qtr	
Audit of Promotional Activities	Management	In Progress	2007-2008 3rd Qtr	
Audit of Departmental IM-IT Governance Processes	Governance	In Progress	2007-2008 3rd Qtr	

1. Name of Internal Audit/Evaluation	2. Audit Type/Evaluation Type	3. Status	4. Expected Completion Date	5. Electronic Link to Report
Audit of Management Control Framework of Environmental Programs	Management/ Governance	In Progress	2007-2008 4th Qtr	
Audit of Compliance to Network Wireless Access Policy	IM/IT	In Progress	2007-2008 4th Qtr	
Audit of NLWIS Systems under Development Audit	IM/IT	In Progress	2007-2008 4th Qtr	
Follow-up Audit of Information Security	Follow-Up	Planned	2007-2008	
Follow-up Audit of Pay and Benefits	Follow-Up	Planned	2007-2008	
Audit of Section 33 FAA Processes and Controls	Finance	Planned	2008-2009	
Audit of Management of Capital Assets	Management	Planned	2008-2009	
IS Audit Intrusion Testing	IM/IT	Planned	2008-2009	
Pari-Mutuel Agency	Finance	Planned	2008-2009	
Emergency Management and Business Continuity	Management	Planned	2008-2009	
Integration of Conflict Resolution Processes	Management	Planned	2008-2009	
PSEA Implementation	Management	Planned	2008-2009	
AAFC's ERM Processes	Risk	Planned	2008-2009	
IT Disaster Recovery	IM/IT	Planned	2009-2010	
Physical Security of Staff and Premises	Management	Planned	2009-2010	
Performance Management and Staff Development Processes	Management	Planned	2009-2010	

1. Name of Internal Audit/Evaluation	2. Audit Type/Evaluation Type	3. Status	4. Expected Completion Date	5. Electronic Link to Report
Corporate Management Service Level Standards.	Management	Planned	2009-2010	
Collaborative Research Revenues & Expenditures	Finance	Planned	2009-2010	
Management Control Framework of Research	Management	Planned	2009-2010	
Prairie Grain Roads Program Audit	Transfer Payment	Planned	2009-2010	
Management of Fed-Prov Agreements of Province Based Programming	Transfer Payment	Planned	2009-2010	
Canadian Agricultural and Food International (CAFI) Program	Transfer Payment	Planned	2009-2010	
Evaluation of APF Governance and Management	Governance	In Progress	2006-2007	
Evaluation of Production Insurance	Transfer Payment	In Progress	2006-2007	
Evaluation AAFC Response to BSE	Transfer Payment	In Progress	2006-2007	
Evaluation of Program Delivery Model		In Progress	TBD	
Evaluation of Province Based Programs	Programs	In Progress	TBD	
Chapter Evaluation - Environment	Chapter Evaluation	In Progress	TBD	
Chapter Evaluation - Renewal	Renewal	In Progress	TBD	

1. Name of Internal Audit/Evaluation	2. Audit Type/Evaluation Type	3. Status	4. Expected Completion Date	5. Electronic Link to Report
Chapter Evaluation - FSQ	Chapter Evaluation	In Progress	TBD	
Chapter Evaluation - BRM	Chapter Evaluation	In Progress	TBD	
Chapter Evaluation - Science and Innovation	Chapter Evaluation	In Progress	TBD	
Chapter Evaluation - Markets and Trade	Chapter Evaluation	In Progress	TBD	
ACAAF Evaluation		Planned	TBD	

6. Electronic Link to Internal Audit and Evaluation Plan:

A multi-year Audit and Evaluation plan is not available at this time, but a risk-based Audit and Evaluation plan for 2007-2008 will be available by the end of March, 2007.

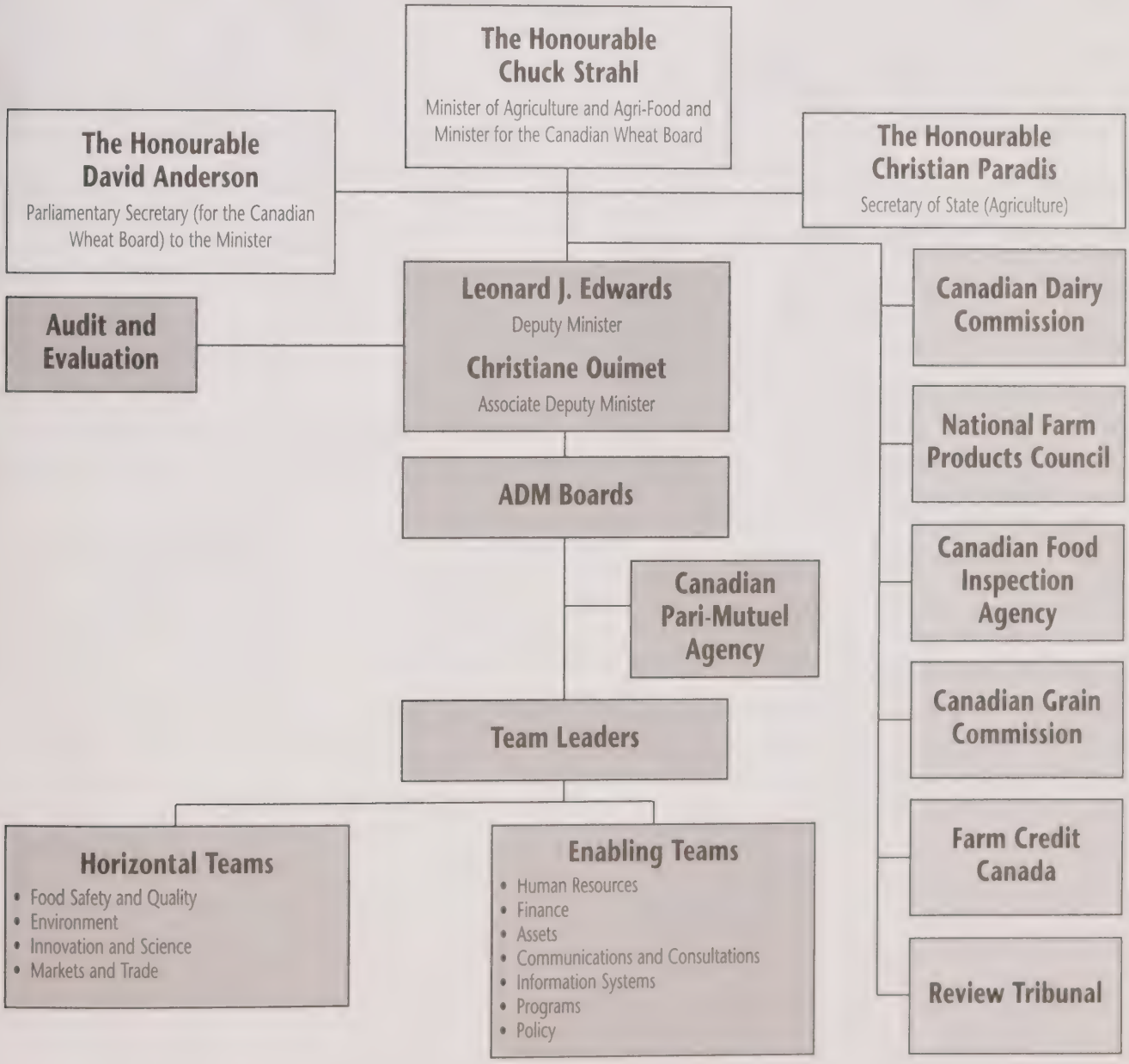
- An annual Risk-Based Audit Plan will be developed which addresses areas of significance to AAFC, including organization objectives and priorities, AAFC's Corporate Risk Profile and other audit risk factors. The Risk-Based Audit Plan will also include horizontal audits as requested by the Comptroller General. The risk-based audits as well al OCG horizontal audits will support the annual opinion from the Chief Audit Executive.

- The annual evaluation risk-based plan will be developed to support the departmental management priority to "provide performance information and evaluations that support the development of the next generation of agriculture and agri-food policy and other strategic initiatives." It also reflects moving towards full coverage of the organization's program base (both G&C and other programs) on a five-year cycle.

- The number of evaluations will continue to increase over the period ending in 2009-10 to ensure full coverage of AAFC's program base (both G&C and non-G&C) on a five-year cycle. Deputy Head management priorities and a risk-based plan are used to determine which programs are evaluated in any given fiscal year.

Other Items of Interest

AGRICULTURE AND AGRI-FOOD PORTFOLIO



HOW TO REACH US

Agriculture and Agri-Food Canada Departmental Contacts

Note: All addresses are at 930 Carling Avenue unless otherwise noted.

General Enquiries
930 Carling Ave.
Ottawa, Ontario K1A 0C5
Tel: 613-759-1000

www.agr.gc.ca

More information on the department and its activities can be found at:

www.agr.gc.ca/index_e.phtml

Minister of Agriculture and Agri-Food and Minister for the Canadian Wheat Board

The Honourable Chuck Strahl

http://www.agr.gc.ca/cb/min/index_e.php

Secretary of State (Agriculture)

The Honourable Christian Paradis

Parliamentary Secretary (for the Canadian Wheat Board) to the Minister

The Honourable David Anderson
613-992-0657
andersondl@agr.gc.ca

http://www.agr.gc.ca/cb/min/index_e.php?s1=sec_cwb-sec_ccb

Deputy Minister

Leonard J. Edwards
613-759-1101
edwardslj@agr.gc.ca

Associate Deputy Minister

Christiane Ouimet
613-759-1090
ouimetc@agr.gc.ca

Branch and Agency Heads

Research

Dr. Marc Fortin
Assistant Deputy Minister
613-759-7777
fortinm@agr.gc.ca
http://www.agr.gc.ca/index_e.php?s1=sci

Market and Industry Services

Andrew Marsland
Assistant Deputy Minister
613-759-7561
marslanda@agr.gc.ca
http://www.agr.gc.ca/index_e.php?s1=info&s2=t&page=mar

Strategic Policy

Suzanne Vinet
Assistant Deputy Minister
613-759-7349
vinets@agr.gc.ca

Farm Financial Programs

Nada Semaan
Assistant Deputy Minister
613-759-7243
semaann@agr.gc.ca
http://www.agr.gc.ca/puttingcanadafirst/index_e.php?section=brm_gre&page=brm_gre

Corporate Management

Terry Hearn
Assistant Deputy Minister
613-759-6811
hearnt@agr.gc.ca
http://www.agr.gc.ca/csb_e.phtml

Communications and Consultations

Greg Meredith
Assistant Deputy Minister
613-759-7964
meredithg@agr.gc.ca

Human Resources

Steve Tierney
Assistant Deputy Minister
613-759-1196
tierneys@agr.gc.ca
http://www.agr.gc.ca/hr-rh/index_e.php

Audit and Evaluation

Lynden Hillier
A/Director General
613-759-6471
hilliel@agr.gc.ca
http://www.agr.gc.ca/info/audit-exam/index_e.php?page=intro

Canadian Pari-Mutuel Agency

Tim Pettipas
Executive Director
P.O. Box 5904 LCD Merivale
Ottawa, Ontario K2E 8A9
613-949-0742
pettipast@agr.gc.ca
http://www.cpma-acpm.gc.ca/

Prairie Farm Rehabilitation Administration

Harley Olsen
A/Director General
FCC Tower
603-1800 Hamilton Street
Regina, Saskatchewan S4P 4L2
306-780-5081
olsenh@agr.gc.ca
http://www.agr.gc.ca/pfra/aboutus_e.htm

Rural and Co-operatives Secretariat

Donna Mitchell
Executive Director
613-759-7113
mitchelldo@agr.gc.ca
http://www.rural.gc.ca/
http://www.co-op.gc.ca/

Portfolio Contacts

National Farm Products Council

Cynthia Currie
Chairperson
344 Slater Street
10th Floor
Ottawa, Ontario K1R 7Y3
613-995-2298
curriec@agr.gc.ca
nfpc-cnpa.gc.ca

Canadian Food Inspection Agency

François Guimont
President
59 Camelot Drive
Ottawa, Ontario K1A 0Y9
613-225-2342 (3737)
guimontf@inspection.gc.ca
www.cfia-acia.agr.gc.ca

Farm Credit Corporation

John J. Ryan
President and Chief Executive Officer
P.O. Box 4320
1800 Hamilton Street
Regina, Saskatchewan S4P 4L3
306-780-8100
jryan@sk.sympatico.ca
www.fcc-sca.ca

Canadian Grain Commission

Chris Hamblin
Chief Commissioner
600-303 Main Street
Winnipeg, Manitoba R3C 3G8
204-983-2735
chamblin@grainscanada.gc.ca
www.cgc.ca

Canadian Dairy Commission

John Core
Chairman and Chief Executive Officer
Building 55, CEF
930 Carling Avenue
Ottawa, Ontario K1A 0Z2
613-792-2060
jcore@agr.gc.ca
www.cdc.ca

Review Tribunal

Thomas S. Barton
Chairman
Building 60, CEF
930 Carling Avenue
Ottawa, Ontario K1A 0C6
613-792-2085
bartont@agr.gc.ca
www.rt-cr.gc.ca/

APPENDIX A – LIST OF WEB SITES

Agriculture and Agri-Food Canada	http://www.agr.gc.ca/
Advance Payment Programs (APP)	http://www.agr.gc.ca/nmp/app/index.html
Advancing Canadian Agriculture and Food Program (ACAAF)	http://www.agr.gc.ca/acaaf/index_e.html
Agricultural Bioproducts Innovation Program	http://www.agr.gc.ca/sci/abip-piba/index_e.php
Agricultural Marketing Programs Act (AMPA)	http://laws.justice.gc.ca/en/A-3.7/index.html
Agricultural Policy Framework (APF)	http://www.agr.gc.ca/cb/apf/index_e.php
Agri-Opportunities Program	http://www.agr.gc.ca/index_e.php?s1=prog&s2=aop&page=intro
Biofuels Opportunities for Producers Initiative	http://www.agr.gc.ca/acaaf/bopi-imbp/index_e.php
Bovine Spongiform Encephalopathy (BSE)	http://www.inspection.gc.ca/english/anima/heasan/disemala/bseesb/bseesbfse.shtm
Business Risk Management (BRM)	http://www.agr.gc.ca/cb/apf/index_e.php?section=brm_gre&page=brm_gre
Canadian Agricultural Income Stabilization (CAIS)	http://www.agr.gc.ca/caisprogram/
Canadian Agricultural Skills Service (CASS)	http://www.agr.gc.ca/ren/cass-scdca/index_e.php
Canadian Agriculture and Food International (CAFI) program	http://www.agr.gc.ca/int/cafi-picaa/index_e.php?page=intro
Canadian Dairy Commission (CDC)	http://www.cdc-ccl.gc.ca/
Canadian Farm Business Advisory Services (CFBAS)	http://www.agr.gc.ca/ren/cfbas/consult_e.cfm
Canadian Farm Families Options Program	http://www.agr.gc.ca/options/main_e.html
Canadian Food Inspection Agency (CFIA)	http://www.inspection.gc.ca/
Canadian Food Safety and Quality Program (CFSQP)	http://www.agr.gc.ca/fd_al/cfsqp-pcsqa/index_e.php
Canadian Grain Commission (CGC)	http://www.grainscanada.gc.ca/
Canadian Pari-Mutuel Agency (CPMA)	http://www.cpma-acpm.gc.ca/
Canadian Rural Partnership (CRP)	http://www.rural.gc.ca/
Canadian Wheat Board	http://www.cwb.ca
Co-operative Development Initiative	http://www.agr.gc.ca/rcs-src/coop/index_e.php?s1=init&page=intro
Co-operatives Secretariat	http://www.agr.gc.ca/rcs-src/coop/
Cover Crop Protection Program	http://www.agr.gc.ca/index_e.php?s1=pfra-arap&s2=ccpp-pcc
Enhanced Spring Credit Advance Program (ESCAP)	http://www.agr.gc.ca/nmp/escap/index_e.html
Environment	http://www.agr.gc.ca/cb/apf/index_e.php?section=env&page=env
Environmental Farm Plans (EFP)	http://www.agr.gc.ca/env/efp-pfa/index_e.php
Farm Business Assessment	http://www.agr.gc.ca/ren/cfbas/form_e.cfm
Farm Credit Canada (FCC)	http://www.fcc-fac.ca/
Farm Debt Mediation Service (FDMS)	http://www.agr.gc.ca/index_e.php?s1=prod&page=fdms-smmea
Farm Improvement and Marketing Co-operatives Loan Act (FIMCLA)	http://www.agr.gc.ca/misb/nmp/fimcla/
Financial Guarantee Programs	http://www.agr.gc.ca/misb/nmp/http://www.agr.gc.ca/misb/nmp/nmp_e.html
Food Safety and Food Quality	http://www.agr.gc.ca/cb/apf/index_e.php?section=fd_al&page=fd_al
Grains and Oilseeds Payment Program (GOPP)	http://www.agr.gc.ca/gopp/main.html
Greencover Canada	http://www.agr.gc.ca/env/greencover-verdir/index_e.phtml
Innovation	http://www.agr.gc.ca/cb/apf/index_e.php?section=sci&page=sci
International	http://www.agr.gc.ca/cb/apf/index_e.php?section=int&page=int
Management Accountability Framework (MAF)	http://www.tbs-sct.gc.ca/maf-crg/documents/booklet-livret/booklet-livret_e.asp
Management, Resources and Results Structure	http://www.tbs-sct.gc.ca/pubs_pol/dcgpubs/mrrsp-psgrr/siglist_e.asp
National Farm Products Council (NFPC)	http://nfpc-cnpa.gc.ca/
National Farm Stewardship Program	http://www.agr.gc.ca/env/efp-pfa/index_e.php?page=nfsp-pnga

National Land and Water Information Service (NLWIS)	http://www.agr.gc.ca/nlwis-snite/index_e.cfm
National Water Supply Expansion Program (NWSEP)	http://www.agr.gc.ca/env/index_e.php?section=h2o&page=h2o
Next Generation of Agriculture and Agri-Food Policy	http://www.agr.gc.ca/pol/consult/index_e.php
Pesticide Risk Reduction	http://www.agr.gc.ca/env/pest/index_e.php?s1=red&page=intro
Pest Management Regulatory Agency (PMRA)	http://www.pmra-arla.gc.ca/
Planning Assessment for Value-Added Enterprise (PAVE)	http://www.agr.gc.ca/ren/plan/index_e.php?page=intro
Prairie Farm Rehabilitation Program (PFRA)	http://www.agr.gc.ca/pfra/
Price Pooling Program (PPP)	http://www.agr.gc.ca/nmp/ppp/index.html
Private Sector Risk Management Partnerships (PSRMP)	http://www.agr.gc.ca/brm_gre/psp/index_e.cfm
Production Insurance	http://www.agr.gc.ca/index_e.php?s1=prod&page=pi-ap
Public Service Modernization Act (PSMA)	http://www.hrma-agrh.gc.ca/hrmm-mgrh/psma-lmfp/index_e.asp
Renewal	http://www.agr.gc.ca/cb/apf/index_e.php?section=ren&page=ren
Rural Secretariat	http://www.agr.gc.ca/policy/rural/
Specialized Business Planning Services	http://www.agr.gc.ca/ren/cfbas/spec_e.cfm
Spring Credit Advance Program (SCAP)	http://www.agr.gc.ca/nmp/scap/index.html
Sustainable Development Strategy: Making Progress Together	http://www.agr.gc.ca/policy/environment/pdfs/sds/sds4_e.pdf
The Canadian Rural Information Service (CRIS)	http://www.rural.gc.ca/cris/about_e.phtml
Watershed Evaluation of BMPs (WEBs)	http://www.agr.gc.ca/env/greencover-verdir/webs_e.phtml

Programme d'avances printanières bonifié (PAPB)	http://www.agr.gc.ca/misb/nmp/escap/index_f.html
Programme de couverture végétale du Canada	http://www.agr.gc.ca/env/greencover-verdir/index_f.phtml
Programme de cultures de couverture (PCC)	http://www.agr.gc.ca/index_f.php?s1=pfra-arap&s2=ccpp-pcc
Programme de mise en commun des prix (PMCP)	http://www.agr.gc.ca/nmp/ppp/index_f.html
Programme de paiements anticipés (PPA)	http://www.agr.gc.ca/nmp/app/index_f.html
Programme de paiements pour les producteurs de céréales et d'oéagineux (PPPCO)	http://www.agr.gc.ca/pppco/main.html
Programme de pesticides à usage limité	http://www.agr.gc.ca/env/pest/index_f.php?s1=min&page=intro
Programme de planification et d'évaluation pour les entreprises de produits à valeur ajoutée (PEEPVA)	http://www.agr.gc.ca/ren/plan/index_f.php?page=intro
Programme de réduction des risques liés aux pesticides	http://www.agr.gc.ca/env/pest/index_f.php?s1=red&page=intro
Programme de réserve pour pertes sur prêts relatifs à l'abattage des ruminants	http://www.agr.gc.ca/ren/ruminant_prog_f.php
Programme d'innovation pour les produits agricoles	http://www.agr.gc.ca/sci/abip-pi/index_f.php
Programme international du Canada pour l'agriculture et l'alimentation	http://www.agr.gc.ca/int/cafi-picaa/index_f.php?page=intro
Programme national d'analyse et de rapport concernant la santé agroenvironnementale	http://www.agr.gc.ca/env/naharp-pnarsa/index_f.php
Programme national d'approvisionnement en eau	http://www.agr.gc.ca/env/index_f.php?section=h2o&page=h2o
Programme national de gérance agroenvironnementale	http://www.agr.gc.ca/env/efp-pfa/index_f.php?page=nfsp-pnga
Programme pour l'avancement du secteur canadien de l'agriculture et de l'agroalimentaire (PASCAA)	http://www.agr.gc.ca/acaaf/index_f.html
Programmes de garanties financières	http://www.agr.gc.ca/misb/nmp/
Renouveau	http://www.agr.gc.ca/cb/apf/index_f.php?section=ren&page=ren
Salubrité et qualité des aliments	http://www.agr.gc.ca/cb/apf/index_f.php?section=fd_al&page=fd_al
Secrétariat aux coopératives	http://www.agr.gc.ca/rcs-src/coop/
Secrétariat rural	http://www.agr.gc.ca/policy/rural/
Service canadien d'information rurale (SCIR)	http://www.rural.gc.ca/cris/about_f.phtml
Service canadien de développement des compétences en agriculture (SCDCA)	http://www.agr.gc.ca/ren/cass-scdca/index_f.php
Service de médiation en matière d'endettement agricole (SMMEA)	http://www.agr.gc.ca/index_f.php?s1=prod&page=fdms-smmea
Service national d'information sur les terres et les eaux	http://www.agr.gc.ca/nlwis-snite/index_f.cfm
Services spécialisés de planification d'entreprise (SSPE)	http://www.agr.gc.ca/ren/cfbas/spec_f.cfm
Services-conseils aux exploitations agricoles canadiennes (SCEAC)	http://www.agr.gc.ca/ren/cfbas/consult_f.cfm
Stratégie de développement durable : Progresser ensemble	http://www.agr.gc.ca/policy/environment/pdfs/sds/sds4_e.pdf
Structure de gestion des ressources et des résultats (SGRR)	http://www.tbs-sct.gc.ca/pubs_pol/dcgpubs/mrrsp-psgrr/siglist_e.asp

ANNEXE A – LISTE DES SITES WEB

Administration du rétablissement agricole des Prairies	http://www.agr.gc.ca/pfra
Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA)	http://www.inspection.gc.ca
Agence canadienne du pari mutuel	http://www.cpma-acpm.gc.ca
Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire	http://www.pmra-arla.gc.ca/
Agriculture durable : La Voie vers l'avenir au Canada	http://www.agr.gc.ca/policy/environment/publications/sds3-sdd3/toc_f.phtml
Agriculture et Agroalimentaire Canada	http://www.agr.gc.ca
Assurance-production	http://www.agr.gc.ca/index_f.php?s1=prod&page=pi-ap
Cadre de responsabilisation de gestion (CRG)	http://www.tbs-sct.gc.ca/maf-crg/documents/booklet-livret/booklet-livret_f.asp
Cadre stratégique pour l'agriculture	http://www.agr.gc.ca/cb/apf/index_f.php
Commission canadienne des grains (CCG)	http://www.grainscanada.gc.ca/
Commission canadienne du blé (CCB)	http://www.cwb.ca
Commission canadienne du lait (CCL)	http://www.cdc-ccl.gc.ca/
Conseil national des produits agricoles	http://nfpc-cnpa.gc.ca/
Encéphalopathie spongiforme bovine	http://www.inspection.gc.ca/francais/anima/heasan/disemala/bseesb/bseesbfsf.shtml
Environnement	http://www.agr.gc.ca/cb/apf/index_f.php?section=env&page=env
Evaluation de l'exploitation agricole	http://www.agr.gc.ca/ren/index_f.cfm?s1=cfbas-sceac&s2=fba-eea&page=comp
Évaluation des PGB dans les bassins hydrographiques	http://www.agr.gc.ca/env/greencover-verdir/webs_f.phtml
Financement agricole Canada (FAC)	http://www.fcc-fac.ca/
Gestion des risques de l'entreprise	http://www.agr.gc.ca/cb/apf/index_f.php?section=brm_gre&page=brm_gre
Initiative de développement coopératif	http://www.agr.gc.ca/rcs-src/coop/index_f.php?s1=init&page=intro
Initiatives des marchés de biocarburants pour les producteurs	http://www.agr.gc.ca/acaaf/bopi-imbp/index_e.php
Innovation	http://www.agr.gc.ca/cb/apf/index_f.php?section=sci&page=sci
International	http://www.agr.gc.ca/cb/apf/index_f.php?section=int&page=int
La Lentille rurale	http://www.rural.gc.ca/lens_f.phtml
Loi sur la modernisation de la fonction publique (LMFP)	http://www.hrma-agrh.gc.ca/hrmm-mgrh/psma-lmfp/index_f.asp
Loi sur les prêts destinés aux améliorations agricoles et à la commercialisation selon la formule coopérative (LPAACFC)	http://www.agr.gc.ca/misb/nmp/fimcla/index_f.html
Loi sur les programmes de commercialisation agricole (LPCA)	http://lois.justice.gc.ca/fr/A-3.7/index.html
Nouvelle politique agricole et agroalimentaire	http://www.agr.gc.ca/pol/consult/index_f.php
Partenariat rural canadien	http://www.rural.gc.ca/
Partenariats avec le secteur privé pour la gestion des risques *(PSPGR)*	http://www.agr.gc.ca/brm_gre/psp/index_f.cfm
Plans environnementaux de la ferme (PEF)	http://www.agr.gc.ca/env/efp-pfa/index_f.php
Programme Agri-débouchés	http://www.agr.gc.ca/index_f.php?s1=prog&s2=aop&page=intro
Programme canadien d'options pour les familles agricoles	http://www.agr.gc.ca/options/main_f.html
Programme canadien de salubrité et de qualité des aliments *(PCSQA)*	http://www.agr.gc.ca/fd_al/cfsqp-pcsqa/index_f.php
Programme canadien de stabilisation du revenu agricole *(PCSRA)*	http://www.agr.gc.ca/caisprogram/
Programme d'avances printanières (PAP)	http://www.agr.gc.ca/nmp/scap/index_fr.html

Personnes-ressources du portefeuille

Conseil national des produits agricoles

Cynthia Currie
Présidente
344, rue Slater
10e étage
Ottawa (Ontario) K1R 7Y3
613-995-2298
currie@agr.gc.ca
nfpc-cnpa.gc.ca

Agence canadienne d'inspection des aliments

François Guimont
Président
59, prom. Camelot
Ottawa (Ontario) K1A 0Y9
613-225-2342 (3737)
guimontf@inspection.gc.ca
www.cfia-acia.agr.gc.ca

Financement agricole Canada

John J. Ryan
Président-directeur général
1800, rue Hamilton
C. P. 4320
Regina (Saskatchewan) S4P 4L3
306-780-8100
jryan@sk.sympatico.ca
www.fcc-sca.ca

Commission canadienne des grains

Chris Hamblin
Commissaire en chef
303, rue Main, pièce 600
Winnipeg (Manitoba) R3C 3G8
204-983-2735
chamblin@grainscanada.gc.ca
www.cgc.ca

Commission canadienne du lait

John Core
Président-directeur général
Bâtiment 55
Ferme expérimentale centrale
930, av. Carling
Ottawa (Ontario) K1A 0Z2
613-792-2060
jcore@agr.gc.ca
www.cdc.ca

Commission de révision

Thomas S. Barton
Président
Bâtiment 60
Ferme expérimentale centrale
930, av. Carling
Ottawa (Ontario) K1A 0C6
613-792-2085
bartont@agr.gc.c

Chefs des directions générales et des organismes

Recherche

Dr Marc Fortin
Sous-ministre adjoint
613-759-7777
fortinm@agr.gc.ca
http://www.agr.gc.ca/index_f.php?s1=sci

Services à l'industrie et aux marchés

Andrew Marsland
Sous-ministre adjoint
613-759-7561
marslanda@agr.gc.ca
http://www.agr.gc.ca/index_f.php?s1=info&s2=t&page=mar

Politiques stratégiques

Suzanne Vinet
Sous-ministre adjointe
613759-7349
vinets@agr.gc.ca

Programmes financiers pour l'agriculture

Nada Semaan
Sous-ministre adjointe
613-759-7243
semaann@agr.gc.ca
http://www.agr.gc.ca/puttingcanadafirst/index_f.php?section=brm_gre&page=brm_gre

Gestion intégrée

Terry Hearn
Sous-ministre adjoint
613-759-6811
hearnt@agr.gc.ca
http://www.agr.gc.ca/csb_f.phtml

Communications et Consultations

Greg Meredith
Sous-ministre adjoint
613-759-7964
meredithg@agr.gc.ca

Ressources humaines

Steve Tierney
Sous-ministre adjoint
613-759-1196
tierneys@agr.gc.ca
http://www.agr.gc.ca/hr-rh/index_f.php

Vérification et Évaluation

Lynden Hillier
Directeur général intérimaire
613-759-6471
hilliel@agr.gc.ca
http://www.agr.gc.ca/info/audit-exam/index_f.php?page=intro

Agence canadienne du pari mutuel

Tim Pettipas
Directeur exécutif
C. P. 5904, PDF Merivale
Ottawa (Ontario) K2E 8A9
613-949-0742
pettipast@agr.gc.ca
http://www.cpma-acpm.gc.ca/

Administration du rétablissement agricole des Prairies

Harley Olsen
Directeur général intérimaire
Tour FCC
1800, rue Hamilton, pièce 603
Regina (Saskatchewan) S4P 4L2
306-780-5081
olsenh@agr.gc.ca
http://www.agr.gc.ca/pfra/aboutus_f.htm

Secrétariat rural et Secrétariat aux coopératives

Donna Mitchell
Directrice exécutive
613-759-7113
mitchelldo@agr.gc.ca
http://www.rural.gc.ca/
http://www.coop.gc.ca/

POUR NOUS JOINDRE

Personnes-ressources à Agriculture et Agroalimentaire Canada

Note : À moins d'indication contraire, l'adresse de toutes les personnes sousmentionnées se trouve au 930, avenue Carling, Ottawa (Ontario).

Renseignements généraux
930, avenue Carling
Ottawa (Ontario) K1A 0C5
Téléphone : 613-759-1000

www.agr.gc.ca

Pour obtenir de plus amples renseignements sur le Ministère et ses activités, veuillez consulter le site Web au

www.agr.gc.ca/index_f.phtml

Ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire et ministre de la Commission canadienne du blé

L'honorable Chuck Strahl

http://www.agr.gc.ca/cb/min/index_f.php

Secrétaire d'État (Agriculture)

L'honorable Christian Paradis

Secrétaire parlementaire du ministre (chargé de la Commission canadienne du blé)

L'honorable David Anderson
613-992-0657
andersond@agr.gc.ca

http://www.agr.gc.ca/cb/min/index_f.php?s1=sec

Sous-ministre

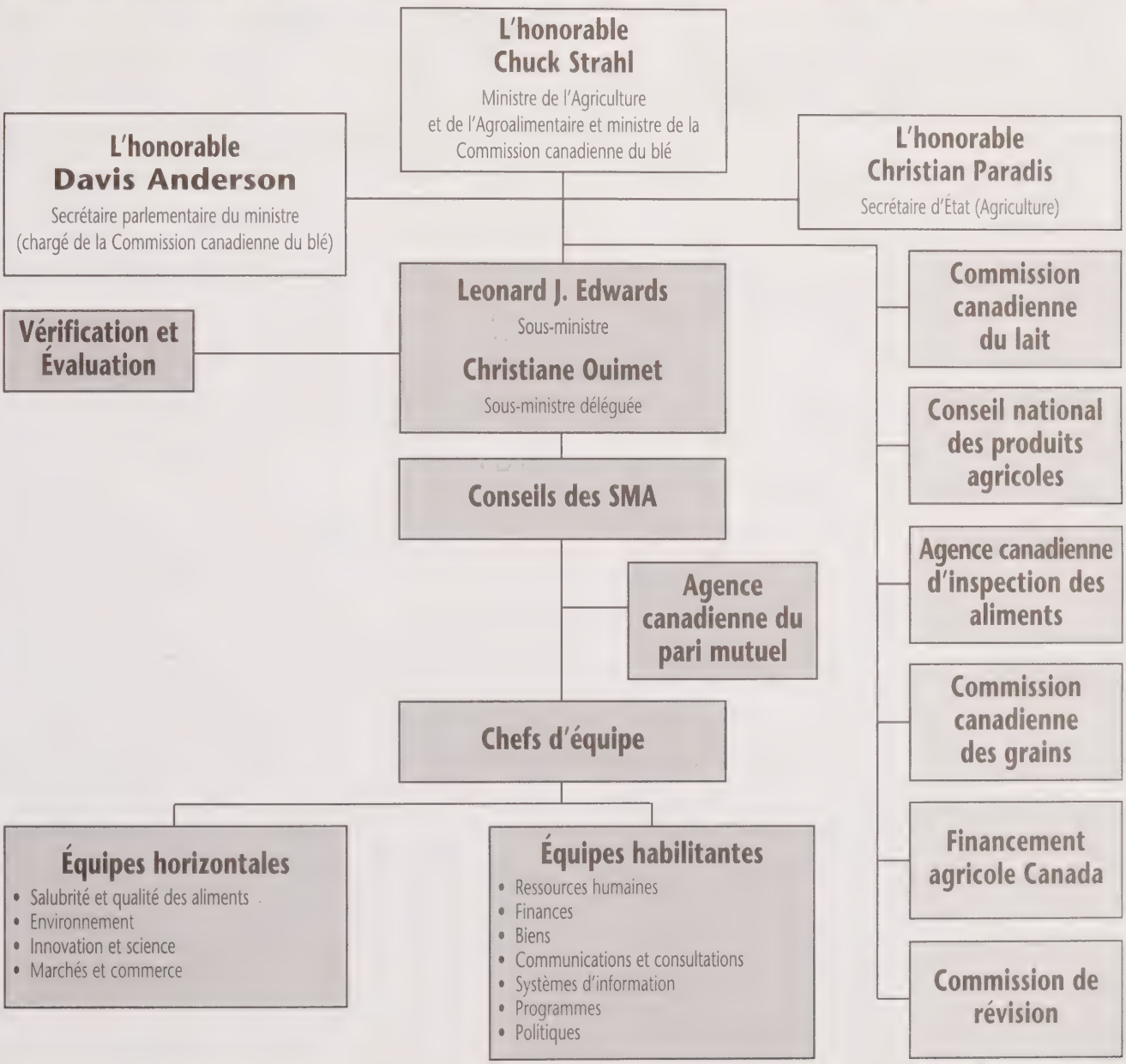
Leonard J. Edwards
613-759-1101
edwardslj@agr.gc.ca

Sous-ministre déléguée

Christiane Ouimet
613-759-1090
ouimetc@agr.gc.ca

Autres sujets d'intérêt

PORTEFEUILLE DE L'AGRICULTURE ET DE L'AGROALIMENTAIRE



6. Lien électronique au Plan de vérification et d'évaluation internes

Il n'existe pas pour le moment de plan pluriannuel de vérification et d'évaluation, mais un plan de vérification et d'évaluation axé sur les risques pour 2007-2008 sera préparé pour la fin de mars 2007.

- Un plan annuel de vérification axé sur les risques sera élaboré et portera sur certains points importants pour AAC, notamment les objectifs et les priorités de l'organisation, le profil de risque de l'organisation d'AAC et d'autres facteurs de risque. Le plan de vérification axé sur les risques englobera également des vérifications horizontales, comme le demandera le contrôleur général. Pour formuler son opinion annuelle, le dirigeant de la vérification s'inspirera des vérifications axées sur les risques, ainsi que des vérifications horizontales du Bureau du contrôleur général (BCG).

- Le plan annuel d'évaluation axé sur les risques visera à concourir à la priorité de gestion ministérielle : « fournir des renseignements et des évaluations en matière de rendement qui soutiennent l'élaboration de la nouvelle politique agricole et agroalimentaire et d'autres initiatives stratégiques.» Il témoigne aussi du cheminement vers la pleine couverture de la base de programmes de l'organisation (subventions et contributions, et autres programmes) sur une période de cinq ans.

- Le nombre d'évaluations continuera d'augmenter au cours de la période se terminant en 2009-2010; on visera ainsi à assurer la pleine couverture de la base de programmes d'AAC (subventions et contributions, et autres programmes) sur une période de cinq ans. Les priorités de gestion de l'administrateur général et le plan axé sur les risques servent à déterminer les programmes qui sont évalués au cours d'un exercice donné.

1.Nom de la vérification et de l'évaluation internes	2. Type de vérification / Type d'évaluation	3. État	4. Date d'achèvement prévue	5. Lien électronique au Rapport
Évaluation des interventions d'AAC dans le sillage de l'ESB	Paiement de transfert	En cours	2006-2007	
Évaluation du modèle de prestation des programmes		En cours	À déterminer	
Évaluation des programmes provinciaux	Programmes	En cours	À déterminer	
Évaluation du volet Environnement	Évaluation des volets	En cours	À déterminer	
Évaluation du volet Renouveau	Renouveau	En cours	À déterminer	
Évaluation du volet SQA	Évaluation des volets	En cours	À déterminer	
Évaluation du volet GRE	Évaluation des volets	En cours	À déterminer	
Évaluation du volet Science et innovation	Évaluation des volets	En cours	À déterminer	
Évaluation du volet Marchés et commerce	Évaluation des volets	En cours	À déterminer	
Évaluation du PASCAA		Planifiée	À déterminer	

1.Nom de la vérification et de l'évaluation internes	2. Type de vérification / Type d'évaluation	3. État	4. Date d'achèvement prévue	5. Lien électronique au Rapport
Vérification des processus du SGRE d'AAC	Risque	Planifiée	2008-2009	
Vérification de la reprise après sinistre des systèmes de TI	GI-TI	Planifiée	2009-2010	
Vérification de la sécurité physique du personnel et des locaux	Gestion	Planifiée	2009-2010	
Vérification des processus de gestion du rendement et de perfectionnement du personnel	Gestion	Planifiée	2009-2010	
Vérification des normes des niveaux de service en gestion intégrée	Gestion	Planifiée	2009-2010	
Recettes et dépenses de la recherche concertée	Finances	Planifiée	2009-2010	
Vérification du cadre de contrôle de la gestion de la recherche	Gestion	Planifiée	2009-2010	
Vérification du Programme des routes utilisées pour le transport du grain des Prairies	Paiement de transfert	Planifiée	2009-2010	
Vérification de la gestion des ententes FP sur les programmes provinciaux	Paiement de transfert	Planifiée	2009-2010	
Vérification du Programme international du Canada pour l'agriculture et l'alimentation (PICAA)	Paiement de transfert	Planifiée	2009-2010	
Évaluation de la gouvernance et de la gestion du CSA	Gouvernance	En cours	2006-2007	
Évaluation de l'Assurance-production	Paiement de transfert	En cours	2006-2007	

1.Nom de la vérification et de l'évaluation internes	2. Type de vérification / Type d'évaluation	3. État	4. Date d'achèvement prévue	5. Lien électronique au Rapport
Vérification des activités promotionnelles	Gestion	En cours	2007-2008 3e trim.	
Vérification des processus ministériels de gouvernance de la GI-TI	Gouvernance	En cours	2007-2008 3e trim.	
Vérification du cadre de contrôle de la gestion des programmes environnementaux	Gestion et gouvernance	En cours	2007-2008 4e trim.	
Vérification de la conformité avec la politique sur l'accès au réseau sans fil	GI-TI	En cours	2007-2008 4e trim.	
Vérification des systèmes SNITE en voie d'élaboration	GI-TI	En cours	2007-2008 4e trim.	
Vérification de suivi de la sécurité de l'information	Suivi	Planifiée	2007-2008	
Vérification de suivi de la rémunération et des avantages sociaux	Suivi	Planifiée	2007-2008	
Vérification des processus et contrôles en vertu de l'article 33 de la LGFP	Finances	Planifiée	2008-2009	
Vérification de la gestion des immobilisations	Gestion	Planifiée	2008-2009	
Vérification des tentatives d'intrusion du SI	GI-TI	Planifiée	2008-2009	
Vérification de l'Agence canadienne du pari mutuel	Finances	Planifiée	2008-2009	
Vérification de la gestion des mesures d'urgence et de la continuité des activités	Gestion	Planifiée	2008-2009	
Vérification de l'intégration des processus de résolution des conflits	Gestion	Planifiée	2008-2009	

Tableau 15 : Vérifications et évaluations internes

Vérifications et évaluations internes à venir (trois prochains exercices)

1.Nom de la vérification et de l'évaluation internes	2. Type de vérification / Type d'évaluation	3. État	4. Date d'achèvement prévue	5. Lien électronique au Rapport
Vérification des paiements versés dans le cadre du Programme canadien de stabilisation du revenu agricole	Paiement de transfert	En cours	2007-2008 1er trim.	
Vérification des Services d'aide temporaire	Conformité	En cours	2007-2008 1er trim.	
Vérification de l'utilisation des bons de taxi	Gestion	En cours	2007-2008 1er trim.	
Vérification de la gestion des ententes fédérales-provinciales sur la prestation des programmes liés à l'ESB	Paiement de transfert	En cours	2007-2008 2er trim.	
Vérification du Programme de paiements relatifs au revenu agricole : paiement général	Paiement de transfert	En cours	2007-2008 2er trim.	
Vérification du Programme de paiements relatifs au revenu agricole : paiement direct	Paiement de transfert	En cours	2007-2008 2er trim.	
Vérification du Programme de paiements pour les producteurs de céréales et d'oléagineux	Paiement de transfert	En cours	2007-2008 3e trim.	

8. Programmes (suite)

1.6 Consommation en énergie des installations d'AAC
Réduire les émissions de gaz à effet de serre par l'augmentation de l'efficacité énergétique et l'utilisation de sources d'énergie renouvelables.

2.6 Lié à l'objectif d'EOG sur la consommation d'énergie des installations.	• Comparaison entre le niveau annuel des émissions de gaz à effet de serre d'AAC, c'est-à-dire la quantité annuelle d'énergie consommée dans les installations et par le parc automobile d'AAC, et les facteurs de conversion des gaz à effet de serre pour tous les types d'énergie publiés par l'initiative fédérale Prêcher par l'exemple.	• D'ici à 2010, réduction de 8,5 p. 100, par rapport aux niveaux de 1998, des émissions globales de gaz à effet de serre produites par les activités du Ministère.

1.7 Véhicules
Réduire la consommation des ressources et accroître l'adoption de pratiques et de produits de bureau écologiques.

2.7 Lié à l'objectif d'EOG sur l'écologisation du parc automobile.	• Pourcentage estimatif des achats de carburants à l'éthanol utilisés pour les véhicules routiers d'AAC. • Moyenne annuelle estimative des émissions de gaz à effet de serre par véhicule/kilomètre.	• Tous les véhicules routiers du gouvernement fédéral fonctionnent au carburant à l'éthanol, dans la mesure du possible, au plus tard en 2010. • D'ici à 2010, réduction de 15 p. 100, par rapport aux niveaux de 2002-2003, des émissions de gaz à effet de serre par véhicule/kilomètre (parc automobile d'AAC).

1.4 Gestion de l'eau

Conserver l'eau et en gérer la qualité pour assurer l'approvisionnement en eau potable des installations d'AAC.

2.4 Cet objectif n'est pas lié à un objectif fédéral d'EOG.	• Nombre et pourcentage de sites dans lesquels un plan de gestion de la qualité de l'eau potable a été mis en place. • Nombre et pourcentage de sites dans lesquels un plan de gestion de l'eau a été mis en place.	• Mise en oeuvre, d'ici à 2009, d'un plan ministériel de gestion de la qualité de l'eau potable. • Mise en oeuvre, d'ici à 2009, d'un plan ministériel de gestion de l'eau qui concerne la qualité et la conservation de cette ressource.

1.5 Approvisionnements écologiques

Réduire la consommation des ressources et accroître l'adoption de pratiques et de produits de bureau écologiques.

2.5 Lié à l'objectif d'EOG sur les approvisionnements écologiques.	• Nombre et pourcentage d'imprimantes recto-verso additionnelles en activité. • Différence entre la quantité de papier utilisée et la quantité de référence. • Nombre de contrats examinés par rapport au nombre de contrats contenant des spécifications écologiques. • Nombre et pourcentage d'employés ayant reçu de la formation.	• Augmentation de 10 p. 100 par année du nombre d'imprimantes recto-verso en activité à l'échelle du Ministère. • Réduction de 3 p. 100 par année de la consommation de papier à l'administration centrale dans la RCN. • Ajout, dans la mesure du possible, de spécifications techniques écologiques dans les contrats de nettoyage des installations; p. ex. adoption de produits et de pratiques de nettoyage écologiques (résultat annuel). • Formation de tous les nouveaux gestionnaires de matériel et agents d'approvisionnement sur le processus des achats, par le biais soit du Programme de perfectionnement professionnel et de certification du SCT, soit d'autres cours de formation sur les achats écologiques. **Note :** AAC forme ses employés chargés de la passation des marchés depuis 2005 (résultat annuel)

8. Programmes (suite)

Objectifs ministériels de la Stratégie de développement durable (SDD) :
La SDD d'AAC présente les six extrants (objectifs) d'écologisation des opérations gouvernementales (EOG) que le Ministère compte réaliser d'ici à la date visée de 2009.

2. Objectif fédéral de DD incluant les objectifs d'EOG *(le cas échéant)*	3. Mesure du rendement (extrants) de la SDD actuelle	4. Résultats attendus pour 2007-2009
1.1 Sites contaminés Évaluer et restaurer les sites contaminés pour protéger la santé humaine et l'environnement en suivant le Plan d'action pour les sites contaminés fédéraux.		
Cet objectif n'est pas lié à un objectif fédéral d'EOG.	Nombre et pourcentage d'évaluations environnementales, par une tierce partie, des sites de recherche potentiellement contaminés d'AAC qui ont été menées à bien en fonction du plan approuvé.	• Achèvement, d'ici à 2009, de la Phase I des évaluations environnementales, par une tierce partie, de tous les sites de recherche d'AAC potentiellement contaminés.
1.2 Gestion des halocarbures Gérer les halocarbures conformément au *Règlement fédéral sur les halocarbures*.		
2.2 Cet objectif n'est pas lié à un objectif fédéral d'EOG.	• Vérification et mise à jour annuelle des stocks. • Mise en oeuvre annuelle du plan selon le calendrier (rapports sur les rejets, rapports de visite de sites, et rapports annuels de suivi).	• Mise à jour annuelle des stocks de matériel et de fluides frigorigènes. • Mise en oeuvre du programme de gestion des halocarbures et de contrôle de la conformité (résultat annuel).
1.3 Espèces en péril Gérer les terres d'AAC de façon à en assurer la productivité à long terme et à y conserver des niveaux sains de biodiversité, conformément à la *Loi sur les espèces en péril*.		
2.3 Cet objectif n'est pas lié à un objectif fédéral d'EOG.	• Nombre et pourcentage d'évaluations des espèces en péril et de leurs habitats réalisées dans les pâturages collectifs. • Nombre et pourcentage de plans de gestion menés à bien.	• Réalisation, d'ici à 2009, d'évaluations visant à déceler la présence réelle ou potentielle d'espèces en péril et de leurs habitats sur les sites de recherche et dans les grands pâturages. • Achèvement, d'ici à 2009, d'un plan de gestion pour chaque site de recherche très susceptible de contenir des espèces en péril ou des habitats d'espèces en péril.

8. Programmes (suite)

B. Programme canadien d'options pour les familles agricoles (PCOFA)
Les familles agricoles à faible revenu ont trouvé des façons d'accroître le revenu familial.

2.8B	3.8B	4.8B
Lié à l'objectif fédéral de DD : 4.2.1 « Les collectivités sont bien placées pour s'adapter et maintenir ou susciter des activités économiques durables ».	Mise en oeuvre du PCOFA.	• Mise en oeuvre du PCOFA pour l'an 1 et l'an 2. • Prestation de conseils sur la promotion et la communication du Programme. • Suivi de l'efficacité du PCOFA sur le plan administratif. • Mise au point et tenue à jour d'une base de données intégrée aux programmes de renouveau et de protection du revenu agricole. • Production de données sur les producteurs agricoles à faible revenu et d'information sur les activités de renouveau connexes.
Cet objectif n'est pas lié à un objectif fédéral de DD.	Évaluation/examen du PCOFA.	8B.2.1 Examen continu du PCOFA. 8B.2.2 Prestation de conseils qui aident à la prise de décisions sur l'élaboration ou l'amélioration des programmes de type PCOFA. 8B.2.3 Tenue d'un sondage auprès des participants au PCOFA et intégration aux programmes de renouveau afin d'évaluer l'efficacité des programmes et de formuler des recommandations sur l'élaboration des programmes futurs. 8B.2.4 Exécution de recherches et d'analyses concernant les répercussions du PCOFA sur les familles agricoles à faible revenu. 8B.2.5 Prestation d'un soutien au comité consultatif.
Cet objectif n'est pas lié à un objectif fédéral de DD.	Rapports provisoires et finaux du comité consultatif.	8B.3.1 Participation à l'élaboration de la nouvelle politique. 8B.3.2 Un rapport au ministre sur les résultats de l'examen des programmes et formulation de recommandations sur l'orientation à venir des programmes. 8B.3.3 Un rapport au Cabinet assorti d'une proposition de futur programme.

8. Programmes

A. Initiative de développement coopératif (IDC)

Mettre sur pied de nouvelles coopératives qui répondront aux besoins des citoyens dans les domaines prioritaires du gouvernement fédéral.

2.8A	3.8A	4.8A
Lié à l'objectif fédéral de DD : 4.2.1 « Les collectivités sont bien placées pour s'adapter et maintenir ou susciter des activités économiques durables ».	Facilité d'accès des citoyens aux services-conseils et à l'aide technique des coopératives.	• Investissement dans des services-conseils pour le secteur coopératif afin d'augmenter sa capacité de mettre sur pied de coopératives.
Cet objectif n'est pas lié à un objectif fédéral de DD.	Mise en oeuvre d'activités d'innovation et de recherche qui permettront de mieux comprendre le rôle que peuvent jouer les coopératives.	• Une meilleure sensibilisation des coopératives et une compréhension commune nationale du rôle unique que les coopératives peuvent jouer. • Investissement dans l'innovation et les activités de recherche dans le but de mettre à l'essai les nouvelles applications du modèle coopératif.
Cet objectif n'est pas lié à un objectif fédéral de DD.	Formation de partenariats avec le secteur coopératif, les divers ordres de gouvernement, les organismes non gouvernementaux, le milieu universitaire et d'autres secteurs, et élargissement de ces partenariats.	• Formation de partenariats qui permettent de réaliser les objectifs de programme de l'Initiative de développement coopératif, et élargissement de ces partenariats.

1.7 Collaborer avec le secteur à appliquer et à perfectionner des approches intégrées (suite)

B. Gestion intégrée des ressources en eau (GIRE)

Accroître l'adoption de la GIRE et favoriser son application pour les activités de planification et de gestion des bassins hydrographiques, ce qui contribuera à mieux protéger la qualité de l'eau contre les effets de l'agriculture, à assurer un approvisionnement en eau pour les besoins agricoles et à tenir compte des trois piliers du DD.

2.7B ***Lié à l'objectif fédéral de DD : 1.3.2*** « Élargir ses connaissances des ressources en eau ».	3.7B Transfert à AAC, à ses partenaires des provinces et des territoires, aux Premières nations, aux organismes non gouvernementaux, aux collectivités d'experts, aux responsables des bassins hydrographiques et aux autres intervenants, des connaissances et des outils à fondement scientifique qui peuvent être utilisés pour évaluer, analyser et suivre de près les pratiques agricoles, les risques et les ressources connexes dans les bassins hydrographiques et faire rapport à leur sujet.	4.7B • Prestation de renseignements et d'évaluations sur les ressources en eau et/ou l'agriculture aux groupes, aux intervenants et aux partenaires des bassins hydrographiques. • Détermination des enjeux existants ou nouveaux ainsi que des lacunes dans les données agricoles, les outils et les PGB nécessaires à la planification et à la gestion des bassins hydrographiques. • Élaboration et mise à l'essai d'outils d'imagerie satellite et de radar ainsi que d'outils et de protocoles de collecte et d'analyse des données pour les partenaires et les responsables des bassins hydrographiques dans le but de cerner et/ou de quantifier les risques liés à l'agriculture dans les bassins hydrographiques. • Prestation d'information sur les analyses des tendances concernant les indicateurs canadiens de santé agroenvironnementale.
Lié à l'objectif fédéral de DD : 1.2.1 « Améliorer l'utilisation de l'eau de façon à la rendre plus efficace et durable ».	Une adoption plus grande et ciblée des pratiques de gestion bénéfiques (PGB) dans les bassins hydrographiques à vocation agricole pour améliorer la santé de ces bassins et, en bout de ligne, la qualité de l'eau.	• Facilitation de l'accès aux programmes (comme le PAE, le PNGE, le PNAE), aux services et à l'expertise technique qui visent à améliorer la capacité financière, technique et organisationnelle des provinces et des responsables des bassins hydrographiques à fixer des objectifs et à mettre en application les changements apportés aux activités et aux pratiques agricoles.

1.7 Collaborer avec le secteur à appliquer et à perfectionner des approches intégrées (suite)

B. Gestion intégrée des ressources en eau (GIRE)

Accroître l'adoption de la GIRE et favoriser son application pour les activités de planification et de gestion des bassins hydrographiques, ce qui contribuera à mieux protéger la qualité de l'eau contre les effets de l'agriculture, à assurer un approvisionnement en eau pour les besoins agricoles et à tenir compte des trois piliers du DD.

2.7B	3.7B	4.7B
Cet objectif n'est pas lié à un objectif fédéral de DD.	Accroissement de la capacité d'AAC, de ses partenaires des provinces et des territoires, des Premières nations, des organismes non gouvernementaux, des collectivités d'experts, des responsables des bassins hydrographiques et des autres intervenants de soutenir la GIRE et de promouvoir la planification et la gestion des bassins hydrographiques dans les paysages agricoles.	• Promotion de la GIRE en tant que *Processus bénéfique de gestion des ressources* humaines et naturelles des bassins hydrographiques. • Élaboration d'outils, de protocoles, de méthodologies, de technologies, de lignes directrices ou de PGB pour les partenaires et les responsables des bassins hydrographiques, en vue de la collecte de données agricoles dans les bassins hydrographiques qui éclaireront le processus décisionnel et en vue de leur évaluation. • Appui à l'établissement de partenariats, de réseaux, de forums, de comités et de communautés de pratiques, tant internationaux, nationaux, régionaux que locaux, qui peuvent influer sur la prise de décisions liées aux activités agricoles dans les bassins hydrographiques (c.-à-d. l'élaboration d'indicateurs provinciaux de la santé des bassins hydrographiques); facilitation de ces regroupements et participation à leurs activités. • Soutien des activités d'éducation et de sensibilisation visant à promouvoir les programmes du CSA, notamment la Planification environnementale de la ferme, la planification agroenvironnementale équivalente et le Programme national de gérance agroenvironnementale (PNGE).

1.7 Collaborer avec le secteur à appliquer et à perfectionner des approches intégrées

A. Politique sur les biens et services écologiques (PBSE)

L'élaboration du cadre stratégique national sur les biens et services écologiques tire profit des résultats de recherches qu'ont permis d'obtenir les projets pilotes sur la PBSE et d'autres initiatives de recherche.

2.7A Cet objectif n'est pas lié à un objectif fédéral de DD.	3.7A Le personnel d'AAC chargé des analyses élabore des ébauches de plans de travail pour le cadre stratégique sur les BSE.	4.7A • Réunions et téléconférences du GTFPT sur la PBSE. • Réunions de recherche et d'élaboration du personnel d'analyse d'AAC et mises à jour sur son travail.
Cet objectif n'est pas lié à un objectif fédéral de DD.	Collaboration avec les intervenants pour assurer l'élaboration appropriée du cadre stratégique sur les BSE.	• Participation aux réunions pertinentes des intervenants. • Mises à jour du GTFPT sur l'élaboration de la Politique sur les BSE et présentations à des groupes d'intervenants. • Communication avec les ministères FPT de l'Environnement.
Lié à l'objectif fédéral de DD : 4.2.1 « Les collectivités sont bien placées pour s'adapter et maintenir ou susciter des activités économiques durables ». ***4.3.1*** : « Les collectivités canadiennes utilisent activement de saines pratiques de gestion de l'environnement et des ressources naturelles; elles appliquent des initiatives de gérance et conservent la biodiversité » ***5.2.1*** : « Favoriser l'exploitation et l'utilisation durables des ressources naturelles » ***& 5.3.1*** : « Favoriser l'utilisation durable des ressources naturelles dans le respect de l'environnement »	Mise en oeuvre des projets pilotes sur la PBSE qui concourront à l'élaboration d'un cadre stratégique sur les BSE.	• Évaluation des propositions de projets pilotes et implication auprès des promoteurs.

1.6 Recherche : Programme des fermes modèles de recherche (PFMR) (suite)

Accroître la séquestration du carbone dans les sols agricoles, réduire les émissions de GES par unité de production et renforcer la synergie entre l'agriculture et l'environnement.

Lié à l'objectif fédéral de DD : 3.2.1 « Favoriser les technologies propres (comme des procédés industriels, des immeubles et des modes de transport propres) ».	Élaboration d'un outil qui permet aux clients potentiels (c.–à–d. aux chercheurs, aux décideurs, aux producteurs) de vérifier comment l'adoption de certaines pratiques pourrait réduire les émissions de GES par unité de production et accroître la séquestration du carbone dans le sol, ce qui se traduirait par des pratiques agricoles plus durables.	• Quantification des émissions de GES par unité de production (p. ex. litres de méthane [L de CH4] par kg de lait). • À partir de principes scientifiques valables, élaboration et amélioration d'algorithmes permettant de prédire les émissions de GES nettes issues des exploitations agricoles et de déterminer des façons de les réduire. • Mise au point d'un outil d'estimation des GES qui génère des données servant à l'exécution d'analyses économiques sur les pratiques proposées d'atténuation des GES. • Évaluation de l'outil d'estimation des GES utilisé dans les exploitations agricoles, au moyen d'approches appliquées aux stocks nationaux (p. ex. le SNCVCG), et contrôle de la constance des résultats. • Établissement de liens de communication avec divers clients dans le but d'améliorer le calculateur de GES d'AAC et d'en accroître l'utilisation. • À l'aide de l'outil d'estimation des GES, explorer le rôle que pourraient jouer les biocarburants comme moyen de réduction des émissions de GES nettes.

1.6 Recherche : Programme des fermes modèles de recherche (PFMR)

Accroître la séquestration du carbone dans les sols agricoles, réduire les émissions de GES par unité de production et renforcer la synergie entre l'agriculture et l'environnement.

2.6	3.6	4.6
Cet objectif n'est pas lié à un objectif fédéral de DD.	Rédaction d'un rapport technique intitulé : « Gaz à effet de serre : Conseils pour des systèmes agricoles plus efficients au Canada » en tant que suite à *La santé de l'air que nous respirons*.	• Préparation et publication d'une étude scientifique sur l'estimation et la réduction des émissions de GES des exploitations agricoles canadiennes. L'étude, qui sera publiée sous forme de livre, comprendra une série de chapitres, chacun rédigé par plusieurs coauteurs, qui résumeront les résultats des recherches du projet sur les fermes modèles financé par les services votés et dans le cadre du Plan d'action 2000 sur les changements climatiques.
Cet objectif n'est pas lié à un objectif fédéral de DD.	Mise au point et amélioration des modèles et des technologies de mesure qui permettent de quantifier avec plus d'exactitude les émissions de GES et/ou la séquestration du carbone dans le sol pour les pratiques de gestion bénéfiques (PGB) prometteuses sous certains climats, dans certaines régions géographiques et selon certains systèmes agricoles, l'objectif étant d'améliorer la synergie entre l'agriculture et l'environnement	• Exécution d'exercices de mesure sur des sites choisis afin de mieux comprendre et gérer les répercussions des pratiques agricoles sur l'environnement, en s'attardant particulièrement aux émissions de GES et à l'utilisation de l'énergie. • Définition et évaluation de nouvelles méthodes pour réduire les émissions de GES provenant des exploitations agricoles et l'utilisation de l'énergie à la ferme. • Élaboration de méthodes améliorées (c.-à-d. des bases de données et des modèles accessibles) qui offriront une assise scientifique aux politiques d'atténuation, comme le système d'échange de crédits, les indicateurs agroenvironnementaux et les analyses économiques des pratiques d'atténuation.

1.5 Information et outils (suite)

D. Indicateurs sociaux (IS)
Mise en place d'une série d'indicateurs sociaux qui aideront à suivre de près et à évaluer les tendances sociales touchant le secteur agricole et qui éclaireront le processus décisionnel.

2.5D	3.5D	4.5D
Cet objectif n'est pas lié à un objectif fédéral de DD.	Détermination des enjeux sociaux qui touchent le secteur agricole.	• Réunions régulières du Groupe de travail d'AAC sur les indicateurs sociaux. • Réunions régulières du Groupe de travail technique d'AAC et rapports sommaires connexes. • Établissement des priorités au chapitre des questions sociales.
Lié à l'objectif fédéral de DD : 4.1.1 « Les collectivités sont bien placées pour assurer un développement social durable ». ***et 6.1.2***" « Mettre en place de mécanismes clairs et efficaces de gouvernance permettant d'inclure le DD dans le processus décisionnel, par exemple dans les EES ».	Élaboration des indicateurs.	• Réunions régulières des groupes d'experts chargés de l'élaboration des indicateurs.
Cet objectif n'est pas lié à un objectif fédéral de DD.	Projets pilotes des indicateurs sociaux.	• Rapport sur les projets pilotes des indicateurs sociaux.

1.5 Information et outils (suite)

C. Évaluation agroenvironnementale (EAE) :
Réalisation de recherches initiales et mise en place de mesures qui détermineront les valeurs économiques correspondant aux changements biophysiques de l'environnement qui découlent de l'agriculture.

2.5C	3.5C	4.5C
Lié à l'objectif fédéral de DD : 4.2.1 « Les collectivités sont bien placées pour s'adapter et maintenir ou susciter des activités économiques durables ».	Élaboration d'un plan de communication avec les intervenants et accroissement de la capacité de recherche sur l'évaluation agroenvironnementale au Canada.	• Tenue annuelle de réunions du comité d'experts sur l'évaluation agroenvironnementale. • Tenue d'un premier atelier sur l'élaboration des projets. • Coordination des activités d'évaluation environnementale et collaboration avec d'autres organismes fédéraux et provinciaux.
Cet objectif n'est pas lié à un objectif fédéral de DD.	Mise au point d'un mécanisme de coordination et de financement d'une série de projets d'évaluation.	• Présentation d'une demande de propositions et distribution aux membres pertinents de la collectivité de la recherche. • Établissement d'un processus d'adjudication pour l'examen et la sélection des propositions soumises.
Cet objectif n'est pas lié à un objectif fédéral de DD.	Mise en oeuvre d'études pilotes d'évaluation sur certains indicateurs agroenvironnementaux prédéterminés (Programme national d'analyse et de rapport en matière de santé agroenvironnementale [PNARSA]).	• Mise en oeuvre d'études pilotes dans les domaines où les données sont abondantes et accessibles. • Mise en oeuvre d'une étude d'évaluation fondée sur la documentation existante (avantages-transferts). • Tenue régulière de consultations sur les études individuelles et l'élaboration des programmes avec les chercheurs, les économistes et modélisateurs ainsi que les décideurs.

1.5 Information et outils (suite)

Lié à l'objectif fédéral de DD : 4.2.1 « Les collectivités sont bien placées pour s'adapter et maintenir ou susciter des activités économiques durables ».	Rapports étoffant les analyses quantitatives de la viabilité économique et du respect de l'environnement dans le contexte des enjeux stratégiques pertinents.	• Réévaluation des objectifs environnementaux provinciaux en se fondant sur le MARAC et les modèles d'IAE mis à jour et améliorés et sur l'obtention de meilleurs renseignements sur les programmes provinciaux réels en environnement appliqués dans le cadre du CSA. • Exécution d'analyses dont les résultats concourront à la planification de la prochaine génération de programmes agroenvironnementaux. • L'analyse des changements climatiques comprend : l'évaluation d'autres stratégies de réduction des émissions de gaz à effet de serre; le soutien analytique pour le développement continu et la mise en oeuvre du Système d'échange de crédits d'émission de carbone; l'étude des effets du réchauffement planétaire sur le secteur agricole et l'évaluation d'options d'adaptation; le soutien analytique du processus de planification et de négociation du prochain cycle d'ententes internationales; l'évaluation des avantages connexes de l'atténuation des émissions de GES. • Les Évaluations environnementales stratégiques (EES) des programmes et des politiques agricoles nouveaux ou en vigueur doivent répondre aux obligations prévues par la loi. Les EES seront effectuées pour le compte du Programme canadien de stabilisation du revenu agricole (PCSRA), du Programme d'assurance-production (AP) et du cycle de Doha des négociations commerciales de l'OMC. • Participation à l'analyse d'autres priorités stratégiques comme l'exploration du concept de biens et services écologiques en tant qu'assise pour l'élaboration des politiques agroenvironnementales, l'innovation et la bioéconomie, et une stratégie sur l'eau en agriculture.

1.5 Information et outils (suite)

B. Modélisation et analyse économiques et environnementales intégrées (MAEEI) :
Les modèles éclairent le processus de prise de décisions stratégiques dans les dossiers agricoles prioritaires en fournissant des analyses quantitatives intégrées sur les répercussions économiques et environnementales.

2.5B

Lié à l'objectif fédéral de DD : 6.1.2
« Mettre en place des mécanismes clairs et efficaces de gouvernance permettant d'inclure le DD dans le processus décisionnel, par exemple dans les EES ».

3.5B

On utilise des outils opérationnels et d'analyse documentés pour préparer des évaluations quantitatives intégrées sur les répercussions économiques et environnementales des politiques et des programmes agricoles existants ou proposés.

4.5B

- Mise à jour et renforcement du modèle stratégique MARAC (modèle d'analyse régionale de l'agriculture du Canada) pour en améliorer la structure, la couverture spatiale et la pertinence.
- Mise à jour et renforcement des liens existants entre le MARAC et les indicateurs agroenvironnementaux (IAE) à fondement scientifique, et établissement de liens avec d'autres indicateurs.
- Mise au point d'un modèle d'attribution de l'utilisation des terres (MAUT) qui permettra d'améliorer les liens spatiaux entre les grandes régions administratives du MARAC et les régions écologiques plus petites (polygones générés par Pédo-paysages du Canada) sous-jacentes aux IAE.

1.4 Sensibilisation au développement durable (suite)

Lié à l'objectif fédéral de DD : 6.1.1 « Intégrer les engagements relatifs à la SDD dans les principaux processus de planification et de préparation de rapports des ministères et des organismes ».	AAC se joindra à d'autres ministères fédéraux et à l'École de la fonction publique du Canada pour concevoir et présenter du nouveau matériel de formation du gouvernement du Canada sur le développement durable.	• Participation à l'élaboration du matériel didactique du gouvernement du Canada sur le développement durable.

1.5 Information et outils

A. Évaluations environnementales stratégiques (EES) :
AAC tient compte des aspects environnementaux dans l'élaboration de ses politiques publiques au même titre que les considérations économiques et sociales.

2.5A	3.5A	4.5A
Lié à l'objectif fédéral de DD : 6.1.2 « Mettre en place des mécanismes clairs et efficaces de gouvernance permettant d'inclure le DD dans le processus décisionnel, par exemple dans les EES ».	Échange de connaissances et communication des exigences des EES.	• Mise au point et animation de séances d'information sur les EES. • Mise à jour du site Web sur les EES au besoin. • Tenue régulière de réunions du Groupe de travail sur les EES et le point sur l'évolution de la situation par le biais de courriels à ses membres. • Participation régulière aux réunions du sous-comité des EES du Conseil supérieur de l'évaluation environnementale (CSEE). • Communications permanentes du coordonnateur des EES au sujet des exigences de ces dernières.
Cet objectif n'est pas lié à un objectif fédéral de DD.	Mise en oeuvre d'un système de suivi des politiques, des plans et des programmes proposés devant faire l'objet d'une EES.	• Préparation de rapports de suivi à l'intention de la direction. • Utilisation continue du système de suivi par le coordonnateur des EES.
Lié à l'objectif fédéral de DD : 6.1.2 « Mettre en place des mécanismes clairs et efficaces de gouvernance permettant d'inclure le DD dans le processus décisionnel, par exemple dans les EES ».)"	L'analyste des politiques d'AAC, sous la supervision du coordonnateur des EES, procède à des examens préliminaires de toutes les propositions de politiques, de plans ou de programmes. Des EES approfondies sont menées au besoin.	• Orientation et examen en continu des EES par le coordonnateur des EES.

1.3 Programme d'innovation pour les bioproduits agricoles (PIBA) (suite)

Lié à l'objectif fédéral de DD : 3.2.1 « Favoriser les technologies propres (comme des procédés industriels, des immeubles et des modes de transport propres) ».	Transfert de la technologie et facilitation de son exploitation par l'industrie et le gouvernement.	• La propriété intellectuelle d'aval découlant de la recherche menée par les réseaux du PIBA sera évaluée à l'égard de son potentiel de commercialisation, et des plans de transfert de technologie seront élaborés et mis en oeuvre.

1.4 Sensibilisation au développement durable

Le Ministère intègre le développement durable (DD) dans son processus décisionnel, et ses employés et les intervenants de l'extérieur mettent en application la SDD IV d'AAC.

2.4	3.4	4.4
Lié à l'objectif fédéral de DD : 4.3.1 « Les collectivités canadiennes utilisent activement de saines pratiques de gestion de l'environnement et des ressources naturelles; elles appliquent des initiatives de gérance et conservent la biodiversité », ***et l'objectif fédéral de DD : 5.2.*** « Favoriser de l'exploitation et l'utilisation durables des ressources naturelles ».	Bonne communication du DD et de la SDD IV d'AAC.	• Sondage auprès des employés d'AAC au sujet de leur connaissance des trois piliers du DD. • Réunions régulières du Groupe de travail sur le développement durable. • Participation régulière aux activités du Réseau interministériel sur les stratégies de développement durable (RISDD). • Actualisation du site Web sur le DD au besoin. • Tenue de séances d'information au Ministère.
Cet objectif n'est pas lié à un objectif fédéral de DD.	Mise au point de mécanismes promotionnels sur le DD et la SDD IV d'AAC.	• Promotion continue du DD au Ministère par le biais de divers mécanismes. • Le texte de la SDD sera distribué aux intervenants internes et externes et accompagné d'une fiche réponse.
Lié à l'objectif fédéral de DD : 6.1. « Mettre en place des mécanismes clairs et efficaces de gouvernance permettant d'inclure le DD dans le processus décisionnel, par exemple dans les évaluations environnementales stratégiques (EES) ».	Élaboration d'un questionnaire sur le DD.	• Surveillance de l'application du questionnaire sur le DD.

1.3 Programme d'innovation pour les bioproduits agricoles (PIBA)

Accroître les possibilités d'activités à valeur ajoutée pour le secteur agroalimentaire grâce à l'utilisation innovatrice des bioressources agricoles découlant de la R et D, au transfert de la technologie et aux activités du réseau de commercialisation.

2.3	3.3	4.3
Cet objectif n'est pas lié à un objectif fédéral de DD.	Mise en place, dans le cadre du PIBA, de réseaux de collaboration entre chercheurs	• Gestion du programme : Le Secrétariat du PIBA est responsable de l'administration et de la gestion quotidiennes du Programme. • Sélection des réseaux : Des concours seront lancés pour le financement des réseaux et des projets. Toutes les décisions relatives au financement seront fondées sur une évaluation indépendante des demandes par des pairs, qui formeront des comités d'experts et des comités de sélection. Le comité directeur et le comité d'examen par des pairs formuleront, par le biais du Secrétariat, des recommandations à l'intention du SMA à la Recherche, qui prendra les décisions finales.
Lié à l'objectif fédéral de DD : 3.2.2 « Favoriser l'utilisation d'une énergie renouvelable et propre ».	Production et diffusion d'une information scientifique qui répondra aux besoins de l'industrie des bioproduits et du gouvernement ainsi que du développement socioéconomique du Canada.	• Recherche et développement : Des projets de recherche concertée seront menés par des fournisseurs canadiens de services scientifiques. Les résultats seront diffusés dans des sources publiées, sans préjudice de la protection de la propriété intellectuelle.
Cet objectif n'est pas lié à un objectif fédéral de DD.	Perfectionnement du personnel pour le rendre hautement qualifié.	• Surveillance et évaluation : Les principaux outils de surveillance et d'évaluation se composent de statistiques annuelles et de tableaux financiers, de rapports annuels, de rapports de mi-parcours et de rapports d'étape. Afin d'assurer l'uniformité des données et d'en faciliter la comparaison, ces tableaux et rapports sont préparés annuellement à partir des données des réseaux et à l'aide de gabarits et de modèles préétablis.

1.2 Partenariat rural canadien (suite)

Cet objectif n'est pas lié à un objectif fédéral de DD.	Communication et diffusion de résultats de recherches et de connaissances aux résidants, aux collectivités et aux autres parties intéressées des régions rurales, et dialogue à ce sujet.	• Diffusion de produits statistiques et d'analyse et organisation d'activités d'information et d'apprentissage. • Gestion et tenue du site Web du Partenariat rural canadien. • Du leadership dans le développement et le maintien de la grappe de services aux régions rurales et éloignées du Canada, initiative du Gouvernement en direct. • Préparation de bulletins d'information rurale. • Préparation de bulletins sur les régions rurales et les petites villes. • Organisation d'activités du Dialogue rural et préparation de rapports. • Présentation des Prix des jeunes leaders du Canada rural. • Préparation d'un répertoire de poche des programmes à l'intention des Canadiens ruraux.

1.2 Partenariat rural canadien

Des politiques, des programmes et des services gouvernementaux qui augmentent les possibilités de développement durable des collectivités rurales et qui réduisent les obstacles à leur réalisation.

2.2	3.2	4.2
Lié à l'objectif fédéral de DD : 4.1.1 « Les collectivités sont bien placées pour favoriser un développement social durable ».	Analyse des politiques, des services, des programmes et des lois en vue de l'évaluation de leurs répercussions possibles sur les collectivités rurales et leurs résidants.	• Analyse des politiques, des services, des programmes et des lois du gouvernement fédéral (Examens tenus dans le cadre de la Lentille rurale). • Élaboration d'une stratégie de participation fédérale. • Gestion du réseau des politiques rurales. • Soutien, mise en place et gestion des équipes rurales, dont le réseau de l'Équipe rurale Canada. • Élaboration des plans d'action des équipes rurales.
Lié à l'objectif fédéral de DD : 4.2.1 « Les collectivités sont bien placées pour s'adapter et maintenir ou susciter des activités économiques durables ».	Production d'un ensemble de données empiriques qui étaieront le développement durable des collectivités rurales.	• Exécution de recherche concertée dans le domaine rural à l'échelle régionale, nationale et internationale. • Prestation de soutien, notamment en recherche, aux initiatives FPT. • Des programmes ruraux permettent d'effectuer de la recherche et de vérifier les modèles pour le développement durable et le renforcement des capacités des collectivités rurales. • Collecte et analyse de données statistiques rurales. • Exécution de recherches sur des méthodes, des outils et des expériences de prise de décisions éclairées. • Publication d'articles sur les fruits des recherches concertées. • Mise au point d'une base de données sur les collectivités (SIG).

Tableau 14 : Quatrième Stratégie de développement durable (SDD IV) d'AAC

Dans le cadre de la SDD IV, AAC devait présenter un modèle logique des objectifs qu'il prévoyait atteindre d'ici à décembre 2009. Le modèle logique a été mis au point en suivant les pratiques de mesure du rendement d'AAC, ce qui permet de présenter les résultats selon un ordre logique qui part des activités pour aboutir aux extrants.

Objectif ministériel de la SDD :
La SDD d'AAC contient huit extrants (objectifs) d'écologisation des opérations gouvernementales (EOG) qui indiquent ce que le Ministère compte réaliser d'ici à la date visée de 2009.

2. Objectif fédéral de DD incluant les objectifs d'EOG *(le cas échéant)*	3. Mesure du rendement (extrants) de la SDD actuelle	4. Résultats attendus pour 2007-2009
1.1 Nouvelle politique agricole		
La nouvelle politique agricole est en place et opérationnelle		
2.1 Cet objectif n'est pas lié à un objectif fédéral de DD.	3.1 Élaboration de documents stratégiques.	4.1 • Participation à des consultations pancanadiennes. • Participation à l'élaboration des documents stratégiques. • Présentation de rapports sur les documents stratégiques.
Cet objectif n'est pas lié à un objectif fédéral de DD.	Élaboration de mécanismes de prestation de la nouvelle politique agricole de concert avec les provinces et les territoires.	• Participation aux activités des groupes de travail FPT qui élaborent le cadre et les accords de contribution. • Participation aux activités des groupes de travail qui élaborent les accords de mise en oeuvre. • Établissement de l'ordre de priorité des accords. • Présentation de rapports sur les accords.
Cet objectif n'est pas lié à un objectif fédéral de DD.	Élaboration de programmes et d'activités de recherche qui permettront d'atteindre les objectifs de la nouvelle politique.	• Participation aux activités des groupes de travail FPT qui élaborent les programmes et les activités de recherche. • Évaluation des programmes et des activités de recherche. • Présentation de rapports sur l'évolution du CSA : « Rapport à la population canadienne ».

Tableau 13 : Initiatives horizontales

Voici la liste des initiatives horizontales auxquelles participe AAC. Pour en savoir plus sur les initiatives horizontales, consulter le site Web suivant : http://www.tbs-sct.gc.ca/est-pre/estimF.asp :

1. Programme canadien de stabilisation du revenu agricole (PCSRA)
2. Service canadien de développement des compétences en agriculture (SCDCA)
3. Secrétariat aux coopératives
4. Services aux entreprises agricoles
5. Protocole d'entente avec l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) sur la salubrité et la qualité des aliments
6. Protocole d'entente entre AAC et le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (MAECI) sur les postes de spécialistes agroalimentaires à l'étranger
7. Protocole d'entente avec Environnement Canada (EC) concernant l'Initiative sur les normes agroenvironnementales nationales (INAN)
8. Protocole d'entente avec Santé Canada (SC) sur la salubrité et la qualité des aliments, et l'environnement
9. Assurance-production
10. Développement rural

Tableau 12 : Subventions conditionnelles

Voici la seule subvention conditionnelle offerte par AAC. Pour en savoir plus, consulter le site Web suivant : http://www.tbs-sct.gc.ca/est-pre/estimF.asp :

Subvention à l'Institut canadien des politiques agroalimentaires

Tableau 11 : Renseignements sur les programmes de paiements de transfert

Voici une liste des programmes de paiements de transfert d'AAC. Pour en savoir plus, consulter le site Web suivant : http://www.tbs-sct.gc.ca/est-pre/estimF.asp :

1. Programme canadien de stabilisation du revenu agricole (PCSRA)
2. Assurance-production
3. Paiements versés dans le cadre de la *Loi sur les programmes de commercialisation agricole*
4. ESB/vaches de réforme
5. Programme d'avances printanières bonifié (PAPB)
6. Contributions au titre de l'aide au secteur agricole et agroalimentaire - Environnement
7. Contributions au titre de l'aide au secteur agricole et agroalimentaire - Salubrité et qualité des aliments
8. Programme pour l'avancement du secteur canadien de l'agriculture et de l'agroalimentaire (PASCAA)
9. Programme canadien d'options pour les familles agricoles
10. Fonds spécial de la Canadian Cattlemen's Association
11. Contributions au titre de l'aide au secteur agricole et agroalimentaire - Sciences et Innovation
12. Contributions au titre de l'aide au secteur agricole et agroalimentaire - Renouveau
13. Contributions au titre de l'aide au secteur agricole et agroalimentaire - Activités internationales
14. Contributions à l'appui du Canada rural et du développement du secteur des coopératives

Tableau 10 : Rapport d'étape sur les grands projets de l'État

Au cours des deux prochaines années, Agriculture et Agroalimentaire Canada sera le principal responsable de la gestion du grand projet suivant de l'État :

Service national d'information sur les terres et les eaux (SNITE)

Pour plus de renseignements sur les grands projets de l'État, consulter le site Web suivant : http://www.tbs-sct.gc.ca/est-pre/estimF.asp

Tableau 9 : Renseignements sur les dépenses liées aux projets

Au cours des trois prochaines années, les projets suivants auront excédé ou devraient excéder le niveau de délégation du Ministère pour l'approbation des projets.

1. Ontario (Ottawa), Skyline Campus
2. Améliorations apportées aux systèmes de prestation des programmes de gestion des risques de l'entreprise s'inscrivant dans le Cadre stratégique pour l'agriculture
3. Saskatchewan (Swift Current), ouvrages de régularisation de l'eau et barrage Duncairn
4. Service national d'information sur les terres et les eaux (SNITE)
5. Saskatchewan (Maple Creek), remise en état du barrage Junction
6. Manitoba (Winnipeg), hôpital général de Saint-Boniface
7. Quebec (Lennoxville), centre de recherches laitières
8. Ontario (Ottawa) serre et chambre de croissance (phytotron)

Tableau 8 : Frais d'utilisation

Le Ministère n'a pas pour le moment d'initiative visant les frais d'utilisation (c'est-à-dire des initiatives visant l'adoption de nouveaux frais ou la modification des frais existants) pour son programme visé par la Loi sur les frais d'utilisation, c'est-à-dire celui de la *Loi sur les prêts destinés aux améliorations agricoles et à la commercialisation selon la formule coopérative (LPAACFC).*

Tableau 7 : Besoins en ressources par équipe

(en millions de dollars) — 2007-2008

Équipe	Gestion des risques de l'entreprise	Salubrité et qualité des aliments	Marchés et activités internationales	Environnement	Innovation et renouveau	Secrétariat rural et Secrétariat aux coopératives	Conseil national des produits agricoles	Agence canadienne du pari mutuel	Total des dépenses nettes prévues
Gestion des risques de l'entreprise	5,6	–	–	–	–	–	–	–	5,6
Salubrité et qualité des aliments	–	26,0	–	–	–	–	–	–	26,0
Marchés et Commerce	–	–	44,0	–	–	–	–	–	44,0
Environnement	–	–	–	92,3	–	–	–	–	92,3
Innovation et renouveau	–	–	–	–	210,1	–	–	–	210,1
Programmes [1]	1 433,1	73,0	26,1	122,9	364,1	0,2	0,0	–	2 019,5
Équipes habilitantes [2]	77,6	19,1	39,4	86,4	83,9	5,5	1,1	–	313,1
Bureaux ministériels [3]	2,6	1,4	2,6	6,9	6,1	21,3	2,8	–	43,8
Total	**1 518,9**	**119,4**	**112,2**	**308,5**	**664,3**	**27,0**	**3,8**	**-**	**2 754,2**

Ces besoins en ressources par équipe sont des affectations théoriques qui sont axées essentiellement sur les affectations aux équipes pour 2006-2007 étant donné que les budgets des équipes fondés sur les dépenses prévues pour 2007-2008 n'avaient pas été entièrement établis au moment de l'élaboration du présent document.

1 Les ressources de l'**Équipe des programme**s sont considérablement plus importantes que celles des autres équipes étant donné qu'elles incluent la majorité des ressources du Ministère pour les paiements de transfert (montant de 1 914,8 millions de dollars inclus).

2 Les **équipes habilitantes** sont responsables de la gestion des biens, des communications, des finances, des ressources humaines, des systèmes d'information ainsi que des politiques et de la gestion stratégique.

3 Les **bureaux ministériels** comprennent les bureaux de la haute direction, le Secrétariat rural et le Secrétariat aux coopératives, le Conseil national des produits agricoles les Services juridiques, la Vérification et l'évaluation, les Valeurs et l'éthique, la Gestion matricielle des finances et les bureaux des SMA.

Les chiffres ont été arrondis au million de dollars le plus près. Les montants inférieurs à un million sont indiqués en décimales de moins de un. Les chiffres ayant été arrondis, les sommes ne correspondent pas nécessairement aux totaux indiqués.

Tableau 6 : Fonds renouvelable de l'Agence canadienne du pari mutuel

État des opérations

(en millions de dollars)	Prévisions des dépenses pour 2006-2007	Dépenses prévues pour 2007-2008	Dépenses prévues pour 2008-2009	Dépenses prévues pour 2009-2010
Revenus disponibles	**13,6**	**15,0**	**15,0**	**15,1**
Dépenses				
Fonctionnement :				
Salaires et avantages sociaux	5,2	**5,9**	6,1	6,2
Amortissement	0,1	**0,1**	0,1	0,1
Administration et services de soutien	8,7	**8,4**	8,2	8,2
Services publics, matériel et fournitures	0,3	**0,6**	0,6	0,6
Total des dépenses de fonctionnement	**14,3**	**15,0**	**15,0**	**15,1**
Excédent (déficit)	**(0,7)**	**–**	**–**	**–**

État de l'évolution de la situation financière

(en millions de dollars)	Prévisions des dépenses pour 2006-2007	Dépenses prévues pour 2007-2008	Dépenses prévues pour 2008-2009	Dépenses prévues pour 2009-2010
Excédent (déficit)	(0,7)	–	–	–
Ajout de postes hors caisse :				
Amortissement/dépréciation	0,1	**0,1**	0,1	0,1
Activités d'investissement :				
Acquisition de biens amortissables	(0,1)	**(0,1)**	(0,1)	(0,1)
Activités de financement				
Fonds tirés du crédit 1 d'AAC	0,7	–	–	–
Excédent de trésorerie (besoins)	**(0,0)**	**–**	**–**	**–**

Utilisation prévue des autorisations

(en millions de dollars)	Prévisions des dépenses pour 2006-2007	Dépenses prévues pour 2007-2008	Dépenses prévues pour 2008-2009	Dépenses prévues pour 2009-2010
Autorisation*	**2,0**	**2,0**	**2,0**	**2,0**
de prélèvement :				
Solde au 1er avril	–	–	–	–
Excédent prévu (autorisation)	(0,0)	–	–	–
Montant total des autorisations	**(0,0)**	**–**	**–**	**–**
Solde prévu au 31 mars	**2,0**	**2,0**	**2,0**	**2,0**

* Deux millions de dollars est le montant maximal pouvant être prélevé du Trésor en tout temps.

Les chiffres ont été arrondis au million de dollars le plus près. Les montants inférieurs à un million sont indiqués en décimales de moins de un. Les chiffres ayant été arrondis, les sommes ne correspondent pas nécessairement aux totaux indiqués.

Tableau 5 : Source des revenus disponibles et non disponibles (suite)

Revenus non disponibles

(en millions de dollars)	Prévisions des revenus pour 2006-2007	Revenus prévus pour 2007-2008	Revenus prévus pour 2008-2009	Revenus prévus pour 2009-2010
Conseil national des produits agricoles				
Remboursement de dépenses des exercices précédents [1]	0,0	**0,0**	0,0	0,0
Services et droits d'utilisation	0,0	**0,0**	0,0	0,0
Privilèges, licences et permis	0,0	**0,0**	0,0	0,0
Rendement des investissements [2]	0,0	**0,0**	0,0	0,0
Produit de la vente de biens de l'État	0,0	**0,0**	0,0	0,0
Autres revenus non fiscaux	0,0	**0,0**	0,0	0,0
Total - Conseil national des produits agricoles	**0,1**	**0,1**	**0,1**	**0,1**
Montant total des revenus non disponibles	**29,3**	**23,7**	**23,7**	**23,7**
Montant total des revenus disponibles et non disponibles	**91,0**	**84,2**	**85,7**	**86,9**

[1] Le remboursement de dépenses des exercices antérieurs pour l'activité de programme Gestion des risques de l'entreprise en 2006-2007 inclut des montants récupérés auprès des provinces au titre de paiements effectués par le Ministère ainsi que le recouvrement des paiements en trop du Programme canadien de stabilisation du revenu agricole (PCSRA) et du Programme d'aide en cas de catastrophe liée au revenu agricole (ACRA).

[2] Le rendement des investissements inclut les intérêts sur les prêts pour la Commission canadienne du lait et la construction de bâtiments d'exposition polyvalents.

Les chiffres ont été arrondis au million de dollars le plus près. Les montants inférieurs à un million sont indiqués en décimales de moins de un. Les chiffres ayant été arrondis, les sommes ne correspondent pas nécessairement aux totaux indiqués.

Tableau 5 : Source des revenus disponibles et non disponibles (suite)

Revenus non disponibles

(en millions de dollars)	Prévisions des revenus pour 2006-2007	Revenus prévus pour 2007-2008	Revenus prévus pour 2008-2009	Revenus prévus pour 2009-2010
Marchés et activités internationales				
Remboursement de dépenses des exercices précédents [1]	0,5	**0,5**	0,5	0,5
Services et droits d'utilisation	0,0	**0,0**	0,0	0,0
Privilèges, licences et permis	0,2	**0,2**	0,2	0,2
Rendement des investissements [2]	0,5	**0,5**	0,5	0,5
Produit de la vente de biens de l'État	0,0	**0,0**	0,0	0,0
Autres revenus non fiscaux	0,5	**0,5**	0,5	0,5
Total – Marchés et activités internationales	**1,7**	**1,7**	**1,7**	**1,7**
Environnement				
Remboursement de dépenses des exercices précédents [1]	1,4	**1,4**	1,4	1,4
Services et droits d'utilisation	0,0	**0,0**	0,0	0,0
Privilèges, licences et permis	0,9	**0,9**	0,9	0,9
Rendement des investissements [2]	1,2	**1,2**	1,2	1,2
Produit de la vente de biens de l'État	0,6	**0,6**	0,6	0,6
Autres revenus non fiscaux	1,3	**1,3**	1,3	1,3
Total – Environnement	**5,3**	**5,3**	**5,3**	**5,3**
Innovation et renouveau				
Remboursement de dépenses des exercices précédents [1]	1,2	**1,2**	1,2	1,2
Services et droits d'utilisation	0,0	**0,0**	0,0	0,0
Privilèges, licences et permis	4,6	**4,6**	4,6	4,6
Rendement des investissements [2]	1,1	**1,1**	1,1	1,1
Produit de la vente de biens de l'État	1,7	**1,7**	1,7	1,7
Autres revenus non fiscaux	1,1	**1,1**	1,1	1,1
Total – Innovation et renouveau	**9,8**	**9,8**	**9,8**	**9,8**
Secrétariat rural et Secrétariat aux coopératives				
Remboursement de dépenses des exercices précédents [1]	0,1	**0,1**	0,1	0,1
Services et droits d'utilisation	0,0	**0,0**	0,0	0,0
Privilèges, licences et permis	0,0	**0,0**	0,0	0,0
Rendement des investissements [2]	0,1	**0,1**	0,1	0,1
Produit de la vente de biens de l'État	0,0	**0,0**	0,0	0,0
Autres revenus non fiscaux	0,1	**0,1**	0,1	0,1
Total – Secrétariat rural et Secrétariat aux coopératives	**0,3**	**0,3**	**0,3**	**0,3**

Tableau 5 : Source des revenus disponibles et non disponibles

Revenus disponibles

(en millions de dollars)	Prévisions des revenus pour 2006-2007	Revenus prévus pour 2007-2008	Revenus prévus pour 2008-2009	Revenus prévus pour 2009-2010
Gestion des risques de l'entreprise				
Programme canadien de stabilisation du revenu agricole – frais d'administration	5,5	**5,5**	5,5	5,5
Total – Gestion des risques de l'entreprise	**5,5**	**5,5**	**5,5**	**5,5**
Salubrité et qualité des aliments				
Accords de recherche concertée et services de recherche	1,5	**1,5**	1,5	1,5
Total – Salubrité et qualité des aliments	**1,5**	**1,5**	**1,5**	**1,5**
Environnement				
Accords de recherche concertée et services de recherche	5,5	**5,5**	5,5	5,5
Pâturages collectifs	19,0	**18,0**	19,5	20,5
Total – Environnement	**24,5**	**23,5**	**25,0**	**26,0**
Innovation et renouveau				
Accords de recherche concertée et services de recherche	15,0	**15,0**	15,0	15,0
Total – Innovation et renouveau	**15,0**	**15,0**	**15,0**	**15,0**
Agence canadienne du pari mutuel				
Fonds renouvelable de l'Agence canadienne du pari mutuel	15,2	**15,0**	15,0	15,1
Total – Agence canadienne du pari mutuel	**15,2**	**15,0**	**15,0**	**15,1**
Montant total des revenus disponibles	**61,7**	**60,5**	**62,0**	**63,1**

Revenus non disponibles

(en millions de dollars)	Prévisions des revenus pour 2006-2007	Revenus prévus pour 2007-2008	Revenus prévus pour 2008-2009	Revenus prévus pour 2009-2010
Gestion des risques de l'entreprise				
Remboursement de dépenses des exercices précédents [1]	6,9	**1,3**	1,3	1,3
Services et droits d'utilisation	0,8	**0,8**	0,8	0,8
Privilèges, licences et permis	0,4	**0,4**	0,4	0,4
Rendement des investissements [2]	0,4	**0,4**	0,4	0,4
Produit de la vente de biens de l'État	0,0	**0,0**	0,0	0,0
Autres revenus non fiscaux	1,9	**1,9**	1,9	1,9
Total – Gestion des risques de l'entreprise	**10,4**	**4,9**	**4,9**	**4,9**
Salubrité et qualité des aliments				
Remboursement de dépenses des exercices précédents [1]	0,3	**0,3**	0,3	0,3
Services et droits d'utilisation	0,3	**0,3**	0,3	0,3
Privilèges, licences et permis	0,4	**0,4**	0,4	0,4
Rendement des investissements [2]	0,2	**0,2**	0,2	0,2
Produit de la vente de biens de l'État	0,1	**0,1**	0,1	0,1
Autres revenus non fiscaux	0,3	**0,3**	0,3	0,3
Total – Salubrité et qualité des aliments	**1,6**	**1,6**	**1,6**	**1,6**

Tableau 4 : Sommaire des dépenses en immobilisations par activité de programme

(en millions de dollars)	Prévisions des dépenses pour 2006-2007	Dépenses prévues pour 2007-2008	Dépenses prévues pour 2008-2009	Dépenses prévues pour 2009-2010
Gestion des risques de l'entreprise	9,8	**4,1**	4,1	4,1
Salubrité et qualité des aliments	2,9	**2,2**	2,2	2,2
Marchés et activités internationales	4,8	**3,5**	3,5	3,5
Environnement	13,3	**9,9**	9,6	9,6
Innovation et renouveau	20,4	**17,5**	12,2	11,7
Secrétariat rural et Secrétariat aux coopératives	–	–	–	–
Conseil national des produits agricoles	–	–	–	–
Agence canadienne du pari mutuel*	–	–	–	–
Total des dépenses en immobilisations	**51,2**	**37,2**	**31,5**	**31,0**

*Le fonds renouvelable de l'Agence canadienne du pari mutuel prévoit l'acquisition de biens amortissables de 0,1 million de dollars par année pour les exercices 2006-2007 à 2009-2010. Voir le tableau 6.

Les prévisions de dépenses pour 2006-2007 s'établissent à 51,2 millions de dollars, comparativement à 37,2 millions de dollars en 2007-2008. Cet écart de 14,0 millions de dollars est surtout attribuable à une réaffectation interne de ressources pour le remplacement de l'équipement de l'infrastructure scientifique, notamment des bâtiments, des éléments de santé et de sécurité et la satisfaction d'exigences environnementales.

Les chiffres ont été arrondis au million de dollars le plus près. Les montants inférieurs à un million sont indiqués en décimales de moins de un. Les chiffres ayant été arrondis, les sommes ne correspondent pas nécessairement aux totaux indiqués.

Tableau 3 : Services reçus à titre gracieux

(en millions de dollars)	2007-2008
Locaux offerts par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC)	13,8
Contribution de l'employeur à l'assurance-emploi et dépenses payées par le Secrétariat du Conseil du Trésor (SCT) (sauf les fonds renouvelables)	28,6
Indemnités pour accidents du travail payées par Ressources humaines et Développement des compétences Canada	1,7
Salaires et dépenses se rapportant aux services juridiques offerts par le ministère fédéral de la Justice	1,7
Total pour 2007-2008 – Services reçus sans frais	**45,7**

Les chiffres ont été arrondis au million de dollars le plus près. Les montants inférieurs à un million sont indiqués en décimales.
Les chiffres ayant été arrondis, les sommes ne correspondent pas nécessairement aux totaux indiqués.

Tableau 2 : Postes votés et législatifs prévus dans le Budget principal des dépenses

(en millions de dollars)

Postes votés ou législatifs	Énoncé abrégé du crédit ou de la disposition législative	Budget principal des dépenses 2007-2008	Budget principal des dépenses 2006-2007
1	Dépenses de fonctionnement	605,9	583,9
5	Dépenses en immobilisations	28,6	28,6
10	Subventions et contributions	595,8	448,9
15	Aux termes de l'article 29 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, autoriser le ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, au nom de Sa Majesté du chef du Canada et conformément aux conditions approuvées par le ministre des Finances, à garantir le paiement d'un montant ne dépassant pas en totalité et en tout temps la somme de 1 500 000 000 $ payable au titre des avances de fonds accordées par les organismes de producteurs, la Commission canadienne du blé et d'autres prêteurs dans le cadre du Programme d'avances printanières, ainsi que la somme de 1 500 000 000 $ payable au titre des avances de fonds octroyées par les organismes de producteurs, la Commission canadienne du blé et d'autres prêteurs dans le cadre du Programme d'avances printanières bonifié.	0,0	0,0
20	Aux termes de l'article 29 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, autoriser le ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, au nom de Sa Majesté du chef du Canada et conformément aux conditions approuvées par le ministre des Finances, à garantir le paiement des montants ne dépassant pas en totalité et en tout temps la somme de 140 000 000 $ payable au titre des accords de ligne de crédit à être engagés par la Société du crédit agricole pour les besoins du Programme national renouvelé (2003) sur l'éthanol de la biomasse.	0,0	0,0
(S)	Subventions aux organismes créés en vertu de la *Loi sur les offices des produits agricoles*	0,2	0,2
(S)	Paiements relatifs à la *Loi sur les programmes de commercialisation agricole*	138,7	65,5
(S)	Garanties de prêts en vertu de la *Loi sur les prêts destinés aux améliorations agricoles et à la commercialisation selon la formule coopérative*	4,0	4,0
(S)	Contributions à l'appui des programmes de gestion des risques de l'entreprise s'inscrivant dans le Cadre stratégique pour l'agriculture - Assurance-production	407,0	407,0
(S)	Contributions à l'appui des programmes de gestion des risques de l'entreprise s'inscrivant dans le Cadre stratégique pour l'agriculture - Programme canadien de stabilisation du revenu agricole	570,5	570,0
(S)	Contributions à l'appui du Programme de gestion des risques de l'entreprise s'inscrivant dans le Cadre stratégique pour l'agriculture - Initiatives du Cadre stratégique pour l'agriculture	4,2	4,2
(S)	Fonds spécial de la Canadian Cattlemen's Association	5,0	5,0
(S)	Ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire - traitement et allocation pour véhicule automobile	0,1	0,1
(S)	Contributions au régime d'avantages sociaux des employés	74,3	74,3
(S)	Fonds renouvelable de l'Agence canadienne du pari mutuel	–	–
TOTAL POUR LE MINISTÈRE		**2 434,3**	**2 191,7**

NOTES : (L) désigne un poste législatif

Le Budget principal des dépenses pour 2007-2008 s'établit à 2 434,3 millions de dollars, comparativement à 2 191,7 millions de dollars pour 2006-2007. Cette augmentation de 242,6 millions de dollars est attribuable principalement au financement du Programme canadien d'options pour les familles agricoles, aux modifications apportées à la *Loi sur les programmes de commercialisation agricole* et aux augmentations découlant des conventions collectives.

Les chiffres ont été arrondis au million de dollars le plus près. Les montants inférieurs à un million sont indiqués en décimales de moins de un. Les chiffres ayant été arrondis, les sommes ne correspondent pas nécessairement aux totaux indiqués.

Tableau 1 : Dépenses prévues du Ministère et équivalents temps plein (suite)

(en millions de dollars)	Prévisions des dépenses pour 2006-2007[1]	Dépenses prévues pour 2007-2008[2]	Dépenses prévues pour 2008-2009	Dépenses prévues pour 2009-2010
Financement visant à aider les producteurs victimes du nématode doré, plus précisément les producteurs de pommes de terre du Québec, sous forme d'une aide financière versée rapidement et de programmes de renouveau permettant d'évaluer les répercussions à long terme de ce foyer (Programme d'aide en cas de catastrophe causée par le nématode doré)	–	0,5	–	–
Vérification interne	–	0,4	–	–
Budget de la biotechnologie	–	–	6,0	6,0
Immeuble Skyline - Remboursement de coûts occasionnés aux clients	–	–	(0,6)	(0,6)
Total - Autres	**14,2**	**258,5**	**398,2**	**380,9**
Montant total des rajustements	**1 925,6**	**319,9**	**459,0**	**444,6**
Montant total des dépenses nettes prévues	**4 117,3**	**2 754,2**	**1 741,3**	**1 703,7**
Moins : Revenus non disponibles	29,3	**23,7**	23,7	23,7
Plus : Coût des services reçus sans frais [3]	51,9	**45,7**	40,6	39,9
Montant total des dépenses du Ministère	**4 139,9**	**2 776,2**	**1 758,2**	**1 719,8**
Équivalents temps plein [4]	**6 564**	**6 564**	**6 565**	**6 566**

1 Correspondent aux niveaux de financement autorisés jusqu'à la fin de l'exercice 2006-2007 (et non nécessairement aux dépenses qu'il était prévu de faire).

2 Les dépenses prévues correspondent aux fonds déjà inclus dans les niveaux de référence du Ministère ainsi qu'aux montants qui doivent être autorisés dans le cadre du processus d'examen des prévisions budgétaires (pour les années de planification allant de 2007-2008 à 2009-2010), comme ils sont indiqués dans la Mise à jour annuelle des niveaux de référence. Elles renferment aussi les rajustements pour les années ultérieures au titre du financement approuvé dans le plan financier du gouvernement, rajustements qui ne sont pas encore inclus dans les niveaux de référence du Ministère.

3 Les services reçus sans frais incluent les locaux offerts par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC), la contribution de l'employeur à l'assurance-emploi et les dépenses payées par le Secrétariat du Conseil du Trésor (SCT), les indemnités pour accidents du travail payées par Développement social Canada, ainsi que les salaires et dépenses connexes associés aux services juridiques défrayés par le ministère fédéral de la Justice. Voir les détails au tableau 3.

4 Outre les ETP précités, AAC a utilisé 164 ETP en 2006-2007 qui étaient financés au moyen des revenus disponibles tirés de projets de recherche concertée réalisés avec l'industrie et d'autres activités non financées par les crédits d'AAC. Par ailleurs, l'embauche d'étudiants a donné 366 autres ETP à AAC. De même, les données pour 2007-2008 à 2009-2010 ne tiennent pas compte des employés embauchés comme étudiants ni financés grâce à des revenus disponibles.

Les dépenses prévues pour 2007-2008 s'établissent à 2754,2 millions de dollars, comparativement à 1 741,9 millions de dollars pour 2008-2009. Cet écart d'environ 1 milliard de dollars tient en grande partie à l'expiration du CSA en 2007-2008. il y aura un travail significatif d'élaboration de politiques et de programmes en 2007-2008 pour élaborer et négocier la nouvelle politique agricole et agroalimentaire canadienne et préparer sa mise en oeuvre pour 2008.

Les chiffres ont été arrondis au million de dollars le plus près. Les montants inférieurs à un million sont indiqués en décimales de moins de un. Les chiffres ayant été arrondis, les sommes ne correspondent pas nécessairement aux totaux indiqués.

Tableau 1 : Dépenses prévues du Ministère et équivalents temps plein (suite)

(en millions de dollars)	Prévisions des dépenses pour 2006-2007[1]	Dépenses prévues pour 2007-2008[2]	Dépenses prévues pour 2008-2009	Dépenses prévues pour 2009-2010
Transfert du ministère de l'Industrie - Exécution de projets de développement et d'application de la biotechnologie (Stratégie canadienne en matière de biotechnologie)	0,2	–	–	–
À compter du 31 mars 2007, radiation du pouvoir de prélèvement net projeté dont se prévaut le Fonds renouvelable de l'Agence canadienne du Pari-mutuel pour un montant maximal de 1 400 000 $	0,0	–	–	–
Transfert à l'Agence canadienne d'inspection des aliments - Mise en oeuvre d'un système national de traçabilité des animaux d'élevage qui renforcera la position de négociation du Canada sur les marchés internationaux dans le contexte de l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB)	(0,5)	–	–	–
Transfert à Affaires étrangères et Commerce international - Appuyer des membres du personnel d'Agriculture et Agroalimentaire Canada en poste dans des bureaux à l'étranger	(0,1)	–	–	–
Moins : Autorisations de dépenses disponibles dans le crédit	58,4	–	–	–
Total, Budget supplémentaire des dépenses	**1 915,7**	**61,4**	**60,9**	**63,7**
Annonce du discours du budget				
Total de l'annonce du discours du budget	**–**	**–**	**–**	**–**
Autres :				
Augmentations salariales des conventions collectives	9,4	–	–	–
Régime d'avantages sociaux (RAS) des employés	4,8	–	–	–
Plan d'action pour le secteur agricole : aide en cas de catastrophe	–	**124,5**	125,0	125,0
Financement visant à faciliter l'élimination des tissus susceptibles de porter l'agent pathogène de l'encéphalopathie spongiforme bovine et d'infecter l'ensemble du circuit de l'alimentation et de l'élevage	–	**34,5**	40,3	–
Soutien agricole - Soutien amélioré à l'agriculture - Programme d'aide à la formation de capital	–	**30,7**	52,0	52,0
Plan d'action pour le secteur agricole : marge négative	–	**25,0**	25,0	25,0
Financement visant à favoriser l'amélioration des systèmes de prestation des programmes de gestion des risques de l'entreprise s'inscrivant dans le Cadre stratégique pour l'agriculture	–	**24,9**	–	–
Plan d'action pour le secteur agricole : cultures de couverture	–	**9,0**	9,0	9,0
Soutien agricole - Soutien amélioré à l'agriculture - Marchés de biocarburants	–	**7,0**	–	–
Soutien agricole - Soutien amélioré à l'agriculture	–	**1,5**	141,5	164,5
Programme des expositions du gouvernement du Canada	–	**0,5**	–	–

Tableau 1 : Dépenses prévues du Ministère et équivalents temps plein (suite)

(en millions de dollars)	Prévisions des dépenses pour 2006-2007[1]	Dépenses prévues pour 2007-2008[2]	Dépenses prévues pour 2008-2009	Dépenses prévues pour 2009-2010
Financement à l'appui d'une aide financière directe aux producteurs de céréales et d'oléagineux et des consultations menées auprès des fonctionnaires fédéraux-provinciaux-territoriaux et des intervenants dans le cadre du Programme de paiements pour les producteurs de céréales et d'oléagineux	18,6	–	–	–
Subvention à l'Institut canadien des politiques agroalimentaires, qui constitue un carrefour neutre de dialogue sur les questions stratégiques revêtant une importance cruciale pour l'avenir du secteur agricole et agroalimentaire	15,0	–	–	–
Contributions à l'appui du Programme de réserve pour pertes sur prêts relatifs à l'abattage de ruminants	15,0	–	–	–
Financement à l'appui des organismes qui facilitent l'adaptation et le développement rural dans le secteur agricole et agroalimentaire, dans le cadre de l'Initiative des marchés de biocarburants pour les producteurs	10,0	–	–	–
Financement visant à faciliter l'élimination des tissus susceptibles d'être porteurs de l'agent pathogène de l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB) et d'infecter l'ensemble du circuit de l'élevage et de l'alimentation	5,1	–	–	–
Financement à l'appui de l'amélioration et de l'intégration de l'Initiative de gestion des risques de l'entreprise du Cadre stratégique pour l'agriculture	5,0	–	–	–
Réinvestissement de redevances de propriété intellectuelle	4,8	–	–	–
Subventions aux organismes qui facilitent l'adaptation et le développement rural dans le secteur agricole et agroalimentaire	4,7	–	–	–
Financement des programmes en cours sur les changements climatiques dans l'attente de la finalisation d'un nouveau plan d'action environnemental	4,0	–	–	–
Réinvestissement des revenus tirés des ventes et de la prestation de services au titre de la recherche, des installations et du matériel	2,8	–	–	–
Financement visant à aider les producteurs victimes du nématode doré, plus précisément les producteurs de pommes de terre du Québec, sous forme d'une aide financière versée rapidement et de programmes de renouveau permettant d'évaluer les répercussions à long terme de ce foyer (Programme d'aide en cas de catastrophe causée par le nématode doré)	1,2	–	–	–
Financement à l'appui de l'agrandissement des coopératives dans le cadre de l'Initiative de développement coopératif	1,0	–	–	–
Réinvestissement des revenus tirés des ventes ou de la cession de biens immobiliers	0,7	–	–	–
Transfert du ministère du Patrimoine canadien pour le développement des collectivités de langue officielle en situation minoritaire (Partenariat interministériel avec les communautés de langue officielle)	0,4	–	–	–
Financement touchant l'évaluation, la gestion et la restauration des sites fédéraux contaminés	0,3	–	–	–
Ressources supplémentaires liées à la réaffectation de responsabilités régionales du Ministère	0,3	–	–	–

Tableau 1 : Dépenses prévues du Ministère et équivalents temps plein

(en millions de dollars)	Prévisions des dépenses pour 2006-2007[1]	Dépenses prévues pour 2007-2008[2]	Dépenses prévues pour 2008-2009	Dépenses prévues pour 2009-2010
Budget principal des dépenses				
Gestion des risques de l'entreprise	1 275,9	**1 272,5**	756,3	755,8
Salubrité et qualité des aliments	123,0	**120,9**	40,4	40,4
Marches et activités internationales	113,9	**112,0**	81,6	81,6
Environnement	352,9	**331,7**	183,2	184,2
Innovation et renouveau	346,9	**611,9**	253,0	230,4
Secrétariat rural et Secrétariat aux coopératives	22,8	**27,0**	10,9	10,9
Conseil national des produits agricoles	2,7	**3,8**	3,8	3,8
Agence canadienne du pari mutuel	15,2	**15,0**	15,0	15,1
Budget principal des dépenses (montant brut)	**2 253,4**	**2 494,8**	**1 344,3**	**1 322,2**
Moins : Revenus disponibles	61,7	60,5	62,0	63,1
Total du Budget principal des dépenses	**2 191,7**	**2 434,3**	**1 282,3**	**1 259,1**
Rajustements (dépenses prévues non incluses dans le Budget principal des dépenses) :				
Économies au chapitre des approvisionnements				
Gestion des risques de l'entreprise	(0,7)	–	–	–
Salubrité et qualité des aliments	(0,3)	–	–	–
Marches et activités internationales	(0,5)	–	–	–
Environnement	(1,5)	–	–	–
Innovation et renouveau	(1,3)	–	–	–
Total – Économies au chapitre des approvisionnements	**(4,3)**	–	–	–
Budget supplémentaire des dépenses				
Financement à l'appui des modifications apportées à l'évaluation des stocks dans le cadre du Programme canadien de stabilisation du revenu agricole	897,8	–	–	–
Contributions à l'appui des programmes de gestion des risques de l'entreprise s'inscrivant dans le Cadre stratégique pour l'agriculture, y compris le financement à l'appui de la couverture des producteurs ayant des marges négatives - Programme canadien de stabilisation du revenu agricole	471,0	–	–	–
Financement du Programme canadien d'options pour les familles agricoles	240,0	–	–	–
Financement à l'appui de la mise en oeuvre du Cadre stratégique pour l'agriculture	100,3	–	–	–
Financement à l'appui du Programme de cultures de couverture à la suite des dégâts causés par les inondations en 2005 et 2006	89,9	–	–	–
Financement visant à stimuler les investissements dans la capacité sectorielle qui favorisent la transformation des agriculteurs et leur transition vers des bioproduits agricoles et agroalimentaires et de nouveaux secteurs porteurs (programme Agri-débouchés)	33,8	29,5	29,2	29,1
Report du budget de fonctionnement	28,9	–	–	–
Financement à l'appui de l'établissement, du perfectionnement et des activités des réseaux de recherche sur les bioproduits (Programme d'innovation pour les bioproduits agricoles)	24,1	31,9	31,7	34,5

Information supplémentaire

TABLEAUX FINANCIERS

Tableau 1 Dépenses prévues du Ministère et équivalents temps plein (ETP)

Tableau 2 Postes votés et législatifs prévus dans le Budget principal des dépenses

Tableau 3 Services reçus à titre gracieux

Tableau 4 Sommaire des dépenses en immobilisations par activité de programme

Tableau 5 Source des revenus disponibles et non disponibles

Tableau 6 Fonds renouvelable de l'Agence canadienne du pari mutuel (état des opérations, état de l'évolution de la situation financière et utilisation prévue des autorisations)

Tableau 7 Besoins en ressources par équipe

Tableau 8 Frais d'utilisation

Tableau 9 Renseignements sur les dépenses liées aux projets

Tableau 10 Rapport d'étape sur les grands projets de l'État

Tableau 11 Renseignements sur les programmes de paiements de transfert

Tableau 12 Subventions conditionnelles

Tableau 13 Initiatives horizontales

Tableau 14 Quatrième Stratégie de développement durable (SDD IV) d'AAC

Tableau 15 Vérifications et évaluations internes

REMARQUE :

Dans les tableaux qui suivent, les **prévisions de dépenses** témoignent des niveaux de financement autorisés jusqu'à la fin de l'exercice financier 2006-2007 (et non nécessairement des dépenses qu'il était prévu de faire). Par ailleurs, les **dépenses prévues** correspondent aux fonds déjà inclus dans les niveaux de référence du Ministère ainsi qu'aux montants qui doivent être autorisés dans le cadre du processus d'examen des prévisions budgétaires (pour les années de planification allant de 2007-2008 à 2009-2010), comme ils sont indiqués dans la Mise à jour annuelle des niveaux de référence. Elles renferment aussi les rajustements pour les années ultérieures au titre du financement approuvé dans le plan financier du gouvernement, rajustements qui ne sont pas encore inclus dans les niveaux de référence du Ministère.

Les chiffres ont été arrondis au million de dollars le plus près. Les montants inférieurs à un million sont indiqués en décimales de moins de un. Les chiffres ayant été arrondis, les sommes ne correspondent pas nécessairement aux totaux indiqués.

Notre approche

Dans sa SDD IV, le Ministère indique qu'il poursuit la mise en oeuvre du CSA et fait le point sur les progrès réalisés en agriculture durable au Canada. La Stratégie favorise l'intégration des trois piliers du développement durable : économique, environnemental et social.

Grâce à diverses initiatives, AAC cherchera à resserrer les liens entre les trois piliers pour assurer l'homogénéité du développement durable. La quatrième SDD illustre comment le Ministère intègre le développement durable à la prise de ses décisions et comment la Stratégie trace la voie à la nouvelle politique agricole et agroalimentaire.

La SDD IV concourt également aux objectifs fédéraux de développement durable en ce qui concerne la propreté de l'eau et de l'air, la réduction des émissions de gaz à effet de serre, les collectivités viables, le développement durable et l'utilisation des ressources naturelles, et la gouvernance du développement durable. Elle englobe aussi un chapitre sur la façon dont AAC compte écologiser davantage ses activités internes en donnant suite aux priorités fédérales d'écologisation des activités et aux domaines d'intervention très prioritaires propres aux activités du Ministère. Elle s'inscrit également dans le travail accompli pour honorer un grand nombre des engagements internationaux du Canada. À l'instar des stratégies précédentes, une grande partie du travail prévu par la SDD IV exigera une collaboration avec d'autres ministères fédéraux, avec les administrations provinciales et territoriales et avec d'autres partenaires.

Prochaines étapes

Au cours de l'exercice 2007-2008, le Ministère continuera de cheminer vers la nouvelle politique agricole et agroalimentaire. Grâce aux diverses initiatives qui visent à mieux intégrer les trois piliers du développement durable, il persistera dans ses efforts visant à assurer le développement durable de l'agriculture.

INITIATIVES HORIZONTALES

INITIATIVES HORIZONTALES D'AAC

On entend par « initiative horizontale » une initiative dans laquelle des partenaires provenant d'au moins deux organismes concluent une entente de financement officielle (p. ex. mémoire au Cabinet, présentation au Conseil du Trésor, entente fédérale-provinciale), et conviennent ainsi de chercher à réaliser des objectifs communs.

La présentation de rapports sur les initiatives horizontales vise à donner au Parlement ainsi qu'à la population et au gouvernement du Canada une vue d'ensemble des dépenses publiques et des résultats obtenus par les ministères qui ont collaboré aux initiatives.

Les initiatives horizontales dont il est question dans le présent rapport sont dirigées par AAC. Elles bénéficient soit de fonds fédéraux qui excèdent 100 millions de dollars (tous les partenaires fédéraux combinés) pour la durée du programme, soit de fonds inférieurs à cette somme; il est quand même ici question de cette dernière catégorie d'initiatives soit parce qu'elles sont jugées essentielles à la réalisation des priorités gouvernementales, soit parce qu'elles sont très médiatisées.

Voici une liste sommaire des initiatives horizontales pour 2007-2008. Pour obtenir de plus amples renseignements sur chaque initiative, y compris sur les dépenses prévues par nos partenaires fédéraux, il suffit de consulter la base de données du Secrétariat du Conseil du Trésor sur les résultats des initiatives horizontales à l'adresse : http://www.tbs_sct.gc.ca/est_pre/estimF.asp

Information sur les initiatives horizontales 2007-2008

1. Programme canadien de stabilisation du revenu agricole (PCSRA)
2. Service canadien de développement des compétences en agriculture (SCDCA)
3. Secrétariat aux coopératives
4. Services-conseils aux exploitations agricoles
5. PE avec l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) sur la salubrité et la qualité des aliments
6. PE entre AAC et le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (MAECI) sur les postes de spécialistes de l'agroalimentaire à l'étranger
7. PE avec Environnement Canada (EC) concernant l'Initiative sur les normes agroenvironnementales nationales (INAN)
8. PE avec Santé Canada (SC) sur la salubrité et la qualité des aliments et sur l'environnement
9. Assurance-production
10. Développement rural

STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Introduction

AAC déposait au Parlement en décembre 2006 sa quatrième Stratégie de développement durable (SDD), intitulée *Progresser ensemble*. La SDD IV a pour objectif d'améliorer l'intégration des trois piliers du développement durable (environnemental, économique et social) grâce à diverses initiatives. Elle fait fond sur les progrès réalisés au moyen de la troisième SDD du Ministère, qui était intitulée *Agriculture durable : la voie vers l'avenir au Canada* et qui présentait le CSA comme approche ministérielle au développement durable.

Activité de programme : Secrétariat rural et Secrétariat aux coopératives (suite)

Engagements pour 2007-2008	Résultats prévus	Indicateurs du rendement
• Établir et coordonner un plan d'action en politiques et en recherches qui sera propice au développement des coopératives • Élaborer des programmes et nouer des partenariats qui feront la promotion du modèle coopératif et de son application	• Capacité accrue des coopératives de répondre aux besoins des Canadiens	• Utilisation des recherches et des outils, ou renvois à ceux-ci • Nombre d'initiatives de développement des coopératives appuyées par l'IDC

Activité de programme : Agence canadienne du pari mutuel

Améliorer la capacité de l'ACPM de gérer les risques liés au pari mutuel, l'Agence contribuant ainsi à protéger les parieurs contre les pratiques frauduleuses

Nota : Étant donné que l'ACPM relève du ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire et contribue au résultat stratégique d'AAC Des innovations propices à la croissance, elle figure dans ce tableau en compagnie de toutes les autres activités de programme contributives

Engagements pour 2007-2008	Résultats prévus	Indicateurs du rendement
• Assurer une supervision efficace du pari mutuel • Dispenser un programme efficace de contrôle des drogues et faire progresser les initiatives clés de recherche • Renforcer l'implication de l'Agence au sein de l'industrie des courses de chevaux, des groupes de parieurs ainsi que des régies provinciales et internationales • Faire progresser l'examen global du Cadre réglementaire	• Confiance des parieurs dans le système du pari mutuel • Dépistage de drogues ayant une incidence sur la performance des chevaux • L'élaboration des politiques est mieux éclairée grâce à l'implication de l'Agence auprès des organismes nationaux et internationaux • Établissement de l'orientation qui guidera la formulation d'une approche moderne, efficiente et efficace pour la réglementation et la surveillance du pari mutuel sur les courses de chevaux tenues au Canada	• Des essais de totalisation ont été effectués pour l'ensemble des systèmes de totalisation • Pourcentage des poules de pari mutuel vérifié • Nombre d'échantillons analysés • Nombre de projets de recherche menés à bien • Réunions tenues avec les intervenants nationaux et internationaux pour éclairer l'élaboration des politiques • Étapes clés de l'examen franchies

Activité de programme : Marchés et activités internationales (suite)

Accroître les possibilités commerciales du secteur agricole et agroalimentaire canadien à l'échelle internationale

Engagements pour 2007-2008

- De concert avec des représentants du secteur, orienter l'implication d'AAC auprès du secteur
- Évaluer les investissements dans l'infrastructure stratégique, cerner les contraintes de transport, et élaborer des stratégies avec Transports Canada et d'autres ministères fédéraux au besoin
- Continuer d'aider les associations du secteur de l'agriculture, de l'alimentation et des produits de la mer à faire reconnaître les produits agricoles et alimentaires canadiens à l'échelle internationale

Indicateurs du rendement

- Des marchés clés (Corée/Taïwan) qui étaient auparavant fermés au Canada mais ouverts aux E.-U. s'ouvrent pour le Canada
- Élargissement de l'éventail de produits admissibles à l'exportation (suif exempt de MRS à la Chine, farines d'animaux d'équarrissage exemptes de MRS à l'Indonésie, boeuf de plus de 30 mois, boeuf non désossé de moins et de plus de 30 mois, bovins vivants)
- Nombre de nouveaux documents affichés sur le site Web du Service d'exportation agroalimentaire
- Nombre d'activités régionales menées pour la préparation des exportateurs
- Nombre de modules de formation sur le renforcement des capacités en salubrité alimentaire, en gestion des risques de l'entreprise et en politique agroenvironnementale offerts dans les pays visés
- Stratégies en place pour chaque groupe sectoriel à AAC

Activité de programme : Secrétariat rural et Secrétariat aux coopératives

Engagements pour 2007-2008

- Tirer parti du bagage de connaissances et des partenariats pour formuler des options stratégiques qui permettront de resserrer la collaboration dans l'administration fédérale et avec les autres ordres de gouvernement et les intervenants ruraux
- Continuer à produire des connaissances factuelles pour la prise de décisions éclairées, en mettant l'accent sur la viabilité et la pérennité des collectivités rurales

Résultats prévus

- Une meilleure coordination des interventions stratégiques du gouvernement face aux priorités des collectivités
- Des décisions plus éclairées de la part des gouvernements et des collectivités rurales grâce à des recherches et à des analyses factuelles et à un meilleur accès à l'information
- Des politiques, des programmes et des services gouvernementaux qui accroîtront les possibilités, atténueront les entraves et amélioreront la capacité de développement des coopératives

Indicateurs du rendement

- Stabilité économique
- Compétitivité
- Progrès social
- Capacité institutionnelle locale
- Nombre de partenariats formés et entretenus avec des organismes sectoriels, d'autres ministères fédéraux et les provinces
- Évolution du nombre de projets de recherche pertinents sur les coopératives et le développement coopératif

Activité de programme : Marchés et activités internationales

Accroître les possibilités commerciales du secteur agricole et agroalimentaire canadien à l'échelle internationale

Engagements pour 2007-2008

- Continuer d'aider les associations du secteur de l'agriculture, de l'alimentation et des produits de la mer à mieux faire connaître les produits agricoles et alimentaires canadiens à l'échelle internationale
- Transposer les améliorations de portée intérieure, les capacités et l'excellence scientifique en une solide image de marque du Canada, et faire que cette image soit plus cohérente et positive sur les principaux marchés étrangers
- Continuer d'appuyer les tables rondes sur les chaînes de valeur (TRCV) et d'autres mécanismes de concertation afin de favoriser un climat de collaboration et d'action concertée entre les secteurs de l'industrie
- Peaufiner les stratégies intégrées de pénétration des marchés et les ranger par ordre de priorité afin de stimuler les exportations de produits canadiens sur les marchés existants, et la conquête de nouveaux marchés
- Mettre au point une stratégie d'investissement pour l'innovation
- Chercher à tirer profit de la mise en oeuvre de l'Interdiction frappant les aliments pour animaux et les matières à risque spécifiées pour accéder aux marchés des ruminants et de leurs produits
- Continuer de mener des activités destinées à mieux préparer les exportateurs canadiens à tirer profit des possibilités commerciales
- Collaborer avec d'autres ministères et organismes fédéraux, et appliquer une approche intégrée et stratégique en matière de coopération et de développement international, afin de mieux faire connaître, sur des marchés ciblés, l'expertise sans pareil du Canada en agriculture écologique, en salubrité alimentaire et en gestion des risques de l'entreprise

Résultats prévus

- Exportations accrues de produits agricoles et alimentaires canadiens
- Reconnaissance accrue des produits et des capacités du Canada
- Reconnaissance accrue des produits et des capacités du Canada à long terme
- Sensibilisation accrue aux possibilités et aux exigences des marchés mondiaux, élaboration et mise en oeuvre de stratégies de chaîne de valeur pour chaque secteur déjà doté d'une table ronde, et participation de l'industrie à l'élaboration d'une stratégie de l'image de marque du Canada
- Pénétration de marchés étrangers en mettant l'accent sur les perspectives d'investissement et les produits agricoles et alimentaires canadiens les plus prometteurs, de concert avec les partenaires du gouvernement et de l'industrie, l'objectif étant de développer ces marchés et d'accroître les investissements
- Perception accrue du Canada comme un chef de file du développement de certaines technologies alimentaires avancées et de biotechnologies liées à l'agriculture
- Accès accru des ruminants et de leurs produits aux marchés internationaux
- Exportations accrues des produits agricoles et agroalimentaires canadiens
- Resserrement des relations du Canada avec des pays en développement de manière à entretenir des rapports stratégiques et le commerce bilatéral et à les stimuler, l'accent étant mis sur les produits agricoles et alimentaires
- Stratégie de développement du marché et implication d'AAC auprès des secteurs

Indicateurs du rendement

- Évolution de la part du marché international détenue par les produits agricoles et alimentaires canadiens
- Nombre d'outils de communication et de commercialisation mis au point afin de faciliter l'intégration de la stratégie de l'image de marque aux activités et à la planification des intervenants
- Nombre de projets menés à bien pour faciliter l'intégration de la stratégie de l'image de marque aux activités et à la planification des intervenants
- Nombre de réunions de sensibilisation tenues et d'accords conclus pour faciliter l'intégration de la stratégie de l'image de marque aux activités et à la planification des intervenants
- Degré de satisfaction de l'industrie à l'égard des réunions des TRCV
- Nombre de projets de recherche menés à bien de concert avec l'industrie à l'appui du développement stratégique
- Degré de satisfaction des partenaires à l'égard des activités de promotion des investissements
- Nombre d'initiatives de développement des marchés menées à bien sur les marchés prioritaires
- Activités de développement des marchés harmonisées avec l'orientation stratégique
- Nombre d'activités conjointes menées pour promouvoir le Canada comme chef de file du développement de technologies alimentaires avancées et de biotechnologies à caractère agricole
- Des marchés clés reconnaissent le Canada comme fournisseur nord-américain de choix

Activité de programme : Marchés et activités internationales (suite)

Accroître les possibilités commerciales du secteur agricole et agroalimentaire canadien à l'échelle internationale

Engagements pour 2007-2008

- Mettre en oeuvre de manière continue le PASCAA aux échelons national et régional afin de répondre aux enjeux émergents et de faire valoir les approches et les idées novatrices
- Mettre en oeuvre les recommandations d'une évaluation à mi-parcours des piliers II et III du PASCAA
- Mettre en oeuvre le Programme d'aide à la formation de capital
- Mettre en oeuvre le Programme Agri-débouchés

Résultats prévus

- Etudes de faisabilité et plans d'entreprise solides et bien documentés, ayant bénéficié d'une importante contribution des producteurs, qui favorisent la création d'une capacité de production de biocarburants et son élargissement
- Sensibilisation accrue aux avantages des programmes de renouveau par l'octroi aux producteurs du soutien du revenu qu'il leur faut pour tirer profit des occasions d'accroître leur capacité de gestion d'entreprise et leurs compétences
- Les agriculteurs canadiens accroissent leurs connaissances des pratiques de gestion d'entreprise
- Les agriculteurs canadiens accroissent leur utilisation des outils que leur offrent les services et les programmes de renouveau pour accroitre leur rentabilité
- Une approche améliorée et intégrée de la politique d'innovation et de renouveau
- Le secteur canadien de l'agriculture et de l'agroalimentaire est à l'avant-garde et à l'affût des nouveaux débouchés
- Le PASCAA est bien positionné pour intervenir face aux nouveaux enjeux, tout en favorisant l'adoption de technologies innovatrices
- Investissements accrus des agriculteurs dans des installations de production de carburants
- Plus grande sensibilisation des producteurs agricoles aux besoins des consommateurs en carburants renouvelables
- Lancement fructueux du Programme
- Des débouchés accrus pour le secteur agricole et agroalimentaire qui bénéficient aux producteurs primaires
- Prospérité et compétitivité accrues du secteur grâce à des débouchés pour des produits nouveaux et à valeur ajoutée

Indicateurs du rendement

- Pourcentage de bénéficiaires de paiements d'options qui participent aux programmes de renouveau
- Pourcentage de bénéficiaires de paiements d'options ayant atteint leurs objectifs financiers personnels et d'entreprise
- Degré de participation aux programmes de renouveau
- Nombre accru de projets nationaux, multirégionaux (résultats collectifs) et régionaux des piliers I, II et III
- Nombre de projets qui s'attaquent à des enjeux actuels et nouveaux;
- Nombre d'activités de précommercialisation
- Nombre d'activités du dialogue stratégique et d'études de marchés et de tendances
- Nombre d'installations de production de biocarburants
- Valeur des investissements des producteurs dans des installations de production de biocarburants
- Nombre de nouveaux produits, procédés ou services ayant été commercialisés ou étant en voie de l'être

Résultat stratégique 3 : Innovations propices à la croissance

Activité de programme : Innovation et renouveau

Axer l'intervention gouvernementale sur l'efficacité et la rapidité de l'adaptation de l'industrie de la production axée sur le savoir et de stratégies qui permettront de saisir les occasions et de gérer le changement

Engagements pour 2007-2008

- Accroître la capacité d'innover du secteur agroalimentaire en favorisant l'élaboration de stratégies et l'amélioration des possibilités de tirer parti des avantages des sciences et de l'innovation
- Élaborer et mettre en oeuvre la Stratégie d'AAC pour la science et l'innovation
- Mettre en oeuvre le processus récemment établi d'examen par des pairs de l'extérieur aux fins du choix des projets de recherche ministériels et de l'attribution des ressources
- Mettre en oeuvre le nouveau Programme d'innovation pour les bioproduits agricoles
- Concevoir et mettre en oeuvre un mécanisme national de coordination des innovations
- Concevoir et mettre en oeuvre un nouveau modèle d'investissement pour l'innovation
- Participer à l'élaboration de la Stratégie du gouvernement du Canada en sciences et technologie
- Établir une capacité nationale intégrée en sciences et innovation grâce à la formation de grappes et de réseaux constitués de représentants des administrations publiques, d'universités, du secteur privé et d'organismes sans but lucratif
- Mettre en oeuvre l'Initiative de débouchés de biocarburants pour les producteurs
- Mettre en oeuvre le Programme canadien d'options pour les familles agricoles
- Cadre d'engagement du secteur à cerner les nouveaux apprentissages et compétences à posséder pour connaître du succès dans une économie de plus en plus axée sur le savoir

Résultats prévus

- Octroi de fonds à des organismes pour qu'ils élaborent des stratégies commerciales innovatrices de portée sectorielle qui utiliseront les connaissances scientifiques pour transformer des biens en nouveaux débouchés à valeur ajoutée ou en bioproduits pour les transformateurs, les producteurs et les collectivités rurales, et en nouveaux produits des sciences de la vie pour les consommateurs
- Des débouchés accrus pour le secteur agricole et agroalimentaire sur les marchés existants et nouveaux
- Des investissements accrus dans la recherche grâce à une meilleure harmonisation des ressources et des activités de recherche avec les priorités du Ministère, du gouvernement et du secteur
- Capacité de recherche accrue permettant d'exploiter l'avantage naturel du Canada au chapitre de la biomasse et ainsi de développer de nouvelles possibilités économiques en agriculture dans les domaines des bioproduits et des bioprocédés
- Utilisation des progrès de la recherche sur les produits à valeur ajoutée de façon à permettre aux agriculteurs, aux transformateurs, aux collectivités rurales et aux fournisseurs de services de différencier leurs produits et services
- Coordination accrue des efforts nationaux de recherche et des ressources de la chaîne d'innovation dans les domaines prioritaires du secteur agricole et agroalimentaire
- Collaboration accrue entre les ministères et organismes fédéraux et provinciaux, les universités, les instituts, les organismes sectoriels et les entités sans but lucratif vouées aux sciences et à la recherche
- Collaboration en recherche adaptée aux marchés entre les intervenants nationaux afin d'accélérer la transition des connaissances du laboratoire au marché

Indicateurs du rendement

- Projets financés, dirigés par le secteur, qui visent à mettre en oeuvre des stratégies de rechange à valeur ajoutée pour les produits de base existants et pour de nouveaux produits et marchés
- Collaboration accrue partout dans la chaîne de valeur pour la définition des risques et des débouchés et la prospection de nouveaux marches
- Octroi de fonds au titre des coûts de développement et de démarrage de centres d'innovation ou d'incubateurs, ou des coûts du mentorat d'entreprise
- Mise en oeuvre de recherches dans le cadre de la Stratégie pour la science et l'innovation
- Nombre d'occasions de recherches créées sur les marchés agroalimentaires intérieurs et mondiaux
- Contribution accrue du secteur agricole en bioproduits et en produits agricoles à valeur ajoutée
- Nombre de grappes et de réseaux en sciences et innovation établis pour regrouper des intervenants et former des chaînes d'innovation complètes
- Nombre d'accords de recherche conclus entre AAC et l'industrie
- Nombre de projets pilotes de biocarburants financés qui ont été fructueux et ont permis de réaliser les objectifs visés
- Nombre de bénéficiaires de paiements d'options par rapport au total de personnes admissibles par année
- Valeur totale des paiements consentis par année

Intervention stratégique et domaines clés de programme

Les plans stratégiques de l'ACPM mettent l'accent sur l'application des normes les plus rigoureuses en matière de pari mutuel et de surveillance. Les domaines clés de programme de l'Agence sont notamment les suivants :

- supervision du pari mutuel;
- contrôle des drogues;
- surveillance des courses;
- recherche.

AVANTAGES POUR LES CANADIENS

- Préservation de l'intégrité du pari mutuel

Les avancées rapides des sciences et de la technologie sont porteuses de prospérité et de sécurité pour le secteur agricole et agroalimentaire canadien. Les efforts déployés en sciences et en technologie contribueront à stabiliser le revenu agricole et à élargir l'apport du secteur agricole et agroalimentaire à l'économie du pays et à la qualité de vie de tous les Canadiens. Les sciences permettent certes de réaliser des gains économiques, mais ce sont les programmes de renouveau qui aident les producteurs à en suivre l'évolution rapide et à profiter des occasions qu'elles leur offrent à l'intérieur et à l'extérieur du secteur. La composante Marchés et activités internationales concourt au dynamisme du secteur en présentant le Canada comme un chef de file non seulement en produits innovateurs mais aussi en satisfaction et même en dépassement des attentes des consommateurs quant à la salubrité et à la qualité des aliments et à la gérance de l'environnement. Elle créera également un climat sûr et propice pour les investissements étrangers et suscitera la formation de partenariats avec des Canadiens.

Mesure du rendement

Les indicateurs clés du rendement dans le domaine des coopératives sont notamment les suivants :

- le nombre de partenariats établis et entretenus avec les organismes sectoriels, les autres ministères, les provinces et les territoires;
- l'évolution du nombre de travaux de recherche sur les coopératives et le développement coopératif;
- l'utilisation des recherches et des outils ou les renvois qu'on y fait;
- le nombre d'initiatives coopératives soutenues par l'IDC.

Avantages pour les Canadiens

Le gouvernement du Canada accroîtra la capacité qu'ont les coopératives de contribuer au tissu social et économique du pays au moyen d'investissements stratégiques faits en partenariat avec le secteur des coopératives. Les nouvelles coopératives aideront à répondre aux besoins existants et nouveaux des citoyens dans des domaines comme l'accès aux soins de santé et aux soins à domicile, le développement économique rural, les activités à valeur ajoutée en agriculture, le développement des collectivités autochtones, l'intégration des immigrants dans les collectivités canadiennes, et la définition de solutions communautaires aux enjeux environnementaux.



AGENCE CANADIENNE DU PARI MUTUEL (ACPM)

L'ACPM est un organisme de service spécial qui fait partie du portefeuille d'ACC. Elle réglemente et supervise le pari mutuel sur les courses de chevaux tenues aux hippodromes du Canada.

Cadre réglementaire

L'article 204 du *Code criminel* confère au ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire la responsabilité exclusive d'élaborer les politiques et les règlements en matière de pari mutuel sur les courses de chevaux.

L'ACPM se charge de la réglementation et de la surveillance des activités de pari mutuel sur les courses de chevaux tenues dans les hippodromes du Canada, et veille ainsi à ce que le pari mutuel se déroule en toute équité envers les parieurs.

Les coûts liés aux activités de l'ACPM sont entièrement recouvrés par la perception d'un prélèvement sur chaque dollar parié sur les courses de chevaux au Canada. Ce prélèvement s'élève actuellement à 0,8 de cent sur chaque dollar parié. Il constitue l'assise financière de l'ACPM, c'est-à-dire son fonds renouvelable.

Dépenses nettes prévues et équivalents temps plein - ACPM

2007-2008		2008-2009		2009-2010	
millions de dollars	ETP	millions de dollars	ETP	millions de dollars	ETP
0,0	65	0,0	66	0,0	67

Note : Les recettes et les dépenses sont tributaires de la perception d'un prélèvement de 0,8 de cent sur chaque dollar parié au Canada.

Depuis 1987, le Secrétariat aux coopératives d'AAC s'emploie à l'échelle du gouvernement à s'assurer que l'on tient compte des coopératives lors de l'élaboration et de la mise en oeuvre des politiques et des programmes. Par ailleurs, il collabore étroitement avec les partenaires du secteur des coopératives, et est un centre de connaissances et d'expertise sur les coopératives au Canada.

Cadre de fonctionnement

Les collectivités ont des défis de taille à relever tout en cherchant à dispenser des services essentiels à leurs résidants. Cela est particulièrement le cas dans les collectivités rurales qui éprouvent des pressions démographiques importantes en raison de l'exode rural.

Les coopératives canadiennes seront encore confrontées aux contraintes associées à la mondialisation, et devront disposer d'un financement adéquat (financement par capitaux propres et par emprunts) pour demeurer concurrentielles, favoriser l'innovation et améliorer la productivité.

La question de la capitalisation demeure un défi pour de nombreuses coopératives, en particulier celles du secteur agricole. En effet, les coopératives agricoles doivent combler deux grands besoins : la nécessité d'attirer de nouveaux investissements (en particulier dans le cas des nouvelles coopératives) et celle de remplacer le capital des agriculteurs membres qui prennent leur retraite.

Pour assurer à l'avenir la création et le développement de nouvelles coopératives, il sera essentiel de faire une meilleur promotion du potentiel du modèle coopératif et de mieux y sensibiliser les intervenants.

Intervention stratégique

Par son travail, le Secrétariat aidera en 2007-2008 les coopératives à répondre à leurs enjeux de l'heure, en se concentrant sur les priorités suivantes :

Établir et coordonner un programme d'action stratégique et de recherches à l'appui du développement de coopératives

Le Secrétariat collaborera avec le secteur des coopératives, les ministères fédéraux et ses homologues des provinces et des territoires à déterminer les besoins de recherche liés aux coopératives et à en établir l'ordre de priorité, et il élaborera et mettra en oeuvre un plan de recherche dans des domaines précis. Il recueillera et fournira des renseignements statistiques sur les coopératives au Canada afin d'en présenter un portrait exact.

L'élaboration et la présentation de recommandations stratégiques pour le renouvellement de l'Initiative de développement coopératif seront aussi au premier plan des priorités du Secrétariat.

Le Secrétariat continuera de fournir des conseils stratégiques au ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, tout en cherchant les occasions de promouvoir le modèle des coopératives et de l'intégrer aux initiatives du Ministère.

Élaborer des programmes et nouer des partenariats qui feront la promotion du modèle coopératif d'entreprise et qui en faciliteront la mise en oeuvre

Le Secrétariat continuera de collaborer avec le secteur des coopératives, les ministères fédéraux et ses homologues des provinces et des territoires à établir et à entretenir des rapports qui permettront aux programmes élaborés et mis en oeuvre de répondre aux besoins cernés de développement des coopératives au Canada. En outre, il travaillera avec le secteur des coopératives à définir les besoins du secteur en développement organisationnel et en mise en valeur des ressources et à y satisfaire.

Le Secrétariat assurera la gestion de la dernière année de l'IDC, y compris la prestation des composantes Innovation et Recherche ainsi que Services-conseils. Il aura aussi un rôle actif à jouer dans l'élaboration de la proposition de renouvellement du programme.

Le Secrétariat profitera aussi de son 20e anniversaire pour planifier des activités favorisant la réussite du modèle coopératif.

régions rurales et éloignées. Au cours de la prochaine année, des analystes se pencheront sur les enjeux importants, comme le vieillissement de la population canadienne, et collaboreront avec les ministères et organismes parrains à s'assurer que le point de vue rural est intégré aux travaux d'élaboration des politiques nationales.

A l'échelle régionale, le Secrétariat rural tient les rênes de 13 équipes rurales constituées de représentants du gouvernement fédéral et, dans la plupart des cas, des gouvernements provinciaux ou territoriaux et d'intervenants sectoriels. Par leur présence dans les localités et leurs interactions avec les collectivités, les équipes rurales se révèlent un véhicule particulièrement utile pour donner suite au désir exprimé par les citoyens ruraux que les gouvernements « unifient » leur voix à l'échelle locale.

Le Secrétariat travaillera de concert avec le réseau des Équipes rurales du Canada à faciliter la collaboration entre les diverses instances à l'échelle régionale et l'intégration des équipes rurales aux activités de politiques rurales.

Cette collaboration aidera à mieux sensibiliser les intervenants aux enjeux ruraux, en plus de faciliter et de coordonner la formation de partenariats, la tenue d'activités de consultation et la production de rapports sur les enjeux clés des régions rurales. Au cours de la prochaine année, l'élaboration de plans d'action qui mettront l'accent sur un certain nombre de priorités des collectivités viendra renforcer le rôle des équipes rurales.

Mesure du rendement

Parmi les indicateurs clés de rendement qui témoigneront du degré de réussite du développement rural à l'échelle nationale, citons :

- Le nombre d'activités interministérielles tenues au cours de l'exercice;
- Le nombre de partenariats conclus avec d'autres ministères fédéraux, les provinces, les territoires et d'autres intervenants;
- La mise sur pied de projets de recherche et la production de connaissances factuelles sur le Canada rural, le renforcement des capacités des collectivités et le développement rural;
- L'utilisation de la recherche et d'outils ou les renvois à eux.

Avantages pour les Canadiens

En veillant à ce que les problèmes auxquels sont confrontés les Canadiens ruraux soient compris avec cohérence dans leur intégralité, le Secrétariat rural fait en sorte que les collectivités rurales, éloignées et nordiques continuent de tirer avantage des décisions gouvernementales qui témoignent de leurs priorités et les aident à relever leurs défis. Pour leur part, les gouvernements y trouvent leur intérêt, en acquérant une meilleure compréhension des enjeux et des priorités des collectivités rurales.

Si l'on resserre la collaboration au sein des administrations publiques et si on met davantage l'accent sur la prise de décisions fondées sur l'analyse et la recherche factuelles, on jettera des bases solides pour le développement rural et on permettra mieux aux Canadiens de contribuer à la prospérité du Canada et d'en tirer parti.

SECRÉTARIAT AUX COOPÉRATIVES

Introduction

Les coopératives ont toujours constitué un important modèle de développement des collectivités, et l'une des pierres angulaires des économies locales partout au Canada. Avec des actifs de plus de 225 milliards de dollars et 155 000 employés, elles aident les Canadiens à répondre à leurs besoins économiques et sociaux dans des domaines comme la vente au détail, les services bancaires, le logement et le secteur de services, ainsi que le secteur agricole et agroalimentaire. Il existe en tout plus de 9 200 coopératives, caisses de crédit et caisses populaires à l'échelle du pays, qui mobilisent 70 000 bénévoles à offrir des services et des produits à plus de 11 millions de Canadiens.

De concert avec d'autres ministères et organismes, le Secrétariat prendra également des mesures concrètes pour que les initiatives du gouvernement soient communiquées aux citoyens ruraux d'une façon qui mettra en relief leurs avantages potentiels pour eux et leurs collectivités.

Des décisions plus éclairées des gouvernements et des collectivités rurales grâce à des recherches et analyses factuelles et à un meilleur accès à l'information

Le travail de recherche et d'analyse du Secrétariat rural viendra compléter les connaissances acquises grâce aux activités de mobilisation des citoyens, et apportera des données factuelles qui éclaireront l'élaboration des politiques. Un élément clé de ce travail sera de déterminer quelles recherches et analyses précises il faudra effectuer dans les domaines jugés prioritaires par le gouvernement et les Canadiens ruraux; il restera ensuite à exécuter ces recherches et analyses.

Le PRC continuera d'établir et d'entretenir des réseaux de recherche. Le Réseau national de la recherche sur les questions rurales permettra de mieux faire connaître la recherche rurale et l'application de ses fruits dans les régions rurales; il poursuivra sa collaboration avec d'autres ministères et partenaires de recherche à des études et des rapports comme le *Bulletin d'analyse : régions rurales et petites villes du Canada*.

Dans le cadre du Programme des modèles, on finalisera la mise à l'essai d'approches de développement des collectivités rurales et de renforcement des capacités. On effectuera des évaluations destinés à cerner les lacunes et à déterminer s'il serait avantageux de prolonger certains des modèles au-delà de 2007-2008. Le Secrétariat continuera de resserrer la collaboration avec les ministères axés sur les ressources et il permettra aux dirigeants locaux d'avoir un meilleur accès à l'information concernant leur collectivité, ce qui accroîtra la qualité de la prise des décisions.

Le Secrétariat s'emploiera à établir une base collective d'information et de connaissances qui aidera les gouvernements et les collectivités à prendre des décisions réfléchies. Il lancera la Base de données sur les collectivités, outil en ligne qui permettra aux collectivités et aux gouvernements d'accéder à des renseignements uniformes et fiables sur les facteurs et indicateurs économiques et démographiques à l'échelle des collectivités.

Le Secrétariat effectuera de la recherche concertée à l'échelle régionale et diffusera les résultats de ses recherches sous forme de produits statistiques et d'analyse comme des profils; à cette fin, il organisera aussi des séances d'information et des activités d'apprentissage. Cet échange d'information débouchera sur des outils et des approches d'analyse utiles à la prise de décisions éclairées pour les collectivités rurales.

Enfin, l'information sur les recherches continuera d'être diffusée par le site Web du Partenariat rural à l'adresse www.rural.gc.ca, par le Service canadien de l'information rurale (SCIR) et par le site des Régions rurales et éloignées du Canada en direct, à l'adresse www.rural-canada.ca. Ces outils permettent d'accéder à un éventail de produits d'information qui intéressent les Canadiens des régions rurales, notamment des bulletins d'information, des trousses d'outils, des rapports sur les activités de consultation, des programmes et des info-guides.

Une meilleure coordination des interventions stratégiques gouvernementales visant les priorités des collectivités

Conscient du fait que les enjeux des collectivités rurales comportent de nombreuses facettes et recoupent de multiples secteurs de compétence, et qu'aucun ministère ni gouvernement ne peut à lui seul tous les traiter, le Secrétariat rural continuera de nouer des partenariats dans l'ensemble de l'administration fédérale et avec les provinces et territoires afin de mieux coordonner les efforts déployés pour assurer la viabilité à long terme des régions rurales.

À l'heure actuelle, grâce au Réseau de développement rural, il est possible de coordonner les interventions des décideurs fédéraux; ce réseau est une nouvelle initiative qui regroupe les décideurs et spécialistes de la recherche de tous les ministères fédéraux et qui a pour mandat de chercher à mieux comprendre les enjeux particuliers des régions rurales et éloignées du Canada et de renforcer la capacité qu'a le gouvernement de satisfaire aux besoins des Canadiens ruraux.

La Lentille rurale est un outil qui permet au gouvernement fédéral de tenir compte du point de vue des régions rurales et éloignées lorsqu'il prend des décisions. À l'échelle nationale, elle met en lumière l'incidence de toute nouvelle initiative fédérale sur les

Cadre de fonctionnement

Les Canadiens ruraux doivent composer avec des défis qui leur sont propres : l'éloignement des marchés urbains, l'isolement géographique, la faible densité de la population et la dépendance à l'égard de secteurs primaires vulnérables à des baisses fortes et cycliques de l'activité économique qui sont souvent dues à la mondialisation.

Même si certains volets de l'économie rurale sont solides, il lui reste d'importants défis à relever. La croissance de l'emploi en milieu rural est moins rapide que dans les régions urbaines, et le chômage y est encore plus élevé. On y constate une diversification de l'économie et une croissance des activités à valeur ajoutée, mais il n'en demeure pas moins que la majeure partie de l'économie rurale reste tributaire du traditionnel secteur primaire, dont la croissance est plus lente; ce secteur joue cependant un rôle crucial dans l'économie canadienne, dont il rapporte 51 p. 100 des exportations totales et 21 p. 100 du PIB national.

Des facteurs locaux, nationaux et mondiaux (par exemple les marchés et l'évolution des normes environnementales) ont modifié la nature de ces secteurs axés sur les ressources naturelles, et réduit les besoins en main-d'oeuvre même si les niveaux de productivité augmentaient, ce qui a laissé de nombreuses collectivités rurales vulnérables.

Sur le plan social, l'accès limité à l'éducation et aux soins de santé, le vieillissement de la population et le nombre de jeunes quittant les collectivités sont des problèmes d'envergure pour les régions rurales et éloignées.

Il existe par ailleurs des disparités régionales et locales considérables entre les collectivités rurales du Canada. En effet, la réalité des collectivités éloignées et nordiques est très différente de celle des collectivités du coeur du Canada rural et des collectivités situées à proximité des grands centres urbains. Il faut tenir compte de ces différences quand vient le temps de relever les défis auxquels sont confrontées les collectivités rurales et éloignées.

Intervention stratégique

Depuis sa création, il y a neuf ans, le PRC a cherché et recueilli de l'information, élaboré des orientations stratégiques et établi un cadre de soutien grâce aux initiatives qu'il a menées en partenariat avec les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux et des intervenants ruraux.

Au cours du prochain exercice, le Secrétariat rural misera sur son bagage de connaissances et ses partenariats pour élaborer des options stratégiques qui resserreront la collaboration au sein du gouvernement fédéral, avec les autres ordres de gouvernement et avec les intervenants ruraux, et pour acquérir des connaissances factuelles qui aideront à prendre des décisions éclairées et à concentrer les efforts sur la viabilité et la pérennité des collectivités rurales.

Le monde rural : une voix qui porte

Pour que le développement rural soit axé sur le citoyen et que des solutions soient trouvées aux préoccupations des régions rurales, il fallait mobiliser les citoyens, les intervenants et les réseaux.

Depuis le lancement du PRC en 1998, le Secrétariat rural a utilisé divers mécanismes pour renforcer l'implication des citoyens et influer sur l'élaboration des politiques publiques de tous les ordres de gouvernement. Les activités de consultation rurale (ateliers, enquêtes et conférences) tenues partout au pays ont rassemblé plus de 17 000 citoyens des régions rurales, éloignées et nordiques. En allant ainsi à la rencontre des citoyens, ce forum s'est révélé avantageux autant pour ceux-ci que pour le gouvernement.

Le Secrétariat continuera de mobiliser les intervenants et les citoyens ruraux, qui auront ainsi l'occasion de s'exprimer sur leurs besoins en programmes fédéraux propices à la prospérité économique des régions rurales.

Le Secrétariat rural ne cessera d'élaborer, avec ses principaux partenaires fédéraux, provinciaux, territoriaux, régionaux et autochtones, des plans de partenariat qui concourront aux objectifs stratégiques ruraux à l'échelle nationale et régionale.

internationales par l'entremise des organisations agricoles scientifiques intergouvernementales.

Le Canada entretiendra surtout une coopération scientifique avec des puissances économiques établies et émergentes comme les États-Unis, l'Europe, la Chine et l'Inde, et avec des pays ciblés plus petits. AAC tirera profit de la coopération scientifique internationale en accédant à des technologies et à des connaissances internationales, en favorisant l'adaptation de la technologie canadienne aux marchés internationaux, en accroissant la confiance internationale à l'égard des produits canadiens, et en facilitant l'abolition d'entraves techniques.

Le Programme international du Canada pour l'agriculture et l'alimentation (PICAA)

Successeur du programme Commerce agroalimentaire, le PICAA, lancé en mars 2003, comporte une série d'activités qui s'harmonisent avec les objectifs du CSA. Il aide les associations sectorielles à mettre en oeuvre des stratégies internationales à long terme qui feront mieux connaître le Canada à l'échelle internationale et amélioreront les débouchés des produits agricoles et alimentaires canadiens. L'un des objectifs importants du PICAA est de veiller à ce que le Canada soit bien positionné pour réussir sur les marchés internationaux, satisfaire aux exigences des consommateurs et livrer concurrence à l'étranger.

En 2007-2008, le PICAA continuera de soutenir les initiatives internationales du secteur en matière de promotion de l'image de marque et de développement des marchés, en finançant des activités qui établiront des marques génériques et pansectorielles pour l'ensemble des produits et des groupes de produits sur les marchés internationaux établis et émergents.

Les exigences d'un marché mondial en rapide évolution stimulent la recherche sur les produits alimentaires innovateurs. La commercialisation de ces produits maximisera les investissements canadiens dans les sciences et la recherche. Le PICAA soutient le secteur dans sa quête de nouveaux créneaux qui permettront au Canada de maintenir son avantage concurrentiel.

SECRÉTARIAT RURAL ET SECRÉTARIAT AUX COOPÉRATIVES

DÉVELOPPEMENT RURAL

Introduction

En créant en 1997 le Partenariat rural canadien (PRC), qui veille à coordonner les interventions fédérales dans les régions rurales du Canada, le gouvernement fédéral reconnaissait explicitement l'importance de canaliser ses activités à l'intention des Canadiens vivant en milieu rural.

Le PRC, administré par le Secrétariat rural d'AAC , coordonne l'approche pangouvernementale qui préside à la participation des citoyens ruraux à l'élaboration et à la mise en oeuvre des politiques et des programmes destinés aux régions rurales. Cette approche permet de s'attaquer aux enjeux et aux problèmes touchant le Canada rural grâce à des initiatives de partenariat regroupant des ministères et organismes fédéraux, les autres ordres de gouvernement et des intervenants ruraux.

Dépenses nettes prévues et équivalents temps plein – Secrétariat rural et Secrétariat aux coopératives

2007-2008		2008-2009		2009-2010	
millions de dollars	ETP	millions de dollars	ETP	millions de dollars	ETP
27,0	173	10,9	173	10,9	173

de priorité afin de stimuler les exportations de produits canadiens sur les marchés existants et la conquête de nouveaux marchés.

AAC encouragera aussi les tables rondes sur les chaînes de valeur et les autres mécanismes d'action concertée afin de favoriser un climat de collaboration et de concertation entre les membres du secteur et, ainsi, d'accroître la compétitivité du secteur. Les tables rondes se révèlent pour le Ministère un moyen efficace d'établir des formules de collaboration entre le gouvernement et l'industrie à l'égard des marchés en plein essor, d'en surveiller la mise en oeuvre et de proposer des investissements d'origine publique et privée dans les secteurs visés.

Pour accroître la compétitivité du secteur, il faudra aussi que les exportateurs canadiens soient mieux préparés à tirer profit des possibilités commerciales. Dans cette optique, AAC examinera en 2007-2008 les services offerts par ses équipes et les repositionnera de manière à ce qu'ils répondent mieux aux besoins des entreprises canadiennes qui font leur entrée sur les marchés internationaux. Le Ministère consultera les représentants du secteur et, ensemble, ils élaboreront et mettront en oeuvre une stratégie de l'industrie alimentaire qui mettra l'accent sur l'innovation, la protection des intrants agricoles et la diversification des marchés, tout en cherchant à assurer et à élargir l'accès aux marchés.

Autre initiative qui favorisera la compétitivité : l'élaboration d'une stratégie en horticulture visant à guider AAC dans ses interventions auprès du secteur. La stratégie sera mise au point de concert avec le secteur, et elle guidera les investissements dans le développement des marchés, la réforme réglementaire, les activités scientifiques et les programmes ministériels de contributions. Elle sera intégrée à la nouvelle politique agricole et agroalimentaire, et on suivra de près les progrès de sa mise en oeuvre par l'entremise de la table ronde sur la chaîne de valeur de l'horticulture et du Conseil de direction (AAC) des Marchés et activités internationales.

Il est un autre aspect clé de l'accroissement de la compétitivité du secteur : l'évaluation des investissements d'AAC dans l'infrastructure stratégique. AAC cernera les contraintes de transport qui nuisent à la compétitivité du secteur et à l'exécution de la Promesse de marque et, s'il le faut, il mettra au point des stratégies avec Transports Canada et d'autres ministères. Il définira les contraintes réglementaires à l'innovation et à la compétitivité du secteur, les classera par ordre de priorité et élaborera des stratégies visant à y remédier.

Faire la promotion du Canada comme pays de choix où faire des affaires constitue donc un élément fondamental des activités internationales d'AAC. C'est pourquoi le Ministère continuera d'optimiser le potentiel d'investissement du secteur agricole et agroalimentaire canadien en s'attaquant aux aspects stratégiques qui nuisent au climat des investissements et en mettant à profit notre capacité de recherche et développement.

Stimuler le développement international

D'immenses progrès ont été réalisés dans l'application d'une approche stratégique intégrée aux activités de développement international d'AAC. L'exécution du Programme de développement agricole Chine-Canada permettra à AAC d'ériger la capacité réglementaire et stratégique des principaux organismes agricoles de la Chine et l'aidera à façonner les institutions qui régiront le marché agricole et alimentaire de demain en Chine. AAC continuera d'offrir des services de mise en valeur du potentiel, dans des domaines stratégiques clés de l'agriculture, à des pays où ces efforts pourraient contribuer au règlement de problèmes continus d'accès aux marchés, ou à des pays où ils pourraient concourir à l'établissement de relations agricoles profitables à long terme.

Favoriser l'établissement de liens en sciences et technologie

Le Canada doit élargir ses activités internationales en sciences et technologie (S et T) pour enrichir ses connaissances et combler le fossé qu'il y a entre l'innovation intérieure et la commercialisation internationale.

En 2007-2008, le Ministère poursuivra ses efforts visant à faire reconnaître l'excellence scientifique du Canada; il continuera aussi d'offrir une expertise scientifique en appui aux activités du Canada sur les marchés, de répondre aux besoins des pays en développement et de s'acquitter de ses obligations

Au cours des trois prochaines années, éclairé par les consultations sur la nouvelle politique agricole et agroalimentaire, AAC visera ce qui suit pour le volet Marchés et activités internationales du CSA :

- mettre à profit les capacités et l'excellence scientifique du Canada et les améliorations de ses politiques intérieures pour forger de notre pays une image de marque qui sera solide, plus cohérente et plus constructive sur les principaux marchés;
- continuer de mettre à contribution les tables rondes sur les chaînes de valeur et d'autres mécanismes d'action concertée pour favoriser un climat de collaboration et de concertation entre les membres du secteur;
- peaufiner les stratégies intégrées de pénétration des marchés, et les classer par ordre de priorité afin de stimuler les exportations des sociétés canadiennes sur les marchés existants et la conquête de nouveaux marchés;
- mettre au point une stratégie d'investissement pour l'innovation;
- chercher à tirer profit de la mise en oeuvre de l'Interdiction frappant les aliments pour animaux et les matières à risque spécifiées pour accéder aux marchés des ruminants et de leurs produits;
- continuer de se livrer à des activités visant à mieux préparer les exportateurs canadiens à tirer profit des possibilités commerciales;
- collaborer avec d'autres ministères et organismes fédéraux, et appliquer une approche intégrée et stratégique en matière de coopération et de développement international, afin de faire mieux reconnaître sur les marchés ciblés l'expertise du Canada en agriculture durable, en salubrité alimentaire et en gestion des risques de l'entreprise;
- évaluer les investissements dans l'infrastructure stratégique, cerner les contraintes de transport, et élaborer des stratégies de concert avec Transports Canada et d'autres ministères fédéraux au besoin;
- continuer d'aider les associations sectorielles de l'agriculture, de l'alimentation et des produits de la pêche à mieux faire connaître les produits agricoles et alimentaires canadiens à l'échelle internationale.

Le volet Marchés et activités internationales du CSA concourt au résultat stratégique Des innovations propices à la croissance, principalement grâce à deux des éléments clés de la Stratégie internationale : conquérir des marchés et accroître les investissements; stimuler le développement international et favoriser l'établissement de liens en sciences et technologie. Les autres éléments clés contribuent principalement au résultat stratégique Sécurité du système alimentaire.

Conquérir des marchés et accroître les investissements

AAC a réalisé d'importants progrès dans la mise en oeuvre d'une stratégie de promotion de l'image de marque du secteur agricole et alimentaire canadien. Les principaux dirigeants de l'industrie et les ministres fédéral et provinciaux de l'Agriculture ont approuvé la « promesse de marque », épine dorsale de la stratégie. Des outils de promotion de l'image de marque ont été lancés à l'intention des intervenants, qui peuvent s'en servir pour faire valoir efficacement l'image du Canada et ainsi contribuer à son renforcement.

En 2007-2008, AAC visera à favoriser l'adoption à plus grande échelle de la stratégie et de l'image de marque du Canada dans le secteur, en facilitant l'intégration de la stratégie de promotion aux activités et à la planification des intervenants. Les tables rondes sur les chaînes de valeur pilotées par l'industrie, auxquelles participe l'ACIA, jouent également un rôle important dans la mise en oeuvre de la stratégie de promotion de l'image de marque. Dans certains secteurs, les participants aux tables rondes élaborent des stratégies de promotion qui leur sont propres, mais qui s'harmonisent avec les activités pancanadiennes de promotion de cette image.

L'intégration des activités internationales contribuera aussi à faire reconnaître les produits canadiens et à en maximiser les débouchés, surtout sur les marchés émergents. AAC peaufinera les stratégies intégrées de pénétration des marchés et les rangera par ordre

- Par le truchement du Service de médiation en matière d'endettement agricole (SMMEA), les producteurs continueront de pouvoir faire appel à des conseillers financiers compétents qui les aideront à préparer des examens financiers et des plans de relance pour leur exploitation agricole. Des médiateurs qualifiés peuvent aussi intervenir dans les négociations entre les producteurs et leurs créanciers et aider les parties à en arriver à une entente mutuellement satisfaisante.

- En outre, les programme de renouveau offriront, sous le régime du SCDCA, des Évaluations de l'entreprise agricole et un soutien à la formation aux clients du Programme canadien d'options pour les familles agricoles.

AAC est en voie d'entreprendre une évaluation de ses programmes de renouveau. Il répondra aux conclusions de cette évaluation en 2007-2008. Le Ministère préparera aussi un rapport public au sujet du sondage national sur le renouveau de 2007 et du sondage d'évaluation de l'impact sur la clientèle.

Éclairé par les consultations sur la nouvelle politique agricole et agroalimentaire, AAC continuera de collaborer stratégiquement avec le secteur à cerner les nouvelles possibilités d'apprentissage et d'acquisition de compétences dont le secteur devra tirer parti pour connaître du succès dans une économie de plus en plus axée sur le savoir. Les programmes de renouveau joueront un rôle très important dans l'élaboration de cette nouvelle politique en contribuant à la formulation d'options qui seront soumises aux ministres, et en appuyant les négociations avec les provinces et les territoires. AAC élaborera aussi une stratégie qui facilitera la transition des programmes de renouveau en cours à la nouvelle politique.

MARCHÉS ET ACTIVITÉS INTERNATIONALES

Accroître les occasions du secteur agricole et agroalimentaire canadien à l'échelle internationale

Comme près de la moitié de la production alimentaire et agricole canadienne est exportée chaque année sous forme soit de produits primaires, soit de produits transformés, il est essentiel que le secteur agricole et agroalimentaire soit très présent et jouisse d'une grande visibilité sur les marchés internationaux.

La stratégie internationale d'AAC vise à mettre à profit les améliorations apportées à la qualité et à la salubrité des aliments, ainsi qu'à la protection de l'environnement, pour optimiser les ventes mondiales des producteurs et des transformateurs canadiens. Cette stratégie se fonde sur un certain nombre de principes clés : en faisant fond sur les programmes de portée intérieure, maximiser l'accès aux marchés et la réputation du Canada sur la scène internationale; relier entre eux tous les travaux de recherches et d'analyse pour se faire une représentation globale des débouchés et des enjeux commerciaux; inciter sans cesse l'industrie à participer et à nouer de nouvelles relations pour optimaliser l'efficacité des programmes; collaborer étroitement avec les partenaires du portefeuille, les autres ministères fédéraux et les provinces et territoires à garantir la cohérence et l'efficacité des approches adoptées pour le volet international.

L'objectif stratégique du volet international est double : faire mieux connaître, chez nous et à l'étranger, la capacité du Canada de répondre aux exigences de qualité sur un marché mondial très segmenté qui évolue rapidement; élargir l'accès du secteur de l'agriculture et de l'agroalimentaire aux marchés étrangers. AAC continuera de collaborer étroitement à ces fins avec les intervenants de l'industrie, des provinces et des territoires.

Dépenses nettes prévues et équivalents temps plein – Marchés et activités internationales

2007-2008		2008-2009		2009-2010	
millions de dollars	ETP	millions de dollars	ETP	millions de dollars	ETP
33,7	238	24,5	238	24,5	238

En 2007-2008, le programme Agri-débouchés commencera à financer des projets et le plafond par demandeur sera fixé à 10 millions de dollars pour la période de cinq ans. Le financement accordé à des organismes à but lucratif sera versé sous forme de contributions remboursables.

Renouveau

Dans un environnement qui évolue rapidement, la planification stratégique des activités et l'apprentissage continu prennent de plus en plus d'importance. Jumelés au perfectionnement des compétences, ils peuvent accroître le rendement de chaque exploitation agricole et même celui de l'ensemble de l'industrie.

Par les programmes de renouveau, AAC et son partenaire du portefeuille qu'est FAC visent à doter les producteurs des outils et des capacités dont ils ont besoin pour prendre des décisions d'affaires fondées sur de solides connaissances et compétences. S'inspirant du concept de l'apprentissage continu, ces programmes aident les producteurs à évaluer leur situation et à planifier leur avenir pendant les périodes critiques de transition. Ils donnent aux producteurs un meilleur accès à l'information, à des conseils et à des cours de formation et leur permettent de tirer parti de sources de revenu d'origine tant agricole que non agricole.

Au cours des trois prochaines années, éclairé par les consultations sur la nouvelle politique agricole et agroalimentaire, AAC et FAC continueront de collaborer stratégiquement avec les partenaires du secteur à cerner les nouvelles possibilités d'apprentissage et d'acquisition de compétences dont les producteurs ont besoin pour connaître du succès dans une économie de plus en plus axée sur le savoir. Il faudra avant tout trouver de meilleures façons de fournir aux familles agricoles l'aide nécessaire au perfectionnement de leurs compétences et de leurs connaissances; il faudra aussi leur donner un meilleur accès à des outils, à des conseils et à de l'information.

En 2007-2008, AAC continuera de mettre en oeuvre le Programme canadien d'options pour les familles agricoles, dont l'objectif est de venir en aide aux familles agricoles à faible revenu en leur offrant le soutien financier qui leur permettra de tirer parti de possibilités d'accroître leur capacité de gestion de l'entreprise et ainsi d'améliorer leurs perspectives de revenu. Pour avoir droit à un paiement de soutien du revenu, les producteurs participants doivent se livrer à une évaluation de leurs activités agricoles ou élaborer un plan d'apprentissage individuel qui pourrait embellir leurs perspectives de revenu agricole ou extra-agricole. Les familles agricoles qui présentent une demande de participation et reçoivent un paiement d'options s'engagent à suivre une formation ou à profiter d'occasions d'affaires dans les deux années suivant la présentation de leur demande.

En collaboration avec ses partenaires sectoriels et gouvernementaux, AAC et son partenaire du portefeuille qu'est FAC offrent un éventail d'autres programmes et services qui aident les producteurs à acquérir les compétences qu'ils doivent posséder pour s'adapter à l'évolution rapide de leur entreprise.

- Les producteurs pourront se prévaloir des Services-conseils aux exploitations agricoles canadiennes (SCEAC). Les SCEAC comportent deux éléments : l'Évaluation de l'exploitation agricole et les Services spécialisés de planification d'entreprise (SSPE). Ces services permettent aux agriculteurs de consulter des conseillers financiers qui les aident à évaluer leur situation financière et à élaborer des plans d'action ainsi que des plans d'entreprise (qui peuvent traiter d'aspects financiers, de commercialisation, d'agrandissement et de diversification) et des plans de relève détaillés. Les agriculteurs intéressés à établir des entreprises à valeur ajoutée peuvent avoir recours au Programme de planification et d'évaluation pour les entreprises de produits à valeur ajoutée (PEEPVA).

- Par ailleurs, le Service canadien de développement des compétences en agriculture (SCDCA) offre aux agriculteurs débutants et établis à faible revenu des cours de formation qui les aideront à faire des choix concernant leur avenir et à tirer parti de possibilités de revenu agricoles et extra-agricoles. Grâce à ce programme, les producteurs continueront d'obtenir de l'aide pour perfectionner leurs compétences et suivre une formation qui pourrait leur permettre d'augmenter leur revenu agricole et non agricole.

Successeur du Fonds canadien d'adaptation et de développement rural (FCADR), le PASCAA, lancé en avril 2004, finance des projets à l'échelle régionale, multirégionale et nationale, tout comme le faisait le FCADR.

Le programme est exécuté par AAC à l'échelle nationale et par quatorze conseils sectoriels à l'échelle régionale. Ces conseils sont une formule unique en son genre qui fait appel aux intervenants de la base et qui permet à un conseil d'administration représentant tous les membres de la chaîne de valeur de l'agriculture et de l'agroalimentaire à l'échelle régionale de déterminer, d'évaluer et de financer des solutions, pilotées par l'industrie, aux problèmes régionaux qui se posent.

Le PASCAA repose sur les trois piliers suivants, que de vastes consultations tenues auprès de l'industrie ont permis de confirmer :

- Pilier I : Proposer des solutions de l'industrie aux nouveaux enjeux – Volet qui soutient les projets visant à mettre à l'essai des approches et des solutions;

- Pilier II : Saisir les débouchés en faisant valoir les résultats de recherche – Volet qui soutient les projets visant à transposer les fruits de la recherche en débouchés commerciaux;

- Pilier III : Échanger de l'information pour favoriser l'avancement du secteur – Volet qui soutient les projets visant à recueillir, à analyser et à échanger de l'information qui servira à définir des orientations stratégiques en agriculture et agroalimentaire.

En 2007-2008, les recommandations d'une évaluation à mi-parcours des piliers II et III seront mises en oeuvre; on s'assurera ainsi que le PASCAA continue de remplir ses objectifs et, en particulier, de répondre aux besoins du secteur de l'agriculture et de l'agroalimentaire. On cherchera aussi à positionner le mieux possible le Programme pour qu'il complète d'autres initiatives et s'y associe, comme le nouveau programme Agri-débouchés, tout en continuant de donner suite aux nouveaux enjeux et de faire valoir les approches et les idées novatrices.

On continuera aussi de chercher à hausser le taux de participation au volet national du PASCAA. Aux fins de cet objectif, de nouvelles normes de service seront mises en oeuvre dans le cadre du Programme, y compris un délai de 40 jours ouvrables pour l'approbation des demandes nationales et un délai identique pour l'élaboration d'ententes de contribution avec des promoteurs nationaux.

Les conseils sectoriels mettront en oeuvre leurs plans stratégiques de 2007-2008 dans le cadre de l'exécution du volet régional du PASCAA, et ils continueront de mettre l'accent sur les projets axés sur des résultats collectifs. Ces projets ont une dimension multirégionale et s'appliquent de façon générale aux situations où plus d'un conseil partage la même priorité; ils nécessitent une plus grande collaboration entre les intervenants du secteur.

Compte tenu de la nature exploratoire des activités que le PASCAA finance, ses résultats concourront à l'élaboration de la nouvelle politique agricole et agroalimentaire en 2007-2008.

Programme Agri-débouchés

Le programme Agri-débouchés est un nouveau programme quinquennal doté d'un budget de 134 millions de dollars qui vise à augmenter la compétitivité et la capacité d'innovation du secteur agricole et agroalimentaire canadien. Il octroiera des fonds qui serviront à accélérer la commercialisation de nouveaux produits, procédés ou services agricoles. Ces fonds seront versés à des projets conçus pour accroître les débouchés du secteur canadien de l'agriculture et de l'agroalimentaire dans l'ensemble de la chaîne de valeur et pour créer une demande en produits agricoles primaires du Canada. Les investissements du Programme accroîtront la compétitivité et la prospérité du secteur et en faciliteront la transition vers des débouchés nouveaux à valeur ajoutée.

Le Programme établira des liens importants avec d'autres programmes, comme le PASCAA et le Programme d'innovation pour les bioproduits agricoles, et il fera progresser les nouveaux produits, procédés et services dans le cycle de leur commercialisation.

- cerner les domaines où il y a des possibilités de partenariats qui mèneraient à la mise en place de masses critiques d'experts et de grappes de recherches multidisciplinaires.

Il faudra renforcer la capacité nationale globale en sciences et en innovation en intégrant les ressources scientifiques et les activités de recherches d'AAC dans un cadre national de partenariats multidisciplinaires, composés de multiples intervenants, qui transcendent les champs de compétence, les disciplines et les cadres institutionnels. Si les participants du circuit d'approvisionnement se regroupent et forment des chaînes de valeur qui, par la recherche transformationnelle, redéfinissent la pratique de l'agriculture, les producteurs et le secteur pourront tirer parti de nouveaux débouchés économiques et conquérir de nouveaux marchés.

Par conséquent, l'un des éléments fondamentaux de la Stratégie pour la science et l'innovation d'AAC sera la formation de partenariats innovateurs qui permettront d'examiner les possibilités de collaboration entre les divers intervenants de la recherche et du développement. Cette stratégie déterminera les façons optimales d'utiliser les bâtiments, l'équipement, les compétences et le savoir de la collectivité scientifique canadienne. Le Ministère sera un chef de file des sciences et de l'innovation dans les secteurs émergents, et il sera un partenaire fiable qui complétera les efforts d'autres organismes dans des secteurs à maturité plus avancée.

AAC établira des mécanismes de coordination et de consultation sur la recherche qui lui permettront de s'assurer constamment de la pertinence des recherches par rapport aux priorités stratégiques du secteur et du gouvernement. Il continuera de collaborer avec les tables rondes sur les chaînes de valeur et avec d'autres véhicules pour mieux coordonner l'adoption et la commercialisation du savoir scientifique et technique, qui vont en s'accélérant, ce qui permettra d'améliorer les possibilités économiques pour le secteur et les collectivités rurales.

AAC collabore avec d'autres fournisseurs de services en sciences et en recherche et s'associe à eux pour améliorer l'efficience de l'utilisation des produits végétaux d'origine agricole en production d'éthanol et de biodiésel et pour produire du méthane à des fins énergétiques à partir de déchets, ce qui favorisera le développement du secteur des biocarburants. Il s'agit d'un élément clé du plan d'action du gouvernement fédéral en matière d'énergie, d'environnement et d'économie. À long terme, le fait d'intégrer la production de biocarburants à des procédés de bioraffinage et, ainsi, de produire des carburants et divers coproduits de grande valeur à partir de la biomasse, permettra de créer de meilleures possibilités économiques pour les agriculteurs et le secteur agricole et agroalimentaire et, du même coup, de répondre aux objectifs énergétiques et environnementaux du Canada. Grâce à l'intégration des processus de production et de transformation, il sera possible d'établir des assises solides pour la croissance du secteur dans le respect de l'environnement et pour la création de possibilités de développement économique à l'intention des collectivités rurales.

Les initiatives menées dans le domaine des bioproduits et des bioprocédés donnent un aperçu des efforts déployés par AAC en tant qu'organisme à vocation scientifique qui sert le secteur en cherchant à répondre aux exigences d'un marché mondial très segmenté et en s'adaptant à l'évolution de ces exigences. Pour s'acquitter de sa tâche, AAC doit absolument être à l'avant-garde des nouveaux outils et des nouvelles disciplines scientifiques.

AAC participera aussi au cours des trois prochaines années à l'élaboration du cadre stratégique en sciences du gouvernement du Canada. Le Ministère prendra part à l'élaboration et à la mise en oeuvre d'une stratégie nationale pour les sciences et la technologie et fera preuve de leadership au besoin en collaborant avec d'autres ministères fédéraux à ces fins.

Programme pour l'avancement du secteur canadien de l'agriculture et de l'agroalimentaire

Le Programme pour l'avancement du secteur canadien de l'agriculture et de l'agroalimentaire (PASCAA), qui est doté d'un budget de 243 millions de dollars en cinq ans, vise à accroître la capacité du secteur de l'agriculture et de l'agroalimentaire du Canada de répondre aux enjeux actuels et émergents et de se positionner pour saisir les nouveaux débouchés.

de recherches, qui démontrent de plus en plus que le régime alimentaire peut constituer un facteur de risque propice à certaines maladies chroniques. En analysant les interactions entre l'agriculture et la santé, on favorisera la mise au point de produits alimentaires et d'ingrédients agricoles innovateurs auxquels on pourra associer d'importants bienfaits pour la santé, et que l'on pourra envisager comme moyen de contrer la hausse des coûts des soins de santé, situation attribuable aux taux élevés de maladies chroniques.

Pour assurer la compétitivité et la prospérité de l'industrie dans les années à venir, le gouvernement du Canada a accru son soutien à l'égard des sciences de la biomasse et de la stratégie sur les biocarburants, et a mis en place de nouveaux programmes pour aider le secteur agricole et agroalimentaire à développer de nouveaux marchés.

En juillet 2006, AAC annonçait l'Initiative des marchés de biocarburants pour les producteurs (IMBP), qui visait à aider les producteurs agricoles et les collectivités rurales à participer à l'augmentation de la production de biocarburants et à en tirer profit. L'Initiative est exécutée par les conseils sectoriels régionaux qui administrent le Programme pour l'avancement du secteur canadien de l'agriculture et de l'agroalimentaire (PASCAA), l'objectif étant d'aider le gouvernement du Canada à s'acquitter de son engagement en matière de biocarburants, qui consiste à incorporer une moyenne de 5 p. 100 de carburant renouvelable dans les carburants pour véhicules de transport d'ici à 2010.

De plus, le gouvernement du Canada annonçait en décembre 2006 le Programme d'aide à la formation de capital, programme de 200 millions de dollars étalé sur quatre ans qui est destiné à inciter les producteurs agricoles à participer à la mise en place d'une industrie des carburants renouvelables. Le Programme prévoira l'établissement d'ententes de participation financière remboursable à des projets de production de carburants renouvelables, les remboursements étant fonction des contributions de producteurs agricoles aux installations de production de biocarburants. Il s'appuiera aussi sur les composantes actuelles de faisabilité technique et de planification des activités de l'Initiative, et offrira aux producteurs agricoles des stimulants pour qu'ils participent à la mise en place d'une capacité de production de carburants renouvelables.

En 2007-2008, le Programme d'aide à la formation de capital commencera à financer des projets en fonction du niveau des contributions des producteurs aux coûts de projets admissibles; le financement sera plafonné au moindre des deux montants suivants : 25 % du total des coûts de projet ou un maximum de 25 millions de dollars par projet.

De plus, le gouvernement fédéral annonçait en décembre 2006 le nouveau Programme d'innovation pour les bioproduits agricoles; il s'agit d'un programme pluriannuel de 145 millions de dollars qui vise à soutenir les réseaux de recherche nouveaux et existants et à favoriser la formation de grappes pour l'avancement d'une bioéconomie canadienne viable et rentable. Le Programme a aussi pour objectif de mieux exploiter l'avantage naturel dont jouit la biomasse canadienne, en vue du développement de nouvelles possibilités économiques en agriculture dans les domaines des bioproduits et de bioprocédés comme les biocarburants, les autres formes de bioénergie, les produits biochimiques et les produits biopharmaceutiques.

Suite à des consultations menées auprès des intervenants en 2005, AAC a mis au point une stratégie pour la science et l'innovation qui exposait les principaux objectifs de gestion des sciences et définissaient sept secteurs clés de recherche. En 2007-2008, le Ministère mettra en oeuvre cette stratégie et maximisera ainsi les débouchés sur les marchés internationaux, ce qui accroîtra la rentabilité du secteur grâce à la croissance, à la diversification et aux activités à valeur ajoutée.

La mise en oeuvre de la Stratégie pour la science et l'innovation permettra de :

- définir une vision pour le secteur en en précisant les enjeux et les possibilités;
- déterminer la capacité scientifique nécessaire à la concrétisation de cette vision;
- coordonner le rôle des divers intervenants qui mènent des recherches en sciences et en innovations agricoles;
- préciser les priorités de recherche d'AAC qui concourent à la vision du secteur et aux priorités nationales;

Les tables rondes sur les chaînes de valeur, auxquelles prend part l'ACIA, seront utiles pour bien cerner ces pressions, y trouver des solutions et faciliter l'élaboration et la mise en oeuvre de stratégies commerciales sectorielles et de plans d'action conformes à l'image de marque du Canada.

INTERVENTION STRATÉGIQUE

AAC et ses partenaires de portefeuille sont résolus à jouer un rôle important au nom du secteur et de tous les Canadiens en réduisant les risques, en améliorant la productivité et l'innovation, en facilitant l'arrivée de nouveaux produits sur les marchés industriels et alimentaires, et en favorisant la commercialisation internationale des produits canadiens.

Pour réaliser le résultat stratégique *Innovations propices à la croissance*, AAC misera principalement sur deux activités de programme ministérielles : 1) Innovation et renouveau; 2) Marchés et activités internationales. Le Secrétariat rural, le Secrétariat aux coopératives et l'Agence canadienne du pari mutuel ont aussi un rôle à jouer à cette fin.

Le Ministère est déterminé à tenir compte, dans sa planification et sa prise de décisions, des priorités de politiques et de programmes cernées par les participants aux tables rondes sur les chaînes de valeur.

INNOVATION ET RENOUVEAU

Doter l'industrie de nouvelles compétences en affaires et en gestion, de bioproduits, de systèmes de production axés sur le savoir et de stratégies qui permettront de saisir les occasions et de gérer le changement

Innovation

Même s'il existe un fondement et une capacité solides en innovation au Canada, il faudra repenser la façon dont le gouvernement, le secteur et tous les intervenants collaborent pour optimiser l'utilisation des ressources disponibles, car il en va de la capacité qu'aura le pays de tirer profit des avantages de ses investissements scientifiques. La collaboration sera donc au coeur de la gestion des investissements canadiens en sciences et en technologie et c'est elle qui en assurera le rendement dans l'ensemble de la chaîne de valeur de l'innovation.

Afin de poursuivre dans cette voie, AAC aura un rôle de meneur à jouer auprès du secteur et des intervenants, qui devront s'inspirer des nouvelles priorités, des nouveaux enjeux et des nouvelles possibilités pour constituer une nouvelle masse critique et former, entre les universités, les administrations publiques et les secteurs de l'industrie au Canada, de nouveaux partenariats qui accroîtront le rendement des investissements en sciences et innovation. Il faut aussi que les activités d'innovation soient soutenues par l'élaboration d'une politique publique coordonnée et habilitante et par un cadre réglementaire qui suit le rythme des avancées en sciences et technologie.

C'est pourquoi il est d'emblée reconnu que la science sera un élément clé de la nouvelle politique agricole et agroalimentaire; elle sera un des piliers d'un secteur agricole et agroalimentaire canadien innovateur et concurrentiel, dans lequel tous les partenaires collaboreront pour faire du secteur un chef de file mondial en production d'aliments et d'autres produits et services agricoles qui répondront aux besoins des consommateurs mondiaux dans le respect de l'environnement et qui contribueront à améliorer la qualité de vie de tous les Canadiens. En 2007-2008, AAC cherchera à accroître la capacité d'innovation du secteur de l'agriculture et de l'agroalimentaire en soutenant l'élaboration des stratégies et en améliorant les possibilités de tirer profit des avantages des sciences et de l'innovation.

Le Ministère s'emploie également à élargir ses liens avec la collectivité de la santé publique puisque les perceptions sur le rôle des aliments ont évolué au fil

Dépenses nettes prévues et équivalents à temps plein – Innovation et renouveau

2007-2008		2008-2009		2009-2010	
millions de dollars	ETP	millions de dollars	ETP	millions de dollars	ETP
664,3	2 113	325,2	2 113	302,6	2 113

RÉSULTAT STRATÉGIQUE 3 : INNOVATIONS PROPICES À LA CROISSANCE

Un secteur agricole et agroalimentaire innovateur qui crée des aliments et d'autres produits et services agricoles connexes de manière à conquérir des débouchés sur des marchés intérieurs et extérieurs diversifiés

INTRODUCTION

La rapidité de plus en plus grande des progrès scientifiques et technologiques fait que les producteurs et les autres intervenants de l'industrie agroalimentaire éprouvent davantage de difficultés à suivre le rythme. Tous les intervenants du secteur doivent avoir accès à une technologie de pointe et aux plus récentes connaissances pour pouvoir se tailler une place sur les marchés d'aujourd'hui et s'adapter rapidement aux besoins et aux attentes en constante évolution des consommateurs. Plus que jamais, la rentabilité dépend de la capacité de rester à l'avant-garde du changement.

À mesure que les exploitations agricoles s'agrandissent et se complexifient, les nouveaux producteurs et les producteurs établis doivent, pour rester concurrentiels, perfectionner leurs compétences et leurs connaissances, par exemple en gestion des ressources humaines et financières ou en maîtrise de technologies, de pratiques et de produits innovateurs. En acquérant des compétences supplémentaires, en adoptant de nouvelles technologies, en optimisant l'efficacité de leurs activités ou en modifiant la gamme de leurs produits, les gens qui gagnent leur vie en exploitant une entreprise agricole et agroalimentaire au Canada continueront de connaître du succès.

Le dynamisme, la viabilité et la compétitivité du secteur agricole et agroalimentaire canadien dépendront de la capacité de tous les intervenants, notamment des producteurs, des transformateurs et des chercheurs, à collaborer pour créer de nouveaux débouchés partout au pays. Parallèlement, les gouvernements travailleront avec le secteur à instaurer un climat propice à l'innovation qui stimulera l'investissement dans l'industrie agricole et agroalimentaire.

CADRE DE FONCTIONNEMENT

Comme il a déjà été mentionné, le secteur agricole et agroalimentaire évolue dans un contexte d'affaires incertain, étant à la merci de divers risques. D'abord, il y a les risques liés à la production (par exemple le mauvais temps, les insectes ravageurs et les maladies des cultures et des bestiaux), puis les risques liés au marché (par exemple les attentes de plus en plus exigeantes des consommateurs, les restrictions d'accès aux marchés de certains pays, et les taux de change et d'intérêt fluctuants qui influent sur le revenu et l'endettement agricoles); il y a enfin les risques liés à la concurrence (par exemple l'évolution rapide des sciences et de la technologie et la concurrence accrue des pays industrialisés et en développement).

À mesure que le secteur prend de l'essor, la portée et la nature des facteurs qui exercent des pressions sur lui se diversifient et se complexifient; tous les membres de la chaîne de valeur (les fournisseurs d'intrants, les producteurs, les transformateurs, les distributeurs et les commerçants) doivent donc collaborer. Ces pressions exigent de plus en plus des solutions multidisciplinaires et des interventions coordonnées et intégrées de la part de divers intervenants.

Pour alléger ces pressions, il est primordial de créer et d'appliquer de nouvelles connaissances. La science produira des connaissances sur la façon de relever les défis que ces pressions posent, et elle établira le fondement à partir duquel le secteur pourra innover pour accroître sa productivité et sa compétitivité. L'innovation, quant à elle, transformera ces connaissances en avantages pour les Canadiens. C'est ainsi que les idées de produits, de procédés ou de services nouveaux ou améliorés seront développées et commercialisées sur le marché.

Il sera crucial de faire des découvertes et de les appliquer pour que le secteur de l'agriculture et de l'agroalimentaire et tous les Canadiens profitent de la capacité qu'a le Canada de produire des aliments et un éventail croissant de produits non alimentaires à partir de la terre. Parmi ces nouvelles applications, mentionnons les nouveaux biomatériaux, les produits biomédicaux et les bioproduits pour la santé, les biocarburants, la bioénergie, et les produits biochimiques et biopharmaceutiques.

Activité de programme : Environnement (suite)

Aider l'industrie à respecter l'environnement en préservant la qualité et la disponibilité des ressources (air, eau, sol et biodiversité) pour les générations d'aujourd'hui et de demain

Engagements pour 2007-2008

- Grâce à une aide technique et financière, continuer de soutenir les plans environnementaux de la ferme (PEF) ainsi que l'élaboration et l'adoption de pratiques de gestion bénéfiques à la ferme

Résultats prévus

- Création d'une structure de gouvernance pour les activités d'AAC liées à l'eau
- Mise sur pied d'un forum annuel sur l'eau dans les paysages agricoles
- Le personnel et les provinces comprennent mieux le rôle d'AAC en ce qui a trait à l'eau
- Formation de partenariats plus ciblés avec les provinces
- AAC est mieux placé pour contribuer aux discussions sur la stratégie fédérale de l'eau
- Accroissement du taux de participation aux PEF
- Adoption accrue, par les producteurs agricoles, de pratiques bénéfiques à la ferme pour la gestion des terres, de l'eau, de l'air et de la biodiversité

Indicateurs du rendement

- Nombre de présentations de règlements sur les pesticides à usage limité et à risque réduit soumises à *l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire* de Santé Canada
- Nombre de profils de cultures, de stratégies de réduction des risques, de projets de recherche et de nouveaux produits, pratiques ou technologies qui peuvent être utilisés par les producteurs
- La structure de gouvernance est opérationnelle
- Réunion annuelle du forum sur l'eau dans les paysages agricoles
- Le personnel d'AAC utilise le plan stratégique sur l'eau comme outil de planification du travail et d'élaboration des politiques
- Rétroaction des provinces
- Partenariat de gestion intégrée des ressources en eau avec le Manitoba et Environnement Canada à titre de projet pilote
- AAC en vient à jouer un rôle important dans les discussions fédérales relatives à la politique sur l'eau
- Nombre de plans environnementaux en agriculture (c.-à-d. terminés) ou de plans agroenvironnementaux équivalents examinés

AVANTAGES POUR LES CANADIENS

La gérance de l'environnement et de ses ressources (air, eau, sol et biodiversité) qu'assument les producteurs agricoles permettra à tous les Canadiens de vivre dans un environnement sain. Un tel milieu est essentiel à la viabilité et à la rentabilité du secteur agricole et agroalimentaire, pilier de l'économie canadienne. Les activités et initiatives menées par AAC de concert avec les provinces, les territoires, les municipalités, l'industrie et les producteurs seront un gage de stabilité pour l'avenir du secteur, et seront propices à un environnement sain et à une meilleure qualité de vie pour tous les Canadiens.

Résultat stratégique 2 : Santé de l'environnement

Activité de programme : Environnement

Aider l'industrie à respecter l'environnement en préservant la qualité et la disponibilité des ressources (air, eau, sol et biodiversité) pour les générations d'aujourd'hui et de demain

Engagements pour 2007-2008

- Elaborer et mettre en oeuvre des options stratégiques innovatrices qui permettront de réaliser les objectifs environnementaux de la nouvelle politique agricole et agroalimentaire, y compris une stratégie sur les biocarburants
- Acquérir les connaissances qu'il faut pour améliorer le rendement environnemental du système agricole canadien, favoriser la collaboration scientifique entre les partenaires, et mieux comprendre les bioressources du pays et leur protection
- Continuer de mettre en oeuvre le Service national d'information sur les terres et les eaux
- Accroître la disponibilité des pesticides à usage limité, des produits de réduction des risques et des pratiques de gestion bénéfiques visant à améliorer la santé de l'environnement tout en concourant à la compétitivité des agriculteurs canadiens
- Par l'entremise de l'ARAP, mettre au point à AAC une stratégie de l'eau et du respect de l'environnement en agriculture

Résultats prévus

- Les composantes environnementales des nouvelles ententes sur la politique agricole ont été mises au point avec les provinces
- Le rendement environnemental du système agricole canadien est amélioré
- On comprend mieux les bioressources canadiennes, leur protection et la conservation de leur diversité génétique
- Accès accru à des données qui font autorité grâce au Service national d'information sur les terres et les eaux
- Plus grandes exactitude et actualité des données
- Plus grands contenu et champ d'application des données
- Les producteurs ont un accès accru à de nouvelles technologies de lutte antiparasitaire, ce qui rehausse leur compétitivité au pays et à l'étranger

Indicateurs du rendement

- Composantes environnementales faisant partie des accords de mise en oeuvre avec toutes les provinces et tous les territoires
- Nombre de publications scientifiques (nombre d'articles examinés par des pairs dans des publications scientifiques et techniques, etc.), recherche concertée (nombre d'accords conclus avec des partenaires de l'industrie, etc.), activités de transfert technologique (nombre de communications orales, affiches, rapports, articles de presse, etc.), innovations (nombre de permis, redevances, droits d'auteur, brevets, etc.), reconnaissance et influence (nombre de présentations invitées, prix, etc.)
- Achèvement de la phase 2 du projet de Service national d'information sur les terres et les eaux : Établir un environnement géospatial
- Mise en oeuvre de la phase 3 du projet de Service national d'information sur les terres et les eaux : Source nationale d'information géospatiale agroenvironnementale
- Utilisation accrue du Service national d'information sur les terres et les eaux

Faits saillants des activités agroenvironnementales

En collaboration avec les provinces, les territoires et l'industrie, AAC continuera de renforcer sa capacité d'intervenir face aux enjeux que pose la gestion des dossiers agroenvironnementaux. Il continuera de mettre l'accent sur les aspects suivants : l'application de la science à la mise au point de PGB en agriculture; la production de savoir et d'information et l'acquisition de compétences; les moyens qui aident les producteurs canadiens à améliorer leur rendement environnemental et leur compétitivité grâce à leurs interventions à la ferme. Les initiatives du volet Environnement du CSA, notamment le Programme de planification environnementale à la ferme, le Programme national de gérance agroenvironnementale et le Programme de couverture végétale du Canada, seront menées en collaboration avec les provinces et les groupes de producteurs.

Parmi les autres aspects, activités et initiatives dignes de mention, citons :

- le *Programme national d'analyse et de rapport en matière de santé agroenvironnementale* permettra d'accroître la capacité d'AAC d'établir des outils stratégiques et des indicateurs agroenvironnementaux scientifiques et de les améliorer;

- l'initiative *Lacunes*, qui en est maintenant à sa quatrième année d'une durée de cinq ans, servira à combler les lacunes du savoir grâce à des recherches scientifiques sur les effets de systèmes intensifs d'élevage et de culture;

- les stratégies d'AAC au chapitre de l'air, de l'eau, du sol et de la biodiversité aideront à orienter les interventions à l'égard des risques et des possibilités clés du secteur agricole et agroalimentaire; AAC veillera à ce que les stratégies concourent à l'objectif général du gouvernement du Canada, qui est de protéger la santé des Canadiens;

- l'*Évaluation des pratiques de gestion bénéfiques à l'échelle des bassins hydrographiques* est un projet regroupant de multiples partenaires qui vise à évaluer les effets des pratiques de gestion bénéfiques (PGB) sur la qualité de l'eau à l'échelle des bassins hydrographiques;

- le Centre pour la lutte antiparasitaire (CLA) d'AAC collabore avec des agriculteurs, des fabricants de pesticides, les provinces et d'autres intervenants à faciliter l'accès à de nouvelles technologies plus sûres de lutte antiparasitaire. Il exécute trois programmes qui visent à améliorer la gérance de l'environnement et la compétitivité des agriculteurs canadiens;

- le *Programme de réduction des risques liés aux pesticides*, initiative menée conjointement avec l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire (ARLA) de Santé Canada, aide les producteurs à élaborer des stratégies sectorielles de réduction des risques associés aux pesticides et appuie la mise en oeuvre de ces stratégies;

- le *Programme des pesticides à emploi limité* favorise l'introduction de nouvelles utilisations pour les produits à usage limité dont le risque est réduit. Il offrira des avantages aux producteurs canadiens et aux consommateurs, en plus de protéger l'environnement, en s'attachant à :

    - accélérer l'accès aux pesticides à emploi limité, plus particulièrement aux produits à risque réduit;

    - collaborer avec les États-Unis à des projets conjoints visant l'autorisation simultanée, dans les deux pays, de la commercialisation de nouveaux produits;

    - donner aux producteurs canadiens l'accès à des nouvelles techniques de lutte antiparasitaire qui amélioreront leur compétitivité à l'échelle nationale;

- le *Programme de recherche sur les produits à emploi limité* soutient les activités du Programme de réduction des risques liés aux pesticides et du Programme des pesticides à emploi limité en finançant des projets qui favorisent l'homologation de nouveaux produits au Canada et qui permettent de trouver des solutions de réduction des risques aux problèmes prioritaires de lutte antiparasitaire.

Parallèlement, 2007-2008 marquera aussi le lancement de la mise en oeuvre des activités de la phase 3 du projet, qui appuieront la prestation de nouveaux services du SIG (Système d'information géographique) sur la plate-forme de TI. Grâce au SNITE, de nouveaux services et applications SIG seront accessibles aux utilisateurs de partout au Canada. Ils donneront un accès direct à des outils, à des cartes et à des données géospatiales et amélioreront les services offerts sur le Web. En outre, les utilisateurs auront accès à des données et à des renseignements dans les deux langues officielles et en formats uniformisés.

4) *Par l'entremise de l'Administration du rétablissement agricole des Prairies, élaborer à AAC une stratégie de l'eau et du respect de l'environnement en agriculture*

L'agriculture est tributaire d'un approvisionnement suffisant en eau de bonne qualité pour ses productions animales et végétales. Il est nécessaire de compter sur une alimentation en eau sûre et fiable et sur l'infrastructure qui l'accompagne pour l'irrigation, pour l'abreuvement du bétail, pour les activités de transformation, pour les utilisations ménagères et pour la consommation d'eau potable.

Comme l'agriculture peut nuire à la qualité de l'eau, le secteur a tout intérêt à réduire ses effets défavorables sur la qualité de cette ressource, car il en va de la satisfaction de ses besoins futurs en eau de bonne qualité.

Par l'entremise de l'Administration du rétablissement agricole des Prairies (ARAP), AAC créera en 2007-2008 une structure de gouvernance pour les activités ministérielles liées à l'eau, afin d'aider son personnel et les autres intervenants à mieux comprendre le rôle que doit jouer le Ministère pour assurer la pérennité de l'approvisionnement en eau au Canada. Cette nouvelle structure permettra de former des partenariats mieux ciblés avec les organismes provinciaux, et placera AAC en meilleure position de contribuer aux discussions fédérales sur la stratégie de l'eau.

En outre, AAC continuera d'améliorer l'accès des producteurs à des sources d'approvisionnement en eau de qualité acceptable. Dans le cadre du Programme national d'approvisionnement en eau, on offre une aide technique et financière au titre de l'infrastructure communautaire et à la ferme, et on mène des études stratégiques sur l'approvisionnement et la demande en eau dans les zones agricoles, et sur l'évaluation des nouvelles technologies. Plus particulièrement, le secteur sollicite de plus en plus un développement et une gestion durables de l'irrigation. Le Ministère favorise l'adoption de pratiques d'irrigation écologiques en misant sur la recherche appliquée, les démonstrations et le transfert de la technologie qui ont cours aux centres d'irrigation de l'ARAP en Saskatchewan et au Manitoba.

5) *Grâce à la prestation d'une aide technique et financière, continuer de soutenir les plans environnementaux de la ferme ainsi que le développement et l'adoption de pratiques de gestion bénéfiques à la ferme*

C'est en collaborant que les gouvernements, les producteurs et les intervenants parviendront le mieux à réduire les risques agricoles pour l'environnement. Le Ministère, par l'entremise de l'ARAP, offre un ensemble d'outils et de services qui favorisent la gérance de l'environnement.

Les plans environnementaux de la ferme aident les producteurs à évaluer leur exploitation et à en cerner les risques et les possibilités sur le plan environnemental. Par ailleurs, le Programme national de gérance agroenvironnementale aide les producteurs à réduire ces risques en leur offrant une aide financière et technique qui leur permet d'adopter des pratiques de gestion bénéfiques (PGB). Ces programmes sont complétés par le Programme de couverture végétale du Canada, qui octroie une aide technique et financière pour les surfaces plus vulnérables que sont les superficies fourragères, les parcours naturels et les zones riveraines.

AAC continuera de favoriser la gestion durable des terres par d'autres moyens, notamment en gérant 2,1 millions d'acres de parcours naturels dans le cadre du Programme des pâturages collectifs de l'ARAP, et en ayant recours aux programmes d'agroforesterie offerts par le Centre des brise-vent de l'ARAP, qui contribuent à prévenir l'érosion du sol, à protéger les zones riveraines, à assurer un habitat faunique et à séquestrer le carbone.

2) Acquérir les connaissances qui permettront d'améliorer le rendement environnemental du système agricole canadien, favoriser une plus grande collaboration scientifique entre les partenaires, et acquérir une meilleure compréhension des bioressources du pays et de leur protection

Pour prévenir les risques agricoles, il faut au départ bien connaître l'environnement, plus particulièrement le lien qui existe entre l'agriculture et le milieu. Il est essentiel de comprendre les processus et les mécanismes par lesquels les intrants agricoles, comme les nutriments et les pesticides, ont des répercussions sur les ressources (l'air, l'eau, le sol et la biodiversité), et ce dans le contexte de divers paysages agroenvironnementaux et pratiques de gestion. Il faut également comprendre les relations et les interactions entre les différentes composantes de l'agroenvironnement pour atténuer l'empreinte écologique des pratiques de lutte antiparasitaire et pour déterminer le sort qui attend les intrants et les déchets agricoles dans l'environnement. Cette compréhension scientifique est essentielle si l'on veut fournir des conseils éclairés aux décideurs, de même qu'aux spécialistes de la vulgarisation et des ressources en terres, à propos des effets de la production agricole sur l'air, l'eau, le sol et la biodiversité. Il sera hautement prioritaire pour AAC en 2007-2008 de mieux comprendre cet aspect grâce à l'exécution de recherches multidisciplinaires dans ces domaines.

Le savoir acquis par la recherche scientifique peut servir à élaborer des pratiques de gestion bénéfiques et des indicateurs de l'état de l'environnement; pour sa part, le secteur peut l'appliquer à l'utilisation de technologies environnementales innovatrices, de ressources génétiques et d'information biologique.

Une autre grande priorité de la recherche à AAC en 2007-2008 sera de mieux comprendre les bioressources du Canada et la meilleure façon de les protéger, y compris la conservation de leur diversité génétique. Dans cette optique, le Ministère continuera de produire de l'information sur la classification, la caractérisation chimique et moléculaire et les attributs des bioressources canadiennes, et il mettra au point des outils scientifiques et acquerra des connaissances qui viseront à prédire le comportement des ressources biologiques dans le contexte des enjeux environnementaux; en outre, il participera à des efforts concertés qui viseront à assurer la conservation du matériel génétique au moyen de banques de gènes animaux et végétaux.

3) Continuer de mettre en oeuvre le Service national d'information sur les terres et les eaux (SNITE)

Le projet de Service national d'information sur les terres et les eaux, lancé en 2005, avait pour objectif de renforcer la capacité des spécialistes en aménagement des terres de prendre des décisions plus éclairées sur l'utilisation de cette ressource. Le SNITE transforme la façon dont AAC dispense ses services aux Canadiens et intègre les principes de la Stratégie ministérielle de prestation de services aux résultats qu'il prévoit atteindre; de cette façon, AAC s'assure que son approche est axée sur le client. Non seulement le projet concourt à l'exécution du CSA en cours, mais il est aussi bien placé pour soutenir l'élaboration et la mise en oeuvre de la nouvelle politique agricole et agroalimentaire.

La mise en oeuvre, par phase, du projet s'échelonne sur quatre ans. Il s'agit d'une initiative nationale coordonnée qui donne accès, par Internet, à de l'information géospatiale et à des modèles d'interprétation qui aident à la prise de décisions sur l'utilisation des terres à l'échelle locale et régionale. Au moyen de partenariats et d'activités concertées, le Service reliera entre elles les sources d'information sur l'utilisation des terres, les sols, l'eau, le climat et la biodiversité qui soutiennent la prise de décisions locales et régionales en aménagement des terres par les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux, les administrations municipales, les organismes non gouvernementaux et le secteur privé. Cet accès accru à l'information sera très utile aux producteurs et aux autres décideurs en utilisation des terres. Il leur offrira le soutien dont ils ont besoin pour établir une juste mesure entre le développement économique et la protection de l'environnement. L'information servira de fondement à la planification agroenvironnementale et aidera les producteurs à prendre des décisions, par exemple, sur le genre de production qui conviendrait le mieux à des champs particuliers.

En 2007-2008, le Ministère terminera la phase 2 de la mise en oeuvre du Service. Cette phase prévoit la mise en place de la plate-forme initiale de technologie de l'information et l'établissement des mécanismes qui permettront de gérer et de loger l'information géospatiale agroenvironnementale conformément aux politiques et aux normes nationales.

Parallèlement, les activités que mène AAC pour répondre aux enjeux environnementaux du secteur agricole et agroalimentaire s'inscriront dans le rôle qu'il doit jouer dans les priorités et les plans environnementaux globaux du gouvernement du Canada, dont la *Loi canadienne sur la qualité de l'air*, qui est à l'état de projet, et la stratégie d'accroissement de la production et de l'utilisation des biocarburants.

Tout en continuant de mettre en oeuvre le CSA, qui concourt à la stratégie environnementale du gouvernement du Canada, AAC ne cessera de collaborer avec ses partenaires à préparer la nouvelle politique agricole et agroalimentaire.

Au cours de la prochaine année, le Ministère s'emploiera encore à réduire les risques pour l'environnement et l'incidence de la production agricole en se concentrant sur les domaines prioritaires suivants :

- élaborer et mettre en oeuvre des options stratégiques innovatrices visant à réaliser les objectifs environnementaux de la nouvelle politique agricole et agroalimentaire, y compris une stratégie relative aux biocarburants;
- faire des recherches afin d'acquérir les connaissances qui permettront d'améliorer le rendement environnemental du système agricole canadien, favoriser une plus grande collaboration scientifique entre les partenaires, et mieux comprendre les bioressources du pays et leur protection;
- continuer de mettre en oeuvre le Service national d'information sur les terres et les eaux ;
- accroître la disponibilité de pesticides à usage limité, de produits de réduction des risques et de pratiques de gestion bénéfices, afin d'améliorer la santé de l'environnement tout en renforçant la position concurrentielle des agriculteurs canadiens;
- par l'entremise de l'Administration du rétablissement agricole des Prairies (ARAP) , mettre au point à AAC une stratégie de l'eau et du respect de l'environnement en agriculture.

Prise de mesures et obtention de résultats

Dans les activités qu'il mènera à l'égard de ces domaines prioritaires et dans sa quête de résultats, AAC concentrera ses efforts et ses ressources sur les priorités ministérielles suivantes en 2007-2008 :

1) *Élaborer et mettre en oeuvre des options stratégiques innovatrices visant à réaliser les objectifs environnementaux de la nouvelle politique agricole et agroalimentaire, y compris une stratégie sur les biocarburants*

Dans le cadre de la politique environnementale, le défi consiste sans cesse à parfaire les indicateurs agroenvironnementaux (domaine dans lequel le Canada est en voie d'être reconnu comme un chef de file mondial), à en élargir la portée et à améliorer l'élaboration et l'intégration des politiques, en vue de suivre de près les progrès réalisés et de produire des rapports à ce sujet. Il faut également déterminer les nouveaux outils et mécanismes qui soutiendront l'activité de programme Environnement du Ministère. C'est donc dire que, pour y arriver, il faudra s'attaquer aux aspects stratégiques agroenvironnementaux que sont, entre autres, la qualité de l'air, les changements climatiques et l'eau, dans le contexte général des paysages ruraux, des bassins hydrographiques, des écosystèmes et du développement durable, tout en reconnaissant les effets favorables que les producteurs auront sur la préservation de la qualité de l'environnement.

Comme il a été indiqué, AAC travaille avec ses partenaires des provinces et des territoires, ainsi qu'avec l'industrie et d'autres ministères et organismes fédéraux, à la mise au point de la nouvelle politique agricole et agroalimentaire qui sera mise en oeuvre en 2008. Comme pour l'actuel CSA, le nouveau cadre stratégique comportera un important volet environnemental. En 2007-2008, AAC poursuivra les consultations et les négociations avec ses partenaires des provinces et des territoires au sujet des options stratégiques qui se rattachent aux composantes environnementales de la nouvelle politique agricole et agroalimentaire.

Le Ministère établira aussi des plans de transition pour les programmes environnementaux en cours que la nouvelle politique agricole et agroalimentaire reconduira.

Au cours des trois prochaines années, AAC sera mis au défi d'élaborer des politiques, une technologie et des outils novateurs qui assureront la santé de l'environnement. Dans cette optique, le Ministère ne doit pas seulement chercher à installer le secteur de l'agriculture et de l'agroalimentaire sur des assises plus solides, au double plan de sa position concurrentielle et de la sécurité de sa base de production, mais il doit en même temps s'accorder avec les objectifs environnementaux globaux du gouvernement du Canada.

AAC s'est employé à mettre en place les dernières composantes environnementales du CSA tout en cherchant à prévoir comment il faudra répondre aux enjeux environnementaux dans le cadre de la nouvelle politique agricole et agroalimentaire et de ses programmes. Parallèlement, le Ministère harmonise sa position avec les initiatives pangouvernementales que sont, par exemple, la stratégie pour la production et l'utilisation de biocarburants, et la *Loi canadienne sur la qualité de l'air*, qui est à l'état de projet.

INTERVENTION STRATÉGIQUE

Pour réaliser le résultat stratégique Santé de l'environnement, AAC exécute, dans les domaines de l'air, de l'eau, des sols et de la biodiversité, une série d'initiatives et d'activités qui permettent d'offrir aux consommateurs du Canada et du monde des aliments de qualité supérieure produits à l'aide de pratiques écologiques de conduite des productions animales et végétales. Ces activités et initiatives contribuent à assurer la viabilité du secteur agricole et agroalimentaire canadien et la qualité des ressources environnementales pour les générations d'aujourd'hui et de demain.

ENVIRONNEMENT

Aider l'industrie à respecter l'environnement en préservant la qualité et la disponibilité des ressources (air, eau, sol et biodiversité) pour les générations d'aujourd'hui et de demain

Dossiers environnementaux prioritaires d'AAC

Le CSA définit les secteurs dans lesquels le gouvernement fédéral, en collaboration avec les provinces et les territoires, peut exercer un leadership par ses mesures de protection de l'environnement, notamment grâce à une meilleure connaissance et compréhension des liens entre l'agriculture et l'environnement. Par le biais du CSA, AAC, ses homologues provinciaux et territoriaux et les organismes sectoriels continuent à réaliser des objectifs communs en matière d'environnement. Ils le font par des travaux portant sur : la qualité de l'air et les changements climatiques, l'accent étant mis sur les émissions de particules, les odeurs nuisibles et les émissions de gaz à effet de serre; la qualité et la disponibilité de l'eau, l'accent étant mis sur une réduction de la contamination due aux nutriments, aux agents pathogènes et aux pesticides d'origine agricole; la santé des sols, l'accent étant mis sur l'amélioration de la matière organique et la réduction de l'érosion causée par l'eau, le vent ou le travail du sol; la compatibilité entre la biodiversité et de l'agriculture, l'accent étant mis sur la disponibilité de l'habitat, la conservation des ressources génétiques animales et végétales, l'impact des espèces étrangères envahissantes, les espèces à risque, et les dégâts économiques que la faune cause à l'agriculture.

Parmi les points de mire des sciences de l'environnement, citons la recherche menée pour réaliser des objectifs environnementaux comme la compréhension fondamentale des sols, de l'eau et de la biodiversité, et la mise au point de pratiques de gestion bénéfiques ainsi que d'outils et de procédés à la ferme qui permettront d'améliorer le rendement environnemental du secteur agricole et agroalimentaire.

Dépenses nettes prévues et équivalents temps plein – Environnement

2007-2008		2008-2009		2009-2010	
millions de dollars	ETP	millions de dollars	ETP	millions de dollars	ETP
308,5	1 987	158,2	1 987	158,2	1 987

Activité de programme : Conseil national des produits agricoles *Assurer une gestion efficiente, transparente et responsable*		
Engagements pour 2007-2008	**Résultats prévus**	**Indicateurs du rendement**
• Prestation de soutien au Conseil	• Prestation de services de secrétariat	• Rétroaction du président et des membres du Conseil
• Amélioration de l'application de la *Loi sur la commercialisation des produits agricoles (LCPA)*	• Simplification des processus administratifs pour les ordonnances et les règlements	• Efficience améliorée du processus
• Renouvellement des protocoles d'entente et des accords sur les niveaux de service	• Exécution de protocoles d'entente et d'accords sur les niveaux de service avec AAC et le ministère de la Justice	• Mise en oeuvre des protocoles d'entente
• Renouvellement des politiques, des systèmes et des procédures intégrés	• Élaboration de politiques, de systèmes et de procédures qui répondent aux exigences du CRG	• Mise en oeuvre des nouveaux systèmes et politiques
• Participation aux activités de comités internes et de comités intra- et inter-offices	• Poursuite de la mise en oeuvre du CRG du gouvernement du Canada	• Autoévaluation annuelle de l'application de bonnes pratiques de gestion

RÉSULTAT STRATÉGIQUE 2 : SANTÉ DE L'ENVIRONNEMENT

Un secteur de l'agriculture et de l'agroalimentaire qui utilise les ressources environnementales d'une manière propre à assurer leur durabilité pour les générations d'aujourd'hui et de demain

INTRODUCTION

Les agriculteurs savent qu'une saine intendance des ressources environnementales est essentielle à la viabilité et à la rentabilité de leurs activités.

Parallèlement, l'intendance de l'environnement constitue une priorité pour les Canadiens et pour les consommateurs du monde entier, dont les attentes en la matière auprès de tous les secteurs de l'économie, y compris celui de l'agriculture et de l'agroalimentaire, sont de plus en plus élevées.

Les agriculteurs, l'industrie, les gouvernements, les organismes environnementaux et les citoyens doivent collaborer pour réaliser les objectifs du développement durable et favoriser le dynamisme économique du secteur agricole et agroalimentaire et la santé de l'environnement et de la société.

CADRE DE FONCTIONNEMENT

Pour accroître leur compétitivité sur les marchés mondiaux, les producteurs canadiens ont de plus en plus diversifié, intensifié et spécialisé leurs activités. Ils ont aussi mis en oeuvre des pratiques soutenues par les programmes environnementaux du gouvernement du Canada. Ensemble, les gouvernements provinciaux et territoriaux et l'industrie adoptent des mesures qui visent à atténuer les risques pour l'environnement découlant de l'agriculture et à positionner le secteur agricole pour qu'il fasse face aux risques que posent les facteurs environnementaux à la production et à la compétitivité agricoles.

Activité de programme : Conseil national des produits agricoles (suite)

Faciliter le règlement des différends

Engagements pour 2007-2008	Résultats prévus	Indicateurs du rendement
• Traiter les plaintes, notamment en pratiquant un processus de règlement à l'amiable des différends lors de la tenue d'audiences quasi-judiciaires	• Élaboration des processus de gestion des plaintes et de facilitation de leur traitement, notamment par un règlement à l'amiable des différends	• Efficacité du processus de traitement des plaintes • Rétroaction des parties • Autoévaluation

Échanger de l'information et des connaissances en gestion de l'offre

Engagements pour 2007-2008	Résultats prévus	Indicateurs du rendement
• Élargir la connaissance que le marché a de la gestion de l'offre	• Élaboration de produits et de services de communication • Exécution de projets de recherche internes et externes pouvant englober des forums de discussion ainsi que des études sur la gestion de l'offre, l'innovation et la technologie dans le secteur • Collaboration avec les partenaires du portefeuille à l'élaboration de la nouvelle politique agricole et agroalimentaire	• Qualité des produits de communication • Nombre d'études ou de projets exécutés à l'interne et à l'externe en collaboration avec d'autres ministères et organismes • Participation à des groupes de travail d'AAC

Tirer parti des possibilités d'établir de nouveaux organismes de promotion et de recherche

Engagements pour 2007-2008	Résultats prévus	Indicateurs du rendement
• Plus grande sensibilisation des groupements sectoriels à la possibilité de créer des organismes de promotion et de recherche	• Consultations des groupes sectoriels sur la possibilité d'établir des organismes de promotion et de recherche	• Nombre de demandes de séances d'information

Activité de programme : Conseil national des produits agricoles

En 2007-2008, cinquième année de son Plan stratégique 2006-2009, le CNPA mettra l'accent sur les priorités et les engagements décrits ci-dessous.

Nota : Comme le CNPA relève du ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire et contribue au résultat stratégique d'AAC Sécurité du système alimentaire, il fait partie de ce tableau en compagnie de toutes les autres activités de programme contributives.

Suivre de près la gestion de l'offre et les activités des offices nationaux en matière de prélèvements dans le respect de l'équilibre des intérêts de tous les intervenants

Engagements pour 2007-2008	Résultats prévus	Indicateurs du rendement
• Renouveler les accords fédéraux-provinciaux-territoriaux entre les offices de commercialisation et les gouvernements	• Conclusion d'accords fédéraux-provinciaux-territoriaux avec l'OCCO, l'OCCD et l'OCCOIPC en collaboration avec les régies agricoles des administrations provinciales	• Élaboration d'un plan de travail qui permettra de mener à bien le processus, plan accepté par les offices, les gouvernements provinciaux et le CNPA
• Suivre de près le travail des cinq offices nationaux	• Approuver les politiques de répartition des contingents (approbation des ordonnances de contingentement) et les règlements (approbation a posteriori, ordonnances concernant les prélèvements)	• Nombre de politiques examinées et approuvées
	• Traitement des demandes de modification des ordonnances et des règlements, ainsi que des promulgations et des plans de commercialisation des offices	• Nombre de demandes traitées
	• Progrès réalisés dans la mise en oeuvre d'un système national de perception de prélèvements sur les produits mis en marché à l'échelle interprovinciale et à l'importation, de concert avec l'Office canadien de recherche, de développement des marchés et de promotion des bovins de boucherie	• Degré de conformité avec les ordonnances et les règlements des offices
		• L'Office poursuit ses efforts visant à finaliser le cadre juridique nécessaire à la mise en oeuvre du système

Contribuer à promouvoir la mise en marché efficace des produits agricoles

Engagements pour 2007-2008	Résultats prévus	Indicateurs du rendement
• Améliorer la communication et les relations avec les intervenants et les gouvernements	• Participation active aux réunions entre les offices, les intervenants et le portefeuille, et organisation d'ateliers et de conférences	• Qualité des relations avec les offices nationaux et les associations sectorielles
	• Participation active aux réunions et aux activités de l'Association nationale des régies agroalimentaires (ANRA)	• Qualité des relations avec les régies provinciales

Activité de programme : Marchés et activités internationales (suite)

Accroître les débouchés du secteur agricole et agroalimentaire canadien à l'échelle internationale

Résultats prévus

- Grâce à l'élaboration de normes de qualité et de recommandations axées sur l'analyse des enjeux techniques ou réglementaires de l'industrie alimentaire, adaptation de l'industrie aux exigences des consommateurs et des acheteurs, qui dèsirent une différenciation des produits fondée sur des attributs de qualité
- Grâce à la communication efficace de données et à l'analyse des tendances nouvelles et émergentes, facilitation de l'adaptation du secteur aux demandes d'attributs particuliers émanant des consommateurs
- Réponse de l'industrie aux demandes du marché
- Possibilité de retracer les animaux d'élevage pendant leur cycle de vie

Indicateurs du rendement

- Nombre d'ententes consensuelles nouvelles ou actualisées ralliant l'ensemble de la chaîne de valeur qui ont débouché sur des lignes directrices/normes nationales, sur des programmes d'assurance, sur des règlements ou sur des dispositions sur la vérification ou l'application
- Nombre de rapports d'analyse, de séances d'information, d'ateliers ou de présentations préparés qui servent dans le cadre de processus décisionnels en matière de réglementation
- Nombre de contrats nouveaux ou actualisés d'achat de données, de séances d'information, de rapports, d'articles dans les médias, de réunions, d'ateliers ou de présentations préparés pour le Ministère et l'industrie
- Nombre d'initiatives sectorielles de commercialisation de produits canadiens qui sont fondées sur des attributs de salubrité et de qualité
- Nombre de plans de mise en oeuvre de l'identification des bestiaux qui ont été exécutés

Activité de programme : Marchés et activités internationales

Accroître les débouchés du secteur agricole et agroalimentaire canadien à l'échelle internationale

Engagements pour 2007-2008	Résultats prévus	Indicateurs du rendement
• Par les négociations en agriculture et d'autres activités de l'OMC, contribuer à faire valoir et à défendre les intérêts du Canada	• Promotion stratégique des intérêts canadiens grâce à la participation au Comité de l'agriculture de l'OMC et aux négociations de l'OMC sur le commerce agricole et les adhésions	• Analyse des notifications de l'OMC, présentation de questions écrites aux membres pour fins de clarification, réponse aux questions des pays, participation aux travaux du Comité de l'agriculture de l'OMC
• Gérer les négociations et les ententes sur le commerce bilatéral et régional	• Approches canadiennes entièrement définies grâce à des activités de consultation du secteur de l'agriculture et des administrations provinciales et à des activités de communications avec eux	• Promotion stratégique des intérêts canadiens dans le cadre des négociations sur le commerce agricole et d'activités connexes et des négociations sur le commerce régional bilatéral et d'activités connexes
• Intenter des recours commerciaux en cas de besoin et intensifier les efforts de défense des intérêts commerciaux du Canada à l'étranger au moyen d'initiatives ciblées	• Promotion stratégique des intérêts canadiens dans le cadre de négociations sur le commerce régional bilatéral	• Participation aux réunions bilatérales de l'OMC sur l'adhésion afin de négocier un accès favorable aux marchés pour les exportations agricoles canadiennes; analyse de documents préparés par le Secrétariat, d'autres membres de l'OMC et les parties adhérantes sur les enjeux multilatéraux
• Veiller à ce que l'interprétation et la mise en oeuvre des obligations internationales en cours ne nuisent pas inutilement au commerce, et continuer d'oeuvrer en vue de la réouverture et de l'élargissement des marchés du boeuf et des bovins canadiens qui ont été fermés à la suite de la découverte d'un cas d'ESB en 2003	• Approches canadiennes entièrement définies grâce à des activités de consultation du secteur de l'agriculture et des administrations provinciales et à des activités de communication avec eux	• Approches canadiennes entièrement définies grâce à des activités de consultation du secteur de l'agriculture et des administrations provinciales, et à des activités de communication avec eux
• Travailler bilatéralement et multilatéralement à influer sur l'élaboration de politiques, de mesures et de normes internationales techniques en matière de commerce	• Promotion des intérêts canadiens par une participation stratégique au traitement des dossiers commerciaux irritants	• Promotion des intérêts canadiens par une participation stratégique au traitement de dossiers commerciaux irritants
• Examiner la réglementation canadienne et son environnement en vue d'accroître la compétitivité du secteur agricole du Canada	• Défense appropriée des politiques et des programmes canadiens au besoin	• Défense appropriée des politiques et des programmes canadiens au besoin
• Accroître les capacités de l'industrie alimentaire canadienne de produire des aliments de qualité supérieure, tout en répondant aux besoins actuels et futurs à la consommation	• Influence accrue du Canada dans l'élaboration et l'application des règles internationales, des normes techniques et des politiques régissant le commerce des produits agricoles	• Nombre d'initiatives dont les objectifs ont été réalisés en matière de prévention, de réduction ou de règlement des entraves au commerce international et d'autres irritants, et ce grâce à la défense des intérêts commerciaux, aux négociations bilatérales ou au règlement des différends
• Continuer d'aider les associations sectorielles à faire reconnaître la salubrité et la qualité des produits agricoles et alimentaires canadiens	• Ouverture graduelle des marchés internationaux aux bovins et aux produits d'élevage	• Participation à des forums internationaux concernant les aspects techniques du commerce multilatéral
• Encourager l'industrie et les gouvernements à élaborer des plans de mise en oeuvre de la traçabilité	• Positions canadiennes bien définies et promotion des intérêts du secteur agroalimentaire canadien par l'influence exercée sur les discussions internationales concernant les aspects techniques du commerce; élaboration de politiques intérieures harmonisées avec les obligations internationales (en cours ou nouvelles) du Canada	

Activité de programme : Salubrité et qualité des aliments

Réduire au minimum les risques d'origine alimentaire et leur incidence sur la santé humaine, accroître la confiance des consommateurs, améliorer la capacité du secteur de répondre aux exigences du marché alimentaire et de les dépasser, et créer des possibilités de valeur ajoutée par l'adoption de systèmes d'assurance de la salubrité et de la qualité des aliments, et de traçabilité

Engagements pour 2007-2008

- Accélérer le développement et la mise en oeuvre de systèmes globaux et intégrés de traçabilité dans l'ensemble du secteur canadien de l'élevage et des viandes
- Gérer le Programme canadien de lecteurs d'étiquettes d'identification par radiofréquence (PCIRF), le Programme canadien intégré de traçabilité (PCIT) et l'Agence canadienne d'identification des animaux d'élevage (ACIAE)
- Contribuer aux programmes provinciaux qui aident l'industrie à se préparer à la mise en oeuvre de l'interdiction renforcée sur les aliments du bétail
- Collaborer avec les partenaires provinciaux et territoriaux et avec le secteur à l'élaboration de la nouvelle politique agricole et agroalimentaire
- Continuer de soutenir les efforts déployés par l'industrie pour mettre au point des systèmes de salubrité, de qualité et de traçabilité des aliments

Résultats prévus

- Il est possible de retracer le parcours des animaux d'élevage dès leur naissance et pendant toute leur vie
- Infrastructure d'élimination des déchets en place
- Développement et adoption, par tous les membres du secteur de la production primaire, de systèmes de contrôle des procédés de salubrité alimentaire à la ferme qu'aura pilotés l'industrie et reconnus le gouvernement
- Mise au point de systèmes de salubrité des aliments par l'industrie qui sont reconnus par le gouvernement et d'autres secteurs de la filière agroalimentaire, et participation à ces systèmes
- Mise au point et reconnaissance par le gouvernement de systèmes de contrôle des procédés de qualité des aliments au moins dans les secteurs dont les marchés sont visés par ces systèmes

Indicateurs du rendement

- La stratégie réglementaire pour l'identification des animaux d'élevage prioritaires est au point, et les coûts et les avantages ont été établis
- Les stratégies de cheminement des bestiaux dans le circuit ont été établies pour les espèces prioritaires
- Nombre de projets de démonstration de la traçabilité qui ont été menés à bien
- Nombre de lecteurs du PCIRF adoptés par l'industrie *(plus le nombre est élevé, plus grand est le succès)*
- Achèvement des activités prioritaires, y compris un plan d'activités bien documenté
- Nombre de projets menés à bien qui accroissent la capacité d'élimination des matières à risque spécifiées (MRS)
- Nombre de systèmes mis au point aux diverses étapes de la composante de l'ES (Élaboration de systèmes)
- Nombre d'organismes participant aux systèmes de la MPSF (Mise en place de systèmes à la ferme)
- Progrès des provinces au chapitre de la mise en oeuvre de l'ISA (Initiative de salubrité des aliments)

Résultat stratégique 1 : Sécurité du système alimentaire

Activité de programme : Gestion des risques de l'entreprise (GRE)

Accroître la capacité qu'ont les producteurs de gérer les risques et rehausser la viabilité et la rentabilité du secteur

Engagements pour 2007-2008

- Exécuter le nouveau Programme de paiements anticipés qui découle de l'entrée en vigueur des modifications à la *loi sur les programmes de commercialisation agricole (LPCA)*
- Mettre en oeuvre les améliorations apportées au système de prestation électronique du PPA afin de mieux satisfaire aux besoins du personnel interne et des administrateurs de l'extérieur.
- Améliorer l'actuelle *Loi sur les prêts destinés aux améliorations agricoles et à la commercialisation selon la formule coopérative (LPAACFC)* afin d'aider les agriculteurs débutants et de favoriser les cessions de fermes entre parents et enfants
- Mettre au point, aux fins de la *LPAACFC*, un système de prestation électronique qui permettra d'améliorer et de simplifier l'administration du programme
- Continuer de collaborer avec les partenaires au remplacement du PCSRA par des programmes distincts de stabilisation du revenu agricole et d'aide en cas de catastrophe
- Développer et appliquer de nouveaux produits dans le cadre de l'AP pour l'horticulture, les fourrages et l'élevage
- Continuer d'améliorer l'exécution des programmes

Résultats prévus

- Soutien accru aux producteurs, qui seront davantage capables de gérer les risques de l'entreprise
- Programmes davantage sensibles aux besoins et plus prévisibles
- Indemnités et régimes additionnels d'AP en place
- Capacité accrue des producteurs de gérer leurs activités (liquidités) durant toute la campagne agricole
- Viabilité et rentabilité accrues du secteur

Indicateurs du rendement

- Degre de variation du revenu agricole au fil des ans
- Niveau du revenu agricole dans le secteur au fil des ans
- Niveau des investissements dans le secteur agricole au fil des ans
- Réaction de l'industrie aux changements apportés aux programmes de GRE

CADRE DE FONCTIONNEMENT

En élaborant son plan stratégique, le Conseil a tenu compte de l'évolution de l'industrie agricole et agroalimentaire canadienne et des nombreuses tendances qui la caractérisent, car elles influent sur les secteurs de son ressort. En gros, les quatre offices de gestion de l'offre que supervise le Conseil doivent composer avec les facteurs suivants :

- la diminution du nombre de détaillants et de transformateurs, ce qui accentue la centralisation des achats par les gros magasins à succursales;
- l'intensification de la régionalisation et de la provincialisation, ce qui a pour effet d'accroître le nombre de différends;
- le renouvellement des ressources humaines, qui est tributaire de l'accès au capital et du rendement des investissements;
- les modifications des tarifs douaniers et la libéralisation des échanges commerciaux qui découlent de l'accord de l'OMC;
- les maladies animales (influenza aviaire) et les autres problèmes de santé et de salubrité des aliments qui accroissent l'importance accordée à la santé animale et humaine;
- l'augmentation de la productivité et de l'innovation;
- les tendances de la consommation de produits avicoles et d'ovoproduits.

L'Office canadien de recherche, de développement des marchés et de promotion des bovins de boucherie et l'ensemble de l'industrie de l'élevage bovin doivent toujours composer avec les répercussions de la crise de l'ESB sur les marchés d'exportation du Canada. Parmi les autres questions que doivent traiter l'Office et ses partenaires (le Centre d'information sur le boeuf, la Fédération canadienne pour l'exportation de boeuf et le Conseil de recherche sur les bovins de boucherie), mentionnons :

- la mise en oeuvre d'un système national de perception des prélèvements;
- l'élaboration d'une stratégie nationale de recherche sur le boeuf;
- la mise en oeuvre de programmes de développement des marchés;
- les changements des tarifs douaniers et la libéralisation des échanges commerciaux qui découlent de l'accord de l'OMC;
- les maladies animales (ESB) et les autres problèmes de santé et de salubrité des aliments qui accroissent l'importance accordée à la santé animale et humaine.

Le CNPA offre les avantages suivants :

- les offices nationaux fonctionnent dans le respect de l'équilibre des intérêts de tous les Canadiens;
- un bon cadre de réglementation régit les productions avicoles (volailles et oeufs) ainsi que la recherche sur le boeuf et la promotion de ses produits;
- la commercialisation des produits agricoles est plus efficace sur les marchés interprovinciaux et extérieurs;
- le secteur agricole est efficient et concurrentiel.

AVANTAGES POUR LES CANADIENS

Pour garantir la sécurité du système alimentaire, il est essentiel de préserver la compétitivité du secteur agricole et agroalimentaire au pays et à l'étranger. Même si le degré de sécurité alimentaire au Canada est enviable, une série d'embûches continuent de se dresser sur la voie du secteur. En maintenant la sécurité du système alimentaire et en la rehaussant, on aidera le secteur à se protéger contre les répercussions des ralentissements périodiques. Par ailleurs, en tirant le maximum des possibilités grandissantes qui s'offrent à lui, le secteur continuera de renforcer son rendement, sa rentabilité et sa stabilité et, en même temps, contribuera à améliorer la qualité de vie de tous les Canadiens.

Dépenses nettes prévues et équivalents temps plein – CNPA

2007-2008		2008-2009		2009-2010	
millions de dollars	ETP	millions de dollars	ETP	millions de dollars	ETP
3,8	20	3,.8	20	3,8	20

Nota :

Ces montants figurent dans les crédits d'Agriculture et Agroalimentaire Canada et comprennent 200 000 $ en subventions et contributions et 243 000$ en avantages sociaux des employés.

Les services offerts sans frais sont les suivants :

- les locaux fournis par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada;
- les services ministériels (p. ex. systèmes financiers, sécurité, technologie de l'information, conseils et services en gestion des ressources humaines) fournis par Agriculture et Agroalimentaire Canada.

Ces montants ne figurent pas dans les coûts du programme.

Le Conseil national des produits agricoles a reçu pour mandat :

- de conseiller le ministre sur la création et le fonctionnement des offices prévus par la Loi, l'objectif étant de maintenir ou de favoriser l'efficacité et la compétitivité du secteur agricole;
- d'examiner les activités des offices et de s'assurer qu'elles sont conformes aux objectifs établis dans la Loi. Celle-ci investit le Conseil de la responsabilité d'approuver les ordonnances et les règlements des offices;
- de travailler avec les offices à améliorer l'efficacité de la commercialisation des produits agricoles écoulés sur le marché interprovincial et à l'étranger, et, dans le cas d'un organisme de promotion et de recherche, de travailler à favoriser la commercialisation des produits agricoles sur le marché des importations et l'exécution d'activités de promotion et de recherche au sujet des produits dont il s'occupe;
- de consulter en permanence les gouvernements de toutes les provinces qui se disent intéressées à exercer les pouvoirs des offices établis aux termes de la Loi.

Le Conseil surveille les activités des cinq offices nationaux suivants :

- Office canadien de commercialisation des oeufs;
- Office canadien de commercialisation du dindon;
- Les Producteurs de poulet du Canada;
- Office canadien de commercialisation des oeufs d'incubation de poulet à chair;
- Office canadien de recherche, de développement des marchés et de promotion des bovins de boucherie.

Le Conseil exécute des activités qui visent à renforcer les secteurs qu'il supervise et à en rehausser la compétitivité. Il a à coeur de collaborer avec le secteur agricole et agroalimentaire à relever les défis et à tirer parti des possibilités qui découlent des changements importants touchant les politiques agroalimentaires, les tendances du secteur des affaires et les besoins des marchés intérieurs et extérieurs.

Le CNPA a joué un rôle actif dans la gestion du portefeuille en fournissant des conseils globaux au ministre et au gouvernement. Cet esprit de coopération qui anime le portefeuille de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire ne porte pas atteinte à l'indépendance dont jouit le Conseil de par sa vocation quasi-judiciaire, ni à l'autonomie et à la responsabilisation en gestion que commande aujourd'hui la fonction de contrôleur moderne.

fondé sur des règles, et il continuera de collaborer avec d'autres membres de l'OMC à faire valoir ses intérêts. Il ne cessera de soutenir énergiquement les efforts visant à faire cheminer le cycle de Doha vers un heureux dénouement. Si les règles régissant le commerce international des produits agricoles et agroalimentaires sont claires et équitables, le secteur canadien de l'agriculture et de l'agroalimentaire en bénéficiera; il pourra aussi maximiser son accès aux marchés de partout dans le monde.

Outre les efforts que nous déployons à l'OMC, AAC aura comme objectif important de faire progresser les négociations devant mener à la conclusion d'accords de libre-échange avec la Corée, les pays de l'Association européenne de libre-échange (Islande, Norvège, Suisse et Liechtenstein) et le Groupe des quatre de l'Amérique centrale (El Salvador, Guatemala, Honduras et Nicaragua) et d'en tirer le maximum d'avantages pour le secteur de l'agriculture et de l'agroalimentaire du Canada. Avec la collaboration du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (MAECI), le Ministère élaborera et mettra en oeuvre une stratégie qui lui permettra de tenir d'autres négociations en vue de la conclusion d'accords de libre-échange avec d'éventuels partenaires commerciaux.

Quand il s'agit de faire valoir et de défendre les intérêts canadiens en matière de commerce agricole, les recours commerciaux demeurent un outil stratégique important dans les cas où d'autres mesures ne réussissent pas à convaincre des partenaires commerciaux de respecter leurs obligations. AAC continuera de collaborer étroitement avec le MAECI à suivre de près les politiques commerciales d'autres pays et à lancer au besoin des contestations auprès de l'OMC ou de l'ALENA; par ailleurs, il continuera de défendre les politiques du Canada quand d'autres pays le défieront.

Aplanissement des obstacles techniques

Même si le respect des principes scientifiques constitue l'un des dogmes du Canada dans le domaine du commerce, les exigences commerciales de certains pays n'ont pas de fondement scientifique. De tels obstacles techniques au commerce peuvent perturber les échanges mondiaux. Par conséquent, le Canada cherche à aplanir les entraves techniques qui ont des répercussions importantes sur l'accès aux marchés.

En 2007-2008, le Ministère cherchera à faire évoluer les pourparlers, les politiques et les normes en matière de commerce international à l'avantage du secteur canadien de l'agriculture et de l'agroalimentaire, et il veillera à ce que les politiques et mesures techniques d'autres pays n'aient pas d'incidences défavorables sur le secteur au Canada.

Le Ministère multipliera ses efforts de défense des intérêts commerciaux du Canada à l'étranger grâce à des initiatives ciblées, et il s'attaquera aux obstacles techniques et aux normes internationales qui ont des répercussions cruciales sur l'accès aux marchés. Il maintiendra, améliorera et assurera l'accès aux marchés en intervenant bilatéralement et multilatéralement avec des administrations étrangères pour que les politiques, les mesures et les normes internationales régissant les obstacles techniques concordent le plus possible avec les politiques intérieures et les pratiques de réglementation du Canada.

AAC veillera aussi à ce que l'interprétation et la mise en oeuvre des obligations internationales en cours du Canada ne limitent pas inutilement le commerce, et il continuera d'oeuvrer pour la réouverture et l'élargissement des marchés des bovins et du boeuf canadiens qui ont été fermés à la suite du dépistage d'un cas d'ESB au Canada en 2003.

CONSEIL NATIONAL DES PRODUITS AGRICOLES (CNPA)

Le Conseil national des produits agricoles (CNPA) a vu le jour en 1972 avec l'adoption de la *Loi sur les offices des produits agricoles (LOPA)*. La Loi regroupe les pouvoirs de commercialisation du gouvernement fédéral, qui exerce sa compétence sur le commerce interprovincial et international, et ceux des provinces, qui se limitent au commerce intraprovincial. Cette loi habilitante autorisait la création d'offices nationaux de commercialisation; elle a été modifiée en 1993 de façon à permettre aussi l'établissement d'organismes nationaux de promotion et de recherche.

Reconnaissance de nos produits

Il sera important, au cours des trois prochaines années, de tirer profit des capacités et des améliorations de portée intérieure pour établir une solide image de marque du Canada qui lui permettra d'élargir ses marchés agricoles et agroalimentaires. Éclairé par les consultations sur la nouvelle politique agricole et agroalimentaire, le Ministère favorisera l'adoption à plus grande échelle de la promesse de marque du secteur canadien de l'agriculture et de l'agroalimentaire et de ses éléments et leur intégration dans les stratégies de commercialisation que mettent en oeuvre le gouvernement et l'industrie afin d'établir une image de marque canadienne plus cohérente et positive sur les principaux marchés étrangers.

Les fonds versés par le Programme international du Canada pour l'agriculture et l'alimentation (PICAA) au titre des initiatives de promotion de l'image de marque et de développement des marchés permettent à des membres de l'industrie d'établir, pour leurs produits, des marques génériques pansectorielles. Ces marques aideront à promouvoir l'image du Canada partout dans le monde en mettant en valeur la supériorité des attributs canadiens de salubrité et de qualité des aliments et leur capacité de répondre aux exigences du marché dans ce domaine.

La mise en oeuvre de mécanismes de traçabilité sera une amélioration et une capacité de portée intérieure qui seront intégrées à d'autres efforts visant à faire reconnaître les produits agricoles et alimentaires canadiens. Ces mécanismes seront mis en application à titre prioritaire dans le secteur de l'élevage et, par la suite, dans d'autres secteurs et dans l'ensemble de la chaîne de valeur, en fonction des normes commerciales internationales et des possibilités qui s'offrent sur les marchés mondiaux.

L'intégration des activités internationales nous aidera aussi à faire connaître nos produits et à en maximiser les possibilités commerciales, surtout sur les marchés émergents. Le Ministère peaufinera ses stratégies intégrées de pénétration des marchés et les classera par ordre de priorité afin de stimuler les exportations des entreprises canadiennes sur les marchés existants et de faciliter la conquête de nouveaux marchés.

Parallèlement, le Ministère continuera de faire valoir l'excellence scientifique du Canada, d'offrir une expertise scientifique à l'appui des activités commerciales canadiennes, de répondre aux besoins des pays en développement et de s'acquitter de ses obligations internationales par l'entremise d'organismes agricoles intergouvernementaux à vocation scientifique. Il sera important de continuer à mettre en oeuvre le Programme de développement agricole Chine-Canada (PDACC) afin de renforcer les liens de commercialisation et de développement internationaux avec ce pays asiatique et, ainsi, d'aider le secteur agricole et agroalimentaire à tirer profit de débouchés d'exportation nouveaux et existants. AAC lancera aussi des consultations auprès des intervenants canadiens sur la possibilité de remplacer le PDACC par un autre programme.

AAC collaborera avec d'autres ministères et organismes fédéraux à assurer, sur les marchés internationaux, une forte présence canadienne en matière de commerce et d'investissement par l'adoption d'une approche axée sur le secteur; cette démarche visera à faire reconnaître davantage, sur des marchés ciblés, la capacité qu'a le Canada de fournir des produits agricoles et agroalimentaires de haute qualité.

Élargissement de l'accès aux marchés

En plus de faire davantage valoir les atouts du Canada sur les marchés internationaux, le gouvernement du Canada ne cessera d'exercer des pressions en faveur d'une uniformisation des règles du jeu qui y ont cours, l'objectif étant de permettre aux producteurs et aux transformateurs d'exporter avec plus d'efficacité en fonction de leur avantage concurrentiel.

En juillet 2006, malgré les efforts intenses déployés par des pays membres de l'OMC pour en arriver à une entente sur des engagements et des règles détaillés, les négociations du cycle de Doha de l'OMC ont été suspendues. Des membres clés de l'OMC n'avaient pu alors régler les divergences qui les séparaient dans leurs positions de négociation. Toutefois, depuis, des pays membres de l'OMC ont participé à des discussions informelles et la plupart d'entre eux se sont dits vivement intéressés à une relance des négociations. Le Canada reste fortement en faveur des objectifs des négociations du cycle de Doha, d'une plus grande libéralisation des échanges commerciaux et du maintien d'un système de commerce multilatéral

3) enfin, le volet « Initiative de salubrité des aliments » soutient la mise en oeuvre de systèmes de salubrité alimentaire dans des établissements de transformation de provinces participantes qui ne sont pas enregistrés auprès du fédéral; il finance aussi de la recherche, des activités de sensibilisation et la formation de personnel dans le but de renforcer l'infrastructure provinciale de la salubrité alimentaire.

L'ACIA est un partenaire important dans ces projets, puisqu'elle fournit des conseils techniques dans tous les domaines et qu'elle gère le Programme de reconnaissance de la salubrité des aliments à la ferme. Ce programme, créé à la demande des producteurs, assure l'adoption d'une approche nationale uniforme à l'égard de la salubrité des aliments; cette approche se fonde sur des systèmes scientifiques de gestion des risques qui sont reconnus à l'échelle internationale.

MARCHÉS ET ACTIVITÉS INTERNATIONALES

Accroître les débouchés du secteur agricole et agroalimentaire canadien à l'échelle internationale

Les exportations de produits agricoles et agroalimentaires canadiens ont totalisé 26,2 milliards de dollars en 2006 et y ont été pour 5,8 milliards de dollars dans l'excédent commercial global du pays. Si l'on tient compte des exportations de produits de la mer, elles se sont élevées à 30,5 milliards de dollars, ce qui fait passer la part du secteur dans l'excédent commercial à 7,4 milliards de dollars. Il ressort donc clairement que la prospérité du secteur agricole et agroalimentaire au Canada occupe une place importante dans la réussite du pays en tant que nation commerçante.

AAC défend les intérêts du Canada en matière de commerce des produits agricoles; il s'efforce d'abolir les entraves au commerce chez nous et à l'étranger, et d'accroître les débouchés pour le secteur agricole et agroalimentaire. Avec ses partenaires du portefeuille, du gouvernement et de l'industrie, le Ministère vise à assurer et à élargir l'accès des produits canadiens aux marchés et à uniformiser les règles du jeu sur les marchés internationaux des produits agricoles et agroalimentaires.

Le Ministère fait valoir et défend les intérêts des agriculteurs et des transformateurs agroalimentaires canadiens en participant à diverses négociations commerciales internationales et en recourant à des mécanismes de règlement des différends commerciaux, au besoin. AAC suit aussi de près l'évolution des politiques dans des pays clés et cherche à les infléchir au moyen d'outils comme la défense des intérêts commerciaux et la mise en place de postes de spécialistes de l'agroalimentaire dans certaines ambassades situées à l'étranger.

Le Canada demeure actif dans les négociations en agriculture de l'OMC et dans ses pourparlers commerciaux régionaux et bilatéraux. En outre, le Ministère gère un certain nombre de dossiers bilatéraux en commerce agricole avec les principaux partenaires commerciaux du Canada; citons par exemple les négociations visant à aplanir les irritants commerciaux et à régler les causes de recours commercial qui ont trait aux obligations contractées par le Canada envers l'OMC ainsi que dans le cadre de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) et d'autres accords de libre-échange avec ses partenaires commerciaux.

En 2007-2008, la stratégie intégrée d'AAC en matière de commerce international visera à faire progresser le secteur dans les trois domaines clés suivants :

- reconnaissance de nos produits;
- élargissement de l'accès aux marchés;
- aplanissement des obstacles techniques.

Dépenses nettes prévues et équivalents temps plein – Marchés et affaires internationales

2007-2008		2008-2009		2009-2010	
millions de dollars	ETP	millions de dollars	ETP	millions de dollars	ETP
78,5	555	57,1	555	57,1	555

2) En 2007-2008, AAC mettra en oeuvre trois grandes priorités scientifiques qui auront un double but : accroître la capacité du secteur agricole et agroalimentaire de réagir aux problèmes de salubrité et de sécurité alimentaires; créer des débouchés pour le secteur par l'innovation alimentaire. Plus précisément, grâce à un programme de recherche examiné par des pairs qui visera l'excellence scientifique, le Ministère cherchera surtout à :

   i) établir de solides assises scientifiques qui permettront de créer pour les Canadiens des produits nutritifs innovateurs bons pour la santé;
   ii) améliorer la salubrité et la sécurité du système alimentaire au moyen d'approches de nature prédictive;
   iii) élaborer des stratégies de gestion intégrées partout dans la filière alimentaire afin d'accroître la qualité des aliments et d'ajouter de la valeur aux produits.

3) En plus d'élaborer la nouvelle politique agricole et agroalimentaire, le Ministère continuera en 2007-2008 à examiner le cadre législatif et réglementaire en vigueur qui régit la santé et le bien-être des animaux au Canada. Parallèlement, il continuera de collaborer étroitement avec ses partenaires du portefeuille, en particulier avec l'ACIA, à la formulation d'options et de conseils stratégiques en matière de santé et de bien-être des animaux, son objectif étant de mieux intégrer la gestion des risques dans ce domaine. Par ailleurs, en 2008-2009, il s'emploiera à définir des options pour l'amélioration du dépistage des maladies animales et de la capacité d'intervention, et il contribuera à combler les besoins en information d'une politique nationale. Cette même année, il mènera à bien les consultations publiques sur une politique nationale de la santé et du bien-être des animaux et en finalisera l'élaboration; il mettra aussi en oeuvre des approches stratégiques dans le cadre de la nouvelle politique agricole et agroalimentaire. En 2009-2010, le Ministère formulera des options pour l'intégration de bonnes pratiques de gestion des risques dans les processus de production des animaux destinés à l'alimentation humaine.

4) Enfin, une des grandes priorités de 2007-2008 sera l'élaboration du cadre du Système national de traçabilité des animaux d'élevage. Les principales composantes du cadre sont l'identification des animaux et des locaux et un mécanisme de suivi du cheminement des animaux dans le circuit. En outre, en 2007-2008, on continuera d'élargir à d'autres produits alimentaires l'application d'un système national de traçabilité des produits agricoles et alimentaires, l'objectif étant de finaliser en 2009-2010 l'architecture d'un système national qui englobera tous les produits alimentaires.

Programme canadien de salubrité et de qualité des aliments (PCSQA)

Le Programme canadien de salubrité et de qualité des aliments (PCSQA) joue un rôle clé dans les efforts que déploie le gouvernement fédéral pour solidifier la réputation du Canada comme fournisseur de produits alimentaires et agricoles sûrs de première qualité et pour en tirer parti. Il dispense aux associations de l'industrie agricole et agroalimentaire une aide financière qui les aide à élaborer et à mettre en oeuvre des systèmes de contrôle des procédés de salubrité, de traçabilité et de qualité des aliments.

Le PCSQA est constitué de trois composantes distinctes mais intégrées :

1) le volet « Élaboration de systèmes » verse aux associations sectorielles nationales des fonds pour la mise au point de systèmes qui serviront de fondement aux activités de salubrité des aliments, d'assurance de la qualité et de traçabilité. Par le truchement de cette composante, le PCSQA s'occupera aussi de l'exécution des projets à la ferme que gérait auparavant la Fédération canadienne de l'agriculture;

2) le volet « Mise en place à la ferme » appuie l'application de systèmes de salubrité des aliments à la ferme en octroyant aux organismes nationaux de producteurs un financement qui leur donne accès à des outils de mise en oeuvre de systèmes nationaux à la ferme;

Les exigences et les attentes des consommateurs continuent toutefois d'augmenter en raison de problèmes grandement médiatisés comme l'ESB et l'influenza aviaire; en outre, les consommateurs du Canada et d'ailleurs dans le monde demandent de plus en plus que leurs aliments soient le plus bénéfique possible pour leur santé.

Le gouvernement du Canada s'est engagé à collaborer avec les administrations provinciales et territoriales et avec ses partenaires du portefeuille et de l'industrie à préserver la réputation de salubrité des aliments canadiens, et à s'assurer que les consommateurs canadiens et les autres continuent d'obtenir les aliments et les produits alimentaires nutritifs et de haute qualité qui ont fait la renommée du Canada.

Le volet Salubrité et qualité des aliments du CSA établit l'orientation stratégique qui, de pair avec les programmes, les services et les outils offerts à l'industrie, permettra de maintenir la solide réputation qu'a acquise le Canada pour la salubrité et la qualité des ses aliments. À titre d'exemples de programmes et de services, citons le programme de salubrité des aliments à la ferme, les initiatives de traçabilité, le soutien des systèmes de contrôle de la qualité et de gestion des données, ainsi que la recherche et le transfert de la technologie. L'ACIA participe activement à un grand nombre de ces initiatives.

La confirmation d'un premier cas d'ESB au Canada en mai 2003 a exigé l'adoption de mesures et de programmes spéciaux à l'intention du secteur des bovins de boucherie et des autres ruminants; il a fallu notamment accroître la capacité d'assurer la salubrité de la viande canadienne aux consommateurs du pays et de l'étranger. Pour y arriver, le gouvernement a dû améliorer la traçabilité des produits partout dans la chaîne de valeur de l'élevage et des viandes, et contribuer aux programmes provinciaux destinés à aider le secteur à rehausser sa capacité de mettre intégralement en oeuvre les améliorations apportées à l'interdiction frappant les aliments du bétail, améliorations qui exigeaient le retrait des matières à risque spécifiées.

L'amélioration de la traçabilité partout dans la chaîne de valeur de l'élevage et des viandes demeure l'une des grandes priorités en 2007-2008. AAC travaillera de concert avec les provinces, les territoires et le secteur à accélérer la mise en oeuvre d'un système de traçabilité multi-espèces qui prévoira, entre autres, l'identification des animaux et des locaux et le suivi du cheminement des animaux et des produits carnés dans la chaîne de valeur.

Dans ses activités Science et innovation menées dans le contexte de la salubrité et qualité des aliments (SQA), le Ministère et ses partenaires du portefeuille comme l'ACIA cherchent notamment à produire les connaissances et les technologies qui sont essentielles à la production d'aliments de qualité pour les consommateurs et à l'amélioration de la capacité des producteurs et des gouvernements canadiens d'assurer la sécurité du système alimentaire. Les recherches exécutées aux fins du volet SQA visent globalement à rendre plus sécuritaire le système de production, de transformation et de distribution des aliments. Pour ce faire, le Ministère intervient sur trois fronts : mieux comprendre le lien qui existe entre les aliments, la nutrition, la santé et le bien-être; dépister, surveiller et contrôler les dangers d'origine alimentaire; lutter contre les maladies animales et végétales.

Au cours des trois prochaines années, éclairé par les consultations tenues sur la nouvelle politique agricole et agroalimentaire, AAC collaborera avec ses partenaires du portefeuille comme l'ACIA, les autres administrations gouvernementales et l'industrie à renforcer la salubrité et la qualité des aliments au Canada par une stratégie à quatre grandes composantes :

1) Les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux seront invités en 2007-2008 à approuver une approche visant la mise en place d'une politique nationale de la qualité des aliments. AAC dirigera l'élaboration d'options stratégiques qui seront façonnées et étayées par des consultations publiques. Ce travail fera aussi partie intégrante du volet Salubrité et qualité des aliments de la nouvelle politique agricole et agroalimentaire. Le Ministère participera à la négociation d'ententes opérationnelles avec les provinces et les territoires, et des approches stratégiques seront mises en oeuvre en 2008-2009 dans le cadre de la nouvelle politique. AAC et l'ACIA continueront de faire preuve de leadership en 2009-2010 en élaborant les principes et les critères qui déboucheront sur une politique nationale de la qualité des aliments et qui aideront les décideurs à traiter les problèmes de qualité des aliments.

Les producteurs peuvent aussi se prévaloir de la *LPAACFC*, programme fédéral de garantie de prêts qui accroît l'accès des producteurs à du crédit servant à des fins d'améliorations agricoles et qui favorise l'accès des coopératives agricoles au capital.

Des fonctionnaires du Ministère feront des recommandations sur les adaptations à apporter au programme de la *LPAACFC* pour qu'il appuie mieux les agriculteurs débutants et les coopératives agricoles et facilite les cessions d'exploitations agricoles entre parents et enfants. Si des changements doivent être apportés en 2007-2008, le Ministère pourrait entreprendre de modifier la Loi pour bonifier le programme. En outre, un système de prestation électronique sera mis au point en vue d'améliorer et de simplifier l'administration de ce programme.

Autres programmes de GRE

Le Programme de mise en commun des prix vise à faciliter la commercialisation des produits agricoles par les coopératives en offrant une garantie de prix qui les protège contre les fléchissements imprévus des prix du marché.

Programmes d'aide spéciale

Le Programme de lutte contre le virus de la sharka du prunier, doté d'un budget de 85 millions de dollars, qui a vu le jour en 2004, visait à lutter contre ce virus au Canada et à l'éliminer. Il comporte un volet de 20 millions de dollars qui a pour but d'aider les producteurs à absorber leurs pertes dues à la destruction d'arbres; le montant restant (65 millions de dollars) est consacré au dépistage du virus et à des recherches sur son diagnostic et sa transmission. Le Programme se poursuit en 2007-2008.

Dans la foulée du dépistage du nématode doré dans la région de St-Amable au Québec, le gouvernement fédéral a lancé un programme d'aide de 5,4 millions de dollars en 2006-2007. Ce programme englobe un montant de 2 millions de dollars qui vise à aider les producteurs à assumer les coûts extraordinaires occasionnés ainsi que les frais liés à l'élimination des pommes de terre et aux services de conseils et de planification d'entreprise; le montant restant (3,4 millions de dollars) provient du PCSRA et des programmes de renouveau. Les fonctionnaires continueront de suivre de près la situation et la participation au programme en 2007-2008.

Le Programme de cultures de couverture (PCC), annoncé en mai 2006, était une initiative fédérale ponctuelle d'un budget total de 90 millions de dollars qui s'adressait aux producteurs canadiens n'ayant pu semer de cultures en 2005-2006 en raison d'inondations printanières. Le PCC a versé une aide financière aux producteurs agricoles qui ont été incapables de mettre en terre des cultures commerciales à cause de l'état détrempé de leurs sols et qui ont dû absorber des coûts additionnels pour protéger leurs sols contre l'érosion. En 2007-2008, le Ministère instaurera un PCC permanent qui sera exécuté par les organismes d'AP et qui prendra la forme d'une « bonification » fédérale aux indemnités pour non-ensemencement de l'AP.

SALUBRITÉ ET QUALITÉ DES ALIMENTS

Réduire le plus possible les risques d'origine alimentaire et leur incidence sur la santé humaine, accroître la confiance des consommateurs et rendre le secteur davantage capable de combler ou de dépasser les exigences du marché à l'égard des produits alimentaires

Le Canada s'est forgé une réputation de producteur et de fournisseur de produits alimentaires qui figurent parmi les plus sains et les meilleurs au monde. Grâce en grande partie à de rigoureux procédés de contrôle de la qualité et de la salubrité, les produits agricoles et alimentaires canadiens ont su gagner la confiance des consommateurs.

Dépenses nettes prévues et équivalents temps plein – Salubrité et qualité des aliments

2007-2008		2008-2009		2009-2010	
millions de dollars	ETP	millions de dollars	ETP	millions de dollars	ETP
119,4	466	38,9	466	38,9	466

Assurance-production

L'Assurance-production (AP) aide à stabiliser le revenu des producteurs en réduisant au maximum les répercussions économiques des manques à produire dus à des catastrophes naturelles comme la sécheresse, la grêle, le gel et les précipitations excessives, ainsi qu'à l'action de ravageurs et de maladies qui échappent à tout moyen de lutte. Il s'agit d'un programme à frais partagés entre les producteurs et les Trésors publics. La prestation du Programme est assurée par les provinces et les territoires; pour sa part, le Trésor fédéral assume une partie du total des primes et des frais administratifs.

Le Programme prévoit que les producteurs peuvent se prémunir contre les pertes importantes de récoltes et de biens qui échappent à leur emprise. De plus, il offre aux producteurs une large gamme d'options de programme qui sont uniformes d'une province et d'un territoire à l'autre.

En 2007-2008, le programme d'AP concevra et offrira de nouveaux produits en horticulture, en productions fourragères et en élevage.

Programme de partenariats avec le secteur privé pour la gestion des risques (PPSPGR)

Même si le CSA a contribué pour beaucoup à élargir la protection dispensée en gestion des risques aux producteurs primaires, ceux-ci ont mis au jour des lacunes dans la couverture offerte à l'échelle de l'exploitation agricole.

C'est pourquoi le PPSPGR vise à aider le secteur agricole et agroalimentaire à trouver des solutions à ces lacunes de gestion des risques en se tournant vers des produits et services élaborés et offerts par le secteur privé. Il vient compléter les investissements en cours du gouvernement fédéral dans l'agriculture canadienne en aidant les producteurs à gérer les risques de leur entreprise et le secteur à améliorer sa compétitivité et sa rentabilité à long terme.

En élargissant le rôle joué par les fournisseurs privés de produits et de services de gestion des risques, le PPSPGR limite les investissements en ressources publiques dans les projets pilotés par l'industrie. Grâce à cette approche, le secteur agricole accroîtra sa capacité de gérer les risques de l'entreprise, car il bénéficiera d'une gamme de plus en plus vaste de produits et de services privés en gestion des risques qui sauront répondre aux besoins des agriculteurs canadiens.

En 2007-2008, les responsables du PPSPGR continueront de collaborer avec les organismes de producteurs et les services financiers du secteur privé à élargir la gamme des produits et des services que ce secteur peut offrir aux producteurs canadiens pour répondre à leurs besoins en gestion des risques de l'entreprise agricole.

Programmes de garanties financières

En plus des risques traditionnellement associés à la production agricole, d'autres facteurs peuvent nuire à la viabilité des exploitations agricoles : par exemple des fonds d'exploitation insuffisants ou un accès restreint au crédit. Les programmes de garanties financières répondent à ce besoin en offrant des facilités de crédit.

En 2006-2007, le gouvernement du Canada annonçait l'apport de modifications à la *Loi sur les programmes de commercialisation agricole (LPCA)* qui devraient permettre d'accroître la protection et le montant des avances de fonds consenties aux agriculteurs. C'est ainsi que l'ancien PAP et le PPA ont été fusionnés en un seul programme qui continue à relever de la LPCA. Le nouveau programme, pour lequel on a conservé l'appellation « Programme de paiements anticipés » (PPA), continuera de verser des avances aux agriculteurs durant la totalité du cycle de production et, ainsi, leur permettra d'entreposer leurs produits et de les commercialiser à n'importe quel moment de l'année où les conditions du marché sont favorables à l'obtention de meilleurs prix. Pour mettre davantage d'argent à la disposition des producteurs par le biais de prêts sans intérêts tant que les changements précités n'auront pas été mis en oeuvre, le gouvernement a décidé de créer et de mettre en place le *Programme d'avances printanières bonifié* (PAPB). Ce programme provisoire prendra fin en septembre 2007.

En 2007-2008, AAC continuera d'exécuter le PPA fraîchement modifié et appliquera les améliorations apportées au système de prestation électronique du Programme; l'administration du Programme s'en trouvera ainsi améliorée et les producteurs pourront mieux gérer leurs liquidités pendant toute la campagne de production.

Il s'agit d'un programme à caractère agro-global (ensemble de l'exploitation) qui s'adresse aux agriculteurs admissibles, peu importe les denrées agricoles qu'ils produisent; il vise notamment les producteurs de lait et les aviculteurs (volailles et oeufs) qui sont soumis à un régime de gestion de l'offre. Les producteurs ainsi contingentés comptent surtout sur la gestion de l'offre pour stabiliser leurs revenus; ils sont toutefois admissibles à une aide en cas de catastrophe dans le cadre du PCSRA.

Comme il est dit plus haut, le PCSRA est un programme à coûts partagés. Les participants touchent un paiement du Programme lorsque leur marge pour l'année de programme est inférieure à leur marge de référence ou marge historique. Plus le manque à gagner est prononcé, plus la part de l'État dans le paiement est élevée. Comme les fonds attribués par le Programme reposent sur la demande, l'aide va là où les besoins sont les plus pressants, et le financement public annuel de ce programme n'est pas plafonné.

L'exécution du PCSRA relève du fédéral en Colombie-Britannique, en Saskatchewan, au Manitoba, au Nouveau-Brunswick, en Nouvelle-Écosse, à Terre-Neuve-et-Labrador et au Yukon. Toutefois, en Alberta, en Ontario, au Québec et à l'Île-du-Prince-Édouard, ce sont les provinces qui dispensent le Programme.

Dans la foulée des consultations tenues entre les fonctionnaires fédéraux, provinciaux et territoriaux et le secteur en 2006-2007, les gouvernements se sont engagés à remplacer le PCSRA par des programmes distincts de stabilisation du revenu axée sur les marges et d'aide en cas de catastrophe. Ces nouvelles initiatives ont notamment pour objectifs d'accroître la capacité d'adaptation des programmes de GRE, de mieux les faire comprendre aux producteurs et de s'assurer que les programmes sont plus simples et mieux adaptés aux besoins des producteurs canadiens tout en étant plus abordables pour les contribuables. Le nouveau programme de stabilisation du revenu, qui est axé sur les marges, améliore de beaucoup le PCSRA original; il sera lancé pour l'année de stabilisation 2007. Les gouvernements fédéral et provinciaux comptent aussi adopter un cadre distinct d'aide en cas de catastrophe qui leur permettra d'intervenir plus rapidement pour remédier aux répercussions des catastrophes sur les entreprises agricoles à mesure qu'elles se produisent.

Entre-temps, le PCSRA actuel sera maintenu pour l'année de stabilisation 2006 (l'administration générale du Programme pour 2006 se déroulera pendant l'exercice 2007-2008). Les gouvernements ont mis en oeuvre, dans le cadre du PCSRA, un certain nombre de volets qui feront partie du nouveau programme de stabilisation du revenu; ces composantes aideront les producteurs dans leur transition vers le nouveau programme et leur permettront de tirer profit plus tôt des avantages en découlant. Voici en quoi consistent certains de ces volets :

- le remplacement, par des droits plus abordables, de l'exigence de dépôt qui était imposée au producteur;
- l'inclusion d'une meilleure méthode (hybride) d'évaluation des stocks;
- l'élargissement des critères d'admissibilité pour la couverture de la marge négative;
- un mécanisme d'avances ciblées dans les situations de catastrophes;
- l'amélioration de la prestation du service (notamment une option de présentation tardive des demandes, l'inscription automatique des producteurs, la transmission électronique des demandes, des calculateurs en ligne, des formulaires harmonisés d'impôt sur le revenu et de participation au PCSRA, la réduction des exigences d'information et des normes communes de service).

En novembre 2006, les gouvernements annonçaient la tenue d'une série de consultations pancanadiennes qui donneraient aux dirigeants du secteur et aux producteurs l'occasion de prendre part aux discussions devant mener à la prochaine politique agricole et agroalimentaire. Dans le cadre de ces réunions, on tiendra d'autres consultations sur les programmes de GRE. À la lumière de ces consultations, on cernera les lacunes des programmes de GRE, on y remédiera et on y apportera d'autres améliorations tout en les gardant abordables.

INTERVENTION STRATÉGIQUE

AAC cherchera à réaliser le résultat stratégique Sécurité du système alimentaire en exécutant les activités de programmes suivantes : gestion des risques de l'entreprise; salubrité et qualité des aliments; marchés et activités internationales.

GESTION DES RISQUES DE L'ENTREPRISE

Accroître la capacité des producteurs de gérer les risques et augmenter la viabilité et la rentabilité du secteur

Les programmes de gestion des risques de l'entreprise (GRE) visent à doter les producteurs de la capacité et des outils qu'il leur faut pour gérer les risques et assurer la viabilité et la rentabilité de leurs exploitations agricoles. Partout au Canada, les administrations publiques s'entendent pour dire que, pour rechausser la stabilité et la rentabilité du secteur agricole et agroalimentaire, il est crucial de veiller à l'efficacité des programmes de GRE. En réussissant à mieux atténuer le risque, les producteurs peuvent plus facilement se tenir à l'affût des nouvelles occasions de renforcer leur capacité d'offrir des produits alimentaires et non alimentaires sûrs aux Canadiens et aux consommateurs de partout dans le monde, ce qui rejaillit sur la qualité de vie de tous les Canadiens.

Dans le cadre du CSA, le gouvernement fédéral a consacré 5,5 milliards de dollars en cinq ans aux programmes de GRE. Ces programmes traitent sur un pied d'égalité tous les producteurs du pays qui vivent des situations analogues et offrent une aide agro-globale, plutôt que sectorielle, qui permet de répondre aux besoins de stabilité du revenu et de protection en cas de catastrophe qu'a le secteur.

AAC et les gouvernements provinciaux, de concert avec les associations sectorielles, travaillent à l'élaboration de nouveaux programmes distincts de stabilisation du revenu et d'aide en cas de catastrophe qui offriront aux producteurs, en temps opportun, une aide souple et prévisible. Ces programmes seront mis en oeuvre en 2007-2008, et seront au coeur de la nouvelle politique agricole et agroalimentaire.

Programmes de gestion des risques de l'entreprise

Il existe deux grands programmes nationaux qui aident les producteurs à gérer les risques et à composer avec les fluctuations du revenu : le Programme canadien de stabilisation du revenu agricole (PCSRA) et l'Assurance-production (AP). Ces programmes sont complétés par le Programme de partenariats avec le secteur privé pour la gestion des risques (PPSPGR) et des programmes de garanties financières, notamment le Programme de paiements anticipés (PPA), le Programme d'avances printanières (PAP), le Programme d'avances printanières bonifié (PAPB), le Programme de mise en commun des prix (PMCP) et le Programme établi aux termes de la *Loi sur les prêts destinés aux améliorations agricoles et à la commercialisation selon la formule coopérative (LPAACFC)*.

Le PCSRA

Le PCSRA est un programme à frais partagés entre le fédéral, les provinces, les territoires et les producteurs, qui est conçu pour aider les producteurs à gérer le risque lié à la fluctuation du revenu agricole. Dans la forme originale du Programme, la stabilisation du revenu et la protection en cas de catastrophes étaient fondues en un seul programme, qui visait à aider les producteurs à protéger leurs exploitations agricoles contre les diminutions de revenu, petites ou grosses, causées par des circonstances indépendantes de leur volonté.

Dépenses nettes prévues et équivalents temps plein – Gestion des risques de l'entreprise

2007-2008		2008-2009		2009-2010	
millions de dollars	ETP	millions de dollars	ETP	millions de dollars	ETP
1 518,9	947	1 123,3	947	1 108,3	947

RÉSULTAT STRATÉGIQUE 1 :

SÉCURITÉ DU SYSTÈME ALIMENTAIRE

Un système agricole et agroalimentaire sécuritaire et durable qui peut offrir des aliments sains et sûrs pour répondre aux besoins et aux préférences des consommateurs

INTRODUCTION

Pour être sécuritaire, un système alimentaire doit être rentable et digne de foi pour les consommateurs, qui ont alors l'assurance de pouvoir obtenir les produits qu'ils désirent et dont ils ont besoin. Par le résultat stratégique Sécurité du système alimentaire, AAC et ses partenaires du portefeuille que sont l'ACIA et la CCC veulent s'assurer que le Canada pourra continuer à produire, à transformer et à distribuer des aliments sûrs et fiables. Pour ce faire, les Canadiens doivent compter sur un secteur agricole et agroalimentaire prospère, stable et viable.

L'approche adoptée par le Ministère pour assurer la sécurité du système alimentaire comporte trois volets : veiller à ce que les agriculteurs et les producteurs d'aliments disposent des outils dont ils ont besoin pour gérer les risques de l'entreprise; maintenir et accroître la confiance des consommateurs en la salubrité et la qualité des produits agricoles et agroalimentaires du Canada; préserver et élargir l'accès du secteur aux marchés mondiaux.

CADRE DE FONCTIONNEMENT

Le secteur de l'agriculture et de l'agroalimentaire a un important rôle à jouer dans l'économie et la société canadiennes. En plus de satisfaire aux besoins fondamentaux en aliments, il fournit de l'emploi à un Canadien sur huit et rapporte environ 8 p. 100 du PIB du pays. Pour assurer un avenir vigoureux et productif au Canada, il est impérieux que le secteur reste prospère.

Le secteur agricole et agroalimentaire canadien est l'un des principaux artisans de la réussite du pays sur le plan commercial. Comme le territoire agricole du Canada est vaste et que sa population est relativement peu nombreuse, le pays produit beaucoup plus d'aliments et de produits agricoles qu'il en a besoin, et est donc fortement tributaire des exportations, près de la moitié de sa production intérieure étant écoulée à l'étranger. Partout dans le monde, le Canada s'est taillé une solide réputation de fournisseur fiable de produits alimentaires et agricoles qui comblent les exigences et les attentes des consommateurs, et même les dépassent.

Les possibilités de croissance, de prospérité et de stabilité à long terme pour les producteurs et les transformateurs canadiens se multiplient puisque les frontières partout dans le monde sont de plus en plus ouvertes, que les marchés étrangers s'enrichissent et que, grâce à la convergence des disciplines scientifiques, de nouvelles gammes de bioproduits voient le jour. De plus, un nombre croissant de consommateurs exigent des produits plus pratiques et meilleurs pour la santé.

Pour continuer de réussir à long terme, le secteur agricole et agroalimentaire devra satisfaire aux attentes en constante évolution des marchés intérieurs et étrangers, et tirer profit des débouchés offerts par le nombre croissant de clients, la demande d'attributs particuliers de qualité et de salubrité, et l'essor rapide des marchés des aliments et des produits alimentaires à valeur ajoutée.

Parallèlement, la pratique de l'agriculture reste une entreprise foncièrement risquée, ce qui pose au secteur de nombreux défis. Les conditions environnementales, les prix peu élevés des denrées, les coûts élevés des intrants, la concurrence sur les marchés internationaux et l'imprévisibilité générale des maladies animales et végétales, voilà autant de facteur qui exercent chaque année une tension énorme sur le secteur de l'agriculture et de l'agroalimentaire au Canada. Les gouvernements ont un rôle clé à jouer pour aider le secteur à faire face à cette pression.



ANALYSE DES ACTIVITÉS DE PROGRAMME PAR RÉSULTAT STRATÉGIQUE

La présente section porte sur les activités de programme d'AAC pour l'exercice 2007-2008 et décrit la façon dont ces activités concourront à l'obtention des trois résultats stratégiques du Ministère que sont :

1) la sécurité du système alimentaire;
2) la santé de l'environnement;
3) des innovations propices à la croissance.

La section contient également des renseignements sur d'autres secteurs clés dont le Ministère est responsable, notamment le développement rural, les coopératives, l'Agence canadienne du pari mutuel et le Conseil national des produits agricoles.

Le Cadre stratégique pour l'agriculture (CSA)

Pour atteindre ses résultats stratégiques et exécuter toutes les activités de programme correspondantes, AAC s'appuie sur le CSA, qu'il modifie au besoin s'il juge qu'il pourra ainsi servir le mieux possible le secteur agricole et agroalimentaire du Canada et contribuer à offrir la meilleure qualité de vie possible à tous les Canadiens.

Le CSA visait au départ à renforcer le secteur agricole et agroalimentaire grâce à une politique nationale intégrée et globale qui le positionnerait de manière à ce qu'il puisse relever les défis et profiter des occasions se présentant au XXIe siècle. Plus concrètement, il s'agissait de répondre aux demandes et aux attentes des consommateurs et même de les dépasser, et de faire du Canada un chef de file mondial en production et en distribution d'une gamme variée de produits agroalimentaires sains, nutritifs et de grande qualité, obtenus dans le respect de l'environnement.

Le CSA met aussi beaucoup l'accent sur le rôle que jouent la recherche et le développement agricoles dans la création de nouveaux produits, dans la conquête de nouveaux marchés par le secteur et dans l'assurance de la salubrité et de la qualité des produits, sans perdre de vue la protection de l'environnement ni l'amélioration du rendement environnemental de l'agriculture commerciale.

Comme le CSA arrive à échéance à la fin du présent exercice, il faudra abattre en 2007-2008 beaucoup de travail en élaboration de politiques et de programmes pour s'assurer de mettre au point et de négocier la nouvelle politique agricole et agroalimentaire canadienne et d'en préparer la mise en oeuvre pour 2008. À cette fin, de vastes consultations publiques ont été lancées à la fin de 2006 et se poursuivent au début de 2007. Dans ce travail de base, il faudra aussi prévoir intégrer, à la nouvelle politique, une stratégie de l'industrie alimentaire qui favorisera la croissance et le développement des secteurs de la production et de la transformation des aliments au Canada.

Autre point de mire du Ministère : l'élaboration d'une stratégie visant les marchés et les produits non alimentaires tirés de la biomasse agricole. Une telle intervention est motivée par l'importance grandissante que revêtent les produits à valeur ajoutée sur les marchés d'aujourd'hui et par la reconnaissance du fait qu'une coordination entre les intervenants de la chaîne de valeur s'impose de plus en plus. AAC garde cet aspect à l'esprit dans le travail qu'il accomplit à l'égard de chacun des résultats stratégiques suivants.

Prises collectivement, les activités de programme d'AAC constituent un plan d'action cohérent qui est appliqué au profit des producteurs, du reste de la chaîne de valeur et de tous les Canadiens. AAC continuera de veiller à ce que le secteur agricole et agroalimentaire canadien puisse jouir d'une stabilité accrue. Les consommateurs canadiens et étrangers seront ainsi davantage rassurés sur la salubrité et la qualité de leurs aliments et sur le recours à des méthodes de production respectueuses de l'environnement. Les Canadiens pourront également s'attendre à se faire offrir un large éventail de produits alimentaires et non alimentaires nouveaux qui amélioreront la qualité de leur vie au quotidien. En étant plus vigoureux, le secteur agricole et agroalimentaire renforcera l'ensemble de l'économie du Canada.

En compagnie de ses partenaires du portefeuille, AAC est bien placé pour donner suite et concourir aux initiatives pangouvernementales qui visent à renforcer la gestion publique et à entretenir une culture de la responsabilisation. L'expérience du Ministère au chapitre de l'élaboration et de la mise en oeuvre du CSA avec ses partenaires provinciaux et territoriaux et avec les autres intervenants a permis de mettre en place des assises solides qui orienteront l'élaboration de la nouvelle politique agricole et agroalimentaire canadienne.

Comité sénatorial permanent de l'agriculture et des forêts

À la suite d'une motion déposée par le sénateur Hugh Segal, le Comité était autorisé le 16 mai 2006 à se pencher sur la question de la pauvreté rurale au Canada et à faire rapport à ce sujet. À l'automne 2006, après avoir tenu une série de 13 réunions à Ottawa, dont l'une a vu comparaître le ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, le Comité déposait le 13 décembre un rapport provisoire intitulé *Comprendre l'exode : lutte contre la pauvreté rurale*. Les conclusions du rapport provisoire étaient relativement globales et touchaient non seulement l'agriculture mais aussi d'autres aspects comme le développement économique des régions rurales, l'éducation, l'accès aux services, le transport et l'immigration.

Le rapport se trouve à l'adresse : http://www.parl.gc.ca/39/1/parlbus/commbus/senate/com_f/agri_f/rep_f/repintdec06_f.pdf

Le rapport final du Comité est attendu au plus tard le 30 avril 2007.

LIEN AVEC LES OBJECTIFS DE RÉSULTATS DU GOUVERNEMENT DU CANADA

Les activités de programme d'AAC cadrent avec les grands objectifs et priorités suivants du gouvernement du Canada et concourent à leur réalisation : créer des possibilités pour les Canadiens, rendre l'économie davantage productive et concurrentielle, et faire des collectivités canadiennes de meilleurs endroits où travailler, jouer et grandir.

Le Ministère collabore avec les producteurs, les intervenants du secteur agricole et agroalimentaire et les autres ordres d'administration publique à rendre le secteur compétitif au pays et à l'étranger, à assurer sa viabilité et sa prospérité et à le faire contribuer à la vigueur de l'économie, tout en protégeant l'environnement et son intégrité.

Le Cadre pangouvernemental établit une structure qui définit les contributions des ministères, organismes et sociétés d'État à l'obtention de la série de résultats de haut niveau visés par le gouvernement du Canada. Les activités et les résultats stratégiques d'AAC concourent aux résultats suivants du gouvernement du Canada définis par le Cadre :

1. Affaires économiques : Une forte croissance économique
2. Affaires économiques : Une économie axée sur l'innovation et le savoir
3. Affaires économiques : Un marché équitable et sécurisé
4. Affaires économiques : Un environnement propre et sain
5. Affaires internationales : Un Canada prospère grâce au commerce international

CONCLUSION

Le secteur agricole et agroalimentaire du Canada est un modèle de réussite, et il continuera de contribuer de façon remarquable à la société canadienne et à la qualité de vie de tous les citoyens. Les producteurs et les transformateurs canadiens ont acquis, de par le monde, la réputation de répondre aux attentes des consommateurs à l'égard des normes régissant la protection de l'environnement ainsi que la salubrité et la qualité des aliments.
Par contre, le revenu agricole fléchit depuis quelques années à cause des divers motifs mentionnés dans le présent rapport. Même si le secteur a prouvé qu'il avait du ressort, la nature et l'ampleur des facteurs auxquels il est confronté exigent que les producteurs et les gouvernements du Canada poursuivent leurs efforts visant à assurer la stabilité et la prospérité du secteur. Les politiques et les programmes du CSA ont établi une approche nationale intégrée, et cette approche sera maintenue dans le cadre de la nouvelle politique agricole et agroalimentaire qu'AAC et ses partenaires des provinces et des territoires sont en voie d'élaborer de concert avec les intervenants du secteur.

- dispenser des conseils et exécuter des activités de communications stratégiques qui appuieront le plan d'action des programmes de GRE dans le contexte du CSA actuel et de la nouvelle politique agricole et agroalimentaire.

RAPPORTS DES COMITÉS PARLEMENTAIRES

Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire

Le Comité a déposé à la Chambre des communes un rapport auquel le gouvernement devra répondre, ainsi que trois autres rapports qui pourraient exiger l'intervention du portefeuille. En voici les détails :

Rapport sur l'examen de la Loi sur les grains du Canada *et de la Commission canadienne des grains réalisé par* COMPAS Inc.

Le Règlement de la Chambre des communes prescrit qu'il faut répondre à ce rapport dans les 120 jours civils suivant son dépôt.

Ce rapport fait suite à un amendement du projet de loi C-40, Loi modifiant la *Loi sur les grains du Canada* et la *Loi sur les transports au Canada*, que le Comité permanent a déposé en 2005. Cet amendement a nécessité un examen complet et indépendant de la *Loi sur les grains du Canada* et de la CCG, tâche dont s'est acquitté le cabinet de consultants COMPAS inc.

Le Comité a déposé ce rapport le 5 décembre 2006 après avoir tenu une série de réunions en septembre et en octobre avec plusieurs témoins, dont des représentants de COMPAS Inc., de la CCG et d'autres intervenants. Les témoins étaient en général favorables à une réforme de la CCG, et la majorité d'entre eux en ont fait ressortir les mêmes aspects les plus importants. Le rapport traite surtout des thèmes communs soulevés par les témoins, dont le mandat et la gouvernance de la CCG, la pesée et l'inspection à l'arrivage, le financement de la recherche, la responsabilité de la CCG, la distinction visuelle des grains et les wagons de producteurs.

Le rapport, qui renferme douze recommandations, se trouve à l'adresse suivante : http://cmte.parl.gc.ca/cmte/CommitteePublication.aspx?COM=0&SourceId=185696&SwitchLanguage=1

Parmi les autres rapports qui pourraient exiger l'intervention du portefeuille, mentionnons les suivants :

1. Le Comité a déposé le 8 juin 2006 un rapport qui présentait trois recommandations sur la question des importations de concentrés protéiques du lait (CPL), à savoir sur les mesures de contrôle des importations, sur la classification de tous les CPL et sur l'invocation de l'article XXVIII du GATT. Le rapport se trouve à l'adresse : http://cmte.parl.gc.ca/cmte/CommitteePublication.aspx?COM=10464&Lang=1&SourceId=145897

2. Le Comité a déposé le 12 décembre 2006 un rapport qui présentait une recommandation relative à l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire : le Programme d'importation de pesticides pour usage personnel. Le rapport se trouve à l'adresse : http://cmte.parl.gc.ca/cmte/CommitteePublication.aspx?COM=10464&Lang=1&SourceId=187444

3. Le Comité a déposé le 13 décembre 2006 un rapport qui présentait quatre recommandations sur la limitation du quota supplémentaire d'importation du boeuf. Le rapport se trouve à l'adresse : http://cmte.parl.gc.ca/cmte/CommitteePublication.aspx?COM=10464&Lang=1&SourceId=187070

En 2007-2008, AAC s'emploiera aussi à produire des évaluations et de l'information sur le rendement qui appuieront l'élaboration de la nouvelle politique agricole et agroalimentaire ainsi que d'autres initiatives stratégiques.

La collaboration dans le portefeuille

De concert avec ses partenaires du portefeuille, AAC a adopté une approche intégrée pour le traitement des grands dossiers qui recoupent les responsabilités et les fonctions d'élaboration de politiques de tous les partenaires. Fait plus important, AAC et les autres membres du portefeuille se sont engagés à élaborer la nouvelle politique agricole et agroalimentaire et ils participent à ce processus.

La collaboration dans le portefeuille a beaucoup évolué depuis 2001; les divers partenaires ont notamment conclu des protocoles sur les dossiers principaux, partagé des services de recherche et d'administration, et participé à des réunions de la haute direction. En procédant ainsi, le portefeuille n'a cessé d'adopter des pratiques optimales de gestion.

En outre, AAC et ses partenaires du portefeuille ont renforcé leur approche pour la planification annuelle et la présentation de rapports de façon à respecter les exigences de la bonne gouvernance, de la transparence et de la responsabilisation de gestion.

Des services axés sur le citoyen

AAC a à coeur d'axer la prestation de ses services sur le client et d'apporter des améliorations mesurables en fonction des attentes de sa clientèle. Pour y arriver, le Ministère s'inspire d'une stratégie intégrée de prestation de services, qui vise à lui donner un rôle de meneur dans la conception et la mise en oeuvre de programmes et de services adaptés axés sur le citoyen qui contribuent à la rentabilité et à la viabilité du secteur de l'agriculture et de l'agroalimentaire.

L'amélioration des services à AAC est motivée par la volonté de comprendre les clients et leurs besoins. Le Ministère utilisera l'Outil de mesures communes (mécanisme de sondage sur la satisfaction de la clientèle) en vue de mener des enquêtes approfondies auprès de ses clients, de jauger leur degré de satisfaction et de déterminer les facteurs de qualité et les améliorations à viser en priorité. AAC établira les priorités et les plans de mise en oeuvre qui lui permettront d'appliquer les normes de service d'ici à trois ans. D'autres activités de premier plan seront entamées en faveur de l'amélioration des services et de leur prestation, notamment l'établissement d'une base de données sur les clients et le service, la simplification des processus opérationnels, et la migration des programmes vers une plateforme commune de subventions et de contributions.

Dans le cadre des efforts qu'il déploie constamment pour améliorer l'accès à l'information, à ses programmes et à ses services, AAC continuera d'étoffer et de mettre à jour son site Web, en accroissant sa capacité de dispenser des services en ligne qui compléteront les modes classiques de prestation (le téléphone, les visites en personne et la poste). Les clients jouiront ainsi d'une approche plus globale et intégrée en gestion des voies de transmission, comme en témoignent l'accès téléphonique et Mon dossier AAC.

Le Ministère collabore également avec ses partenaires fédéraux, provinciaux et territoriaux à l'élaboration et à la mise en oeuvre de plans de communications stratégiques et d'activités de marketing. Les clients d'AAC au pays et à l'étranger pourront ainsi être mieux renseignés sur les objectifs, les avantages et la valeur de ses programmes et services, l'objectif étant de promouvoir ces programmes et d'inciter les intervenants à y participer en plus grand nombre. Pour y arriver, AAC a établi les grandes priorités qui suivent en matière de communications pour ses clients externes :

- soutenir globalement les activités de consultation et de communication de la stratégie de participation à l'élaboration de la nouvelle politique agricole et agroalimentaire canadienne;
- appuyer de manière active et soutenue les communications stratégiques en sciences et innovation et dans d'autres domaines qui concourent au développement de nouveaux marchés et qui suscitent de nouvelles possibilités pour le secteur agricole;
- mettre en oeuvre une approche de communications internes qui met l'accent sur de nouveaux outils et sur le dialogue constant avec les employés;

Ce cadre global tient aussi compte des priorités de la GI-TI qui permettront à AAC de mettre en oeuvre sa stratégie de GI et d'instaurer une culture propice à des échanges et à une gestion plus efficaces de l'information. En 2007-2008, AAC continuera de mettre l'accent sur la gouvernance ministérielle de la GI-TI en vue de favoriser une saine gestion stratégique de l'information et des biens technologiques. Il ne cessera de donner suite aux initiatives et aux priorités ministérielles qui visent une amélioration du service et de sa prestation, notamment en simplifiant les processus administratifs et les activités cruciales en cours.

Gestion intégrée

La *Loi sur la protection civile* stipule que chaque ministre responsable devant le Parlement est chargé : i) d'élaborer des plans d'urgence propres ou liés à son secteur de responsabilité; ii) de mettre en oeuvre au besoin des plans de prestation d'aide à d'autres ministères ou aux provinces et territoires; iii) d'assurer la sécurité et le bien-être des employés qui participent à une intervention d'urgence; iv) de tenir des activités de formation et des exercices pour l'élaboration des plans et leur mise à l'essai.

À cette fin, AAC et ses partenaires du portefeuille mettent en oeuvre le Cadre national d'aide en cas de catastrophe (CNAC), qui facilite la gestion et la coordination des interventions pansectorielles à des situations d'urgence.

Le CNAC est un système de gestion des mesures d'urgence tous risques qui est destiné à mettre en rapport les administrations fédérale, provinciales et territoriales et le secteur privé et à leur permettre de mieux gérer et coordonner les interventions en situations d'urgence. Le Cadre est activé lorsque survient une situation d'urgence dans le secteur agricole et agroalimentaire (notamment les situations touchant la salubrité des aliments, la santé des animaux et la protection des végétaux, ou les situations d'urgence survenant dans d'autres pays qui forcent des organismes internationaux à demander de l'aide) et que l'organisme provincial ou territorial responsable ne peut faire face seul à la situation. Il sert aussi lorsque d'autres organismes fédéraux et provinciaux-territoriaux et intervenants du secteur privé sont appelés à participer à l'intervention.

Dans le cadre de cette initiative, le Ministère et ses partenaires du portefeuille sont en voie d'élaborer un plan qui décrira en détail l'intervention du portefeuille advenant une pandémie de grippe, qui, pour le moment, n'est qu'une possibilité lointaine.

AAC est également un intervenant clé dans le plan pangouvernemental fédéral d'intervention en cas de pandémie. Dans le cadre de ce plan, on a établi des comités qui ont pour mandat d'examiner les lacunes éventuelles de la protection civile dans six grands domaines :

1) *Affaires internationales,*
2) *Continuité des activités fédérales et ressources humaines,*
3) *Santé publique et gestion des situations d'urgence,*
4) *Communications,*
5) *Impact économique et social,*
6) *Secteur privé.*

Vérification et évaluation

AAC s'emploiera en 2007-2008 à poursuivre la mise en oeuvre du nouveau modèle de vérification interne, comme l'exige la *Loi fédérale sur la responsabilité*. Ce modèle contribuera à renforcer les pratiques d'intendance et le processus décisionnel à AAC, et permettra au Ministère de répondre le mieux possible aux besoins des Canadiens.

AAC s'occupe également de respecter les nouvelles lignes directrices rigoureuses de vérification interne qu'a établies le contrôleur général du Canada. Le chef de la vérification interne (CVI) du Ministère est chargé de superviser l'exécution des vérifications internes et de promouvoir le professionnalisme à cet égard. Il donne, de façon indépendante et objective, de l'information et des garanties quant à l'efficacité et à la pertinence des processus de gouvernance, de gestion des risques et de contrôle du Ministère; à cette fin, il évalue notamment les contrôles exercés sur la gestion financière, les rapports financiers et l'évaluation des programmes et activités.

Le CVI n'a aucun lien de dépendance avec les activités et la gestion du Ministère. Le titulaire de ce poste peut s'acquitter sans entrave de ses responsabilités, y compris faire rapport de ses constatations au sous-ministre, au Comité ministériel de vérification et au contrôleur général du Canada.

5) Gestion de l'exercice en cours – Il s'agit de suivre de près les progrès réalisés par rapport au plan d'activités, de gérer l'impact des dossiers importants et des nouveaux besoins (notamment les risques) et de rectifier le tir, au chapitre des ressources, en fonction des nouvelles contraintes.

6) Gestion du rendement – Composante qui décrit la structure et les domaines d'intervention pour la mesure du rendement à AAC; les conseils de direction et les sous-ministres adjoints suivent les progrès réalisés, changent le cap au besoin et rendent compte des résultats au chapitre du rendement.

Dans le contexte du travail du Ministère, l'établissement de la vision stratégique s'attache à un horizon de trois à cinq ans, l'établissement des priorités en matière de ressources, à un horizon de un à trois ans, et la planification des activités, à l'année à venir.

Les services aux clients internes

Conformément aux lignes directrices du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada, AAC a élaboré son *Plan d'investissement à long terme* grâce auquel il planifie et gère ses biens ainsi que ses priorités en matière d'immobilisations et ses dépenses à cette fin. Le Ministère continuera de mettre en oeuvre le Plan en 2007-2008. Celui-ci l'aidera à conserver ou à acquérir seulement les biens essentiels à l'exécution efficiente de ses programmes, et à gérer ses biens et à y apporter les changements qui s'imposent au moyen des ressources dont il dispose. Le Plan permettra également de justifier les dépenses proposées et les approbations de projets.

Le Ministère continuera aussi de gérer son projet de nouvelle administration centrale.

Pour favoriser l'atteinte de l'excellence dans la prestation de ses services à ses clients internes, AAC a mis sur pied le Projet des normes de service interne, qui pourra être réalisé grâce à la saisie et à l'analyse des éléments non financiers pertinents du système de mesure.

AAC contribue également à l'initiative des Services administratifs ministériels partagés (SAMP) du gouvernement du Canada, et assurera la conception et la mise en oeuvre de normes de service interne qui l'aideront à orienter et à mesurer son rendement.

Dans le cadre de l'initiative SAMP, les fonctions fédérales d'administration et de transactions sont censées être assurées au moyen de nouvelles structures de services partagés qui viseront à optimiser le service offert aux Canadiens et le rapport qualité-prix. L'Initiative a pour but de rehausser l'efficacité et l'efficience des services administratifs grâce à des systèmes pangouvernementaux de gestion et de technologie de l'information, à la simplification et à la normalisation des pratiques et des processus administratifs, et à l'accès à de l'information qui améliorera la gestion des services gouvernementaux. En tant que fournisseur de services en systèmes de ressources financières et humaines à ses partenaires du portefeuille et à d'autres ministères, AAC est très bien placé pour faire part, en compagnie de sa clientèle, de ses pratiques fructueuses et des enseignements tirés de son expérience à l'organisme chargé de l'initiative SAMP.

AAC travaillera aussi en 2007-2008 à la mise en oeuvre des engagements d'écologisation exposés dans sa quatrième Stratégie de développement durable, déposée au Parlement le 13 décembre 2006.

Technologie et gestion de l'information

AAC a révisé sa stratégie de gestion de l'information et de technologie de l'information (GI-TI) en fonction de l'orientation fédérale et ministérielle; il désirait ainsi s'assurer que tous les investissements et activités en GI-TI répondraient à ses besoins opérationnels et à ceux de ses clients.

Dans son cadre de planification stratégique de la GI-TI et dans les stratégies qui le soutiennent, le Ministère précise le contexte, les facteurs opérationnels, les principales cibles, les approches recommandées et les aspects liés à la planification qui lui permettront d'optimaliser son recours à la TI en fonction de ses enjeux opérationnels.

Aux fins de *l'excellence du service*, le cadre visera trois résultats stratégiques : former des partenariats stratégiques qui créeront de la valeur; intégrer la GI-TI pour ajouter de la valeur; être un fournisseur de services qui sera un modèle d'optimisation des ressources.

matière d'emploi. Ainsi, le programme Notre bilinguisme à AAC prévoit que plus de 1 million de dollars est consacré annuellement à la formation linguistique discrétionnaire. Ce programme pluriannuel est offert à l'échelle du pays, ce qui rehausse la capacité du Ministère à fonctionner dans les deux langues officielles.

L'un des principaux défis qui se pose au Ministère est de réaliser la mise en oeuvre complète de la planification intégrée des RH et des activités au sein de son modèle matriciel de gouvernance; selon ce modèle, la gestion des ressources est confiée aux directions générales et celle du travail, aux équipes horizontales. AAC continue d'examiner les outils, les processus et les points de convergence qui permettront d'accentuer l'intégration de la planification des RH et de la planification des activités et ainsi d'optimiser le fonctionnement de la matrice offre (ressources humaines) et demande (travail).

Autre défi : pouvoir disposer de données complètes et exactes ainsi que d'outils et de systèmes pour la gestion de l'information et la préparation de rapports. À AAC, nous sommes conscients de cette difficulté; voilà pourquoi, nous sommes en voie de réviser notre système de gestion de l'information et de mettre à l'essai de nouveaux outils qui augmenteront l'exactitude et la rapidité de l'établissement des rapports sur nos activités de RH.

Gestion financière et planification stratégique

Comme l'exigent les politiques renforcées du gouvernement du Canada qui visent à assurer un bon contrôle financier dans les ministères fédéraux, AAC continue de mettre en oeuvre le modèle de dirigeant principal des finances (DPF). Le DPF sera chargé de gérer les risques financiers à AAC, de comprendre l'incidence financière des décisions avant qu'elles ne soient prises, de rendre compte des résultats financiers, et de protéger le Ministère contre les actes frauduleux, la négligence financière, les manquements aux règles ou aux principes financiers, et les pertes de biens ou de deniers publics.

AAC est en voie de mettre en oeuvre une stratégie financière triennale qui vise à faciliter le déploiement des ressources à venir et à l'assurer de pouvoir cheminer dans la direction qu'il a prévue. Cette stratégie permettra de déterminer comment la majeure partie des ressources discrétionnaires d'AAC seront affectées aux priorités ministérielles.

Dans le cadre de cette stratégie financière globale, AAC a mis en oeuvre son modèle de gestion matricielle des finances (MGMF), qui vise à favoriser l'efficacité et l'efficience de la gestion financière et de la gestion axée sur les résultats; le modèle prévoit que les équipes sont responsables de l'obtention des résultats et que les directions générales les appuient en se chargeant, par délégation de pouvoirs, de la prise des décisions au quotidien. Le MGMF rehausse la responsabilisation en gestion financière tout en laissant au Ministère assez de latitude pour gérer ses besoins en constante évolution.

Le processus de planification stratégique d'AAC continue d'être amélioré dans chacune de ses six composantes interdépendantes grâce à l'introduction de nouveaux outils de gestion et de préparation de rapports à l'intention des employés des quatre coins du pays. Chacune des composantes a son propre ensemble d'exigences et d'étapes à suivre et traite d'aspects de la gestion des risques. Voici une description des six composantes :

1) Établissement d'une vision stratégique – Il s'agit d'un plan d'action qui énonce notre vision stratégique globale et nos objectifs stratégiques à long terme et qui oriente la planification et la prise de décisions face aux enjeux à mesure qu'ils se présentent.

2) Planification des activités – Permet d'établir les priorités et les plans annuels, et de respecter l'équilibre entre les investissements dans les activités en cours et ceux que nécessitent les initiatives du plan de gestion du changement.

3) Planification des ressources humaines – Cette composante, qui est intégrée à la planification des activités, permet de cerner les besoins d'aujourd'hui et de demain en RH à la lumière des priorités ministérielles, et d'élaborer et d'étoffer les stratégies de gestion des RH qui permettront de donner suite à ces priorités le plus efficacement possible.

4) Établissement des priorités en matière de ressources – Il s'agit d'analyser les priorités ministérielles et d'établir les priorités en matière de ressources sur une période de trois ans, en mettant l'accent sur le cycle de planification à venir.

en valeur cette structure pour renforcer ses fonctions de gestion et de responsabilisation conformément au Cadre de responsabilisation de gestion (CRG).

Le Cadre global de planification stratégique et de responsabilisation du Ministère s'inscrit dans la SGRR. Il comprend cinq volets interdépendants : la reddition de comptes et les responsabilités; la planification stratégique; la fonction de contrôleur et la gestion financière; le cadre de gestion axé sur les résultats; la gestion dans un environnement matriciel.

Grâce à ce cadre, le Ministère disposera des outils et des politiques internes qui permettront à tous ses employés de travailler de la façon la plus efficiente et la plus efficace possible, tout en mettant l'accent sur la gérance financière et la responsabilisation. Le Cadre illustre clairement que les pratiques de gestion d'AAC sont compatibles avec le plan d'action global du gouvernement du Canada en gestion.

AAC a aussi pris une part active à l'application du CRG du Secrétariat du Conseil du Trésor depuis sa création en 2003. Le CRG résume les attentes du gouvernement du Canada en matière de saine gestion – de la gestion des ressources financières à celle des ressources humaines, et de l'attribution des responsabilités à la déclaration des résultats –, et le rendement des ministères est mesuré en fonction de chacun des dix éléments du CRG. Par ses priorités de gestion, AAC vise à être à la hauteur des attentes du CRG et même à les dépasser, et à renforcer son régime de responsabilisation pour 2007-2008 et les années suivantes.

Ressources humaines

La *Loi sur la modernisation de la fonction publique (LMFP)* est, sur le plan législatif, la pierre angulaire de la modernisation de la gestion des ressources humaines (RH) dans la fonction publique. La capacité d'un ministère de tirer le maximum des possibilités offertes par la *LMFP* dépend de la rigueur de sa planification des ressources humaines. Pour faire progresser cette planification dans ses services, AAC a élaboré au début de 2005 une approche intégrée de la planification des RH qui suit le modèle conçu par l'Agence de gestion des ressources humaines de la fonction publique du Canada; ce modèle est construit de façon à s'harmoniser avec les éléments de ressources humaines du CRG.

L'approche d'AAC à la planification des RH en assure la rigueur et la cohérence, et fond les plans des RH de chaque direction générale en un plan panministériel.

Le plan du Ministère s'articule autour d'un modèle de recrutement, de perfectionnement et de conservation du personnel qui appuie l'employé pendant sa carrière et favorise le renouvellement durable des effectifs ministériels.

AAC a fait de la planification des RH une partie intégrante de son cycle de planification stratégique et de son orientation générale en matière de gestion stratégique. Le modèle matriciel de gouvernance du Ministère incite les gestionnaires des directions générales à examiner les besoins actuels et futurs en RH qui permettront d'exécuter les plans d'activité des équipes, et établit une concordance entre les besoins en RH et les besoins à long terme du travail stratégique des équipes et du Ministère dans son ensemble.

Cette démarche intégrée pour la planification des RH permet de s'assurer que les bonnes personnes sont recrutées au Ministère, que des possibilités de perfectionnement sont offertes aux employés et qu'ainsi, notre effectif est en mesure de donner suite aux nouvelles priorités de travail et de s'adapter aux changements d'orientation stratégique du Ministère.

Parmi les initiatives clés en cours, citons l'adoption d'une approche de gestion des RH axée sur les compétences. À AAC, nous avons élaboré une série de profils de compétences pour pratiquement tous les groupes et niveaux professionnels, et nous sommes en voie de les intégrer dans nos activités de recrutement, de dotation et d'apprentissage, et dans le Programme de gestion du rendement des employés. Ainsi, en incorporant ces profils à ses processus de dotation, le Ministère peut embaucher des employés compétents qui comblent un large éventail de postes, et non pas un seul poste ou un ensemble étroitement défini de postes. Il est essentiel de procéder ainsi, car AAC doit pouvoir continuellement réaffecter ses ressources à des tâches plus prioritaires et doit disposer d'un effectif qui peut s'adapter professionnellement à l'évolution du travail.

Par ailleurs, à mesure que les services d'AAC finalisent la mise en oeuvre de leurs plans des RH, il faut s'assurer que le Ministère demeure représentatif et inclusif au double plan de l'utilisation des langues officielles et de la proportion de membres des groupes d'équité en

Activité de programme : Agence canadienne du pari mutuel (ACPM)

L'article 204 du *Code criminel du Canada* désigne le ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire comme responsable des fonctions d'établissement de politiques et de réglementation qui ont trait au pari mutuel tenu sur les courses de chevaux. Ces fonctions sont assumées par l'Agence canadienne du pari mutuel (ACPM), organisme de service spécial faisant partie d'AAC.

Un examen global du cadre réglementaire et de la gouvernance est en cours à l'ACPM. L'objectif de cet examen, lancé en 2006-2007, est d'assurer l'adoption d'une approche moderne, efficace et efficiente à la protection des parieurs qui misent sur les courses de chevaux tenues au Canada. Dans le cadre de cet examen, on tient de vastes consultations auprès des intervenants, notamment les régies provinciales, le secteur canadien des courses de chevaux et les parieurs du pays.

LA NOUVELLE POLITIQUE AGRICOLE ET AGROALIMENTAIRE

Comme il a déjà été mentionné, le CSA arrive à échéance en mars 2008; le Ministère et les gouvernements provinciaux et territoriaux travaillent donc de concert avec les intervenants à l'élaboration de la nouvelle politique agricole et agroalimentaire qui renforcera la position au Canada sur les marchés mondiaux et qui viendra soutenir un secteur à vocation commerciale innovateur et efficient en lui permettant de saisir les occasions s'offrant partout dans la chaîne de valeur.

En 2007-2008, AAC mettra davantage l'accent sur ce travail, en prévision de la transition qui s'opérera entre le CSA et la nouvelle politique agricole et agroalimentaire. Le Ministère et ses partenaires des provinces et des territoires consulteront un large éventail d'intervenants, y compris des associations sectorielles et des producteurs, des représentants des secteurs de la transformation, de la vente de détail et de la restauration, des membres de la chaîne de valeur agricole, des consommateurs et des experts d'universités et de groupes de réflexion, dans le but de mettre au point et de peaufiner des options stratégiques qui favoriseront la compétitivité et la prospérité du secteur agricole et agroalimentaire.

Dans cette optique, AAC continuera de collaborer avec ses partenaires du portefeuille, de l'industrie et des autres administrations publiques à l'élaboration d'un nouveau cadre stratégique qui prévoira des programmes et d'autres initiatives visant à :

a. aider l'industrie canadienne à conserver son avance sur ses concurrents;

b. satisfaire aux exigences en constante évolution des consommateurs;

c. développer des produits non alimentaires, à assurer la liaison avec d'autres secteurs de la bioéconomie, à trouver des solutions aux problèmes environnementaux et à tirer parti des services que peut offrir l'exploitation agricole;

d. favoriser la prospérité et à susciter des possibilités.

NOS PRIORITÉS EN MATIÈRE DE GESTION

AAC exécute ses activités en observant les mesures de responsabilisation, de transparence et de surveillance que prescrivent la *Loi fédérale sur la responsabilité*, le Plan d'action qui l'accompagne et les autres mesures connexes du gouvernement fédéral. Parmi les nouvelles mesures adoptées, mentionnons la simplification des politiques de gestion financière, le renforcement des dispositions législatives sur l'accès à l'information, la réforme des marchés d'approvisionnement de l'État, le renforcement de la vérification et de la responsabilisation dans les ministères, ainsi que l'exécution équitable, économique et efficiente des programmes de subventions et de contributions.

AAC donne également suite à la nouvelle Structure de gestion des ressources et des résultats (SGRR), qui concourt à la formulation d'une approche commune pangouvenementale à la cueillette et à la gestion de l'information financière et non financière sur le rendement et à la présentation de rapports à son sujet. La SGRR confère aux ministères la souplesse et la discrétion dont ils ont besoin pour concevoir et gérer leurs programmes de façon à obtenir les meilleurs résultats possible pour les Canadiens. AAC mettra

Comme il a déjà été mentionné, le secteur a de nombreux défis à relever au chapitre de ses marchés et de ses échanges commerciaux. La mondialisation a avivé la concurrence sur les marchés internationaux, où de nouveaux producteurs à faible coût accroissent leur production. Les pratiques à effet de distorsion sur les échanges commerciaux et le contournement des protocoles commerciaux minent l'accès aux marchés. Par ailleurs, les consommateurs continuent de hausser leurs exigences à l'égard de la salubrité et de la qualité des aliments et des systèmes d'élevage sans cruauté, et s'attendent à davantage en matière de pratiques écologiques de gestion des terres.

S'il s'appuie sur ses points forts et sa solide réputation, le secteur canadien de l'agriculture et de l'agroalimentaire peut relever ces défis, tout en tirant profit des débouchés qu'offrent les marchés intérieurs et internationaux et en les maximisant.

À cet égard, l'un des facteurs clés de la réussite du secteur résidera dans la mise en oeuvre d'une stratégie de l'image de marque qui fera ressortir les points forts et la réputation du Canada en tant que fournisseur d'aliments et de produits alimentaires sains de première qualité. En 2007-2008, AAC continuera de collaborer étroitement avec l'industrie à la mise en oeuvre et à l'intégration de cette stratégie, ainsi qu'à l'élaboration d'autres stratégies à long terme visant à faire prospérer davantage le secteur sur les marchés.

Le Ministère cherchera aussi à renforcer les liens qu'il y a entre les marchés extérieurs et le développement international, et à mettre en oeuvre des stratégies de pénétration des marchés internationaux, de développement international et de coopération scientifique internationale, car elles aideront le secteur à continuer de tirer profit des possibilités d'exportation existantes et des nouveaux débouchés.

Activité de programme : Développement rural et coopératives

Il y a un lien évident entre un Canada rural dynamique et vigoureux et un secteur agricole et agroalimentaire fort et prospère. Au Canada, il faut tout un réseau de collectivités rurales pour soutenir un secteur primaire comme l'agriculture; sans ces collectivités, le secteur ne pourrait faire sentir autant sa présence dans l'économie. Pour préserver la vigueur du secteur, il faut accorder aux enjeux et priorités des régions rurales toute l'attention et la considération qu'ils méritent lors de l'élaboration des politiques, des programmes et des lois.

Une partie du mandat d'AAC consiste à assurer la viabilité des collectivités rurales; le Ministère partage cette responsabilité avec de nombreux autres ministères fédéraux. Au cours des trois prochaines années, à titre de responsable fédéral de cette initiative horizontale, AAC cernera les priorités des collectivités rurales en matière de développement et élaborera un plan d'action qui donnera suite à ces priorités. Par ailleurs, il répondra aux besoins en information et fournira les outils à l'appui du développement rural au Canada.

Le mandat d'AAC comprend également la coordination des initiatives fédérales qui favorisent le développement des coopératives. Le Canada compte plus de 9 200 coopératives qui dispensent des services à plus de 10 millions de citoyens dans divers secteurs de l'économie sociale, comme le logement, les services de garde, les services financiers et l'agriculture. On dénombre environ 1 200 coopératives agricoles qui se composent d'un total de 380 000 producteurs indépendants. Les coopératives agricoles emploient 34 000 personnes et détiennent de 15 à 20 % du marché des approvisionnements agricoles ainsi que de la transformation et de la commercialisation des produits agricoles. Elles rapportent plus de 14 milliards de dollars de recettes par année et jouent un rôle essentiel dans la viabilité des collectivités rurales.

Au cours des trois prochaines années, AAC mettra l'accent sur l'Initiative de développement coopératif (IDC). Ce programme vise à offrir une aide et des conseils d'experts aux groupes qui veulent lancer de nouvelles coopératives ou qui ont besoin d'un coup de pouce pour gérer des coopératives établies; il a aussi pour but d'étudier le concept des coopératives et de démontrer des façons innovatrices et fructueuses de mettre en valeur cette formule.

Les intervenants reconnaissent la nécessité d'adopter une approche concertée pour régler les problèmes auxquels le secteur est confronté et pour tirer pleinement profit de possibilités qui, de plus en plus, deviennent complexes et interreliées et acquièrent un caractère multidisciplinaire. Dans cette optique, AAC et ses partenaires du portefeuille continueront de s'employer à constituer une capacité scientifique nationale intégrée et à axer leur recherche sur la création de nouveaux produits non alimentaires qui rapporteront des avantages économiques, sociaux et environnementaux à tous les Canadiens.

Au cours des trois prochaines années, éclairé par les consultations sur la nouvelle politique agricole et agroalimentaire, le Ministère travaillera également à l'élaboration et à la mise en oeuvre de nouvelles architectures et stratégies de partenariat avec d'autres ministères fédéraux et des organismes provinciaux, universitaires et sectoriels au profit de tous les Canadiens. La mise sur pied et l'exécution d'un programme de sensibilisation proactif stimuleront la formation de partenariats scientifiques. AAC, de concert avec ses partenaires, s'affairera aussi à mettre au point de chaînes complètes d'innovation qui transposeront le savoir-faire et les connaissances scientifiques et techniques en bienfaits pour les Canadiens. Des grappes en sciences et innovation seront constituées; elles regrouperont des intervenants qui formeront des chaînes complètes d'innovation dans le but de maximiser le rendement des investissements.

AAC participera aussi à l'élaboration du cadre de la politique scientifique du gouvernement du Canada. Il fera preuve de leadership, s'il le faut, en collaborant avec d'autres ministères fédéraux à l'élaboration et à la mise en oeuvre d'une stratégie nationale des sciences et de la technologie.

Il est un élément qui est lié de près aux progrès des sciences et de la technologie : l'apprentissage continu; celui-ci vise à aider les producteurs à acquérir les compétences, les connaissances et les outils dont ils ont besoin pour tirer profit des nouvelles possibilités et accroître la rentabilité de leurs exploitations.

À cette fin, AAC offre aux producteurs et à leurs familles plusieurs programmes de renouveau dont le but est d'élargir leurs connaissances et leur recours aux pratiques de gestion d'entreprise, et de leur faire comprendre clairement leurs objectifs personnels et d'affaires.

Les programmes de renouveau permettent aussi aux producteurs d'avoir accès à un outil confidentiel d'analyse comparative en ligne qui leur permet de mettre les données relatives à leur exploitation en regard de celles d'autres fermes de taille et de spécialisation semblables aux leurs dans leur région.

En outre, le gouvernement du Canada a lancé en 2006-2007 le Programme canadien d'options pour les familles agricoles, qui va de pair avec les programmes de renouveau d'AAC. Le Programme offre le soutien de revenu dont ont besoin les agriculteurs pour tirer profit de la possibilité d'accroître leurs compétences en gestion d'entreprise; à cette fin, les producteurs peuvent notamment se livrer à une évaluation de leur entreprise agricole ou à l'élaboration d'un plan d'apprentissage individuel qui pourrait les aider à augmenter leur revenu agricole et non agricole.

En 2004, AAC lançait le Programme pour l'avancement du secteur canadien de l'agriculture et de l'agroalimentaire (PASCAA). Ce programme quinquennal de 240 millions de dollars a pour but de positionner le secteur canadien de l'agriculture et de l'agroalimentaire à l'avant-garde des nouvelles possibilités. Il dispense des fonds à des projets régionaux et nationaux conçus et mis en oeuvre par le secteur.

AAC continuera d'exécuter des programmes de renouveau et s'emploiera à élaborer de nouvelles options en prévision de la nouvelle politique agricole et agroalimentaire. Il facilitera l'accès aux programmes dans divers domaines (par exemple les services-conseils pour les entreprises agricoles, la sensibilisation, le perfectionnement des compétences et l'accès au capital) et collaborera avec d'autres intervenants, dont FAC.

Activité de programme : Marchés et activités internationales

Le secteur agricole et agroalimentaire canadien a la possibilité de mettre en valeur sa réputation de fournisseur fiable de produits qui répondent aux attentes des consommateurs et même les dépassent. Pour réaliser ce potentiel, tant chez nous qu'ailleurs dans le monde, il faudra que les gouvernements et l'industrie adoptent une approche concertée, énergique et innovatrice.

- mener à bien la mise en oeuvre du Service national d'information sur les terres et les eaux  ;
- réduire les risques que posent les pesticides en élaborant des stratégies sectorielles et en autorisant de nouvelles utilisations de produits à usage limité dont le risque est réduit.

En gérant bien les effets de l'agriculture sur l'environnement, les producteurs peuvent non seulement contribuer à rehausser la qualité de vie des Canadiens, mais aussi mieux soutenir leurs activités et améliorer leur rendement environnemental. AAC continuera de collaborer avec ses partenaires provinciaux et territoriaux et avec l'industrie à des projets et à des politiques qui favorisent l'exécution d'activités durables, économiquement viables et respectueuses de l'environnement dans les fermes et en aval dans la chaîne de valeur. Le Canada s'est engagé à améliorer l'environnement, et AAC l'aidera à réaliser cet objectif.

Résultat stratégique : Des innovations propices à la croissance *Un secteur agricole et agroalimentaire innovateur qui crée des aliments et d'autres produits et services agricoles connexes en vue de conquérir des débouchés sur des marchés intérieurs et extérieurs diversifiés*

Activité de programme : Innovation  *et renouveau* 

Il est essentiel de produire de nouvelles connaissances pour accroître la rentabilité des exploitations agricoles et pour assurer la croissance durable et la compétitivité du secteur agricole et agroalimentaire, ainsi que la réussite économique des collectivités rurales. Les activités *scientifiques* produisent des connaissances que peut mettre à profit le secteur pour se doter d'innovations qui créeront des emplois et rehausseront sa rentabilité et sa compétitivité. Par ailleurs, *l'innovation* transforme les connaissances acquises en avantages pour les Canadiennes et les Canadiens. C'est ainsi que les idées de produits et de services nouveaux et améliorés sont mises au point et commercialisées sur le marché.

L'application des sciences et de l'innovation vise à transformer le secteur en le dotant de nouvelles compétences en gestion et en administration des affaires, en l'aidant à devenir un chef de file de la bioéconomie et de l'application des bioproduits, en contribuant à la mise au point de nouveaux systèmes de production axés sur le savoir, et en élaborant des stratégies qui lui permettront de saisir les occasions et de gérer le changement.

Au cours des trois prochaines années, éclairé par les consultations tenues sur la nouvelle politique agricole et agroalimentaire, AAC mettra en oeuvre et perfectionnera sa Stratégie pour la science et l'innovation en axant les investissements en sciences et innovation sur les priorités de recherche nationales définies dans la Stratégie. Il cherchera à exceller en sciences en mettant au point et en appliquant les normes d'excellence scientifique les plus élevées qui soient, grâce à l'examen des projets de recherche par des pairs de l'extérieur, et en mettant sur pied un système de planification des activités scientifiques et de présentation de rapports qui sera axé sur les capacités et la production de documents et qui fera autorité.

Les marchés traditionnels des aliments de consommation humaine et animale demeurent au centre de l'agriculture canadienne, mais pour prospérer dans le contexte de demain, le secteur devra avoir d'autres cordes à son arc. Il existe aussi d'importantes possibilités de croissance du côté des produits non alimentaires, comme les biomatériaux, les produits biomédicaux, les bioproduits de santé, la bioénergie, les produits biochimiques et les produits biopharmaceutiques.

Par exemple, les biocarburants constituent un élément clé des objectifs énergétiques, environnementaux et économiques du gouvernement du Canada. AAC collabore avec d'autres fournisseurs de services en sciences et en recherche et s'associe à eux pour chercher à améliorer l'efficience des produits végétaux d'origine agricole en production d'éthanol et de biodiésel et pour produire du méthane à des fins énergétiques à partir de déchets. À long terme, nos travaux de recherche visent à intégrer la production de biocarburants dans des procédés de bioraffinage et, ainsi, à produire des carburants et divers coproduits de grande valeur à partir de la biomasse; il en découlera de meilleures possibilités économiques pour les agriculteurs et le secteur agricole et agroalimentaire et, du même coup, ces innovations contribueront à réaliser les objectifs énergétiques et environnementaux du Canada.

Le CNPA surveille également les activités de l'Office canadien de recherche, de développement des marchés et de promotion des bovins de boucherie. Cet organisme favorise la mise en marché du boeuf par des programmes de publicité, de promotion et d'éducation des consommateurs ainsi que par des recherches sur les produits du boeuf et la nutrition. Il met en oeuvre son plan de promotion et de recherche et produit des recettes en percevant des prélèvements à l'échelle nationale.

Le Conseil supervisera également tout autre office national de commercialisation ou organisme de promotion et de recherche qui sera créé aux termes de la *Loi sur les offices des produits agricoles*.

Résultat stratégique : Santé de l'environnement *Un secteur de l'agriculture et de l'agroalimentaire qui utilise les ressources environnementales d'une manière propre à assurer leur durabilité pour les générations d'aujourd'hui et de demain*

Activité de programme : Environnement

En 2006-2007, AAC s'est employé à mettre en place les dernières composantes environnementales du CSA en cours, et à accélérer la mise en oeuvre de certains programmes environnementaux, surtout ceux qui sont visés par les accords de mise en oeuvre du CSA récemment conclus.

En 2007-2008, le Ministère devra réfléchir à la meilleure façon, pour la nouvelle politique agricole et agroalimentaire, de relever les défis en matière d'environnement, tout en poursuivant la mise en oeuvre des programmes existants et en déterminant comment il pourra le mieux s'intégrer aux initiatives environnementales pangouvernementales, comme la *Loi canadienne sur la qualité de l'air* et la stratégie visant à augmenter la production et la consommation de biocarburants.

En outre, le Ministère mettra au point des plans de transition pour les programmes environnementaux en cours que la nouvelle politique reconduira. Ces plans seront mis en application l'an prochain, à mesure que la nouvelle politique entrera en vigueur.

AAC a un rôle clé à jouer dans la stratégie canadienne sur les biocarburants. Au cours des prochaines années, le Ministère mettra au point des technologies et des pratiques de gestion efficientes qui aideront le secteur à tirer profit des avantages économiques découlant d'un recours accru aux biocarburants. Il devra trouver des façons d'aider le secteur à améliorer son rendement environnemental par l'application de la stratégie. À cette fin, AAC s'associera à d'autres ministères et organismes pour mettre au point une approche globale en matière de biocarburants qui permettra de cerner et d'accentuer les bienfaits pour l'environnement qui accompagneront les gains économiques réalisés pour les agriculteurs et le secteur agricole canadiens.

Avec la collaboration de ses partenaires du portefeuille, des provinces, des territoires et de l'industrie, AAC continuera de chercher à réaliser les objectifs que s'est fixés le gouvernement du Canada au chapitre du respect de l'environnement par le secteur et d'une meilleure intendance des sols, de l'eau, de l'air et de la biodiversité. Éclairé par les consultations sur la nouvelle politique agricole et agroalimentaire, il s'attachera dans ses activités des trois prochaines années à :

- élaborer et à mettre en oeuvre des options stratégiques innovatrices en vue de la réalisation des objectifs environnementaux de la nouvelle politique agricole et agroalimentaire, y compris une stratégie sur les biocarburants;
- continuer d'appuyer, par la prestation d'une aide technique et financière, l'application des plans environnementaux de la ferme ainsi que la mise au point et l'adoption de pratiques de gestion bénéfiques à la ferme;
- confier à l'Administration du rétablissement agricole des Prairies l'élaboration d'une stratégie ministérielle de l'eau et du respect de l'environnement en agriculture;
- acquérir les connaissances scientifiques qu'il faut pour améliorer le rendement environnemental du système agricole canadien, à resserrer la collaboration scientifique entre les partenaires et à mieux comprendre les ressources biologiques du pays et leur protection;

encourager les États-Unis à adopter des initiatives qui n'auront pas d'effet de distorsion sur le commerce. Par exemple, au sujet de la demande canadienne de tenue de consultations auprès de l'OMC sur les subventions accordées au maïs américain et à d'autres produits, les promoteurs américains d'une réforme du *U.S. Farm Bill* ont affirmé qu'elle pourrait servir à exercer des pressions sur les États-Unis pour qu'ils modifient leurs programmes et les accordent avec leurs engagements de commerce international.

À l'OMC, le Canada vise l'élimination de toutes les formes de subventions à l'exportation, une réduction importante des mesures de soutien ayant un effet de distorsion sur le commerce, et l'amélioration réelle et considérable de l'accès aux marchés. Même si, pour réaliser des progrès dans le cadre du cycle de Doha, il faudra que certains membres principaux de l'OMC résolvent leurs importantes divergences dans leur position de négociation respective, notamment en matière d'agriculture, le Canada appuie quand même fermement les efforts déployés en vue d'un dénouement ambitieux.

Les initiatives de commerce régional et bilatéral joueront aussi un rôle important dans la prospérité du secteur agricole canadien et viendront compléter et même renforcer le système du commerce bilatéral de l'OMC. Voilà pourquoi le Canada accentuera ses efforts pour négocier des accords commerciaux régionaux et bilatéraux qui serviront les intérêts du secteur et du pays. Dans l'optique de la compétitivité canadienne, un plan d'action plus actif en commerce régional et bilatéral contribuera à nous assurer de pouvoir à la fois créer et maintenir de nouveaux débouchés pour nos exportateurs.

Soucieux de faire progresser les choses, le gouvernement du Canada poursuivra ses consultations auprès des provinces et de l'éventail complet des intervenants du secteur agricole et agroalimentaire au sujet de la meilleure façon de réaliser les objectifs de la politique commerciale du pays en agriculture.

Pour que ses activités internationales liées à la Sécurité du système alimentaire aboutissent aux résultats prévus, AAC tiendra compte des consultations sur la nouvelle politique agricole et agroalimentaire et s'attachera au cours des trois prochaines années à :

- appliquer un plan d'action à plusieurs volets en matière de politique commerciale, notamment assurer un accès aux marchés et élargir cet accès par sa participation aux négociations commerciales de l'OMC;
- faire progresser l'élaboration et la mise en oeuvre d'un plan d'action amélioré à l'égard des échanges commerciaux régionaux et bilatéraux du Canada;
- faire progresser la mise en oeuvre de la traçabilité dans le circuit agricole et agroalimentaire, en collaboration avec l'industrie;
- collaborer étroitement avec les provinces et le secteur à poursuivre l'intégration de la promesse de marque du Canada dans les stratégies et les activités de développement des marchés internationaux, de façon à faire progresser l'image de marque du Canada sur ses principaux marchés extérieurs.

Activité de programme : Conseil national des produits agricoles

Le Conseil national des produits agricoles (CNPA), organisme qui relève du Parlement par l'entremise du ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, favorise l'efficience et la compétitivité du secteur agricole canadien. Il aide à améliorer la commercialisation des produits agricoles sur les marchés interprovinciaux (territoires compris) et internationaux du Canada.

Le Conseil supervise les activités de quatre offices nationaux de commercialisation et s'assure qu'ils oeuvrent dans le meilleur intérêt des producteurs et des consommateurs. Ces quatre offices gèrent l'offre du poulet, du dindon, des oeufs de consommation et des oeufs d'incubation de poulet de chair au Canada. Ils mettent en oeuvre et administrent des plans de commercialisation, attribuent des contingents de production et produisent des recettes en percevant des prélèvements.

des aliments. Au cours des trois prochaines années, le Ministère poursuivra son travail (p. ex. dans le domaine de la traçabilité) et attachera de plus en plus d'importance aux liens entre l'agriculture et la santé. Ainsi, le secteur sera davantage en mesure de cerner les problèmes et les préoccupations en matière de salubrité des aliments et d'intervenir à leur égard, tout en améliorant son accès aux marchés et ses possibilités commerciales.

Afin d'assurer la stabilité et la réussite du secteur agricole et agroalimentaire canadien, et d'aider tous les Canadiens à avoir la meilleure qualité de vie qui soit, il est crucial de maintenir la confiance des consommateurs et de leur offrir des produits sains et nutritifs.

Plus précisément, AAC devra :

- collaborer avec ses partenaires du portefeuille, les gouvernements provinciaux et Santé Canada à améliorer les conditions qui entourent la mise au point d'aliments et de produits nutritifs innovateurs, en établissant de solides assises scientifiques qui soutiendront ce développement et en rehaussant l'efficience de la mise en marché des produits de santé. Pour y arriver, il devra nouer des partenariats qui amélioreront la capacité des intervenants et des gouvernements à créer, à présenter, à approuver et à commercialiser des produits alimentaires innovateurs qui seront davantage bénéfiques pour la santé. En plus d'être très propices à la santé humaine, ces produits stimuleront la confiance des consommateurs tout en permettant à l'industrie agroalimentaire canadienne de se positionner pour bien rivaliser sur le marché mondial des aliments fonctionnels, qui connaît un essor rapide;

- s'associer à l'ACIA pour continuer d'améliorer la sécurité et la salubrité du système alimentaire par le dépistage, la surveillance et le contrôle des risques alimentaires et par la mise au point de mécanismes de salubrité de nature préventive qui atténueront ces risques;

- continuer de jouer un rôle de premier plan dans l'élaboration de stratégies de gestion intégrées qui accroîtront la qualité et la valeur des aliments, tout en permettant le retraçage des produits alimentaires canadiens à chaque étape du circuit de production.

Pour améliorer les systèmes de salubrité et de qualité des aliments du Canada, AAC devra continuer de collaborer à l'adoption d'une approche horizontale cohérente avec ses partenaires du portefeuille comme l'ACIA, avec d'autres organismes fédéraux, avec les administrations provinciales et territoriales et avec les producteurs et les transformateurs.

Activité de programme : Marchés et activités internationales

Le Canada est une nation commerçante, et le secteur agricole et agroalimentaire y est pour beaucoup dans la réussite commerciale du pays. Il serait toutefois possible d'accentuer la réussite du secteur sur les marchés mondiaux si les mesures adoptées par le Canada en matière de salubrité et de qualité des aliments, d'intendance de l'environnement, d'innovation et d'investissement dans de nouveaux produits jouissaient d'une plus grande reconnaissance sur la scène internationale. Non seulement cette approche profiterait aux personnes qui gagnent leur vie dans le secteur agricole et agroalimentaire, mais elle renforcerait le rôle important que joue le secteur dans la balance commerciale excédentaire du Canada, au grand bénéfice de tous les Canadiens et Canadiennes.

Divers facteurs font sentir leur présence sur les marchés mondiaux en constante évolution et exercent des pressions sur le secteur. D'un côté, les consommateurs se montrent de plus en plus exigeants dans leurs achats d'aliments, en recherchant chez eux de nouveaux attributs de salubrité, de qualité et de santé. D'un autre côté, la concurrence s'intensifie sur les marchés mondiaux avec la présence de pays dont les coûts de production sont moins élevés qu'au Canada et qui octroient à leurs producteurs des subventions ayant un effet de distorsion sur le commerce, ce qui entraîne une surproduction et une « déformation » du marché. Par ailleurs, les règles qui régissent le commerce des produits agricoles et alimentaires ne sont pas observées uniformément par tous les pays commerçants et il faudra les resserrer. Voilà pourquoi le Canada doit continuer de militer sur la scène internationale en faveur du nivellement des règles du jeu pour le secteur canadien de l'agriculture et de l'agroalimentaire.

Le gouvernement du Canada suivra de très près la préparation du prochain *U.S. Farm Bill* qui aura lieu en 2007, et il interviendra comme il se doit pour

un accord de principe au sujet d'un cadre distinct d'aide en cas de catastrophe. En 2007-2008, AAC continuera de collaborer avec ses partenaires à mener à bien le remplacement du PCSRA par un nouveau programme de stabilisation du revenu (PSR) et un nouveau programme distinct d'aide en cas de catastrophe.

Parallèlement, les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux continueront en 2007-2008 d'examiner la possibilité d'élargir la couverture de l'Assurance-production au bétail et à d'autres cultures horticoles.

Des programmes de garantie financière viennent compléter le PSR axé sur des marges et l'AP. Mentionnons entre autres le *Programme d'avances printanières bonifié* (PAPB), qui est provisoire, le nouveau *Programme de paiements anticipés* (PPA), le programme de la *Loi sur les prêts destinés aux améliorations agricoles et à la commercialisation selon la formule coopérative* (LPAACFC), le *Programme de mise en commun des prix* (PMCP) et le *Programme de partenariats avec le secteur privé pour la gestion des risques* (PPSPGR).

Aux termes du projet de loi C-15, *Loi modifiant la Loi sur les programmes de commercialisation agricole* (LPCA), le PAP (Programme d'avances printanières) original et le PPA ont été fondus en un seul programme, appelé le PPA, qui sera mis en oeuvre en 2007-2008. Ce nouveau programme permet aux producteurs d'autres denrées et aux éleveurs d'avoir droit à des prestations; il pourra consentir des avances sans intérêt maximales de 100 000 $ au printemps, qui aideront les producteurs à absorber les coûts des intrants, et des avances plafonnées à 400 000 $ à l'automne. En attendant que le nouveau PPA soit mis en oeuvre, le gouvernement annonçait en mai 2006 le lancement du PAPB, qui avait pour objectif de mettre davantage d'argent à la disposition des agriculteurs. Ce programme prendra fin en septembre 2007 avec l'entrée en vigueur du nouveau PPA.

Pour sa part, le programme de la *LPAACFC* permet aux producteurs d'accéder au crédit dont ils ont besoin pour améliorer leurs actifs agricoles, raffermir leur production et accroître la rentabilité de leurs exploitations. Il prévoit l'octroi de prêts garantis par le gouvernement fédéral qui peuvent aller jusqu'à 250 000 $ dans le cas des producteurs et jusqu'à 3 millions de dollars dans le cas des coopératives de commercialisation des produits agricoles qui appartiennent à des producteurs actifs.

Le gouvernement examinera ce programme en se fondant sur ce qui ressortira des consultations tenues en 2006-2007 et verra comment des changements pourraient y être apportés en 2007-2008 de façon à mieux appuyer les agriculteurs débutants et les coopératives agricoles et à faciliter les cessions d'exploitations agricoles entre parents et enfants.

Par ailleurs, le Programme de mise en commun des prix offre une garantie de prix aux organismes de commercialisation des produits agricoles. La garantie protège les organismes et leurs producteurs contre les baisses imprévues du prix de leurs produits sur le marché. Les organismes peuvent ainsi utiliser cette garantie comme caution en vue d'obtenir du crédit auprès d'un prêteur.

Enfin, le Programme de partenariats avec le secteur privé pour la gestion des risques est conçu pour aider le secteur agricole et agroalimentaire à mettre au point des produits et des services de gestion des risques que pourra offrir le secteur privé.

Le gouvernement fédéral applique déjà un certain nombre de programmes qui lui permettent d'intervenir dans des situations de catastrophe comme les foyers du virus de la sharka du prunier et du nématode doré ainsi que les précipitations excessives et les inondations. Il maintiendra ces programmes en 2007-2008. Les fonctionnaires continueront de suivre de près les conditions à l'échelle du pays; le gouvernement fédéral pourra ainsi réagir rapidement en prenant des mesures appropriées quand se produiront d'autres calamités.

Activité de programme : Salubrité et qualité des aliments

Les Canadiens ont en général une grande confiance dans le régime de réglementation des aliments au Canada, et ils estiment que ce régime les protège bien contre les maladies d'origine alimentaire. Par ailleurs, les consommateurs désirent de plus en plus être bien renseignés et rassurés au sujet de la salubrité, de la qualité et de la valeur nutritive des aliments qu'ils achètent.

À cette fin, éclairé par les consultations sur la nouvelle politique agricole et agroalimentaire, AAC collaborera avec ses partenaires du portefeuille, d'autres ministères fédéraux, les gouvernements provinciaux et territoriaux, le secteur et les groupes de consommateurs à tirer parti des mesures qui existent déjà en salubrité et en qualité

NOTRE INTERVENTION STRATÉGIQUE

En élaborant et mettant en oeuvre un CSA conjoint fédéral-provincial-territorial, les gouvernements reconnaissaient la nécessité d'adopter une stratégie globale et coordonnée pour assurer la rentabilité, la viabilité et la compétitivité à long terme du secteur canadien de l'agriculture et de l'agroalimentaire.

Le Cadre établit une plate-forme stable de politiques et de programmes qui aident le secteur à relever ses défis et à tirer le meilleur parti possible des occasions qui s'offrent à lui. Il définit une nouvelle orientation stratégique pour les gouvernements et le secteur en facilitant un virage complet vers une approche dite agro-globale, c'est-à-dire axée sur l'ensemble de l'exploitation agricole.

Le principal point de mire du Ministère en matière de politiques stratégiques à partir de 2007-2008 sera l'élaboration et la mise en oeuvre de la nouvelle politique agricole et agroalimentaire dans un triple objectif : soutenir un secteur innovateur et efficient à vocation commerciale; permettre au secteur de profiter des occasions s'offrant dans la chaîne de valeur; renforcer la position du Canada sur les marchés mondiaux. Ce faisant, AAC concourra à la réalisation de l'un des principaux objectifs économiques du gouvernement du Canada, qui est de susciter plus de possibilités pour les Canadiens.

Dans le cadre de sa politique agricole et agroalimentaire, le Ministère cherche à progresser dans la poursuite de ses trois résultats stratégiques : (1) Sécurité du système alimentaire, (2) Santé de l'environnement et (3) Innovations propices à la croissance. Au cours des trois prochaines années, éclairés par les consultations tenues sur la nouvelle politique agricole et agroalimentaire, AAC et ses partenaires du portefeuille poursuivront leurs principales activités de programme dans chacun de ces trois résultats stratégiques, cherchant ainsi à faire progresser leur plan d'action agricole et agroalimentaire et à assurer la meilleure qualité de vie possible à l'ensemble des Canadiennes et des Canadiens.

Résultat stratégique : Sécurité du système alimentaire *Un système agricole et agroalimentaire sécuritaire et durable qui peut offrir des aliments sains et sûrs pour répondre aux besoins et aux préférences des consommateurs*

Activité de programme : Gestion des risques de l'entreprise

Pour pratiquer l'agriculture au Canada, il faut adopter une approche globale et proactive en matière de gestion des risques. Grâce aux programmes de gestion des risques de l'entreprise (GRE), AAC collabore avec les gouvernements provinciaux et territoriaux et l'industrie à rehausser la viabilité et la rentabilité du secteur et à accroître la capacité des producteurs à gérer les risques.

Dans le cadre du CSA, le gouvernement du Canada a accepté d'investir 1,1 milliard de dollars par année pendant cinq ans dans des programmes de GRE qui aident directement les agriculteurs à gérer les risques de l'entreprise que sont, par exemple, les intempéries, les maladies et les conditions variables du marché.

La GRE repose sur deux programmes principaux : un programme fondé sur des marges qui s'appelle Programme canadien de stabilisation du revenu agricole (PCSRA), et l'Assurance-production (AP). Ces programmes, conçus pour aller de pair, aident les producteurs à gérer les risques d'entreprise liés à la pratique de l'agriculture.

Le programme de stabilisation du revenu qui est axé sur des marges offre une protection contre les diminutions globales du revenu agricole attribuables à des circonstances comme la baisse des prix et la hausse des coûts des intrants, tandis que l'Assurance-production prémunit contre les manques à produire que font subir des facteurs comme la grêle, la sécheresse, les inondations et les maladies à des productions végétales ou à d'autres productions déterminées.

Au cours de la dernière année, des progrès importants ont été réalisés sur la voie d'une nouvelle série de programmes de GRE qui vise à répondre aux préoccupations soulevées par les producteurs. De grandes améliorations ont été incorporées à ce qui est en passe de devenir un nouveau programme de stabilisation du revenu agricole. Les ministres fédéral, provinciaux et territoriaux de l'Agriculture ont conclu

Innovation et nouveaux marchés

Le secteur agricole et agroalimentaire canadien a un riche passé de recherche scientifique et d'innovation, et encore aujourd'hui, ces deux aspects sont au coeur de la rentabilité et de la compétitivité à long terme du secteur. Grâce à de nouveaux produits, à de nouvelles utilisations, à de nouveaux débouchés et à de nouvelles solutions, le secteur est de mieux en mieux placé pour procurer des avantages économiques et sociaux au Canada et à l'ensemble des Canadiens.

L'on comprend de mieux en mieux le lien qui existe entre l'agriculture et la santé humaine, ainsi que le rôle que peuvent jouer l'agriculture, l'alimentation et la nutrition dans la prévention des maladies, dans le mieux-être des gens et, par ricochet, dans la réduction des coûts des soins de santé. La salubrité et la qualité des aliments restent le point de mire des consommateurs et de l'industrie; à cet égard, les connaissances découlant des progrès scientifiques auront un rôle essentiel à jouer dans le développement et la mise en oeuvre de systèmes de retraçage, de suivi et de préservation de l'identité. Les recherches scientifiques et l'innovation en agriculture contribueront aussi à la mise au point de nouvelles pratiques de gestion agricole qui amélioreront l'intendance de l'environnement, et aideront à soutenir la productivité des fermes et des agroentreprises canadiennes et leur compétitivité sur les marchés étrangers.

En outre, l'agriculture sera au centre de la nouvelle stratégie des biocarburants du gouvernement du Canada, qui vise à imposer par règlement une teneur moyenne de 5 p. 100 en carburant renouvelable dans l'essence d'ici à 2010 et de 2 p. 100 dans le diésel et le mazout d'ici à 2012.

En fait, c'est la bioéconomie tout entière qui s'annonce porteuse pour le secteur agricole et agroalimentaire canadien. La diminution du coût de la biomasse et les nouveaux procédés technologiques qui permettront d'extraire écologiquement de la matière première à usage industriel à partir de la biomasse, feront naître au Canada de nouvelles industries de production de bioénergie et de création de bioproduits. Le secteur de l'agriculture et de l'agroalimentaire jouera un rôle de premier plan en fournissant la biomasse nécessaire à cette industrie naissante.

Le CSA et la nouvelle politique agricole et agroalimentaire

Depuis 2003, AAC s'emploie par le truchement du CSA à relever un grand nombre des défis qui se posent dans le contexte agricole actuel et à répondre aux besoins du secteur agricole et agroalimentaire canadien.

Le CSA a favorisé l'adoption d'une approche nationale en matière de politique agricole et agroalimentaire. Il avait au départ pour objectif d'aider le secteur à saisir les occasions découlant de la mondialisation et d'accroître sa compétitivité sur les marchés intérieurs et étrangers en devenant le chef de file mondial sur quatre fronts : répondre aux exigences croissantes des consommateurs en matière de salubrité des aliments et d'intendance de l'environnement; susciter des prix forts pour des aliments de haute qualité; mettre au point des produits novateurs en investissant dans la science; faire reconnaître la qualité et la valeur de nos produits sur les marchés.

Le CSA est constitué de cinq volets complémentaires :

1) Gestion des risques de l'entreprise,
2) Salubrité et qualité des aliments,
3) Sciences et innovation,
4) Environnement, et
5) Renouveau.

Il prévoit aussi des activités sur la scène internationale qui visent à aider le secteur à tirer parti des points forts et des réussites dont il jouit sur les marchés intérieurs. En 2007-2008, AAC continuera à mettre à profit les politiques et les programmes mis en place aux termes du CSA pour accroître la rentabilité, la compétitivité et la viabilité à long terme du secteur.

Comme le CSA arrive à échéance en mars 2008, le Ministère, ses partenaires du portefeuille et les administrations provinciales et territoriales collaborent avec les intervenants à l'élaboration de la nouvelle politique agricole et agroalimentaire.

Responsabilités en matière d'environnement

Les agriculteurs comprennent le lien important qui existe entre, d'une part, de bonnes pratiques d'intendance agricole et, d'autre part, l'assainissement de l'environnement pour tous les Canadiens et la production d'aliments plus sains pour les consommateurs.

Il est important pour les agriculteurs et les consommateurs canadiens de réduire les risques que posent les pesticides. L'élaboration de stratégies d'atténuation et l'homologation de nouvelles utilisations de produits antiparasitaires à risque réduit auront des effets bénéfiques sur l'environnement et les consommateurs et sur la compétitivité des agriculteurs canadiens.

Comme il génère environ 10 p. 100 des émissions de gaz à effet de serre du Canada, le secteur agricole et agroalimentaire canadien a un rôle clair à jouer dans les plans environnementaux globaux du gouvernement du Canada comme la *Loi canadienne sur la qualité de l'air*. En réduisant ses émissions de polluants atmosphériques et de gaz à effet de serre, il peut contribuer à protéger la santé humaine et l'environnement tout en tirant parti de possibilités qui lui feront réaliser des gains d'efficacité opérationnelle.

En adoptant des pratiques d'affaires saines, innovatrices et écologiques qui tiennent compte des progrès scientifiques, le secteur canadien de l'agriculture et de l'agroalimentaire pourra acquérir des avantages économiques importants, grâce à la plus grande qualité marchande de ses produits agricoles et alimentaires et à la protection de l'environnement et des ressources dont il est tributaire.

Conditions du marché et du commerce

Le Canada produit beaucoup plus de biens agricoles et agroalimentaires qu'il n'en consomme. Le secteur agricole et agroalimentaire et tout le pays comptent dans une grande mesure sur les marchés d'exportation. Le Canada a toujours eu beaucoup de succès sur la scène internationale, grâce à la qualité et à la diversité des biens qu'il produit.

Les exportations agricoles et agroalimentaires du Canada ont plus que doublé depuis le début des années 1990, et les ventes à l'étranger de produits agricoles à valeur ajoutée ont plus que quadruplé pendant cette période. Cette croissance devrait se poursuivre, avec l'émergence d'une classe moyenne florissante dans des pays comme la Chine et l'Inde.

Toutefois, la rivalité pour les parts du marché s'intensifie partout dans le monde. Les producteurs canadiens sont obligés de livrer concurrence à des produits subventionnés des États-Unis et de l'Union européenne; ils doivent aussi affronter la production de pays émergents, comme le Brésil, qui mettent de plus en plus à profit leurs coûts de production moins élevés. Parallèlement, les progrès technologiques et la croissance de la productivité ont rehaussé la capacité qu'ont de nombreux autres pays de produire des biens agricoles plus rapidement que le rythme d'augmentation de la demande, ce qui crée des excédents et fait reculer les prix de certaines denrées.

Le gouvernement du Canada continue activement de chercher à faire cheminer les négociations en agriculture de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) vers un heureux dénouement. Le Canada maintient son ferme engagement à l'égard de l'OMC et de la défense des intérêts du secteur agricole et agroalimentaire canadien, et notamment des industries à vocation exportatrice et des industries soumises à la gestion de l'offre. S'il le faut, il fera valoir et défendra les intérêts du secteur en recourant au mécanisme de règlement des différends de l'OMC.

Préférences des consommateurs

Pour répondre aux exigences en constante évolution des consommateurs, tout le secteur doit faire preuve de souplesse. Les préoccupations de plus en plus vives de la population au sujet de la salubrité des aliments l'ont d'ailleurs sensibilisée à la nécessité d'adopter des normes communes à la ferme et à la transformation. Les consommateurs s'intéressent aussi activement à la façon dont leurs aliments sont produits; c'est là une source d'incitation à produire les aliments dans le respect de l'environnement. Les producteurs, les transformateurs, les gouvernements et tous les autres intervenants du secteur agricole et agroalimentaire canadien jouiront d'un succès ininterrompu s'ils s'adaptent aux besoins et aux exigences des consommateurs de chez nous et de l'étranger.

APERÇU DES PLANS ET DES PRIORITÉS

INTRODUCTION

Cadre de fonctionnement

Le secteur agricole et agroalimentaire a un important rôle à jouer au Canada, du point de vue tant social qu'économique. Constitué de l'agriculture primaire ainsi que de la transformation, de la distribution et de la vente de détail des aliments et des boissons, sans oublier la restauration, il rapporte environ 8 p. 100 du PIB du Canada et produit des ventes à la consommation d'environ 130 milliards de dollars par année au Canada. En outre, le secteur a exporté pour plus de 30,5 milliards de dollars en produits agricoles et agroalimentaires (y compris les produits de la mer) en 2006 et a contribué à l'excédent commercial global du Canada à la hauteur de presque 7,4 milliards de dollars. Par ailleurs, il fournit de l'emploi à environ deux millions de Canadiens, soit un habitant sur huit au pays.

La contribution du secteur au tissu social et au mode de vie rural du Canada est tout aussi importante. Les agriculteurs, les familles et les collectivités agricoles du Canada sont au coeur du secteur agricole et agroalimentaire canadien, et il est essentiel, pour la prospérité économique et l'avenir social du Canada et de tous les Canadiens, de veiller à ce que le secteur dispose des outils dont il a besoin pour grandir, prospérer et être concurrentiel sur la scène mondiale.

De nombreux facteurs influent sur l'état du secteur à l'heure actuelle, et continueront de façonner son avenir. En voici un aperçu :

Diminution du revenu agricole

Malgré le versement de paiements gouvernementaux sans précédent et la croissance remarquable de la productivité dans le secteur agricole et agroalimentaire, le revenu agricole n'a cessé de diminuer au Canada au cours des dernières années. En effet, le revenu agricole réalisé a fléchi de 3,7 milliards de dollars en 2001 à un creux inégalé de 423 millions de dollars en 2003, surtout en raison d'une combinaison de facteurs comme les risques de production à court terme liés à des maladies animales et à des catastrophes naturelles. Il s'est redressé quelque peu depuis, et devrait atteindre un sommet d'à peu près 1,7 milliard de dollars en 2006.

Risques de production

Les catastrophes peuvent prendre de nombreuses formes dans le secteur agricole et agroalimentaire. Les récents cas d'encéphalopathie spongiforme bovine et l'éclosion d'un foyer d'influenza aviaire en Colombie-Britannique au début de 2004 ont incité de nombreux pays à fermer leurs frontières aux bovins vivants, au boeuf et aux produits avicoles canadiens, ce qui a fortement perturbé les agriculteurs et de nombreux autres membres du secteur. Par ailleurs, des maladies végétales comme le virus de la sharka du prunier, qui réduit le rendement en fruits de verger, peuvent être dévastatrices pour les producteurs.

Les agriculteurs doivent aussi affronter chaque année une grande variété de conditions météorologiques et environnementales défavorables, dont la sécheresse, des précipitations excessives, le gel et les ravageurs. Même s'il est possible de prédire avec une certaine exactitude les phénomènes météorologiques, leurs effets sur le secteur sont en grande partie inévitables. Ils font partie du quotidien du secteur agricole et agroalimentaire au Canada.

Liens entre le Ministère et les domaines de résultats du gouvernement du Canada

(en millions de dollars)	2007-2008								
	Budgétaires								
Activité de programme	Fonctionnement	Capital	Subventions	Contributions	Budget principal des dépenses (Brut)	Moins : Revenus disponibles	Budget principal des dépenses (Net)	Rajustements (dépenses prévues non incluses dans le Budget principal	Total des dépenses nettes prévues
Sécurité du système alimentaire									
Gestion des risques de l'entreprise	99,0	4,1	5,0	1 164,4	1 272,5	5,5	1 267,0	252,0	1 518,9
Salubrité et qualité des aliments	47,4	2,2	-	71,4	120,9	1,5	119,4	0,1	119,4
Marchés et activités internationales	58,7	2,5	-	17,3	78,4	-	78,4	0,1	78,5
Conseil national des produits agricoles	3,6	-	0,2	-	3,8	-	3,8	0,0	3,8
Total – Sécurité du système alimentaire	*208,7*	*8,7*	*5,2*	*1 253,1*	*1 475,7*	*7,0*	*1 468,6*	*252,1*	*1 720,7*
Santé de l'environnement									
Environnement	210,8	9,9	-	111,0	331,7	23,5	308,2	0,3	308,5
Total – Santé de l'environnement	*210,8*	*9,9*	-	*111,0*	*331,7*	*23,5*	*308,2*	*0,3*	*308,5*
Innovations propices à la croissance									
Innovation et renouveau	262,0	8,9	193,5	147,4	611,9	15,0	596,9	67,4	664,3
Marchés et activités internationales	25,2	1,1	-	7,4	33,6	-	33,6	0,0	33,7
Secrétariat rural et Secrétariat aux coopératives	19,2	-	-	7,8	27,0	-	27,0	0,0	27,0
Agence canadienne du pari mutuel	15,0	-	-	-	15,0	15,0	-	-	
Total – Innovations propices à la croissance	*321,3*	*10,0*	*193,5*	*162,6*	*687,4*	*29,9*	*657,5*	*67,5*	*725,0*
TOTAL	**740,8**	**28,6**	**198,7**	**1 526,7**	**2 494,8**	**60,5**	**2 434,3**	**319,9**	**2 754,2**

L'activité de programme Gestion des risques de l'entreprise contribue à la réalisation du domaine de résultat du gouvernement du Canada Affaires économiques : Une forte croissance économique

L'activité de programme Salubrité et qualité des aliments contribue à la réalisation du domaine de résultat du gouvernement du Canada Affaires économiques : Une forte croissance économique

L'activité de programme Marchés et questions internationales contribue à la réalisation du domaine de résultat du gouvernement du Canada Affaires économiques : Une forte croissance économique et Affaires internationales : Un Canada prospère grâce au commerce international

L'activité de programme Environnement contribue à la réalisation du domaine de résultat du gouvernement du Canada Affaires économiques : Un environnement propre et sain

L'activité de programme Innovation et renouveau contribue à la réalisation du domaine de résultat du gouvernement du Canada Affaires économiques : Une économie axée sur l'innovation et le savoir

L'activité de programme Secrétariat rural et Secrétariat aux coopératives contribue à la réalisation du domaine de résultat du gouvernement du Canada Affaires économiques : Une économie axée sur l'innovation et le savoir

L'activité de programme Conseil national des produits agricoles contribue à la réalisation du domaine de résultat du gouvernement du Canada Affaires économiques : Une forte croissance économique

L'activité de programme Agence canadienne du pari mutuel contribue à la réalisation du domaine de résultat du gouvernement du Canada Affaires économiques : Un marché équitable et sécurisé

Les chiffres ont été arrondis au million de dollars le plus près. Les montants inférieurs à un million sont indiqués en décimales de moins de un. Les chiffres ayant été arrondis, les sommes ne correspondent pas nécessairement aux totaux indiqués.

Activités de programme par résultat stratégique

Résultats stratégiques / activités de programme	Type	Dépenses prévues (nettes) 2007-2008	2008-2009	2009-2010
Sécurité du système alimentaire				
Gestion des risques de l'entreprise	En cours	1 518,9	1 123,3	1 108,3
Salubrité et qualité des aliments	En cours	119,4	38,9	38,9
Marchés et activités internationales	En cours	78,5	57,1	57,1
Conseil national des produits agricoles*	En cours	3,8	3,8	3,8
Total - Sécurité du système alimentaire		*1 720,7*	*1 223,2*	*1 208,1*
Santé de l'environnement				
Environnement	En cours	308,5	158,2	158,2
Total - Santé de l'environnement		*308,5*	*158,2*	*158,2*
Innovations propices à la croissance				
Innovation et Renouveau	En cours	664,3	325,2	302,6
Marchés et activités internationales	En cours	33,7	24,5	24,5
Secrétariat rural et Secrétariat aux coopératives	En cours	27,0	10,9	10,9
Agence canadienne du pari mutuel*	En cours	0,0	0,0	0,0
Total - Innovations propices à la croissance		*725,0*	*360,6*	*337,9*
TOTAL		**2 754,2**	**1 741,9**	**1 704,3**

* Il s'agit d'organismes distincts qui relèvent du Parlement par l'entremise d'Agriculture et Agroalimentaire Canada et qui concourent à l'obtention des résultats stratégiques du Ministère.

Les dépenses prévues pour 2007-2008 sont de 2 754.2 millions de dollars, comparativement à 1 741.9 millions de dollars pour 2008-2009; cet écart d'environ 1 milliard de dollars est attribuable en grande partie à l'expiration du CSA en 2007-2008. En 2007-2008, il y aura un travail significatif d'élaboration de politiques et de programmes, car il faudra consulter, formuler et de négocier la prochaine politique agricole et agroalimentaire canadienne et de préparer sa mise en oeuvre pour 2008.

Les chiffres ont été arrondis au million de dollars le plus près. Les montants inférieurs à un million sont indiqués en decimales de moins de un. Les chiffres ayant été arrondis, les sommes ne correspondent pas nécessairement aux totaux indiqués.

INFORMATION SOMMAIRE

MANDAT

Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) fournit de l'information, offre des technologies et met en place des politiques et des programmes qui lui permettront d'atteindre ses trois résultats stratégiques que sont :

1) la sécurité du système alimentaire;

2) la santé de l'environnement;

3) des innovations propices à la croissance.

Pour concrétiser ces résultats, le Ministère intervient surtout dans les secteurs de compétence fédérale : il favorise la productivité du secteur agricole et agroalimentaire et ses échanges commerciaux; il stabilise le revenu agricole; il encourage la recherche et le développement; il se charge d'inspecter et de réglementer les produits animaux et végétaux. Le ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire est aussi responsable de la coordination du développement rural et de l'amélioration de la qualité de la vie en milieu rural.

Outre le Ministère proprement dit (AAC), le portefeuille de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire regroupe six autres organismes :

1) la Commission canadienne du blé (CCB),
2) la Commission canadienne du lait (CCL),
3) l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA),
4) la Commission canadienne des grains (CCG),
5) Financement agricole Canada (FAC), et
6) le Conseil national des produits agricoles (CNPA).

Ces organismes conseillent et guident le ministre dans les domaines suivants : inspection des aliments, protection des végétaux et santé animale, financement des activités agricoles, subventions et contingents laitiers, réseau global de manutention des grains et normes afférentes, et commercialisation des produits agricoles.

AVANTAGES POUR LES CANADIENS

Les activités de programme d'AAC s'inscrivent dans une structure qui traduit bien la vision du Ministère à l'égard du secteur : le Cadre stratégique pour l'agriculture (CSA); elles forment un plan d'action cohérent qui profite à l'ensemble des Canadiennes et des Canadiens. Grâce à elles, le secteur canadien de l'agriculture et de l'agroalimentaire jouira d'une stabilité commerciale accrue et les consommateurs auront confiance dans la salubrité et la qualité de leurs aliments et dans les méthodes écologiques servant à leur production. Par ailleurs, les Canadiens bénéficieront d'un éventail de nouveaux produits alimentaires et non alimentaires qui amélioreront la qualité de leur vie de tous les jours. Enfin, le renforcement du secteur agricole et agroalimentaire qui en découlera rejaillira sur l'ensemble de l'économie canadienne.

Ressources ministérielles (total net des dépenses prévues)

2007-2008		2008-2009		2009-2010	
millions de dollars	ETP	millions de dollars	ETP	millions de dollars	ETP
2 754,2	6 564	1 741,9	6 565	1 704,3	6 566

* Équivalents temps plein

ARCHITECTURE DES ACTIVITÉS DE PROGRAMME

Pour favoriser l'adoption d'une approche pangouvernementale commune à la cueillette et à la gestion de l'information financière et non financière sur le rendement et à la présentation de rapports à son sujet, AAC, à l'instar de tous les autres ministères fédéraux, suit la Structure de gestion des ressources et des résultats (SGRR) [redacted]. Cette structure se veut un mode uniformisé de présentation de rapports aux citoyens et au Parlement sur l'agencement des ressources, des activités de programme et des résultats; elle s'inscrit dans la détermination qui anime le gouvernement de renforcer la gestion et la responsabilisation du secteur public, comme le prescrit le Cadre de responsabilisation de gestion. La SGRR confère aux ministères la marge de manoeuvre et la discrétion dont ils ont besoin pour concevoir et gérer leurs programmes de façon à obtenir les meilleurs résultats possible pour les Canadiens et les Canadiennes.

L'architecture des activités de programme (AAP), qui établit un lien entre les ressources ministérielles et les résultats stratégiques, est l'une des composantes clés de la SGRR.

On entend par résultat stratégique un avantage durable et à long terme profitant aux Canadiens qui découle du mandat et de la vision d'un ministère ou d'un organisme. Ce résultat doit être mesurable et ne pas déborder la sphère d'influence du Ministère.

L'AAP définit aussi des mesures du rendement qui servent aux fins des rapports à présenter au Parlement; ces mesures établissent une correspondance entre les dépenses et le rendement offert. Il s'agit essentiellement d'un répertoire de tous les programmes et activités menés par un ministère ou un organisme. Ces programmes et activités s'inscrivent dans une structure de liens logiques et hiérarchiques qui les unissent les uns aux autres et aux résultats stratégiques qu'ils concourent à réaliser.

L'AAP d'AAC établit une correspondance entre les renseignements financiers et non financiers, et décrit comment le travail du Ministère contribue à l'obtention de ses trois résultats stratégiques. Dans le cadre du perfectionnement constant de son AAP, AAC mesure les résultats prévus et les indicateurs de chacune des activités. Ces résultats prévus et ces indicateurs sont présentés à la section II du présent rapport.

Il est important de signaler que l'AAP d'AAC est une structure dynamique qui témoigne de la nature évolutive du Ministère et qui s'adapte à ses changements de cap et à l'évolution de ses méthodes de mesure du rendement.

Déclaration de la haute direction

Nous soumettons, en vue de son dépôt au Parlement, le *Rapport sur les plans et les priorités de 2007-2008* d'Agriculture et Agroalimentaire Canada.

Le Rapport a été préparé conformément aux principes de présentation énoncés dans le *Guide de préparation de la Partie III du Budget des dépenses 2007-2008 : Rapports sur les plans et les priorités et Rapports ministériels sur le rendement.*

- Il est conforme aux exigences particulières de présentation figurant dans les lignes directrices du Secrétariat du Conseil du Trésor;
- Il repose sur l'architecture des activités de programme et les résultats stratégiques du Ministère qu'a approuvés le Conseil du Trésor;
- Il présente une information cohérente, complète, pondérée et fiable;
- Il sert de document de base pour la reddition de comptes à l'égard des résultats obtenus par le Ministère au moyen des ressources et des pouvoirs qui lui ont été attribués;
- Il rend compte de la situation financière du Ministère en se fondant sur les montants qu'a approuvés le Secrétariat du Conseil du Trésor pour les dépenses prévues.





Le sous-ministre
Agriculture et Agroalimentaire Canada,
Leonard J. Edwards

La sous-ministre déléguée
Agriculture et Agroalimentaire Canada,
Christiane Ouimet

Au cours des mois à venir, nous continuerons de mettre en oeuvre la nouvelle stratégie pour la science et l'innovation d'Agriculture et Agroalimentaire Canada; cette stratégie sera propice aux réseaux de recherche existants et nouveaux et aidera le secteur à conquérir de nouveaux débouchés prometteurs (par exemple les biocaburants et les bioproduits).

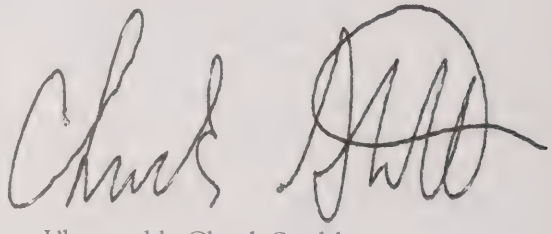
Par ailleurs, de nouvelles initiatives comme le programme Agri-débouchés renforcent les activités de science et d'innovation et favorisent l'entrée en scène de nouveaux produits, notamment de bioproduits, de procédés et de services agricoles et alimentaires, dans le circuit de l'innovation et sur le marché.

La protection de l'environnement est une priorité aux yeux du nouveau gouvernement du Canada, et Agriculture et Agroalimentaire Canada fait sa part pour favoriser la mise au point de biocarburants et d'autres bioproduits. Nous sommes déterminés à établir un vigoureux secteur des carburants renouvelables au Canada, secteur dans lequel les agriculteurs pourront jouer un rôle actif. Des programmes comme le nouveau Programme d'aide à la formation de capital pour la production de carburants renouvelables et le Programme d'innovation pour les bioproduits agricoles visent à aider les agriculteurs à tirer le plus de profit possible de ces nouveaux débouchés et à nous assurer de pouvoir respecter notre engagement, prévu par la réglementation, d'incorporer une moyenne annuelle de 5 p. 100 de carburant renouvelable dans l'essence d'ici à 2010 et de 2 p. 100 dans le diésel et le mazout (huile de chauffage) d'ici à 2012.

En 2007, nous continuerons de faire valoir nos intérêts agricoles sur la scène internationale, à l'Organisation mondiale du commerce et dans le cadre d'un plan d'action revigoré sur le commerce régional et bilatéral. Pour que nos agriculteurs soient prospères, il faut pouvoir resserrer les règles régissant le commerce international des produits agricoles. Le Canada continuera d'avoir pour objectifs clés de réduire les subventions ayant un effet de distorsion sur le commerce et de chercher à élargir les possibilités d'accès aux marchés de nos exportateurs. Il considérera tout aussi important de maintenir son appui vigoureux au régime canadien de gestion de l'offre, qui fait partie intégrante de notre secteur agricole.

La toile de fond de tous les efforts que nous déploierons pour le secteur sera le travail que nous accomplirons avec les provinces, les territoires, le secteur et les Canadiens pour élaborer la nouvelle politique agricole et agroalimentaire, qui remplacera l'actuel Cadre stratégique de l'agriculture au début de 2008. Nous avons entamé un vaste processus de consultations en décembre 2006 et nous continuerons de sonder l'opinion des producteurs et de tous les intervenants intéressés en 2007 sur les politiques et les programmes qui assureront la compétitivité et la rentabilité du secteur agricole pour les années à venir.

Nous sommes à l'aube d'un âge d'or en agriculture. Je suis impatient de poursuivre notre collaboration, car c'est ensemble que nous pourrons encore susciter des changements constructifs pour le secteur agricole et agroalimentaire canadien.



L'honorable Chuck Strahl,
député et membre du CP
Ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire et
ministre de la Commission canadienne du blé



Message du ministre



L'honorable
Chuck Strahl

En tant que ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, je suis fier des efforts que le Ministère déploie pour collaborer avec tous les intervenants à assurer un avenir prometteur aux familles et au secteur agricoles du Canada. En fait, la collaboration est le trait distinctif du portefeuille. Grâce à la concertation, le Ministère fait beaucoup pour aider les agriculteurs canadiens à surmonter leurs difficultés immédiates, tout en asseyant le secteur sur de solides fondations pour le long terme.

Le portefeuille englobe le ministère de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, l'Agence canadienne d'inspection des aliments, le Conseil national des produits agricoles, la Commission canadienne du lait, la Commission canadienne des grains et Financement agricole Canada. Ces divers organismes ont des mandats différents, mais ils poursuivent tous un objectif commun : renforcer notre secteur agricole et agroalimentaire, et le rendre plus concurrentiel et plus viable. Sous ma direction, ils oeuvrent avec efficience et efficacité au profit de tous les Canadiens et Canadiennes.

Au cours des prochaines années, la réussite du secteur reposera sur la nouvelle politique agricole et agroalimentaire qui sera élaborée et mise en oeuvre. Nos producteurs ont besoin de l'aide de politiques et de programmes publics qui sont constamment actualisés pour prospérer dans une économie en rapide évolution et gérer les risques inhérents à l'entreprise agricole. Je compte sur l'énergie et l'expertise des membres du portefeuille de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire pour transposer ces nouvelles orientations stratégiques en une prospérité réelle pour le secteur agricole et agroalimentaire canadien.

Voilà pourquoi je suis heureux de présenter au Parlement et aux Canadiens le présent rapport, qui expose l'orientation qu'adoptera Agriculture et Agroalimentaire Canada dans les trois prochaines années pour renforcer le secteur de l'agriculture et de l'agroalimentaire au Canada.

Nous entamons cette période sur de solides assises. Dans le discours du budget de 2006, nous avons attribué une somme supplémentaire de 1,5 milliard de dollars au secteur, montant qui englobait une aide directe importante aux agriculteurs et à leurs familles. Par ailleurs, nous sommes en voie d'apporter de grandes améliorations aux programmes de gestion des risques de l'entreprise (GRE) à l'intention des producteurs. En effet, nous nous apprêtons à réformer et à remplacer le PCSRA (Programme canadien de stabilisation du revenu agricole) original par un nouveau programme de stabilisation du revenu, axé sur les marges, qui sera plus prévisible et plus sensible aux besoins des agriculteurs et leur facilitera l'obtention d'emprunts bancaires. En outre, nous avons greffé un nouveau cadre distinct d'aide en cas de catastrophe à l'ensemble des programmes de GRE, nous avons bonifié les programmes d'avances monétaires et nous avons aidé les agriculteurs à se remettre des dégâts causés par les inondations.

SECTION III : Information supplémentaire 79
Tableaux financiers et autres 79

SECTION IV : Autres sujets d'intérêt 123
Portefeuille de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire 123
Pour nous joindre 124
Annexe A – Liste des sites Web 127

Table des matières

SECTION I : Vue d'ensemble 1

Message du ministre 1
Déclaration de la haute direction 3
Architecture des activités de programme 4
Information sommaire 5
Aperçu des plans et des priorités 9
- Introduction 9
- Notre intervention stratégique 12
- La nouvelle politique agricole et agroalimentaire 20
- Nos priorités en matière de gestion 20
- Rapports des comités parlementaires 26
- Lien avec les objectifs de résultats du gouvernement du Canada 27
- Conclusion 27

SECTION II : Analyse des activités de programme par résultat stratégique 29

Sécurité du système alimentaire 30
- Gestion des risques de l'entreprise 31
- Salubrité et qualité des aliments 34
- Marchés et activités internationales 37
- Conseil national des produits agricoles 39

Santé de l'environnement 48
- Environnement 49

Innovations propices à la croissance 56
- Innovation et renouveau 57
- Marchés et activités internationales 62
- Secrétariat rural et Secrétariat aux coopératives 65
- Agence canadienne du pari mutuel 70

Initiatives horizontales 77
Stratégie de développement durable 77

CONTENU DU RAPPORT

Le présent Rapport sur les plans et les priorités traite des activités de programme que prévoit exécuter Agriculture et Agroalimentaire (AAC) pendant l'exercice financier 2007-2008. Voici un aperçu de son contenu :

La section I, Aperçu des plans et des priorités, présente le message du ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire et ministre de la Commission canadienne du blé, qui résume les plans et les priorités du Ministère. Cette section renferme également : la déclaration de la haute direction signée par le sous-ministre et la sous-ministre déléguée; de l'information sommaire présentée sous forme de tableaux qui donne un bref aperçu de la raison d'être du Ministère, des ressources financières et humaines globales dont il assure la gestion et des activités de programme qu'il exécute par résultat stratégique; les grandes lignes de toutes les priorités du Ministère, l'énoncé de sa vision, de son mandat et de ses objectifs stratégiques, et les avantages que ses activités rapportent aux Canadiens; les points saillants du rendement et des réalisations du Ministère par activité de programme dans le contexte des priorités qu'il poursuit; le cadre de gestion que le Ministère applique pour obtenir ses résultats; de l'information sur les rapports des comités parlementaires.

La section II, Analyse et rendement, présente une analyse détaillée des activités de programme d'AAC par objectif stratégique : sécurité du système alimentaire, santé de l'environnement et innovations propices à la croissance. La section décrit également les activités de programme du Secrétariat rural et du Secrétariat aux coopératives et des deux organismes qui relèvent du Parlement par l'entremise du Ministère : l'Agence canadienne du pari mutuel et le Conseil national des produits agricoles. Elle renferme de plus de l'information sur les initiatives horizontales et sur la Stratégie de développement durable d'ACC.

La section III, Renseignements supplémentaires, contient les tableaux financiers détaillés du Ministère.

La section IV, Autres sujets d'intérêt, elle présente l'organigramme et les personnes-ressources du portefeuille, et renferme une annexe sur les liens aux ressources électroniques que les lecteurs peuvent consulter pour obtenir de plus amples renseignements.

Les chiffres ayant été arrondis, les sommes ne correspondent pas nécessairement aux totaux indiqués.

Toujours soucieux de fournir aux Canadiens et aux Canadiennes un accès en direct à l'information et aux services, le Ministère indique au lecteur des liens qui l'aiguilleront vers d'autres renseignements et points saillants. Icone indicateur des liens : .

Le Ministère est résolu à continuer d'améliorer ses rapports. Par conséquent, il vous invite à lui faire parvenir vos commentaires au sujet du présent rapport. Veuillez transmettre vos commentaires :

Par la poste à l'adresse suivante :
Gestion stratégique
Direction générale de la gestion intégrée
Agriculture et Agroalimentaire Canada
Édifice Sir-John-Carling
8e étage, pièce 818
930, avenue Carling
Ottawa (Ontario) K1A 0C5

Par télécopieur :
613-759-6729

Par courriel :
chadwicks@agr.gc.ca

Agriculture et Agroalimentaire Canada

2007-2008

Rapport sur les plans et les priorités

Agriculture et Agroalimentaire Canada
Agriculture and Agri-Food Canada
Canada

Les documents budgétaires

Chaque année, le gouvernement établit son Budget des dépenses, qui présente l'information à l'appui des autorisations de dépenser demandées au Parlement pour l'affectation des fonds publics. Ces demandes d'autorisations sont présentées officiellement au moyen d'un projet de loi de crédits déposé au Parlement. Le Budget des dépenses, qui est déposé à la Chambre des communes par le président du Conseil du Trésor, comporte trois parties :

Partie I – Plan de dépenses du gouvernement présente un aperçu des dépenses fédérales et résume les principaux éléments du Budget principal des dépenses.

Partie II – Budget principal des dépenses étaye directement la *Loi de crédits*. Le Budget principal des dépenses énonce les autorisations de dépenser (crédits) et les sommes à inclure dans les projets de loi de crédits que le Parlement doit adopter afin que le gouvernement puisse mettre en application ses plans de dépenses. Les Parties I et II du Budget des dépenses sont déposées simultanément le 1er mars ou avant.

Partie III – Plan de dépenses du ministère est divisé en deux documents :

1) **Les rapports sur les plans et les priorités (RPP)** sont des plans de dépenses établis par chaque ministère et organisme (à l'exception des sociétés d'État). Ces rapports présentent des renseignements plus détaillés, pour une période de trois ans, sur les principales priorités d'une organisation, et ce, par résultat stratégique, activité de programme et résultats prévus, incluant des liens aux besoins en ressources connexes. Les RPP contiennent également des données sur les besoins en ressources humaines, les grands projets d'immobilisations, les subventions et contributions, et les coûts nets des programmes. Ils sont déposés au Parlement par le président du Conseil du Trésor au nom des ministres responsables des ministères et des organismes qui dépendent des crédits parlementaires et qui sont désignés aux annexes I, I.1 et II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Ces documents sont habituellement déposés au plus tard le 31 mars, pour renvoi aux comités qui peuvent ensuite faire rapport à la Chambre des communes conformément au paragraphe 81(7) du Règlement.

2) **Les rapports ministériels sur le rendement (RMR)** rendent compte des réalisations de chaque ministère et organisme en fonction des attentes prévues en matière de rendement qui sont indiquées dans leur RPP. Ces rapports sur le rendement, qui portent sur la dernière année financière achevée, sont déposés au Parlement en automne par le président du Conseil du Trésor au nom des ministres responsables des ministères et des organismes qui dépendent des crédits parlementaires et qui sont désignés aux annexes I, I.1 et II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

Le Budget supplémentaire des dépenses étaye directement la *Loi de crédits*. Le Budget supplémentaire des dépenses énonce les autorisations de dépenser (crédits) et les sommes à inclure dans les projets de loi de crédits que le Parlement doit adopter afin que le gouvernement puisse mettre en application ses plans de dépenses. Le Budget supplémentaire des dépenses est habituellement déposé deux fois par année, soit un premier document au début novembre et un document final au début mars. Chaque Budget supplémentaire des dépenses est caractérisé par une lettre alphabétique (A, B, C, etc.). En vertu de circonstances spéciales, plus de deux Budgets supplémentaires des dépenses peuvent être publiés au cours d'une année donnée.

Le Budget des dépenses, de même que le budget du ministre des Finances, sont le reflet de la planification budgétaire annuelle de l'État et de ses priorités en matière d'affectation des ressources. Ces documents, auxquels viennent s'ajouter par la suite les Comptes publics et les rapports ministériels sur le rendement, aident le Parlement à s'assurer que le gouvernement est dûment comptable de l'affectation et de la gestion des fonds publics.

©Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le
Ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux, 2007.

Ce document est disponible en médias substituts sur demande.

Ce document est disponible sur le site Web du SCT à l'adresse suivante : www.tbs-sct.gc.ca.

En vente chez votre libraire local ou par la poste auprès
des Éditions et Services de dépôt
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Ottawa (Ontario) KIA OS5

Téléphone : 613-941-5995
Commandes seulement : 1-800-635-7943 (Canada et É.-U.)
Télécopieur : 613-954-5779 ou 1-800-565-7757 (Canada et É.-U.)
Internet : http://publications.gc.ca

No. de catalogue : BT31-2/2008-III-1
ISBN 978-0-660-63260-5

BUDGET DES DÉPENSES

Agriculture et Agroalimentaire Canada

Budget des dépenses
2007-2008

Partie III – Rapport sur les plans et les priorités

Canada

Government

ESTIMATES

Assisted Human Reproduction Canada

2007–2008
Estimates

Part III – Report on Plans and Priorities

Canada

The Estimates Documents

Each year, the government prepares Estimates in support of its request to Parliament for authority to spend public monies. This request is formalized through the tabling of appropriation bills in Parliament. The Estimates, which are tabled in the House of Commons by the President of the Treasury Board, consist of:

Part I – The Government Expense Plan provides an overview of federal spending and summarizes the key elements of the Main Estimates.

Part II – The Main Estimates directly support the *Appropriation Act*. The Main Estimates identify the spending authorities (votes) and amounts to be included in subsequent appropriation bills. Parliament will be asked to approve these votes to enable the government to proceed with its spending plans. Parts I and II of the Estimates are tabled concurrently on or before March 1.

Part III – Departmental Expenditure Plans, which is divided into two components:

1) **Reports on Plans and Priorities (RPPs)** are individual expenditure plans for each department and agency (excluding Crown corporations). These reports provide increased levels of detail over a three-year period on an organisation's main priorities by strategic outcome(s), program activity(s) and planned/expected results, including links to related resource requirements. The RPPs also provide details on human resource requirements, major capital projects, grants and contributions, and net program costs. They are tabled in Parliament by the President of the Treasury Board on behalf of the ministers who preside over the appropriation dependent departments and agencies identified in Schedules I, I.1 and II of the *Financial Administration Act*. These documents are usually tabled on or before March 31 and referred to committees, which may then report to the House of Commons pursuant to Standing Order 81(7).

2) **Departmental Performance Reports (DPRs)** are individual department and agency accounts of results achieved against planned performance expectations as set out in respective RPPs. These Performance Reports, which cover the most recently completed fiscal year, are tabled in Parliament in the fall by the President of the Treasury Board on behalf of the ministers who preside over the appropriation dependent departments and agencies identified in Schedules I, I.1 and II of the *Financial Administration Act*.

Supplementary Estimates directly support an *Appropriation Act*. The Supplementary Estimates identify the spending authorities (votes) and amounts to be included in the subsequent appropriation bill. Parliamentary approval is required to enable the government to proceed with its spending plans. Supplementary Estimates are normally tabled twice a year, the first document in early November and a final document in early March. Each Supplementary Estimates document is identified alphabetically A, B, C, etc. Under special circumstances, more than two Supplementary Estimates documents can be published in any given year.

The Estimates, along with the Minister of Finance's Budget, reflect the government's annual budget planning and resource priorities. In combination with the subsequent reporting of financial results in the Public Accounts and of accomplishments achieved in Departmental Performance Reports, this material helps Parliament hold the government to account for the allocation and management of public funds.

©Her Majesty the Queen in Right of Canada, represented
by the Minister of Public Works and Government Services, 2007.

This document is available in multiple formats upon request.

This document is available on the TBS Web site at the following address: www.tbs-sct.gc.ca.

Available through your local bookseller or by mail from
Publishing and Depository Services
Public Works and Government Services Canada
Ottawa (Ontario) KIA OS5

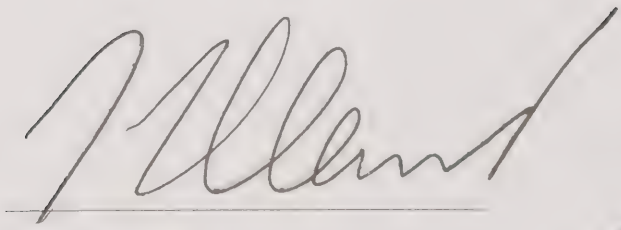
Telephone: 613-941-5995
Orders Only: 1-800-635-7943 (Canada and U.S.A.)
Fax: 613-954-5779 or 1-800-565-7757 (Canada and U.S.A.)
Internet: http://publications.gc.ca

Catalogue No.: BT31-2/2008-III-124
ISBN 978-0-660-63291-9

Assisted Human Reproduction Canada

2007-08

Report on Plans and Priorities



Tony Clement
Minister of Health

Table of Contents

SECTION I – OVERVIEW 3
Minister's Message 4
Management Representation Statement 5
Health Portfolio Overview 6
Program Activity Architecture (PAA) Crosswalk 7
Summary Information 8
Departmental Plans and Priorities 9

SECTION II – ANALYSIS OF PROGRAM ACTIVITIES BY STRATEGIC OUTCOME 10
Analysis by Program Activity 11
Strategic Outcome: 11
Licensing and Enforcement of a Regulatory Framework for Assisted Human Reproduction Technologies. 11
Strategic Outcome: 12
Health Information and Knowledge Management for Assisted Human Reproduction Technologies. 12

SECTION III – SUPPLEMENTARY INFORMATION 15
Organizational Information 16
Departmental Links to the Government of Canada Outcomes (for RPPs) 17
Table 1: Departmental Planned Spending Table and Full-time Equivalents 18
Table 2: Voted and Statutory Items listed in Main Estimates 19
Table 3: Internal Audits and Evaluations 19

SECTION I – OVERVIEW

Minister's Message



It is my pleasure to present the 2007-2008 Report on Plans and Priorities for Assisted Human Reproduction Canada (AHRC). The Agency, through the administration of the Assisted Human Reproduction (AHR) Act, will regulate in the sector of assisted human reproduction, and will seek to protect and promote the health, safety and dignity of individuals who access assisted human reproduction technologies to help them build their families.

I am proud that the new President and board of directors have assumed office, and that they are implementing their governance and outreach role preparing the Agency to become operational in the 2007-08 fiscal year. In addition, the Agency continues to put in place the processes and structures that will enable it to administer the AHR Act, which became law in 2004.

The Act brought into force prohibitions against unacceptable practices such as human cloning, together with other measures to protect the health and safety of individuals using AHR technologies. The Act also includes provisions requiring that research using the in-vitro human embryo in Canada take place within a controlled environment, and establishes the Agency, Assisted Human Reproduction Canada.

Once the components of the regulatory framework have been developed, the Agency will license AHR controlled activities, enforce compliance with the regulations, monitor trends and developments, collect and safeguard personal health information and provide advice to the Minister of Health on these matters. Health Canada is continuing its work to complete a regulatory framework in this sector and introduce these regulations.

The Agency has an important leadership role to play in the area of assisted human reproduction and will be an important contributor to safeguarding the health and safety of Canadians

Management Representation Statement

I submit for tabling in Parliament, the 2007-08 Report on Plans and Priorities (RPP) for Assisted Human Reproduction Canada.

This document has been prepared based on the reporting principles contained in *Guide for the Preparation of Part III of the 2007-2008 Estimates: Reports on Plans and Priorities and Departmental Performance Reports*:

- It adheres to the specific reporting requirements outlined in the TBS guidance;
- It is based on the department's strategic outcome(s) and Program Activity Architecture that were approved by the Treasury Board;
- It presents consistent, comprehensive, balanced and reliable information;
- It provides a basis of accountability for the results achieved with the resources and authorities entrusted to it; and
- It reports finances based on approved planned spending numbers from the Treasury Board Secretariat.

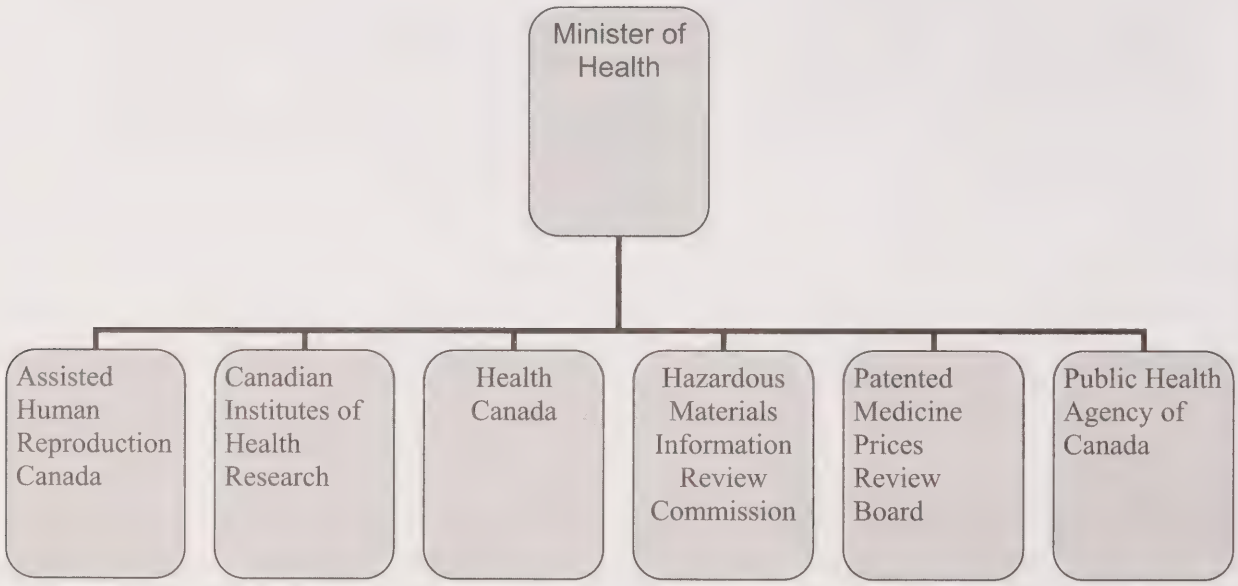
Elinor Wilson

Name: Elinor Wilson
Title: President
Assisted Human Reproduction Canada

Health Portfolio Overview

The Minister of Health, through the work of the Health Portfolio, is responsible for maintaining and improving the health of Canadians. The Portfolio consists of Health Canada, the Public Health Agency of Canada, the Canadian Institutes of Health Research, the Hazardous Materials Information Review Commission, the Patented Medicine Prices Review Board and the newly-formed Assisted Human Reproduction Canada. Each member of the Portfolio prepares its own Report on Plans and Priorities.

The Health Portfolio consists of approximately 11,400 employees and an annual budget of over $4.5 billion.



Program Activity Architecture (PAA) Crosswalk

The program for 2007-08 is unchanged from 2006-07. The appointments of the board of directors, including the Chairperson of the board, the President of the Agency and eight members were announced in December 2006. The President of Assisted Human Reproduction Canada took office in February 2007. There have been no changes to the PAA (strategic outcomes and program activities).

Summary Information

Assisted Human Reproduction Canada was established under the authority of the AHR Act. The legislation aims to protect and promote human health, safety, dignity and human rights in the use of assisted human reproduction (AHR) technologies, prohibits unacceptable activities such as human cloning and places controls over AHR related research. The Agency will be responsible for the issuance and review of licences, the collection and analysis of health reporting information, and carrying out inspections and enforcement related to activities controlled under the Act.

Financial Resources (indicate denomination)

2007-2008	2008-2009	2009-2010
$13,476	$12,412	$10,544

Human Resources

2007-2008	2008-2009	2009-2010
44 FTE's	44 FTE's	44 FTE's

Departmental Priorities

Name	Type
Priority #1 Licensing and Enforcement of a Regulatory Framework for Assisted Human Reproduction Technologies	Ongoing
Priority #2 Health Information and Knowledge Management for Assisted Human Reproduction Technologies	Ongoing

Departmental Plans and Priorities

Assisted Human Reproduction Canada (AHRC), established on January 12, 2006, is a federal regulatory agency responsible for administering a regulatory regime that will be created under the AHR Act. The Agency's primary functions are to license and inspect activities controlled under the Act, to maintain a personal health information registry, and to provide the public and professions with information respecting AHR issues.

AHRC will seek to protect and promote the health and safety of Canadians who use, and children who are born of, AHR technologies. This will be accomplished by implementing a regulatory framework that will oversee AHR procedures and related research in Canada. The Agency will also become a focal point for AHR information to policymakers, practitioners, researchers, persons undergoing AHR procedures, children born of AHR technologies and the public.

AHRC may, in carrying out its mandate, draw upon the expertise of other organizations in areas of medicine, health professions, accreditation, standards, law, consumer representation, as well as provincial and territorial governments. AHRC will conduct its operations within this milieu on the principles of openness, transparency, accountability, ethics and broad-based representation.

AHRC's President began her term of office in February 2007. The immediate priorities are to fit up the new Agency, to build capacity to support the future implementation of the AHR regulatory framework, to design and implement a strong outreach and stakeholder engagement strategy and to develop a strategic plan in respect of enforcement and public information activities.

During the fiscal year 2007-08, the Agency will focus on establishing its management and governance structures and hiring staff as quickly as possible to begin implementing its systems in preparation to becoming operational. It will train staff, develop the organization's strategic plans, and implement its communications and outreach strategies. It will begin managing compliance and enforcement activities through a Memorandum of Understanding with Health Canada and will work with Health Canada to plan for the transition of the personal health information registry. It will also prepare its systems and processes to operate independently, while keeping abreast of Health Canada's progress in the development of the components of the AHR regulatory framework.

SECTION II – ANALYSIS OF PROGRAM ACTIVITIES BY STRATEGIC OUTCOME

Analysis by Program Activity

Strategic Outcome:

Protection and promotion of the health and safety of Canadians against the risks associated with assisted human reproduction.

Program Activity:

Licensing and Enforcement of a Regulatory Framework for Assisted Human Reproduction Technologies.

Financial Resources: ($ thousands)

2007-2008	2008-09	2009-10
$6,076	$7,802	$5,962

Human Resources:

2007-2008	2008-09	2009-10
18 FTE	22 FTE	22 FTE

Program activity description and its expected results

Objective

To implement the AHR legislative framework.

Description

The AHRC's licensing activities to implement the AHR legislative framework are dependant on the finalization of regulations by Health Canada. (Health Canada is responsible for developing policy and ensuing regulations while the Agency is responsible for the implementation of these regulations.)

As it is expected that regulations will not be in place in 2007-08, the Agency's activities will be largely focused on developing and implementing a strong engagement and outreach strategy with the stakeholders (and those affected by their activities) with a view to promoting licensing compliance, and enforcement.

Some enforcement activities are possible without the licensing scheme in place. This will initially be achieved through a regulatory compliance program with Health Canada's Inspectorate as the Agency ramps up its own capacity and assesses models for its ongoing roles.

With respect to penal proceedings, the RCMP has jurisdiction under their statute to enforce the AHR Act. Discussions are underway with the RCMP to develop a memorandum of understanding to support the RCMP in its penal investigations and proceedings under the Act.

Within the next years, AHRC would achieve the objective of implementing the AHR legislative framework by the following means:

- assessing applications for licences to determine whether the regulatory requirements are met as regulations are made;
- issuing licences for controlled activities conducted by qualified persons and for premises used to undertake these activities as regulations are made;
- conducting inspections of AHR clinics, service providers or researchers; and
- consulting persons and organizations in the development of other supporting policy instruments (e.g., standards, guidelines, accreditation models, etc.)

Expected Result

The preliminary key results for this program activity include:

- an effective and efficient licensing and inspection regime;
- compliance by medical practitioners and researchers of the legislative framework; and
- improved safety of the controlled activities undertaken

Strategic Outcome:

Protection and promotion of the health and safety of Canadians against the risks associated with assisted human reproduction.

Program Activity:

Health Information and Knowledge Management for Assisted Human Reproduction Technologies.

Financial Resources: ($ thousands)

2007-2008	2008-09	2009-10
$7,400	$4,610	$4,582

Human Resources:

2007-2008	2008-09	2009-10
22 FTE	**22 FTE**	**22 FTE**

Program activity description and its expected results

Objective

To become a centre of expertise and focal point of AHR information for policymakers, practitioners, Canadians who use AHR procedures, children born of AHR procedures, researchers and the Canadian public.

Description

The Agency, in conjunction with Health Canada, will prepare the systems and structures for the transition to AHRC of the Personal Health Information Registry which is being developed by Health Canada. The PHIR will require further development after the transition of responsibility to the Agency. Data will be transmitted to the registry only after the regulations are made, which is not expected to occur until the 2008-09 fiscal year.

The reporting mechanisms will require development which will be a core activity of the Agency in 2007-08. The Agency will begin developing the reporting structures, which will be implemented once the regulations are made. Reports would follow the successful launch of the PHIR and input of the data.

The public information will begin to be available on their website during the 2007-08 fiscal year and increase as the operational capacity of the Agency increases over the subsequent years.

Within the next years, AHRC would achieve this objective by the following means:

- maintaining a personal health information registry (PHIR) to consolidate health reporting information concerning donors, persons who have undergone assisted reproduction procedures and children born of those procedures as specified in the regulations;

- providing ongoing reports of AHR controlled activities, including success rates, to inform prospective AHR users; and

- providing public information on AHR matters or issues via a public website or in other forms such as brochures.

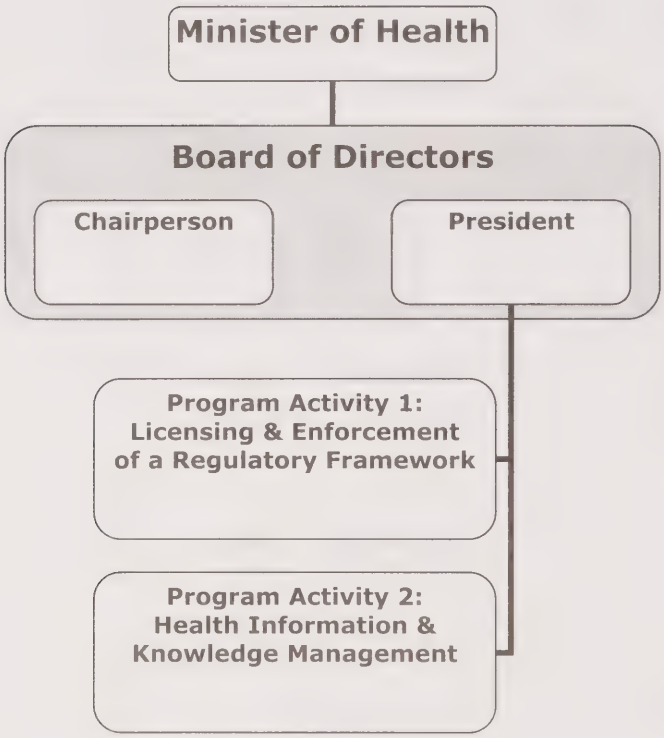
Key Results

The preliminary key results for this program activity include:

- a confidential and secure PHIR, once regulations are made;
- improved information for decision-making by practitioners and prospective users of AHR procedures;
- access by children born of AHR procedures to information on their genetic history once regulations are made;
- increased awareness of the Canadian public of AHR issues; and
- reaching out and engaging stakeholders and the public in the AHR community.

SECTION III – SUPPLEMENTARY INFORMATION

Organizational Information



Departmental Links to the Government of Canada Outcomes (for RPPs)

2007-2008											
($ thousands)	Budgetary							Non-Budgetary			
Program Activity	Operating	Capital	Grants	Contributions and Other Transfer Payments	Gross	Respendable Revenue	Net	Loans, Investments and Advances	Total Main Estimates	Adjustments (planned spending not in Main Estimates)	Total Planned Spending
Strategic Outcome: Protection and promotion of the health and safety of Canadians against the risks associated with assisted human reproduction											
Program Activity #1 Licensing and Enforcement of a Regulatory Framework for AHR Technologies	6,076				6,076		6,076		6,076		6,076
Strategic Outcome: Protection and promotion of the health and safety of Canadians against the risks associated with assisted human reproduction											
Program Activity #2 Health Information and Knowledge Management for AHR Technologies	7,400				7,400		7,400		7,400		7,400
Total	13,476				13,476		13,476		13,476		13,476

Program Activity #1 contributes to the achievement of the Government of Canada's "Healthy Canadians" outcome.
Program Activity #2 contributes to the achievement of the Government of Canada's "Healthy Canadians" outcome.

Table 1: Departmental Planned Spending Table and Full-time Equivalents

($ thousands)	Forecast Spending 2006-2007	Planned Spending 2007-2008	Planned Spending 2008-2009	Planned Spending 2009-2010
Licensing and Enforcement of a Regulatory Framework for AHR Technologies	4,320	6,076	7,802	5,962
Health Information and Knowledge Management for AHR Technologies	5,361	7,400	4,610	4,582
Budgetary Main Estimates (gross)	9,681	13,476	12,412	10,544
Non-budgetary Main Estimates (gross)	0	0	0	0
Less: Respendable revenue	0	0	0	0
Total Main Estimates	9,681	13,476	12,412	10,544
Adjustment				
Less: Spending Authorities Available-	-1,484	0	0	0
Reprofiled in annual reference level update				
Supplementary Estimates				
N/A	0	0	0	0
Total Adjustments	-1,484	0	0	0
Total Planned Spending	8,197	13,476	12,412	10,544
Total Planned Spending	8,197	13,476	12,412	10,544
Less: Non-respendable revenue	0	0	0	0
Plus: Cost of services received without charge	0	0	0	0
Total Departmental Spending	8,197	13,476	12,412	10,544
Full-time Equivalents	44	44	44	44

Table 2: Voted and Statutory Items listed in Main Estimates

Vote or Statutory Item	Truncated Vote or Statutory Wording ($ thousands)	**2007-2008 Main Estimates**	2006-2007 Main Estimates
10	Operating expenditures	**12,834**	9,022
(S)	Contributions to employee benefit plans	**642**	659
	Total Department or Agency	**13,476**	9,681

Table 3: Internal Audits and Evaluations

Internal Audits or Evaluations

No audits have been set as the Agency's board of directors could not begin functioning until the President took office in February 2007. In effect the Agency will begin operations in the 2007-08 fiscal year. The Agency is required to comply with the Treasury Board's Internal Audit Policy and related directives as applicable. The Agency is expected to report on the performance of all its initiatives on a regular basis through Main Estimates, using the Report on Plans and Priorities and the Agency's Performance Report. The preliminary Program Activity Architecture (PAA) has been developed for AHRC and will be used to build the Management Resources and Results Structure (MRRS) for the Agency, as a vehicle to report performance.

As a new organization, AHRC is expected to initially focus on the start up of the Agency. Subsequently, performance indicators are anticipated to be developed in accordance with the coming into force of regulatory instruments under the AHR Act, to gauge and report on progress towards fulfilling the Agency's legislated mandate.

The President of the Agency, as chief executive officer, is responsible for managing the Agency's day-to-day activities, including management of the financial resources allocated to the Agency, and supervising the direction of the Agency's work and staff. In carrying out these responsibilities, the President will take direction from the board of directors, which is the overall manager of the Agency, and is responsible for, among other things, approving the Agency's budget and operational policies.

It is expected that the comprehensive parliamentary review of the provisions and operation of the Act, mandated under section 70 of the Act to take place three years after the establishment of the Agency, will in fact be the first opportunity to evaluate progress toward the achievement of desired results. Once the Agency has gained more experience with program delivery, it is anticipated that external resources would be engaged on a periodic basis to provide an independent review of the Agency's operations, addressing management issues relating to the operation of the Agency, risk management and performance data.

Tableau 2 : Postes votés et législatifs inscrits dans le budget principal des dépenses

Poste vote ou législatif	Libellé tronqué pour le poste voté ou législatif	Budget principal 2007-2008	Budget principal 2006-2007
10	Dépenses du Programme	**12 834**	**9 022**
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	**642**	**659**
	Total de l'Agence	**13 476**	**9 681**

Tableau 3 : Vérifications et évaluations internes

Vérifications ou évaluations internes

Aucune vérification n'a encore été réalisée puisque le conseil d'administration de l'Agence ne pouvait pas commencer son travail avant que la présidente-directrice générale entre en fonction en février 2007. En fait, PAC commencera ses opérations au courant de l'exercice 2007-2008. L'Agence doit se conformer à la Politique de vérification interne du Conseil du Trésor et aux directives annexes, le cas échéant. Elle devra soumettre régulièrement un rapport sur le rendement de toutes les initiatives qu'elle a lancées dans le cadre du Budget principal des dépenses en utilisant le Rapport sur les plans et sur les Priorités et le Rapport de rendement de l'Agence. Une Architecture des activités de programme (AAP) initiale a été préparée pour PAC; elle sera utilisée pour élaborer la Structure de gestion des ressources et des résultats (SGRR) à l'intention de l'Agence et servira à la préparation de rapports sur le rendement.

À titre de nouvelle organisation, PAC devra au départ se concentrer sur l'efficacité de sa mise sur pied. Après, des indicateurs de rendement doivent être élaborés conformément à la mise en oeuvre des outils de réglementation en vertu de la *Loi* qui permettront d'évaluer et de présenter un rapport sur les progrès réalisés touchant le mandat législatif de l'Agence.

La président de l'Agence, en tant que présidente-directrice générale, est responsable de la gestion quotidienne des activités de l'Agence, y compris la gestion des ressources financières affectées à l'Agence et la surveillance de la direction du travail et de l'effectif de l'Agence. En effectuant ces fonctions, la PDG recevra une direction du conseil, qui assume la gestion globale de l'Agence et a la responsabilité, entre autres choses, d'approuver le budget et les politiques opérationnelles de l'Agence.

Il est prévu qu'un examen parlementaire exhaustif des dispositions et de l'application de la *Loi* conformément à l'article 70 de ladite *Loi* aura lieu trois ans après la mise sur pied de l'Agence. Ce sera en fait la première occasion d'évaluer les progrès réalisés en vue de l'atteinte des résultats désirés. Une fois que l'Agence aura acquis une plus grande expérience en prestation de programmes, il est prévu que des ressources externes seront embauchées de façon périodique pour mener un examen indépendant de son fonctionnement en abordant les questions de gestion liées à la mise en œuvre de l'Agence, de la gestion des risques et des données sur le rendement.

Tableau 1 : Dépenses prévues du Ministère et équivalents temps plein

(milliers $)	Prévision des dépenses 2006-2007	**Dépenses prévues 2007-2008**	Dépenses prévues 2008-2009	Dépenses prévues 2009-2010
Délivrance des autorisations et mise en application d'un cadre réglementaire pour les technologies de procréation assistée	**4 320**	6 076	7 802	5 962
Information sur la santé et gestion des connaissances touchant les technologies de procréation assistée	**5 361**	7 400	4 610	4 582
Budgétaire du Budget principal des dépenses (brut)	**9 681**	13 476	12 412	10 544
Budget principal des dépenses non budgétaire	**0**	**0**	0	0
Moins : revenus disponibles	**0**	**0**	0	0
Total du Budget principal des dépenses	**9 681**	13 476	12 412	10 544
Rajustement				
Moins : pouvoirs de dépenser disponibles – reportés dans la mise à jour annuelle des niveaux de référence	**-1 484**	**0**	0	0
Budget supplémentaire des dépenses				
S/O	0	**0**	0	0
Total des rajustements	- 1 484	**0**	0	0
Total des dépenses prévues	8 197	**13 476**	12 412	10 544
Total des dépenses prévues	8 197	**13 476**	12 412	10 544
Moins : revenus non disponibles	0	**0**	0	0
Plus : coût des services reçus sans charge	0	**0**	0	0
Total des dépenses du ministère	8 197	**13 476**	**12 412**	**10 544**
Équivalents temps plein	**44**	**44**	**44**	**44**

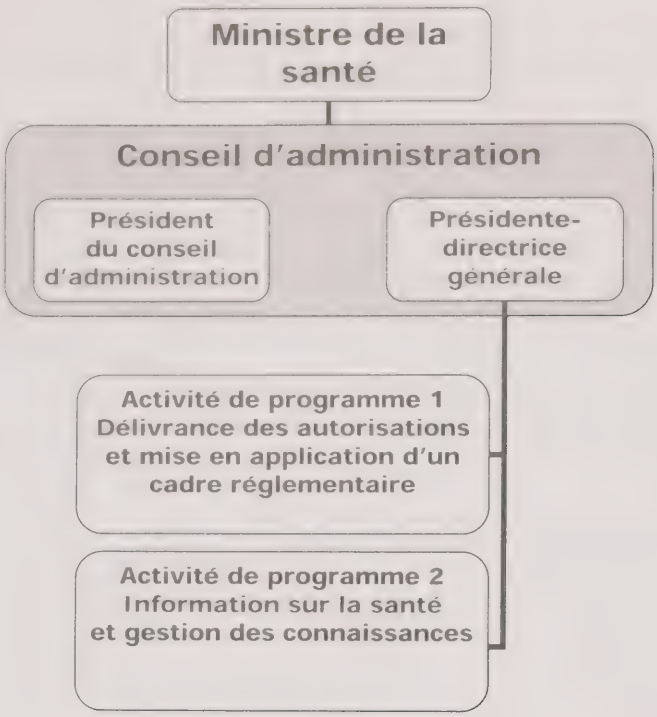
Liens du ministère aux secteurs de résultats du gouvernement du Canada (pour les RPP)

2007-2008											
(en milliers $)	Dépenses budgétaires							Dépenses non budgétaires			
Activité de programme	Dépenses de fonctionnement	Dépenses en capital	Subventions	Contributions et autres paiements de transfert	Dépenses budgétaires brutes	Revenus non disponibles	Dépenses budgétaires nettes	Prêts, dotations en capital et avances	Total – Budget principal des dépenses	Rajustements (dépenses prévues ne figurant pas dans le budget principal des dépenses)	Total des dépenses prévues
Résultat stratégique : Protection et promotion de la santé et sécurité des Canadiens contre les risques associés à la procréation assistée											
Act. de prog. 1 Délivrance des autorisations et mise en application d'un cadre réglementaire pour les technologies de procréation assistée	6 076	. . .		. . .	6 076	. . .	6 076	. . .	6 076		6 076
Résultat stratégique : Protection et promotion de la santé et la sécurité des Canadiens contre les risques associés à la procréation assistée											
Act. de prog. 2 Information sur la santé et gestion de connaissances touchant les technologies de procréation assistée	7 400				7 400		7 400	. . .	7 400	. . .	7 400
Total	13 476				13 476		13 476		13 476		13 476

L'activité de programmes n^{O} 1 contribue à la réalisation du secteur de résultat du gouvernement du Canada des Canadiens en santé.

L'activité de programmes n^{O} 2 contribue à la réalisation du secteur de résultat du gouvernement du Canada des Canadiens en santé.

Renseignements sur l'organisation



SECTION III – INFORMATION SUPPLÉMENTAIRE

procréation assistée au moyen d'un site Web ou d'autres médias, comme les brochures.

Résultats prévus

Les principaux résultats préliminaires de ce programme sont les suivants :

- RRM confidentiel et sécuritaire, une fois les règlements en place;
- information améliorée lors d'une prise de décisions par les praticiens et par les utilisateurs éventuels des techniques de procréation assistée;
- accès amélioré aux enfants conçus au moyen des technologies de procréation assistée à de l'information sur leur antécédents génétiques;
- plus grande sensibilité du public canadien à l'égard des questions relatives à la procréation assistée.

- forger des liens et engager les intervenants et les gens de la communauté de la procréation assistée.

Ressources financières (en milliers $)

2007-2008	2008-2009	2009-2010
7 400 $	4 610 $	4 582 $

Ressources humaines

2007-2008	2008-2009	2009-2010
22 EPT	22 EPT	22 EPT

Description des activités de programme et résultats prévus

Objectif

Devenir un centre de savoir-faire et de référence de renseignements sur la procréation assistée à l'intention des décideurs, des praticiens, des chercheurs, des Canadiens qui utilisent les technologies de procréation assistée, des enfants issus de ces technologies et du grand public canadien.

Description

L'Agence, conjointement avec Santé Canada, établira les systèmes et les structures en vue de la transition du registre des renseignements médicaux qui est présentement développé par Santé Canada. Le registre nécessitera une mise au point additionnelle suite à la transition des responsabilités à l'Agence. Les données seront transmises au registre seulement une fois les règlements élaborés, ce qui ne se produira pas avant l'exercice 2008-2009.

Le développement des mécanismes de communications sera une activité essentielle de l'Agence en 2007-2008. L'Agence commencera à développer les structures de rapport qui seront mis en place une fois les règlements élaborés. Après le lancement réussi du registre et de l'entrée des données, la production de rapports suivra.

L'information publique commencera à être disponible sur le site Web de PAC pendant l'exercice 2007-2008, et augmentera en même temps que la capacité opérationnelle de l'Agence au cours des années subséquentes.

Dans les prochaines années, PAC atteindra cet objectif par les moyens suivants :

- garde à jour d'un registre de renseignements médicaux (RRM) pour consolider les renseignements médicaux sur les donneurs, les patients et les enfants conçus au moyen des technologies de la procréation assistée tels que mentionnés dans la réglementation;
- prestation permanente de rapports sur les activités réglementées de procréation assistée, notamment les taux de succès remportés afin d'informer les utilisateurs éventuels de procréation assistée;
- transmission d'information au grand public sur des questions ou des sujets touchant la

délivrance d'autorisations en place. A priori, ceci peut être réalisé par l'entremise d'un programme de conformité aux règlements avec l'inspectorat de Santé Canada pendant que l'Agence prépare sa propre capacité et évalue les modèles relatifs à ses responsabilités permanentes.

En ce qui concerne les poursuites pénales, la GRC a la juridiction, en vertu de leur loi, d'appliquer la *Loi sur la procréation assistée*. Il y a présentement des discussions avec la GRC afin d'élaborer un protocole d'entente qui appuierait la GRC dans ses enquêtes et procédures en vertu de la *Loi*.

Dans les prochaines années, PAC atteindrait son objectif de mettre en œuvre le cadre législatif de la procréation assisté par les moyens suivants :

- évaluation des demandes d'autorisations afin de déterminer si les exigences réglementaires ont été satisfaites pendant que les règlements sont élaborés;
- délivrance des autorisations relatives aux activités réglementées par des personnes compétentes et aux installations utilisées pendant que les règlements sont élaborés;
- réalisation d'inspections périodiques des cliniques de procréation assistée, des fournisseurs de services ou des chercheurs;
- consultation de personnes ou d'organisations quant à l'élaboration d'autres outils de soutien stratégique (p. ex., des normes, des lignes directrices, des modèles d'accréditation, etc.)

Résultats prévus

Les principaux résultats préliminaires de cette activité de programme sont les suivants :

- délivrance des autorisations et régime d'inspection efficace et efficient;
- conformité au cadre législatif de la part des praticiens et des chercheurs médicaux;
- sécurité accrue et réussite des activités réglementées menées.

Objectif stratégique

Protection et promotion de la santé et de la sécurité des Canadiens contre les risques associés à la procréation assistée.

Activité de programme

Information sur la santé et la gestion des connaissances relatives aux technologies de procréation assistée.

Analyse des activités de programme

Objectif stratégique

Protection et promotion de la santé et de la sécurité des Canadiens contre les risques associés à la procréation assistée.

Activité de programme

Délivrance des autorisations et mise en application d'un cadre de réglementation quant aux technologies de procréation assistée.

Ressources financières (en milliers $)

2007-2008	2008-2009	2009-2010
6 076 $	7 802 $	5 962 $

Ressources humaines

2007-2008	2008-2009	2009-2010
18 EPT	22 EPT	22 EPT

Description des activités de programme et résultats attendus

Objectif

Mettre en oeuvre le cadre législatif de la procréation assistée.

Description

Les activités de délivrance des autorisations de PAC dans le but de mettre en œuvre le cadre législatif de la procréation assistée dépendront de la mise au point des règlements par Santé Canada. (Santé Canada est responsable de l'élaboration de la politique et des règlements consécutifs tandis que l'Agence est responsable de la mise en application de ces règlements).

Comme on s'attend à ce que les règlements ne soient pas encore en vigueur en 2007-2008, les activités de l'Agence porteront surtout sur l'élaboration et la mise en oeuvre d'une solide stratégie d'engagement et de rayonnement avec les intervenants (et les personnes touchées par ces activités) en vue de promouvoir la conformité aux licences et la mise en application de la *Loi*.

Quelques activités de mise en application de la *Loi* sont possibles sans avoir un système de

SECTION II – ANALYSE DES ACTIVITÉS DE PROGRAMME PAR OBJECTIF STRATÉGIQUE

Plans et priorités du ministère

Procréation assistée Canada (PAC), constituée le 12 janvier 2006, est un organisme de réglementation fédéral responsable de l'administration du cadre réglementaire qui sera élaboré en vertu de la *Loi*. L'Agence aura comme tâches premières de délivrer des autorisations relatives à des activités réglementées et de les inspecter, garder à jour un registre national de renseignements médicaux, et de fournir au public et aux professionnels des renseignements sur les questions de procréation assistée.

PAC fera en sorte de protéger et promouvoir la santé et la sécurité des Canadiens qui utilisent les technologies de procréation assistée, ainsi que les enfants qui en sont issus. Pour ce faire, il faudra mettre en œuvre un cadre de réglementation dans le but de surveiller les procédures de procréation assistée et la recherche connexe au Canada. L'Agence deviendra également un centre de référence pour des renseignements en matière de procréation assistée pour les décideurs, les praticiens, les chercheurs, les patients, les enfants issus des technologies de procréation assistée et le grand public.

PAC pourra, en réalisant son mandat, faire appel au savoir-faire d'autres organisations dans les domaines de la médecine, des professions paramédicales, des accréditations, des normes, de la loi, de la représentation des consommateurs et des gouvernements provinciaux et territoriaux. PAC dirigera ses activités dans ce milieu en s'inspirant de principes d'ouverture, de transparence, de responsabilité, d'éthique et d'une vaste représentation.

La présidente-directrice générale de PAC est entrée en fonction en février 2007. Les priorités immédiates sont d'organiser la nouvelles Agence, de bâtir la capacité d'appuyer la mise en œuvre du futur cadre de réglementation de la procréation assistée, de concevoir et d'élaborer une solide stratégie de rayonnement et d'engagement des intervenants, et d'élaborer un plan stratégique en vue de la mise en application de la *Loi* et des activités d'information publique.

Au cours de l'exercice 2007-2008, l'Agence se concentrera sur la mise sur pied de ses structures administratives et de gouvernance et de la formation de son personnel le plus vite possible afin de commencer à mettre en œuvre ses systèmes en vue de devenir opérationnelle. Elle devra former le personnel, élaborer des plans stratégiques organisationnels et mettre en oeuvre des stratégies de communications et d'information. Elle commencera à gérer ses activités de conformité et de mise en application au moyen d'un protocole d'entente avec Santé Canada et travaillera avec ce dernier à planifier la période de transition du registre des renseignements médicaux. Elle préparera également ses systèmes et ses processus afin de fonctionner de manière autonome, tout en se tenant au courant des progrès réalisés dans l'élaboration de composantes du cadre de réglementation de la procréation assistée par Santé Canada.

Renseignements sommaires

Procréation assistée Canada (PAC) a été créée en vertu des pouvoirs conférés par la *Loi sur la procréation assistée* (la *Loi*). Cette loi vise à protéger et à promouvoir la santé, la sécurité, la dignité humaine et les droits de la personne lors de l'utilisation des technologies de procréation assistée. Elle interdit en outre des méthodes inacceptables comme le clonage humain et établit des contrôles sur la recherche liée à la procréation assistée. L'Agence assumera la responsabilité de la délivrance et de l'examen des autorisations, de la collecte et de l'analyse des renseignements médicaux et procédera à la mise en application de la *Loi* et à des inspections des activités réglementées en vertu de la *Loi*.

Ressources financiers (en milliers $)

2007-2008	2008-2009	2009-2010
13 476$	12 412 $	10 544 $

Ressources humaines

2007-2008	2008-2009	2009-2010
44 ETP	44 ETP	44 ETP

Priorités du ministère

Name	Type
Priorité n° 1 Autorisations et mise en application d'un cadre réglementaire pour les technologies de procréation assistée	Permanente
Priorité n° 2 Information sur la santé et gestion des connaissances touchant les technologies de procréation assistée	Permanente

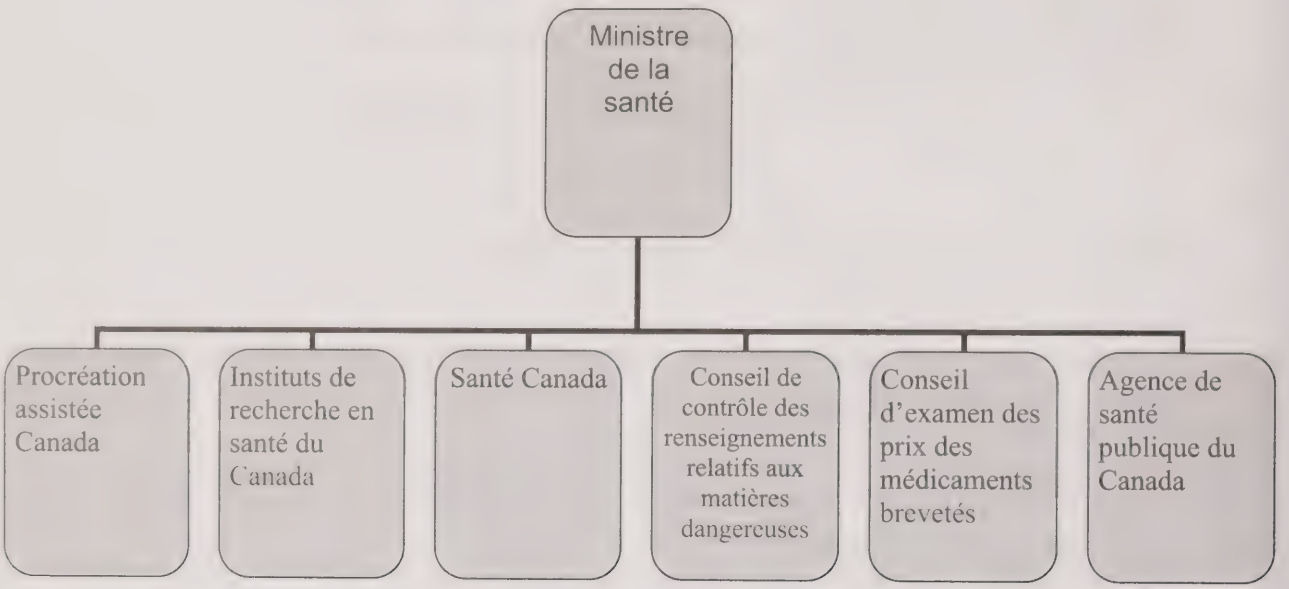
Tableau de concordance de l'Architecture des activités de programme (AAP)

Le programme de 2007-2008 est le même que celui de 2006-2007. Les nominations au conseil d'administration, y compris le président du conseil, la présidente-directrice générale et les huit membres ont été annoncées en décembre 2006. La présidente-directrice générale est entrée officiellement en fonction en février 2007. Aucun changement n'a été apporté à l'AAP (résultats stratégiques et activités de programme).

Aperçu du portefeuille de la santé

Le ministre de la Santé a pour responsabilité, dans le cadre des activités du portefeuille de la santé, de maintenir et d'améliorer la santé des Canadiens. Le portefeuille englobe Santé Canada, l'Agence de santé publique du Canada, les Instituts de recherche en santé du Canada, le Conseil de contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses, le Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés et la toute nouvelle agence, Procréation assistée Canada. Chaque organisme membre du portefeuille rédige son propre rapport sur les plans et les priorités.

Le portefeuille de la Santé regroupe environ 11 400 employés et dispose d'un budget annuel de plus de 4,5 milliards de dollars.



Déclaration de la direction

Je soumets, en vue de son dépôt au Parlement, le *Rapport sur les plans et sur les priorités 2007-2008* (RPP) pour Procréation assistée Canada.

Ce document a été préparé conformément aux principes de présentation de rapports tirés *du Guide pour la préparation de la partie III du Budget des dépenses : Rapports sur les plans et priorités et Rapports ministériels sur le rendement* :

- Il est conforme aux exigences particulières du guide du SCT en matière de présentation de rapports.
- Il est fondé sur les résultats stratégiques et la structure de l'Architecture des activités de programme comme on le découvre dans sa SGRR.
- Il présente une information cohérente, complète, équilibrée et fiable.
- Il fournit une base de responsabilisation à l'égard des résultats obtenus avec les ressources et les autorisations qui lui sont confiées.
- Il rend compte de la situation financière en fonction des chiffres des dépenses prévues approuvées provenant du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada.

Elinor Wilson

Nom : Elinor Wilson

Titre : La présidente-directrice générale
Procréation assistée Canada

Message du ministre



Il me fait plaisir de présenter le Rapport sur les plans et priorités pour Procréation assistée Canada (PAC). L'Agence, en administrant la *Loi sur la procréation assistée* (la *Loi*), réglementera le secteur de la procréation assistée et cherchera à protéger et à promouvoir la santé, la sécurité et la dignité des personnes qui ont recours aux technologies de procréation assistée dans le but de les aider à fonder leurs familles.

Je suis très heureux de voir que la nouvelle présidente-directrice générale et le conseil d'administration sont entrés en fonction et qu'ils s'affairent à mettre en œuvre leurs rôles de gouvernance et de sensibilisation du public, préparant ainsi l'Agence à devenir opérationnelle au cours de l'exercice 2007-2008. En plus, l'Agence continue de mettre en place des processus et des structures qui lui permettront d'appliquer la *Loi,* qui est entrée en vigueur en 2004.

La *Loi* interdit certaines pratiques inacceptables comme le clonage humain et prévoit d'autres mesures pour protéger la santé et la sécurité des personnes qui auront recours aux technologies de procréation assistée. La *Loi* comprend également des dispositions pour s'assurer que la recherche impliquant des embryons humains *in vitro* au Canada soit menée dans un environnement réglementé, et constitue la nouvelle agence, Procréation assistée Canada.

Une fois les composantes du cadre de réglementation élaborées, l'Agence délivrera des autorisations qui réglementeront les activités de procréation assistée, fera respecter la conformité à la réglementation, surveillera les tendances et les progrès réalisés, recueillera et conservera les renseignements médicaux et conseillera le ministre de la Santé relativement à ces questions. Santé Canada poursuivra ses efforts en vue de l'élaboration du cadre de réglementation de ce secteur et mettra en application ces règlements.

L'Agence aura un rôle de premier plan à jouer dans le domaine de la procréation assistée et apportera une contribution importante quant à la protection de la santé et de la sécurité des Canadiens.

SECTION I – SURVOL

Table des matières

SECTION I – SURVOL ..... **- 3 -**

Message du ministre ..... - 4 -
Déclaration de la direction ..... - 5 -
Aperçu du portefeuille de la santé ..... - 6 -
Tableau de concordance de l'Architecture des activités de programme (AAP) ..... - 7 -
Information sommaire ..... - 8 -
Plans et priorités du ministère ..... - 9 -

SECTION II – ANALYSE DES ACTIVITÉS DE PROGRAMME PAR OBJECTIF STRATÉGIQUE ..... **- 10 -**

Analyse détaillée des activités de programme ..... - 11 -
Objectif stratégique ..... *- 11 -*
Délivrance des autorisations et mise en application d'un cadre réglementaire aux technologies de la procréation assistée ..... *- 11 -*
Information sur la santé et gestion des connaissances relatives aux technologies de procréation assistée ..... *- 12 -*

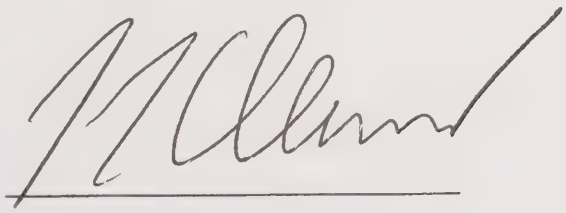
SECTION III – INFORMATION SUPPLÉMENTAIRE ..... **- 15 -**

Renseignements sur l'organisation ..... - 16 -
Liens du ministère aux secteurs de résultats du gouvernement du Canada (pour les RPP) ..... - 17 -
Tableau 1 : Dépenses prévues du Ministère et équivalents temps plein ..... - 18 -
Tableau 2 : Postes votés et législatifs inscrits dans le budget principal des dépenses ..... - 19 -
Tableau 3 : Vérifications et évaluations internes ..... - 19 -

Procréation assistée Canada

2007 - 2008

Rapport sur les plans et les priorités



Tony Clement

Ministre de la santé

Les documents budgétaires

Chaque année, le gouvernement établit son Budget des dépenses, qui présente l'information à l'appui des autorisations de dépenser demandées au Parlement pour l'affectation des fonds publics. Ces demandes d'autorisations sont présentées officiellement au moyen d'un projet de loi de crédits déposé au Parlement. Le Budget des dépenses, qui est déposé à la Chambre des communes par le président du Conseil du Trésor, comporte trois parties :

Partie I – Plan de dépenses du gouvernement présente un aperçu des dépenses fédérales et résume les principaux éléments du Budget principal des dépenses.

Partie II – Budget principal des dépenses étaye directement la *Loi de crédits*. Le Budget principal des dépenses énonce les autorisations de dépenser (crédits) et les sommes à inclure dans les projets de loi de crédits que le Parlement doit adopter afin que le gouvernement puisse mettre en application ses plans de dépenses. Les Parties I et II du Budget des dépenses sont déposées simultanément le 1er mars ou avant.

Partie III – Plan de dépenses du ministère est divisé en deux documents :

1) **Les rapports sur les plans et les priorités (RPP)** sont des plans de dépenses établis par chaque ministère et organisme (à l'exception des sociétés d'État). Ces rapports présentent des renseignements plus détaillés, pour une période de trois ans, sur les principales priorités d'une organisation, et ce, par résultat stratégique, activité de programme et résultats prévus, incluant des liens aux besoins en ressources connexes. Les RPP contiennent également des données sur les besoins en ressources humaines, les grands projets d'immobilisations, les subventions et contributions, et les coûts nets des programmes. Ils sont déposés au Parlement par le président du Conseil du Trésor au nom des ministres responsables des ministères et des organismes qui dépendent des crédits parlementaires et qui sont désignés aux annexes I, I.1 et II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Ces documents sont habituellement déposés au plus tard le 31 mars, pour renvoi aux comités qui peuvent ensuite faire rapport à la Chambre des communes conformément au paragraphe 81(7) du Règlement.

2) **Les rapports ministériels sur le rendement (RMR)** rendent compte des réalisations de chaque ministère et organisme en fonction des attentes prévues en matière de rendement qui sont indiquées dans leur RPP. Ces rapports sur le rendement, qui portent sur la dernière année financière achevée, sont déposés au Parlement en automne par le président du Conseil du Trésor au nom des ministres responsables des ministères et des organismes qui dépendent des crédits parlementaires et qui sont désignés aux annexes I, I.1 et II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

Le Budget supplémentaire des dépenses étaye directement la *Loi de crédits*. Le Budget supplémentaire des dépenses énonce les autorisations de dépenser (crédits) et les sommes à inclure dans les projets de loi de crédits que le Parlement doit adopter afin que le gouvernement puisse mettre en application ses plans de dépenses. Le Budget supplémentaire des dépenses est habituellement déposé deux fois par année, soit un premier document au début novembre et un document final au début mars. Chaque Budget supplémentaire des dépenses est caractérisé par une lettre alphabétique (A, B, C, etc.). En vertu de circonstances spéciales, plus de deux Budgets supplémentaires des dépenses peuvent être publiés au cours d'une année donnée.

Le Budget des dépenses, de même que le budget du ministre des Finances, sont le reflet de la planification budgétaire annuelle de l'État et de ses priorités en matière d'affectation des ressources. Ces documents, auxquels viennent s'ajouter par la suite les Comptes publics et les rapports ministériels sur le rendement, aident le Parlement à s'assurer que le gouvernement est dûment comptable de l'affectation et de la gestion des fonds publics.

©Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le
Ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux, 2007.

Ce document est disponible en médias substituts sur demande.

Ce document est disponible sur le site Web du SCT à l'adresse suivante : www.tbs-sct.gc.ca.

En vente chez votre libraire local ou par la poste auprès
des Éditions et Services de dépôt
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Ottawa (Ontario) KIA OS5

Téléphone : 613-941-5995
Commandes seulement : 1-800-635-7943 (Canada et É.-U.)
Télécopieur : 613-954-5779 ou 1-800-565-7757 (Canada et É.-U.)
Internet : http://publications.gc.ca

No. de catalogue : BT31-2/2008-III-124
ISBN 978-0-660-63291-9

BUDGET DES DÉPENSES

Procréation assistée Canada

Budget des dépenses
2007-2008

Partie III – Rapport sur les plans et les priorités

Canada

ESTIMATES

Atlantic Canada Opportunities Agency

2007–2008
Estimates

Part III – Report on Plans and Priorities

Canada

The Estimates Documents

Each year, the government prepares Estimates in support of its request to Parliament for authority to spend public monies. This request is formalized through the tabling of appropriation bills in Parliament. The Estimates, which are tabled in the House of Commons by the President of the Treasury Board, consist of:

Part I – The Government Expense Plan provides an overview of federal spending and summarizes the key elements of the Main Estimates.

Part II – The Main Estimates directly support the *Appropriation Act*. The Main Estimates identify the spending authorities (votes) and amounts to be included in subsequent appropriation bills. Parliament will be asked to approve these votes to enable the government to proceed with its spending plans. Parts I and II of the Estimates are tabled concurrently on or before March 1.

Part III – Departmental Expenditure Plans, which is divided into two components:

1) **Reports on Plans and Priorities (RPPs)** are individual expenditure plans for each department and agency (excluding Crown corporations). These reports provide increased levels of detail over a three-year period on an organisation's main priorities by strategic outcome(s), program activity(s) and planned/expected results, including links to related resource requirements. The RPPs also provide details on human resource requirements, major capital projects, grants and contributions, and net program costs. They are tabled in Parliament by the President of the Treasury Board on behalf of the ministers who preside over the appropriation dependent departments and agencies identified in Schedules I, I.1 and II of the *Financial Administration Act*. These documents are usually tabled on or before March 31 and referred to committees, which may then report to the House of Commons pursuant to Standing Order 81(7).

2) **Departmental Performance Reports (DPRs)** are individual department and agency accounts of results achieved against planned performance expectations as set out in respective RPPs. These Performance Reports, which cover the most recently completed fiscal year, are tabled in Parliament in the fall by the President of the Treasury Board on behalf of the ministers who preside over the appropriation dependent departments and agencies identified in Schedules I, I.1 and II of the *Financial Administration Act*.

Supplementary Estimates directly support an *Appropriation Act*. The Supplementary Estimates identify the spending authorities (votes) and amounts to be included in the subsequent appropriation bill. Parliamentary approval is required to enable the government to proceed with its spending plans. Supplementary Estimates are normally tabled twice a year, the first document in early November and a final document in early March. Each Supplementary Estimates document is identified alphabetically A, B, C, etc. Under special circumstances, more than two Supplementary Estimates documents can be published in any given year.

The Estimates, along with the Minister of Finance's Budget, reflect the government's annual budget planning and resource priorities. In combination with the subsequent reporting of financial results in the Public Accounts and of accomplishments achieved in Departmental Performance Reports, this material helps Parliament hold the government to account for the allocation and management of public funds.

©Her Majesty the Queen in Right of Canada, represented
by the Minister of Public Works and Government Services, 2007.

This document is available in multiple formats upon request.

This document is available on the TBS Web site at the following address: www.tbs-sct.gc.ca.

Available through your local bookseller or by mail from
Publishing and Depository Services
Public Works and Government Services Canada
Ottawa (Ontario) KIA OS5

Telephone: 613-941-5995
Orders Only: 1-800-635-7943 (Canada and U.S.A.)
Fax: 613-954-5779 or 1-800-565-7757 (Canada and U.S.A.)
Internet: http://publications.gc.ca

Catalogue No.: BT31-2/2008-III-81
ISBN 978-0-660-63263-6

Atlantic Canada Opportunities Agency



2007-2008 Estimates

Part III – Report on Plans and Priorities

Minister
Atlantic Canada Opportunities Agency

Table of Contents

SECTION I – AGENCY OVERVIEW 1

Minister's Message 1

Management Representation Statement 2

Changes in ACOA's Program Activity Architecture 3

Summary Information 4
Raison d'être 4
Financial and Human Resources 4
Agency Priorities for 2007-2008 4
Program Activities by Strategic Outcome 5

ACOA Plans and Priorities 7
Operating Environment 7
Program Plans and Priorities 13
Management Plans and Priorities 16
Linking ACOA's Outcomes/Activities to the Government of Canada's Outcomes 18

SECTION II – ANALYSIS OF PROGRAM ACTIVITIES BY STRATEGIC OUTCOME 21

Strategic Outcome: 1. Competitive and sustainable Atlantic enterprises, with emphasis on those of small and medium size 21
Program Activity: 1.1 Fostering the development of institutions and enterprises, with emphasis on those of small and medium size 22
Program Sub-activity: 1.1.1 Innovation 24
Program Sub-activity: 1.1.2 Entrepreneurship and business skills development 25
Program Sub-activity: 1.1.3 Trade 26
Program Sub-activity: 1.1.4 Investment 28
Program Sub-activity: 1.1.5 Financing continuum 30
Program Sub-activity: 1.1.6 Access to business information (Canada Business) 31

Strategic Outcome: 2. Dynamic and sustainable communities for Atlantic Canada 32
Program Activity: 2.1 Fostering the economic development of Atlantic communities 33
Program Activity: 2.2 Special adjustment measures 35
Program Activity: 2.3 Infrastructure programming 36

Strategic Outcome: 3. Policies and programs that strengthen the Atlantic economy 37
Program Activity: 3.1 Policy 39
Program Activity: 3.2 Advocacy 41
Program Activity: 3.3 Co-ordination 44

SECTION III – SUPPLEMENTARY INFORMATION 47

Organizational Information 47
Organizational Structure 47
Accountability 47
Atlantic Canada Opportunities Board 48
Agency Organization 48
Key Responsibilities 48
Agency links to the Government of Canada's outcome areas 49

Tables and Templates 50
Table 1: Agency Planned Spending and Full-time Equivalents 50
Table 2: Voted and Statutory Items 52
Table 3: Services Received Without Charge 52
Table 4: Sources of Non-respendable Revenue 53
Table 5: Resource Requirements by Branch 53
Table 6: Transfer Payments Programs 54
Table 7: Horizontal Initiatives 54
Table 8: Sustainable Development Strategies 55
Table 9: Internal Audits and Evaluations 57

SECTION IV – OTHER ITEMS OF INTEREST 61

Tourism Sector 61

Provincial Economic Challenges 62

BDP Repayable Contributions Portfolio (Update as of December 2006) 63

Results-based Management 64

Service Delivery and Citizen-focused Service 65

Corporate Services 66

INDEX 69

Section I – Agency Overview

Minister's Message



During the first year of our mandate, our Government has committed to concrete, realistic and practical actions that improve economic growth, opportunities and choices for Canadians. Our goal is to build a Canadian standard of living and quality of life that are second to none in the world.

This year, the Atlantic Canada Opportunities Agency (ACOA) marks its 20th year of service to Atlantic Canada. Since its creation, the Agency has helped Atlantic Canada to expand its economy, generate wealth and realize its potential. In 2007-2008, ACOA will build on these efforts by continuing to foster a positive economic environment that supports the growth of Atlantic Canadian businesses and communities.

As Minister of ACOA, I have had the great pleasure of travelling throughout the region and visiting communities large and small. I have seen the positive impact of ACOA's investments – investments that help Atlantic communities improve their infrastructure so that they can support a better quality of life for their residents and spur local economic growth.

These investments help businesses in the region enhance their competitiveness by deepening their entrepreneurial skills; by enhancing their capacity to innovate and to pursue local research and development; and by assisting their efforts to export their products.

Over the next year, ACOA will continue to work within its economic development programs to focus on core priorities of enterprise development, community development, policy, advocacy and co-ordination of government programs. ACOA will continue to work in partnership with key regional stakeholders to strengthen the economic foundation of Atlantic communities in order to stimulate business growth and generate new job opportunities.

Our central objective is to contribute to the development of a strong regional economy that creates and sustains more and better paying jobs for Atlantic Canadians, that attracts the energy and talent of new Canadians, and that helps us retain our talented young people whose desire to build a future in Atlantic Canada is central to our long-term success.

Peter G. MacKay
Minister
Atlantic Canada Opportunities Agency

Management Representation Statement

I submit for tabling in Parliament, the 2007-2008 Report on Plans and Priorities for the Atlantic Canada Opportunities Agency (ACOA).

This document has been prepared based on the reporting principles contained in the *Guide for the Preparation of Part III of the 2007-2008 Estimates: Reports on Plans and Priorities and Departmental Performance Reports.*

- It adheres to the specific reporting requirements outlined in the Treasury Board Secretariat guidance.
- It is based on the Agency's Strategic Outcomes and Program Activity Architecture that were approved by Treasury Board.
- It presents consistent, comprehensive, balanced and reliable information.
- It provides a basis of accountability for the results achieved with the resources and authorities entrusted to it.
- It reports finances based on approved planned spending numbers from the Treasury Board Secretariat.

Monique Collette, President
Atlantic Canada Opportunities Agency

Changes in ACOA's Program Activity Architecture

Changes were made to ACOA's Program Activity Architecture (PAA) from fiscal year 2006-2007 to 2007-2008. These changes are the result of an Agency-wide performance measurement exercise, which took place during 2006-2007. ACOA's 2007-2008 strategic outcomes, program activities and their descriptions are more clearly defined and accurately reflect the Agency's activities.

At the program sub-activity level, under "Fostering the development of institutions and enterprises, with emphasis on those of small and medium size", "Access to business information" has been moved to the sub-activity level because of the size of its budget relative to the other elements. Although tourism continues to play an important role in the economy of the region and within ACOA, it was the only sector mentioned in the Agency's architecture. For consistency purposes, since ACOA also supports other sectors of interest to the Atlantic economy through its program activities, ACOA's tourism efforts and initiatives are now integrated within the Agency's program activities and program sub-activities.

2006-2007 Program Activity Architecture	2007-2008 Program Activity Architecture
Strategic Outcome • Program Activity o Program Sub-activity	**Strategic Outcome** • Program Activity o Program Sub-activity
Enterprise Development	**Competitive and sustainable Atlantic enterprises, with emphasis on those of small and medium size**
• Fostering SME Development and Regional Economic Capacity Building	• Fostering the development of institutions and enterprises, with emphasis on those of small and medium size
o Innovation	o Innovation
o Entrepreneurship and Business Skills Development	o Entrepreneurship and business skills development
o Trade	o Trade
o Investment	o Investment
o Tourism	
o Other Support to SMEs	o Financing continuum
• Access to business information	o Access to business information (Canada Business)
Community Development	**Dynamic and sustainable communities for Atlantic Canada**
• Community Economic Development	• Fostering the economic development of Atlantic communities
• Special Adjustment Measures	• Special adjustment measures
• Infrastructure Programming	• Infrastructure programming
Policy, Advocacy and Co-ordination	**Policies and programs that strengthen the Atlantic economy**
• Policy	• Policy
• Advocacy	• Advocacy
• Co-ordination	• Co-ordination

Summary Information

Raison d'être

The Government of Canada is committed to capitalizing "on regional strengths, using a balanced approach in order to secure a higher standard of living and a better quality of life for all Canadians."[1] The Atlantic Canada Opportunities Agency (ACOA) works in partnership with Atlantic Canadians to improve the economy of the region through the successful development of business and job opportunities, and thus pursues its mandate "… to enhance the growth of earned incomes and employment opportunities …" (*Atlantic Canada Opportunities Agency Act*, Part I).

In order to effectively pursue its mandate, the Agency has identified three strategic outcomes that reflect its mission and the benefits it strives to provide to Atlantic Canadians. These outcomes are:

1. Competitive and sustainable Atlantic enterprises, with emphasis on those of small and medium size.
2. Dynamic and sustainable communities for Atlantic Canada.
3. Policies and programs that strengthen the Atlantic economy.

Financial and Human Resources

	2007-2008	2008-2009	2009-2010
Financial Resources ($ millions)	369.2	328.2	322.0
Human Resources (FTEs)	757	757	725

Agency Priorities for 2007-2008

ACOA's Ongoing Priorities	Type
1. **Improve the climate for business growth** for small and medium-sized enterprises to help them start, expand and modernize their businesses.	Ongoing
2. **Carry out policy analysis and research** to determine the areas in which ACOA can act to carry out its mandate most effectively.	Ongoing
3. **Advocate the interests of Atlantic Canada** to make new government initiatives more responsive to the needs of Atlantic Canada through **Advocacy Champion files**.	Ongoing
4. **Help communities build their capacity and confidence** in order to identify and co-ordinate the implementation of priorities for economic development in their region.	Ongoing
ACOA's New Priorities for 2007-2008	**Type**
5. Foster **improved productivity and competitiveness of innovative technologies**, through enhanced efforts to assure the realization of their commercial opportunities.	New
6. Explore the feasibility and options for **improved productivity and competitiveness in the renewable resource sectors**.	New

[1] *Canada's Performance 2006,* Treasury Board of Canada (2006).

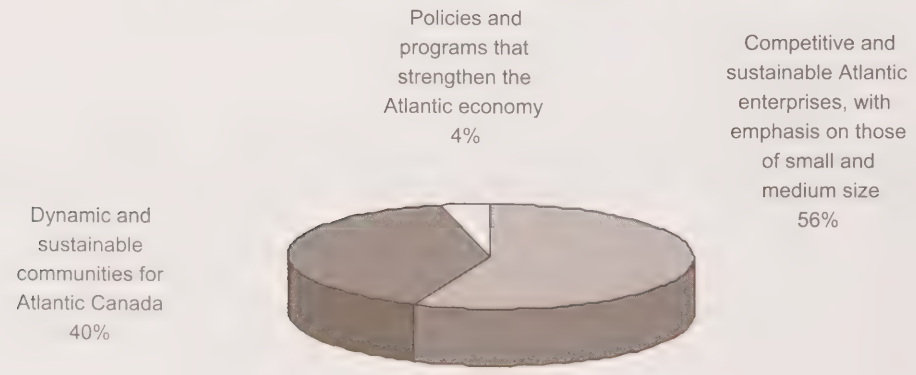
7. **Conduct studies and undertake other activities targeting the Atlantic Gateway** to devise a corporate strategy.	New
8. **Establish management priorities** that focus on the Government of Canada's governance and accountability agenda, values and ethics, and succession planning Agency-wide.	New

Program Activities by Strategic Outcome

Program Activity	Expected Result	Planned Spending			Contributes to the priority
		2007-2008	2008-2009	2009-2010	
Strategic Outcome 1: Competitive and sustainable Atlantic enterprises, with emphasis on those of small and medium size					
Fostering the development of institutions and enterprises, with emphasis on those of small and medium size	Improved growth and competitiveness of Atlantic SMEs	208.6	217.5	211.5	No. 1: Improve the climate for business growth No. 5: Improve productivity and competitiveness of innovative technologies
Strategic Outcome 2: Dynamic and sustainable communities for Atlantic Canada					
Fostering the development of Atlantic communities	Enhanced business and economic opportunities for Atlantic Canada communities Enhanced community collaborations	100.9	95.8	95.7	No. 4: Help communities build their capacity and confidence
Special adjustment measures	Reduced impact of economic crisis	40.5	0.0	0.0	
Infrastructure programming	Enhanced infrastructure in urban, rural communities, and public infrastructure	5.1	1.0	1.0	

Program Activity	Expected Result	Planned Spending			Contributes to the priority
		2007-2008	2008-2009	2009-2010	
Strategic Outcome 3: Policies and programs that strengthen the Atlantic economy					
Policy	Strategic, researched policy decisions reflecting the opportunities and challenges of the Atlantic region's economy, while considering enterprise and community development potential	7.7	7.5	7.4	No. 2: Carry out policy analysis and research No. 6: Improve productivity and competitiveness in the renewable resource sectors No. 7: Conduct studies and undertake activities targeting Atlantic Gateway
Advocacy	Federal policies and programs that reflect Atlantic enterprise and community development needs and interests	4.1	4.1	4.1	No. 3: Advocate the interests of Atlantic Canada (Advocacy Champion files) No. 7: Conduct studies and undertake activities targeting Atlantic Gateway
Co-ordination	Co-ordination of other federal departments' and other stakeholders' policies and programs within the region to form integrated approaches to development	2.3	2.3	2.3	No. 7: Conduct studies and undertake activities targeting Atlantic Gateway

2007-2008 Planned Spending by Strategic Outcome, Expressed as a Percentage



ACOA Plans and Priorities

Operating Environment

ACOA's Mandate

This year will mark ACOA's 20th year of service to Atlantic Canadians. Established in 1987, ACOA is the arm of the federal government whose mission is to work in partnership with Atlantic Canadians to improve the economy of the region through the successful development of business and job opportunities.

The Agency's mandate is derived from Part I of the *Government Organization Act, Atlantic Canada 1987*, R.S., c G-5-7, otherwise known as the *Atlantic Canada Opportunities Agency Act*. Its purpose is to "increase opportunity for economic development in Atlantic Canada and, more particularly, to enhance the growth of earned incomes and employment opportunities in that region."

Although the Agency's program tools and policies have changed over the past 20 years, the overall goal of ACOA has always been to help the Atlantic region realize its full potential in terms of productivity, economic growth and standard of living.

The Government of Canada is committed to ensuring that Canadians in all parts of the country benefit from a strong economy and the services that such an economy can provide. ACOA tackles economic development challenges facing Atlantic Canada by identifying and addressing structural weaknesses in the economy, helping communities and businesses overcome barriers, and finding new opportunities for growth. It is also within this context that ACOA is committed to helping the region make the transition to a more innovative, productive and competitive economy. By making the right investments and fostering favourable conditions for growth, ACOA can encourage prosperity through the creation of new opportunities in Atlantic Canada.

ACOA's Approach

The Agency takes a proactive approach to identifying opportunities and overcoming regional barriers to growth, recognizing that an economy must have a number of conditions in place in order to succeed.

Working with partners in all levels of government, the private sector, academia and non-governmental organizations, ACOA seeks to advance economic opportunities and innovation in order to serve the needs of businesses, organizations, individuals and communities in Atlantic Canada.

At the national level, the Agency carries out this mandate by advocating for Atlantic Canada's interests, priorities and concerns in other federal government policy-making decisions and investments that have a direct impact on the Atlantic economy.

The Agency also participates in several horizontal initiatives. It is the lead department for Team Canada Atlantic and the International Business Development Program. In addition, the Agency is a partner on several horizontal initiatives led by other federal departments.

At the regional level, ACOA conducts policy research and analysis that helps provide the intellectual foundation for a comprehensive and strategic approach to regional development. Furthermore, the Agency plays a key role in co-ordinating pan-Atlantic development strategies, programs and initiatives, working closely with the provincial governments, Atlantic universities and research institutes, business organizations, other federal departments, and other stakeholders in the region to reduce duplication and maximize impact.

Locally, the Agency works with its partners to provide communities with the tools and resources they need to build more self-reliant local economies. Partnerships are a major element, not only in the delivery of programs and activities, but also in the development of programs and policies. ACOA partners with the private sector, universities, non-government organizations, as well as governments at all levels.

The Agency also works locally to improve the growth and competitiveness of Atlantic enterprises through a variety of programs and services designed to increase start-ups, expansions and modernizations. The Agency ensures that a wide variety of business development tools and resources are available to Atlantic entrepreneurs throughout all stages of the business life cycle – from the time they are thinking about setting up a new business, to the time they are planning for growth and expansion.[2]

ACOA's programs are strategically important. Recognizing the correlation between innovation and productivity, Agency programs place emphasis on fostering research and development, technology adoption, skills development, and improved access to capital required to make these kinds of investments in innovation possible. The Agency's Atlantic Innovation Fund continues to be a driving force behind the latest acceleration of research and development in Atlantic Canada.

ACOA also recognizes the correlation between stimulating the growth of entrepreneurship and business skills development with economic development, as illustrated by the fact that in the 1990s, 70% of the jobs created by new firms in Atlantic Canada were attributed to small businesses.[3] The Business Development Program and other ACOA programs are helping entrepreneurs to start up and expand businesses, optimize trade and export opportunities, develop new tourism products, and improve business management practices to grow and compete in the global economy.

---

[2] For more information on ACOA's activities and services, visit the Agency's website at http://www.acoa-apeca.gc.ca/e/en/index.asp.

[3] *The State of Small Business and Entrepreneurship, Atlantic Canada 2005*, Atlantic Canada Opportunities Agency (2005).

Atlantic Canada's Challenges, Risks and Opportunities – ACOA's Response[4]

ACOA operates within the changing economic landscape of Atlantic Canada. The Agency's broad-based approach to regional economic development addresses the underlying structural challenges in the economy.

Being proactive in identifying opportunities requires the Agency to assess external economic factors that can affect departmental plans and priorities or the delivery of its programs and services.

Economic Performance

In recent years, economic performance in Atlantic Canada has been influenced by a number of factors that have constrained economic growth. The Atlantic economy grew at an annual average rate of 1.5% over the last three years, in comparison with 3% growth for the Canadian economy. Restructuring in the resource industries, out-migration and a strong Canadian dollar have contributed to the weak growth. Rural areas in the region have been particularly hard hit due to rationalization in some resource industries. Urban areas, however, continue to register solid economic gains as their economies diversify into new and emerging sectors. These economic conditions will have an impact on ACOA's activities, as the Agency – by way of strategic planning – continues to effectively respond to changing regional circumstances.

Following weak growth of 1% in 2005, the Atlantic Canadian economy did pick up somewhat in 2006, with real gross domestic product (GDP) estimated to have increased by 2.3%. The Canadian economy is estimated to have grown by 2.8% in 2006. Growth resumed in the Atlantic region's goods-producing industries (1.1%), led by a significant increase in the mining and oil and gas sectors, due to increased production at the Voisey's Bay mine and the White Rose offshore oil field. The construction sector registered good growth, mainly from projects in the energy and transportation sectors. Activity in the manufacturing sector declined for a second consecutive year, affected by a strong Canadian dollar and the closure or temporary shutdown of several wood and paper mills and fish processing plants. Growth in the services-producing industries (2.9%) was led by gains in the retail and wholesale trade, finance and insurance, and public sectors.

Labour Market

Atlantic Canada's labour market improved slightly in 2006, yet continued to perform below the national average. After increasing by only 0.2% in 2005, employment in the region rose by 0.5% (or 5,600 individuals) in 2006. Employment in Canada increased by

---

[4] Statistical data presented in this section are from the following sources:

- Conference Board of Canada – Gross Domestic Product, *October 2006 Provincial Forecast.*
- Statistics Canada – Labour Market, *Labour Force Survey Custom Tabulations,* 2007.
- Statistics Canada – Population, *Quarterly Demographic Estimates*, #91-002-XIE.
- Industry Canada – Exports, *Trade Data Online*, Strategis, 2007.

1.9% in 2006. Employment in the major urban areas in the region increased by 1.4% in 2006, while it fell by 0.4% in the rest of the economy.

Improving weak economic performance in rural areas of the region represents a major challenge, as many small communities face significant impediments to developing their economies, such as declining population and employment opportunities.

The unemployment rate for Atlantic Canada fell from 10.4% to 9.9% in 2006, its lowest level in over 30 years; however, part of this decline was due to a drop in the labour force, as numerous individuals left the region in search of better employment prospects. The unemployment rate for the major urban areas was 6.8% in 2006, compared with 12.9% for the rest of the region.

Employment gains in Atlantic Canada occurred in the services-producing sector, mainly in management services (e.g. call centres). Gains also occurred in public administration (e.g. municipal) and finance and insurance, while employment fell in transportation (e.g. trucking and scenic and sightseeing), professional services (e.g. architectural and engineering services) and wholesale trade. Employment fell among the goods-producing industries, due mainly to continued job losses in the manufacturing sector and ongoing challenges facing the forestry and fishing industries in the region. Employment also declined in agriculture and utilities. Job gains in the mining and oil and gas extraction sector resulted from higher commodity prices and the addition of capacity from the Voisey's Bay and White Rose projects.

Exports

Foreign exports of commodities from Atlantic Canada fell by 3.7% during the first 11 months of 2006. Losses in the region were significant in seafood, pulp and paper, wood, and natural gas. Although aquaculture exports registered gains, mainly from farmed salmon, lower landings and prices led to a decline in shipments of crab products. Exports of unprocessed lobsters fell due to lower prices. Market conditions in the forestry sector remained poor, as lower lumber prices and reduced demand in the United States affected exports of wood products. The strength of the Canadian dollar led to a reduction in exports of pulp and paper products. While exports of crude oil increased due to higher prices, foreign shipments of natural gas declined due to lower prices and reduced volume. Atlantic Canada's exports to the United States, the destination for over 78% of the region's foreign shipments of goods, fell by 4.8%. Exports to China, the second largest destination for the region's products, rose by 3.6%.

Population

Between October 2005 and October 2006, the population of Atlantic Canada fell by 0.4% (or 9,242 individuals) to stand at 2,330,162, its lowest level in nearly 20 years. Within the region, the population increased in Prince Edward Island (0.2% or 315 individuals), while it fell in Nova Scotia (-0.2% or 2,194 individuals), New Brunswick (-0.4% or 2,779 individuals), and Newfoundland and Labrador (-0.9% or 4,584 individuals). The decline

in Atlantic Canada's population is mainly due to an increase in migrants to Alberta. The Agency continues its efforts in responding to the challenges from Atlantic Canada's population shift by collaborating with provincial and federal partners to develop joint initiatives.

Economic Outlook

Economic performance in Atlantic Canada will be mixed in 2007. In Newfoundland and Labrador, the economy is expected to grow by 5.7% due to increased production in the oil and mining sectors. Despite the strong increase in real GDP, growth in the rest of the provincial economy is expected to be hampered by a declining population and weak consumer spending.

For the other three provinces in the region, economic growth is expected to be below the national pace. A slower U.S. economy is expected to dampen economic growth prospects for major exporters. In Prince Edward Island, real GDP is expected to increase by 1.5% with increased production anticipated in the agriculture and manufacturing sectors. The Nova Scotia economy is expected to grow by 1.9% in 2007. Increased output in the manufacturing sector and higher natural gas production will be offset by weakness in the construction industry and difficulties in some of the primary sectors. In New Brunswick, real GDP is expected to increase by 2.4% due to increased activity in base metal mining and pulp and paper sectors.

The transformation of the Atlantic economy is expected to continue with new high-knowledge industries being developed and primary industries adapting to new technology-driven competition. The region's knowledge-based economy has broadened, with the development of industries such as information technology, life sciences, bioscience, ocean technologies, aerospace and defence. The response to ACOA's Atlantic Innovation Fund has emphasized many of these areas, which are now of strategic importance since they offer the most potential for future growth in the region.

At the same time, Atlantic Canada has continued to diversify its traditional economic base with the expansion of value-added activities in the resource-based industries, while the oil and gas industry is helping to underpin economic growth in the region. ACOA will continue to provide support to community development and enterprise development in order to help resource industries diversify into high quality, value-added products and services.

Factors Affecting Economic Performance

The risks to Atlantic Canada's economic outlook are largely external. The correction to the U.S. housing market and its impact on consumer spending could be more severe than expected, resulting in a more pronounced slowdown of the U.S. economy. There is also a risk that the U.S. dollar could depreciate further against floating currencies, such as the Canadian dollar, in response to global current account imbalances. These occurrences would pose additional challenges to the region's export sector.

The emergence of economies such as China and India creates both challenges and new opportunities for Atlantic Canada. In the near term, emerging economies have increased the competitive pressure on labour-intensive sectors and, over the medium term, the ability of developing countries to compete in higher value-added activities will also increase. It is, therefore, imperative that Atlantic Canada continues to innovate and shift to higher value-added activities in order to maintain a competitive advantage. During 2007-2008, the Agency plans to work with other federal and provincial partners and industry in the renewable resource sectors in order to develop approaches to respond to the various challenges facing these industries' abilities to grow and compete.

Increased emphasis must be placed on enhancing productivity in the region. Raising productivity levels requires higher rates of business investment in machinery and equipment, greater levels of research and innovation, more effort placed on developing a skilled and educated workforce, and more spending on infrastructure. This is why ACOA will continue its efforts with targeted activities that focus on investment, innovation and business skills development.

The overall population decline in the region is hindering economic growth, although urban areas are gaining population while rural areas are losing people. The lack of employment opportunities contributes to out-migration of the region's educated youth, with little offset through foreign immigration. At the same time, labour shortages are beginning to appear in some areas. The continued transition to a more dynamic Atlantic economy, supported through joint initiatives related to population and immigration, should help meet the challenge of generating more employment opportunities to attract and retain skilled workers.

Further information on specific challenges facing individual provinces can be found in Section IV of this report.

Program Plans and Priorities

Strategic Outcome
Competitive and sustainable Atlantic enterprises, with emphasis on those of small and medium size
Key Priorities: • Improve the climate for business growth for small and medium-sized enterprises to help them start, expand and modernize their businesses (ongoing). • Foster improved productivity and competitiveness of innovative technologies, through enhanced efforts to assure the realization of their commercial opportunities (new).

ACOA's mandate to lead the economic transformation of the Atlantic region is principally executed through enabling the development of sustainable enterprises providing goods and services into the global marketplace. This development leads to employment growth and wealth creation for the benefit of all the residents of Atlantic Canada.

By helping individual small and medium-sized enterprises succeed, the Agency subscribes to the notion that success breeds success. The increased level of economic activity generated by successful SMEs leads to new SMEs being created and to the expansion of existing SMEs, whether this is done within an economic cluster or within an industry sector such as aquaculture, manufacturing, tourism or knowledge-based industries. Thus, ACOA is tasked with delivering constantly evolving and adapted programs that support the development of SMEs and that better the business environment.

In 2007-2008, ACOA will continue to work toward improving the climate for business growth for SMEs to help them start, expand and modernize their businesses. Furthermore, as significant investments are being made in developing new technologies in Atlantic Canada, ACOA will pursue enhanced efforts to assure the realization of commercial opportunities for these developments. Through targeted investments, ACOA will continue to help companies improve their productivity and business skills and thus their innovation capability.

Strategic Outcome

Dynamic and sustainable communities for Atlantic Canada

Key Priority:

- Help communities build their capacity and confidence in order to identify and co-ordinate the implementation of priorities for economic development in their region (ongoing).

The Agency's vision is to create dynamic and sustainable communities for Atlantic Canadians; communities that have the resources and capacity to take full responsibility and accountability for their own economic development. The Agency works as an agent of change to empower and help communities to achieve their economic development goals, and to ultimately increase economic opportunities for Atlantic Canada. The Agency works in partnership with other levels of government, other federal departments, non-government organizations, and community groups to leverage support and co-ordinate economic development efforts.

The opportunities for economic growth, and the challenge of globalization and international competitiveness, factor into daily decision making. Innovation and creativity in communities can lead to significant development opportunities. Results are strongest in transitional communities where stakeholders are involved. ACOA provides continued support to enhance or improve the economic base of these communities by building on their assets, and increasing their capacity to be competitive.

To achieve its vision for Atlantic Canada, the Agency will focus on fostering economic development by continuing to help communities build their capacity and confidence, thereby enabling them to identify and co-ordinate the implementation of priorities for economic development in their region. This will be achieved by working with communities and community organizations to identify, develop and support projects that will improve areas of productivity and competitiveness in communities and their resource sectors. To the greatest extent possible, ACOA will aim to support strategies that obtain the best value for its investments in the community economic development organizations.

Strategic Outcome

Policies and programs that strengthen the Atlantic economy

Key Priorities:

- Carry out policy analysis and research to determine the areas in which ACOA can act to carry out its mandate most effectively (ongoing).
- Explore the feasibility and options for improved productivity and competitiveness in the renewable resource sectors (new).
- Conduct studies and undertake other activities targeting the Atlantic Gateway, to devise a corporate strategy (new).
- Advocate the interests of Atlantic Canada, to make new government initiatives more responsive to the needs of Atlantic Canada, through Advocacy Champion files (ongoing).

ACOA's legislation provides the mandate for the Agency's policy, advocacy and co-ordination roles. As the federal agency responsible for economic development in Atlantic Canada, ACOA plays the lead role in identifying the challenges and opportunities facing the development of the Atlantic region, while developing strategies and approaches for addressing these.

The policy function at ACOA undertakes research and analysis forming a basis for authoritative advice on a broad range of topics and issues. This information supports the decision making of the Agency and the Minister. The advocacy function, in turn, works to influence national policies, programs and initiatives to reflect the interests of Atlantic Canada. The Agency is also mandated to co-ordinate policies and programs of the Government of Canada and, increasingly, of provincial governments in relation to economic development.

In 2007-2008, ACOA will pursue its policy, advocacy and co-ordination objectives with emphasis on such priorities as the Atlantic Gateway and resource renewal. Developing effective strategies, policies and options that reflect the realities facing the Atlantic economy in priority areas such as these can only be done through engaging other key stakeholders; therefore, ACOA engages these stakeholders and builds partnerships, making it possible to achieve ventures that otherwise would not be feasible. ACOA will also advocate the interests of Atlantic Canada, to make new government initiatives more responsive to the needs of Atlantic Canada, through Advocacy Champion files – namely aerospace and defence, aquaculture, science and technology, commercialization, energy, population and immigration, Atlantic Gateway, bioscience, environment, and resource industries.

Management Plans and Priorities

1 - Excellence in Management

ACOA is committed to building management excellence and strong governance to ensure that its resources are efficiently and effectively managed, and that systems and services are in place to support management decision making, accountability and operational controls. In approaching this agenda, the Agency will focus on three strategic objectives.

- Support ACOA's program delivery and policy development by putting in place the necessary tools, processes and frameworks for management excellence, leading to a more effective and efficient organization.

- Ensure public money is spent responsibly, according to Treasury Board of Canada rules and regulations, by putting in place the necessary control functions and support mechanisms that help manage corporate risks.

- Strengthen corporate governance by ensuring ACOA is focused on achieving results, that its programs and policies remain relevant, and that proper decisions are being made that will ultimately lead the Agency in the right direction.

2 – Integrated Human Resource Planning

An integrated planning process has been designed to improve linkages between the Agency's strategic outcomes – as defined in ACOA's Program Activity Architecture (PAA) – and the more detailed operational plans containing program delivery goals and expenditures. This integrated planning process includes a solid human resource planning component. ACOA program and policy managers must now align their operational activities (including financial and human resource requirements) to each of the Agency's three strategic outcomes.

The results of this integrated human resource planning have provided ACOA with valuable information for 2007-2008 in the areas of learning, capacity building, succession planning and employment equity.

During the 2006 APEX Symposium, the Clerk of the Privy Council stated that Public Service Renewal is a priority for government. The federal government is currently experiencing the phenomenon of an aging population and has limited human resource capacity for replacing key leaders of the public service. Similarly, succession planning is a priority area for the whole Agency. It is imperative that ACOA explore avenues for enhancing and strengthening the leadership competencies of its future leaders. In order to meet this challenge, ACOA senior officials will work on the Public Service Renewal Initiative.

The Agency often uses other innovative means of addressing the renewal of its workforce. These include student bridging and co-operative education programs, which can rejuvenate an organization. In addition, ACOA actively participates in the Public Service Management Trainee Program and the Career Advancement Program. Management development initiatives are being explored as a way for the Agency to enhance its current workforce's leadership competencies. For example, in New Brunswick ACOA has launched a developmental plan for aspiring managers, and the Agency's Head Office is currently developing a similar program. Another example is the development of an internal program for commerce officers within the Agency, which has been requested by most regional offices. The intent of these programs is to provide employees who have the aspiration and potential to become managers with opportunities to acquire leadership competencies.

3 – Values and Ethics

The respect of values and ethics within ACOA is central to its ability to effectively deliver on its mandate. ACOA's Executive Cadre has committed to demonstrating and promoting the proper behaviour/judgement to the larger management team and to all staff. ACOA will also focus on strengthening internal communications and employee feedback processes related to values and ethics, and developing a new communications strategy. In addition, the Agency will be reviewing the Roadmap to Results strategy, and tools being developed by the Office of Public Service Values and Ethics, to assess their applicability to the Agency environment.

Linking ACOA's Outcomes/Activities to the Government of Canada's Outcomes

The Government of Canada's annual report on performance, entitled *Canada's Performance 2006*[5], provides an overview of how the performance of individual departments and agencies contributes to broader, government-wide outcomes in the following key policy areas: economic affairs, social affairs, international affairs and government affairs (federal organizations that support all departments and agencies).

ACOA's program activities and strategic outcomes are complementary and support the Government of Canada's contribution to strong economic growth. ACOA's sub-activities, which are more specific in nature, also support and contribute to a number of other federal government outcome areas such as: an innovative and knowledge-based economy, income security and employment for Canadians, a clean and healthy environment, a vibrant Canadian culture and heritage, as well as a diverse society that promotes linguistic duality and social inclusion.

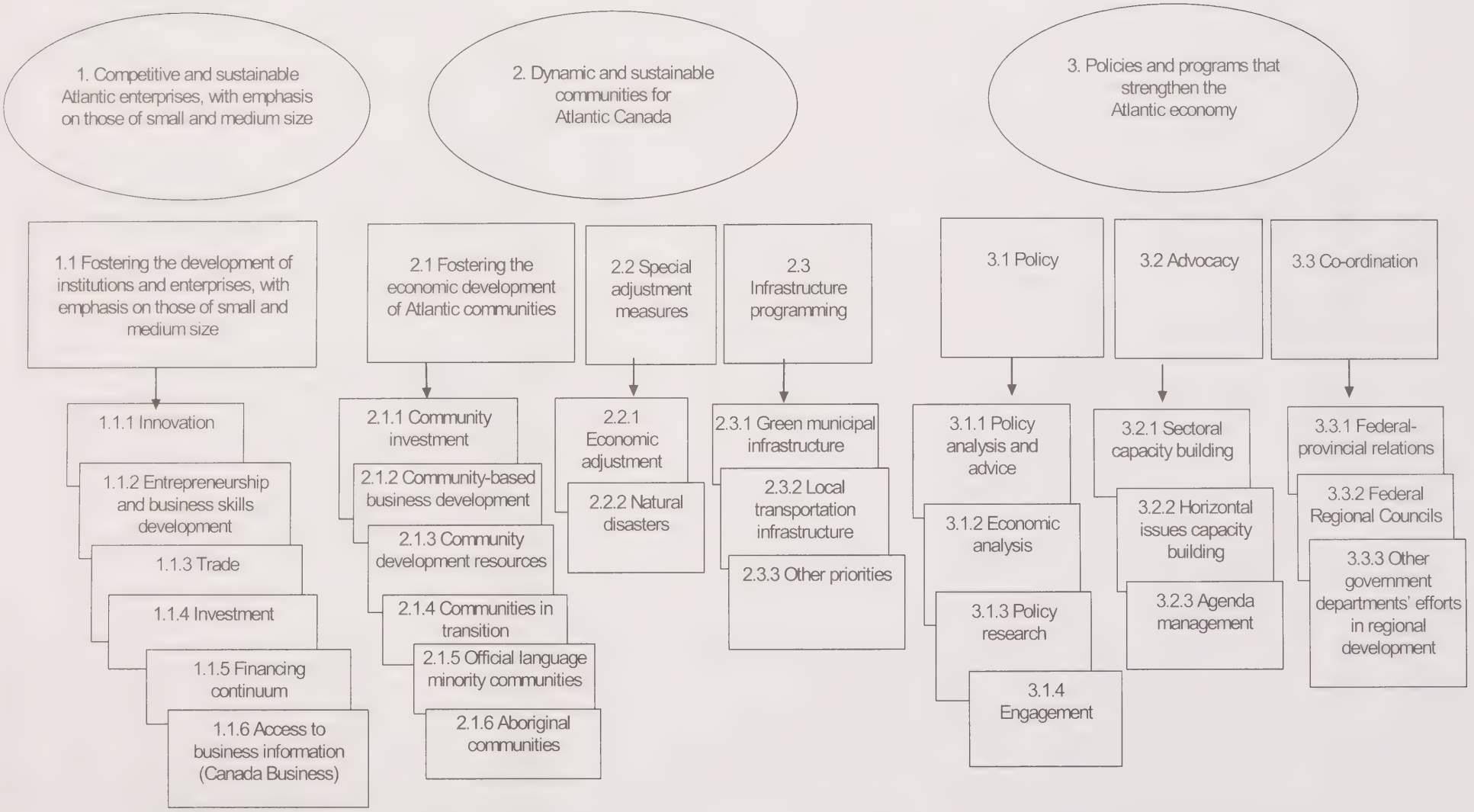
The Government of Canada's "Strong economic growth" outcome area includes initiatives aimed at strengthening economic development in all regions and sectoral competitiveness. The government recognizes that regional development policies are important components of a comprehensive strategy to help the regions of Canada exploit the opportunities in a global economy. Furthermore, the Government of Canada is dedicated to pursuing a strategy that invests in skilled knowledge workers, cutting-edge research and innovation. ACOA, through its program activities and sub-activities, supports these government outcomes, which in turn foster an environment where citizens can prosper.

The following table depicts the relationship between the Government of Canada's outcomes and ACOA's contribution toward them, through its program activities.

ACOA's Strategic Outcome	ACOA's Program Activity	Link to the Government of Canada's Outcome
1. Competitive and sustainable Atlantic enterprises, with emphasis on those of small and medium size	Fostering the development of institutions and enterprises, with emphasis on those of small and medium size	Strong Economic Growth
2. Dynamic and sustainable communities for Atlantic Canada	Fostering the economic development of Atlantic communities	Strong Economic Growth
	Special Adjustment Measures	Strong Economic Growth
	Infrastructure programming	Strong Economic Growth
3. Policies and programs that strengthen the Atlantic economy	Policy	Strong Economic Growth
	Advocacy	Strong Economic Growth
	Co-ordination	Strong Economic Growth

[5] To view *Canada's Performance 2006,* visit http://www.tbs-sct.gc.ca/report/govrev/06/cp-rc_e.asp.

ACOA 2007-2008 Program Activity Architecture



Section II – Analysis of Program Activities by Strategic Outcome

Strategic Outcome:
1. Competitive and sustainable Atlantic enterprises, with emphasis on those of small and medium size

Indicators:	*Annual Target:*
• Impact on employment growth of ACOA-assisted firms	• 1 to 2 times higher than non-assisted firms
	Five-year Target:
• Increase in Atlantic GDP related to ACOA clients	• $4 to $5 in GDP gains for every $1 of ACOA expenditure

Performance Measurement Strategy: Five-year target will be measured through analysis of data from Statistics Canada and internal systems, using econometric modelling. The annual target will be measured through analysis of Statistics Canada data.

	2007-2008	*2008-2009*	*2009-2010*
Financial Resources ($ millions)	208.6	217.5	211.5
Human Resources (FTEs)	446	455	423

ACOA maintains that the economic transformation of Atlantic Canada can only be realized through a series of accomplishments, some small, others more significant. This will be achieved through hard work, one SME, one institution or one association at a time, each and every day.

To that end, ACOA delivers programs and initiates strategies that are constantly evolving in order to adapt to the requirements of the local business community and the demands of the global marketplace. ACOA strives to apply its limited resources to the areas of greatest potential impacts. In that vein, the Agency has decided to focus on Atlantic enterprises that are of a small and medium size, because they have proven to have the most significant and sustained job creation impact in Canada.

In the coming year, ACOA will continue to promote innovation in SMEs, in universities and in other organizations, leading to commercializable products and services. The Agency will strive to identify and continue supporting industrial sectors and clusters that exhibit strong possibilities of becoming significant in Atlantic Canada. ACOA recognizes that, given the globalization of the world economy, the region cannot pretend to become a major player in all industrial sectors. Efforts must, and will, be focused on key sectors

such as aquaculture, manufacturing, tourism and knowledge-based industries. In order to be successful as a region, the human resource skills level must be developed; the Agency intends to continue to be a strong supporter of efforts made in that area.

ACOA believes these efforts will result in increased growth and competitiveness of SMEs, increased earned incomes of people, and new jobs being created in Atlantic Canada.

Program Activity:
1.1 Fostering the development of institutions and enterprises, with emphasis on those of small and medium size

Expected Results: Improved growth and competitiveness of Atlantic SMEs.			
Indicators:		***Targets:***	
• Survival rates of ACOA-assisted firms		• 1 to 2 times higher than non-assisted firms	
• Percentage increase in payrolls for ACOA-assisted firms		• 1 to 2 times higher than non-assisted firms	
Performance Measurement Strategy: Analysis of data from Statistics Canada.			
	2007-2008	*2008-2009*	*2009-2010*
Financial Resources ($ millions)	208.6	217.5	211.5
Human Resources (FTEs)	446	455	423

A successful SME exhibits strength in four strategic elements. The first element is the product or service offered to its clientele. Attributes of the offering are the features, quality and cost. An SME can improve these attributes through innovation, such as developing new features or becoming more productive. Investing in improvements is risky, thus the Agency's assistance aims to encourage SMEs to innovate by providing direct assistance that helps mitigate some of the financial risk faced by an SME. Programs such as the Atlantic Innovation Fund (AIF) and the Business Development Program (BDP) help SMEs to innovate, thereby facilitating their long-term success.

The second element a successful SME must exhibit is the ability to sell its product or service offering. The Agency helps SMEs to increase their sales by funding marketing activities and new market development. Atlantic Canadian SMEs cannot rely solely on domestic sales to grow – they must look beyond the borders to other countries for potential purchasers of their products or services. Again, there is a financial risk here that ACOA seeks to mitigate through its programs. The Agency, along with its partners, organizes direct trade missions in various part of the world where companies are helped to meet potential buyers and distributors.

The third element of a successful SME is skills. To be successful, an SME must possess, display and constantly seek to develop the skills of its human resources in all business domains – whether in management, marketing, technical or financial. Investing in skills development is costly and not easy to finance for most SMEs; hence, ACOA promotes and provides financial assistance toward the costs of acquiring these skills.

The fourth element of any successful SME is its ability to access the financing it needs, when it needs it. ACOA recognizes that there are gaps in the SME financing continuum in Atlantic Canada and, until these are filled by other providers, its programs will be accessible to SMEs for start-up, expansion and modernization assistance.

Key Priority:

- *Improve the climate for business growth for small and medium-sized enterprises to help them start, expand and modernize their businesses.*

ACOA not only delivers programs and assistance directly to SMEs, it also exerts its influence indirectly through industry associations and other not-for-profit groups.

ACOA seeks to energize and develop the business environment in which SMEs operate in a variety of ways and through a range of initiatives. Whether it is through supporting business associations, providing information and support to existing entrepreneurs and new entrepreneurs, helping attract foreign companies to invest in Atlantic Canada, or creating new capital pools, ACOA is at work to create the best conditions possible for SMEs to be created, grow and expand.

Program Sub-activity: 1.1.1 Innovation

Expected Results: Strengthened Atlantic Canada's innovation and commercialization capacity.	
Indicators:	***Targets: (2007-2008)***
• Dollar amount and percentage leveraging	• $85 million, 50%
• Number of meaningful partnerships and collaboration for technology development and commercialization	• 50
• Number of Atlantic-based private sector organizations taking a lead role on projects (i.e. private sector proponents)	• 10
• Number of private sector organizations involved on institutional projects	• 20
	Five-year Target: (2003-2004 to 2007-2008)
• Number of commercialized technologies, products, processes and services as a result of an innovation project	• 30
Performance Measurement Strategy: Analysis of data from internal systems.	

ACOA's innovation activities are aimed at addressing the key challenges facing the Atlantic Canadian economy (i.e. lagging productivity and competitiveness, and structural changes in traditional industries) while fostering the continued development of emerging high-technology sectors. The Agency's goal is to promote innovation as a means to ensure an efficient and responsive Atlantic Canadian economy, with businesses able to adapt to new competitive challenges.

Through the Atlantic Innovation Fund, ACOA invests in large, cutting-edge R&D projects in the region's private sector and research institutions. These projects are aimed at developing new technologies that can be commercialized to stimulate new product development and growth in new and existing firms in the region. The Agency also promotes innovation within SMEs, using the BDP to fund technology adoption and R&D projects and using the Productivity and Business Skills Initiative to support the hiring of skilled personnel, thereby fostering increased innovation capabilities.

Key Priority:
- *Improve productivity and competitiveness of innovative technologies.*

In 2007-2008, ACOA will work strategically to maximize the impact of its investments and implement its sector development strategies. A key focus for the Agency will be supporting R&D projects that have the best probability for successful commercialization, while pursuing the commercialization of products, processes and services resulting from previous R&D efforts. ACOA will also work with its partners and stakeholders to align investments in key sectors in the Atlantic region. As well, the Agency will work to promote the region's capacity to carry out leading-edge R&D in specialized areas or specific sectors at the regional, national and international levels.

Program Sub-activity:
1.1.2 Entrepreneurship and business skills development

Expected Results: More Atlantic Canadians with the motivation and skills required to successfully start, sustain or grow a business.	
Indicators:	***Targets:***
• Percentage of participants in entrepreneurship awareness and promotion activities indicating that the activity increased their intent to start a business	• 60% to 75%
• Percentage of participants indicating improved business skills	• 75%*
Performance Measurement Strategy: Analysis of data from internal database system.	

* To reflect preliminary findings on this indicator, this target has been changed from "60% to 75%" to "75%"; more participants than anticipated state that their business skills have improved as a result of an Entrepreneurship and business skills development (EBSD) activity.

Entrepreneurship and business skills development – the process of increasing the pool of Atlantic Canadians with the motivation and skills to plan, start and grow a business – has been a key element of ACOA's economic development work since 1990. Fostering this culture of entrepreneurship is fundamental to the region's future, since entrepreneurs are key to the generation of wealth and jobs.

Over the past 15 years, ACOA has worked with key stakeholders in the region to advance the concept of entrepreneurship. As a result, more schools, universities and not-for-profit organizations are involved in promoting entrepreneurship as a viable career choice than ever before. Although the Agency will continue to help sustain this level of awareness, it is now in a position to shift its focus to ensuring that existing and potential entrepreneurs have the skills they need to become more competitive, productive and innovative in the long term.

Business skills development for any entrepreneur comes with a wide array of challenges. Often, owners of SMEs are either not aware of the bottom-line benefits that can flow from improved competencies, or simply don't have the time or the financial resources required to enhance their skills. A variety of activities intended to address these challenges will be organized over the coming year. These activities will help potential entrepreneurs to start new businesses and will help existing entrepreneurs to sustain or grow their businesses. Such activities include workshops and networking opportunities, business planning competitions, mentoring opportunities, business advisory and counselling services, and business and skills development partnerships with universities and colleges.

EBSD activities are either funded through the Agency's Business Development Program or one of the following two programs. The Women in Business Initiative (WBI) focuses on strengthening the management capabilities and business development skills within

women-owned ventures, improving their access to capital and business support services. The Young Entrepreneur Development Initiative (YEDI) provides young Atlantic Canadians who are aspiring or existing entrepreneurs with opportunities to develop business skills.

The Agency will advance entrepreneurship and business skills in Atlantic Canada's tourism industry through sustainability planning sessions and workshops at the community and SME levels. Tourism entrepreneurship and business skills will also be strengthened through the application of lessons learned from group and personal interactions with leading tourism businesses in other Canadian jurisdictions.

Key partners and clients in these efforts are non-commercial entities, including not-for-profit business support organizations, industry associations, educational institutions, other government departments and similar groups.

Program Sub-activity: 1.1.3 Trade

Expected Results: Increased export capacity and sales for SMEs in Atlantic Canada.	
Indicators:	***Targets:***
• Number of SMEs that have increased export-readiness (combination of number of firms involved in trade awareness sessions, mentoring programs and skills development courses)	• 750
• Number of new exporters	• 35
• Number of exporters developing new markets	• 60
• Growth in export sales of ACOA-assisted firms	• Stabilized or increased*
***Performance Measurement Strategy*:** Analysis of data from Statistics Canada, surveys and internal reports.	

* Target will be revised in 2007-2008.

Exporting continues to be one of the nation's leading engines of economic growth – building revenues, fuelling business opportunities and generating jobs. Atlantic Canada's proximity to the rich markets of the United States and Europe, and its increased levels of exportable, value-added and knowledge-based goods and services, create a region particularly well suited as a base for exporting.

Over the last decade, exports from Atlantic Canada have increased by 94%, significantly more than the Canadian average of 57%[6]; however, with just over 2.5% of the region's SMEs currently exporting[7], there is room for further growth. ACOA recognizes that the

[6] *Trade Data Online*, http://strategis.gc.ca/sc_mrkti/tdst/engdoc/tr_homep.html, Industry Canada (accessed online January 5, 2007).

[7] *Business Register*, Statistics Canada (June 2005) quoted in *Key Small Business Statistics – January 2005,* Industry Canada, http://strategis.ic.gc.ca/epic/site/sbrp-rppe.nsf/en/rd00999e.html; and *A Profile of Canadian Exporters: 1993 to 2004,* Statistics Canada (2006).

key to continued growth and success is diversification into new markets such as China and Europe; therefore, one of its focuses is new market development.

The Agency works both directly and in partnership with other federal departments and the four provincial governments to deliver its strategic approach to trade development. This approach is focused on four strategic elements.

The first element, *awareness*, promotes exporting as a growth strategy for SMEs, enhancing the knowledge of current and potential exporters regarding major trade issues and opportunities, and ensuring that selected export markets are aware of Atlantic SME export capabilities.

The second element is *trade education and skills development*. The Agency co-ordinates training and mentoring activities tailored to the specific requirements of existing, export-ready and potential exporters. These activities also develop a cluster of capable trade consultants in the region.

The third element of the strategy, *capacity building*, assists companies undertaking international market expansion and product development through the organization of ACOA-led and partnered trade missions to select U.S., European and Asian markets. In 2007-2008, the Agency will continue to focus on emerging markets, as well as aftercare and follow-up with exporting Atlantic SMEs. This will be accomplished through various training and research initiatives in collaboration with regional and federal stakeholders and foreign posts. Sectors of focus will include aquaculture, aerospace and defence, and energy.

Finally, through *policy, co-ordination and partnerships*, ACOA incorporates a research agenda focusing on export capabilities and development needs of Atlantic Canada SMEs. The Agency develops emerging sectors in Atlantic Canada through the implementation of both regional and pan-Atlantic sector export strategies. ACOA promotes strategic alliances and co-operation in Atlantic Canada by partnering with other federal, provincial and industry organizations to carry out its activities.

Financial support for ACOA's trade strategy is provided through three programs: the International Business Development Program (IBDP), the Atlantic Trade and Investment Partnership (ATIP), and the Business Development Program (BDP).

To further promote export growth and development in Atlantic Canada, ACOA participates in five trade-related horizontal initiatives. Of these, ACOA acts as the lead partner on Team Canada Atlantic (TCA) and the aforementioned IBDP. For further details on the IBDP and TCA, visit http://www.tbs-sct.gc.ca/rma/eppi-ibdrp/hrdb-rhbd/dep-min/ACOA-APECA/ACOA-APECA_e.asp. ACOA acts as a partner on the following horizontal initiatives.

1. *Team Canada Inc.*: This partnership of federal, provincial and territorial governments and other partners is designed to help Canadian businesses prepare for

the global marketplace by providing single-window access to fully integrated export services. ACOA currently sits on both TCI's management board and executive committee, and continues to provide the front-line service of Team Canada Inc. through the Canada Business Service Centres throughout Atlantic Canada.

2. *U.S. Enhanced Representation Initiative*: This initiative intends to strengthen political and economic relationships with the U.S., while strengthening and managing Canada's advocacy, trade, business development, science and technology and investment interests in the U.S. ACOA will continue the delivery of ERI-funded initiatives by conducting sector-specific missions to selected U.S. markets, bringing buyers into the regions, and increasing awareness of the benefits of Atlantic Canada through focused U.S. promotional events for future foreign direct investors.

3. *Canadian Agriculture and Food International Program*: This program is designed to support industry action to deliver on a comprehensive national strategy to gain and expand international recognition and enhance market opportunities for Canadian agriculture, food and seafood products. ACOA is a voting member on the strategy steering committee, and acts as a proponent for products sourced from Atlantic Canada.

Program Sub-activity: 1.1.4 Investment

Expected Results: Increased foreign direct investment and opportunities in Atlantic Canada.	
Indicators:	***Targets:***
• Increased awareness (number of inquiries / website hits)	• 750
• Number of suspects[8], leads[9] and prospects[10]	• 100
Performance Measurement Strategy: Annual targets will be measured through analysis of data from internal reports.	

Foreign direct investment (FDI), defined as "foreign investment in a company that gives the foreign investor a significant voice (over 10% of voting equity) in the management of the company,"[11] creates jobs and generates revenues. It also strengthens economic infrastructure and builds industrial critical mass required to successfully compete in a global economy. From 2000 to 2004, Atlantic Canada's share of inward FDI was just over 7% of the national amount (just over 4% if oil and gas figures are excluded), while its share of the GDP was nearly 6%.[12] The potential for economic growth through FDI in Atlantic Canada is considerable.

[8] Suspect - a member of a target group that may only be known by demographic information.
[9] Lead - a qualified response with very limited interaction with an Atlantic Canadian company.
[10] Prospect - a party interested in a particular solution that has been identified.
[11] *Foreign Direct Investment in Canada*, page 1, Atlantic Canada Economic Council (2002).
[12] *Attracting the Big Bucks: Foreign Investment in Atlantic Canada*, Atlantic Canada Economic Council (2005).

ACOA recognizes the importance of FDI as a vehicle for economic growth and, as such, has developed a strategy to increase FDI in Atlantic Canada. The Atlantic Investment Strategy is a pan-Atlantic effort to increase co-operation in the areas of investment research, awareness and promotion, investment intelligence dissemination, partnerships, and lead development. This strategy has enabled ACOA to undertake comprehensive pan-Atlantic and provincially based investment development initiatives such as:

- science, technology, trade and investment missions to key markets;
- Team Canada Atlantic missions;
- lead identification and development;
- direct marketing and advertising campaigns; and
- promotion of the region through marketing initiatives, including trade shows and familiarization tours.

The Atlantic Trade and Investment Partnership supports the Atlantic Investment Strategy through the following activities.

- *Investment research:* ACOA focuses its research on major trends in the international community and the identification and analysis of key factors influencing investment decisions by foreign corporations.

- *Information management and dissemination:* The Agency identifies investment opportunities and provides timely investment intelligence to partners.

- *Awareness and promotion:* The Agency carries out a strategic program to increase awareness of Atlantic Canada as a profitable location in which to do business.

- *Investment partnerships:* ACOA continues to foster strong relationships with Investment Partnerships Canada, Foreign Affairs and International Trade Canada, Industry Canada, and the four Atlantic Provinces in order to reduce duplication of work, to pool human and financial resources, and to market Atlantic Canada as a unified whole.

- *Lead development:* The Agency continues to support provincial and federal investment colleagues through the identification of investment leads and prospects.

ACOA undertakes lead activities of its own, via advertising, direct marketing, trade fairs and networking initiatives. In 2007-2008, the Agency will continue its efforts and focus on lead development. This will be undertaken through various marketing research initiatives in collaboration with regional and federal stakeholders and foreign posts. Specific efforts will be made to attract inward FDI by promoting the region in key sectors, including information technology outsourcing (nearshoring).

Program Sub-activity: 1.1.5 Financing continuum

Expected Results: Developing the breadth and depth of financing options.	
Indicators:	***Targets:***
• Capital cost expenditures by SMEs in rural areas	• $60 million
• Dollar amount raised by labour-sponsored funds	• $10 million
• Percentage of dollar amount leveraged on ACOA financing continuum projects	• 50%
Performance Measurement Strategy: Analysis of data from Statistics Canada, internal systems, project reviews and evaluations, as well as published documents from venture capital firms and industry associations.	

The Agency's objective is to ensure the availability of a continuum of financing for Atlantic small and medium-sized enterprises so that all companies can reasonably access the financing they require at all stages of their life cycle, thus supporting their successful growth to maturity. ACOA recognizes that entrepreneurs and Atlantic SMEs need access to adequate debt financing from institutions such as banks and credit unions, and equity capital from angel investors, venture capital firms and public markets.

In Atlantic Canada, SMEs do not have access to as broad a diversity of financing products and institutions as exists in developed urban areas of other Canadian provinces. There are financing gaps that impede the development and growth of a number of Atlantic-based SMEs in a variety of industrial sectors and geographic regions. As a result, ACOA intervenes to stimulate the financial community to evolve toward filling these gaps. The Agency is interested in supporting projects that deliver access to new capital for Atlantic SMEs, promote capital retention in the region, and/or provide significant leveraging of funds from other sources.

As an example, the Agency collaborates with the First Angel Network Association to provide awareness seminars to entrepreneurs to help them become more knowledgeable of various financing instruments, of providers and their expectations, and of how to be better prepared to seek and obtain financing.

Until the gaps in the financing continuum are filled by other financial providers, ACOA provides, through the Business Development Program, direct assistance to fund selected areas of activities such as start-up, expansion and modernization.

Program Sub-activity:
1.1.6 Access to business information (Canada Business)

Expected Results: Access for Atlantic Canadians to accurate, timely and relevant business information.	
Indicator:	***Target:***
• Level of client satisfaction (percentage of clients indicating satisfaction with information received)	• 75% to 80%
Performance Measurement Strategy: Analysis of data from client surveys.	

For Atlantic Canadians wishing to plan, launch or grow a business, having access to information on relevant government programs, resources and regulations is critical. Accordingly, the objective of Canada Business is to improve service to small business and start-up entrepreneurs by acting as a comprehensive source for information on government services, programs and compliance requirements. In this way, Canada Business reduces the complexity of dealing with various levels of government and helps facilitate the business development process.

This service is provided free of charge through a website and walk-in centres, and by phone. In Atlantic Canada, Canada Business service centres are located in each provincial capital city. Each location has a resource centre equipped with sophisticated market research databases, sample business plans and books that provide instruction to entrepreneurs.

Canada Business is a national initiative, with ACOA acting as the federal managing partner for Atlantic Canada. National co-ordination is facilitated by a secretariat located within Industry Canada.

Key objectives for the planning period include sustaining a high level of service to clients, making improvements to the website, and enhancing communication efforts to ensure that Atlantic Canadians can take full advantage of these services. Through these efforts, high levels of client usage and satisfaction are expected and will be tracked through client surveys.

For more information, see http://canadabusiness.gc.ca.

Strategic Outcome:
2. Dynamic and sustainable communities for Atlantic Canada

Indicators:	*Five-year Targets:* (2003-2004 to 2007-2008)
• Increased capacity in community decision making, planning and delivery	• Economic development plans in place and community economic development underway
• Maintain or improve business survival rate of rural businesses	• Stabilize or increase business survival rate of rural businesses

Performance Measurement Strategy: Analysis of data from Statistics Canada.

	2007-2008	*2008-2009*	*2009-2010*
Financial Resources ($ millions)	146.5	96.8	96.7
Human Resources (FTEs)	198	191	191

The Atlantic economy is built on the region's many geographic, linguistic and cultural communities. From small remote villages to larger urban centres, the opportunities and challenges vary significantly. ACOA focuses its efforts and strategies on community development as one of the key pillars of its overall strategy for the region. ACOA works in co-operation with various stakeholders – other levels of government, other federal government departments, non-government organizations, and community groups – to leverage support and overcome challenges.

One of the challenges facing Atlantic Canada is that some communities are experiencing an economic downturn. Such communities in transition are typically found in the region's more rural and remote areas. They have limited economic capacity and infrastructure and require assistance to capitalize on economic opportunities. By taking a holistic approach, based on the realities of the given community, ACOA can help foster economic development through its support.

Key Priority:

- *Help communities build their capacity and confidence in order to identify and co-ordinate the implementation of priorities for economic development in their region.*

The limited economic capacity in First Nation communities is a fundamental development issue. Aboriginal communities benefit from ACOA's work with stakeholders toward a strategic approach to development. Similarly, economic development of Francophone and Acadian communities requires all stakeholders' involvement to achieve common goals.

The building of economic capacity in Atlantic communities relies to a large extent on community-level volunteer leadership through local economic development organizations and, to an increasing extent, there is a strong role for municipalities and local government. ACOA recognizes that building on these community-level partnerships is a critical factor of any community development strategy.

Program Activity:
2.1 Fostering the economic development of Atlantic communities

Expected Results: Enhanced business and economic opportunities for Atlantic Canada communities. Enhanced community collaborations.			
Indicators:	***Targets:***		
• Number of start-ups	• 700		
• Number of expansions	• 800		
• Dollar amount leveraged on community development projects/investments	• $368.5 million		
Performance Measurement Strategy: Analysis of data from CBDC reports and internal systems.			
	2007-2008	*2008-2009*	*2009-2010*
Financial Resources ($ millions)	100.9	95.8	95.7
Human Resources (FTEs)	182	181	181

ACOA's support to communities assists them to identify priorities and implement economic development projects. In some cases, these projects are supported by other community economic development organizations, like Community Business Development Corporations (CBDCs) and Regional Economic Development Organizations (REDOs), which provide financial and technical assistance to businesses and communities.

ACOA, through the Community Futures program, provides contributions to 41 CBDCs in rural Atlantic Canada. These contributions enable the CBDCs to provide an essential source of investment capital and micro-lending, as well as business counselling and skills development that focus on rural small enterprises. ACOA, in co-operation with other levels of government, also supports 52 REDOs. REDOs are responsible for the co-ordination, development and implementation of strategic economic development at the local and regional level. Both the CBDCs and REDOs are led by community-based boards of directors.

ACOA works in co-operation with communities by making strategic investments to capitalize on opportunities for sustainable economic growth and to build community development capacity. In doing so, ACOA invests in the development of critical economic development infrastructure, including strategic sectors, skills capacity, community assets and other key areas. ACOA's main tool for community investment is the Innovative Communities Fund.

Economic capacity in First Nation communities is a key issue in the economic future of the region's Aboriginal populations. Aboriginal communities in Atlantic Canada are small, often remote, and characterized by extremely high unemployment, a young rapidly

growing population (almost half the population is under 24 years of age and growing three times faster than the non-Aboriginal population). The majority of Aboriginals live on reserves, with lower average incomes, higher rates of poverty and lower levels of education attainment (including literacy). These factors have contributed to an underdeveloped segment of Atlantic Canadian population, which is struggling with significant internal capacity, business development and governance issues. As a result, interventions need to be at a much more fundamental level than in non-Aboriginal communities.

Several federal departments share in the responsibility for Aboriginal economic development. For its part, ACOA works in collaboration with Industry Canada and Indian and Northern Affairs Canada, in particular, to ensure a co-ordinated effort.

ACOA continues to make progress in identifying increased opportunities for Aboriginal economic development and in developing a more co-ordinated, team-like approach, both internally and in partnership with other federal departments. ACOA uses the flexibility of its existing programs to invest in priority areas jointly identified by government, Aboriginal businesses and communities: the development of management skills, productivity improvements, market expansions, innovation and access to financing.

Almost 300,000 Acadians and Francophones live in Atlantic Canada, representing roughly one-third of the nation's French-speaking population outside Quebec. The economic vitality of this population is critical to the health of the Atlantic Canadian economy. Agency consideration for this minority group is based in tradition and required by legislation. It should be noted that the official language minority community is entitled to particular consideration for constitutional reasons.

In addition to requirements flowing from the Charter of Rights and Freedoms, Section 41 of Canada's *Official Languages Act* requires federal institutions to enhance the vitality of the country's English and French linguistic minority communities, and to support and assist their development. In this respect, ACOA collaborates with several Acadian and Francophone organizations across the region. Beyond fulfilling the basic requirement of ensuring service in French to its Acadian and Francophone clientele, ACOA uses the Business Development Program, Innovative Communities Fund, and funds accessed through its partnerships to enable the official language minority community to engage in activities that promote economic development.

In 2007-2008, ACOA will continue to work with communities and community organizations to identify, develop and support projects that will improve areas of productivity and competitiveness in communities and their resources sectors. To the greatest extent possible, ACOA will aim to support strategies that obtain the best value for its investments in community economic development organizations.

Program Activity: 2.2 Special adjustment measures

Expected Results: Reduced impact of economic crisis.			
Indicator:		***Target:***	
• Presence of new/diversified economic activity		• As determined by the objectives of each program	
Performance Measurement Strategy: Evaluation of data from studies, surveys and internal evaluations.			
	2007-2008	*2008-2009*	*2009-2010*
Financial Resources ($ millions)	40.5	0	0
Human Resources (FTEs)	2	0	0

There are circumstances in which federal government decisions – or other events impacting an area for which the federal government has a mandate (e.g. the fishery) – have resulted in the need for a major economic adjustment in a community or region. From time to time, there is also a need for targeted interventions to address natural disasters. These measures are based on the appropriation of new funds that are delivered through ACOA as the economic development agency for Atlantic Canada. Each special adjustment measure will have specific objectives, clients and performance measures.

ACOA has been asked in the past, for example, to deliver adjustment programs that responded to the closure of military bases, the closure of the cod fishery, and the termination of the ferry service between New Brunswick and Prince Edward Island.

Typically, targeted funding is available for adjustment that is the result of a government decision or that clearly falls within the government's mandate. Currently, the only targeted adjustment program being delivered by ACOA is the Saint John Shipyard Initiative, in response to the closure of the shipyard in Saint John, New Brunswick.

The Saint John Shipyard Initiative responds to the loss of manufacturing activities and the resulting economic impact on the province of New Brunswick. Its short-term results are: demonstration that redevelopment of site is financially feasible, application for assistance for site redevelopment, and site improvements. All projects proposed under the Saint John Shipyard Adjustment Initiative must be approved by May 31, 2007. All payments for these projects must be disbursed before the terms and conditions governing the program expire on May 31, 2008.

Program Activity: 2.3 Infrastructure programming

Expected Results: Enhanced infrastructure in urban, rural communities and public infrastructure.			
Indicator:	***Targets:***		
• Dollar value and number of projects by type*	• $308.8 million over a one-year period • 197 green municipal infrastructure projects • 1 local transportation infrastructure project		
Performance Measurement Strategy: Analysis of data from Shared Information Management System for Infrastructure (SIMSI).			
	2007-2008	*2008-2009*	*2009-2010*
Financial Resources ($ millions)	5.1	1.0	1.0
Human Resources (FTEs)	14	10	10

* Green municipal infrastructure and local transportation infrastructure.

Community infrastructure is an essential building block for community development. Investments in infrastructure ensure safe drinking water, effective waste management systems, and key transportation projects that facilitate the safe movement of people and goods. As well, strategic infrastructure that supports community development and economic growth can be a catalyst for a community to grow and prosper. ACOA, working with Infrastructure Canada and the Provinces, oversees and ensures the flow of federal funds allocated to each region through the various infrastructure funding streams. The priorities for Infrastructure Canada programs are green municipal infrastructure and local transportation infrastructure.

Community-based infrastructure programs are implemented by ACOA in the Atlantic region on behalf of the Government of Canada. Provinces and municipalities manage these projects. In most cases, the Government of Canada matches provincial contributions and generally provides up to one-third of the cost of infrastructure projects. Under various funds, Infrastructure Canada provides national co-ordination among delivery partners in the implementation of the projects.

ACOA's regional vice-presidents act as federal co-chairs on the federal-provincial infrastructure management committees. Financial resources in 2007-2008 include contribution and operating funds for the Infrastructure Canada Program, which is winding down. ACOA remains committed to the delivery of federal infrastructure initiatives and participates in the delivery of both the Municipal Rural Infrastructure Fund and the Canada Strategic Infrastructure Fund, with planned spending being reported through Infrastructure Canada.

For more information on infrastructure programming, see Infrastructure Canada's website at http://www.infrastructurecanada.gc.ca/index_e.shtml.

Strategic Outcome:
3. Policies and programs that strengthen the Atlantic economy

Indicator:	*Target:*
• Atlantic regional programs/initiatives implemented or adjusted as a result of ACOA policy work	• Continued government support to Agency priorities, collaboration with other federal departments, and engagement with other partners in Atlantic Canada in areas that will contribute to increasing the competitiveness of Atlantic Canada's economy

Performance Measurement Strategy: Analysis of information from ACOA's Policy Network and key informant survey, as well as indicators from the federal government's budget speech, Speech from the Throne, and decisions by central agencies.

	2007-2008	*2008-2009*	*2009-2010*
Financial Resources ($ millions)	14.1	13.9	13.8
Human Resources (FTEs)	113	111	111

ACOA's legislated mandate situates the Agency's policy, advocacy and co-ordination roles as central to identifying opportunities and challenges facing the regional economy. Policy, advocacy and co-ordination exist to inform and support decision making by the Agency and the Minister, providing intelligence, analysis and well-grounded advice on a broad range of issues and topics.

The three functions are interrelated. Policy is at the centre of the relationship because it provides the research, analysis and advice needed to help define the forward agenda and plan future regional development approaches tailored to Atlantic Canadian circumstances. This policy work supports and promotes advocacy claims and guides co-ordination efforts. These three roles encompass:

- mandated/legislative issues;
- strategic program direction and approach; and
- horizontal issues that broaden ACOA's economic focus to include social, environmental and cultural dimensions.

Many of the issues facing the Atlantic economy relate, either directly or indirectly, to the region's competitiveness. Therefore, ACOA's efforts, in conjunction with other partners and stakeholders, strive to develop strategies and approaches to address these. For instance, the federal economic plan, *Advantage Canada*[13], recognizes the importance of continued innovation in order to maintain a competitive advantage and create better jobs. To this end, ACOA program investments have helped in developing new technologies through support for regionally based research and development. However, continued

[13] *Advantage Canada – Building a Strong Economy for Canadians*, Finance Canada (2006).

efforts involving both policy and programs are needed to assure the realization of commercial opportunities for those developments.

The resource sector is facing challenges related to resource constraints and continued competitive pressures. ACOA will work with other partners and stakeholders to help renewable resource sectors such as agriculture, forestry and fisheries/aquaculture in the Atlantic region to diversify, innovate and shift to higher value-added activities, thereby helping them to be better positioned to compete globally.

Population decline is another important challenge facing the Atlantic economy. The region's aging population and the population shift within the region indicate that strategies and approaches are needed to focus on creating a more dynamic labour market situation. Therefore, ACOA continues to focus its policy, advocacy and co-ordination efforts to facilitate the transition occurring in the workforce.

Placing an emphasis on exploring options and capitalizing on opportunities is important for ACOA. The federal economic plan, for example, has identified gateways as a priority for Canada, and recognizes the east coast as an important link in international trade routes. This is a key priority for ACOA in terms of sustainable regional economic growth and the region's contribution to enhanced national economic productivity and global competitiveness.

These priorities are among the key sectoral and horizontal issues on which the Agency will focus its policy, advocacy and co-ordination efforts during 2007-2008. In total, these priorities, known as Advocacy Champion files, include aerospace and defence, energy, environment, science and technology, commercialization, aquaculture, resource industries, the Atlantic Gateway, population and immigration, and bioscience.

In developing and advancing these champion files, ACOA will continue to engage other policy stakeholders and work in partnership with other public and private sector stakeholders while advocating the Atlantic region's interests at the national level.

The following policy, advocacy and co-ordination sections will provide more insight into the types of planned activities and key results the Agency plans to achieve.

Program Activity: 3.1 Policy

Expected Results: Strategic, researched policy decisions reflecting the opportunities and challenges of the Atlantic region's economy, while considering enterprise and community development potential.	
Indicator:	***Target:***
• Extent to which policy analysis and research projects are useful and/or provide input into decision making with respect to Atlantic regional economic development, including enterprise and community development supports and services	• Continue to provide sound advice to decision makers through policy analysis on challenges and opportunities facing the Atlantic economy, such as key transportation opportunities, and increased competitiveness in renewable resource industries, and others
Performance Measurement Strategy: Annual analysis of information from project reports, key informant survey managed by the Agency's policy network, and Atlantic Policy Research Initiative reports. In addition, every five years, the Agency will conduct a formal evaluation to measure the two indicators "Impact of new policies/strategies on programs and initiatives" and "Usefulness and impact of studies."	

	2007-2008	*2008-2009*	*2009-2010*
Financial Resources ($ millions)	7.7	7.5	7.4
Human Resources (FTEs)	35	35	35

ACOA's policy work provides a well-grounded base of understanding for the development of ACOA's strategic priorities and initiatives, for program design, and as input to national policy development and federal-provincial relations. This includes the development of policies, frameworks and advice.

The policy function is carried out by ACOA officials at its head office, regional offices, and its Ottawa office. It is supported by internal and external research on significant Atlantic economic issues; through ongoing analysis of issues and trends, challenges, and opportunities facing the region; and through stakeholder engagement. ACOA's policy function is also supported by a dedicated research program, the Atlantic Policy Research Initiative (APRI), which funds region-wide research projects and is designed to contribute to building the critical mass of public policy research in Atlantic Canada.

The policy function is supported by the following program sub-activities: Policy Analysis and Advice, Economic Analysis, Policy Research, and Engagement. The policy agenda reflects emerging regional, provincial and local economic issues, structural challenges and sectoral opportunities in the region's economy. ACOA's process of identifying areas requiring policy work includes the following.

- Regular scanning of policy initiatives of other federal departments and other jurisdictions (provincial, international), particularly new directions in the national policy environment.

- Keeping informed of emerging trends in major framework areas (e.g. fiscal framework, taxation, sectoral policy areas).

- Identifying opportunities for the region in areas such as trade, investment and growth sectors, via research and consultation.

- Developing federal and ACOA strategies to realize key opportunities.

- Maintaining a process of engagement and consultation on policy issues to connect the Agency with the public; with its clients; and with various economic stakeholders who have a role in defining the issues and in choosing the best or most acceptable solutions.

An important part of the policy development model of ACOA, which encompasses APRI-sponsored projects as integral components, is the effectiveness with which results from research or engagement events are disseminated to a wide audience. This occurs at two levels – within ACOA (up to and including the Minister) and with audiences outside ACOA.

Key Priorities:

- *Carry out policy analysis and research to determine the areas in which ACOA can act to carry out its mandate most effectively.*
- *Explore the feasibility and options for improved productivity and competitiveness in the renewable resource sectors.*
- *Conduct studies and undertake other activities targeting the Atlantic Gateway, to devise a corporate strategy.*

In 2007-2008, ACOA intends to focus its policy work on examining: key transportation opportunities for the region; the potential for increased competitiveness through greater diversification in the region's renewable resource industries; the impact of ACOA's community development initiatives; possibilities for enhanced commercialization of new products and technologies in the region; and skills development issues. The Agency's policy activities also support the work of the advocacy champions and the federal-provincial senior officials committee.

Program Activity: 3.2 Advocacy

Expected Results: Federal policies and programs that reflect Atlantic enterprise and community development needs and interests.		
Indicator:	***Target:***	
• Impact of Agency positions taken with respect to policy and programs and the government's capital procurement agenda	• Increase the impact and influence of ACOA participation on horizontal, sectoral and other files important to Atlantic Canada	
Performance Measurement Strategy: Analysis of data from interviews with senior officials of economic development departments, and from the Agency's files and procurement network.		
	2007-2008	*2008-2009*	*2009-2010*
Financial Resources ($ millions)	4.1	4.1	4.1
Human Resources (FTEs)	49	49	49

ACOA's advocacy function is twofold. It aims to advance the region's interests in national policy and program development in order to ensure government initiatives are more responsive to the needs of Atlantic Canada. It also pursues regional industrial benefits from public sector procurement, particularly major Crown projects, to improve the position of Atlantic industries.

The effective promotion of Atlantic Canada's interests is accomplished through environmental scanning, monitoring of the federal government's priorities for linkages and impacts, alerting and advising government officials on emerging issues, feeding information about Atlantic Canada to central agencies, other government departments and to Cabinet, and influencing the government's procurement agenda.

Through its advocacy role, ACOA directs the attention of central agencies and other government departments to gaps in national programs and seeks their support for more effective approaches for Atlantic Canada. Advocacy by ACOA also assists Atlantic Canadian firms to be better positioned to access government procurement, support and services.

Since early 2005, the Agency has focused its advocacy efforts on key priorities, each led by a champion. The objective of having defined priorities is to ensure national policies and programs reflect the regional context and promote Atlantic Canadian opportunities. These advocacy priorities are reviewed and revised on an annual basis to reflect emerging Atlantic priorities and the changing federal agenda. For 2007-2008, ACOA's priorities include: aerospace and defence; aquaculture; science and technology; commercialization; energy; and population and immigration. In addition, four new advocacy areas are added to the list. They are: the Atlantic Gateway, bioscience, environment and resource industries.

The aerospace and defence advocacy priority serves to promote Atlantic companies for major federal procurement projects within the federal industrial regional benefits (IRB) policy. For 2007-2008, IRBs will be pursued from projects announced under the Department of National Defence's "Canada First" initiative, including strategic airlift, tactical airlift, joint support ships, military trucks and medium-to-heavy-lift helicopters. ACOA's advocacy serves to make multi-national companies aware of Atlantic Canadian industrial capacity and encourages bidders to work and to partner with these companies on projects. To increase the readiness of Atlantic companies, the Agency will offer awareness-building sessions and provide information on upcoming federal procurement opportunities. As part of this advocacy function, the Agency will monitor the ongoing development of federal procurement policies from a regional perspective.

The aquaculture sector is an industry of strategic importance to Atlantic Canada, as it represents opportunities for wealth generation, employment creation, and diversification for the region's rural and coastal communities. In 2007-2008, the Agency's focus will be on innovation, R&D and commercialization of new technologies. In addition, the Agency will work closely with the Department of Fisheries and Oceans and the Atlantic provincial governments on the development of an Aquaculture Framework Agreement (AFA). This participation will ensure that the AFA addresses the needs of the Atlantic industry, as identified through various aquaculture networks.

The Agency's science and technology priority will focus its efforts to take advantage of the federal commitment to developing a comprehensive excellence-based science and technology strategy. It will promote better alignment of university and private sector research to help bring to market new technologies and innovations by Atlantic Canada enterprises. The Agency, as part of its commercialization priority, will aim to develop the conditions to better enable the commercial applications of university-led research and development, working with consortiums such as Springboard Atlantic and other partners.

The federal strategy also identified measures to better align post-secondary research capacity with the needs of business, and within sectors where Canada could become a world leader, such as energy, environmental technologies and health science. Under the energy priority, the Agency will focus on the development of advice, strategies, plans, workshops and projects intended to assist in the attraction of investment in the Atlantic Canada energy sector and to assist in the development of commercial opportunities for Atlantic Canada energy. The environment priority will develop, in collaboration with other federal departments, strategies and plans to assess and identify innovation and business opportunities within the government's environment agenda and clean energy initiatives.

The Agency's population and immigration priority will focus on the development of an Atlantic Canada immigration approach to attracting and retraining skilled individuals in priority sectors of the Atlantic economy. The Agency will participate in ongoing federal skills development strategies that will enhance post-secondary education, train workers to respond to the knowledge-based economy, and retrain older workers to participate more effectively in the workforce.

The Agency's newest priorities align with emerging federal priorities on a number of issues related to economic development. The federal government's comprehensive long-term plan for infrastructure includes specific reference to gateways in the west and east. ACOA, through its advocacy priority, will facilitate the development and implementation of an integrated Atlantic Gateway, which will include corridors that connect ports of entry, such as Halifax, to the rest of the Atlantic region and to other ports such as Montreal and Quebec City. To this end, the Agency will work closely with other federal departments to ensure the Atlantic Gateway is integrated and consistent with the National Framework for Strategic Gateways and Trade Corridors.

In keeping with the government's science and technology strategy, bioscience has been identified as a new advocacy priority for the Agency. Atlantic Canada has an excellent record of research and development in health sciences, fish growth science, and food processing, which will serve as a solid foundation for future growth. The focus of advocacy activity will be on federal investments in bioscience that could bridge the gap between research and development and commercialization applications.

A significant portion of the economy in Atlantic Canada relies on the viability of its natural resources. New approaches are needed to reposition these industries so they can better meet market demands within a global economy. The Agency will develop an action plan to identify means to diversify the region's renewable resource base, which includes forestry, fishery/aquaculture and agriculture. The plan will focus on ways to make the region's natural resource sectors more competitive by increasing productivity levels and by moving toward higher end products and services.

Key Priorities:

- *Advocate the interests of Atlantic Canada, to make new government initiatives more responsive to the needs of Atlantic Canada, through Advocacy Champion files.*
- *Conduct studies and undertake other activities targeting the Atlantic Gateway, to devise a corporate strategy.*

Program Activity: 3.3 Co-ordination

Expected Results: Co-ordination of other federal departments' and other stakeholders' policies and programs within the region to form integrated approaches to development.		
Indicator:	***Target:***	
• Joint strategic initiatives that reflect common positions on defined enterprise and community issues	• Develop strategic initiatives through collaborative efforts with other federal and provincial partners on issues such as population, productivity and competitiveness, and access to capital, among others	
Performance Measurement Strategy: Annual targets will be measured through analysis of data from ACOA's policy network and the Privy Council Office (Intergovernmental Affairs). Five-year targets will be measured through analysis of data from project reports and interviews.		
	2007-2008	*2008-2009*	*2009-2010*
Financial Resources ($ millions)	2.3	2.3	2.3
Human Resources (FTEs)	29	27	27

ACOA's mandated co-ordination role aims to ensure that all groups and parties with a responsibility for, or an interest in, economic development work together to minimize duplication of effort and maximize collaboration. Although the mandate covers only the development activities of other federal departments and agencies active in Atlantic Canada, ACOA's co-ordination role has expanded to include important federal-provincial activities, as well as joint initiatives with the federal development agencies in other parts of Canada. Other groups engaged include post-secondary institutions, the private sector and its organizations, and non-governmental bodies.

These and other efforts will continue in 2007-2008. For example, new federal-provincial population-related initiatives are ready to be implemented. These will seek to respond to the challenges facing the region's economic growth due to population decline and aging. Citizenship and Immigration Canada and the Provinces are funding partners to this arrangement. Human Resource and Social Development Canada helped develop the initiatives and remains involved as it delivers its own immigrant-related programs. ACOA will continue to explore joint approaches to development issues with the Atlantic Provinces through the federal-provincial senior officials committee (SOC).

The SOC's working tables identify, define and explore issues and challenges in productivity and competitiveness, innovation, access to capital, and population-related areas including skills. Other federal-provincial teams develop concepts and plans to rejuvenate the region's resource-based industries, and to realize the potential of an Atlantic Gateway as an integral part of Canada's trade with the rest of the world.

ACOA's relationship with other federal bodies has taken on increased importance in recent years. Frequent consultation with central agencies will continue. Discussions with other regional development agencies will ensure a co-ordinated approach to issues that affect the regions of Canada. On another level, federal councils, operate within each of

the provinces. ACOA is both chair of, and participant in, these councils. These provide a forum for federal departments to discuss their ongoing initiatives and to inform of new ones. In 2007-2008, these councils will address an array of topics relevant to the region, including federal assistance to Aboriginal communities in New Brunswick and Newfoundland and Labrador; an awareness event, focusing on citizen-centred service delivery and development of a renewed service culture in the public service in Nova Scotia; and a learning partnership with Veterans Affairs Canada in Prince Edward Island.

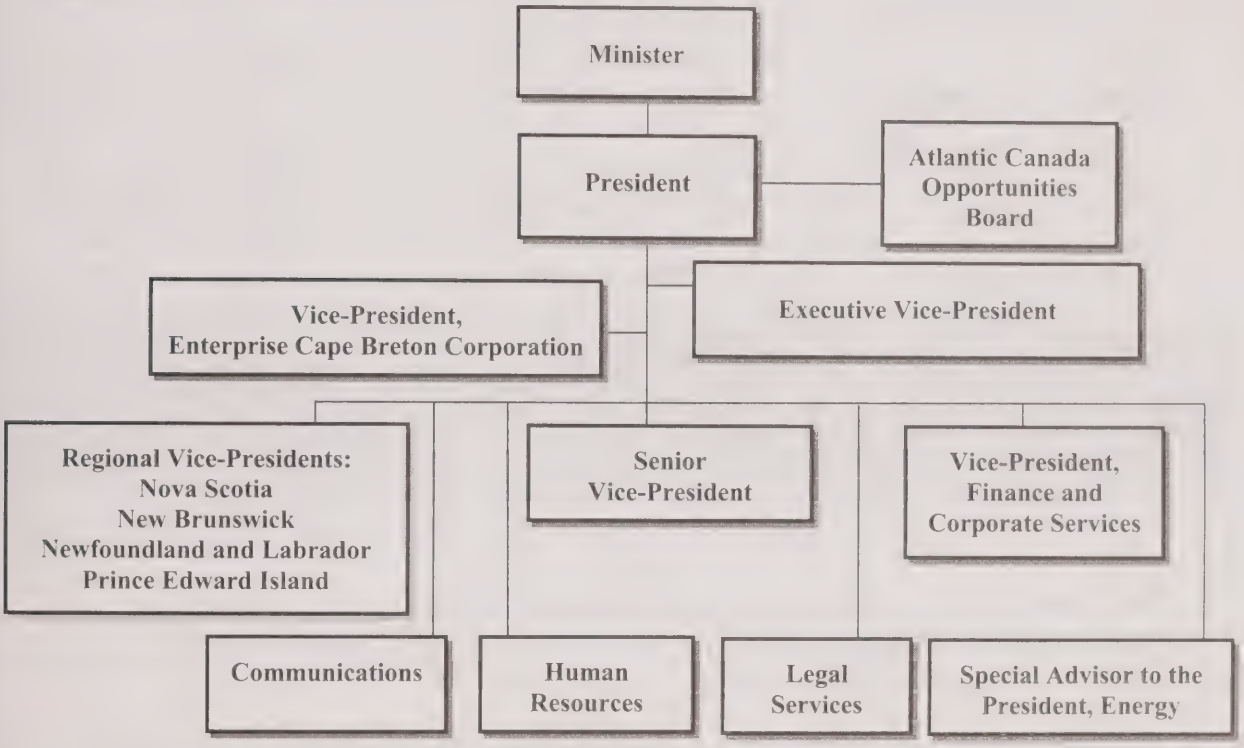
Key Priority:

- *Conduct studies and undertake other activities targeting the Atlantic Gateway, to devise a corporate strategy.*

Section III – Supplementary Information

Organizational Information

Organizational Structure



More information on people in charge and the organizational structure of ACOA may be found at http://www.acoa-apeca.gc.ca/e/about/people.shtml.

Accountability

The Minister of the Atlantic Canada Opportunities Agency is responsible for the policies and programs designed to encourage economic development in Atlantic Canada and, particularly, to enhance the growth of earned incomes and employment opportunities. The Minister is also responsible for the Enterprise Cape Breton Corporation (ECBC).

The President of ACOA is located in Moncton, New Brunswick. The President is also the Chair of the Atlantic Canada Opportunities Board, President and CEO of ECBC, and Chair of ECBC's Board of Directors.

While ECBC and ACOA have a close working relationship, ECBC is a separate entity. It is a Crown corporation that reports separately to Parliament.

Atlantic Canada Opportunities Board

Members of the Atlantic Canada Opportunities Board provide direction and support through expert advice to the President and Minister on a broad spectrum of Agency strategy and policy matters. This board includes the President of ACOA as Chair, and seven other members who are successful entrepreneurs, business professionals and community leaders from each of the four Atlantic provinces. The Governor in Council appoints board members on the recommendation of the Minister.

Agency Organization

Twenty years ago, ACOA's mandate and organizational structure were determined following consultations with Atlantic Canadians across the region. The establishment of a federal organization charged with regional economic development in Atlantic Canada was announced on June 6, 1987. The Agency has 36 regional and field offices in cities and towns across the four Atlantic provinces. Consequently, ACOA's funding and policy decisions are made by and for Atlantic Canadians.

The President of ACOA is responsible for the administration of the Agency's operations and its employees. Located in Moncton, New Brunswick, ACOA's head office is home to the President's Office, as well as the branches responsible for Policy and Programs, Finance and Corporate Services, Human Resources, Communications and Legal Services.

The Executive Vice-President is based in the Agency's head office and assists the President in the management of the Agency's operations and in the fulfillment of activities and responsibilities assigned to deputy heads.

The Senior Vice-President has corporate responsibility for program areas and policies, as well as delivery of the pan-Atlantic projects and initiatives. Regional vice-presidents located in each provincial capital are responsible for the delivery of ACOA programs. Based in Sydney, Nova Scotia, the Vice-President of ECBC is responsible for delivering ACOA's programs on Cape Breton Island. Through its Ottawa office, ACOA ensures that Atlantic Canada's interests are reflected in both the policies and programs developed by other departments and agencies of the federal government. This office, which reports to the Senior Vice-President, also works to ensure Atlantic Canadians are aware of and able to take advantage of the opportunities to provide services and products to the Government of Canada.

Key Responsibilities

- Senior Vice-President
  - Policy and programs
  - Regional level co-ordination of priorities and programs
  - Delivery of pan-Atlantic agreements
  - Advocacy and procurement
  - Co-ordination of federal-provincial relations

- Vice-President, Finance and Corporate Services
  - Finance and Administration
  - Corporate Secretariat
  - Corporate Planning and Performance Management
  - Chief Information Office Directorate
  - Ministerial Liaison Office
  - Audit (administrative relationship)

- Vice-presidents working in each of the Atlantic provinces
  - Federal-provincial development strategy
  - Delivery of services and programs at provincial and local levels
  - Liaison with provinces, business community and other stakeholders
  - Tourism Atlantic (Vice-President, Prince Edward Island)

Agency links to the Government of Canada's outcome areas

Strategic Outcome • Program Activity	Budgetary		Total Main Estimates	Adjustments (Planned Spending not in the Main Estimates)	Total Planned Spending
	Operating	Grants and Contributions			
Competitive and sustainable Atlantic enterprises, with emphasis on those of small and medium size					
• Fostering the development of institutions and enterprises, with emphasis on those of small and medium size	53.0	152.8	205.8	2.8	**208.6**
Dynamic and sustainable communities for Atlantic Canada					
• Fostering the economic development of Atlantic communities	20.9	79.9	100.8	0.1	**100.9**
• Special adjustment measures	0.3	40.2	40.5	0.0	**40.5**
• Infrastructure programming	1.6	3.5	5.1	0.0	**5.1**
Policies and programs that strengthen the Atlantic economy					
• Policy	4.9	2.8	7.7	0.0	**7.7**
• Advocacy	4.1	0.0	4.1	0.0	**4.1**
• Co-ordination	2.3	0.0	2.3	0.0	**2.3**
Total	**87.1**	**279.2**	**366.3**	**2.9**	**369.2**

All program activities contribute to the achievement of the Government of Canada's "Strong Economic Growth" outcome area.

Tables and Templates

Table 1: Agency Planned Spending and Full-time Equivalents

($ millions)	Forecast Spending 2006-2007	**Planned Spending 2007-2008**	Planned Spending 2008-2009	Planned Spending 2009-2010
Fostering the development of institutions and enterprises, with emphasis on those of small and medium size	281.0	**205.8**	214.9	211.5
Access to business information	2.8	**0.0**	0.0	0.0
Fostering the economic development of Atlantic communities	42.8	**100.8**	95.8	95.7
Special adjustment measures	24.5	**40.5**	0.0	0.0
Infrastructure programming	13.9	**5.1**	1.0	1.0
Policy	11.0	**7.7**	7.5	7.4
Advocacy	4.1	**4.1**	4.1	4.1
Co-ordination	1.8	**2.3**	2.3	2.3
Total Main Estimates	381.7	**366.3**	325.6	322.0
Adjustments:				
Procurement savings	(0.7)	**0.0**	0.0	0.0
Spending restraint	(0.7)	**0.0**	0.0	0.0
Collective bargaining agreements	0.5	**0.0**	0.0	0.0
Canada Business Service Centres	0.0	**2.6**	2.6	0.0
Internal audit	0.3	**0.3**	0.0	0.0
Supplementary Estimates				
Funding for projects that improve the quality of the environment and contribute to the national goals of clean air and water (Infrastructure Canada Program)	7.0	**0.0**	0.0	0.0
Operating budget carry forward	3.9	**0.0**	0.0	0.0
Transfer from Treasury Board Secretariat – to provide more effective, responsive and integrated development and delivery of federal programs and services in regions through Federal Regional Councils	0.4	**0.0**	0.0	0.0
Transfer from Office of Infrastructure Canada – for the Canada Strategic Infrastructure Fund relating to investments in public infrastructure projects designed to improve the quality of life in both urban and rural communities	0.1	**0.0**	0.0	0.0
Transfer to Transport Canada – to provide financial support to maintain the Saint John / Digby ferry service	(1.0)	**0.0**	0.0	0.0

Total Adjustments	*9.8*	*2.9*	*2.6*	*0.0*
Total Planned Spending	391.5	**369.2**	328.2	322.0
Less: Non-respendable revenue	58.0	**57.0**	57.0	57.0
Plus: Cost of services received without charge	6.2	**6.6**	6.6	6.6
Total Agency Spending	339.7	**318.8**	277.8	271.6
Full-time Equivalents	713	**757**	757	725

Forecast Spending 2006-2007

- The Agency's total authorities are $391.5 million, consisting of Main Estimates of $381.7 million, augmented by: $9.0 million through Supplementary Estimates, and $0.8 million approved by Treasury Board due to settlements under collective bargaining agreements and incremental funding for internal audit.
- Adjustments of $9.0 million through Supplementary Estimates included $7 million in funding for projects under the Infrastructure Canada Program, $3.9 million under the operating budget carry forward, $0.4 million in additional support for Federal Regional Councils, $0.1 million for the Canada Strategic Infrastructure Fund, minus a transfer of $1 million to Transport Canada for the Saint John / Digby ferry service and offsets totalling $1.4 million related to procurement savings and reduction in the size of the ministry (as the Minister of ACOA is also the Minister of Foreign Affairs and International Trade Canada).

Planned Spending 2007-2008

Planned spending in 2007-2008 decreases by $22.3 million from 2006-2007, of which

- $17.2 million is in transfer payments:
  - a reduction of $17.8 million in requirements through the winding down of the Infrastructure Canada Program (replaced by the Municipal Rural Infrastructure Fund with funding and expenditures reported by Infrastructure Canada);
  - a reduction of $6.3 million from the government-wide Expenditure Review Committee;
  - an increase of $5.7 million due to adjustments in collections from repayable contributions; and
  - an increase of $1.2 million arising from other minor programming adjustments.
- $5.1 million is in operating expenditures:
  - a reduction of $0.7 million from the government-wide Expenditure Review Committee;
  - a reduction of $0.2 million in the cost of employee benefit plans;
  - a reduction of $3.9 million in costs of operations funded through the operating budget carry forward; and
  - other adjustments of $0.3 million.

The change in FTEs from 2006-2007 to 2007-2008 is primarily due to the conversion of contracted resources.

Planned Spending 2008-2009
Planned spending in 2008-2009 decreases by $41.0 million from 2007-2008, primarily due to the sunsetting of $40.5 million in requirements for the Saint John Shipyard Adjustment Initiative.

Planned Spending 2009-2010
Planned spending in 2009-2010 decreases by $6.2 million from 2008-2009, due to:

- a reduction of $3.9 million from funds made available for programming, as a result of excess collections from repayable contributions;
- a reduction of $2.6 million and 32 FTEs from the sunsetting of funding for the Canada Business Service Centres; which is offset by
- an increase of $0.3 million from other minor adjustments.

Table 2: Voted and Statutory Items

Vote		**2007-2008 Main Estimates**	2006-2007 Main Estimates
1	Operating expenditures	**79.1**	82.8
5	Grants and contributions	**279.2**	290.4
(S)	Contributions to employee benefit plans	**8.0**	8.5
	Total	**366.3**	381.7

Table 3: Services Received Without Charge

Accommodations, provided by Public Works and Government Services Canada	3.2
Contributions covering the employer's share of employees' insurance premiums and expenditures paid by the Treasury Board of Canada Secretariat (excluding revolving funds)	3.1
Salaries and associated expenditures of legal services, provided by Justice Canada	0.3
Total	**6.6**

Table 4: Sources of Non-respendable Revenue

	Forecast Revenue 2006-2007	**Planned Revenue 2007-2008**	Planned Revenue 2008-2009	Planned Revenue 2009-2010
Fostering the development of institutions and enterprises, with emphasis on those of small and medium size				
Repayable contributions	56.0	**55.0**	55.0	55.0
All other	2.0	**2.0**	2.0	2.0
Total	58.0	**57.0**	57.0	57.0

More information on non-respendable revenue may be found at http://www.acoa-apeca.gc.ca/e/financial/repayable/index.shtml.

Table 5: Resource Requirements by Branch

Program Activity / Branch	Fostering the development of institutions and enterprises, with emphasis on those of small and medium size	Fostering the economic development of Atlantic communities	Special adjustment measures	Infrastructure programming	Policy	Advocacy	Co-ordination	**Total Planned Spending**
Newfoundland and Labrador	59.9	22.9	0.0	1.6	0.9	0.5	0.5	**86.3**
Prince Edward Island	28.2	11.2	0.0	0.4	0.3	0.3	0.3	**40.7**
New Brunswick	45.6	27.9	40.5	0.8	0.9	0.9	0.5	**117.1**
Nova Scotia	47.6	23.9	0.0	2.3	0.8	0.8	0.7	**76.1**
Corporate*	27.3	15.0	0.0	0.0	4.8	1.6	0.3	**49.0**
Total	**208.6**	**100.9**	**40.5**	**5.1**	**7.7**	**4.1**	**2.3**	**369.2**

*Includes the Minister's and President's Offices, Human Resources, Finance and Corporate Services, Legal Services, Communications, and Policy and Programs.

Budgets are allocated proportionally across provinces, but cash flow requirements for major projects will result in budget variances from year to year.

Table 6: Transfer Payments Programs

Information templates have been completed regarding each transfer payment program where total transfer payments will exceed $5 million in 2007-2008.

1. Atlantic Innovation Fund
2. Business Development Program
3. Community Futures Program
4. Innovative Communities Fund
5. Saint John Shipyard Adjustment Initiative

Further information on these projects can be found at http://www.tbs-sct.gc.ca/est-pre/20072008/p3a_e.asp.

Table 7: Horizontal Initiatives

Horizontal initiatives for which ACOA acts as the lead partner:

Atlantic Canada Tourism Partnership (ACTP)
http://www.actp-ptca.ca/

International Business Development Program (IBDP)
http://www.acoa-apeca.gc.ca/e/ibda/index.shtml

Team Canada Atlantic (TCA)
http://www.teamcanadaatlantic.ca/

Other horizontal initiatives for which ACOA acts as a partner:

Canadian Rural Partnership
http://rural.gc.ca/home_e.phtml

Team Canada Inc. (TCI)
http://www.pch.gc.ca/progs/ac-ca/progs/rc-tr/progs/canada-inc/index_e.cfm

Infrastructure Canada Program (ICP)
Canada Strategic Infrastructure Fund (CSIF)
Municipal Rural Infrastructure Fund (MRIF)
http://www.infrastructurecanada.gc.ca/ip-pi/index_e.shtml

Enhanced Representation Initiative (ERI)
http://webapps.dfait-maeci.gc.ca/minpub/Publication.asp?publication_id=380348&Language=E

Canada Business Service Centres (CBSCs)
http://www.cbsc.org/

Information on these (and all other) Government of Canada horizontal initiatives can be found on the Treasury Board of Canada Secretariat Horizontal Results Database at http://www.tbs-sct.gc.ca/rma/eppi-ibdrp/hrdb-rhbd/profil_e.asp.

Table 8: Sustainable Development Strategy (SDS)

ACOA's *Sustainable Development Strategy 2007-2010 – Moving Forward on Sustainable Development* responds to feedback from both external and internal consultations to promote the use of innovative eco-efficiency tools, practices and technologies, and to inform both the private sector and communities of the benefits of sustainable development.

ACOA impacts sustainable development through:

- policies and programs that inform and fund private sector businesses;
- support for research and development that leads to commercialization of new technology;
- support to communities through infrastructure program funding; and
- the efficiency of its internal operations.

ACOA's SDS 2007-2010 is available at: http://www.acoa-apeca.gc.ca/e.

Federal SDS goals supported (link between Agency's SDS goal and federal SDS goals)	**Performance Measures from Agency's current SDS (Indicators)**	**Agency's 2007-2008 Expected Results (Outcomes)**
Agency's SDS Goal: **Priority 1 – Support to Business**		
Goal 1 Water Goal 2 Clean Air	• # of sessions given • # of SMEs attending sessions • # of SMEs receiving SD reviews/audits	1.1 Increased awareness by SMEs of SD and its potential benefits to their organizations
Goal 3 Reduce greenhouse gas emissions Goal 4 Sustainable Communities Goal 5 Sustainable development and use of natural resources Goal 6 Strengthen federal governance and decision making to support sustainable development	• # of information sessions with stakeholders	1.2 Increased awareness by stakeholders of the importance of their involvement in providing SD services to SMEs
	• # of information sessions • # of federal partners who participate in sessions	1.3 Improved access to SD government programs and services
	• # of SMEs (ACOA clients) undertaking sustainable development practices in their operations • # of SMEs adopting/developing new technologies	1.4 SMEs implement/adopt SD practices and/or technologies
Agency's SDS Goal: **Priority 2 – Support to Communities**		
Goal 1 Water Goal 4 Sustainable Communities	• # of information sessions	2.1 Awareness of opportunities for community sustainable development
	• # of green infrastructure projects	2.2 Improved, sustainable community infrastructure

	• # of collaborations in community development planning and implementation • $ leveraged on community development projects/investments	2.3 Sustained community partnerships/collaboration to explore/develop/capitalize on SD opportunities
Agency's SDS Goal: **Priority 3 – Awareness and Capacity Building**		
Goal 3 Reduce greenhouse gas emissions Goal 5 Sustainable development and use of natural resources	• # of presentations delivered/documents provided or presented	3.1 Provinces and other federal government departments/agencies are aware of ACOA's vision for SD in Atlantic Canada
	• # of partnerships established through sub-committees	3.2 Coherent approach to achieving federal SD priorities by federal departments in Atlantic Canada
Agency's SDS Goal: **Priority 4 – Setting an Example**		
Goal 2 Clean Air Goal 3 Reduce greenhouse gas emissions Goal 5 Sustainable development and use of natural resources Goal 6 Strengthen federal governance and decision making to support sustainable development	• # of workshops/training sessions offered • Communications plan established • # of SD communications products developed and distributed • # of visits to ACOA's SD intranet site • # of incremental SD practices • # of SD committees established	4.1 Staff are aware and knowledgeable of how they can and should contribute to ACOA's SDS and the importance of their contribution
	• # of information sessions held • # of staff attending sessions	4.2 Staff are aware of the SD programs and services available to ACOA clients
	• The corporate work plan and all regional work plans contain SD activities • Human and financial resources allocated to SD	4.3 Increased senior management commitment to SD
	• % of remanufactured cartridges purchased • # of existing supplies replaced by green products • # of energy efficient equipment purchased	4.4 Emphasize green procurement
	• % of hybrid and energy efficient vehicles of total fleet	4.5 Purchase of hybrid or fuel efficient vehicles
	• # of landlords with whom negotiations have been initiated • # and types of energy reduction measures implemented	4.6 Reduce amount of energy consumed in offices

Table 9: Internal Audits and Evaluations

Name of Internal Audit or Evaluation	Audit or Evaluation Type	Status	Expected Completion Date
INTERNAL AUDITS:			
2007-2008			
Trade – comprehensive audit	Transfer Payment	Planned	June 2007
Tourism – comprehensive audit	Transfer Payment	Planned	June 2007
Finance and Administration (New Brunswick region) – comprehensive audit	Operations and maintenance	Planned	September 2007
Organizational Governance – comprehensive audit	Organizational governance	Planned	August 2007
Chief Information Office Directorate: Information technology high-risk areas – comprehensive audit	Information technology	Planned	December 2007
Grants and contributions payment system – reliability audit	Transfer Payment	Planned	March 2008
Follow-up engagements	Follow-up	Planned	December 2007
Selected government-wide sectoral, thematic or horizontal audits	Horizontal audits	Planned	March 2008
Specialized projects – compliance audit	Transfer Payment	Planned	March 2008
Municipal and Rural Infrastructure Fund – compliance audit	Transfer Payment	Planned	June 2007
2008-2009			
Investment – comprehensive audit	Transfer Payment	Planned	2008-2009
Financing continuum – comprehensive audit	Transfer Payment	Planned	2008-2009
Finance and Administration (head office) – comprehensive audit	Operations and maintenance	Planned	2008-2009
Integrated Risk Management – comprehensive audit	Risk management	Planned	2008-2009
Chief Information Office Directorate: Information technology – areas of control not previously covered in 2007-2008 engagement – comprehensive audit	Information technology	Planned	2008-2009
Collection and Recovery	Transfer Payment – systems	Planned	2008-2009
Grants and contributions payment system – reliability audit	Transfer Payment – systems	Planned	2008-2009
Follow-up engagements	Follow-up	Planned	2008-2009

Selected government-wide sectoral, thematic or horizontal audits	Horizontal audits	Planned	2008-2009
Specialized projects – compliance audit	Transfer Payment	Planned	2008-2009
Municipal Rural Infrastructure Fund – compliance audit	Transfer Payment	Planned	2008-2009
Holistic Opinion on Governance, Risk Management and Internal Controls	Governance	Planned	2008-2009
2009-2010			
Grants and contributions monitoring system – comprehensive audit	Transfer Payment – systems	Planned	2009-2010
Municipal Rural Infrastructure Fund – compliance audit	Transfer Payment	Planned	2009-2010
Selected government-wide sectoral, thematic or horizontal audits	Horizontal audits	Planned	2009-2010
Specialized projects – compliance audit	Transfer Payment	Planned	2009-2010
Grants and contributions payment system – comprehensive audit	Transfer Payment – systems	Planned	2009-2010
Holistic Opinion on Governance, Risk Management and Internal Controls	Governance	Planned	2009-2010
INTERNAL EVALUATIONS:			
2007-2008			
Strategic Community Investment Fund	Summative Evaluation	Ongoing	December 2007
Advocacy Evaluation	Implementation Evaluation	Ongoing	March 2008
International Business Development Program (IBDP)	Implementation Evaluation	Planned	March 2008
Saint John Shipyard (Industrial Development Program)	Summative Evaluation	Planned	March 2008
Saint John Shipbuilding (Sustainable Resource Policy)	Summative Evaluation	Planned	March 2008
Community Futures Program	Summative Evaluation	Planned	December 2008
2008-2009			
Business Development Program	Summative Evaluation	Planned	December 2009

2009-2010			
Infrastructure Canada Program	Summative Evaluation	Planned	March 2010
Atlantic Trade and Investment Partnership	Summative Evaluation	Planned	March 2010
Innovative Communities Fund	Summative Evaluation	Planned	March 2010
Atlantic Policy Research Initiative	Summative Evaluation	Planned	March 2010
Atlantic Innovation Fund	Summative Evaluation	Planned	March 2010
International Business Development Program (IBDP)	Summative Evaluation	Planned	March 2010

Internal Audit's main role is to provide strategically focused, objective and evidence-based audits and reviews to management to aid in decision making and strategic management and, ultimately, to facilitate program improvement and organizational learning. Internal audit achieves this by bringing a systematic, disciplined approach to evaluate and improve the effectiveness of risk management, control and governance processes within the Agency. It also provides conclusions regarding the Agency's compliance with established federal government laws, regulations and rules.

The Agency expects to review its evaluation plan to take into account the new evaluation policy from the Treasury Board of Canada. Depending on the content of this new policy, the type and timing of evaluations planned for the coming years may be adjusted.

Formative evaluations are conducted mid-cycle in the program (or policy or initiative) and examine the effectiveness of program implementation in order to facilitate improvements.

Summative evaluations are generally conducted toward the end of the program cycle and examine impacts to make conclusions about overall program effectiveness.

Implementation evaluations are expected to focus on implementation processes, management issues and program improvements. This evaluation type and the value-for-money assessment tool are new evaluation tools currently being developed by the Treasury Board of Canada Secretariat. ACOA intends to use the implementation evaluation in the case of Advocacy and IBDP.

Section IV – Other Items of Interest

Tourism Sector

As an economic sector, tourism offers significant wealth and job creation opportunities for Atlantic Canadians. Tourism accounts for almost 6% of the region's gross domestic product and generates $3.075 billion in export revenues, $500 million in tax revenues and provides 110,000 jobs for Atlantic Canadians.[14]

The Agency will continue to advance the competitiveness and sustainability of the tourism industry in Atlantic Canada through an integrated and co-ordinated regional tourism strategy. This strategy will focus on building tourism capacity and industry skills through market-readiness programs; increasing the industry's awareness of product and market opportunities through an expanded market intelligence network; supporting the establishment and modernization of the region's tourism products and experiences; and building upon the Agency's co-ordinated and strategic partnership approach to marketing Atlantic Canada as a preferred tourism destination. This strategy will result in the delivery of a wide and varied range of capacity-building, skills development, strategic marketing and capital investment initiatives.

In 2007-2008, the Agency will focus on:

- Delivering aftercare provisions for the Agency's sustainable tourism curricula, best practices programs, tourism technology and the improved market readiness of the region's tourism offer, from a quality-of-product and service perspective.
- Building tourism-related infrastructure and capacity in Atlantic Canada through the establishment, expansion and modernization of tourism businesses, and by focusing industry and government attention on the primary drivers of tourism.
- Supporting provincial governments and industry groups in charting tourism development priorities and strategies.
- Forming strategic niche marketing partnerships with industry groups, including the Atlantic Canada Cruise Association, Signature Attractions of Atlantic Canada, and other niche partnerships as they arise.
- Delivering the reinvigorated Atlantic Canada Tourism Partnership (ACTP), which addresses evolving market conditions, advances in technology, market intelligence and an expanded role for industry.

---

[14] Statistical data presented in this section are from the following sources:

- *2005 New Brunswick Tourism Industry Performance Report*, Province of New Brunswick (December 2006).
- *Backgrounder: Year-End Provincial Tourism Performance 2005 and Tourism Outlook 2006,* Province of Newfoundland and Labrador, Department of Tourism Culture and Recreation (March 2006).
- *2005 Tourism: Industry Facts*, Province of Nova Scotia, Department of Tourism, Culture and Heritage (2006).
- *Year-end review: Tourism Performance 2005, Tourism Advisory Council,* Province of Prince Edward Island, Prepared under the authority of Tourism PEI (2006).

Provincial Economic Challenges

Despite the potential for economic opportunities associated with its rich oil and mineral resources and major projects, there are significant challenges in developing the provincial economy in **Newfoundland and Labrador**. Labour and skill shortages are being noted in various industries province-wide, due to out-migration and the shrinking size of the replacement pool available to cover retirements and new employment opportunities. Historic economic mainstays, such as the fishery and forestry, are hampered by pressures such as high input costs, global competition and the strength of the Canadian dollar. These challenges are felt particularly in rural communities, where the local economy is often based on a single resource-based industry, and the shrinking workforce has a high proportion of unskilled and older workers. It is increasingly difficult to find good ideas and opportunities for development and diversification in many remote rural communities in the province.

Prince Edward Island's main challenges in promoting business growth are to achieve further economic diversification through cluster development in the bio-resource, aerospace, information and communications technology, tourism, and wind energy sectors, along with key developments in the natural resources and transportation sectors. Human capital development, combined with more highly developed immigration policy approaches, will be a vital lever of economic growth in both the short and long terms.

In **Nova Scotia**, natural gas production is projected to increase, but not enough to counteract the declining forestry, fishery, construction and agricultural sectors. Nova Scotia's GDP growth is expected to slow in 2007. The emergence of new sectors, including the financial and information technology sectors, bodes well for future job creation; however, labour shortages loom. Determining what skills will be required to support emerging industries, and developing, attracting, and retaining talent in these areas, will be a key challenge. Inciting innovation and competition to make productivity gains with a population that is consistently declining will be necessary.

Among the key challenges facing the **Cape Breton** region is the seasonality of the labour force, which results in significant variances in labour force activity throughout the year. Other challenges include the level of out-migration, an aging population and a small export base outside traditional resource industries.

The resource-based economy of **New Brunswick** will continue to face significant challenges including resource rationalization (mill closures), a higher Canadian dollar, and higher input costs. In the future, the availability of an adequate supply of skilled labour will have a considerable impact on the competitiveness of New Brunswick businesses. At the same time, innovation and technology will be key factors in the region's economic development, since they offer the potential for improved productivity and competitiveness in the production and trade of value-added goods and services related to the province's natural resources. It is crucial that New Brunswick businesses remain competitive in the U.S., while at the same time positioning themselves for the considerable challenges and opportunities in emerging markets such as China and India.

BDP Repayable Contributions Portfolio (Update as of December 2006)

Since 1995, ACOA has provided interest-free, unsecured loans to SMEs under its Business Development Program (BDP) to help them start up, expand, improve productivity, develop new markets or undertake other growth-oriented activities. Commercial assistance is repayable over an average repayment term of five to seven years. The collection of repayable contributions under the BDP is expected to total at least $55.2 million in 2007-2008.

BDP Repayable Contributions Portfolio from 1995 to 2006 ($ millions)



As illustrated in the graph at right, the cumulative rate of defaulted contracts and write-offs since 1995 has been 15.3% ($138.0 million of a total $901.2 million).

Over the 2004-2005 and 2005-2006 fiscal years, the average annual combined default and write-off rate was 4.68% (3.3% as at December 31 in fiscal year 2006-2007). It is anticipated that in 2007-2008 the Agency will write off approximately $15 million.

(On ACOA's total repayable programs – including the BDP – the Agency annually collects approximately 78% of forecast scheduled repayments, 16% are rescheduled to future years, and 6% become defaulted contracts and write-offs.)

Risk Mix

The anticipated risk mix for 2007-2008 is shown in the table at right. The current portfolio mix is approaching the desired risk mix distribution. The latest BDP evaluation[15] suggested that the Agency may have drifted toward more capital asset-based or lower-risk lending; however, more emphasis is being placed on "incrementality" and "need" in the due diligence process. This, in turn, is leading to a slightly higher risk mix for the receivables.

Risk Rating	*Current*	*Anticipated*
Low	*6%*	*10%*
Low–medium	*22%*	*25%*
Medium	*44%*	*35%*
Medium–high	*21%*	*25%*
High	*7%*	*5%*

For more information on repayable contributions, see http://www.acoa-apeca.gc.ca/e/financial/repayable/index.shtml.

[15] *Evaluation of ACOA's Business Development Program,* Atlantic Canada Opportunities Agency (February 2003) http://www.acoa-apeca.gc.ca/e/library/audit/busdevprog.shtml.

Results-based Management

Results-based management (RBM) is a life-cycle approach to management that integrates strategy, people, resources, processes and measurements to improve decision making, transparency and accountability. Its focus is on achieving outcomes, implementing performance measurement, learning and changing, and reporting performance. At ACOA, the goal of RBM is two-fold:

- to provide evidence-based information contained in performance measurement systems, audits, evaluations and reviews to external stakeholders such as central agency officials, parliamentarians and the general public, ensuring the accountability and transparency of results information; and
- to provide managers with this timely, accurate, balanced and evidence-based information for effective decision making.

To help achieve this goal, the Agency is implementing its Management, Resources and Results Structure, a framework to integrate financial and non-financial information in a way that links the results achieved and the resources used. In 2007-2008, ACOA will implement performance measurement frameworks to effectively collect, analyze and report performance information at all levels of program activity within the Agency. The information serves ACOA managers in making strategic and operational decisions on improving the overall effectiveness of the Agency's programming.

In order to strengthen corporate governance at ACOA, the Agency recently established a separate Internal Audit Committee and an Evaluation Committee, effectively disbanding the Review Committee. This new committee structure complies with the Government of Canada's new Internal Audit Policy and assures the independence of the evaluation function. The new Evaluation Committee will strengthen linkages to policy and programs management and will provide a governance function in ensuring management and central agencies are provided with timely evaluations and performance measurement reporting.

Regular meetings will be held by both the Evaluation Committee and the Internal Audit Committee in order to review and revise audit and evaluation plans. These plans detail all audits, evaluations and reviews to be undertaken over a three-year period, in order to provide timely, relevant strategic information for use by Agency managers, Treasury Board, the Government of Canada, and Canadians. Details on these plans may be found in Section III, Table 10, of this report.

Service Delivery and Citizen-focused Service

Continuous improvement in client service is part of ACOA's agenda. The Agency's regular interactions with key stakeholders ensure it is delivering programs and services that meet the needs of Atlantic Canadians. One key example is ACOA's biennial corporate client satisfaction surveys, which measure the level of client satisfaction, provide a basis to set improvement targets, and continue to refine service delivery practices. Previously, the feedback from interactions with key stakeholders and the results of the previous client satisfaction surveys were useful in ensuring that client expectations were taken into account in the delivery of programs and services in 2005-2006 and beyond.

The results of a third client satisfaction survey, completed over 2006-2007 and based on the common measurement tool (CMT), will be published on the Agency's website in 2007-2008. As the Agency repositions to reflect changing economic circumstances, pressures and strategic directions, its Service Improvement Plan will be adjusted to reflect client priorities as identified in the 2006-2007 client survey.

Corporate Services

Efficiently and effectively managed resources and administrative systems and services to support management decision making, accountability and operational control.

	2007-2008	*2008-2009*	*2009-2010*
Financial Resources ($ millions)	27.9	27.9	27.9
Human Resources (FTEs)	223	223	223

The planned spending figures for Corporate Services, indicated above, are also incorporated within the planned spending figures for all program activities throughout this report, on a pro-rated basis.

Corporate Planning and Performance Management

- Implement an integrated, results-based planning process that follows the Program Activity Architecture.
- Utilize, promote and co-ordinate modern business management practices within the Agency as outlined in the Management Accountability Framework.
- Evaluate the effectiveness of the Agency's ability to manage and deliver its programs.
- Integrate the Risk Management function into Agency activities, and provide assurances on the Agency's level of risk mitigation.

Communications

- Work with clients and partners to promote Atlantic Canada – both at home and internationally – as increasingly innovative, export-oriented and entrepreneurial, through a variety of marketing and outreach activities.
- Improve the awareness and understanding of the Agency's role in enterprise and community development, as well as its programs and services and how they can be accessed.
- Support the Agency's key policy and advocacy files through strategic communications activities.

Finance and Administration

- Maintain and monitor the government-wide management and analysis systems, including the Management Resources and Results Structure and the Expenditure Management Information System.
- Table in Parliament the government's Main Estimates and Supplementary Estimates in an accurate and timely manner and in accordance with prevailing parliamentary schedules and protocols.
- Table the Public Accounts of Canada, including the government's audited financial statements, within prescribed deadlines as set by the Treasury Board Secretariat and Public Works and Government Services Canada.

Chief Information Office Directorate

- Through the use of Web technology and service transformation:
  - continue to work closely with stakeholders to define efficient integrated program management and business processes;
  - increase the availability of corporate information and finance reporting systems; and
  - prepare key service systems for on-line delivery.

Internal Audit

- Implement the federal government's new Policy on Internal Audit (2006) across the Agency over the next three years. The policy aims to professionalize the internal audit function and build a comprehensive government-wide approach to internal auditing that reflects leading-edge public and private sector practices.

Human Resources

- Ensure that human resource policies and practices respect values and ethics, as well as accountability principles. These principles include the Management Accountability Framework and the Staffing Management Accountability Framework.
- Promote a learning environment within the Agency.
- Promote the advancement of employment equity and diversity within the Agency.
- Ensure all new managers receive the required training to fulfill their functions effectively.
- Ensure all new employees receive orientation training for the public service, as well as for ACOA specifically.

Index

A

Atlantic Innovation Fund
AIF 8, 11, 22, 24, 54, 59
Atlantic Policy Research Initiative
APRI 39, 40, 59
Atlantic Trade and Investment Partnership
ATIP 27, 29, 59

B

Business Development Program
BDP 8, 22, 24, 25, 27, 30, 34, 54, 58, 63

C

Canada Business Service Centre
CBSC 28, 50, 52, 54
Community Business Development Corporation
CBDC 33
Community Futures Program 54, 58

I

Infrastructure Canada Program
ICP 36, 50, 51, 54, 59
Innovative Communities Fund
ICF 33, 34, 54, 59
International Business Development Program
IBDP 8, 27, 54, 58, 59

P

Productivity and Business Skills Initiative
PBSI 24

R

Regional Economic Development Organization
REDO 33
Risk Mix 63

W

Women in Business Initiative
WBI 25

Y

Young Entrepreneur Development Initiative
YEDI 26

Index

C

Centres de services aux entreprises du Canada
CSEC 33, 62
Corporation au bénéfice du développement communautaire
CBDC 39

D

Dosage du risque 73

F

Fonds d'innovation de l'Atlantique
FIA 12, 15, 61, 68
Fonds des collectivités innovatrices
FCI 40, 41, 61, 68

I

Initiative Femmes en affaires
IFA 30
Initiative pour jeunes entrepreneurs
IJE 30

M

Mesure de recherche stratégique visant la région de l'Atlantique
MRSRA 46, 47, 68
Mesure visant la productivité et les compétences en affaires
MVPCA 28

O

Organisme régional de développement économique
ORDE 39

P

Partenariat pour le commerce et l'investissement au Canada atlantique
PCICA 32, 34, 68
Programme de développement des collectivités
PDC 39, 61, 67
Programme de développement des entreprises
PDE 4, 12, 26, 28, 30, 32, 36, 41, 61, 68, 73
Programme de promotion du commerce extérieur
PPCE 11, 32, 62, 67, 68
Programme infrastructures Canada
PIC 43, 57, 58, 62, 68

- Déposer les Comptes publics du Canada, y compris les états financiers vérifiés du gouvernement, dans les délais prescrits par le Secrétariat du Conseil du Trésor et Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

Direction générale du bureau principal de l'information
- Par la technologie Web et la transformation des services :
  - continuer de travailler en étroite collaboration avec les intervenants pour définir des processus efficaces et intégrés en ce qui a trait à la gestion de programmes et aux opérations;
  - continuer d'augmenter la somme de renseignements ministériels disponibles et favoriser l'accès aux systèmes de rapports financiers;
  - préparer des systèmes de services clés en vue de leur utilisation en ligne.

Vérification interne
- Mettre en œuvre la nouvelle Politique sur la vérification interne (2006) du gouvernement fédéral au sein de l'Agence au cours des trois prochaines années. Cette politique vise à professionnaliser la fonction de vérification interne et à établir une approche pangouvernementale intégrée pour la vérification interne, laquelle reflétera les plus récentes pratiques des secteurs public et privé.

Ressources humaines
- S'assurer que les politiques et les pratiques liées aux ressources humaines sont conformes aux valeurs et à l'éthique, ainsi qu'aux principes de responsabilisation. Ces principes comprennent le cadre de responsabilisation de gestion et le cadre de responsabilisation en gestion de la dotation.
- Promouvoir un environnement propice à l'apprentissage au sein de l'Agence.
- Promouvoir l'équité et la diversité en emploi au sein de l'Agence.
- S'assurer que tous les nouveaux gestionnaires reçoivent la formation requise pour accomplir leurs fonctions efficacement.
- S'assurer que tous les nouveaux employés reçoivent la formation d'orientation à la fonction publique ainsi que spécifique à l'APECA.

Services corporatifs

Gestion efficiente et efficace des ressources ainsi que des systèmes et des services administratifs pour aider la direction à prendre des décisions, à rendre des comptes et à contrôler les opérations de l'Agence.

	2007-2008	*2008-2009*	*2009-2010*
Ressources financières (en millions de dollars)	27,9	27,9	27,9
Ressources humaines (ETP)	223	223	223

Les dépenses prévues pour les Services corporatifs, qui sont indiquées dans le tableau ci-dessus, sont également réparties proportionnellement et ajoutées aux dépenses prévues pour toutes les activités de programmes figurant dans le présent rapport.

Planification ministérielle et gestion du rendement

- Mettre en œuvre un processus de planification intégré et axé sur les résultats conforme à l'Architecture des activités de programmes.
- Utiliser, favoriser et coordonner les pratiques de modernisation de la gestion opérationnelle au sein de l'Agence comme il est indiqué dans le Cadre de responsabilisation de gestion.
- Évaluer l'efficacité de l'Agence en ce qui a trait à sa capacité de gestion et d'exécution des programmes.
- Intégrer la fonction de gestion des risques aux activités de l'Agence et garantir un certain niveau d'atténuation des risques au sein de l'Agence.

Communications

- Travailler avec les clients et les partenaires pour promouvoir le Canada atlantique, au pays et à l'étranger, comme un endroit des plus novateurs, tourné vers l'exportation et favorable aux entrepreneurs, et ce grâce à diverses activités de marketing et de sensibilisation.
- Améliorer la perception et la compréhension du rôle de l'Agence dans le développement des collectivités et des entreprises, ainsi que de ses programmes et services et la façon d'y accéder.
- Soutenir les dossiers clés de défense des intérêts et d'élaboration de politiques grâce à des activités de communications stratégiques.

Finances et administration

- Renforcer et surveiller les systèmes d'analyse et de gestion dans l'ensemble du gouvernement, y compris la Structure de gestion des ressources et des résultats et le Système d'information sur la gestion des dépenses.
- Déposer au Parlement le Budget principal et le Budget supplémentaire des dépenses en veillant à assurer leur exactitude et le respect du calendrier et des protocoles parlementaires.

Prestation de services et services axés sur les citoyens

L'amélioration continue du service à la clientèle est l'un des éléments du programme de l'APECA. L'Agence consulte régulièrement des intervenants clés pour s'assurer que ses programmes et services répondent aux besoins des Canadiens et Canadiennes de la région atlantique. Les sondages sur la satisfaction des entrepreneurs menés tous les deux ans en sont un bon exemple. Les données de ces sondages, qui mesurent le degré de satisfaction de la clientèle, servent à définir des objectifs d'amélioration et à poursuivre l'amélioration des modes de prestation de services. Au cours des années passées, les renseignements obtenus grâce à la consultation des intervenants clés et aux sondages sur la satisfaction de la clientèle ont été fort utiles pour s'assurer que les programmes et services offerts en 2005-2006 et dans les années subséquentes tenaient compte des attentes des clients.

Les résultats d'un troisième sondage seront publiés sur le site Web de l'Agence en 2007-2008; ce sondage a été effectué en 2006-2007 et est fondé sur l'outil de mesures communes. Certains des ajustements que fait l'Agence sont inspirés par l'évolution de la conjoncture économique, des pressions et des orientations stratégiques. De la même manière, l'Agence révisera son plan d'amélioration des services pour tenir compte des points qui, selon le sondage de 2006-2007, sont prioritaires pour la clientèle.

Gestion axée sur les résultats

La gestion axée sur les résultats est une approche cyclique de gestion qui considère à la fois la stratégie, les gens, les processus et les mesures, de manière à améliorer la prise de décisions, la transparence et la responsabilité. Elle mise sur la production des résultats escomptés, la mesure du rendement, l'apprentissage et le changement, de même que la production de rapports sur le rendement. À l'APECA, l'objectif de la gestion axée sur les résultats comporte deux volets :

- fournir aux intervenants externes comme les représentants des organismes centraux, les parlementaires et le grand public des renseignements axés sur les preuves contenues dans les systèmes de mesure du rendement, les vérifications, les évaluations et les examens, afin de veiller à la reddition de comptes et à la transparence en matière de renseignements sur les résultats;
- fournir aux gestionnaires des renseignements stratégiques exacts équilibrés et axés sur les preuves pour les aider à prendre des décisions sensées.

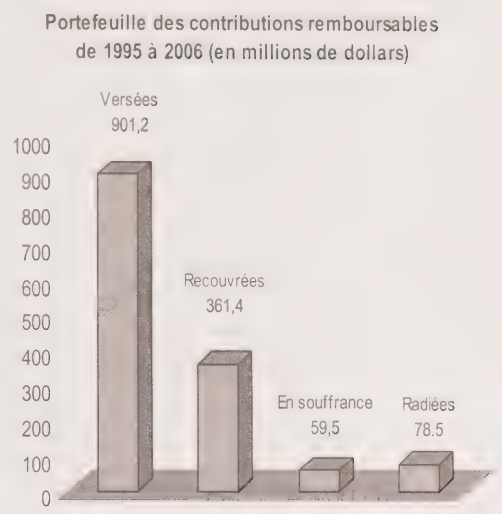
Afin d'atteindre ce but, l'Agence met en œuvre la Structure de gestion, des ressources et des résultats (SGRR), un cadre de travail visant à intégrer les renseignements financiers et non financiers de façon à faire le lien entre les résultats obtenus et les ressources utilisées. En 2007-2008, l'APECA mettra en œuvre des cadres d'évaluation du rendement pour recueillir, analyser et présenter les données à tous les niveaux d'activité à l'Agence. Ces renseignements aident les gestionnaires de l'APECA à prendre des décisions opérationnelles stratégiques en vue d'améliorer l'efficacité globale des programmes de l'Agence.

En vue d'affermir la gouvernance ministérielle à l'APECA, l'Agence a récemment établi un comité de vérification interne distinct et un comité d'évaluation, démantelant ainsi le Comité d'examen. La nouvelle structure de comité respecte la nouvelle politique de vérification interne du gouvernement du Canada et garantit l'indépendance du processus d'évaluation. Le nouveau comité d'évaluation solidifiera les liens avec la gestion des programmes et des politiques et servira d'instrument de gouvernance pour veiller à ce que la direction et les organismes centraux reçoivent des évaluations et des rapports de mesure du rendement en temps utile.

Le comité d'évaluation et le comité de vérification interne se réuniront régulièrement pour examiner et réviser les plans de vérification et d'évaluation. Ces plans exposent en détail l'ensemble des vérifications, des évaluations et des examens à faire sur une période de trois ans afin de transmettre en temps voulu, aux gestionnaires de l'APECA, au Conseil du Trésor, au gouvernement du Canada et aux Canadiens et Canadiennes, des renseignements stratégiques utiles. Des détails de ces plans sont fournis dans le tableau 10 de la section III du présent rapport.

Portefeuille des contributions remboursables du PDE (mise à jour en décembre 2006)

Depuis 1995, dans le cadre du Programme de développement des entreprises (PDE), l'APECA accorde des prêts non garantis sans intérêt aux petites et moyennes entreprises (PME) pour les aider à démarrer, à prendre de l'expansion, à améliorer leur productivité, à développer de nouveaux marchés ou à entreprendre d'autres activités axées sur la croissance. Cette aide commerciale est remboursable sur une période moyenne de cinq à sept ans. Il est prévu que la perception des contributions du PDE se chiffrera au total à au moins 55,2 millions de dollars en 2007-2008.



Comme l'illustre le graphique de droite, le taux cumulatif des contrats en souffrance et des radiations depuis 1995 est de 15,3 % (138 millions de dollars sur un total de 901,2 millions de dollars).

Au cours des exercices 2004-2005 et 2005-2006, la moyenne annuelle du taux combiné de contrats en souffrance et des radiations a été de 4,68 % (3,3 % au 31 décembre de l'exercice 2006-2007). Il est donc à prévoir que l'Agence procédera à des radiations pour environ quinze millions de dollars en 2007-2008.

(Du total de l'ensemble de ses programmes de contributions remboursables – notamment le PDE – l'APECA perçoit chaque année approximativement 78 % des remboursements prévus; environ 16 % finissent par être reportés à des années ultérieures; et environ 6 % représentent des contrats en souffrance et des radiations.)

Niveau de risque	*Dosage actuel*	*Dosage prévu*
Faible	*6 %*	*10 %*
Faible-moyen	*22 %*	*25 %*
Moyen	*44 %*	*35 %*
Moyen-élevé	*21 %*	*25 %*
Élevé	*7 %*	*5 %*

Dosage du risque

Le dosage du risque prévu pour la période de 2007-2008 apparaît au tableau de droite. Le dosage du portefeuille actuel s'approche de la répartition de dosage du risque désirée. La dernière évaluation du PDE[15] donne à penser que l'APECA a peut-être plus tendance maintenant à accorder des prêts reposant sur l'actif ou à moindre risque. Toutefois, l'APECA insiste davantage sur l'« apport différentiel » et sur « le besoin », avec toute la diligence nécessaire. Les risques pour les débiteurs sont ainsi légèrement plus élevés dans l'ensemble.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les contributions remboursables, veuillez consulter le site http://www.acoa-apeca.gc.ca/f/financial/repayable/index.shtml.

[15] *Évaluation du Programme de développement des entreprises de l'APECA*, Agence de promotion économique du Canada atlantique (février 2003) http://www.acoa-apeca.gc.ca/f/library/audit/busdevprog.shtml.

L'économie axée sur les ressources du **Nouveau-Brunswick** continuera de faire face à des défis importants, notamment la rationalisation des ressources (fermeture d'usines), la vigueur du dollar canadien et les coûts élevés des intrants. Dans l'avenir, l'accès à un bassin adéquat de travailleurs qualifiés aura une incidence considérable sur la compétitivité des entreprises du Nouveau-Brunswick. Parallèlement, l'innovation et la technologie constitueront les principaux facteurs de développement économique de la région puisqu'ils permettent d'accroître la productivité et la compétitivité dans la production et le commerce des biens et des services à valeur ajoutée liés aux ressources naturelles de la province. Il est essentiel que les entreprises du Nouveau-Brunswick demeurent concurrentielles aux États-Unis tout en se positionnant de façon à relever les défis de taille et à exploiter les possibilités qu'offre l'apparition de nouveaux marchés comme la Chine et l'Inde.

Enjeux économiques provinciaux

Malgré les nombreuses possibilités économiques associées à ses grands projets et a la richesse de ses ressources en pétrole et en minerai, la province de **Terre-Neuve-et-Labrador** fait face à des obstacles importants en matière de développement de son économie. Des pénuries de main-d'œuvre et de travailleurs qualifiés frappent diverses industries dans l'ensemble de la province. Ces pénuries sont attribuables à l'exode de la population et à la réduction du bassin de remplaçants permettant de pourvoir les postes libres en raison des départs à la retraite ainsi que les nouveaux débouchés d'emploi. Certains piliers historiques de l'économie, notamment les pêches et l'exploitation forestière, sont compromis par diverses pressions, comme le coût élevé des intrants, la concurrence à l'échelle internationale et la vigueur du dollar canadien. Ces problèmes touchent particulièrement les collectivités rurales, puisque l'économie locale dépend souvent d'une industrie basée sur une seule ressource et que le bassin de main-d'œuvre qualifiée a tendance à diminuer puisque la majorité des travailleurs ne sont pas qualifiés ou sont âgés. Il est de plus en plus difficile de trouver de bonnes idées ainsi que des possibilités de développement et de diversification pour de nombreuses collectivités rurales éloignées dans la province.

Quant à l'**Île-du-Prince-Édouard**, le principal défi à relever pour la promotion de la croissance des entreprises consiste à intensifier la diversification économique par l'élaboration de grappes dans les secteurs des bioressources, de l'aérospatiale, des technologies de l'information et des communications, du tourisme et de l'énergie éolienne, ainsi que grâce à d'importants projets dans les secteurs des ressources naturelles et du transport. Le développement du capital humain, combiné à des approches plus poussées de la politique d'immigration, sera un levier vital pour la croissance économique à la fois à court et à long terme.

En **Nouvelle-Écosse**, on prévoit que la production de gaz naturel augmentera, mais pas suffisamment pour compenser le déclin des secteurs de l'exploitation forestière, des pêches, de la construction et de l'agriculture. La croissance du PIB de la Nouvelle-Écosse devrait ralentir en 2007. L'émergence de nouveaux secteurs, notamment les secteurs des finances et des technologies de l'information, favorisera probablement la création d'emplois bien que des pénuries de main-d'œuvre soient attendues. Il sera particulièrement difficile de déterminer les compétences qui seront requises pour soutenir les nouvelles industries et pour développer, attirer et retenir des travailleurs qualifiés dans ces domaines. Il faudra également favoriser l'innovation et la concurrence pour accroître la productivité en raison du déclin constant de la population.

Les fluctuations saisonnières de l'emploi, qui entraînent des écarts importants dans l'activité de la main-d'œuvre durant l'année, figurent parmi les principaux défis que devra relever la région du **Cap-Breton**. Les autres défis sont l'exode, le vieillissement de la population et des exportations limitées lorsqu'on exclu les industries traditionnelles.

- la création de partenariats stratégiques ciblés en matière de marketing avec divers groupes de l'industrie, dont l'*Atlantic Canada Cruise Association* et Attractions de marque du Canada atlantique.
- la mise en œuvre du Partenariat du tourisme du Canada atlantique (PTCA) améliorée, qui porte sur l'évolution de la conjoncture du marché, les progrès technologiques, l'information commerciale et le rôle élargi de l'industrie.

Section IV – Autres sujets d'intérêt

Secteur du tourisme

En tant que secteur économique, le tourisme offre des possibilités importantes de création de richesse et d'emplois au Canada atlantique. Dans la région, le tourisme représente près de six pour cent du produit intérieur brut de la région, génère 3,075 milliards de dollars en revenus et 500 millions de dollars en recettes fiscales, et crée 110 000 emplois[14].

L'Agence continuera de stimuler la compétitivité et la viabilité de l'industrie du tourisme du Canada atlantique par une stratégie régionale de tourisme intégrée et coordonnée. Cette stratégie mettra l'accent sur l'accroissement de la capacité en matière de tourisme et des compétences industrielles par l'intermédiaire des programmes de préparation à la commercialisation; l'augmentation de la sensibilisation de l'industrie aux produits et aux possibilités du marché grâce à un réseau étendu de renseignements sur les marchés; l'appui à la modernisation des produits et expériences touristiques dans la région; et l'appui sur l'approche de partenariats stratégiques et coordonnés de l'Agence pour la commercialisation du Canada atlantique comme destination touristique préférentielle. Cette stratégie entraînera la réalisation d'un vaste éventail d'initiatives de marketing, de renforcement des capacités, de perfectionnement des compétences et d'investissement en capital.

En 2007-2008, l'Agence misera sur :

- l'ajout de modalités de suivi dans les activités du tourisme durable de l'Agence, les programmes des pratiques exemplaires et les technologies de tourisme, et l'amélioration de la préparation de la région dans une perspective de qualité de produits et de services.
- la création d'une infrastructure touristique et le développement des capacités du Canada atlantique dans ce domaine grâce à l'établissement, à l'expansion et à la modernisation des entreprises touristiques, et en attirant l'attention de l'industrie et du gouvernement sur les principaux moteurs du tourisme.
- l'appui aux gouvernements provinciaux et aux groupes de l'industrie dans l'élaboration des stratégies et des priorités de développement du tourisme.

---

[14] Les données statistiques utilisées dans cette section proviennent des sources suivantes :

- *Rapport de rendement de l'industrie touristique du Nouveau-Brunswick en 2005*, Province du Nouveau-Brunswick (décembre 2006).
- *Backgrounder: Year-End Provincial Tourism Performance 2005* et *Tourism Outlook 2006,* Province de Terre-Neuve-et-Labrador, ministère du Tourisme, de la Culture et des Loisirs (mars 2006).
- *2005 Tourism: Industry Facts,* Province de la Nouvelle-Écosse, ministère du Tourisme, de la Culture et du Patrimoine (2006).
- *Year-end review: Tourism Performance 2005, Tourism Advisory Council,* Province de l'Île-du-Prince-Édouard, préparé sous la direction de Tourisme Î.-P.-É. (2006).

2008-2009			
Programme de développement des entreprises	Évaluation sommative	Planifié	Décembre 2009
2009-2010			
Programme infrastructures Canada	Évaluation sommative	Planifié	Mars 2010
Partenariat pour le commerce et l'investissement au Canada atlantique	Évaluation sommative	Planifié	Mars 2010
Fonds des collectivités innovatrices	Évaluation sommative	Planifié	Mars 2010
Mesure de recherche stratégique visant la région de l'Atlantique	Évaluation sommative	Planifié	Mars 2010
Fonds d'innovation de l'Atlantique	Évaluation sommative	Planifié	Mars 2010
Programme de promotion du commerce extérieur (PPCE)	Évaluation sommative	Planifié	Mars 2010

Le principal rôle de la vérification interne consiste à fournir des vérifications et des examens stratégiques, objectifs et fondés sur des faits démontrés pour favoriser la prise de décisions et la gestion stratégique et, finalement, pour favoriser l'amélioration des programmes et l'apprentissage opérationnel. La vérification interne atteint cet objectif en adoptant une approche systématique et rigoureuse afin d'évaluer et d'améliorer l'efficacité des processus de gestion du risque, de contrôle et de gouvernance au sein de l'Agence. La vérification interne offre également des conclusions relativement à la conformité de l'Agence aux lois, aux règles et aux règlements établis par le gouvernement fédéral.

L'Agence s'attend à examiner son plan d'évaluation pour tenir compte de la nouvelle politique d'évaluation du Conseil du Trésor du Canada. Selon le contenu de cette nouvelle politique, le type d'évaluations prévues au cours des prochaines années pourrait être modifié tout comme le moment ou celles-ci sont effectuées.

Les évaluations formatives sont menées à la moitié du cycle du programme (ou de la politique ou de l'initiative) et servent à examiner l'efficacité de la mise en œuvre afin de faciliter les améliorations.

Les évaluations sommatives sont généralement menées vers la fin du cycle du programme et servent à examiner ses incidences afin de prendre des décisions concernant son efficacité globale.

Les évaluations de la mise en œuvre portent principalement sur les processus de mise en œuvre, les questions relatives à la gestion et les améliorations du programme. Ce type d'évaluation ainsi que l'Outil d'évaluation de l'optimisation des ressources sont les nouveaux instruments d'évaluation élaborés par le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada. L'APECA utilisera l'évaluation de la mise en œuvre pour la défense des intérêts et le PPCE.

Système de paiement des subventions et des contributions – Vérification de la fiabilité	Paiement de transfert – systèmes	Planifié	2008-2009
Missions de suivi	Suivi	Planifié	2008-2009
Vérifications sectorielles, thématiques ou horizontales sélectionnées, à l'échelle du gouvernement	Vérifications horizontales	Planifié	2008-2009
Projets spécialisés – vérification de la conformité	Paiement de transfert	Planifié	2008-2009
Fonds sur l'infrastructure municipale rurale - vérification de la conformité	Paiement de transfert	Planifié	2008-2009
Opinion générale sur la gouvernance, la gestion des risques et les contrôles internes	Gouvernance	Planifié	2008-2009
2009-2010			
Système de contrôle des subventions et des contributions – vérification intégrée	Paiement de transfert – systèmes	Planifié	2009-2010
Fonds sur l'infrastructure municipale rurale - vérification de la conformité	Paiement de transfert	Planifié	2009-2010
Vérifications sectorielles, thématiques ou horizontales sélectionnées, à l'échelle du gouvernement	Vérifications horizontales	Planifié	2009-2010
Projets spécialisés – vérification de la conformité	Paiement de transfert	Planifié	2009-2010
Système de paiement des subventions et des contributions - vérification intégrée	Paiement de transfert – systèmes	Planifié	2009-2010
Opinion générale sur la gouvernance, la gestion des risques et les contrôles internes	Gouvernance	Planifié	2009-2010
ÉVALUATIONS INTERNES :			
2007-2008			
Fonds d'investissement stratégique dans les collectivités	Évaluation sommative	En cours	Décembre 2007
Évaluation de la défense des intérêts	Évaluation de la mise en œuvre	En cours	Mars 2008
Programme de promotion du commerce extérieur (PPCE)	Évaluation de la mise en œuvre	Planifié	Mars 2008
Chantier naval de Saint John (Programme de développement industriel)	Évaluation sommative	Planifié	Mars 2008
Chantier naval de Saint John (Politique des ressources durables)	Évaluation sommative	Planifié	Mars 2008
Programme de développement des collectivités	Évaluation sommative	Planifié	Décembre 2008

Tableau 9 : Vérifications et évaluations internes

Nom de la vérification ou de l'évaluation interne	Type de vérification ou d'évaluation	État	Date d'achèvement prévue
VÉRIFICATIONS INTERNES :			
2007-2008			
Commerce – vérification intégrée	Paiement de transfert	Planifié	Juin 2007
Tourisme – vérification intégrée	Paiement de transfert	Planifié	Juin 2007
Finances et administration (région du Nouveau-Brunswick) – vérification intégrée	Fonctionnement et entretien	Planifié	Septembre 2007
Gouvernance organisationnelle – vérification intégrée	Gouvernance organisationnelle	Planifié	Août 2007
Bureau principal de l'information : secteurs à haut risque des technologies de l'information – vérification intégrée	Technologie de l'information	Planifié	Décembre 2007
Système de paiement des subventions et des contributions – vérification de la fiabilité	Paiement de transfert	Planifié	Mars 2008
Missions de suivi	Suivi	Planifié	Décembre 2007
Vérifications sectorielles, thématiques ou horizontales sélectionnées, à l'échelle du gouvernement	Vérifications horizontales	Planifié	Mars 2008
Projets spécialisés – vérification de la conformité	Paiement de transfert	Planifié	Mars 2008
Fonds sur l'infrastructure municipale rurale – vérification de la conformité	Paiement de transfert	Planifié	Juin 2007
2008-2009			
Investissement – vérification intégrée	Paiement de transfert	Planifié	2008-2009
Continuum de financement – vérification intégrée	Paiement de transfert	Planifié	2008-2009
Finances et administration (Siège social) – vérification intégrée	Fonctionnement et entretien	Planifié	2008-2009
Gestion intégrée du risque – vérification intégrée	Gestion des risques	Planifié	2008-2009
Bureau principal de l'information : technologies de l'information – secteurs contrôlés qui ne sont pas couverts par l'engagement de 2007-2008 – vérification intégrée	Technologie de l'information	Planifié	2008-2009
Collecte et recouvrement	Paiement de transfert – systèmes	Planifié	2008-2009

Objectif de la SDD de l'Agence : **Priorité 4 – Donner l'exemple**		
	• Le plan de travail de l'Agence et tous les plans de travail régionaux comportent des activités de DD • Ressources humaines et financières affectées au DD	4.3 Engagement accru de la haute direction à l'égard du DD
	• Pourcentage de cartouches remises à neuf achetées • Nombre de fournitures remplacées par des écoproduits • Nombre de pièces d'équipement écoénergétique achetées	4.4 Accent mis sur l'approvisionnement écologique
	• Pourcentage de véhicules hybrides et à haut rendement énergétique dans le parc	4.5 Achat de véhicules hybrides ou à haut rendement énergétique
	• Nombre de propriétaires avec qui on a amorcé des négociations • Nombre et types de mesures d'économie d'énergie mises en œuvre	4.6 Consommation réduite d'énergie dans les bureaux

Objectif de la SDD de l'Agence : **Priorité 2 – Soutien aux collectivités**		
Objectif 1 : Eau Objectif 4 : Collectivités durables	• Nombre de séances d'information	2.1 Les collectivités sont conscientes des possibilités de DD
	• Nombre de projets d'infrastructure écoefficace	2.2 Infrastructure locale viable et améliorée
	• Nombre de collaborations dans la planification et la mise en œuvre du développement des collectivités • Injection de fonds suscitée dans des investissements/projets de développement des collectivités	2.3 Partenariats locaux / collaborations viables en vue d'explorer/d'élaborer/de tirer profit des possibilités de DD
Objectif de la SDD de l'Agence : **Priorité 3 – Sensibilisation et renforcement des capacités**		
Objectif 3 : Réduire les émissions de gaz à effet de serre Objectif 5 : Assurer le développement durable et l'utilisation des ressources naturelles	• Nombre de présentations données/ documents fournis ou présentés	3.1 Les provinces et d'autres ministères/organismes fédéraux connaissent la vision de l'APECA à l'égard du DD au Canada atlantique
	• Nombre de partenariats établis par l'entremise de sous-comités	3.2 Les ministères fédéraux du Canada atlantique ont adopté une approche cohérente à l'égard des priorités de DD au Canada atlantique
Objectif de la SDD de l'Agence : **Priorité 4 – Donner l'exemple**		
Objectif 2 : Air pur Objectif 3 : Réduire les émissions de gaz à effet de serre Objectif 5 : Assurer le développement durable et l'utilisation des ressources naturelles Objectif 6 : Renforcer la prise de décisions et la gérance au fédéral à l'appui du développement durable	• Nombre d'ateliers/ séances de formation offerts • Plan de communication établi • Nombre de produits de communication de DD élaborés et distribués • Nombre de visites sur le site intranet du DD de l'APECA • Nombre de nouvelles pratiques de DD • Nombre de comités de DD mis sur pied	4.1 Le personnel sait comment contribuer au DD de l'APECA et est conscient de l'importance de sa contribution
	• Nombre de séances d'information tenues • Nombre de membres du personnel assistant aux séances	4.2 Le personnel connaît les programmes et services de DD offerts aux clients de l'APECA

Tableau 8 : Stratégie de développement durable

La *Stratégie de développement durable (SDD) 2007-2010 – Accomplir des progrès vers le développement durable* de l'APECA répond aux rétroactions provenant des consultations internes et externes en préconisant le recours aux pratiques, aux technologies et aux outils écoefficaces et novateurs, ainsi qu'en faisant connaître les bienfaits du développement durable au secteur privé et aux collectivités.

L'APECA contribue au développement durable par :

- des politiques et des programmes d'information et de financement des entreprises du secteur privé;
- le financement de la recherche et du développement associés à la commercialisation des nouvelles technologies;
- le soutien des collectivités grâce à des fonds du programme d'infrastructures;
- l'efficacité de ses activités internes.

Il est possible de consulter la SDD 2007-2010 de l'APECA à http://www.acoa-apeca.gc.ca f.

Objectif du gouvernement fédéral en matière de SDD (lien entre les objectifs de l'Agence et ceux du gouvernement fédéral en la matière)	**Mesures du rendement de la SDD de l'APECA en vigueur (Indicateurs)**	**Résultats prévus de l'Agence à l'égard de la SDD pour 2007-2008**
Objectif de la SDD de l'Agence : **Priorité 1 – Soutien aux entreprises**		
Objectif 1 : Eau Objectif 2 : Air pur Objectif 3 : Réduire les émissions de gaz à effet de serre Objectif 4 : Collectivités durables Objectif 5 : Assurer le développement durable et l'utilisation des ressources naturelles Objectif 6 : Renforcer la prise de décisions et la gérance au fédéral à l'appui du développement durable	• Nombre de séances données • Nombre de PME participant aux séances • Nombre de PME subissant des examens/vérification de DD	1.1 Les PME sont plus conscientes du DD et de ses bienfaits possibles
	• Nombre de séances d'information avec les parties prenantes	1.2 Les parties prenantes sont plus conscientes de l'importance de leur participation à la prestation des services de DD aux PME
	• Nombre de séances d'information • Nombre de partenaires fédéraux participant aux séances	1.3 Meilleur accès aux programmes et services de DD du gouvernement
	• Nombre de PME (clientes de l'APECA) qui s'engagent dans des pratiques de DD dans leurs activités • Nombre de PME adoptant/développant de nouvelles technologies	1.4 Les PME mettent en œuvre/adoptent les pratiques ou les technologies de DD

Tableau 7 : Initiatives horizontales

L'APECA agira en tant que partenaire principal pour les initiatives horizontales suivantes :

Partenariat du tourisme du Canada atlantique (PTCA)
http://www.actp-ptca.ca/french/index.html

Programme de promotion du commerce extérieur (PPCE)
http://www.acoa-apeca.gc.ca/f/ibda/index.shtml

Équipe Canada Atlantique (ECA)
http://www.equipecanadaatlantique.ca/

L'APECA agira aussi en tant que partenaire pour les initiatives horizontales suivantes :

Partenariat rural canadien
http://rural.gc.ca/home_f.phtml

Équipe Canada inc. (ECI)
http://www.pch.gc.ca/progs/ac-ca/progs/rc-tr/progs/canada-inc/index_f.cfm

Programme infrastructures Canada (PIC)
Fonds canadien sur l'infrastructure stratégique (FCIS)
Fonds sur l'infrastructure municipale rurale (FIMR)
http://www.infrastructurecanada.gc.ca/ip-pi/index_f.shtml

Initiative de représentation accrue (IRA) des États-Unis
http://w01.international.gc.ca/minpub/Publication.aspx?isRedirect=True&publication_id=380348&Language=F&docnumber=139

Centres de services aux entreprises du Canada (CSEC)
http://www.cbsc.org/

Pour obtenir d'autres renseignements sur toutes les initiatives horizontales du gouvernement du Canada, veuillez consulter la Base de données sur les résultats des initiatives horizontales du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada à http://www.tbs-sct.gc.ca/rma/eppi-ibdrp/hrdb-rhbd/profil_f.asp.

Tableau 5 : Besoins en ressources par direction

Activité de programme / Direction	Favoriser le développement des institutions et des entreprises, particulièrement celle de petite et moyenne taille	Favoriser le développement économique des collectivités de la région de l'Atlantique	Mesures d'intervention spéciales	Programmes d'infrastructure	Politiques	Défense des intérêts	Coordination	**Total des dépenses prévues**
Terre-Neuve-et-Labrador	59,9	22,9	0,0	1,6	0,9	0,5	0,5	**86,3**
Île-du-Prince-Édouard	28,2	11,2	0,0	0,4	0,3	0,3	0,3	**40,7**
Nouveau-Brunswick	45,6	27,9	40,5	0,8	0,9	0,9	0,5	**117,1**
Nouvelle-Écosse	47,6	23,9	0,0	2,3	0,8	0,8	0,7	**76,1**
Gestion ministérielle*	27,3	15,0	0,0	0,0	4,8	1,6	0,3	**49,0**
Total	**208,6**	**100,9**	**40,5**	**5,1**	**7,7**	**4,1**	**2,3**	**369,2**

* Comprend les cabinets du ministre et de la présidente ainsi que les directions générales suivantes : Ressources humaines, Finances et Services corporatifs, Services juridiques, Communications et Politiques et Programmes.

Les budgets sont affectés proportionnellement dans toutes les provinces, mais les besoins en trésorerie pour les principaux projets entraîneront des variations de budget d'une année à l'autre.

Tableau 6 : Programmes de paiements de transfert

Des grilles d'information ont été établies pour chaque programme de paiements de transfert qui dépassera cinq millions de dollars en 2007-2008.

1. Fonds d'innovation de l'Atlantique
2. Programme de développement des entreprises
3. Programme de développement des collectivités
4. Fonds des collectivités innovatrices
5. Mesure d'adaptation du chantier naval de Saint John

Pour obtenir plus de renseignements sur ces projets, consulter la page suivante : http://www.tbs-sct.gc.ca/est-pre/20072008/p3a_f.asp.

Tableau 3 : Services reçus à titre gracieux

Locaux fournis par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada	3,2
Contributions de l'employeur aux primes du régime d'assurance des employés et dépenses payées par le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada (à l'exception des fonds renouvelables)	3,1
Traitements et dépenses connexes liés aux services juridiques fournis par Justice Canada	0,3
Total	**6,6**

Tableau 4 : Sources de revenus non disponibles

	Prévisions des revenus 2006-2007	**Revenus prévus 2007-2008**	Revenus prévus 2008-2009	Revenus prévus 2009-2010
Favoriser le développement des institutions et des entreprises, particulièrement celle de petite et moyenne taille				
Contributions remboursables	56,0	**55,0**	55,0	55,0
Autres contributions	2,0	**2,0**	2,0	2,0
Total	**58,0**	**57,0**	**57,0**	**57,0**

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les revenus non disponibles, veuillez consulter le site http://www.acoa-apeca.gc.ca/f/financial/repayable/index.shtml.

- une somme de 5,1 millions de dollars associée aux dépenses de fonctionnement :
  - une réduction de 0,7 million de dollars identifiée par le Comité d'examen des dépenses à l'échelle du gouvernement;
  - une réduction de 0,2 million de dollars du coût des régimes d'avantages sociaux des employés;
  - une réduction de 3,9 millions de dollars des coûts des activités financées dans le report du budget de fonctionnement;
  - et d'autres rajustements de 0,3 million de dollars.

Le changement au niveau des ETP de 2006-2007 à 2007-2008 est principalement dû à la conversion des ressources contractuelles.

Dépenses prévues en 2008-2009 :
Les dépenses prévues en 2008-2009 affichent une diminution de 41,0 millions de dollars en regard de 2007-2008 principalement en raison de l'élimination progressive du financement de 40,5 millions de dollars consacré à la Mesure d'adaptation du chantier naval de Saint John.

Dépenses prévues en 2009-2010
Les dépenses prévues en 2009-2010 affichent une diminution de 6,2 millions de dollars en regard de 2008-2009 en raison :

- d'une réduction de 3,9 millions de dollars des fonds consacrés aux programmes en raison des trop-perçus au titre des contributions remboursables,
- d'une réduction de 2,6 millions de dollars et de 32 ETP découlant de l'élimination progressive de fonds pour les Centres de services aux entreprises Canada, compensé par
- une augmentation de 0,3 million de dollars pour d'autres rajustements secondaires.

Tableau 2 : Postes votés et législatifs

Crédit		**Budget principal des dépenses 2007-2008**	Budget principal des dépenses 2006-2007
1	Dépenses de fonctionnement	**79,1**	82,8
5	Subventions et contributions	**279,2**	290,4
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	**8,0**	8,5
	Total	**366,3**	381,7

Transfert à Transports Canada – pour fournir un soutien financier au service de traversiers entre Saint John et Digby	(1,0)	**0,0**	0,0	0,0
Total des rajustements	*9,8*	***2,9***	*2,6*	*0,0*
Total des dépenses prévues	391,5	**369,2**	328,2	322,0
Moins : Revenus non disponibles	58,0	**57,0**	57,0	57,0
Plus : Coût des services reçus à titre gracieux	6,2	**6,6**	6,6	6,6
Total des dépenses de l'Agence	339,7	**318,8**	277,8	271,6
Équivalents temps plein	713	**757**	757	725

Dépenses prévues en 2006-2007 :

- Les autorisations de dépenser de l'Agence totalisaient 391,5 millions de dollars, soit un Budget principal des dépenses de 381,7 millions de dollars, auxquels se sont ajoutés neuf millions de dollars, par voie du Budget supplémentaire des dépenses, et 0,8 million de dollars approuvés par le Conseil du Trésor pour des règlements prévus par des conventions collectives et des fonds supplémentaires pour vérification interne.
- Les rajustements de neuf millions de dollars dans le Budget supplémentaire des dépenses comprenaient un financement de sept millions de dollars pour les projets relevant du Programme infrastructures Canada ainsi que des sommes de 3,9 millions de dollars dans le report du budget de fonctionnement, de 0,4 million de dollars en soutien supplémentaire pour les conseils fédéraux régionaux, de 0,1 million de dollars pour le Fonds canadien sur l'infrastructure stratégique, moins un transfert de un million de dollars à Transports Canada pour le service de traversiers entre Saint John et Digby et des compensations totalisant 1,4 million de dollars associées aux économies en matière d'approvisionnement et à la réduction de la taille du Ministère (puisque le ministre de l'APECA est également ministre des Affaires étrangères et du Commerce international).

Dépenses prévues en 2007-2008 :

Les dépenses prévues en 2007-2008 indiquent une réduction de 22,3 millions de dollars en regard de 2006-2007, dont

- une somme de 17,2 millions de dollars associée aux paiements de transfert :
  - une réduction de 17,8 millions de dollars des besoins, qui s'explique par l'élimination progressive du Programme infrastructures Canada (remplacé par le Fonds sur l'infrastructure municipale rurale, pour lequel Infrastructure Canada rend compte du financement et des dépenses d'infrastructure);
  - une réduction de 6,3 millions de dollars découlant du travail du Comité d'examen des dépenses à l'échelle du gouvernement;
  - une augmentation de 5,7 millions de dollars occasionnée par les rajustements dus au calendrier de perception des contributions remboursables;
  - une augmentation de 1,2 million de dollars pour d'autres rajustements secondaires.

Tableaux et modèles

Tableau 1 : Dépenses prévues de l'Agence et équivalents temps plein

(En millions de dollars)	Prévision des dépenses 2006-2007	**Dépenses prévues 2007-2008**	Dépenses prévues 2008-2009	Dépenses prévues 2009-2010
Favoriser le développement des institutions et des entreprises, particulièrement celles de petite et moyenne taille	281,0	**205,8**	214,9	211,5
Accès à l'information relative aux affaires	2,8	**0,0**	0,0	0,0
Favoriser le développement économique des collectivités de la région de l'Atlantique	42,8	**100,8**	95,8	95,7
Mesures d'intervention spéciales	24,5	**40,5**	0,0	0,0
Programme d'infrastructure	13,9	**5,1**	1,0	1,0
Politiques	11,0	**7,7**	7,5	7,4
Défense des intérêts	4,1	**4,1**	4,1	4,1
Coordination	1,8	**2,3**	2,3	2,3
Total du budget principal des dépenses	381,7	**366,3**	325,6	322,0
Rajustements				
Économies en matière d'approvisionnement	(0,7)	**0,0**	0,0	0,0
Contrôle des dépenses	(0,7)	**0,0**	0,0	0,0
Conventions collectives	0,5	**0,0**	0,0	0,0
Centres de services aux entreprises	0,0	**2,6**	2,6	0,0
Vérification interne	0,3	**0,3**	0,0	0,0
Budget supplémentaire de dépenses				
Fonds pour des projets visant à améliorer la qualité de l'environnement et à contribuer à la réalisation des objectifs nationaux relatifs à la propreté de l'air et de l'eau (Programme infrastructures Canada)	7,0	**0,0**	0,0	0,0
Report du budget de fonctionnement	3,9	**0,0**	0,0	0,0
Transfert au Secrétariat du Conseil du Trésor – pour assurer une élaboration et une prestation plus efficaces, souples et intégrées des programmes et des services fédéraux dans les régions grâce aux conseils fédéraux régionaux	0,4	**0,0**	0,0	0,0
Transfert du bureau d'Infrastructure Canada – pour le Fonds canadien sur l'infrastructure stratégique ayant trait à des investissements dans des projets d'infrastructures publiques pour améliorer la qualité de vie à la fois dans les communautés urbaines et rurales	0,1	**0,0**	0,0	0,0

Harmonisation avec les résultats du gouvernement du Canada

Résultats stratégiques • Activité de programmes	Budget		Total du Budget principal des dépenses	Rajustements (dépenses prévues non inscrites dans le Budget principal des dépenses)	Dépenses totales prévues
	Fonctionnement	Subventions et contributions			
Entreprises concurrentielles et durables au Canada atlantique, particulièrement celles de petite et moyenne taille					
• Favoriser le développement des institutions et des entreprises, particulièrement celles de petite et moyenne taille	53,0	152,8	205,8	2,8	**208,6**
Dynamisme et viabilité des collectivités du Canada atlantique					
• Favoriser le développement économique des collectivités de la région de l'Atlantique	20,9	79,9	100,8	0,1	**100,9**
• Mesures d'intervention spéciales	0,3	40,2	40,5	0,0	**40,5**
• Programme d'infrastructure	1,6	3,5	5,1	0,0	**5,1**
Politiques et programmes qui visent à renforcer l'économie de la région de l'Atlantique					
• Politiques	4,9	2,8	7,7	0,0	**7,7**
• Défense des intérêts	4,1	0,0	4,1	0,0	**4,1**
• Coordination	2,3	0,0	2,3	0,0	**2,3**
Total	**87,1**	**279,2**	**366,3**	**2,9**	**369,2**

Toutes les activités de programmes contribuent à l'atteinte des objectifs dans le secteur de résultats « Croissance économique forte » du gouvernement du Canada.

Principales responsabilités

- Vice-président principal
  - Politiques et Programmes
  - Coordination des priorités et des programmes au niveau régional
  - Exécution des ententes panatlantiques
  - Défense des intérêts et approvisionnement
  - Coordination des relations fédérales-provinciales

- Vice président, Finances et Services corporatifs
  - Finances et Services administratifs
  - Secrétariat général
  - Planification ministérielle et Gestion du rendement
  - Bureau principal de l'information
  - Bureau de liaison ministérielle
  - Vérification (liens administratifs)

- Vice-présidents dans chacune des provinces de l'Atlantique
  - Stratégie fédérale-provinciale de développement
  - Prestation de services et exécution de programmes à l'échelle provinciale et locale
  - Liaison avec les provinces, le milieu des affaires et d'autres intervenants
  - Tourisme Atlantique (vice-président, Île-du-Prince-Édouard)

Conseil de promotion économique du Canada atlantique

Les membres du Conseil de promotion économique du Canada atlantique offrent orientation et soutien à la présidente et au ministre de l'APECA en leur fournissant des conseils éclairés sur un large éventail de questions liées aux stratégies et aux politiques de l'Agence. Outre la présidente de l'APECA, qui préside le Conseil, ce dernier compte sept autres membres, tous des entrepreneurs prospères, des professionnels du milieu des affaires ou des chefs de file dans leur collectivité, issus des quatre provinces de l'Atlantique. Les membres du Conseil sont nommés par la gouverneure en conseil, suivant les recommandations du Ministre.

Organisation de l'Agence

Il y a vingt ans, le mandat et la structure organisationnelle de l'APECA ont été déterminés à l'issue de consultations menées auprès de Canadiens et Canadiennes des quatre provinces de l'Atlantique. L'établissement d'un organisme fédéral chargé du développement économique du Canada atlantique a été annoncé le 6 juin 1987. L'Agence compte 36 bureaux régionaux et locaux dans des localités réparties dans l'ensemble des quatre provinces de l'Atlantique. C'est donc dire que les décisions financières et stratégiques de l'APECA sont prises par des gens de la région de l'Atlantique et dans leur intérêt.

La présidente de l'APECA est responsable de l'administration des activités et des employés de l'Agence. Situé à Moncton, au Nouveau-Brunswick, le Siège social de l'APECA abrite les bureaux de la présidente ainsi que ceux des directions générales des Politiques et des Programmes, des Finances et des Services corporatifs, des Ressources humaines, des Communications et des Services juridiques.

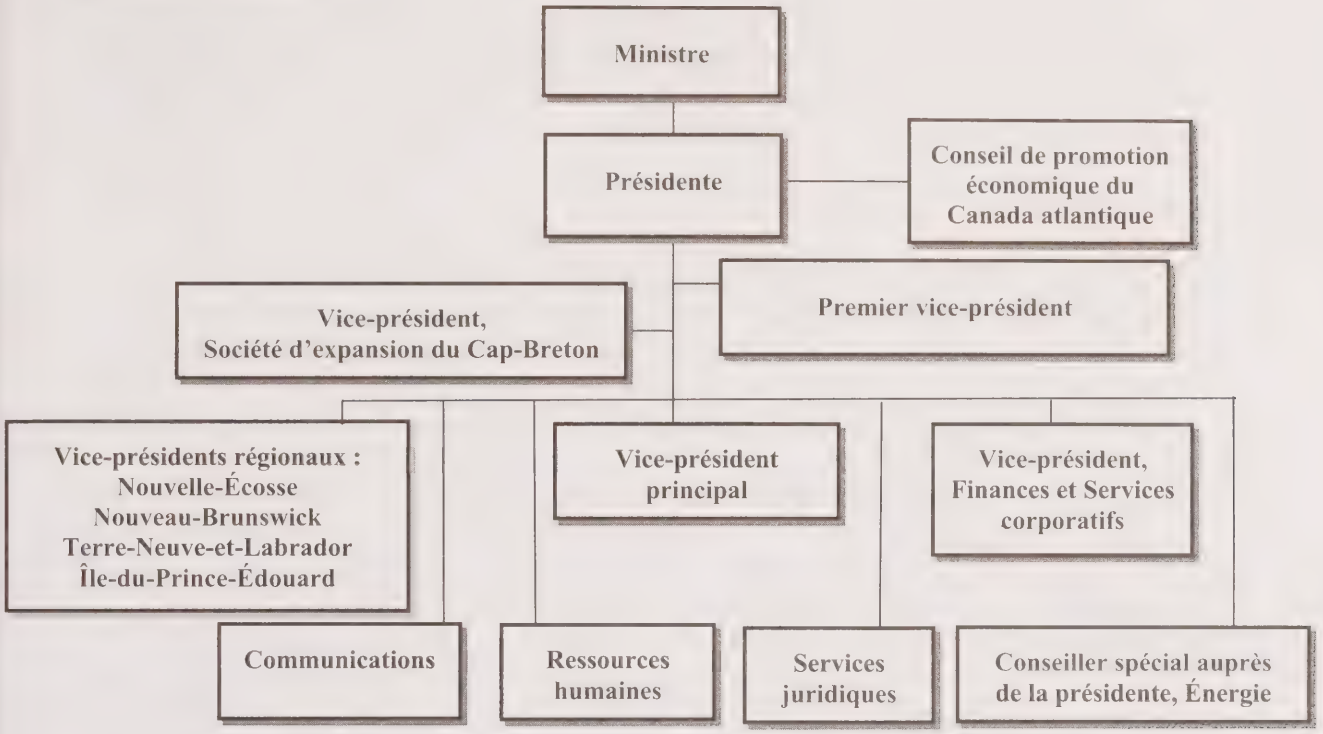
Le premier vice-président a son bureau au Siège social de l'Agence et il aide la présidente à gérer les activités de l'Agence en plus de partager les responsabilités des sous-ministres.

Le vice-président principal est responsable des activités liées aux programmes et aux politiques de l'Agence, ainsi que de l'exécution des projets et des initiatives panatlantiques. Les vice-présidents régionaux situés dans chaque capitale provinciale ont la responsabilité d'exécuter les programmes de l'APECA. Établi à Sydney, en Nouvelle-Écosse, le vice-président de la SECB a la responsabilité d'exécuter les programmes de l'APECA au Cap-Breton. Depuis son bureau d'Ottawa, l'APECA veille à ce que les intérêts du Canada atlantique soient pris en compte dans les politiques et programmes élaborés par d'autres ministères et organismes du gouvernement fédéral. Le bureau d'Ottawa, qui relève du vice-président principal, œuvre aussi pour veiller à ce que les gens de la région de l'Atlantique soient au courant des occasions de fournir des produits et services au gouvernement du Canada et à ce qu'ils soient en mesure d'en profiter.

Section III – Information additionnelle

Renseignements sur l'organisation

Organigramme



Pour obtenir d'autres renseignements sur les dirigeants et l'organigramme de l'APECA, veuillez consulter le site http://www.acoa-apeca.gc.ca/f/about/people.shtml.

Responsabilisation

Le ministre responsable de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique (APECA) est chargé des politiques et des programmes visant à promouvoir le développement économique au Canada atlantique et, plus particulièrement, la croissance des revenus et la création d'emplois. Le Ministre est aussi responsable de la Société d'expansion du Cap-Breton (SECB).

La présidente de l'APECA a son bureau à Moncton, au Nouveau-Brunswick. Elle est également présidente du Conseil de promotion économique du Canada atlantique de l'Agence, présidente et première dirigeante de la SECB, et présidente du conseil d'administration de la SECB.

Bien que la SECB et l'APECA travaillent en étroite collaboration, la SECB est une entité distincte. Il s'agit d'une société d'État qui rend compte de ses activités directement au Parlement.

En 2007-2008, nous poursuivrons notre travail dans ce dossier et d'autres dossiers. À titre d'exemple, de nouvelles mesures démographiques fédérales-provinciales sont prêtes à mettre en œuvre. Ces mesures proposeront des pistes de solution afin de relever les défis que représentent, pour la croissance économique de la région, le vieillissement et le déclin de la population. Citoyenneté et Immigration Canada et les provinces sont des partenaires financiers de cette initiative. Ressources humaines et Développement social Canada a collaboré à l'élaboration des mesures et poursuivra sa participation puisqu'il offre ses propres programmes à l'intention des immigrants. Par l'entremise du Comité des hauts fonctionnaires des gouvernements fédéral et provinciaux, l'APECA continuera d'envisager avec les provinces atlantiques des mesures conjointes visant à surmonter les problèmes qui font obstacle au développement.

Les groupes de travail du Comité des hauts fonctionnaires repèrent, définissent et explorent les enjeux et les défis liés à la productivité, à la compétitivité, à l'innovation, à l'accès au capital et aux dossiers associés à la population, notamment les compétences. D'autres équipes fédérales-provinciales élaborent des concepts et des plans afin de moderniser les industries du secteur primaire et d'exploiter le potentiel de la porte d'entrée de l'Atlantique comme partie intégrante des échanges commerciaux qu'entretient le Canada avec le reste du monde.

Priorité clé :

- *Mener des études et entreprendre d'autres activités centrées sur la porte d'entrée de l'Atlantique, afin d'élaborer une stratégie globale.*

Les relations qui existent entre l'APECA et d'autres organismes fédéraux ont pris une importance grandissante au cours des dernières années. L'Agence continuera de consulter fréquemment les organismes centraux. Grâce à des discussions avec d'autres organismes voués au développement régional, l'APECA favorisera une approche coordonnée à l'égard des enjeux qui touchent les différentes régions du Canada. À un autre niveau, il existe des conseils fédéraux dans chacune des provinces. L'APECA agit à la fois comme dirigeant et comme participant. Ces conseils donnent aux ministères fédéraux l'occasion de discuter des initiatives en cours et de parler des nouvelles initiatives. En 2007-2008, ces conseils se pencheront sur plusieurs questions d'intérêt pour la région, dont l'aide fédérale aux collectivités autochtones du Nouveau-Brunswick et de Terre-Neuve-et-Labrador; une activité de sensibilisation centrée sur l'exécution d'un service axé sur les citoyens et le développement d'une culture renouvelée en matière de services à la fonction publique de la Nouvelle-Écosse; et un partenariat d'apprentissage avec Anciens Combattants Canada à l'Île-du-Prince-Édouard.

la région. L'activité de défense des intérêts mettra l'accent sur les investissements fédéraux dans le secteur des sciences biologiques, plus précisément sur ceux qui pourraient permettre de faire le pont entre la R-D et les applications commerciales.

Une part importante de l'économie de la région dépend de la viabilité de ses ressources naturelles. Il faut définir de nouvelles approches afin de réorienter ces industries pour qu'elles puissent mieux répondre aux demandes des marchés mondiaux. L'Agence produira un plan d'action qui proposera des façons de diversifier les secteurs de ressources renouvelables de la région, ce qui inclut la foresterie, l'agriculture, les pêches et l'aquaculture. Ce plan portera principalement sur les façons d'augmenter la compétitivité des secteurs des ressources naturelles grâce à une hausse de la productivité et à une réorientation vers des produits et services haut de gamme.

Activité de programme : 3.3 Coordination

Résultats attendus : Coordination a l'échelle régionale des politiques et des programmes d'autres ministères fédéraux et d'autres intervenants, afin de définir des stratégies de développement intégrées.			
Indicateur :	***Objectif :***		
• Mesures stratégiques conjointes qui traduisent des positions communes sur des dossiers déterminés de développement des entreprises et des collectivités	• En collaboration avec des partenaires fédéraux et provinciaux, élaborer des mesures stratégiques portant sur des enjeux tels que la population, la productivité, la compétitivité et l'accès au capital		
Stratégie de mesure du rendement : Les objectifs annuels seront mesurés grâce à une analyse des données provenant du réseau des politiques de l'APECA et du bureau du Conseil privé (affaires intergouvernementales). Les objectifs quinquennaux seront mesurés grâce à l'analyse des données provenant de rapports sur les projets et d'entrevues.			
	2007-2008	*2008-2009*	*2009-2010*
Ressources financières (en millions de dollars)	2,3	2,3	2,3
Ressources humaines (ETP)	29	27	27

En vertu du mandat de coordination qui lui est confié, l'APECA voit à ce que tous les groupes et parties intéressées qui ont une responsabilité ou un intérêt à l'égard du développement économique travaillent ensemble afin de réduire les chevauchements et d'optimiser les collaborations. Bien que le mandat ne porte que sur les activités de développement menées par d'autres ministères et organismes fédéraux œuvrant au Canada atlantique, son rôle de coordination a été élargi et couvre maintenant des activités fédérales-provinciales importantes, de même que des initiatives menées conjointement avec les organismes de développement fédéraux des autres régions du Canada. D'autres intervenants sont aussi de la partie, parmi lesquels des établissements d'enseignement postsecondaire, le secteur privé et ses organismes, de même que des organismes non gouvernementaux.

La stratégie fédérale a aussi mis en lumière des mesures qui permettront de mieux harmoniser les capacités de recherche des établissements postsecondaires avec les besoins des entreprises, et ce, dans des secteurs où le Canada pourrait devenir un chef de file mondial, notamment l'énergie, les technologies environnementales et les sciences de la santé. En ce qui concerne la priorité liée à l'énergie, l'Agence mettra l'accent sur la préparation de conseils, de stratégies, de plans, d'ateliers et de projets visant à attirer des investissements dans le secteur de l'énergie au Canada atlantique, et à contribuer à la création de possibilités commerciales dans ce secteur. Pour la priorité relative à l'environnement, l'Agence, en collaboration avec d'autres ministères fédéraux, élaborera des stratégies et des plans afin de repérer et d'évaluer les possibilités d'affaires et d'innovation que présentent le programme environnemental du gouvernement et les initiatives liées à l'énergie propre.

La priorité relative à la population et à l'immigration sera axée sur la création d'une approche en matière d'immigration pour le Canada atlantique, une approche conçue pour attirer et procéder au perfectionnement professionnel des personnes qualifiées dans les secteurs prioritaires de l'économie de l'Atlantique. L'Agence prendra part aux stratégies de perfectionnement des compétences du gouvernement fédéral, qui auront pour effet d'améliorer l'éducation postsecondaire, de former les travailleurs à la nouvelle économie du savoir, et de reconvertir les travailleurs âgés afin qu'ils puissent participer plus efficacement au marché du travail.

Dans bon nombre de domaines qui touchent le développement économique, les nouvelles priorités de l'Agence vont dans le même sens que les nouvelles priorités fédérales. Dans son plan global à long terme sur les infrastructures, le gouvernement fédéral mentionne spécifiquement les portes d'entrées de l'Est et de l'Ouest. Dans le cadre de sa priorité de défense des intérêts, l'APECA facilitera la création et l'implantation d'une porte d'entrée de l'Atlantique intégrée, laquelle comprendra des corridors qui relieront des points d'entrée, par exemple Halifax, au reste de la région de l'Atlantique et à d'autres ports comme ceux de Montréal et de Québec. À cette fin, l'Agence collaborera étroitement avec d'autres ministères fédéraux pour faire en sorte que la porte d'entrée de l'Atlantique soit intégrée et qu'elle soit conforme au cadre national sur les portes et corridors commerciaux stratégiques.

Conformément à la stratégie du gouvernement concernant les sciences et la technologie, l'Agence a ajouté les sciences biologiques au nombre de ses priorités de défense des intérêts. Le Canada atlantique a déjà d'excellents antécédents en R-D dans les domaines des sciences de la santé, du développement des poissons et de la transformation des aliments, ce qui formera une base solide pour la croissance future de

Priorités clés :

- *Défendre les intérêts du Canada atlantique afin que les nouvelles mesures du gouvernement tiennent mieux compte des besoins de la région de l'Atlantique, en faisant appel aux dossiers des champions de la défense des intérêts.*
- *Mener des études et entreprendre d'autres activités centrées sur la porte d'entrée de l'Atlantique, afin d'élaborer une stratégie globale.*

s'assurer que les politiques et les programmes nationaux reflètent le contexte régional, en plus de promouvoir les possibilités offertes par le Canada atlantique. Ces priorités sont réévaluées et rajustées chaque année pour tenir compte des nouvelles priorités du Canada atlantique et de l'évolution du programme fédéral. En 2007-2008, les priorités de l'APECA étaient notamment l'aérospatiale et la défense; l'aquaculture; les sciences et la technologie; la commercialisation; l'énergie; la population; et l'immigration. À cette liste s'ajoutent quatre nouvelles priorités, soit la porte d'entrée de l'Atlantique, les sciences biologiques, l'environnement et les industries du secteur primaire.

La priorité liée à l'aérospatiale et à la défense vise à faire la promotion des entreprises de l'Atlantique en ce qui concerne les grands projets d'approvisionnement du gouvernement fédéral, dans le cadre de la politique fédérale des retombées industrielles et régionales. Ainsi, pour 2007-2008, nous ferons des démarches relativement aux projets annoncés dans le cadre de l'initiative « *Le Canada d'abord* » du ministère de la Défense nationale, entre autres en ce qui concerne les avions de transport stratégique et tactique, les navires de soutien interarmées, les camions militaires et les hélicoptères de transport moyen à lourd. Par son travail de défense des intérêts, l'APECA informe les entreprises nationales et multinationales de la capacité industrielle du Canada atlantique et encourage les soumissionnaires à travailler en partenariat avec les entreprises de la région. Afin d'aider les entreprises de l'Atlantique à se préparer davantage, l'Agence offrira des séances de sensibilisation et des renseignements au sujet des futurs contrats d'approvisionnement du gouvernement fédéral. Dans le cadre de sa fonction de défense des intérêts, l'Agence fera un suivi régulier de l'évolution des politiques fédérales liées aux approvisionnements, selon une perspective régionale.

Le secteur de l'aquaculture a une importance stratégique pour le Canada atlantique car il peut contribuer à la création de richesses, à la création d'emplois et à la diversification des collectivités rurales et côtières. En 2007-2008, l'Agence mettra l'accent sur l'innovation, la recherche-développement (R-D) et la commercialisation de nouvelles technologies. Par ailleurs, l'Agence collaborera étroitement avec le ministère des Pêches et des Océans et les gouvernements provinciaux de l'Atlantique à l'élaboration d'un accord cadre sur l'aquaculture. De cette façon, on s'assurera que l'accord répond aux besoins des entreprises de l'Atlantique, tels que définis par divers réseaux spécialisés en aquaculture.

Quant à la priorité en matière de sciences et de technologie, elle visera principalement à tirer parti de l'engagement du gouvernement fédéral à l'égard de l'élaboration d'une stratégie globale pour les sciences et la technologie basée sur l'excellence. Elle favorisera une plus grande harmonisation des recherches entreprises par les universités et le secteur privé dans le but d'amener les entreprises du Canada atlantique à mettre sur le marché de nouvelles techniques et des innovations. En ce qui concerne la priorité liée à la commercialisation, l'Agence cherchera à créer un contexte propice à la création d'applications commerciales découlant des travaux universitaires de R-D, en collaboration avec des consortiums tels que Springboard Atlantique et d'autres partenaires.

dans le domaine des politiques viennent aussi appuyer le travail des champions de la défense des intérêts et le Comité des hauts fonctionnaires fédéraux-provinciaux.

Activité de programme : 3.2 Défense des intérêts

Résultats attendus : Des politiques et des programmes fédéraux qui tiennent compte des besoins et des intérêts des entreprises et des collectivités du Canada atlantique en matière de développement.		
Indicateur :	***Objectif :***	
• Effet des positions prises par l'Agence sur les politiques et les programmes, notamment le programme d'acquisition d'immobilisations du gouvernement	• Accroître l'incidence et l'influence de la participation de l'APECA dans les dossiers horizontaux, sectoriels et autres qui sont importants pour le Canada atlantique	
Stratégie de mesure du rendement : Analyse de données provenant d'entrevues de hauts fonctionnaires des ministères à vocation économique, des dossiers de l'Agence et du réseau d'approvisionnement de l'Agence.		
	2007-2008	*2008-2009*	*2009-2010*
Ressources financières (en millions de dollars)	4,1	4,1	4,1
Ressources humaines (ETP)	49	49	49

La fonction de défense des intérêts de l'APECA vise deux objectifs principaux. D'une part, elle cherche à promouvoir les intérêts de la région en ce qui concerne l'élaboration de programmes et de politiques nationaux, afin que les initiatives gouvernementales soient mieux adaptées aux besoins du Canada atlantique. D'autre part, elle est aussi en quête de retombées industrielles régionales associées aux contrats d'approvisionnement du secteur public, particulièrement les grands projets de l'État, dans le but d'améliorer la situation des entreprises de l'Atlantique.

La promotion efficace des intérêts du Canada atlantique prend la forme d'évaluations environnementales de suivi des priorités du gouvernement fédéral pour déceler les liens et les incidences; d'information et de conseils aux représentants du gouvernement en ce qui a trait aux nouveaux dossiers; de diffusion des renseignements sur le Canada atlantique aux organismes centraux, aux autres ministères et au Cabinet; et d'une influence sur le programme des acquisitions du gouvernement du Canada.

Grâce à sa fonction de défense des intérêts, l'APECA attire l'attention des organismes centraux et des autres ministères sur les lacunes que comportent les programmes nationaux, et elle cherche à obtenir leur appui afin d'élaborer des mesures plus efficaces pour le Canada atlantique. Le travail de défense des intérêts de l'APECA vise aussi à ce que les entreprises de la région atlantique puissent plus facilement avoir accès aux services, aux mesures de soutien et aux contrats du gouvernement.

Depuis le début de 2005, l'Agence a axé ses efforts de défense des intérêts sur plusieurs priorités, chacune d'elles défendue par un champion. La définition des priorités permet de

Cette fonction est soutenue par les sous-activités de programme suivantes : analyse des politiques et conseils, analyse économique, recherche en matière de politiques et engagement. Les préoccupations relatives aux politiques reflètent les nouvelles préoccupations économiques de la région, des provinces et des localités, de même que les enjeux d'ordre structurel et les possibilités sectorielles de l'économie de la région. Pour déterminer quels domaines nécessitent un travail lié aux politiques, l'APECA se base sur les éléments suivants :

- l'analyse régulière des mesures d'orientation stratégique des autres ministères fédéraux et d'autres juridictions (provinciales, internationales), en particulier les nouvelles orientations au chapitre des politiques nationales;
- le suivi des nouvelles tendances dans les grands domaines cadres (p. ex. le cadre financier, la fiscalité, les politiques sectorielles);
- l'identification, par la recherche et la consultation, des possibilités qu'offrent les domaines comme le commerce, l'investissement et les secteurs de croissance;
- la mise au point de stratégies pour le gouvernement fédéral et l'APECA dans le but de saisir de grandes occasions;
- le maintien d'un processus d'engagement/de consultation sur les orientations stratégiques pour que l'Agence soit en contact avec le public, sa clientèle et les divers acteurs économiques qui interviennent dans la définition des enjeux et dans la sélection des solutions les meilleures ou les plus acceptables.

Un des aspects importants du modèle d'élaboration des politiques de l'APECA, dont les projets subventionnés par la MRSRA font partie intégrante, est l'efficacité avec laquelle les résultats des activités de recherche et d'engagement sont communiqués à un large public. Cette communication se produit à deux niveaux : à l'intérieur de l'APECA (à tous les échelons jusqu'au ministre) et parmi des auditoires de l'extérieur de l'APECA.

En 2007-2008, l'APECA entend axer son travail en matière de politiques sur l'examen des points suivants : les possibilités importantes dans le domaine des transports; la possibilité d'accroître la compétitivité de la région grâce à une plus grande diversification des industries de ressources renouvelables; l'incidence des initiatives de développement des collectivités menées par l'APECA; la possibilité d'accroître la commercialisation de techniques et de produits nouveaux dans la région; et les enjeux liés au perfectionnement des compétences. Les activités de l'Agence

Priorités clés :

- *Procéder à des analyses et à des recherches en matière de politiques pour déterminer les champs d'intervention de l'APECA afin qu'elle remplisse son mandat de la façon la plus efficace possible.*
- *Explorer la faisabilité et les options pour une productivité et une concurrence accrues au niveau des secteurs de ressources renouvelables.*
- *Mener des études et entreprendre d'autres activités centrées sur la porte d'entrée de l'Atlantique, afin d'élaborer une stratégie globale.*

Les sections qui suivent, portant sur les politiques, la défense des intérêts et la coordination, donnent plus de précisions sur les activités que l'Agence prévoit exécuter et les principaux résultats qu'elle compte obtenir.

Activité de programme : 3.1 Politiques

Résultats attendus : Décisions stratégiques, bien appuyées sur les recherches, qui tiennent compte à la fois des possibilités et des défis propres à l'économie du Canada atlantique, et des possibilités de développement des entreprises et des collectivités.		
Indicateur :	***Objectif :***	
• Mesure dans laquelle les projets d'analyse et de recherche en matière de politiques sont utiles et/ou contribuent à la prise de décision en ce qui concerne le développement économique du Canada atlantique, y compris les services et les mesures de soutien conçus pour le développement des entreprises et des collectivités	• Continuer à fournir aux décideurs des conseils avisés, grâce à l'analyse des politiques liées aux enjeux et aux possibilités de l'économie de l'Atlantique, par exemple les possibilités importantes qu'offre le secteur des transports, la compétitivité accrue des industries de ressources renouvelables, etc.	
Stratégie de mesure du rendement : Analyse annuelle de données tirées de rapports sur les projets, d'un sondage auprès de sources d'information clés géré par le réseau des politiques de l'APECA, et des rapports de la Mesure de recherche stratégique visant la région de l'Atlantique. De plus, tous les cinq ans, l'Agence effectuera une évaluation officielle pour mesurer les deux indicateurs « incidence des politiques/stratégies nouvelles sur les programmes et mesures » et « utilité et incidence des études ».		
	2007-2008	*2008-2009*	*2009-2010*
Ressources financières (en millions de dollars)	7,7	7,5	7,4
Ressources humaines (ETP)	35	35	35

Le travail qu'accomplit l'APECA en matière de politiques procure une solide compréhension qui sert de base à l'élaboration des priorités et des initiatives stratégiques de l'APECA et à la conception de programmes, et guide l'élaboration de politiques nationales et les relations fédérales-provinciales. Ce travail comprend la préparation de politiques, de cadres et de conseils.

La fonction des politiques est confiée à des employés de l'APECA travaillant à son Siège social, dans les bureaux régionaux et au bureau d'Ottawa. Elle s'appuie sur des recherches internes et externes portant sur des enjeux économiques importants pour le Canada atlantique, sans oublier l'analyse continue des enjeux, des tendances, des défis et des possibilités propres à la région, et l'engagement des intervenants. La fonction des politiques de l'APECA est également soutenue par un programme de recherche spécialisé, la Mesure de recherche stratégique visant la région de l'Atlantique (MRSRA), qui permet de financer des projets de recherche dans toute la région, et qui est conçue dans le but d'établir une masse critique capable d'effectuer des recherches stratégiques au Canada atlantique.

qu'elle fait en collaboration avec ses partenaires et d'autres intervenants. À titre d'exemple, le plan économique du gouvernement fédéral, *Avantage Canada*[13], reconnaît qu'il est important d'innover constamment afin de pouvoir conserver un avantage concurrentiel et créer de meilleurs emplois. C'est dans cet esprit que les investissements des programmes de l'APECA ont aidé à l'élaboration de nouvelles technologies en appuyant la recherche-développement régionale. Il faut toutefois poursuivre le travail au chapitre des politiques et des programmes, pour faire en sorte que les possibilités commerciales issues de ces innovations se concrétisent.

Les industries du secteur primaire ont de la difficulté à affronter la rareté des ressources et la pression constante des compétiteurs. L'APECA travaillera avec d'autres partenaires et intervenants afin d'aider les secteurs de ressources renouvelables du Canada atlantique, notamment les secteurs de l'agriculture, des forêts, des pêches et de l'aquaculture, à se diversifier, à innover et à se réorienter vers des activités comportant une plus forte valeur ajoutée, ce qui leur donnera une meilleure position concurrentielle à l'échelle mondiale.

La diminution de la population représente aussi un enjeu important pour l'économie de la région de l'Atlantique. Le vieillissement et les déplacements de la population à l'intérieur de la région démontrent la nécessité d'adopter des stratégies et des mesures qui visent à dynamiser le marché de l'emploi. Pour cette raison, l'APECA continue d'orienter son travail d'élaboration de politiques, de défense des intérêts et de coordination de façon à faciliter la transition actuelle de la main-d'œuvre.

Il est aussi important pour l'APECA d'explorer diverses options et de tirer parti des possibilités qui se présentent. Ainsi, le plan économique du gouvernement fédéral fait des portes d'entrée du Canada une priorité, en plus de reconnaître que la côte atlantique est un maillon important du trafic maritime international. Cet élément est donc une priorité pour l'APECA afin d'assurer une croissance économique durable dans la région et pour que la région contribue à une productivité économique nationale accrue et à sa compétitivité à l'échelle mondiale.

Ces priorités figurent parmi les principaux secteurs et enjeux horizontaux sur lesquels l'Agence concentrera son travail d'élaboration de politiques, de défense des intérêts et de coordination en 2007-2008. Ces priorités, que l'on appelle les dossiers des champions de la défense des intérêts, comprennent l'aérospatiale et la défense, l'énergie, l'environnement, les sciences et la technologie, la commercialisation, l'aquaculture, les industries du secteur primaire, la porte d'entrée de l'Atlantique, la population et l'immigration, et les sciences biologiques.

Pour faire progresser ces dossiers prioritaires, l'APECA continuera de s'assurer la collaboration d'autres intervenants et de travailler en partenariat avec des parties prenantes des secteurs public et privé, tout en défendant les intérêts de la région atlantique à l'échelle nationale.

---

[13] *Avantage Canada – Bâtir une économie forte pour les Canadiens*, Finances Canada (2006).

Résultat stratégique :
3. Politiques et programmes qui visent à renforcer l'économie de la région de l'Atlantique

Indicateur :	*Objectif :*
• Programmes/initiatives régionaux mis en œuvre ou modifiés à la suite du travail fait par l'APECA en matière de politiques	• Soutien continu du gouvernement à l'égard des priorités de l'Agence; collaboration avec d'autres ministères fédéraux; et engagement conjoint avec d'autres partenaires du Canada atlantique dans des secteurs qui contribueront à accroître la compétitivité de l'économie de la région

Stratégie de mesure du rendement : Analyse de l'information provenant du réseau stratégique de l'APECA et d'un sondage auprès de sources d'information clés, en plus d'indicateurs provenant de l'exposé budgétaire du gouvernement fédéral, du discours du Trône et des décisions des organismes centraux

	2007-2008	*2008-2009*	*2009-2010*
Ressources financières (en millions de dollars)	14,1	13,9	13,8
Ressources humaines (ETP)	113	111	111

La *Loi sur l'APECA* définit le mandat de l'Agence et son rôle d'élaboration de politiques, de défense des intérêts et de coordination, qui est devenu la pierre angulaire dans la détermination des possibilités et des enjeux importants que connaît l'économie régionale. Les fonctions de politiques, de défense des intérêts et de coordination de l'APECA existent pour informer et soutenir le processus décisionnel de l'Agence et du ministre ainsi que pour offrir des renseignements, des analyses et des conseils bien fondés sur un éventail de questions et de sujets.

Ces trois fonctions sont interdépendantes. La fonction liée aux politiques est au centre de ces rapports, car elle procure la recherche, l'analyse et les conseils nécessaires pour définir le programme d'activités à long terme et planifier de futures démarches de développement régional adaptées au contexte du Canada atlantique. Le travail accompli en matière de politiques soutient les intérêts à défendre et guide les efforts de coordination. Ces trois fonctions englobent :

- les questions relevant du mandat et de la loi;
- l'orientation stratégique et l'approche des programmes; et
- les questions horizontales, qui amènent l'APECA à dépasser le cadre économique sur lequel elle se concentre habituellement et à toucher les dimensions sociale, environnementale et culturelle.

Bon nombre des enjeux qui entourent l'économie du Canada atlantique ont un lien direct ou indirect avec la compétitivité de la région. L'APECA est donc déterminée à élaborer des stratégies et des mesures qui permettront de s'attaquer à ces problèmes, un travail

d'Infrastructure Canada accordent la priorité aux infrastructures municipales vertes et au transport local.

L'APECA met en œuvre les programmes d'infrastructure communautaire au Canada atlantique pour le compte du gouvernement du Canada. Ce sont les provinces et les municipalités qui gèrent ces projets. Dans la plupart des cas, le gouvernement du Canada offre la même contribution que le gouvernement provincial et absorbe jusqu'au tiers des coûts des projets d'infrastructure. Au moyen de divers fonds, Infrastructure Canada assure la coordination entre les partenaires à l'échelle nationale pour la mise en œuvre des projets.

Les vice-présidents régionaux de l'APECA agissent à titre de coprésidents des comités fédéraux-provinciaux de gestion des infrastructures. Les ressources financières pour 2007-2008 comprennent les contributions et les fonds de fonctionnement pour le Programme infrastructures Canada qui prend fin progressivement. L'APECA demeure engagé à réaliser les initiatives fédérales en matière d'infrastructure et à participer à l'exécution du Fonds sur l'infrastructure municipale rurale et du Fonds canadien sur l'infrastructure stratégique, les dépenses prévues étant signalées par l'intermédiaire d'Infrastructure Canada.

Pour de plus amples renseignements concernant les programmes d'infrastructure, consulter le site Web d'Infrastructure Canada à http://www.infrastructurecanada.gc.ca/index_f.shtml.

l'élimination du service de traversiers entre le Nouveau-Brunswick et l'Île-du-Prince-Édouard.

Habituellement, le financement ciblé est disponible lorsque l'adaptation découle d'une décision du gouvernement ou relève clairement de son mandat. À l'heure actuelle, le seul programme d'adaptation administré par l'APECA est la Mesure d'adaptation du chantier naval de Saint John, établie à la suite de la fermeture du chantier naval de Saint John, au Nouveau-Brunswick.

Cette mesure d'adaptation vise à réagir à la baisse des activités manufacturières au Nouveau-Brunswick et aux répercussions économiques qui en découlent. Les résultats à court terme attendus de la Mesure d'adaptation du chantier naval de Saint John sont les suivants : preuve que le réaménagement du site est financièrement viable, demande d'aide financière pour le réaménagement du site et travaux d'amélioration au site. Tous les projets proposés en vertu de cette mesure d'adaptation doivent être approuvés d'ici le 31 mai 2007. Tous les paiements pour ces projets doivent être déboursés avant l'expiration des modalités gouvernant le programme, soit le 31 mai 2008.

Activité de programme : 2.3 Programme d'infrastructure

Résultats attendus : Amélioration de l'infrastructure publique et de celle des collectivités urbaines et rurales			
Indicateur :	***Objectif :***		
• Valeur et nombre de projets par catégorie*	• 308,8 millions de dollars sur une période d'un an • 197 projets d'infrastructure municipale verte • un projet d'infrastructure de transport local		
Stratégie de mesure du rendement : Analyse des données du système partagé de gestion de l'information sur les infrastructures (SPGII).			
	2007-2008	*2008-2009*	*2009-2010*
Ressources financières (en millions de dollars)	5,1	1,0	1,0
Ressources humaines (ETP)	14	10	10

* Infrastructure municipale verte et infrastructure de transport local.

L'infrastructure communautaire est une pierre angulaire du développement des collectivités. Des investissements dans l'infrastructure garantissent l'approvisionnement en eau potable saine, des systèmes de gestion des eaux usées efficaces et des projets de transport importants qui facilitent le déplacement sécuritaire des personnes et des biens. De plus, l'infrastructure stratégique qui soutient le développement des collectivités et la croissance économique peut être un catalyseur pour la croissance et la prospérité d'une collectivité. Travaillant de concert avec Infrastructure Canada et les provinces, l'APECA supervise ou met en œuvre la répartition des fonds fédéraux alloués à chaque région dans le cadre des divers programmes de financement des infrastructures. Les programmes

En plus des exigences découlant de la Charte des droits et libertés, l'article 41 de la *Loi sur les langues officielles* du Canada impose aux organismes fédéraux le devoir de favoriser l'épanouissement des communautés francophones et anglophones en situation minoritaire du pays, et d'appuyer leur développement. À cette fin, l'APECA collabore avec plusieurs organismes acadiens et francophones de la région. L'APECA ne se contente pas de satisfaire aux exigences minimales et d'offrir à sa clientèle acadienne et francophone des services en français. En effet, elle utilise le Programme de développement des entreprises, le Fonds des collectivités innovatrices et des capitaux provenant de ses partenariats pour permettre aux communautés minoritaires de langue officielle de s'adonner à des activités qui favorisent le développement économique.

En 2007-2008, l'APECA continuera de travailler avec les collectivités et les organismes communautaires afin de cibler, d'élaborer et de soutenir des projets qui contribueront à la productivité et à la compétitivité des collectivités et des secteurs primaires. En ce qui concerne les investissements consacrés aux organismes de développement économique des collectivités, l'APECA s'efforcera, dans la mesure du possible, d'appuyer les stratégies qui rapportent le plus de résultats par rapport à l'investissement effectué.

Activité de programme : 2.2 Mesures d'intervention spéciale

Résultats attendus : Réduction des effets des crises économiques			
Indicateur :	*Objectif :*		
• Présence d'une activité économique nouvelle/diversifiée	• Selon les objectifs de chaque programme		
Stratégie de mesure du rendement : Évaluation des données provenant d'études, de sondages et d'évaluations internes			
	2007-2008	*2008-2009*	*2009-2010*
Ressources financières (en millions de dollars)	40,5	0	0
Ressources humaines (ETP)	2	0	0

Il arrive que les décisions du gouvernement fédéral – ou d'autres activités ayant un impact dans un domaine quelconque de son mandat (p. ex. les pêches) - créent un besoin d'adaptation économique important dans une collectivité ou une région. De temps à autre, des interventions ciblées sont également nécessaires à la suite de désastres naturels. Ces mesures sont basées sur l'affectation de nouveaux fonds à l'APECA, dans son rôle d'organisme de développement économique au Canada atlantique. Chaque mesure d'intervention spéciale a des objectifs, des clients et des mesures du rendement particuliers.

À titre d'exemple, l'APECA a offert par le passé des programmes d'adaptation dans le cadre des fermetures des bases militaires, de la fermeture de la pêche à la morue et de

L'APECA collabore avec les collectivités et investit de façon stratégique pour tirer parti des possibilités qui peuvent stimuler la croissance économique durable et renforcer les capacités de développement des collectivités. Ce faisant, l'APECA investit dans l'infrastructure essentielle au développement économique, y compris les secteurs stratégiques, les compétences, les atouts des collectivités et d'autres secteurs clés. L'outil principal de l'APECA en matière d'investissement dans les collectivités est le Fonds des collectivités innovatrices.

La capacité économique limitée des collectivités de Premières nations est un enjeu essentiel de l'avenir économique des populations autochtones de la région. Les collectivités autochtones du Canada atlantique sont petites, généralement installées en régions éloignées, et se caractérisent par des taux de chômage extrêmement élevés et une population jeune qui augmente rapidement (près de la moitié de population a moins de 24 ans; le taux de croissance est trois fois plus élevé que celui de la population non autochtone). La majorité des Autochtones vivent dans les réserves et leur taux de pauvreté est plus élevé que la moyenne, tandis que leurs revenus sont inférieurs et que les niveaux scolaires atteints sont plus faibles (ce qui est aussi vrai des niveaux d'alphabétisation). Ces facteurs contribuent au sous-développement d'un segment de la population du Canada atlantique, un segment qui est aux prises avec des difficultés importantes au chapitre de la capacité interne, du développement des entreprises et de la gouvernance. Par conséquent, les interventions réalisées dans ces collectivités doivent se situer à un niveau beaucoup plus fondamental que dans les collectivités non autochtones.

Plusieurs ministères fédéraux se partagent la responsabilité du développement économique des Autochtones. Pour sa part, l'APECA collabore principalement avec Industrie Canada et Affaires indiennes et du Nord Canada pour s'assurer que les efforts de tous sont harmonisés.

L'APECA poursuit son travail en vue de repérer un nombre croissant de possibilités de développement économique des Autochtones et d'élaborer une approche plus concertée, basée sur un meilleur travail d'équipe, tant à l'interne qu'en partenariat avec d'autres ministères fédéraux. L'APECA tire parti de la souplesse de ses programmes existants pour investir dans les secteurs prioritaires ciblés conjointement par le gouvernement, les propriétaires d'entreprises autochtones et les collectivités autochtones : le perfectionnement des compétences en gestion, l'amélioration de la productivité, la conquête de nouveaux marchés, l'innovation et l'accès au financement.

Près de 300 000 Acadiens et francophones vivent dans la région de l'Atlantique, ce qui représente environ un tiers des francophones canadiens établis à l'extérieur du Québec. La vigueur économique de cette population est un élément essentiel à la santé de l'économie du Canada atlantique. La façon dont l'Agence traite ce groupe minoritaire est le fruit de la tradition et des exigences imposées par la loi. Il est bon de rappeler, en effet, que les communautés de langue officielle minoritaire ont droit à un soin particulier, qui leur est octroyé par la constitution.

Le développement de la capacité économique des collectivités de la région atlantique repose en grande partie sur le leadership bénévole des organismes de développement économique dans la collectivité, et les municipalités et administrations locales doivent aussi jouer un rôle de plus en plus important. L'APECA reconnaît que l'établissement de partenariats à l'échelle des collectivités est un facteur essentiel dans toute stratégie de développement des collectivités.

Activité de programme : 2.1 Favoriser le développement économique des collectivités de la région de l'atlantique

Résultats attendus : Accroissement des possibilités d'affaires et de croissance économique dans les collectivités du Canada atlantique Collaboration accrue avec les collectivités			
Indicateurs :	***Objectifs :***		
• Nombre de démarrages	• 700		
• Nombre d'expansions	• 800		
• Montant consacré aux projets/investissements axés sur le développement des collectivités	• 368,5 millions de dollars		
Stratégie de mesure du rendement : Analyse des données des rapports des CBDC et des systèmes internes.			
	2007-2008	*2008-2009*	*2009-2010*
Ressources financières (en millions de dollars)	100,9	95,8	95,7
Ressources Humaines (ETP)	182	181	181

Le soutien qu'offre l'APECA aux collectivités les aide à cibler leurs priorités et à mettre en œuvre des projets de développement économique. Dans certains cas, ces projets sont soutenus par d'autres organismes de développement économique des collectivités, par exemple les corporations au bénéfice du développement communautaire (CBDC) et les organismes régionaux de développement économique (ORDE), qui fournissent de l'aide financière et technique aux entreprises et aux collectivités.

Par l'entremise du Programme de développement des collectivités, l'APECA verse des contributions à 41 CBDC œuvrant dans les régions rurales au Canada atlantique. Ces contributions permettent aux CBDC de fournir une source essentielle de capitaux d'investissement et de micro-crédit, d'offrir des conseils aux entreprises et de les aider à perfectionner leurs compétences, en se concentrant principalement sur les petites entreprises en milieu rural. L'APECA soutient également 52 ORDE en collaboration avec d'autres paliers d'administration publique. Les ORDE sont chargés de la coordination, de l'élaboration et de la mise en œuvre du développement économique stratégique à l'échelle locale et régionale. Comme les CBDC, les ORDE sont dirigés par des conseils d'administration communautaires.

Résultat stratégique :
2. Dynamisme et viabilité des collectivités du Canada atlantique

Indicateurs :	*Objectifs quinquennaux : (de 2003-2004 à 2007-2008)*
• Capacité accrue des collectivités en matière de prise de décision, de planification et d'exécution	• Des plans de développement économique sont en place et le développement économique des collectivités est en cours
• Maintenir ou améliorer le taux de survie des entreprises rurales	• Maintenir ou augmenter le taux de survie des entreprises rurales

Stratégie de mesure du rendement : Analyse des données de Statistique Canada

	2007-2008	*2008-2009*	*2009-2010*
Ressources financières (en millions de dollars)	146,5	96,8	96,7
Ressources humaines (ETP)	198	191	191

L'économie de la région de l'Atlantique est fondée sur la diversité géographique, linguistique et culturelle de ses collectivités. Entre les petits villages éloignés et les vastes centres urbains, les occasions et les défis varient considérablement. L'APECA concentre ses efforts et ses stratégies sur le développement des collectivités comme l'un des piliers clés de sa stratégie globale à l'intention de la région. L'APECA collabore avec divers intervenants – autres paliers d'administration publique, ministères fédéraux, organismes non gouvernementaux et groupes communautaires – afin de multiplier les efforts et de surmonter les obstacles.

L'un des obstacles auquel le Canada atlantique est confronté est le ralentissement économique que connaissent certaines collectivités. Ces collectivités en transition se trouvent habituellement dans les zones rurales et éloignées. Elles possèdent une infrastructure et une capacité économique limitées et il faut les aider pour leur permettre de saisir les occasions économiques qui s'offrent à elles. Grâce à son soutien et à une approche holistique adaptée à la réalité d'une collectivité donnée, l'APECA peut favoriser leur développement économique.

Priorité clé :

- *Aider les collectivités à accroître leurs capacités et leur confiance afin d'identifier les priorités en matière de développement économique dans leur région et d'en coordonner la mise en œuvre.*

La capacité économique limitée au sein des collectivités de Premières nations est un enjeu essentiel du développement des populations autochtones. Ces populations bénéficient du travail de l'APECA avec les intervenants pour élaborer une approche stratégique au développement. Dans le même ordre d'idées, le développement économique des communautés francophones et acadiennes nécessite que tous les intervenants collaborent à l'atteinte d'objectifs communs.

Entreprises Canada est une initiative d'envergure nationale, et l'APECA est le partenaire administratif fédéral d'Entreprises Canada en Atlantique. Un secrétariat intégré à Industrie Canada facilite la coordination à l'échelle nationale.

Parmi les principaux objectifs visés pour la période de planification, mentionnons le maintien d'un niveau élevé de service à la clientèle, l'amélioration du site Web et des communications accrues afin que les Canadiens et Canadiennes de la région de l'Atlantique soient en mesure de profiter pleinement de ces services. On s'attend à ce que ces efforts entraînent une forte utilisation des services et un niveau élevé de satisfaction de la part des clients; des sondages permettront de faire le suivi des résultats.

Pour obtenir de plus amples renseignements, consulter le site http: /entreprisescanada.gc.ca.

nouveaux capitaux, favorisent la conservation du capital dans la région et/ou peuvent avoir un effet multiplicateur notable sur les fonds provenant d'autres sources.

À titre d'exemple, dans le cadre d'une collaboration avec la *First Angel Network Association*, l'Agence offre des séminaires de sensibilisation qui aident les entrepreneurs à se familiariser avec les méthodes de financement, les fournisseurs et leurs attentes, et à être mieux préparés lorsqu'il s'agit de chercher et d'obtenir du financement.

Jusqu'à ce que les lacunes constatées dans la gamme d'options de financement soient comblées par d'autres fournisseurs, l'APECA offre, par l'entremise du Programme de développement des entreprises, une aide directe pour le financement de certaines activités des PME, dont le démarrage, l'expansion et la modernisation.

Sous-activité de programme : 1.1.6 Accès à l'information relative aux affaires (Entreprises Canada)

Résultats attendus : Accès de la population du Canada atlantique à de l'information précise, utile et en temps voulu dans le domaine des affaires	
Indicateur :	***Objectif :***
• Niveau de satisfaction des clients (pourcentage de clients manifestant leur satisfaction au sujet des renseignements reçus)	• de 75 % à 80 %
Stratégie de mesure du rendement : Analyse des données provenant de sondages menés auprès de la clientèle	

Quand les Canadiens et Canadiennes de la région de l'Atlantique désirent planifier, lancer ou faire croître une entreprise, ils doivent avoir accès à des renseignements sur les programmes, les ressources et les cadres réglementaires pertinents des gouvernements. Entreprises Canada a donc pour but d'améliorer le service offert aux petites entreprises et aux entrepreneurs débutants, en leur permettant d'obtenir des renseignements détaillés sur les services, les programmes et les exigences réglementaires des gouvernements. Ainsi, Entreprises Canada réduit la complexité que suppose la consultation des divers paliers d'administration publique et contribue à simplifier le processus de développement des entreprises.

Ce service gratuit est accessible par Internet, par téléphone et dans des centres de services directs. Au Canada atlantique, il existe un centre de service d'Entreprises Canada dans chaque capitale provinciale. Chaque centre de service renferme un centre de ressources qui regroupe des bases de données perfectionnées consacrées aux études de marché, des exemples de plans d'activités et des manuels à l'intention des entrepreneurs.

- *Le repérage des clients éventuels :* L'Agence continue de soutenir les investissements provinciaux et fédéraux en identifiant des investisseurs repérés et potentiels.

De plus, l'APECA entreprend par elle-même différentes démarches, y compris de la publicité, du marketing direct, des foires commerciales et des activités de réseautage. En 2007-2008, l'Agence poursuivra ses efforts et mettra l'accent sur le repérage de clients éventuels. À cette fin, elle entreprendra des initiatives de recherche et de marketing en collaboration avec des parties prenantes régionales et fédérales et des postes à l'étranger. Elle fera des efforts particuliers pour attirer des IED en faisant la promotion de la région dans des secteurs clés, notamment l'externalisation des technologies de l'information (externalisation proche).

Sous-activité de programme : 1.1.5 Continuum de financement

Résultats attendus **:** Accroître l'étendue et la portée des options de financement	
Indicateurs :	***Objectifs :***
• Frais d'immobilisation des PME en régions rurales	• 60 millions de dollars
• Montant mobilisé par les fonds de travailleurs	• 10 millions de dollars
• Part du montant qui est utilisée comme levier dans les projets de financement de l'APECA	• 50 %
Stratégie de mesure du rendement : Analyse des données de Statistique canada, des systèmes internes, des évaluations de projets, de même que de documents publiés provenant de sociétés de capital de risque et d'associations industrielles	

L'objectif de l'Agence est de s'assurer que les PME du Canada atlantique disposent d'une gamme complète d'options de placement; ainsi, toutes les entreprises pourront raisonnablement avoir accès au financement dont elles auront besoin à chaque étape de leur évolution et bénéficier d'un soutien pendant toute leur croissance. L'APECA sait que les entrepreneurs et les PME doivent avoir accès à des options de financement par emprunt appropriées dans des institutions telles les banques et les caisses d'épargne et de crédit, de même qu'à un capital de risque provenant d'investisseurs providentiels, de sociétés de capital de risque et de marchés publics.

La gamme de produits et d'institutions de financement dont disposent les PME du Canada atlantique est plus restreinte que celle qui existe dans les grandes régions urbaines ailleurs au pays. Les lacunes au chapitre du financement nuisent au développement et à la croissance de bon nombre de PME de l'Atlantique qui œuvrent dans divers domaines et diverses régions géographiques. C'est pourquoi l'APECA prend des mesures afin d'amener les milieux financiers à évoluer et à combler ces lacunes. L'Agence souhaite soutenir des projets qui permettent aux PME du Canada atlantique d'avoir accès à de

concurrence mondiale. De 2000 à 2004, la part du Canada atlantique en ce qui concerne l'IED était légèrement supérieure à 7 % du montant national (ou légèrement supérieure à 4 % si on exclut le pétrole et le gaz), alors que sa part du PIB atteignait presque 6 %[12]. Par conséquent, le potentiel de croissance économique attribuable à l'IED au Canada atlantique est considérable.

Reconnaissant que l'IED est un moteur important de la croissance économique, l'APECA a élaboré une stratégie visant à augmenter l'IED au Canada atlantique. La Stratégie atlantique pour l'investissement a pour but d'encourager une coopération panatlantique accrue dans les secteurs de la recherche sur l'investissement, de la sensibilisation et de la promotion, de la diffusion des renseignements sur les investissements, des partenariats et du repérage de clients éventuels. Cette stratégie d'investissement a permis à l'Agence d'entreprendre, à l'échelle de toute la région et dans chaque province, diverses activités de développement de l'investissement comme :

- des missions commerciales scientifiques, technologiques et d'investissement dans des marchés clés;
- des missions d'Équipe Canada Atlantique;
- l'établissement et le développement de listes de clients éventuels;
- des campagnes directes de marketing et de publicité; et
- la promotion de la région par plusieurs mesures de marketing, y compris la participation à des salons commerciaux et à des tournées de familiarisation.

Le Partenariat pour le commerce et l'investissement au Canada atlantique appuie la Stratégie atlantique pour l'investissement par l'entremise des activités suivantes :

- *La recherche sur l'investissement :* La recherche de l'APECA met l'accent sur les tendances importantes au sein de la communauté internationale et sur la détermination et l'analyse des facteurs clés qui influencent les décisions que prennent les sociétés étrangères en matière d'investissements.

- *La gestion et la diffusion des renseignements :* L'Agence repère des possibilités d'investissements et communique les renseignements sur les investissements aux partenaires en temps opportun.

- *La sensibilisation et la promotion :* L'Agence exécute un programme stratégique afin de faire connaître le Canada atlantique comme un lieu rentable pour faire des affaires.

- *Les partenariats pour l'investissement :* L'APECA maintient des partenariats étroits avec Partenaires pour l'investissement au Canada, Affaires étrangères et Commerce international Canada, Industrie Canada et les quatre provinces de l'Atlantique afin de réduire le double emploi, de mettre en commun des ressources humaines et financières et de mettre en valeur le Canada atlantique comme entité cohérente.

[12] *Le point sur les investissements étrangers au Canada atlantique*, Conseil économique des provinces de l'Atlantique (2005).

services de première ligne d'Équipe Canada inc. par l'intermédiaire des centres de services aux entreprises du Canada partout dans la région de l'Atlantique.

2. *Initiative de représentation accrue aux États-Unis (IRA) :* Cette initiative vise à resserrer les liens politiques et économiques que la région entretient avec les États-Unis et à promouvoir les intérêts du Canada aux États-Unis dans les domaines de la défense des intérêts, du commerce, de l'expansion des affaires, de la science et de la technologie et de l'investissement. L'APECA poursuivra la mise en œuvre des initiatives financées par l'IRA. Ainsi, elle mènera des missions sectorielles vers des marchés choisis des États-Unis, invitera des acheteurs à venir dans la région et fera connaître les avantages qu'offre le Canada atlantique dans le cadre d'événements promotionnels ciblés aux États-Unis.

3. *Programme international du Canada pour l'agriculture et l'alimentation (PICAA) :* L'objectif du PICAA consiste à épauler l'industrie dans la mise en œuvre d'une stratégie nationale globale visant à faire mieux reconnaître le Canada sur la scène internationale et à améliorer les débouchés commerciaux des produits agricoles, des produits alimentaires et des fruits de mer canadiens à l'étranger. L'APECA siège à titre de membre votant au comité directeur de la stratégie et fait la promotion des produits issus du Canada atlantique.

Sous-activité de programme : 1.1.4 Investissement

Résultats attendus **:** Accroissement de l'investissement étranger direct au Canada atlantique	
Indicateurs :	***Objectifs :***
• Sensibilisation accrue (nombre de demandes de renseignements/visiteurs sur le site web)	• 750
• Nombre d'investissements admissibles possibles[8], repérés[9] et potentiels[10]	• 100
Stratégie de mesure du rendement **:** Les résultats annuels seront mesurés au moyen d'une analyse des données tirées de rapports internes	

L'investissement étranger direct (IED), que l'on définit comme « un investissement étranger dans une entreprise nationale qui confère à l'investisseur étranger un pouvoir décisionnel important dans la gestion de l'entreprise (propriété d'au moins 10 % de la participation avec droit de vote) »[11], crée des emplois et engendre des revenus. Il consolide aussi l'assise économique et forme la masse industrielle critique qu'exige la

[8] possible – en marketing, un membre d'un groupe cible qui peut être connu uniquement par des données démographiques.
[9] repéré – une réponse avec réserve offrant très peu de liens avec une société de la région de l'Atlantique.
[10] potentiel – un parti intéressé à une solution particulière déterminée.
[11] *L'investissement étranger direct au Canada atlantique*, page 1, Conseil économique des provinces de l'Atlantique (2002).

reconnaissance de la capacité d'exportation des PME de la région atlantique dans les marchés d'exportation sélectionnés.

Le deuxième élément est *l'éducation commerciale et le perfectionnement des compétences*. L'Agence coordonne des activités de formation et de mentorat adaptées aux besoins particuliers des exportateurs actuels, de ceux qui sont prêts à exporter et de ceux qui pourraient exporter. Ces activités permettent aussi de créer un bassin de consultants en commerce compétents dans la région.

Le troisième élément de la stratégie, *le renforcement des capacités*, aide les entreprises à élargir leur marché international et à développer des produits, notamment en organisant des missions commerciales (menées par l'APECA et en partenariat) destinées à certains marchés américains, européens et asiatiques. En 2007-2008, l'Agence continuera de mettre l'accent sur les marchés émergents et le suivi auprès des PME exportatrices. Ces efforts seront entrepris au moyen de diverses mesures de formation et de recherche en collaboration avec des parties prenantes régionales et fédérales et des postes à l'étranger. Les secteurs visés seront l'aquaculture, l'aérospatiale, la défense et l'énergie.

Finalement, grâce *aux politiques, à la coordination et aux partenariats*, l'APECA comprend un programme de recherche qui met l'accent sur les besoins en développement et les capacités d'exportation des PME. L'Agence développe de nouveaux secteurs au Canada atlantique par la mise en place de stratégies d'exportation sectorielles élaborées tant à l'échelle panatlantique qu'à l'échelon régional. En établissant des partenariats avec des organismes fédéraux, provinciaux et sectoriels dans le cadre de ses activités, l'APECA encourage la création d'alliances stratégiques et la coopération au Canada atlantique.

L'appui financier pour la stratégie commerciale de l'APECA est assuré grâce à trois programmes : le Partenariat pour le commerce et l'investissement au Canada atlantique, le Programme de promotion du commerce extérieur et le Programme de développement des entreprises.

Toujours dans le but de stimuler la croissance des exportations et le développement du Canada atlantique, l'APECA prend part à cinq initiatives horizontales liées au commerce. Elle est notamment l'organisme chef de file du Programme de promotion du commerce extérieur et d'Équipe Canada Atlantique. Pour obtenir plus de précisions sur ces deux programmes, consulter le site http://www.tbs-sct.gc.ca/rma/eppi-ibdrp/hrdb-rhbd/dep-min/ACOA-APECA/acoa-apeca_f.asp. L'APECA participe également aux initiatives horizontales que voici :

1. *Équipe Canada inc.* : Issue d'un partenariat entre le gouvernement fédéral, des gouvernements provinciaux et territoriaux et d'autres partenaires, Équipe Canada inc. aide les entreprises canadiennes à se préparer pour les marchés mondiaux en leur offrant un guichet unique qui leur procure un ensemble de services intégrés dans le domaine de l'exportation. L'APECA siège actuellement au conseil de gestion et au comité exécutif d'Équipe Canada inc. Elle continue aussi d'assurer la prestation de

Sous-activité de programme : 1.1.3 Commerce

Résultats attendus : Capacité d'exportation et ventes accrues pour les PME du Canada atlantique	
Indicateurs :	***Objectifs :***
• Nombre de PME qui ont amélioré leur capacité d'exporter (combinaison du nombre d'entreprises qui participent aux séances d'éducation commerciale, aux programmes de mentorat et aux cours axés sur le perfectionnement des compétences)	• 750
• Nombre de nouveaux exportateurs	• 35
• Nombre d'exportateurs qui pénètrent de nouveaux marchés	• 60
• Croissance des exportations des entreprises appuyées par l'APECA	• Identique ou à la hausse*
Stratégie de mesure du rendement **:** Analyse des données de Statistique Canada, de sondages et de rapports internes	

*L'objectif sera réévalué en 2007-2008.

L'exportation demeure l'un des principaux moteurs de la croissance économique au Canada. Elle engendre des recettes, stimule l'activité économique et crée de l'emploi. La proximité des riches marchés américains et européens ainsi que l'augmentation des biens et services exportables, fondés sur le savoir et à valeur ajoutée, font que le Canada atlantique est particulièrement bien placé pour exporter.

Au cours de la dernière décennie, les exportations de la région atlantique ont crû de 94 %, un résultat qui dépasse largement la moyenne canadienne de 57 %[6]. Cependant, il y a encore place à l'amélioration, puisque à peine 2,5 % des PME de la région exportent[7] actuellement. L'APECA sait que la clé d'une croissance et d'un succès continus réside dans la diversification et la création de nouveaux marchés, comme la Chine et l'Europe. C'est pourquoi elle a décidé de mettre l'accent, entre autres, sur la création de nouveaux marchés.

L'Agence travaille à la fois seule et en partenariat avec les autres ministères et organismes fédéraux et avec les quatre gouvernements provinciaux à l'exécution de sa démarche stratégique à l'égard du développement du commerce. Cette démarche s'appuie sur quatre éléments stratégiques.

Le premier élément, la *sensibilisation*, promeut l'exportation comme une stratégie de croissance pour les PME; elle améliore les connaissances des exportateurs actuels et futurs concernant les grands enjeux et les perspectives du commerce et accroît la

[6] *Données sur le commerce en direct*, http://strategis.gc.ca/sc_mrkti/tdst/frndoc/tr_homep.html, Industrie Canada (accès le 5 janvier 2007).

[7] *Registre des entreprises*, Statistique Canada (juin 2005), extrait de *Principales statistiques relatives aux petites entreprises – janvier 2005,* Industrie Canada, http://strategis.ic.gc.ca/epic/site/sbrp-rppe.nsf/fr/rd00999f.html; et *Profil des exportateurs canadiens : 1993 à 2004,* Statistique Canada (2006).

Le perfectionnement des compétences en affaires représente une multitude de défis pour les entrepreneurs. Dans bien des cas, les propriétaires de PME ne sont pas conscients des effets positifs qu'une amélioration des compétences peut avoir sur les résultats de l'entreprise, ou n'ont simplement pas le temps ou les ressources financières requises pour se perfectionner. Diverses activités conçues pour répondre à ces besoins seront organisées au cours de la prochaine année. Ces activités aideront les futurs entrepreneurs à démarrer de nouvelles entreprises, et elles aideront les entrepreneurs déjà établis à maintenir leurs activités ou à faire croître leur entreprise. Les activités prennent plusieurs formes, notamment des ateliers et des activités de réseautage, des concours de plans d'affaires, des possibilités de mentorat, des services de consultation et d'encadrement, et des partenariats avec des collèges et universités pour le développement des entreprises et le perfectionnement des compétences en affaires.

Le financement des activités d'EPCA provient soit du Programme de développement des entreprises de l'Agence, soit de l'un des deux programmes ci-après. L'Initiative Femmes en affaires vise à renforcer les capacités de gestion et les compétences en développement commercial au sein d'entreprises détenues par des femmes, et à améliorer leur accès aux capitaux et aux services de soutien aux entreprises. Quant à l'Initiative pour jeunes entrepreneurs, elle offre aux jeunes du Canada atlantique qui sont entrepreneurs ou qui aspirent à le devenir des possibilités de perfectionner leurs compétences en affaires.

L'Agence contribuera à promouvoir l'entrepreneurship et les compétences en affaires dans l'industrie touristique du Canada atlantique grâce à des séances et à des ateliers consacrés à la planification de la viabilité, offerts aux collectivités et aux PME. Pour renforcer ces compétences, on tirera aussi des leçons des expériences individuelles et collectives d'entreprises touristiques émérites établies dans d'autres régions du Canada.

Les principaux partenaires et clients sont des entités non commerciales, y compris des organismes d'aide aux entreprises à but non lucratif, des associations industrielles, des établissements d'enseignement, d'autres ministères et des groupes semblables.

des priorités de l'Agence sera de soutenir les projets de R-D qui ont les meilleures chances de mener à une commercialisation réussie, tout en encourageant la commercialisation de produits, de procédés et de services découlant de projets de R-D réalisés par le passé. En outre, l'APECA travaillera de concert avec ses partenaires et d'autres intervenants afin d'harmoniser les investissements dans des secteurs clés de la région atlantique. L'Agence verra aussi à promouvoir – à l'échelle régionale, nationale et internationale – la capacité de la région de réaliser de la R-D de pointe dans des domaines spécialisés ou certains secteurs spécifiques.

Sous-activité de programme : 1.1.2 Entrepreneurship et perfectionnement des compétences en affaires

Résultats attendus **:** Plus de Canadiens et de Canadiennes de la région de l'Atlantique ayant la motivation et les compétences pour créer, soutenir et faire croître leur entreprise	
Indicateurs :	***Objectifs*** **:**
• Pourcentage de participants à des activités de sensibilisation à l'entrepreneurship et de promotion de l'entrepreneurship qui indiquent que l'activité a affermi leur intention de lancer une entreprise	• De 60 % à 75 %
• Pourcentage de participants qui indiquent que l'activité a amélioré leurs compétences en affaires	• 75 %*
Stratégie de mesure du rendement **:** Analyse des données du système interne	

* Cet objectif a été modifié en raison des résultats préliminaires et se lit maintenant « 75 % » plutôt que « de 60 % à 75 % ». Plus de participants que prévu indiquent que leurs compétences en affaires ont augmenté en raison de leur participation à une activité d'entrepreneurship et de perfectionnement des compétences en affaires.

L'entrepreneurship et le perfectionnement des compétences en affaires (EPCA) – qui permettent d'augmenter le nombre de Canadiens et Canadiennes de la région de l'Atlantique qui ont la motivation et les compétences voulues pour planifier une entreprise, la lancer et la faire croître – constituent un élément clé du travail qu'accomplit l'APECA en matière de développement économique depuis 1990. Si l'on souhaite assurer l'avenir de la région, il est crucial de bâtir une culture d'entrepreneurship, puisque les entrepreneurs jouent un rôle essentiel dans la création d'emplois et de richesses.

Au cours des quinze dernières années, l'APECA a travaillé avec les intervenants clés de la région à promouvoir le concept d'entrepreneurship. Ce travail a porté fruit, puisque le nombre d'écoles, d'universités et d'organismes à but non lucratif qui contribuent à promouvoir l'entrepreneurship en tant que choix de carrière valide est plus élevé que jamais. L'Agence souhaite que ce niveau de sensibilisation se maintienne et elle apportera son aide en ce sens. Toutefois, elle est maintenant bien placée pour réorienter ses efforts et voir maintenant à ce que les futurs entrepreneurs et les gens d'affaires établis aient les compétences requises pour devenir plus concurrentiels, plus productifs et plus innovateurs à long terme.

Sous-activité de programme : 1.1.1 Innovation

Résultats attendus : Consolidation de la capacité d'innover et de commercialiser du Canada atlantique	
Indicateurs :	*Objectifs : (2007-2008)*
• Montant et pourcentage des fonds avec levier financier	• 85 millions de dollars, 50 %
• Nombre de partenariats et de collaborations valables en matière de développement et de commercialisation de la technologie	• 50
• Nombre d'organismes non gouvernementaux du Canada atlantique qui jouent un rôle de premier plan dans des projets (promoteurs privés)	• 10
• Nombre d'organismes non gouvernementaux qui participent à des projets réalisés par des établissements	• 20
	Objectif quinquennal : (de 2003-2004 à 2007-2008)
• Nombre de technologies, de procédés, de produits et de services commercialisés à la suite d'un projet d'innovation	• 30
Stratégie de mesure du rendement : Analyse des données des systèmes internes	

Les activités qu'entreprend l'APECA dans le domaine de l'innovation visent à surmonter les principaux obstacles auxquels se bute l'économie du Canada atlantique (retards au chapitre de la productivité et de la concurrence, et changements structuraux dans les industries des ressources traditionnelles) tout en favorisant le développement continu de nouveaux secteurs de technologie de pointe. L'Agence vise à faire valoir que le chemin de l'innovation mène à une économie régionale efficace et apte à réagir, qui permet aux entreprises de s'adapter aux nouveaux défis que pose la concurrence.

Par l'entremise du Fonds d'innovation de l'Atlantique, l'APECA investit dans de grands projets de recherche-développement (R-D) de pointe dans le secteur privé et les établissements de recherche. Ces projets visent à élaborer de nouvelles techniques qui pourront être commercialisées, à stimuler la conception de nouveaux produits et à favoriser la croissance des entreprises de la région, qu'elles soient nouvelles ou déjà bien établies. L'Agence encourage aussi les PME à miser sur l'innovation grâce au Programme de développement des entreprises, qui sert à financer des projets de R-D et l'adoption de nouvelles technologies, et à la Mesure visant la productivité et les compétences en affaires, qui stimule la capacité d'innovation en procurant un soutien pour l'embauche de personnel qualifié.

Priorité clé :
- *Améliorer la productivité et la concurrence des technologies innovatrices.*

En 2007-2008, l'APECA travaillera de façon stratégique afin d'optimiser l'effet de ses investissements et de mettre en œuvre ses stratégies de développement sectoriel. L'une

En collaboration avec ses partenaires, l'Agence organise des missions commerciales directes dans diverses régions du monde et facilite les rencontres entre les entreprises et d'éventuels acheteurs ou distributeurs.

Le troisième élément concerne les compétences. Pour réussir, une PME doit avoir des ressources humaines compétentes dans tous les domaines, dont la gestion, le marketing, les domaines techniques et les finances, et elle doit toujours chercher à perfectionner ces compétences. Pour la plupart des PME, investir dans le perfectionnement des compétences est une activité qui coûte cher et qu'il est difficile de financer; c'est pour cette raison que l'APECA fait la promotion d'un soutien financier qui couvre une partie de ces frais et offre ce soutien.

Le quatrième élément propre à une PME prospère est sa capacité d'avoir accès au financement dont elle a besoin, au moment où elle en a besoin. L'APECA est consciente que la gamme d'options de financement du Canada atlantique comporte certaines lacunes; tant que ces lacunes ne seront pas comblées par d'autres fournisseurs, les programmes de l'Agence continueront de soutenir le démarrage, l'expansion et la modernisation des PME.

L'APECA ne fait pas qu'offrir de l'aide et des programmes directement aux PME, elle exerce également une influence indirecte par l'intermédiaire d'associations industrielles et de groupes sans but lucratif.

Priorité clé :

- *Rendre le climat plus propice à la croissance des entreprises et favoriser le démarrage, l'expansion et la modernisation des petites et moyennes entreprises.*

L'APECA utilise diverses façons et tout un éventail d'initiatives pour stimuler et développer le contexte commercial dans lequel évoluent les PME. Qu'il s'agisse d'appuyer les associations de gens d'affaires, de fournir de l'information et du soutien aux entrepreneurs établis comme à ceux qui se lancent en affaires, de contribuer à amener les sociétés étrangères à investir au Canada atlantique, ou de créer de nouvelles sociétés de fonds communs, l'APECA met tout en œuvre pour créer un environnement idéal dans lequel les PME pourront s'établir, croître et prendre de l'expansion.

transports, et c'est ce que nous ferons. Pour que la région soit prospère, il faut hausser le niveau de compétences des ressources humaines. L'Agence entend continuer de soutenir fortement le travail fait en ce sens.

L'APECA croit que ces efforts entraîneront une croissance et une concurrence accrues des PME, une augmentation du revenu gagné et la création d'emplois au Canada atlantique.

Activité de programme :
1.1 Favoriser le développement des institutions et des entreprises, particulièrement celles de petite et moyenne taille

Résultats attendus : Amélioration de la croissance et de la compétitivité des PME de l'Atlantique			
Indicateurs :	***Objectifs :***		
• Taux de survie des entreprises appuyées par l'APECA	• De 1 à 2 fois plus élevé que dans les autres entreprises		
• Hausse en pourcentage des salaires versés par des entreprises appuyées par l'APECA	• De 1 à 2 fois plus élevée que dans les autres entreprises		
Stratégie de mesure du rendement : Analyse des données de Statistique Canada			
	2007-2008	*2008-2009*	*2009-2010*
Ressources financières (en millions de dollars)	208,6	217,5	211,5
Ressources humaines (ETP)	446	455	423

Quatre éléments stratégiques caractérisent les PME prospères. Le premier de ces éléments est le produit ou service que l'entreprise offre à sa clientèle. Les attributs qui distinguent ce produit ou service sont ses caractéristiques, sa qualité et son coût. Les PME peuvent améliorer ces attributs grâce à l'innovation, par exemple en créant de nouvelles caractéristiques ou en devenant plus productives. Il est toujours risqué d'investir dans des améliorations; c'est pourquoi l'aide versée par l'Agence prend la forme d'une aide directe qui encourage les PME à innover tout en contribuant à atténuer certains des risques financiers qu'elles assument. Les programmes tels que le Fonds d'innovation de l'Atlantique et le Programme de développement des entreprises aident les PME à innover, ce qui favorise leur réussite à long terme.

Le deuxième élément par lequel une PME prospère se distingue est sa capacité de vendre le produit ou service qu'elle offre. Pour aider les PME à augmenter leurs ventes, l'Agence finance des activités de marketing et le développement de nouveaux marchés. Les PME du Canada atlantique ne peuvent pas compter sur le fait que les ventes réalisées au Canada suffiront à assurer leur croissance – elles doivent se tourner vers l'étranger et trouver d'autres débouchés pour leurs produits ou services. Ces démarches comportent elles aussi un certain risque financier, que les programmes de l'APECA viennent atténuer.

Section II – Analyse des activités de programme par résultat stratégique

Résultat stratégique :
1. Entreprises concurrentielles et durables au Canada atlantique, particulièrement celles de petite et moyenne taille

Indicateurs :	*Objectif annuel :*
• Incidence sur la croissance de l'emploi dans les entreprises soutenues par l'APECA	• De 1 à 2 fois plus élevée que dans les autres entreprises
	Objectif quinquennal :
• Augmentation du PIB du Canada atlantique attribuable aux entreprises soutenues par l'APECA	• 4 à 5 dollars en gain du PIB pour chaque dollar dépensé par l'APECA

Stratégie de mesure du rendement **:** L'atteinte de l'objectif quinquennal sera mesurée par l'analyse des données de Statistique canada et des systèmes internes au moyen de la modélisation économétrique. La cible annuelle sera mesurée par l'analyse des données de Statistique Canada.

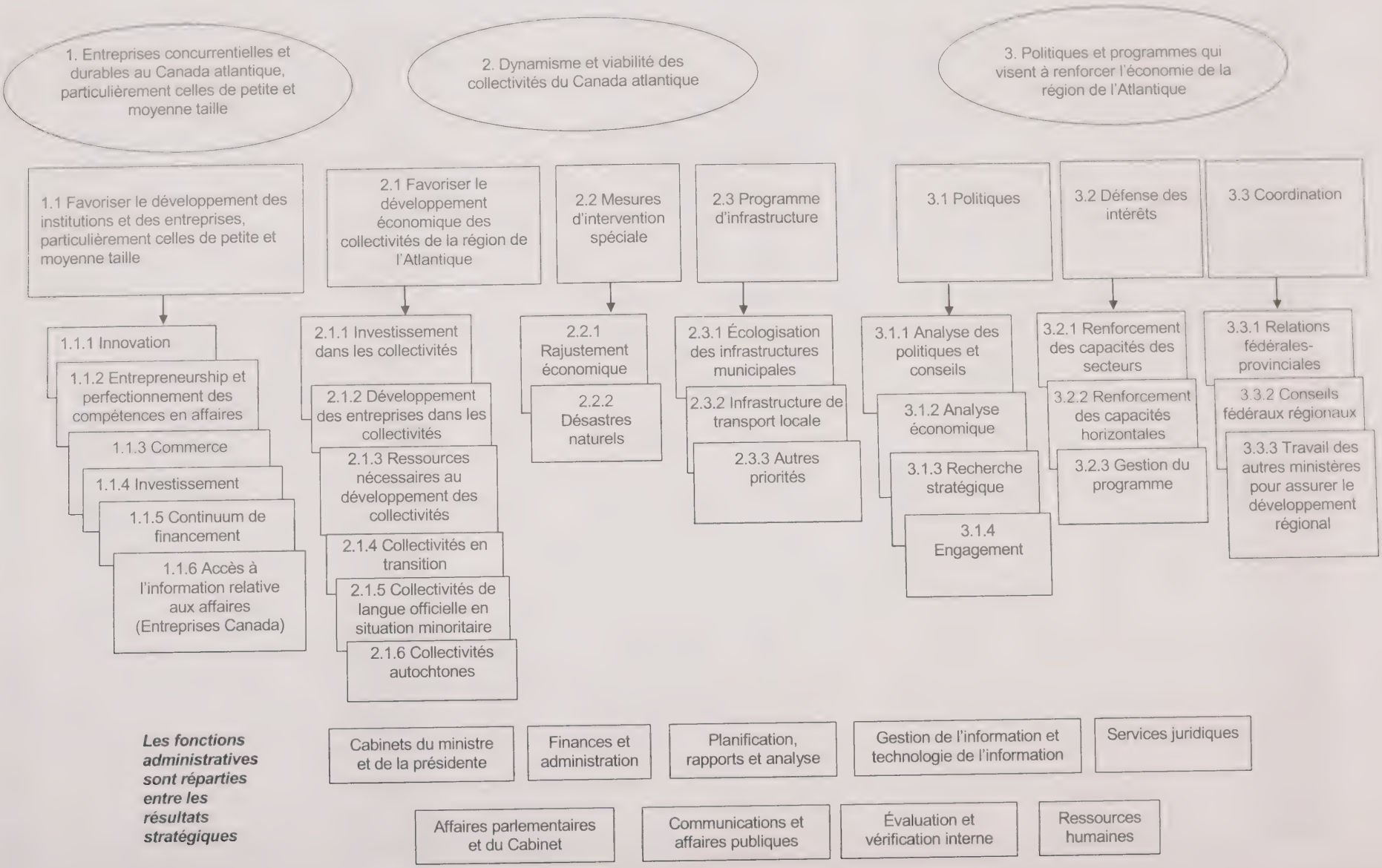
	2007-2008	*2008-2009*	*2009-2010*
Ressources financières (en millions de dollars)	208,6	217,5	211,5
Ressources humaines (ETP)	446	455	423

L'APECA considère que la transformation économique du Canada atlantique exige de nombreux accomplissements, dont certains sont mineurs et d'autres plus importants. La réussite se matérialisera grâce à un travail continu, jour après jour, une petite et moyenne entreprise (PME), une institution ou une association à la fois.

C'est pourquoi l'APECA propose des programmes et lance des stratégies qui, grâce à leur évolution constante, restent à jour et s'adaptent aux besoins des entreprises locales et aux exigences du marché mondial. L'APECA s'efforce de diriger ses ressources limitées vers les secteurs qui peuvent donner le plus de résultats. Ainsi, l'Agence a décidé de se concentrer sur les entreprises de l'Atlantique qui sont de petite ou de moyenne taille, puisqu'il a été démontré que ce sont les PME qui contribuent le plus à la création d'emplois durables au Canada.

Au cours de la prochaine année, l'APECA continuera de promouvoir, dans les PME, les universités et d'autres organismes, une innovation qui sera source de produits et de services commercialisables. L'Agence cherchera à repérer et à appuyer les grappes et les secteurs industriels qui semblent appelés à jouer un rôle important pour le Canada atlantique. L'APECA sait que, étant donné la mondialisation de l'économie, la région ne peut pas prétendre devenir un meneur dans tous les secteurs industriels. Il faut concentrer nos efforts sur certains secteurs clés tels que l'aquaculture, l'énergie, le tourisme et les

Architecture des activités de programme de l'APECA 2007-2008



Résultat stratégique de l'APECA	Activité de programme de l'APECA	Lien avec les résultats du gouvernement du Canada
	Mesures d'intervention spéciale	Croissance économique forte
	Programme d'infrastructure	Croissance économique forte
3. Politiques et programmes qui visent à renforcer l'économie de la région de l'Atlantique	Politiques	Croissance économique forte
	Défense des intérêts	Croissance économique forte
	Coordination	Croissance économique forte

Liens entre les activités/résultats de l'APECA et les résultats du gouvernement du Canada

Le rapport annuel du gouvernement du Canada sur le rendement, intitulé *Le rendement du Canada 2006*[5], donne un aperçu de la façon dont le rendement des différents ministères et organismes contribue aux résultats globaux du gouvernement dans plusieurs secteurs stratégiques clés : les affaires économiques, les affaires sociales, les affaires internationales et les relations gouvernementales (organismes fédéraux qui soutiennent tous les ministères et organismes).

Les activités de programme et les résultats stratégiques de l'APECA vont dans le même sens et renforcent la contribution qu'apporte le gouvernement du Canada à une forte croissance économique. Les sous-activités de l'APECA, plus spécifiques, contribuent aussi à nombre d'autres objectifs du gouvernement fédéral, par exemple : une économie axée sur l'innovation et le savoir, la sécurité du revenu, l'emploi, un environnement propre et sain, une culture et un patrimoine canadiens dynamiques, et une société diversifiée qui favorise la dualité linguistique et l'inclusion sociale.

Le résultat portant sur une « croissance économique forte » du gouvernement du Canada comprend des initiatives visant à renforcer le développement économique de toutes les régions et la forte compétitivité sectorielle. Le gouvernement est conscient que les politiques de développement régional sont un élément essentiel de toute stratégie globale visant à aider les régions du Canada à tirer profit des possibilités qu'offre l'économie mondiale. En outre, le gouvernement du Canada travaille ardemment à la réalisation d'une stratégie qui met à l'honneur les travailleurs du savoir qualifiés, la recherche de pointe et l'innovation. Par l'intermédiaire de ses activités et sous-activités, l'APECA soutient les objectifs visés par le gouvernement et contribue ainsi à la création d'un milieu propice à la prospérité des citoyens.

Le tableau ci-dessous illustre les liens entre les résultats que recherche le gouvernement du Canada et les activités de programme de l'APECA qui contribuent à l'atteinte de ces résultats.

Résultat stratégique de l'APECA	Activité de programme de l'APECA	Lien avec les résultats du gouvernement du Canada
1. Entreprises concurrentielles et durables au Canada atlantique, particulièrement celles de petite et moyenne taille	Favoriser le développement des institutions et des entreprises, particulièrement celles de petite et moyenne taille	Croissance économique forte
2. Dynamisme et viabilité des collectivités du Canada atlantique	Favoriser le développement économique des collectivités de la région de l'Atlantique	Croissance économique forte

[5] On peut consulter *Le rendement du Canada 2006* en ligne, à l'adresse http://www.tbs-sct.gc.ca/report/govrev/06/cp-rc_f.asp.

compétences en leadership de ses futurs dirigeants. C'est pour relever ce défi que les cadres supérieurs de l'APECA participeront à l'Initiative de renouveau dans la fonction publique.

L'Agence fait souvent appel à d'autres méthodes novatrices pour assurer le renouveau de son personnel. Elle tire notamment parti des programmes d'enseignement coopératif et des programmes de transition à l'intention des étudiants, qui contribuent au rajeunissement de l'organisme. Elle participe également au Programme de stagiaires en gestion de la fonction publique et au Programme de développement de carrière. Par ailleurs, l'Agence explore différentes méthodes de perfectionnement des cadres, dans le but d'accroître les compétences en leadership du personnel en place. C'est ainsi que l'APECA a lancé un plan de perfectionnement à l'intention des employés du Nouveau-Brunswick qui aspirent à devenir gestionnaires, et que le Siège social de l'Agence est en train de mettre sur pied un programme semblable. L'APECA a aussi élaboré un programme interne à l'intention de ses agents de commerce, programme qui a été demandé par la plupart des bureaux régionaux. Ces différents programmes visent tous à donner aux employés qui ont le désir et la capacité de devenir gestionnaires la possibilité d'acquérir des compétences en leadership.

3 – Valeurs et éthique

Pour que l'APECA puisse s'acquitter efficacement de son mandat, il est essentiel que le respect des valeurs et de l'éthique règne à l'intérieur de l'Agence. C'est pourquoi l'équipe de direction de l'APECA s'est engagée à faire preuve d'un comportement et d'un jugement convenables et à promouvoir ces valeurs auprès des gestionnaires et de l'ensemble du personnel. L'APECA travaillera aussi à améliorer les processus de communication interne et de rétroaction des employés au chapitre des valeurs et de l'éthique, et à élaborer une nouvelle stratégie de communication. Signalons aussi que l'Agence évaluera la Stratégie de carte routière vers le succès, de même que divers outils conçus par le Bureau des valeurs et de l'éthique de la fonction publique, afin de déterminer s'il est pertinent de les utiliser dans le contexte de l'Agence.

Plans et priorités de gestion

1 – Excellence en gestion

L'APECA s'est engagée à parfaire ses méthodes de gestion et sa gouvernance pour s'assurer que ses ressources sont gérées de façon efficiente et efficace, et que les systèmes et services requis pour soutenir la prise de décision des gestionnaires, la responsabilisation et le contrôle opérationnel sont bien en place. Pour atteindre ces buts, l'Agence mettra l'accent sur trois objectifs stratégiques :

- Soutenir le travail de l'APECA au chapitre de l'exécution des programmes et de l'élaboration des politiques: pour ce faire, mettre en place des outils, des processus et des cadres nécessaires pour assurer l'excellence de la gestion, ce qui contribuera à accroître l'efficience et l'efficacité de l'organisation.

- S'assurer que les fonds publics sont dépensés de manière responsable, conformément aux règles du Conseil du Trésor du Canada; pour ce faire, mettre en place les fonctions de contrôle et les mécanismes de soutien qui serviront à gérer les risques de l'organisme.

- Renforcer la gouvernance de l'organisme, en faisant en sorte que l'APECA se concentre sur l'atteinte de résultats, que ses programmes et politiques demeurent pertinents, et que l'on prend les décisions qu'il faut pour mener l'Agence sur la bonne voie.

2 – Planification intégrée des ressources humaines

La conception d'un processus de planification intégrée vise à renforcer les relations entre les résultats stratégiques – tels qu'ils sont définis dans l'Architecture des activités de programme de l'APECA – et les plans opérationnels plus détaillés qui décrivent les dépenses et les objectifs d'exécution des programmes. La planification des ressources humaines est une composante importante de ce processus de planification intégrée. Les gestionnaires de programmes et de politiques de l'APECA doivent maintenant harmoniser leurs activités opérationnelles (y compris les exigences en matière de ressources humaines et financières) avec chacun des trois résultats stratégiques de l'Agence.

La planification intégrée des ressources humaines procure à l'APECA de précieux renseignements sur l'apprentissage, le renforcement des capacités, la planification de la relève et l'équité en matière d'emploi, lesquels lui seront utiles en 2007-2008.

Comme l'a souligné le greffier du Conseil privé pendant le symposium 2006 de l'APEX, le renouveau dans la fonction publique est une priorité pour le gouvernement. En effet, le gouvernement fédéral subit actuellement les effets du vieillissement de la population, et il dispose d'un faible bassin de travailleurs aptes à prendre la relève des dirigeants clés de la fonction publique. La planification de la relève est aussi une priorité pour l'ensemble de l'Agence. Il est essentiel que l'APECA définisse des moyens d'accroître et de renforcer les

Résultat stratégique

Politiques et programmes qui visent à renforcer l'économie de l'Atlantique

Priorités clés :

- Procéder à des analyses et à des recherches en matière de politiques pour déterminer les champs d'intervention de l'APECA pour qu'elle remplisse son mandat de la façon la plus efficace possible (permanente).
- Explorer la faisabilité et les options pour une productivité et une concurrence accrues au niveau des secteurs de ressources renouvelables (nouvelle).
- Mener des études et entreprendre d'autres activités centrées sur la porte d'entrée de l'Atlantique, afin d'élaborer une stratégie globale (nouvelle).
- Défendre les intérêts du Canada atlantique afin que les nouvelles mesures du gouvernement tiennent mieux compte des besoins de la région de l'Atlantique, en faisant appel aux dossiers des champions de la défense des intérêts (permanente).

La *Loi sur l'APECA* énonce le rôle de l'Agence en matière de politiques, de défense des intérêts et de coordination. En tant qu'organisme fédéral responsable du développement économique au Canada atlantique, l'APECA joue un rôle de premier plan pour déterminer les défis et les possibilités que présente le développement de la région de l'Atlantique, et pour élaborer les stratégies et les approches qui permettront de relever ces défis et de tirer parti de ces possibilités.

Le travail lié aux politiques comprend des recherches et des analyses qui procurent des conseils avisés sur un vaste éventail de sujets et d'enjeux. Ces renseignements soutiennent la prise de décision par l'Agence et le ministre. Dans le cadre de son rôle de défense des intérêts, l'Agence cherche à influencer l'élaboration de politiques, de programmes et de mesures nationaux pour que ceux-ci tiennent compte des intérêts du Canada atlantique. L'Agence a aussi un mandat de coordination, selon lequel elle doit coordonner les politiques et les programmes de développement économique mis sur pied par le gouvernement du Canada et, de plus en plus, par les gouvernements provinciaux.

En 2007-2008, l'APECA continuera de travailler à la réalisation de ses objectifs en matière de politiques, de défense des intérêts et de coordination; elle se concentrera sur certaines priorités, dont la porte d'entrée de l'Atlantique et le renouvellement des ressources. Pour qu'il soit possible d'élaborer, dans les secteurs prioritaires tels que ceux-là, des stratégies, des politiques et des options efficaces qui tiennent compte des réalités économiques du Canada atlantique, il est nécessaire de collaborer avec d'autres intervenants clés. L'APECA établit donc des partenariats qui permet de mener à bien des initiatives qu'il serait autrement impossible de réussir. L'APECA défendra également les intérêts du Canada atlantique afin que les nouvelles initiatives du gouvernement répondent mieux aux besoins du Canada atlantique grâce aux dossiers des champions de la défense des intérêts, notamment l'aérospatiale et la défense, l'aquaculture, la science et la technologie, la commercialisation, l'énergie, la population et l'immigration, la porte d'entrée de l'Atlantique, les biosciences, l'environnement et les ressources.

Résultat stratégique

Dynamisme et viabilité des collectivités du Canada atlantique

Priorités clés :

- Aider les collectivités à accroître leurs capacités et leur confiance afin d'identifier les priorités en matière de développement économique dans leur région et d'en coordonner la mise en œuvre (permanente).

La vision de l'Agence est de créer des collectivités du Canada atlantique viables et durables qui disposent des ressources et de la capacité leur permettant d'assumer l'entière responsabilité de leur propre développement économique. L'Agence agit comme agent de changement pour responsabiliser les collectivités et les aider à atteindre leurs objectifs en matière de développement économique et, essentiellement, à accroître les débouchés économiques du Canada atlantique. L'Agence travaille en partenariat avec d'autres paliers d'administration publique, des ministères fédéraux, des organismes non gouvernementaux et des groupes communautaires pour multiplier les appuis et coordonner les efforts de développement économique.

Les possibilités de croissance économique et le défi de la mondialisation et de la concurrence internationale ont une incidence sur la prise de décisions au quotidien. L'innovation et la créativité des collectivités peuvent donner lieu à d'importants débouchés sur le plan du développement. Les résultats sont meilleurs dans les collectivités en transition où les intervenants sont parties prenantes. L'APECA offre un appui continu pour améliorer les assises économiques de ces collectivités en misant sur leurs atouts et en accroissant leur capacité concurrentielle.

Pour concrétiser sa vision pour le Canada atlantique, l'Agence mettra l'accent sur la promotion du développement économique en continuant d'aider les collectivités à accroître leurs capacités et leur confiance, facilitant ainsi la détermination des priorités en matière de développement économique dans leur région et la coordination de la mise en œuvre. Pour ce faire, l'Agence travaillera avec des collectivités et des organismes communautaires afin de cibler, d'élaborer et de soutenir des projets qui contribueront à la productivité et à la compétitivité des collectivités et des secteurs des ressources. En ce qui concerne les investissements consacrés aux organismes de développement économique des collectivités, l'APECA s'efforcera, dans la mesure du possible, d'appuyer les stratégies qui rapportent le plus de résultats par rapport à l'investissement effectué.

Plans et priorités des programmes

Résultat stratégique

Entreprises concurrentielles et durables au Canada atlantique, particulièrement celles de petite et moyenne taille

Priorités clés :

- Rendre le climat plus propice à la croissance des entreprises et favoriser le démarrage, l'expansion et la modernisation des petites et moyennes entreprises (permanente).
- Promouvoir une productivité accrue et la concurrence des technologies innovatrices grâce aux efforts visant à concrétiser les possibilités commerciales qu'offrent ces technologies (nouvelle).

L'APECA a pour mandat de mener la transformation économique de la région de l'Atlantique, ce qu'elle accomplit principalement en créant des conditions favorables au développement d'entreprises viables qui produisent des biens et des services pour le marché mondial. Ce développement crée des emplois et des richesses dont bénéficient toute la population du Canada atlantique.

Lorsqu'elle aide de petites et moyennes entreprises à réussir, l'Agence souscrit au principe que le succès attire le succès. Le dynamisme accru des activités économiques que produisent les PME prospères engendre la création de nouvelles PME et la croissance des PME existantes, que cela se produise au sein d'une grappe d'activités ou d'un secteur tel l'aquaculture, la fabrication, le tourisme ou les industries du savoir. Par conséquent, l'APECA a pour tâche d'offrir des programmes qui évoluent constamment, qui appuient la croissance des PME et qui renforcent le contexte commercial.

En 2007-2008, l'APECA poursuivra ses efforts en vue de rendre le climat plus propice à la croissance des PME et de favoriser le démarrage, l'expansion et la modernisation de ces entreprises. De plus, puisque la région de l'Atlantique est le siège d'investissements importants visant à mettre au point de nouvelles technologies, l'APECA accentuera ses efforts pour faire en sorte que ces nouvelles technologies créent de nouvelles occasions commerciales. L'APECA continuera de faire des investissements ciblés afin d'aider les entreprises à accroître leur productivité et leurs compétences en affaires et, par le fait même, leur capacité d'innovation.

activités à plus forte valeur ajoutée afin de conserver un avantage concurrentiel. En 2007-2008, l'Agence prévoit travailler avec d'autres partenaires fédéraux et provinciaux ainsi qu'avec l'industrie dans les secteurs des ressources renouvelables afin de développer des approches pour que l'industrie soit en mesure de relever les divers défis auxquels elle fait face pour croître et être concurrentielle.

Il faut accorder plus d'importance à l'augmentation de la productivité dans la région. Pour que la productivité puisse augmenter, cela nécessite une augmentation des investissements commerciaux dans la machinerie et l'équipement, des niveaux plus élevés de recherche et d'innovation, une augmentation des efforts visant à former une main-d'œuvre instruite et qualifiée, et une hausse des dépenses consacrées à l'infrastructure. Voilà pourquoi l'APECA poursuivra ses efforts en ciblant des activités axées sur l'investissement, l'innovation et le perfectionnement des compétences en affaires.

Le déclin général de la population de la région freine la croissance économique; la population des zones urbaines augmente, mais celle des zones rurales est en baisse. Les faibles possibilités d'emploi contribuent à l'exode des jeunes gens instruits, et cet exode n'est pas compensé par l'immigration étrangère. Parallèlement, des pénuries de travailleurs commencent à se faire sentir dans certains secteurs. La transition continue vers une économie plus dynamique, appuyée grâce à des initiatives conjointes associées à la population et à l'immigration, devrait aider la région de l'Atlantique à créer des possibilités d'emploi qui permettront d'attirer et de retenir des travailleurs qualifiés.

On trouvera à la Section IV de plus amples renseignements concernant les défis auxquels sont confrontées chacune des provinces.

Dans les trois autres provinces de la région, on estime que la croissance économique sera plus lente que la moyenne du pays. Le ralentissement de l'économie des États-Unis devrait assombrir les possibilités de croissance économique des exportateurs importants. À l'Île-du-Prince-Édouard, le PIB réel devrait augmenter de 1,5 % et la production devrait s'accélérer dans les secteurs agricole et manufacturier. Selon les prévisions, l'économie de la Nouvelle-Écosse inscrira une croissance de 1,9 % en 2007. La faiblesse du secteur de la construction et les difficultés de certains secteurs primaires viendront atténuer les effets positifs des augmentations de production prévues dans le secteur manufacturier et celui du gaz naturel. Au Nouveau-Brunswick, le PIB réel devrait augmenter de 2,4 % grâce à un regain d'activité dans les secteurs de l'exploitation des métaux communs et des pâtes et papiers.

L'économie de la région de l'Atlantique devrait poursuivre sa transformation; de nouvelles entreprises à concentration élevée de connaissances voient le jour, et les industries primaires s'adaptent pour faire face à une nouvelle concurrence axée sur la technologie. L'économie du savoir occupe une place plus importante dans la région, grâce à la création d'industries telles que les technologies de l'information, les sciences de la vie, les sciences biomédicales, les technologies océaniques, l'aérospatiale et la défense.

La réponse au Fonds d'innovation de l'Atlantique de l'APECA a permis de mettre l'accent sur plusieurs de ces secteurs, lesquels sont maintenant d'importance stratégique puisqu'ils représentent le plus grand potentiel de croissance pour l'avenir dans la région. Au même moment, le Canada atlantique continue de diversifier ses bases économiques traditionnelles par l'ajout d'activités à valeur ajoutée dans les industries de ressources, alors que le secteur du pétrole et du gaz contribue à soutenir la croissance économique de la région. L'APECA continuera à appuyer le développement des collectivités et des entreprises afin d'aider les industries des ressources à diversifier les produits et services à valeur ajoutée de haute qualité.

Facteurs influant sur la performance économique

Les risques qui menacent les perspectives économiques du Canada atlantique sont principalement d'origine externe. La correction du marché de l'habitation aux États-Unis et l'effet qu'elle aura sur les dépenses de consommation pourraient être plus importants que prévu, ce qui accentuerait le ralentissement économique aux États-Unis. Les déséquilibres des soldes des comptes courants à l'échelle mondiale pourraient aussi entraîner une dépréciation encore plus marquée du dollar américain par rapport aux monnaies flottantes comme le dollar canadien. Ces événements pourraient créer des difficultés supplémentaires pour les exportateurs de la région.

L'émergence d'économies comme celles de la Chine et de l'Inde est à la fois une source de défis et de possibilités pour le Canada atlantique. À court terme, les économies émergentes renforcent la pression concurrentielle dans les secteurs à forte intensité de main-d'œuvre. À moyen terme, les pays en développement deviendront aussi de plus en plus concurrentiels au chapitre des activités à plus forte valeur ajoutée. Il est donc essentiel que la région de l'Atlantique continue d'innover et de se réorienter vers des

doivent relever les secteurs des forêts et de la pêche dans la région. On signale aussi des pertes d'emplois dans les domaines de l'agriculture et des services publics. Par contre, les secteurs de l'extraction minière et du pétrole et du gaz ont connu un gain d'emplois qui s'explique par la combinaison de deux facteurs, la hausse du prix des produits de base et l'augmentation de la capacité de production des projets de la baie Voisey et White Rose.

Exportations

Les exportations de produits de base du Canada atlantique vers l'étranger ont chuté de 3,7 % au cours des onze premiers mois de 2006. La région a inscrit des baisses notables dans les exportations de fruits de mer, de pâtes et papiers, de bois et de gaz naturel. Bien que les exportations de produits d'aquaculture aient augmenté, particulièrement celles du saumon d'élevage, la baisse des prix et des débarquements a entraîné une diminution des expéditions de produits du crabe. Les exportations de homards non transformés ont chuté en raison de la baisse des prix. Dans le secteur forestier, les conditions du marché sont demeurées peu favorables, puisque la baisse des prix du bois d'œuvre et la réduction de la demande des États-Unis ont eu une incidence sur l'exportation des produits du bois. La force de la devise canadienne a entraîné une réduction des exportations des produits de pâtes et papiers. Alors que les exportations de pétrole brut ont augmenté en raison de la hausse des prix, les exportations de gaz naturel destiné à l'étranger ont diminué en raison d'une baisse des prix et des volumes. Les exportations du Canada atlantique vers les États-Unis – destination de plus de 78 % des biens qu'exporte la région – ont diminué de 4,8 %. Quant aux exportations vers la Chine, la deuxième destination en importance pour les produits de la région, elles ont augmenté de 3,6 %.

Population

Entre octobre 2005 et octobre 2006, la population du Canada atlantique a diminué de 0,4 % (soit 9242 personnes) pour s'établir à 2 330 162 habitants, son niveau le plus bas depuis près de 20 ans. Si on regarde de plus près chaque province, la population a augmenté à l'Île-du-Prince-Édouard (0,2 % ou 315 personnes), tandis qu'elle a diminué en Nouvelle-Écosse (-0,2 % ou 2194 personnes), au Nouveau-Brunswick (-0,4 % ou 2779 personnes) et à Terre-Neuve-et-Labrador (-0,9 % ou 4584 personnes). Le déclin de la population du Canada atlantique est principalement attribuable à un accroissement des départs vers l'Alberta. L'Agence poursuit ses efforts afin de relever les défis des changements démographiques au Canada atlantique en collaborant avec ses partenaires fédéraux et provinciaux afin d'élaborer des initiatives conjointes.

Aperçu économique

La performance économique du Canada atlantique ne sera pas uniforme en 2007. À Terre-Neuve-et-Labrador, on prévoit une croissance économique de 5,7 % en raison de la hausse de la production des secteurs minier et pétrolier. Malgré une forte augmentation du PIB réel, on prévoit que la croissance des autres secteurs économiques sera ralentie par la réduction de la population et les faibles dépenses de consommation.

Après avoir enregistré une faible croissance de 1 % en 2005, l'économie du Canada atlantique a repris un peu de vigueur en 2006, alors que le produit intérieur brut (PIB) réel a augmenté de 2,3 %, selon les estimations. On estime que la croissance de l'économie canadienne s'est établie à 2,8 % en 2006. Les industries de production de biens du Canada atlantique ont maintenant repris la voie de la croissance (1,1 %). Un facteur déterminant a été l'augmentation de la production de la mine de la baie Voisey et du champ pétrolier maritime White Rose, qui a entraîné une hausse substantielle dans les secteurs des mines, du pétrole et du gaz. On signale aussi une croissance solide dans le secteur de la construction, principalement en raison de projets dans les secteurs de l'énergie et des transports. L'activité du secteur manufacturier est à la baisse pour une deuxième année consécutive. Ce secteur a été touché par la force de la devise canadienne et par la fermeture permanente ou temporaire de plusieurs usines de pâtes et papiers et de plusieurs usines de transformation du poisson. La croissance des entreprises de services (2,9 %) provient principalement de gains réalisés dans la vente de gros et de détail, les services financiers, l'assurance et le secteur public.

Marché du travail

Le marché du travail du Canada atlantique s'est amélioré légèrement en 2006, mais demeure sous la moyenne nationale. Après une faible hausse de 0,2 % en 2005, l'emploi a augmenté de 0,5 % (soit 5600 travailleurs) dans la région de l'Atlantique en 2006, alors qu'il connaissait une hausse de 1,9 % dans l'ensemble du Canada. L'emploi a augmenté de 1,4 % en 2006 dans les principales zones urbaines des provinces de l'Atlantique, tandis que les autres zones enregistraient une baisse de 0,4 %.

L'amélioration de la performance économique faible dans les régions rurales de l'Atlantique représente un défi important puisque de nombreuses petites collectivités font face à des obstacles importants au développement de leur économie, par exemple le déclin de la population et des possibilités d'emplois.

Le taux de chômage au Canada atlantique est passé de 10,4 % à 9,9 % en 2006, pour atteindre son niveau le plus bas en plus de 30 ans. Toutefois, cette amélioration s'explique en partie par une diminution de la population active, puisque de nombreux particuliers ont quitté la région dans l'espoir de trouver de meilleures perspectives d'emploi ailleurs. En 2006, le taux de chômage s'élevait à 6,8 % dans les principales zones urbaines, et à 12,9 % dans le reste de la région.

Les gains d'emplois se sont produits dans le secteur des services, particulièrement dans le domaine des services de gestion (ce qui comprend les centres d'appels). D'autres secteurs ont aussi inscrit des gains, dont l'administration publique (p. ex. l'administration municipale) et les services financiers et l'assurance, alors que l'emploi a connu une baisse dans le secteur des transports (p. ex. camionnage et visites touristiques), les services professionnels (p. ex. services d'architecture et de génie) et le commerce de gros. Les entreprises qui produisent des biens ont perdu des emplois, principalement en raison des pertes d'emplois constantes dans le secteur manufacturier et des défis continus que

s'emploie davantage à faciliter l'accès aux capitaux dont les entreprises ont besoin pour investir dans l'innovation. Le Fonds d'innovation de l'Atlantique de l'Agence demeure un élément moteur de la récente intensification des travaux de recherche-développement dans la région de l'Atlantique.

L'APECA reconnaît également la corrélation entre le développement économique et la stimulation de la croissance de l'entrepreneurship et du développement des compétences en affaires. En effet, au cours des années 1990, 70 % des emplois créés par de nouvelles entreprises au Canada atlantique étaient attribués à de petites entreprises.[3] Le Programme de développement des entreprises et divers autres programmes de l'APECA aident les entrepreneurs à se lancer en affaires et à prendre de l'expansion, à optimiser leurs débouchés sur les marchés intérieurs et à l'étranger, à mettre au point de nouveaux produits touristiques ainsi qu'à améliorer leurs pratiques de gestion commerciale en vue d'assurer leur croissance et de devenir plus concurrentiels dans l'économie mondiale.

Possibilités, risques et défis du Canada atlantique – la réponse de l'APECA[4]

L'APECA évolue dans le contexte économique changeant du Canada atlantique. L'approche globale de l'Agence à l'égard du développement économique régional permet de relever les défis structurels qui sous-tendent l'économie.

Pour pouvoir cerner les possibilités de façon proactive, l'Agence doit évaluer les facteurs économiques externes qui peuvent influencer ses plans et ses priorités ou la prestation de ses programmes et services.

Performance économique

Au cours des dernières années, divers facteurs ont eu un effet néfaste sur la performance économique du Canada atlantique et ont restreint sa croissance économique. C'est ainsi qu'au cours des trois dernières années, la croissance annuelle moyenne de l'économie a été de 1,5 % dans la région atlantique, alors qu'elle a atteint 3 % dans l'ensemble de l'économie canadienne. La restructuration des industries des ressources, l'exode et la force du dollar canadien ont tous contribué à cette faible croissance. Les zones rurales de la région ont été particulièrement touchées en raison de la rationalisation dans certaines industries du secteur primaire. Les zones urbaines continuent toutefois d'inscrire des gains économiques importants grâce à la diversification produite par le développement de secteurs nouveaux et émergeants. Cette conjoncture économique aura un impact sur les activités de l'APECA alors que l'Agence – au moyen de la planification stratégique – continue de répondre efficacement aux circonstances régionales changeantes.

---

[3] *L'État de la petite entreprise et de l'esprit d'entreprise, Canada atlantique 2005,* Agence de promotion économique du Canada atlantique (2005).

[4] Les données statistiques utilisées dans cette section proviennent des sources suivantes :

- *Prévisions provinciales d'octobre 2006* – Produit intérieur brut, Conference Board du Canada.
- *Compilations spéciales d'une étude sur la main-d'œuvre* – Main-d'œuvre, Statistique Canada (2007).
- *Estimations démographiques trimestrielles*, fascicule 91-002-XIE – Population, Statistique Canada.
- *Données sur le commerce en direct*, Strategis – Exportations, Industrie Canada (2007).

les possibilités économiques et l'innovation pour répondre aux besoins des entreprises, des organisations, des particuliers et des collectivités du Canada atlantique.

À l'échelle nationale, l'Agence s'acquitte de ce mandat en défendant les intérêts et en faisant valoir les priorités et les préoccupations de la région de l'Atlantique auprès de ses homologues fédéraux, dans le but de veiller à ce qu'ils en tiennent compte dans les décisions stratégiques et les investissements qui ont un impact direct sur l'économie des provinces de l'Atlantique.

L'APECA prend aussi part à plusieurs initiatives horizontales. Elle est l'organisme directeur d'Équipe Canada Atlantique et du Programme de promotion du commerce extérieur. De plus, l'Agence est partenaire de plusieurs initiatives horizontales dirigées par les autres ministères fédéraux.

À l'échelle régionale, l'APECA effectue des travaux de recherche et d'analyse des politiques qui contribuent à établir les fondements intellectuels d'une approche globale et stratégique à l'égard du développement régional. En outre, l'Agence joue un rôle clé en coordonnant des stratégies, des mesures et des programmes de développement qui visent les quatre provinces de l'Atlantique. Pour ce faire, elle travaille en étroite collaboration avec les gouvernements provinciaux, de même qu'avec les universités, les instituts de recherche, les associations d'entreprises, d'autres ministères fédéraux et d'autres parties prenantes de la région, afin de réduire le double emploi et de maximiser l'incidence des efforts déployés.

À l'échelle locale, l'Agence travaille avec ses partenaires pour fournir aux collectivités les outils et les ressources dont elles ont besoin pour bâtir des économies plus autonomes. Les partenariats constituent un élément essentiel non seulement pour l'exécution des programmes et des activités de l'APECA, mais aussi pour l'élaboration des programmes et des politiques. L'APECA établit des partenariats avec le secteur privé, des universités et des organismes non gouvernementaux, ainsi qu'avec tous les paliers d'administration publique.

L'Agence œuvre également au niveau local afin de stimuler la croissance et la compétitivité des entreprises du Canada atlantique. Elle mise pour ce faire sur un éventail de programmes et de services conçus pour accroître les démarrages, l'expansion et la modernisation des entreprises. À cette fin, l'Agence met à la disposition des entrepreneurs de l'Atlantique tout un éventail d'outils et de ressources aux diverses étapes du cycle de vie de leurs entreprises, depuis le moment où ils songent à se lancer en affaires jusqu'à celui où ils envisagent une expansion.[2]

Les programmes de l'APECA revêtent une importance stratégique. Consciente de la corrélation qui existe entre l'innovation et la productivité, l'Agence accorde beaucoup d'importance à l'exécution de ses programmes, à la recherche-développement, à l'adoption de nouvelles technologies et au perfectionnement des compétences, et elle

[2] Pour obtenir de plus amples renseignements sur les activités et les services de l'APECA, consulter son site Web : http://www.acoa-apeca.gc.ca/f/fr/index.asp.

Environnement opérationnel

Mandat de l'APECA

L'APECA célèbre cette année son vingtième anniversaire de service à la population de l'Atlantique. Créée en 1987, l'Agence de promotion économique du Canada atlantique (APECA) est un organisme du gouvernement canadien. Elle a pour mission de travailler de concert avec les citoyens et les citoyennes de la région de l'Atlantique afin de développer les entreprises et de créer des possibilités d'emploi, et ce, dans le but d'améliorer l'économie de la région.

Le mandat de l'Agence est défini à la partie I de la *Loi organique de 1987 sur le Canada atlantique*, L. R. G-5.7, aussi appelée *Loi sur l'Agence de promotion économique du Canada atlantique*. Elle a pour objet de « favoriser les possibilités de développement économique du Canada atlantique et, plus particulièrement, la croissance des revenus et les créations d'emplois dans cette région. »

Bien que les politiques et les moyens adoptés par l'Agence aient changé au cours des vingt dernières années, son objectif global est resté le même : aider la région de l'Atlantique à atteindre les meilleurs résultats possibles en matière de productivité, de croissance économique et de niveau de vie.

Le gouvernement du Canada est résolu à ce que les Canadiens et Canadiennes partout au pays bénéficient d'une économie solide et des services qu'une telle économie peut leur procurer. L'APECA s'attaque aux défis de développement économique auxquels est confronté le Canada atlantique. Pour ce faire, elle cerne et élimine les faiblesses structurelles de l'économie et aide les collectivités et les entreprises à surmonter les obstacles et à trouver de nouvelles possibilités de croissance. C'est également dans ce contexte que l'APECA s'engage à aider la région dans sa transition vers une économie plus novatrice, productive et compétitive. En effectuant les bons investissements et en mettant en place les conditions favorables à la croissance, l'APECA peut promouvoir la prospérité continue grâce à la création de nouvelles possibilités pour le Canada atlantique.

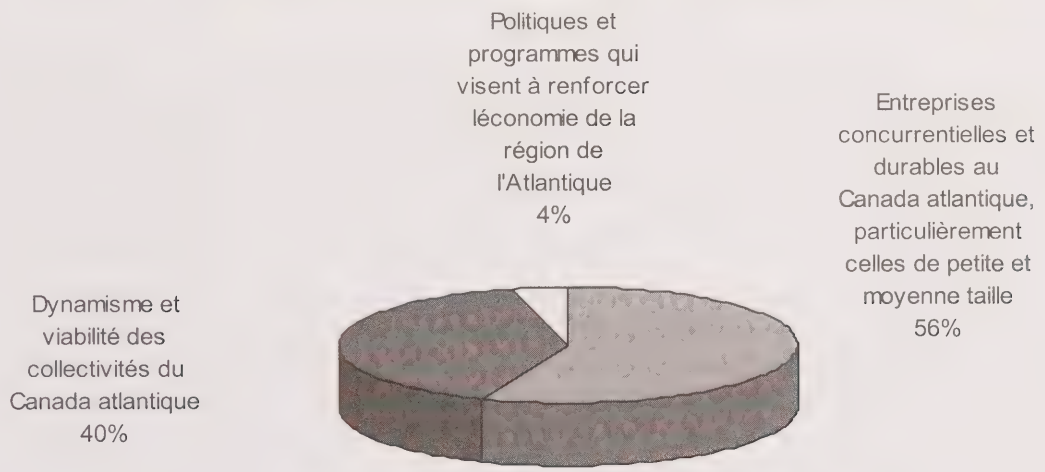
Approche de l'APECA

L'Agence adopte une approche proactive pour déterminer les occasions favorables qui se présentent et pour aider la région à surmonter les obstacles qui l'empêchent de croître. Elle reconnaît ainsi qu'une économie prospère dépend d'un certain nombre de facteurs.

En collaborant avec tous les paliers d'administration publique, le secteur privé, les universités et les organismes non gouvernementaux, l'APECA s'efforce de promouvoir

Activité de programme	Résultat attendu	Dépenses prévues			Contribue à la priorité suivante
		2007-2008	2008-2009	2009-2010	
Coordination	Coordination à l'échelle régionale des politiques et des programmes d'autres ministères fédéraux ou d'autres intervenants, afin de définir des stratégies de développement intégrées.	2,3	2,3	2,3	N° 7 : Mener des études et entreprendre d'autres activités centrées sur la porte d'entrée de l'Atlantique

Dépenses prévues par résultat stratégique, pour 2007-2008 (exprimées en pourcentage du total)



Activité de programme	Résultat attendu	Dépenses prévues			Contribue à la priorité suivante
		2007-2008	2008-2009	2009-2010	
Programme d'infrastructure	Amélioration de l'infrastructure publique et de celle des collectivités urbaines et rurales	5,1	1,0	1,0	
Résultat stratégique n° 3 : Politiques et programmes qui visent à renforcer l'économie de la région de l'Atlantique					
Politiques	Décisions stratégiques, bien appuyées sur les recherches, qui tiennent compte à la fois des possibilités et des défis propres à l'économie de la région atlantique, et des possibilités de développement des entreprises et des collectivités	7,7	7,5	7,4	N° 2 : Procéder à des analyses et à des recherches en matière de politiques N° 6 : Accroître la productivité et la concurrence au niveau des secteurs de ressources renouvelables N° 7 : Mener des études et entreprendre d'autres activités centrées sur la porte d'entrée de l'Atlantique
Défense des intérêts	Des politiques et des programmes fédéraux qui tiennent compte des besoins et des intérêts des entreprises et des collectivités du Canada atlantique en matière de développement	4,1	4,1	4,1	N° 3 : Défendre les intérêts du Canada atlantique (dossiers des champions de la défense des intérêts) N° 7 : Mener des études et entreprendre d'autres activités centrées sur la porte d'entrée de l'Atlantique

Nouvelles priorités de l'APECA pour 2007-2008	Type
5. **Promouvoir une productivité accrue et la concurrence des technologies innovatrices** grâce aux efforts visant à concrétiser les possibilités commerciales qu'offrent ces technologies.	nouvelle
6. Explorer la faisabilité et les options pour une **productivité et une concurrence accrues au niveau des secteurs de ressources renouvelables**.	nouvelle
7. **Mener des études et entreprendre d'autres activités centrées sur la porte d'entrée de l'Atlantique**, afin d'élaborer une stratégie globale.	nouvelle
8. **Établir, pour l'ensemble de l'Agence, des priorités de gestion** axées sur le programme du gouvernement du Canada en matière de gouvernance et de responsabilisation, des valeurs et de l'éthique, et de la planification de la relève.	nouvelle

Activités liées à chaque résultat stratégique

Activité de programme	Résultat attendu	Dépenses prévues			Contribue à la priorité suivante
		2007-2008	2008-2009	2009-2010	
Résultat stratégique n° 1 : Entreprises concurrentielles et durables au Canada atlantique, particulièrement celles de petite et moyenne taille					
Favoriser le développement des institutions et des entreprises, particulièrement celles de petite et moyenne taille	Amélioration de la croissance et de la compétitivité des PME de l'Atlantique	208,6	217,5	211,5	N° 1 : Rendre le climat plus propice à la croissance des entreprises N° 5 : Promouvoir une productivité accrue et la concurrence des technologies innovatrices
Résultat stratégique n° 2 : Dynamisme et viabilité des collectivités du Canada atlantique					
Favoriser le développement économique des collectivités de la région de l'Atlantique	Accroissement des possibilités d'affaires et de croissance économique dans les collectivités du Canada atlantique Collaboration accrue avec les collectivités	100,9	95,8	95,7	N° 4 : Aider les collectivités à accroître leurs capacités et leur confiance
Mesures d'intervention spéciale	Réduction des effets des crises économiques	40,5	0,0	0,0	

Renseignements sommaires

Raison d'être

Le Gouvernement du Canada s'est engagé à « miser sur les points forts des régions en adoptant une approche équilibrée pour assurer un niveau de vie plus élevé et une qualité de vie améliorée pour tous les Canadiens. » L'Agence de promotion économique du Canada atlantique (APECA) travaille en partenariat avec les Canadiens et Canadiennes de la région de l'Atlantique au renforcement de l'économie régionale, et ce, grâce au développement fructueux de possibilités d'affaires et d'emploi. Elle remplit ainsi le mandat qui lui est confié, qui est de favoriser «... la croissance des revenus et les créations d'emplois... » (*Loi sur l'Agence de promotion économique du Canada atlantique*, Partie I).

Afin de s'acquitter efficacement de son mandat, l'Agence a défini trois résultats stratégiques qui illustrent sa mission et les avantages qu'elle entend procurer à la population du Canada atlantique. Ces résultats stratégiques se lisent comme suit :

1. Entreprises concurrentielles et durables au Canada atlantique, particulièrement celles de petite et de moyenne taille
2. Dynamisme et viabilité des collectivités
3. Politiques et programmes qui visent à renforcer l'économie de la région de l'Atlantique

Ressources financières et humaines

	2007-2008	*2008-2009*	*2009-2010*
Ressources financières (en millions en dollars)	369,2	328,2	322,0
Ressources humaines (ETP)	757	757	725

Priorités de l'Agence pour 2007-2008

Priorités de l'APECA en cours de réalisation	Type
1. **Rendre le climat plus propice à la croissance des entreprises** et favoriser le démarrage, l'expansion et la modernisation des petites et moyennes entreprises.	permanente
2. **Procéder à des analyses et à des recherches en matière de politiques** pour déterminer les champs d'intervention de l'APECA afin qu'elle remplisse son mandat de la façon la plus efficace possible.	permanente
3. **Défendre les intérêts du Canada atlantique** afin que les nouvelles mesures du gouvernement tiennent mieux compte des besoins de la région de l'Atlantique, en faisant appel aux dossiers **des champions de la défense des intérêts.**	permanente
4. **Aider les collectivités à accroître leurs capacités et leur confiance** afin d'identifier les priorités en matière de développement économique dans leur région et d'en coordonner la mise en œuvre.	permanente

[1] *Le rendement du Canada 2006,* Conseil du Trésor du Canada (2006).

• Mesures d'intervention spéciale	• Mesures d'intervention spéciale
• Programme d'infrastructure	• Programme d'infrastructure
Politiques, défense des intérêts et coordination	**Politiques et programmes qui visent à renforcer l'économie de la région de l'Atlantique**
• Recherche stratégique	• Politiques
• Défense des intérêts	• Défense des intérêts
• Coordination	• Coordination

Modifications apportées à l'Architecture des activités de programme de l'APECA

L'Architecture des activités de programme (AAP) de l'APECA a été modifiée pour l'exercice 2007-2008. Les changements apportés découlent des activités de mesure du rendement menées dans l'ensemble de l'Agence en 2006-2007. Les résultats stratégiques de l'APECA pour 2007-2008, les activités de programme et leur description ont été définis plus clairement et représentent fidèlement les activités de l'Agence.

L'accès à l'information relative aux affaires a été déplacé au niveau de sous-activité de programme sous l'activité « Favoriser le développement des institutions et des entreprises, particulièrement celles de petite et moyenne taille » en raison de la taille de son budget relativement aux autres éléments. Même si le secteur du tourisme continue de jouer un rôle important dans l'économie de la région et au sein de l'APECA, ce secteur était le seul à figurer dans l'architecture de l'Agence. À des fins d'uniformité, et puisque les activités de programme de l'APECA soutiennent aussi d'autres secteurs d'importance pour l'économie du Canada atlantique, les initiatives en matière de tourisme sont maintenant incluses dans les activités et sous-activités de programme de l'Agence.

Architecture des activités de programme 2006-2007	**Architecture des activités de programme 2007-2008**
Résultat stratégique • Activité de programme o Sous-activité de programme	**Résultat stratégique** • Activité de programme o Sous-activité de programme
Développement des entreprises	**Entreprises concurrentielles et durables au Canada atlantique, particulièrement celles de petite et moyenne taille**
• Promotion du développement des PME et renforcement de la capacité économique régionale	• Favoriser le développement des institutions et des entreprises, particulièrement celles de petite et moyenne taille
o Innovation	o Innovation
o Entrepreneurship et perfectionnement des compétences en affaires	o Entrepreneurship et perfectionnement des compétences en affaires
o Commerce	o Commerce
o Investissement	o Investissement
o Tourisme	
o Autres formes d'aide aux PME	o Continuum de financement
• Accès à l'information relative aux affaires	o Accès à l'information relative aux affaires (Entreprises Canada)
Développement des collectivités	**Dynamisme et viabilité des collectivités du Canada atlantique**
• Développement économique des collectivités	• Favoriser le développement économique des collectivités de la région de l'Atlantique

Déclaration de la direction

Je présente, en vue de son dépôt au Parlement, le Rapport sur les plans et les priorités 2007-2008 de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique.

Le document a été préparé conformément aux principes de présentation de rapports énoncés dans le *Guide pour la préparation de la partie III du Budget des dépenses 2007-2008 : Rapports sur les plans et les priorités et Rapports ministériels sur le rendement.*

- Il est conforme aux exigences précises de déclaration figurant dans les lignes directrices du Secrétariat du Conseil du Trésor.
- Il est fondé sur les résultats stratégiques et sur l'Architecture des activités de programme de l'Agence, lesquels ont été approuvés par le Conseil du Trésor.
- Il présente une information cohérente, complète, équilibrée et fiable.
- Il fournit une base pour la reddition de comptes à l'égard des résultats obtenus avec les ressources et les autorisations qui lui sont confiées;
- Il rend compte de la situation financière en fonction des chiffres des dépenses prévues approuvées provenant du Secrétariat du Conseil du Trésor.

Monique Collette, présidente
Agence de promotion économique du
Canada atlantique

rémunérateurs pour les gens de la région atlantique, d'attirer les nouveaux Canadiens et Canadiennes talentueux et énergiques et de garder dans notre région les jeunes prometteurs qui souhaitent faire leur avenir au Canada atlantique, puisque ces jeunes sont essentiels à notre réussite à long terme.

Peter G. MacKay
Ministre de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique

Section I – Survol de l'Agence

Message du Ministre



Pendant la première année de son mandat, notre gouvernement s'est engagé à prendre des mesures concrètes, réalistes et pratiques afin que les Canadiens et les Canadiennes bénéficient d'une meilleure croissance économique et d'un plus grand éventail de possibilités. Notre but est d'établir au Canada un niveau et une qualité de vie sans égal dans le monde entier.

Cette année, l'Agence de promotion économique du Canada atlantique (APECA) célèbre son 20e anniversaire de service au Canada atlantique. Depuis sa création, l'Agence a aidé le Canada atlantique à développer son économie, à créer des richesses et à exploiter son potentiel. En 2007-2008, l'APECA misera sur ces efforts en continuant à favoriser un environnement économique positif qui appuie la croissance des entreprises et collectivités de la région.

À titre de ministre de l'APECA, j'ai eu le privilège de parcourir la région et de visiter les collectivités de toutes tailles. J'ai constaté les retombées positives des investissements de l'APECA. Ces investissements aident les collectivités de l'Atlantique à renforcer leur infrastructure afin d'améliorer la qualité de vie des résidents et de stimuler la croissance économique locale.

Les investissements de l'APECA aident aussi les entreprises de la région à devenir plus concurrentielles en améliorant leurs compétences en gestion d'entreprise; en améliorant leur capacité d'innover et d'investir dans la recherche-développement à l'échelle locale; et en les appuyant dans leurs efforts pour exporter leurs produits.

Au cours de la prochaine année, l'Agence continuera, dans le cadre de ses programmes de développement économique, à mettre l'accent sur ses priorités essentielles, c'est-à-dire le développement des entreprises, le développement des collectivités, les politiques, la défense des intérêts et la coordination des programmes gouvernementaux. L'APECA poursuivra son travail de collaboration avec les intervenants clés de la région, et ce, afin de renforcer les bases économiques des collectivités de la région atlantique de façon à stimuler la croissance commerciale et à créer de nouvelles possibilités d'emploi.

L'objectif premier de l'Agence est de contribuer au développement d'une économie régionale solide, laquelle permettra de créer des emplois plus nombreux et plus

SECTION III – INFORMATION ADDITIONNELLE 53

Renseignements sur l'organisation 53
Organigramme 53
Responsabilisation 53
Conseil de promotion économique du Canada atlantique 54
Organisation de l'Agence 54
Principales responsabilités 55
Harmonisation avec les résultats du gouvernement du Canada 56

Tableaux et modèles 57
Tableau 1 : Dépenses prévues de l'Agence et équivalents temps plein 57
Tableau 2 : Postes votés et législatifs 59
Tableau 3 : Services reçus à titre gracieux 60
Tableau 4 : Sources de revenus non disponibles 60
Tableau 5 : Besoins en ressources par direction 61
Tableau 6 : Programmes de paiements de transfert 61
Tableau 7 : Initiatives horizontales 62
Tableau 8 : Stratégie de développement durable 63
Tableau 9 : Vérifications et évaluations internes 66

SECTION IV – AUTRES SUJETS D'INTÉRÊT 69

Secteur du tourisme 69

Enjeux économiques provinciaux 71

Portefeuille des contributions remboursables du PDE (mise à jour en décembre 2006) 73

Gestion axée sur les résultats 74

Prestation de services et services axés sur les citoyens 75

Services corporatifs 76

INDEX 79

Table des matières

SECTION I – SURVOL DE L'AGENCE 1

Message du Ministre 1

Déclaration de la direction 3

Modifications apportées à l'Architecture des activités de programme de l'APECA 4

Renseignements sommaires 6
Raison d'être 6
Ressources financières et humaines 6
Priorités de l'Agence pour 2007-2008 6
Activités liées à chaque résultat stratégique 7

Plans et priorités de l'APECA 10
Environnement opérationnel 10
Plans et priorités des programmes 17
Plans et priorités de gestion 20
Liens entre les activités/résultats de l'APECA et les résultats du gouvernement du Canada 22

SECTION II – ANALYSE DES ACTIVITÉS DE PROGRAMME PAR RÉSULTAT STRATÉGIQUE 25

Résultat stratégique : 1. Entreprises concurrentielles et durables au Canada atlantique, particulièrement celles de petite et moyenne taille 25
Activité de programme : 1.1 Favoriser le développement des institutions et des entreprises, particulièrement celles de petite et moyenne taille 26
Sous-activité de programme : 1.1.1 Innovation 28
Sous-activité de programme : 1.1.2 Entrepreneurship et perfectionnement des compétences en affaires 29
Sous-activité de programme : 1.1.3 Commerce 31
Sous-activité de programme : 1.1.4 Investissement 33
Sous-activité de programme : 1.1.5 Continuum de financement 35
Sous-activité de programme : 1.1.6 Accès à l'information relative aux affaires (Entreprises Canada) .. 36

Résultat stratégique : 2. Dynamisme et viabilité des collectivités du Canada atlantique 38
Activité de programme : 2.1 Favoriser le développement économique des collectivités de la région de l'atlantique 39
Activité de programme : 2.2 Mesures d'intervention spéciale 41
Activité de programme : 2.3 Programme d'infrastructure 42

Résultat stratégique : 3. Politiques et programmes qui visent à renforcer l'économie de la région de l'Atlantique 44
Activité de programme : 3.1 Politiques 46
Activité de programme : 3.2 Défense des intérêts 48
Activité de programme : 3.3 Coordination 51

Agence de promotion économique du Canada atlantique



2007-2008
Budget des dépenses

Partie III – Rapport sur les plans et les priorités

Ministre de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique

Les documents budgétaires

Chaque année, le gouvernement établit son Budget des dépenses, qui présente l'information à l'appui des autorisations de dépenser demandées au Parlement pour l'affectation des fonds publics. Ces demandes d'autorisations sont présentées officiellement au moyen d'un projet de loi de crédits déposé au Parlement. Le Budget des dépenses, qui est déposé à la Chambre des communes par le président du Conseil du Trésor, comporte trois parties :

Partie I – Plan de dépenses du gouvernement présente un aperçu des dépenses fédérales et résume les principaux éléments du Budget principal des dépenses.

Partie II – Budget principal des dépenses étaye directement la *Loi de crédits*. Le Budget principal des dépenses énonce les autorisations de dépenser (crédits) et les sommes à inclure dans les projets de loi de crédits que le Parlement doit adopter afin que le gouvernement puisse mettre en application ses plans de dépenses. Les Parties I et II du Budget des dépenses sont déposées simultanément le 1er mars ou avant.

Partie III – Plan de dépenses du ministère est divisé en deux documents :

1) **Les rapports sur les plans et les priorités (RPP)** sont des plans de dépenses établis par chaque ministère et organisme (à l'exception des sociétés d'État). Ces rapports présentent des renseignements plus détaillés, pour une période de trois ans, sur les principales priorités d'une organisation, et ce, par résultat stratégique, activité de programme et résultats prévus, incluant des liens aux besoins en ressources connexes. Les RPP contiennent également des données sur les besoins en ressources humaines, les grands projets d'immobilisations, les subventions et contributions, et les coûts nets des programmes. Ils sont déposés au Parlement par le président du Conseil du Trésor au nom des ministres responsables des ministères et des organismes qui dépendent des crédits parlementaires et qui sont désignés aux annexes I, I.1 et II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Ces documents sont habituellement déposés au plus tard le 31 mars, pour renvoi aux comités qui peuvent ensuite faire rapport à la Chambre des communes conformément au paragraphe 81(7) du Règlement.

2) **Les rapports ministériels sur le rendement (RMR)** rendent compte des réalisations de chaque ministère et organisme en fonction des attentes prévues en matière de rendement qui sont indiquées dans leur RPP. Ces rapports sur le rendement, qui portent sur la dernière année financière achevée, sont déposés au Parlement en automne par le président du Conseil du Trésor au nom des ministres responsables des ministères et des organismes qui dépendent des crédits parlementaires et qui sont désignés aux annexes I, I.1 et II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

Le Budget supplémentaire des dépenses étaye directement la *Loi de crédits*. Le Budget supplémentaire des dépenses énonce les autorisations de dépenser (crédits) et les sommes à inclure dans les projets de loi de crédits que le Parlement doit adopter afin que le gouvernement puisse mettre en application ses plans de dépenses. Le Budget supplémentaire des dépenses est habituellement déposé deux fois par année, soit un premier document au début novembre et un document final au début mars. Chaque Budget supplémentaire des dépenses est caractérisé par une lettre alphabétique (A, B, C, etc.). En vertu de circonstances spéciales, plus de deux Budgets supplémentaires des dépenses peuvent être publiés au cours d'une année donnée.

Le Budget des dépenses, de même que le budget du ministre des Finances, sont le reflet de la planification budgétaire annuelle de l'État et de ses priorités en matière d'affectation des ressources. Ces documents, auxquels viennent s'ajouter par la suite les Comptes publics et les rapports ministériels sur le rendement, aident le Parlement à s'assurer que le gouvernement est dûment comptable de l'affectation et de la gestion des fonds publics.

©Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le
Ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux, 2007.

Ce document est disponible en médias substituts sur demande.

Ce document est disponible sur le site Web du SCT à l'adresse suivante : www.tbs-sct.gc.ca.

En vente chez votre libraire local ou par la poste auprès
des Éditions et Services de dépôt
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Ottawa (Ontario) KIA OS5

Téléphone : 613-941-5995
Commandes seulement : 1-800-635-7943 (Canada et É.-U.)
Télécopieur : 613-954-5779 ou 1-800-565-7757 (Canada et É.-U.)
Internet : http://publications.gc.ca

No. de catalogue : BT31-2/2008-III-81
ISBN 978-0-660-63263-6

1494

BUDGET DES DÉPENSES

Agence de promotion économique du Canada atlantique

Budget des dépenses 2007-2008

Partie III – Rapport sur les plans et les priorités

Canada